

UNIVERSITE ABOU – BEKR BELKAID TLEMCCEN

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

**L'intégration du genre dans l'approche de l'économie
informelle :**

Le cas de la production domestique en Algérie.

Thèse de Doctorat Unique, nouveau régime

Présentée et soutenue publiquement

Par

FATMA BOUFENIK

**Sous la direction de
Monsieur BOUNOUA Chaïb**

Professeur, Université de Tlemcen

Devant le jury composé :

- **BENHABIB Abderrezak, Professeur, Université de Tlemcen, Président**
- **BOUNOUA Chaïb, Professeur, Université de Tlemcen, Rapporteur**
- **CHOUAM Bouchama, Professeur, Université d'Oran, Examineur**
- **LAKJAA Abdelkader, Professeur, Université d'Oran, Examineur**
- **KEFIF Benouada, Maître de conférences, Université d'Oran, Examineur**
- **KERZABI Abdelatif, Maître de Conférences, Université de Tlemcen, Examineur**

Octobre 2010

UNIVERSITE ABOU – BEKR BELKAID TLEMCEN

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

**L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle :
Le cas de la production domestique en Algérie.**

Thèse de Doctorat

Nouveau régime:

Option “ Analyse et développement économique ”.

Présenté par **Fatma BOUFENIK.**

Sous la direction de Monsieur Le Professeur Chaib BOUNOUA.

« La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Les opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. »

Octobre 2010

A la mémoire de mon affectueux papa – Slimane et ma tendre maman -
Khira

A Biche et Unique Rym Hadir

A toute ma famille, à mes ami –e –s

A celui qui m'a soutenu et encouragé dans cette belle aventure B.S. Chakib

Remerciements

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements et ma reconnaissance à Monsieur Le Professeur Chaïb BOUNOUA pour ses conseils, ses encouragements et l'encadrement dont j'ai bénéficié.

Mes remerciements vont également à Monsieur Bachir BOULENOUAR, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences Commerciales de l'Université d'Oran pour l'intérêt qu'il a toujours manifesté pour ce travail et ses encouragements.

A tous les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer cette thèse : Un grand merci.

Ma reconnaissance à toute l'équipe de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Abou – Bekr Belkaïd Tlemcen de m'avoir adopté sur le Plan de la Recherche Scientifique à Tlemcen.

Mes remerciements vont également à tous et toutes mes collègues de la Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales de l'Université d'Oran.

J'ai bénéficié du soutien de nombreuses personnes qu'il m'est impossible de citer nommément. Ma gratitude n'en est que plus grande.

Sommaire

Introduction

5

Première Partie : L'économie informelle : Approche théorique et un état des lieux en Algérie

18

Chapitre Premier : L'économie informelle marchande et non marchande: Approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie:

20

Section Première : Production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échanges

24

Section Seconde : Problématique de l'économie informelle en Algérie

36

Chapitre Second : Cadre théorique, approche conceptuelle de la production domestique et un état des lieux en Algérie

101

Section Première : Cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa dimension « production domestique »

104

Section Seconde : La production domestique : un état des lieux

139

Seconde Partie : L'approche genre de l'économie informelle ; approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie.

180

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

	181
Section première : Evolution historique, conceptuelle : concept de <i>Mainstreaming de genre</i> et la division sexuelle du travail	
	184
Section deuxième : La théorie du genre	
	204
Chapitre quatrième : L'approche genre : problématique et état des lieux en Algérie	
	237
Section première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie ?	
	239
Section deuxième : L'approche par le genre : apport et état des lieux en Algérie.	
	259
Troisième Partie: Intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : Etude de cas sur les femmes rurales en Algérie	
	271
Chapitre cinquième : Situation et intégration socio économique des femmes en milieu rurale	
	276
Section Première: Situation des femmes rurales ; données sociodémographiques et économiques au niveau national.	
	280
Section deuxième : L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale	
	290
Chapitre Sixième : Intégration du genre à la production domestique, une application à la population des femmes de la wilaya de Jijel et la wilaya de Tizi Ouzou.	

	305
Section Première : Présentation de l'échantillon	
	306
Section Seconde : Analyse des résultats ; situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales de la wilaya de Jijel.	
	315
Section Troisième : Analyse des résultats ; situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales de la wilaya de Tizi Ouzou	
	395
Conclusion générale	
	468
Bibliographie	
	488
Abréviations	
Annexes	
Tableaux	
Graphiques	
Tables des matières	

Introduction générale

“ Dans une démarche qui se veut scientifique, le réel n’a jamais l’initiative, il ne répond que si on l’interroge ”

Pierre BOURDIEU, *Le métier de sociologue*, Paris, Ed. Mouton / Bordas, 1969, p. 62.

L’objet du présent travail est l’analyse économique du travail domestique en Algérie par l’intégration de l’approche genre comme thème transversal.

Notre intérêt particulier pour cette approche, pour aborder le travail domestique, comme une des formes plurielles du travail des acteur –e –s socio – économiques et en particulier les femmes, est partie des résultats auxquels nous avons aboutis lors de notre recherche de Magister sur la production domestique de santé¹. Ces résultats étaient d’une part l’aboutissement d’une étape de recherche et d’autres parts il nous a été possible de cerner les limites intrinsèques de notre approche de la question et d’en percevoir des pistes de recherches.

Ainsi notre problématique s’est développée, comme c’est souvent le cas pour les objets d’étude qui passionnent ceux qui les investissent, dans la double confrontation entre un fait social majeur et sa marginalisation par manque d’intérêt ou par difficulté d’approche. Il s’agissait, pour nous à ce moment de notre réflexion, de montrer que la question du travail des femmes, en Algérie, demeure mal approchée dès lors qu’elle occulte le rôle de ce véritable acteur économique que sont les femmes.

Nous sommes partie du fait qu’envisager le travail des femmes à travers la vision véhiculée par le discours économique dominant constitue, à plus d’un niveau, une approche étroite du rôle des femmes en tant que productrice au double plan économique et social.

Une telle manière d’aborder l’économie constitue un biais fondamental dans l’évaluation économique. Ce qui n’est pas sans effet sur *les choix en matière de politique économique*

¹ Boufenik F. (2000), Les femmes et la production domestique : le cas de la production domestique de santé, Magister en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Université d’Oran, 247 p.

et sociale et des enjeux actuels en rapport avec des questions telles que la fécondité, l'éducation des enfants, l'offre de travail des femmes, les besoins en équipements collectifs (garderies, crèches), le calcul de la pension alimentaire et le partage du patrimoine du couple en cas de divorce, l'attribution de prestations sociales.

Ces questions donnent la mesure d'un tel biais et l'examen de la situation du marché de l'emploi et du travail² (CRASC, 2005) en fournit, par ailleurs, une illustration frappante. En effet, ce discours économique ne nous semblait pas prendre en charge et n'exprimer qu'*une partie du travail relevant de la sphère marchande*, c'est-à-dire l'emploi salarié.

A notre sens, il occultait et excluait ainsi toute autre activité de type marchand, tel que le travail informel marchand, ou non marchand, en l'occurrence la production domestique des femmes dans ses différentes formes

Partant de l'hypothèse que la statistique officielle ne rend pas compte pleinement de la réalité plurielle du travail des femmes, nous nous sommes donné l'objectif de savoir quels sont **les différentes formes, les manifestations et l'ampleur du travail des femmes**.

La reconnaissance économique du travail marchand (formel et informel) et non marchand, des femmes nécessitait, en Algérie, une nouvelle approche sur le plan micro-économique qui repose sur *une méthodologie permettant d'évaluer le travail en général et surtout de percevoir, de rendre compte et de mesurer le travail féminin dans ses manifestations diverses*.

Notre objet était d'évaluer, en volume, le travail non marchand - dont la forme de production domestique de santé. L'évaluation de ce type de production n'était pas aisée à plus d'un titre : sa non reconnaissance sociale, la difficulté de conceptualisation et de méthodologie et, par conséquent, l'analyse économique et ses conséquences sur le plan pratique³.

² BENGHABRIT - REMAOUN, Nouria (s/ dir) : données d'une l'enquête exploratoire : Résultats d'enquête in la revue Rissalat ell Oussra du ministère déléguée de la famille et de la condition féminine, septième numéro 2005.

³ Notre analyse s'est effectuée sur la base des résultats d'une enquête menée par nous à la Clinique Amical Cabral (Oran). Au plan micro-économique, à travers l'acteur-ménage, particulièrement la femme, l'évaluation était illustrée, par **une enquête sur la contribution des femmes en matière de production domestique de santé dans la prise en charge d'une maladie aiguë : les maladies diarrhéiques du nourrisson**.

Pour y arriver, nous avons aborder la compréhension de l'organisation des journées des femmes par le biais de la **méthode du budget-temps**, avant, pendant et après la prise en charge, à domicile, de la maladie diarrhéique de l'enfant, par la Thérapie de Réhydratation Orale (T.R.O.).

Cette méthode reposait sur l'**enquête par questionnaire en trois périodes** : avant, pendant le traitement de l'enfant diarrhéique, et après guérison - c'est-à-dire quand l'emploi du temps des femmes reprend son cours " normal ".

Les activités des femmes, ainsi recensées, ont été classées selon la **méthode de Slazai**, dans une nomenclature en quatre groupes : besoins biologiques, activités marchandes, activités productives non marchandes et activités de loisirs.

Ceci permet de **délimiter les types d'activités exercées par les femmes, les arbitrages qu'elles opèrent et les limites rencontrées en termes de temps**.

Il nous a été ainsi possible d'apprécier, en volume, la production marchande et non marchande des femmes et notamment la production domestique de santé dans le cas d'utilisation de la T.R.O. et, en particulier, de repérer les modifications subies par l'emploi du temps des femmes. Les activités domestiques de santé faites par les femmes, par la prise en charge des soins à domicile ont été, de cette façon, quantifiées. Ce qui a permis d'une part d'évaluer la production non marchande des soins qu'assurer les femmes et d'autre part de mesurer l'efficacité des stratégies de réhydratation orale.

Des résultats forts intéressants sont obtenus. Le temps consacré aux soins montre que la maladie d'un enfant fait varier "les habitudes des femmes" ce qui influe directement sur leurs productions de la manière suivante :

Sur la production marchande :

- La **production marchande sous sa forme salariale**, est devenue nul en ce qui concerne deux des femmes salariées : la femme cadre de la première sous - population et la femme infirmière de la seconde sous - population. Les deux autres femmes travailleuses sont des enseignantes en période de vacances scolaires. Elles ne sont pas obligées de s'absenter du travail pour s'occuper de l'enfant malade.

- La production **marchande sous sa forme informelle**, en d'autres termes une production relevant d'une activité à domicile, rémunérée mais non déclarée, est arrêtée pour la prise en charge de l'enfant diarrhéiques. Elles concernent, parmi les femmes non salariées, la moitié de la première sous - population (sept sur 14 femmes) et presque le cinquième de la seconde sous - population (quatre sur 21 femmes).

- **La production non-marchande ou production domestique :**

Les variations qu'occasionnent la prise en charge d'un enfant diarrhéique sont dues à des **arbitrages** effectués principalement sur :

- la production non - marchande ménagère baisse en passant de 29,7% à 18,9%.
- la production non marchande de santé, quant à elle, augmente de 3,3% à 16 % pour les soins au dispensaire et de 11% à 16,5% à domicile.

Ainsi le temps journalier de la mère durant la maladie de l'enfant se présentent ainsi : la durée de soins, **au dispensaire**, représente 16 % ; **à domicile**, elle est de 16,5 % ; la durée des activités productives non - marchande ménagères, de 29,7 % ; et celle des activités "annexes", de 56 %. Alors que cette durée, à la "guérison", n'en représente que 3,3 % de soins au dispensaire ; 11 % de soins à domicile ; 18,9 % d'activités productives non - marchande ménagères et 48,6 % des activités annexes.

La production marchande salariée et informelle passe de 33,33 % en moyen du temps des femmes en activité marchande à 0 % lors de la prise en charge de l'enfant diarrhéique.

Alors que les travaux ménagers ou production non - marchande ménagères qui sont de 29,7% passe à 18,9% en période de maladie de l'enfant. Dans le même temps la production domestique de santé - soins au

Comme souligné précédemment, les résultats auxquels nous avons abouti n'était qu'un moment du processus de recherche dans lequel nous nous sommes investies depuis plusieurs années. Ce qui signifiait que si cette recherche bouclait une étape avec ses résultats et acquis ; elle soulevait déjà la question inévitable des limites objectives d'ordre à la fois théorique et pratique propre à toute entreprise de ce type.

Ces limites elles-mêmes représentent, à notre sens, non pas un obstacle dans notre pratique scientifique, mais bien au contraire de *nouvelles pistes* à explorer et à défricher en vue d'une nouvelle problématique et d'une nouvelle approche.

La modélisation porte en son sein – faut-il le rappeler – des limites qui lui sont propres puisqu'elle repose sur des hypothèses fortes et limitatives. Ce qui exclue, de ce fait, toute forme de travail ne se pliant pas à la règle générale ou de base. En d'autres termes plus explicites, à notre sens, la modélisation a le même effet que le calcul de la moyenne même pondérée, au delà de quelle pondération, c'est qu'elle cache les différences et réduit une dynamique, un processus ou des variantes à une seule version.

De cela découlent deux interrogations :

- Est-il possible d'approcher le travail tel que décrit précédemment, à travers un modèle, avec une conceptualisation, une méthodologie précise ?

Si le modèle ne permet pas de dévoiler toutes les formes de travail des femmes, il permet encore moins d'observer et de saisir la créativité et la dynamique des femmes par leur travail.

- La question légitime, au sens de l'objectivité et de l'efficacité comme exigence scientifique, qui s'impose est celle de se demander s'il faut reconsidérer l'approche *par* les modèles qui ne peuvent ni circonscrire les « nouvelles identités qui se construisent dans le processus de socialisation par le travail », ni reconnaître « les nouveaux choix identitaires des femmes, leur conception, perception et leur approche du travail ».

Le modèle se veut homogène et par conséquent nécessite une cohérence qui n'est possible que par une seule unité de mesure à savoir, comme c'est le cas dans l'analyse que porte la pensée socio – économique dominante, le concept de salariat. L'approche au

dispensaire et à domicile - représente, donc, 32,50 % en moyen du temps de toutes les femmes qui prennent un enfant diarrhéique en charge. Cette même production représente, 14,3 % en temps ordinaire.

Ce choix explique **un triple impact économique : la modification du processus de production, par la baisse de la production marchande et un transfert de la production non-marchand ménagère vers la production non-marchande de santé, et la perte d'utilité directe.**

sens actuel de la statistique rend le travail des femmes singulier. Son évolution est abordée par la loi des grands nombres. Ce qui fait apparaître l'évolution des activités des femmes comme lente⁴ mais s'inscrit, dans le temps, comme tendance lourde (étude des séries) et pourrait laisser voir malgré les limites évoquées une évolution voir même une dynamique et des perspectives pour le travail des femmes en Algérie.

Par contre les réalités du travail en générale et celui des femmes en particulier sont par nature hétérogènes, à la fois porteuses et révélatrice de mutations sociales profondes. Ces réalités reposent sur une dynamique de construction de nouvelles identités. Ce qui ne peut se faire que par la reconnaissance de la diversité des situations exprimées, par la pluriactivité, des choix identitaires et des stratégies des acteur- e- s.

Ainsi ce qui ressort fondamentalement n'est pas seulement la possibilité de quantifier le travail domestique des femmes mais la mise à nu des activités domestiques comme du *travail riche et complexe* par une révision radicale de la notion de « travail » au sens économique, sociologique, politique et psychologique.

Ce travail n'est nullement singulier sous son unique forme salariale. Il est *pluriel* sous ses formes marchande (salariee ou informelle) et non marchande (domestique ménager, domestique de santé, salariee du service public).

Le salariat, en tant que concept, ne rend plus compte, d'une riche et complexe question du travail marchand et non marchand des femmes en Algérie et encore moins de la plupart des tâches effectuées, le plus souvent par les femmes, au titre du travail domestique dont le travail domestique de santé, activité non marchande. Ce travail est une véritable production qui concoure directement ou indirectement à assurer le bien-être des membres de la famille.

Par ailleurs, cette manière d'aborder l'activité des femmes, offre l'opportunité de pouvoir exploiter les données sur des questions qui relèvent de cette pluralité du travail des femmes/pluriactivité et qui restent à l'ombre notamment la question *des femmes chefs de ménages, femmes entrepreneures*. A cela s'ajoute tout le problème du passage de l'approche statistique en termes de sexe au concept de genre. Cette démarche avenir demande une investigation qualitative (entretiens avec un nombre de ménage). Ce qui permet la nécessaire complémentarité avec des approches de type quantitatif et de mettre

⁴) BOUTALEB K. Et BOUALALI A., (2003), «L'activité féminines en Algérie : Réalités et perspectives», Colloque pluridisciplinaire « Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb. Spécificités, points communs et synergies avec l'Europe », INSEA Rabat, CNRS Paris, MAGE Paris, Université Libre de Bruxelles, Rabat le 11 et 12 avril 2003, p.

la question du travail et ou de la production au carrefour d'une nouvelle approche économique entre l'économie sociale et l'émergence d'une nouvelle discipline à savoir l'économie psychologique et où l'intégration de l'approche genre est devenue un des outils de la réconciliation entre les différentes disciplines des sciences sociales et humaines.

Si l'enquête entreprise en 2000 - 2001 dans le cadre de l'Accord - Programme 99MDU 411, ne nous pas permet d'approfondir la question du travail domestique parce que ne l'ayant pris comme variante de l'informel à saisir dans le champ d'analyse, elle nous a , cependant, donné l'opportunité de pouvoir exploiter les données sur des questions qui relèvent de cette pluralité du travail des femmes, de leur pluriactivité et qui restent à l'ombre notamment la question des femmes chefs de ménages, femmes entrepreneures mais surtout un éclairage en matière l'approche statistique en termes quantitatif et de sexe à une approche par le passage qualitatif au concept de genre.

Ainsi la poursuite de notre processus de recherche nous a donc permis de comprendre qu'au-delà de la recherche de l'évaluation en volume et valeur de la production domestique, il nous fallait trouver le cadre d'analyse qui à la fois valorise et donne de la visibilité aux activités des femmes dans leurs relations socio – économiques à ceux des hommes, dans l'espace et dans le temps et à travers leur territorialité.

La cogitation sur notre cadre d'analyse nous a mis sur une approche qui nous assure ce passage qualitatif par l'appropriation du concept de genre. Cette nouvelle piste de recherche nous a éclairées sur la nécessité méthodologique de repositionner notre champ d'analyse à savoir la production domestique dans le champ de l'économie informelle non marchande.

Notre recherche est partie du constat selon lequel la plupart des tâches effectuées au titre du *travail domestique*, activité non marchande, par un membre, le plus souvent les femmes, concourent directement ou indirectement à assurer le bien-être des membres de la famille.

« Cet état de fait », selon toute vraisemblance, est une de ces évidences du sens commun qui ne suggère point une analyse socio-économique, alors que nous sommes en présence *d'un fait socio – économique* majeur relatif à une population comme celle des femmes.

Et c'est à titre que l'intégration de l'analyse de genre nous semble la plus pertinente pour une analyse, dans la forme et dans le fond, de la production domestique comme une des formes de travail à savoir dans sa variante « non marchande informelle : le travail domestique/production domestique.

Ainsi l'approche genre est l'approche qui **questionne les évidences et par là rompe avec la « naturalité » du féminin et du masculin**. De cette façon le genre introduit une nouvelle problématique de l'égalité aux centres de la pensée des politiques publiques où il est question d'**entrée égalitaire ou réduction des inégalités de genre**.

Alors que l'analyse économique reposant sur l'intégration des femmes aux développements considère que les femmes sont au centre de la problématique du développement puisqu'elles sont marginalisées et exclues et que l'objectif à atteindre en matière d'efficience et d'efficacité passerait par leur intégration au processus de développement existant notamment par la réalisation de projets pour femmes, volets femmes, projets intégrés en vue d'accroître la productivité des femmes et leur capacité d'effectuer les tâches traditionnellement liées à leur rôle.

L'approche genre et développement, quand à elle, est une approche du développement qui ne considère plus les femmes comme étant au centre de la problématique du développement mais c'est plutôt les rapports hommes – femmes qui le sont.

Ainsi le problème qui se pose au développement est celui que posent les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes et qui empêchent un développement équitable et la pleine participation des femmes. De ce point de vue l'objectif serait d'atteindre un développement équitable et durable, où les femmes et les hommes prennent les décisions en toute autonomie et autodétermination. La solution au problème du développement passerait par l'accroissement du pouvoir des plus démunis qui sont en général des femmes et par là la transformation des relations non – égalitaires. Cette approche passe par l'identification et la considération des besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur condition et par là de traiter en même temps des intérêts stratégiques des femmes comme population en rapport d'infériorité du fait de leurs positionnements sur une échelle de pouvoir hiérarchisé du système patriarcat.

Ainsi, l'objet du présent travail repose sur la thèse qui recentre la problématique de la contribution économique des femmes, **comme genre au titre d'agent économique**, notamment dans son volet « production domestique », en Algérie, non pas en tant que fonction sociale du fait de la division naturelle des tâches entre les deux sexes, mais en tant que production réelle complexe dans les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes.

Notre question centrale est, alors, de savoir si les rapports Hommes/Femmes, dans leurs hiérarchies de pouvoir, renseigneraient sur les inégalités économiques et sociales et en particulier nous questionneraient sur le fait que l'intégration des femmes par rapport aux

hommes soit faible dans l'économie marchande formelle ou informelle et imposante dans l'économie informelle non marchande sous sa forme travail domestique/production domestique.

Alors la première étape de notre recherche, avait pour problématique l'invisibilité du travail des femmes et notre hypothèse de travail était « l'incapacité de la statistique officielle comme outil à lui donner de la visibilité et à le réduire à une forme du fait de son approche par le concept central de « salariat » comme unique modèle de production économique » dominant en *milieu urbain*.

Les résultats obtenus et les conclusions que nous avons tirées nous ont permis de formuler, dans le cadre du recentrage de notre problématique et le repositionnement de notre champ d'analyse, nos hypothèses de travail.

Pour fructifier l'évaluation en volume dont nous avons démontré la faisabilité, nous allons, aussi bien *en milieu urbain* qu'*en milieu rural*, avancer deux hypothèses de travail.

Comme les relations de genre sont une construction sociale, hiérarchisées - place des hommes et place des femmes - et évolutives dans le temps - dynamiques et au centre des relations sociales caractérisées par une hiérarchisation des pouvoirs entre les hommes et les femmes - les activités des femmes, telles que nous les avons identifiées par la méthode du budget temps et la classification de Slazaï, peuvent être objet de **deux types de transferts** :

- un **transfert d'activité** dans la relation sociale et hiérarchique de genre c'est-à-dire que des activités faites par les femmes se font, également, par les hommes
- un **transfert⁵ d'un type d'activité à un autre** type d'activité ou *pour le même genre*, en d'autres termes :
- le temps de travail consacré à un groupe d'activités et fait par une femme est transféré vers un autre groupe d'activités pour la même femme.
- le temps de travail consacré à un groupe d'activités fait par une femme est transféré au même groupe d'activités pour un homme

⁵ C'est l'un des résultats auquel nous avons abouti dans la recherche précédente et dans laquelle nous avons émis que l'hypothèse de transfert entre personnes du même genre à savoir entre les femmes puisque notre enquête et notre méthode ne reposait que sur l'observation des femmes.

Il est évident que nous considérons, pour l'utilité de l'approche économique, que toute chose est égale par ailleurs tel que l'efficacité, l'efficience, l'intensité et la charge des activités objets de transferts, la taille de la famille, etc.

L'approche des activités, sous l'angle de ces deux hypothèses, nous conduit à les étudier à travers les comportements des femmes, dans leurs rôles, en relation aux comportements des hommes dans leurs rôles.

Ainsi à travers deux enquêtes nationales⁶, sur les activités des femmes en milieu urbain et rural – avec un accent particulier sur deux wilayatte à savoir la wilaya de Jijel et celle de Tizi ousou - nous identifierons les types d'activités et leurs volumes. Le but recherché est de valider les dynamiques et les tendances que nous avons pu apprécier dans nos enquêtes de terrain précédentes et pour lesquelles nous avons émis une limite d'ordre méthodologique quant à leur généralisation au niveau national.

Par cette démarche nous voulons contribuer à une compréhension de type anthropologie – économique de « attitudes - modèles » de comportement des rôles des femmes et des rôles des hommes.

Au-delà de la simple compréhension des activités, cela nous permettra de cerner à la fois les variables endogènes et/ou exogènes et les paramètres d'une fonction exprimant la production domestique et permettant son évaluation en valeur. Cette compréhension nous permettra d'atteindre un des objectifs de l'objet de notre étude à savoir l'estimation qualitative de la production domestique par la perception, la connaissance et la reconnaissance des paramètres à mettre en œuvre pour l'élaboration⁷ d'une fonction de production non marchande.

Ainsi, après avoir démontré, dans les recherches précédentes, la possible estimation en volume à savoir quantitative de la production domestique, nous mettrons en œuvre l'*ébauche* d'un outil pour son estimation qualitative ; par ce biais nous contribuons à une relecture de la place de l'économie non marchande dans une de ses formes à savoir la production domestique dans l'économie nationale en général et la comptabilité nationale

⁶ L'enquête nationale menée entre janvier et février 2006, pilotée par le CRASC, sous la direction de N.Benghabrit – Remaoun, initiée par le Ministère délégué à la famille.

L'enquête menée par une équipe de consultant –e –s sur laquelle nous nous sommes appuyée pour l'étude des « les activités informelles marchandes et non marchandes en milieu rural – Algérie », au profit de Ministère de L'agriculture et de la Pêche / Chambre Nationale D'agriculture /Projet : FAO/ TCP / ALG/ 6713 (A).Intégration de "la femme rurale" dans le développement, 2008.

⁷ Nous envisageons dans la poursuite de ce processus de recherche, par l'introduction de l'économétrie, l'élaboration d'une fonction de production non marchande à l'échelle micro – économique et son extrapolation au niveau macro – économique.

en particulier. Ce qui ne sera pas sans impact sur la nécessaire estimation monétaire en vue de revaloriser l'économie nationale et ses indicateurs et ses outils d'analyses aussi bien macro- économiques que micro – économiques.

Cette question reste, il est vrai, à l'ordre du jour y compris dans les pays développés mais l'approche est différente dans les pays en développement où cette production non marchande constitue la part la plus importante de la production nationale.

L'estimation monétaire et la prise en considération de cette production non marchande changeraient, pour ces pays en développement, les données statistiques et les résultats en matière d'évaluation de leurs richesses - à commencer par l'estimation du revenu national. Cette investigation, dans cet état d'esprit, s'interroge, par conséquent, sur les catégories, les concepts, les outils et les méthodologies utilisés pour l'approche de la question de l'économie domestique au sens du travail domestique et de l'autoproduction. Ces questionnements visent, en d'autres termes, à renseigner sur les théories - telles que la nouvelle théorie du consommateur, la théorie de l'allocation du temps et la théorie des choix identitaires - et sur les disciplines telles que l'économie du travail, l'économie de la famille et l'économie sociale et tout récemment l'économie de la psychologie⁸ qui sous-tendent, depuis 1970, l'analyse et l'évaluation de l'économie domestique, dans les pays développés et devient plus que nécessaire dans d'autres pays comme c'est le cas de l'Algérie.

Ces analyses permettent-elles de cerner, dans une telle problématique globale, la question de la production des femmes dans ses formes diverses et plurielles ?

Peut-on tenter d'esquisser une telle démarche dans l'état actuel des données disponibles en matière de production, de travail et d'emploi des femmes en Algérie ?

L'option retenue, dans la présente recherche, est de contribuer à éclairer cette problématique à travers la question de la production domestique des femmes. Ceci ne va pas, cependant, sans une mise à nu d'une occultation des différentes formes du travail des femmes par la Statistique officielle et les différentes représentations de l'économie informelle.

Cette option est mise en œuvre dans le cadre d'un intérêt particulier porté à une des formes plurielles de la production des femmes, à savoir la production domestique.

⁸ Daniel Kahneman : « La psychologie peut éclairer l'économie »

Afin d'évaluer le travail non marchand dans sa forme de production domestique, il est nécessaire de bien situer la question dans son contexte et ses contours théoriques et pratiques à savoir :

a) l'objet concerne un agent, un facteur et une fonction « économique » : l'agent est l'acteur – ménage et particulièrement les femmes, le facteur travail et la fonction production non marchande ;

b) l'approche de l'objet fait appel à une approche pluridisciplinaire : Sciences économiques, la Sociologie, l'Anthropologie sociale et culturelle et la psychologie ;

c) *plusieurs disciplines des Sciences économiques : l'Anthropologie économique, l'Economie de Développement, l'Economie Sociale, l'Economie domestique ; l'économie de la psychologie⁹ ou l'économie comportementale.*

d) l'analyse de la production domestique se situe, enfin, au carrefour de deux courants de la théorie économique contemporaine : la nouvelle théorie du consommateur et l'économie domestique

De ce qui précède, découlent :

a) le recours à une approche transversale qui permet l'analyse aussi bien macroéconomique que microéconomique ;

b) *une méthodologie permettant d'évaluer en volume et en valeur le travail en général, et en particulier, le travail des femmes, pas uniquement, dans ses manifestations diverses (dont la production domestique mais son positionnement dans les rapports hiérarchiques de pouvoir entre les hommes et les femmes.*

Une partie des principes utilisés pour l'évaluation monétaire de la production marchande reste valable pour l'évaluation monétaire de la production non marchande ou production domestique. En effet, dans l'optique des fonctions de production des ménages, si le ménage produit un bien ou un service à domicile au lieu de l'acheter, c'est que le coût total de l'activité non marchande – coût du temps compris- est plus faible ou procure une utilité plus forte. Ainsi en valorisant les activités domestiques, on peut utiliser les méthodes mises au point pour les activités marchandes.

Néanmoins le principe de valorisation des activités non marchandes, indépendamment de la manière dont celles – ci sont évaluées, ne permet pas de mesurer tous les effets des paramètres de production sur la consommation. Il fournit simplement une base de comparaison et une méthode, par l'utilisation des fonctions de production qui est bien

⁹ D. Kahneman et A.Tversky, *Econometrica*, vol. 47, 1979.

définie. L'avantage est que la méthode proposée est facilement opérationnelle mais il est évident que ce n'est pas l'ensemble des effets de chaque paramètre qui est mesurable. Il suffit de consulter le catalogue¹⁰, établi par Haveman et Wolfe, des domaines pour lesquels les effets non marchands de l'éducation ont été étudiés, et la qualité des résultats obtenus dans ces études, et de les comparer à l'importance des moyens mis en œuvre (enquêtes, échantillons et méthodes) pour se rendre compte que les mesures sont peu satisfaisantes mais le reste relève – t – il du domaine de l'économie ou /et est – il – mesurable avec des méthodes économétriques ?

C'est une des critiques qui a été faite à Becker G.S., le père fondateur d'une telle approche, de vouloir considérer l'ensemble des comportements comme économique. Mais il ressort de certaines études qu'à la fois il est possible de décrire un tel comportement mais qu'il n'est pas suffisant. C'est d'ailleurs pour répondre à une telle préoccupation que *l'économie de la psychologie*¹¹ ou *l'économie comportementale* à émerger ces dernières années.

c) le recours à une enquête de terrain.

Ainsi cette thèse se présente en trois parties dont chacune comporte deux chapitres et chaque chapitre est à son tour composé de deux sections. Ce qui donne la structure suivante :

Première Partie : L'économie informelle : Approche théorique et un état des lieux en Algérie

Chapitre Premier : L'économie informelle marchande et non marchande: Approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie:

Section Première : Production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échanges

Section Seconde : Problématique de l'économie informelle en Algérie

Chapitre Second : Cadre théorique, approche conceptuelle de la production domestique et un état des lieux en Algérie

Section Première : Cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa dimension « production domestique »

Section Seconde : La production domestique : un état des lieux

¹⁰ Haveman R.H. et Wolfe B.L.: Schooling and economic Well – Being: The role of non – market effects, *Journal of Human Resources* 19 (3), pp 378 – 407, 1984.

¹¹ D. Kahneman et A.Tversky, *Econometrica*, vol. 47, 1979.

Seconde Partie : L'approche genre de l'économie informelle ; approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie.

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

Section première : Evolution historique, conceptuelle : concept de *Mainstreaming de genre* et la division sexuelle du travail

Section deuxième : La théorie du genre

Chapitre quatrième : L'approche genre : problématique et état des lieux en Algérie

Section première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie ?

Section deuxième : L'approche par le genre : apport et état des lieux en Algérie.

Troisième Partie: Intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle :

Etude de cas sur les femmes rurales en Algérie

Chapitre cinquième : Situation et intégration socio économique des femmes en milieu rurale

Section Première: Situation des femmes rurales ; données sociodémographiques et économiques au niveau national.

Section deuxième : L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale

Chapitre Sixième : Intégration du genre à la production domestique, une application à la population des femmes de la wilaya de Jijel et la wilaya de Tizi Ouzou.

Section Seconde : Population femmes rurales et données démographiques de la Wilaya de Jijel et Wilaya de Tizi Ouzi.

Section Première : Présentation de l'échantillon

Section Seconde : Analyse des résultats ; situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales de la wilaya de Jijel.

Section Troisième : Analyse des résultats ; situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales de la wilaya de Tizi Ouzou

Première Partie :

L'économie informelle : Approche théorique et un état des lieux en Algérie

Introduction

Cette première partie de la présente thèse est à la fois l'entrée en matière de notre cadre d'analyse et la pierre angulaire de notre objet d'étude à savoir l'économie non marchande dans sa variante « production domestique ».

Ainsi cette partie sera consacrée à l'approche théorique de l'économie informelle et un état des lieux en Algérie, non pas pour cerner la question dans toutes ses dimensions et même pas sous l'angle d'une approche précise. Cette partie a pour objet de situer l'économie non marchande et en particulier sa forme « production domestique » dans un cadre large auquel elle appartient à savoir l'économie informelle aussi bien marchande que non marchande.

Analyser et étudier l'économie non marchande dans sa version « production domestique » en la situant et la positionnement son cadre globale nous permettra d'avoir une vision à la fois claire, cohérente et dans interdépendance aux autres composantes de l'économie informelle.

Pour atteindre cet objectif, par la présente partie, notre développement se fera en deux chapitres. Le chapitre Premier sera consacré à « L'économie informelle marchande et non marchande: Approche théorique ; problématique et états des lieux en Algérie ». Alors que le chapitre second abordera le « cadre théorique, approche conceptuelle la production domestique et un état des lieux en Algérie »

Chapitre Premier

**L'économie informelle marchande et non marchande: Approche théorique ;
problématique et états des lieux en Algérie :**

Chapitre Premier

L'économie informelle marchande et non marchande: Approche théorique ; problématique et états des lieux en Algérie :

Introduction :

Toute analyse effectuée dans le domaine de la production quelle soit marchande ou non marchande, afin d'être valide, implique une évaluation économique. Ce type d'évaluation est, en effet, un outil d'aide à la décision afin d'éclairer et d'orienter les stratégies, les politiques et les programmes nationaux, dans les domaines¹² socio – économiques et politiques.

Le bien – fondé d'une approche économique pour l'évaluation de la production marchande et non marchande des agents économiques et plus exactement, à notre sens, des acteurs et actrices économiques devient de plus en plus évidente et recherchée, tout particulièrement en matière d'économie informelle car elle peut être à la fois une alternative ou une contrainte à l'économie formelle ou officielle.

Ainsi dans cet esprit ce premier chapitre vise à « mettre l'accent sur les formes cachées de la production et de l'échange qui échappent à la mesure si non à l'analyse de l'économiste. ¹³»

Pour y parvenir la section première aura pour objet de délimiter la place de l'informelle en matière de la production marchande et non marchande, d'identifier son contenu et d'en proposer des définitions. En d'autres termes, cette section tentera de formuler une proposition de typologie de mode de production et d'échanges, non pas à travers une observation et une estimation en volume et en valeurs de l'économie informelle car cela sera plus que prétentieux même dans le cadre d'un travail de thèse. A cela s'ajoute le fait que aspect n'est pas dans l'objectif de notre thèse.

La démarche proposée, et qui correspond à une des attentes d'une thèse, est de donner un contour à l'économie informelle en termes de production marchande et non marchande, à

¹² Cf. notre article « Les activités génératrices de revenu : L'accès des femmes aux ressources économiques en Algérie » in Colloque international : Les femmes africaines à l'épreuve du développement 19 – 20 juillet 2009 EI– AURASSI Hôtel – Alger, CRASC, encours de publication, En matière de lutte contre la pauvreté et par là aux respects des Etats quant à leurs engagements en matière d'objectifs du millénaire pour le développement - OMD, à titre d'exemple.

¹³ Adair P. « L'économie informelle – Figures et discours », Editions Antropos, Paris, p 9.

travers la littérature sur la question en Algérie. Il ne s'agit nullement d'une synthèse bibliographique sur la problématique de l'économie informelle mais d'une lecture – analyse cryptée en vue de dégager une représentation, une image ou une coupe instantanée de l'économie informelle telle que cela ressort de la production scientifique relevant de la discipline des sciences économiques.

Pour des raisons méthodologiques, nous avons retenu, ici, que les auteur –e –s qui ont abordé – e-s la question de l'économie informelle en Algérie entre 1960 et 2010, dans le domaine des sciences sociales et en particulier la science économique. Ce qui couvre, sur une zone géographique qu'est l'Algérie, une période d'un demi-siècle.

Ainsi ce chapitre se subdivisera en deux sections.

- La section première abordera la question de la « production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échange ».

D'abord il sera question de la définition *de l'économie informelle dans sa dimension réduite* à savoir le “ Secteur Informel. Puis une typologie des activités dans ce même secteur sera proposée aux lecteurs.

- La seconde section, quant à elle, s'intéresse à la « problématique de l'économie informelle en Algérie », aussi en matière de l'émergence d'un objet de recherche qu'à l'objet de recherche en soi. Ainsi il sera question du travail informel en Algérie notamment les formes du travail non marchand des femmes. Les conclusions sur les formes plurielles du travail des femmes nous conduiront à en percevoir les limites théoriques et méthodologiques de notre objet de recherche.

Section Première :

Production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échanges

Section Première :

Production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échanges

L'économie de développement est née de la reconnaissance du caractère spécifique du fonctionnement des économies des pays en développements. Les caractéristiques du développement et leurs interactions réciproques ressortent, dans l'analyse du contexte, de nombreux facteurs - culturelles, sociaux, politiques - incontournables dans l'élaboration des politiques économiques et sociales.

A cet égard les enjeux et les mécanismes de la politique économique ne sauraient être transposés des pays développés vers les pays en développement. Les problèmes spécifiques/propres aux pays en développement ne permettront pas aux instruments classiques tels que les multiplicateurs budgétaires ou monétaires d'être pleinement efficace.

Dans ce contexte et dans une perspective d'analyse économique, l'investissement ne peut être traité dans la fameuse condition d'égalité entre l'épargne et l'investissement. Il est souvent privilégié et prendra une autre signification, l'accumulation du capital étant généralement au centre à la fois de la théorie de la croissance et des politiques de développement :

“ L'ajustement épargne investissement ne peut être considéré comme un problème d'ordre conjoncturel. Il est à la fois conjoncturel et structurel, seule la contrepartie investissement ouvrant la perspective au développement, et seul un bon ajustement des structures évitant le processus de l'épargne forcée, ce qui (...) altère le processus de la croissance. ”¹⁴

Le rôle du facteur travail n'est cependant pas négligé. Par ailleurs, les processus d'allocation du travail, les relations générales entre système productif et système éducatif posent dans les pays en développement des questions spécifiques par rapport aux pays développés. Ceci semble conférer un statut particulier au fonctionnement du marché du travail dans les pays en développement.

¹⁴) GREFFE X., *Principes de politique économique*, Universités Francophones, U.R.E.F., Economica / AUPELF, Paris, 1989, p.244.

L'approche de l'économie informelle, dans ce cadre d'analyse, et à une moindre échelle le secteur informel, se fait à travers la confrontation de deux thèses¹⁵.

L'une interventionniste qui considère ce secteur par les pratiques qui le caractérisent comme un manque à gagner dont la principale conséquence est une sous évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB).

L'autre thèse dite libérale considère ce secteur comme créateur de richesse et d'emploi par le fait de sa souplesse et la capacité des acteurs de l'informel en des prises d'initiatives et cela en comparaisant avec les pratiques, les procédures et la bureaucratie des organismes gouvernementaux et en particulier l'administration chargée de la fiscalité, parafiscalité et de la protection sociale.

Quelque soit la thèse dans laquelle peut s'inscrire une réflexion sur la question de l'économie informelle, la pensée scientifique est presque unanime sur le constat que ce secteur est un des faits majeurs des deux dernières décennies, voir trois du vingtième siècle et la première décennie du vingt et unième siècle.

Alors que la théorie dualiste était dominante dans l'analyse économique de ce secteur, l'idée de la complémentarité entre le secteur formel et le secteur informel dans l'approche de l'économie trouve un terrain de plus en plus favorable.

Les approches, les analyses et les débats, sur cette même question, en Algérie n'échappent pas à cette tendance lourde de l'approche de ce « phénomène » économique.

Si l'économie formelle est monétaire et qu'elle est définie comme le système d'allocation de ressources rares pour la production et l'échange sous formes de biens et de services, il n'en demeure pas moins qu'elle soit soumise à une régulation assurée conjointement par l'Etat et le marché par l'usage de la monnaie.

Par ailleurs l'économie d'un pays, dans son ensemble, et particulièrement en milieu urbain, obéit à la régulation capitaliste, et par là illustre le paradigme de l'économie formelle, cette même régulation, dans bien des pays peut être objet à des résistances qui

¹⁵ ADAIR P. : Production et financement du secteur informel urbain en Algérie, enjeux et méthodes, Economie et Management, n°1, mars 2002, Actes du colloque « L'économie informelle en Algérie », 14 – 15 novembre 2000, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, p2.

perdurent, et où l'apparition d'un secteur informel engendré d'une distorsion du développement du mode de production et d'échanges qui ne se suffisent plus à la régulation par les seuls mécanismes de l'Etat et du marché.

I-. La définition de l'économie informelle dans sa dimension réduite " Secteur Informel

Au sens large du terme et sur le plan macro-économique, les activités informelles recouvrent l'ensemble des biens et services que ces activités soient marchandes ou non marchandes dans la sphère de la production ou de l'échange.

Au sens strict du terme il est important de distinguer entre les biens et services marchands non déclarés des biens et services non marchands. *Et c'est cet aspect non-marchand dont sa dimension travail domestique/production domestique qui est dans notre propos dans la présente thèse.*

Du point de vue empirique, les préoccupations, autour de l'informel, sont soit comment circonscrire et ou mesurer l'économie informelle et de manière plus réduite le secteur ou le travail informel. Du point de vue analytique, cette question repose sur l'hypothèse forte que les activités informelles relèvent de l'analyse économique et se préoccuperait des facteurs explicatifs pertinents entre le dualisme ou la complémentarité avec l'économie formelle. Alors que du point de vue pragmatique, il est question de réglementer, accompagner vers la légalisation ou de laisser faire.

Ces trois niveaux de préoccupations expliqueraient, de façon dominante, l'intérêt de la réflexion sur ce champ d'analyse en l'occurrence « la production domestique ».

Le concept du secteur informel/travail informel est né avec la mise en place du " Programme Mondial sur l'Emploi " au début des années 1970. A l'instigation du Bureau International du Travail (B.I.T.) plusieurs études ont succédé la première étude réalisée au Kenya en 1970¹⁶ et où l'analyse s'est plutôt concentrée sur la notion d'emploi informel.

Le secteur informel se définissait, alors comme un ensemble d'activités marginales, où parfois l'informalité était équivalente à l'illégalité parce qu'elle ne respectait pas la réglementation officielle.

¹⁶) Cf. Rapport en annexe de la Revue STATISTIQUES, n° 4, O.N.S., Alger, juillet-septembre 1984.

Victor Tokman¹⁷ souligne l'accord méthodologique sur “ les modes de production comme unité d'analyse ” et relève un consensus généralisé en ce qui concerne l'hétérogénéité de ce secteur.

Les activités dites informelles ont été, trop longtemps, négligées, méprisées, en marge des normes légales ou dans la plus totale illégalité, avec des moyens généralement limités. Elles offrent une vaste gamme de biens et de services, de l'emploi pour des populations urbaines à faible pouvoir¹⁸ d'achats, un marché noir des devises, etc.

Dans les pays en développement, ces activités fournissent globalement de 20 à 30 % des emplois urbains. Elles représentent de nombreuses analogies avec les petits métiers et activités de service ou artisanales développés en Europe occidentale au XVIIIe siècle et début du XIXe siècle.¹⁹

Toutes ces pratiques correspondent à une vaste catégorie d'activités que certains qualifient d'activités informelles, spontanées ou instables, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Ce n'est pas fortuit que l'I.N.S.E.E., en 1986, fait une estimation du travail informel. La loi française du 27/01/1987 prévoit une définition. Depuis quelques années, également, l'Office Statistique des Communautés Européennes (EUROSTAT) se charge de quantifier “ l'économie au noir ”.²⁰

¹⁷) Tokman V. est le chercheur qui a joué un rôle inestimable en matière de promotion et de réalisation d'études sur le secteur informel. Voir son article : “ El sector informal : quince anos después ”, in *El Trimestre Económico*, n° 215, julio 1987, Texte en Espagnol, cité par B. LAUTIER : “ La girafe et la licorne: du secteur informel au système d'emploi (en Amérique Latine), in *Actes du colloque : L'économie sociale dans les pays en développement*, Caen, 28-29 septembre 1989, pp. 532-545.

¹⁸) Jusqu'aux années 1990, les biens et services offerts, par ce dit secteur en Algérie, bénéficiaient plutôt à une population à fort revenu.

¹⁹) SERVET J.M. : “ Activités informelles et proto-capitalismes : raisons et limites d'une comparaison ”, in *Actes du colloque : L'économie sociale dans les pays en développement*, Caen, 28 - 29 septembre 1989, pp. 549-563.

²⁰) LAKJAA A., *Le travailleur informel : figure sociale à géométrie variable, le travail à domicile*, Editions CRASC, mars 1996, p. 8.

Dans ce contexte, la 14^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail qui s'est tenue à Genève du 28 / 10 au 06 / 11 1987, a donné une grande importance, au secteur informel, dans son ordre du jour. Elle est même arrivée à avoir le consensus pour une définition de ce secteur et l'inscrire comme une des priorités de "l'Organisation Internationale du Travail" (O.I.T.) pour le plan à moyen terme 1990-1995²¹.

Bien que la définition du Bureau International du Travail paraisse imprécise, cependant elle sert de repère aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Cette définition n'est pas rigide et le B.I.T. laisse libre appréciation en ce qui concerne les critères à chaque pays intéressé par l'étude de l'emploi et le secteur informel.

Le B.I.T. considère le secteur informel comme un ensemble "d'unités produisant des biens ou des services en vue de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à une petite échelle avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteur de production. Les relations de l'emploi sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, le lien de parenté ou les relations personnelles et sociales."²²

La 14^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail a défini le secteur informel comme l'ensemble des "petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées, typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui y participent ; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et le salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions du travail, elles sont dissimulées"²³.

²¹⁾ Lakjaa A. : *op. Cit.* p. 9.

²²⁾ Séminaire sur l'emploi et le secteur non structuré, Rabat 10-17 octobre 1984 et le séminaire sur l'économie non enregistrée Buenos - Aires, 1-3 juillet 1986, J. Charmes. Les deux séminaires cités dans Collection *Statistiques*, "L'emploi et le secteur informel : quelques remarques méthodologiques", pp. 63-66, n° 21, Situation de l'emploi - 1987, Alger, décembre 1989.

²³⁾ R. KLATZMANN, *Le travail noir*, "Que sais-je ? ", n° 2013, P.U.F., 1989, cité par Lakjaa A., *op. cit.*, p. 7.

Le travail informel est officiellement reconnu par l'OIT depuis le début des années 70. Le secteur informel est vu comme potentiellement vivant, flexible et dynamique, offrant de réelles opportunités, tout en étant quelque peu en marge de l'économie²⁴.

La 15^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail de 1993 visait à proposer une définition statistique – opérationnelle - d'un phénomène largement discuté par la littérature économique et supposé représenter une part importante et croissante de l'emploi dans les pays en développement.

Les résultats des réflexions antérieures de la Conférence (BIT, 1993a et b) rappelle que le secteur informel se caractérise d'une façon générale « comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme»²⁵.

L'adoption de la nouvelle définition en 1993 ne mit pas fin pour autant aux discussions antérieures et nombreux restaient les économistes qui continuaient à employer le terme d'informel en l'appliquant aux emplois plutôt qu'aux unités de production, en référence à la qualité de ces emplois non protégés, précaires. Ces débats rejoignaient ceux de la Conférence Internationale du Travail qui, en 1998, avait adopté la Charte sur les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (BIT, 1998) et avait formulé en 1999 le concept de « travail décent » (BIT, 1999) bientôt mis en rapport avec l'économie informelle (BIT, 2002)²⁶.

²⁴ Ibid.

²⁵ Jacques Charmes, Secteur informel, emploi informel, économie non observée: méthodes de mesure et d'estimation appliquées aux économies en transition. L'exemple de la Moldavie. Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement. C3ED UMR IRD/UVSQ. Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines

²⁶ Op cit.

La Conférence Internationale du Travail de Juin 2002 dont l'un des thèmes a été l'économie informelle (BIT, 2002) a débouché sur la nécessité d'une re-conceptualisation du travail et marque une étape décisive dans l'évolution des conceptions du travail. Ce sera à la 17^{ème} CIST de Novembre 2003 qu'il reviendra de traduire ces réflexions en concepts opérationnels pour la collecte et la mesure²⁷.

A l'heure actuelle, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement, l'absence de contrat ou l'absence de protection sociale (emplois non protégés), le secteur informel (défini par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne) étant considéré comme une de ses composantes²⁸.

²⁷ Op cit.

²⁸ Op cit.

II) – Une typologie des activités dans le secteur informel :

Ce qui permettra l'approche des activités informelles, c'est le fait de les aborder, pas seulement en temps de travail mais comme une des formes de redistribution des revenus. Les activités informelles ne sont plus abordées comme le résultat du chômage mais comme des activités sous rémunérées.

A partir de deux définitions précédentes d'organismes internationaux²⁹, il en ressort deux³⁰ approches de l'activité informelle³¹ :

- * La première considère les activités non officielles comme un ensemble d'activités à faible productivité et revenu pour des populations pauvres, non qualifiée, sous employée ou en chômage déguisé³².
- * La seconde approche est celle de l'approche " entreprise " ou établissement et correspond à des activités d'organisation ou gestion traditionnelle et ou non déclarées au fisc.

²⁹ Définition précédente de la présente section.

³⁰ Les deux approches dont il est question vont sous – tendre et influencer les approches faites en Algérie sur l'économie informelle comme nous le verrons plus loin.

³¹) Une autre lecture est faite par d'autres auteurs. Cf. entre autres :

- BOUNOUA C. : " Une lecture critique du secteur informel dans les pays du Tiers-monde. ", in les *Cahiers du CREAD*, Alger, n° 30 - 2e trimestre 1992, pp. 91-107.

- MARHOUM Réda : *Contribution à l'étude de l'économie non officielle - Relations avec le système économique. Cas de la branche Textile - Habillement - Algérie*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. GABILLARD, Faculté des Sciences Economiques, Université Poitiers, 410 p (+ annexes), mai 1989.

- MADANI Mohamed : *Formation et développement du semi-prolétariat algérien (1830 -1980)*, Paris I, thèse de Doctorat de 3^e cycle, Sociologie, 1983, 520 p.

³²) Bien que la prise de conscience officielle de l'importance ou et conséquence des activités informelles en Algérie ne date que des années 1980, il faut tout de même rappeler que la communauté universitaire s'y est penché bien avant. Citons à titre d'exemple, puisque nous n'avons pas fait une recherche systématique, deux thèses.

Cf. Bernard CHANTAL, *Le chômage déguisé - Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne*, thèse de Doctorat d'État, Sciences Economiques, Paris I, 1975.

MADANI Mohamed, thèse citée.

Le croisement des deux définitions ci dessus et de critères liés au mode de régulation et aux cadres institutionnels et à la nature même de l'opération économique permet d'établir une typologie qui repose sur des procédés de production que l'on pourrait qualifier de « procès de production institutionnalisés³³ ».

C'est à ce titre là que nous étions tenté d'intituler cette sous section « **Une typologie copie conforme à celle l'économie officielle** ».

Ainsi la définition de l'Office Statistique des Communautés Européennes (EUROSTAT) permet de circonscrire, à notre sens, un grand pont de l'économie informelle marchande sous l'appellation « économie au noir ». Cette dimension couvre une variante de cette économie aussi bien dans sa forme « travail au noir » - comme activité rémunérée non déclarée et échappant aux règles de la législation du travail, de la fiscalité et la parafiscalité – que dans sa autre forme comme « économie sans facture » des travailleurs indépendants, libéraux et criminels.

Cette dimension de l'informel dit marchand se caractérise par les facteurs de production ou in put – matières premières et fournitures, travail ou capital- provenant de l'économie formelle de manière légale ou illégale et dans les out s pouts – biens et services – s'échangent monétairement.

Le second procédé de production informelle est l'autoproduction et la production domestique. Il se caractérise par un ensemble d'activités produites par un membre de la famille – ménage, dont la consommation finale vise le bien être de la famille sans échange marchand au sens de la contre partie monétaire ou autre. **C'est ce champ d'analyse qui se trouve au centre de notre réflexion.**

Ainsi l'autoproduction et la production domestique est toute dimension occultée, non visible, échappant à l'évaluation classique de l'économie, est une variante de l'économie informelle non marchande. Elle se caractérise par des in put obtenus en contre partie monétaire ou non monétaire, en totalité ou en partie que ce soit les matières premières et fournitures, travail ou capital mais dont les out put sous formes de biens et services sont destinés à la consommation finale des membres de la famille sans contre partie monétaires ou autre forme correspondante.

³³ Cf. Adair P. « L'économie informelle – Figures et discours », Editions Antropos, Paris, PP 19 -34

Conclusion :

La présente section nous a permis de tracer les contours de l'économie informelle, aussi bien, du point de vue conceptuel que méthodologique, de manière très succincte, au moins du point de vue de la définition et la typologie de l'économie informelle dans sa dimension réduite « le secteur informelle ». Ce qui a permis par ailleurs, déjà, de poser le doigt sur la perception d'une occultation d'un pont non négligeable de l'économie informelle à savoir le non marchand et en particulier une de ses versions « la production domestique »

Section Seconde : Problématique de l'économie informelle en Algérie :

Section Seconde : Problématique de l'économie informelle en Algérie :

Introduction

Cette section a pour objet la question de l'informel, dans ses différentes modalités et formes de réalisation, au plan des approches qui ont été faites en Algérie.

Il s'agit pour nous, sans prétention aucune, de restituer le sens qu'impliquent les approches (au pluriel) mises en œuvre dans le traitement d'une question complexe recouvrant des réalités mouvantes, hétérogènes et plurielles, autour d'un sujet controversé de la littérature des sciences sociales.

Il s'agit, en particulier, d'entamer un travail rentrant dans le cadre d'un effort de synthèse, à réaliser progressivement – le problème des sources, du recueil des données, et de la question de l'accumulation étant prise en considération – faisant le point des thèmes traités ou occultés - et des disciplines sociales concernées.

I) L'émergence d'un objet³⁴ : L'économie informelle entre le marchand et le non marchand.

La présente investigation bibliographique constitue une étape dans notre travail de thèse. Elle a pour objectif d'établir un état des lieux de la production scientifique portant sur la question de l'économie informelle non marchande en Algérie.

La base de lecture visée s'inscrit dans le cadre de notre problématique en vue d'un cadrage globale de notre champ d'investigation qui lui *se circonscrit* à une des formes plurielles de l'économie informelle à savoir *l'économie informelle non marchande ou l'économie domestique*.

³⁴ Cette section est une version actualisée par nos soins à la version publiée en 2002

Cf. Fatma BOUFENIK et Abdelkrim ELAIDI : « L'informel en Algérie : Quelle approche », in Economie et Management, n°1, mars 2002, Actes du colloque « L'économie informelle en Algérie », 14 – 15 novembre 2000, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, pp 52 – 68.

L'investigation bibliographique s'interroge, dans cette section, sur les catégories et les concepts, les outils et les méthodologies utilisés pour l'approche d'une telle problématique, en prenant en considération les périodes en question.

Ces questionnements visent, en d'autres termes, à renseigner sur les théories³⁵ et les disciplines sous – tendant les analyses produites à propos de l'informel en Algérie depuis les années quatre vingt en particulier.

Certains chercheurs et spécialistes de l'économie informelle considèrent que la genèse de ce secteur remonte à la fin de la période coloniale³⁶ et le début de l'indépendance. Cependant l'état de la pensée scientifique ne permettait pas sa conceptualisation et son approche dans le même éclairage et la même optique. Par ailleurs, ces même auteurs reconnaissent que les premiers travaux sur la question ne date que de la fin des années quatre vingt.

A notre sens, même si l'économie informelle, dans sa dimension marchande, ne semble avoir été une *préoccupation* économique et sociale qu'à la fin de la période coloniale et une question soumise à la réflexion et l'étude qu'avec la crise causée, de façon particulière, par le choc pétrolier, ce champ d'analyse remonte à une époque antérieure.

Ainsi Musette Saib et Hammouda Nacer Eddine considèrent³⁷ qu'«une approche algérienne de l'informel est en construction, quelques éléments de diagnostic ont été élaborés. Cette saisie partielle n'a pu permettre qu'un traitement approximatif du phénomène ».

³⁵ BOUNOUA C., « Une lecture critique du secteur informel dans les pays du Tiers monde », in les Cahiers du CREAD, Alger, n°30 – 2^e trimestre 1992, pp 91 – 107.

³⁶ André Prenant parle d' « un informelle de la misère » et consacre l'essentiel de son article à la problématique de « l'informel colonial à l'informel d'aujourd'hui ». Cf. l'informel aujourd'hui en Algérie : forme de transition ou mode d'intégration spécifique à la hiérarchie imposée par la mondialisation, in Economie et Management, n°1, mars 2002, Actes du colloque « L'économie informelle en Algérie », 14 – 15 novembre 2000, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, pp 123 - 144.

³⁷ Musette Saib et Hammouda Nacer Eddine, La mesure de l'emploi informel en Algérie, in L'économie informelle en Algérie, Revue Economie et Management n°1, mars 2002, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, p. 33.

Ces questionnements ne sont pas sans rapport avec les recherches que nous avons menées dans le passé ou en cours de réalisation³⁸

Ainsi, nous avons pu recenser soixante dix références, toutes disponibles, à Oran, dans les institutions de documentation et de recherche comme le Centre de Documentation Economique et Sociale (CDES), le Centre de Recherche et de Documentation et Information en Sciences Sociales et Humaines (CRDISSH), la bibliothèque centrale de l'Université d'Oran, le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).

De nombreux travaux consacrés aux différents aspects de la question de l'informel en Algérie se sont développés durant au moins une trentaine d'années³⁹ - depuis les années 80 et 2010 (ONS).

³⁸ Cf. :

- Accord Programme 99MDU 411 : « Economie informelle en Algérie », animé conjointement par Philippe Adair, Université Paris XII, Val de Marne, Faculté des Sciences Economiques, et Chaïb Bounoua, Université de Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences Commerciales, 1999-2002.

- Boufenik F., « Les femmes et le production domestique : cas de la production domestique de santé », Magister en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et des Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2000, 247 p.

BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, « Les mères, production domestique de la santé et la question de l'évaluation économique », **Actes de l'Ateliers " Femmes et développement "**, Alger, 18-21 octobre 1994, éd. C.R.A.S.C., pp. 281-289.

BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, « **La thérapie de réhydratation orale - Stratégie nationale et production domestique en Algérie : une analyse économique** », Mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Economie et Gestion du Système de Santé, sous la direction du Professeur Madame M.Fardeau, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, Laboratoire d'Economie Sociale, octobre 1992, 147 p. (+ annexes).

³⁹-cf.

CHANTAL B., *Le chômage déguisé - Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne*, thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, Paris I, 1975.

- MADANI Mohamed, « Le secteur informel : éléments méthodologiques pour une construction de l'objet d'étude », « *Statistiques* » n° 4, pp. 13-18.

- MADANI Mohamed, *Formation et développement du semi-prolétariat algérien (1830-1980)*, Paris I, 1983, 520 p.

Ces travaux sont principalement le fait d'économistes, de sociologues, de géographes et de démographes. Ils se présentent sous différentes formes (ouvrages, thèses, études, rapports d'experts, articles, etc.)

Ces analyses sont plutôt des analyses socio – économiques et démographiques. Certaines de ces productions – comme les thèses, mémoires et rapports – sont généralement à diffusion limitée, et difficilement accessibles. Les rapports d'experts et les thèses, relèvent, souvent, d'une circulation informative informelle en l'absence d'une utilisation de bases de données informatisées ou en ligne par les opérateurs et les utilisateurs.

Ainsi les sources d'informations bien que diverses restent soumises à une certaine subjectivité puisqu'on ne dispose souvent que de sources indirectes, peu exhaustives et incomplètes. Les seules sources directes sont les données d'enquêtes de l'ONS comme l'enquête « Main d'Œuvre et Démographie – MOD » ; l'enquête « Emplois et Revenus – EER » et l'enquête « Activité Emploi et Chômage – AEC »

Les données statistiques et les études de l'ONS ne sont pas, pour la plus part, publiées ou lorsqu'elles le sont leurs méthodes d'approches ne sont pas explicites ou sont considérées comme confidentielles en plus du fait que leurs publications se font avec beaucoup de retard.

Par ailleurs les enquêtes relatives aux entreprises soulèvent au moins deux biais : le premier lié au fait que l'entreprise privée n'est pas couverte par ce type d'enquête et que les activités non salariées sont soit marginalisées, soit risquent une double comptabilisation – Ménage et entreprise.

La question de l'informel en Algérie est relativement présente dans la littérature scientifique en question. Elle concerne un large champ d'études - économie informelle, secteur informel - mais aussi de domaines précis comme l'emploi informel, le travail informel, les activités informelles et rarement des aspects pointueux tel que le travail à domicile, le travail domestique ou ménager, le marché informel, ou à travers des catégories sociales telles que les travailleurs informels, l'emploi précaire des jeunes, les travailleuses à domicile, etc.

- MARHOUM Réda, *Contribution à l'étude de l'économie non officielle - Relations avec le système économique. Cas de la branche Textile-Habillement - Algérie*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. GABILLARD, Faculté des Sciences Economiques, Université Poitiers, 410 p (+ annexes), mai 1989.

La production scientifique sur cette thématique demeure relativement faible, comparativement à l'abondance et à la prolifération, au niveau international, de travaux de recherche, études, enquêtes, et rapports consacrés à un tel thème depuis que le concept de secteur informel a émergé avec la mise en place du « Programme Mondial pour l'Emploi » au début des années 1970.

La thématique de l'informel demeure peu exploitée en Algérie en comparaison avec les autres pays du Maghreb⁴⁰ et de l'Afrique en particulier. Les observations disponibles mais partielles sont le produit des écrits universitaires.

Ce n'est qu'en 1999 qu'une équipe de chercheurs a mené une enquête représentative dans le cadre d'un accord⁴¹ Programme sur l'économie informelle en Algérie. Une autre enquête de même envergure, a été diligentée par le CREAD⁴²

A regarder de près, nous constatons que toutes les approches se situent par rapport à une norme à savoir la norme officielle

⁴⁰ Cf. BERNARD Chantal (dir.), Nouvelles logiques marchandes au Maghreb : L'informel dans les années 80, CNRS, IREMAM, Paris, 1.991, 264 p.

⁴¹ Accord Programme 99MDU 411 : « Economie informelle en Algérie », animé conjointement par Philippe Adair, Université Paris XII, Val de Marne, Faculté des Sciences Economiques, et Chaib Bounoua, Université de Tlemcen, Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et des Sciences Commerciales, 1999-2002.

⁴²

Sémantique informelle

Par la négative	Par la marge	Par rapport à la norme juridique
Non officiel	Souterrain	Illicite
Non structuré	Parallèle	Illégal
Non comptabilisé	Noir	Frauduleux
Non déclaré	Clandestin	Délictueux
...	Occulte	Criminels
	Caché	
	Dissimulé	
	Invisible	

Si sur le plan de la sémantique nous avons repérer aux moins les trois extensions précédentes, sur le plan de la forme nous avons identifié, dans la littérature, deux formes l'informel non marchand et l'informel marchand et qui est le plus dominant dans les analyses et les approches de cette thématique.

Les auteurs de l'informel marchand ne semblent avoir le même intérêt ou plus exactement ne s'intéressent pas au même champ d'analyse.

Ainsi HENNI A⁴³. par l'informel marchand entend l'économie informelle et développe une approche de l'informelle comme une sorte de contre norme tout en récusant l'approche s'inscrivant dans le sillage des définitions officielles.

⁴³ Les écrits du Professeur HENNI A. peuvent, à eux seuls, constituer un corpus pour l'étude de l'émergence de l'informel comme objet d'étude.

Alors KELKOUL M. s'oriente vers le secteur informel et l'emploi informel et LAKJAA A. parle de l'emploi informel.

Selon le corpus⁴⁴ auquel nous sommes arrivées, il nous a été possible d'avancer certains constats. Ainsi, en tenant compte le recoupement des multiples thématiques, nous obtenons un ordre d'intérêt.

La première place revient aux études sur le travail entre la notion de travail informel et celle de travail au noir. Le second rang revient aux approches de l'économie parallèle, l'économie non officielle et l'économie clandestine et en troisième position les approches en termes de secteur informel, de trabendo. Ce dernier point renvoie souvent au commerce illégal ou illicite et pose la question du marché et de sa structure.

La thématique de l'informel marchand est également abordée directement ou indirectement à travers le prisme de la question⁴⁵ de l'emploi et du chômage, du salariat et des caractéristiques de la main d'œuvre et de sa mobilité – flexibilité. Dans le même sens quelques cas d'approche de la législation du travail est à souligner notamment en matière de l'information, de l'orientation et de la formation professionnelle.

Des enquêtes de terrain portent sur les villes comme Oran, Arzew, Sidi Bel Abbes , Constantine et des quartiers comme Médina – Jadida à Oran, Sidi Djilali à Sidi Bel Abbes, Le Rocher à Constantine, etc.

Par ailleurs des analyses mettent l'accent sur les acteur – e – s sociaux, individuels ou collectifs comme les jeunes, les femmes, les travailleurs et travailleuses, la famille, etc.

Une nette tendance s'oriente vers la dimension démographique de la question de l'informel. Ces approches prennent le plus souvent une orientation théorique partant du traitement de données statistiques au moment même où une certaine critique – voire une certaine méfiance vis-à-vis de ces sources est exprimée.

La thématique de l'économie informelle non marchande, avec ente autre sa dimension domestique/ménagère reste marginale⁴⁶.

⁴⁴ Cf. à notre bibliographie.

⁴⁵ La notion du chômage déguisé par exemple.

⁴⁶ L'état des lieux et notamment en matière de recherche bibliographique sera abordé, de façon détaillée, dans une des sections du chapitre suivant de la présente partie de cette thèse.

II) Le travail informel en Algérie : L'émergence d'une réalité

La notion de travail informel a fait son apparition en termes de visibilité en Algérie au début de la crise économique avec la chute du prix du pétrole. Le discours officiel présente l'émergence de cette forme d'activité comme une des conséquences de la détérioration du marché de l'emploi comme une des conséquences de la crise économique.

Même si la notion de travail informel reste difficile à cerner, il n'en demeure pas moins de dire que les activités informelles ont existé avant la crise. Cependant, d'une part, cette notion n'était pas répondeuse parce qu'elle ne constitue pas un sujet d'actualité, et du moins pas encore comme objet de recherche. D'autre part, du point de vue officiel, y faire référence pouvait être perçu comme la reconnaissance et l'indicateur du dysfonctionnement du secteur officiel.

Ce n'est qu'avec les Enquêtes Main-d'œuvre Démographique de l'O.N.S. de 1991 et 1992 que l'on commence réellement à délimiter les catégories composant l'emploi informel.

Selon ces enquêtes, et comme les orientations du B.I.T. donnent la possibilité, à chaque pays, de trouver ses propres critères et mécanismes d'identification des activités dans le secteur informel, ces catégories sont donc:

- * les personnes se déclarant en chômage mais reconnaissant avoir effectué des travaux rémunérés durant la semaine de référence.
- * les travailleurs à domicile.
- * les aides familiaux.
- * les femmes au foyer inactives, non occupées et non en chômage, déclarant avoir effectué des travaux rémunérés.
- * les occupés dans les entreprises se disant non assurés.
- * autres inactifs ayant exercé des travaux d'appoint.

Ces critères montrent que la mesure du volume de l'emploi dans le secteur informel s'effectue sur la base des enquêtes auprès des ménages et des enquêtes auprès des entreprises. Ce qui rejoint les deux définitions retenues dans la précédente section du présent chapitre

Les deux approches de l'emploi (ménages-entreprises), donnent la possibilité de comparer des effectifs par branche, par sexe et par secteur juridique sur la base des sources différentes.

Les données sur les activités informelles se trouvent en grande partie inclus dans les résultats issus des enquêtes menées en Algérie, les enquêtes auprès des ménages lors des R.G.P.H. ou les enquêtes M.O.D. ou les enquêtes auprès des entreprises.

Se faisant dans le souci de fiabilité de l'information, ces enquêtes n'ont pas pour objet de déterminer la part de l'emploi dans le secteur informel et aucune enquête spécialisée sur les activités informelles en tant que tel n'a été entreprise par les organismes gouvernementaux et en particulier ceux en charges de l'emploi et/ou de la collecte d'informations.

Ainsi, les enquêtes auprès des entreprises portent sur la production des biens et services. Le questionnaire comporte un volet sur l'emploi. Les données, ainsi recueillies, même si elles ne sont que sous forme d'agrégats, elles donnent une meilleure répartition de l'emploi par branche d'activité et par niveau de qualification.

En ce qui concerne les enquêtes auprès des ménages, elles permettent de collecter des informations, entre autres, sur l'emploi des individus directement.

Les enquêtes auprès des ménages sont de deux types :

Dans les R.G.P.H., l'emploi ne constitue pas un objectif principal mais n'est abordé qu'à titre d'une des caractéristiques de la population résidentes dont il est objet d'étude. C'est la raison pour laquelle, l'analyse de l'emploi, à partir des données des R.G.P.H., nécessite de croiser, compléter ou comparer avec les données des enquêtes sur la main d'œuvre.

Cette démarche est possible pour une raison fondamentale. Les données recueillies obéissent aux mêmes définitions utilisées lors des recensements sur la population, avec une exception pour les enquêtes M.O.D. de 1989 à 1992.⁴⁷ Ensuite les catégories utilisées sont homogènes avec celles des RGPH et des Enquêtes MOD entre 1998 et 2008.

⁴⁷) Nous aurons à aborder cette question dans les sections qui vont suivre dans ce chapitre.

Les enquêtes M.O.D. sont des enquêtes auprès des ménages, par sondages spécialisés. L'Office National des Statistiques (O.N.S.) a mis ce dispositif permanent, à périodicité annuelle, en 1982. Au fil des années ce dispositif a été affiné sur la base des réflexions, des échanges entre les professionnels – les - s et les chercheurs – e – s au niveau national et international – Universités et centres de recherche.

Ces enquêtes ont comme objectif principal l'étude de la main d'œuvre. Elles permettent d'avoir des résultats très détaillés par la collecte d'information auprès des premiers concernés.

Ces enquêtes, après une coupure de 1986 à 1989, ont repris en 1989⁴⁸. Cette période de rupture correspond à la période allant de la vielle du R.G.P.H. de 1987 au début des réformes économiques. C'est également la période du second plan quinquennal.

C'est surtout la période d'entrée dans la transition vers un nouveau système économique. Cette période est marquée par de fortes contraintes macro-économiques et très forte tension sur le marché de l'emploi. Les plans, tels que conçus dans le passé, prennent fin et les recueils des données, notamment à travers les enquêtes, devraient revêtir une autre forme et approche.⁴⁹

Une autre rupture s'est faite après l'Enquête M.O.D. 1992 à ce jour. Cette seconde rupture commence avec la mise en application des politiques d'Ajustements Structurelles et leurs (P.A.S.) et la signature de l'accord " Stand-by " en avril 1992. Ensuite entre 2000 et 2010 ont connu une rupture entre 2002 et 2003 et renseignent de moins en moins sur certaines catégories.

Ce n'est là qu'un rapprochement au-delà duquel nous ne pouvons aller outre puisque les raisons d'ordre interne nous échappent.

La structure et l'évolution de la population active féminine, comme indiquée dans le tableau ci dessous, montre une autre réalité du travail que celle qui peut être saisie de

⁴⁸) Si la documentation officielle s'est intensifiée sur la question des activités informelles, les recherches universitaires sur les activités informelles en Algérie ne se sont pas multipliées alors que leur départ est antérieure à la préoccupation officielle (thèses MARHOUM Réda, BOUNOUA Chaïb).

⁴⁹) Ce qui expliquerait peut - être la nouveauté dans les M.O.D. à partir de 1989 mais alors qu'elle est l'explication de la seconde rupture.

façon orthodoxe et à travers la seule forme salariale que l'on exprime dans la statistique officielle par « Population Occupée ».

Tableau 1 : Evolution de la population active occupée 1977/1992

	1977	1982	1992
Population active	2.336.970	3.473.900	4.543.000
Femmes Occupées	180.230	344.800	528.000
Secteur formel	138.000	244.800	365.000
Travail à domicile	42.000	100.000	163.000
Emploi féminin dans l'emploi total (%) ⁵⁰	7,7	10	11,6

Source : ONS : Données statistiques n°294

Nous constatons à travers ce tableau que la proportion des femmes occupées dans la population totale occupée, bien que progressant régulièrement, demeure encore très faible. Alors qu'elle représentait à peine 7,7% en 1977 ; elle est passée à 10% en 1982 puis à 11,6% en 1992.

La proportion des femmes occupées dans l'informel a plus que doublée de 138.000 femmes en 1977, 244.800 en 1982 et 365.000 en 1992. Celle des femmes exerçant à domicile est estimée à 163 000 en 1992. Lors de l'enquête de l'office national des statistiques (ONS) de 1992, parmi les 5 500 000 femmes classées femmes au foyer, 172 000 femmes ont exercé des activités marchandes. Elle concerne les femmes exerçant des activités rémunérées à domicile, ce qui est différent de l'activité domestique non rémunérée, objet de notre étude et que nous aborderons plus loin.

Par ailleurs, il faut noter qu'à partir de l'Enquête M.O.D. 1992, en ce qui concerne le travail informel travail, l'O.N.S. étudie la corrélation entre plusieurs variables pour une

⁵⁰ Voir note page 80

connaissance du secteur informel et l'évaluation de l'emploi informel sous plusieurs hypothèses⁵¹.

Les principaux critères retenus par cette étude sont :

1 - *Source " Entreprises "* :

- * Type d'entreprise.
- * Secteur juridique privé.
- * Type d'activité économique.
- * Taille à moduler selon les activités économiques.
- * Existence ou non d'un local.
- * Existence ou non d'un registre de commerce.
- * Existence ou non d'une comptabilité.
- * Déclaration ou non à la caisse de sécurité sociale.

2 - *Source " Ménages "* :

- * Secteur juridique privé.
- * Type de profession.
- * Travailleur à domicile (situation individuelle).
- * Taille de l'entreprise à moduler selon les activités économiques.
- * Déclaration à la caisse de sécurité sociale.
- * Statut du salarié (permanent, temporaire, aide familial, apprenti, etc.).
- * Activité marginale et travaux d'appoints (faux chômeurs, faux inactifs, fausses femmes au foyer, etc.).

Ces critères montrent que l'on tente de passer **de l'approche de l'emploi informel comme un ensemble d'activités à faible productivité et revenu pour des populations pauvres**, à l'approche "*entreprise*" ou *établissement* et qui considère ces activités **comme travail à organisation ou gestion traditionnelle et ou non déclarées au fisc.**

⁵¹ C'est pour cette raison, qui nous semble fondamentale, que tout le long de cette première partie de cette thèse, les données de l'Enquête MOD pour l'année 1992 seront notre référent d'analyse auquel nous confronterons d'autres données pour renfoncer nos résultats et les conclusions auxquelles nous y parviendrons. C'est un choix méthodologique.

Les Enquêtes “ Main-d’œuvre Démographie ” ont, sans aucun doute, révélé une forte activité informelle. La riche et variée information recueillie lors de ces enquêtes ne suffit pas pour une exploitation dans la perspective de l’évaluation de l’emploi informel que dans le cadre de la problématique propre à ces enquêtes et donc selon les hypothèses initiales.

Les Enquêtes auprès des ménages sur “ Main-d’œuvre Démographie ” de 1990 – 2010⁵² ont cependant le grand mérite d’avoir mis à nu, par leur taille, certaines questions dont l’emploi informel et les formes de travail féminin.

Les résultats de ces enquêtes ont poussé à faire une investigation pour une appréciation officielle de l’emploi informel dont la majeure partie est exécutée par les femmes.

A titre d’illustration cet emploi a été estimé, à la fin de 1992, à près d’un million de personnes représentant 17,5 % de la population occupée non agricole et se concentre dans les petites entreprises non déclarées, dans le travail à domicile et dans le commerce. Une proportion importante de cette population est composée de jeunes et de femmes.⁵³ avec une forte concentration en milieu urbain.

⁵² La loi des séries nous semble une approche à entreprendre, par l’ONS, ou une équipe avec des compétences économétriques, afin d’aller au delà de simples constats qui sont soulevés par les uns et les autres.

⁵³) Nous n’aborderons cet aspect que pour la population féminine parce que notre thème s’y prête. Ceci d’une part, d’autre part la question des jeunes sera inévitablement abordé mais sous un angle étroit celui des jeunes femmes.

La question de l’emploi des jeunes, tout sexe confondu, fait couler beaucoup d’encre et dépenser beaucoup d’argent pour son analyse et sa prise en charge.

III) - Les formes non salariées du travail marchand des femmes : Une mise à nu

Les principaux résultats des Enquêtes auprès des ménages “ Main-d’œuvre Démographie ” de l’O.N.S. ont permis de montrer certaines formes de travail féminin et ceci malgré des limites théoriques et méthodologiques que nous aurons à aborder dans la suite de la présente section.

Ainsi, le R.G.P.H. de 1966 faisait apparaître les catégories⁵⁴ suivantes : Population féminine active, Population féminine occupée, la ménagère, aides familiaux.

En 1977, la rubrique “ la ménagère ” est subdivisée en deux rubriques sous de nouvelles appellations : “ Femmes au foyer Partiellement Occupées ” (F.P.O.) et “ Femmes au foyer ”.

Par la suite les enquêtes auprès des ménages “ Main-d’œuvre Démographie ” (M.O.D.) ont fait ressortir une évolution des effectifs de femmes partiellement occupées : 66.000 en 1982, 100.000 en 1983, 180.000 en 1985 et 145.000 en 1989.⁵⁵

Cette évolution a nécessité le passage à une autre catégorie de population active “ Travailleurs à Domicile ” (T.D.). Ainsi les résultats des enquêtes auprès des ménages (M.O.D.) pour les années 1990 et 1992 montrent que les travailleurs à domicile ont été respectivement au nombre de 181.000 et 164.000 dont le nombre de femmes respectivement de 178.100 (98,40 %) et 162.000 (98,78 %).⁵⁶

Il faut également noter que lors de l’Enquête MOD de 1992, parmi le nombre de 5.500.000 femmes classées sous la rubrique “ Femmes au foyer ” près de 172.000 ont exercés des activités marchandes et ont été classées parmi les “ occupées marginales ”. Les statisticiens considèrent l’activité de ces femmes comme travail informel sur la base de la “ faiblesse ” de l’intensité de leur travail.

En réalité, l’ONS définit, pas moins de, six taux caractérisant l’activité féminine :

⁵⁴) Voir en “ Annexes ” les définitions des sous-catégories de la population féminine d’un recensement à un autre.

⁵⁵) LAKJAA A., *op. cit.*

⁵⁶) Ministère du Travail et de la Protection Sociale, La Direction des Études et de la Planification : *Bulletin Statistique, rétrospective 1990-1992*, Alger, août 1995, p. 4.

- Taux Brut d'Activité 1 ($TBA1 = \text{Occupées} + STR1 / \text{Population féminine}$).
- Taux Brut d'Activité 2 ($TBA2 = \text{Occupées} + STR1 + STR2 + \text{FPO ou TD} + \text{Autres inactives} / \text{Population féminine}$).
- Taux d'Occupation 1 ($TO1 = \text{Occupées} / \text{Population active féminine}$).
- Taux d'Occupation 2 ($TO2 = \text{Occupées} + \text{FPO ou TD} + \text{Autres inactives} / \text{Population active féminine}$).
- Taux d'activité 1 ($TA1 = \text{Occupées} + STR1 + STR2 / \text{Population féminine}$).
- Taux d'activité 2 ($TA2 = \text{Occupées} + \text{FPO ou TD} + STR1 + STR2 / \text{Population féminine}$).

Ces six taux ne sont pas tous effectivement calculés par l'ONS : seuls les deux premiers taux (TBA1 et TBA2) apparaissent dans les publications de cet organisme. Les résultats obtenus correspondent rarement, en réalité, aux définitions retenues.

De toute évidence, les définitions de base ont connu une certaine évolution comme il est indiqué dans le tableau que nous avons façonné et intitulé « les composantes de la population active féminine dans les RGPH entre 1966 et 1998

La redéfinition de certaines catégories de population, pour le RGPH de 1977, puis pour celui de 1987, les Enquêtes Main-d'œuvre Démographie (MOD) depuis 1989, dénote de la difficulté de l'outil statistique à appréhender certains phénomènes surgissant lors des enquêtes.

Ainsi, la catégorie “ Femme au foyer Partiellement Occupée ” (FPO) n'a vu le jour, dans le vocabulaire de la statistique, qu'en 1977 en réponse au faible taux enregistré lors du RGPH de 1966 et ce, en raison d'une certaine conception du questionnaire reposant sur les réponses spontanées en matière d'activité des femmes.

La catégorie “ Autres inactifs ” est introduite lors du RGPH de 1987. Le recours à la notion de “ FPO ” s'est parallèlement poursuivi jusqu'à 1989 avant de montrer ses limites. L'on passe alors à la notion de “ Travailleur à domicile ” (TD).

**Les composantes de la population active féminine
dans les RGPH (1966-1998)**

Désignation	1966	1977	1987	1998
Occupés	X	X	X	X (a)
STR1 (b)	X	X	X	X
STR2 (c)	X	X	X	X
FPO ou TD		X (= FPO)	X (= FPO)	X (= TD)
Autres inactives			X	X

- (a) y compris les appelés au Service National pour cette année 1998 (l'intégration des appelés date de 1989 – Enquête Main-d'œuvre Démographique).

- (b) Demandeur d'emploi ne travaillant pas à la date du recensement et ayant déjà exercé une activité rémunératrice.

- (c) Primo-demandeur.

Source

Toutes ces données nous permettaient, déjà, de parler de deux autres formes de travail non salarié des femmes :

1° - Les femmes au foyer et le travail marchand

a) Les Enquêtes Budget Temps

Rappelons que l'O.N.S. définit la population des “ femmes au foyer ” comme étant toute femme mariée ou fille célibataire âgée de plus de 16 ans et qui se consacre exclusivement aux travaux ménagers. Elle ne travaille pas, ne cherche pas à travailler et n'a pas d'activité rémunératrice à domicile.

L'appréciation en volume du travail des femmes s'effectue par le biais des Enquêtes “ Budget Temps ”.

Elles permettent de savoir quelles sont les activités qui remplissent la journée d'une personne enquêtée et combien de temps elle consacre à chaque activité.

Les données sont préalablement collectées dans un questionnaire adressé à la personne enquêtée et concernant son emploi du temps de la veille. Et lors de l'entretien semi-

directif, l'enquêteur remplit un agenda découpé en tranche d'un quart heure ou une demi-heure pour une grille horaire de 24 heures. Ce qui permet d'obtenir un tableau de l'ensemble des activités assorties de leur durée⁵⁷, des activités principales et secondaires et les faits marquants dans cet emploi du temps.

Cette méthode permet d'apprécier les différentes formes de travail, sans passer par la question directe sur les activités. Ce qui évite certains biais liés à l'incompréhension du sens en rapport avec l'appréciation et le vécu ou à la volonté de fausse déclaration de l'enquêté –e, lorsque la question est formulée de façon directe sur les dites activités.

Ceci dit, cette méthode présente un inconvénient principal. Elle suppose que la personne enquêtée est en mesure de noter des informations sur le questionnaire qui lui est adressé la veille et que l'entretien qui suivra permettra de vérifier l'exactitude de l'information enregistrée par l'enquêtée.⁵⁸

b) Données chiffrées et premières appréciations

L'enquête (M.O.D.) de 1992 montre que 5.500.000 femmes sont classées comme "femmes au foyer". Ces femmes correspondent à la définition de l'O.N.S., par le fait d'avoir répondu par "non" aux questions : exercez-vous une activité économique marchande en dehors des travaux ménagers ? Exercez-vous, même à domicile, une activité à but lucratif en plus des travaux ménagers ?

Cependant la vérification de leurs emplois du temps montrent que 172.000 d'entre elles ont exercé des travaux d'appoints pour contribuer au revenu du ménage.

⁵⁷) Voir " Agenda journalier de l'emploi du temps des femmes enquêtées la veille de l'entretien " en Annexes ".

⁵⁸) Nous avons abordé, en 1992, d'une manière détaillée cet aspect, dans les sections I et II du chapitre IX en montrant pourquoi et comment nous avons procédé, dans notre propre enquête, afin d'éviter ce type de lacune.

Cf. BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, « **La thérapie de réhydratation orale - Stratégie nationale et production domestique en Algérie : une analyse économique** », Mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Economie et Gestion du Système de Santé, sous la direction du Professeur Madame M.Fardeau, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, Laboratoire d'Economie Sociale, octobre 1992, 147 p. (+ annexes).

Qui sont ces femmes qui se déclarent ou se considère “ femmes au foyer ” et qui ont une activité marchande ?

Quel est leur âge, leur niveau scolaire, leur état matrimonial, et la taille du ménage ? Quel type de travail et de quelle forme est-il : continu ou discontinu ? S’agit-il d’une production jointe ?

Les données, dont nous disposons, permettrons d’avoir une première réponse mais l’analyse de cette nouvelle forme de travail des femmes ne peut-être approfondit que par une approche pluridisciplinaire des formes plurielles du travail des femmes comme une donne incontournable.

Les données, qui vont suivre, ne sont disponibles que pour l’année 1992. Cette année correspond à la première et unique expérience en matière d’enquête “ Budget-Temps ”⁵⁹.

A ce titre, nous nous attarderons sur les données disponibles pour en tirer le maximum de résultats et les conclusions qui s’imposent. Ce qui sera, sans aucun doute, à notre sens, d’un apport considérable, dans l’élaboration d’une partie considérable du champ d’analyse en lien avec notre thèse, à savoir l’économie informelle non marchande dans son segment domestique/ménager. Les données MOD /1992 seront notre référent que nous confronterons aux données disponibles pour les Enquêtes pour d’autres années.

⁵⁹ L’exploitation de cette base de données, si elle est mise à la disposition, dans son état brut, des chercheurs –e –s, pourrait être une mine exceptionnelle à explorer sur la question du travail en Algérie, notamment par l’intégration du genre dans l’approche.

Répartition des femmes au foyer exerçant des travaux d'appoint par âge, par niveau scolaire et selon l'état matrimonial selon l'Enquête Main-d'œuvre 1992

Âge	M.O.D. 1992 (%)
- 16 ans	00,30
16 - 20	18,70
21 - 25	20,40
26 - 30	15,70
31 - 35	11,10
36 - 40	09,10
41 - 45	06,40
46 - 50	05,20
51 - 55	06,10
+ 56 ans	07,00
Total	100,00

Source : O.N.S., Enquête Main-d'œuvre 1992.

La répartition de la population active féminine par tranche d'âge montre, selon les données statistiques de 1990 et de 2010, que les femmes actives occupées et à la recherche d'un emploi sont relativement plus jeunes que les hommes. Ainsi, et à titre d'illustration il est observé qu'en 1992, au moins 73% de femmes actives n'avaient pas plus de 40 ans.

Pour cette année, ce sont les femmes dans la tranche d'âge de 16 ans à 35 ans, avec une pointe pour celles âgées de 21 à 25 ans, qui caractérisent, par leur présence, le marché du

travail. C'est l'âge allant de la recherche d'un travail pour celles qui terminent ou quittent les études à l'âge moyen au mariage pour les femmes en Algérie.

L'an 2000 n'échappe pas à cette tendance, Ainsi les 56% de femmes actives, pour cette année, sont âgées de moins de 40 ans dont près de la moitié (24%) appartient à la tranche d'âge 25-29 ans et 21% à la tranche d'âge 20-24 ans.

Tableau 2 : Evolution de la population résidente 1987-2002 selon le genre et par groupe d'âge :

Tranche d'âge	1987				%	2002				%
	M	F	M	F		M	F	M	F	
0-14 ans	5161	539	4563	923	44,79	5085	098	4876	014	31,77
15-19 ans	1 263	39	1238	577	11,11	1931	209	1859	470	12,09
20-24 ans	1122	123	1103	455	9,88	1730	564	1677	600	10,87
25-29 ans	846	235	818	300	7,39	1442	136	1414	201	9,11
30-59 ans	2531	573	2554	684	22,58	4592	891	4568	715	29,22
15-59 ans	5763	570	5715	016	50,97	9696	800	9519	985	61,29
60ans et +	648	527	668	294	5,85	1053	387	1125	716	6,95

Sources : RGPH 1987- ONS. Pour 2002 Démographie algérienne – N 375 - ONS

Les données statistiques de l'office national des statistiques (ONS) montrent que selon le genre, le taux brut d'activité des femmes demeure encore très faible, en comparaison avec le taux d'activité des hommes. Ce taux se situait à 9,71% en 1998 alors que pour les hommes il est de l'ordre de 45,70%. Il faut noter toutefois qu'en termes d'accroissement, le taux brut d'activité des femmes a plus que doublé entre 1987 ou il se chiffrait à 4,40% et 1998⁶⁰.

L'office national des statistiques (ONS), en parlant des femmes occupées, fait une distinction entre le secteur informel et le travail à domicile. Celui-ci se rapporte généralement à des activités traditionnelles (coutures, broderie, tapisserie, artisanat, pâtisserie...) mais aussi au travail domestique (ménage, garde d'enfant, cuisine...) prodigué contre rémunération.

Le travail à domicile, selon la définition de l'ONS, progresse rapidement puisque le nombre des femmes concernées est passé de 42 000 en 1977 à 100.000 en 1987 puis à 163 000 en 1992.

⁶⁰ ONS, Résultats provisoires de l'enquête nationale sur les dépenses des ménages (2000). Alger 2002

En effet un certain nombre d'études commencent à porter de nouveaux regards sur l'activité féminine en Algérie et surtout à s'intéresser aux activités agricoles et informelles féminines qui, précisément posaient des difficultés de saisie et/ ou de mesure (Kelkoul, 1999).

TD Selon la formation acquise (M.O.D. 1989, 1992)

Âge	Formation reçue		Pas de formation	
	1989	1992	1989	1992
- 16 ans	=	<u>30.40</u>	<u>100.00</u>	<u>69.60</u>
16 – 19	09.00	17.60	91.00	82.40
20 – 24	11.60	15.20	83.40	84.80
25 – 29	08.20	13.20	91.80	86.80
30 – 34	05.40	11.60	94.60	88.40
<u>35 – 39</u>	=	<u>08.80</u>	<u>100.00</u>	<u>91.20</u>
40 – 44	04.00	06.30	96.00	93.70
<u>45 et +</u>	=	<u>98.20</u>	<u>100.00</u>	<u>01.80</u>
Total	05.20	10.60	94.80	89.40

Source : O.N.S., Enquêtes Main-d'œuvre 1989, 1992.

Il est à noter que certaines tranches d'âges ne sont pas renseignées pour l'Enquête MOD /1989 pour la colonne « Formation Reçue » et par voie de conséquence elles recueillent 100% pour l'autre seconde et unique rubrique. Alors que l'Enquête MOD /1992 les colonnes « Formation Reçue » et « Pas de Formation » sont belle et bien renseignées et la différence n'est pas négligeable et sensible à l'interprétation.

Ainsi, pour l'année 1992 à la catégorie d'âge – 16 ans elles sont 30,40% à avoir reçu une formation alors que la tranche d'âge de 45 et plus sont estimées à 98,20%. Ce constat n'est pas négligeable et bien au delà de l'importance quantitative. Ainsi cela exprime que

certaines tranche d'âge ont bénéficié d'une politique de formation considérable que l'enquête MOD/1989 n'a pas pu mettre en relief ou que l'enquête MOD/1992 a probablement sur estimé.

Cette catégorie de travailleuses note une étude du centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENEAP) n'a quasiment aucun niveau d'instruction et se trouve souvent dans l'obligation de subvenir aux besoins de leur familles (maris souvent au chômage) dont elles deviennent le chef et la source principale du revenu⁶¹.

Ainsi donc, si les femmes occupées, en grande partie salariées, participent à l'activité économique, le travail des femmes dans ses différentes formes, travail à domicile, travail informel, travail au noir ou économie informelle constituerait une réponse à la crise du marché de l'emploi et à la baisse des revenus des ménages⁶².

Ce constat est confirmé par les deux tableaux suivants, l'un montre la répartition des femmes au foyer, selon leur niveau scolaire, exerçant des travaux des travaux d'appoints. Le second quant à lui, nous renseigne, sur la répartition des travailleuses à domicile, selon leur niveau d'instruction.

⁶¹M. Bourayou ; R. Belhadi « Islam, législation et démographie en Algérie » CENEAP - 1997

⁶² K. Boutaleb « Le marché du travail en Algérie : le poids de l'emploi informel » Revue Economie et Management n°1 Mars 2002- Tlemcen

**Répartition des femmes au foyer exerçant
des travaux d'appoint par niveau scolaire**

Niveau	M.O.D. 1992 (%)
Aucun	64,20
Primaire	15,20
Moyen	11,60
Secondaire + stage 1	08,60
Sup. + stage 2	00,20
Non déclaré	00,00
Total	100,00

Source : O.N.S., Enquête Main-d'œuvre, 1992.

Ainsi, nous remarquons que ceux sont les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction qui sont à la tête avec un pourcentage de 64,20 %.

La structure des travailleuses à domicile - dont les femmes au foyer - permet de montrer que cette dernière catégorie reste prédominante.

Répartition des travailleuses à domicile selon le niveau d'instruction (M.O.D., 1989-1992)

Niveau d'instruction	1989	1992
Aucun	60.90	69.7
Primaire	20.30	18.5
Moyen	13.90	09.8
Secondaire	04.20	01.9
Supérieur	00.70	00.1

Source : tableau composé à partir des données de l'O.N.S., Enquêtes Main-d'œuvre, 1989, 1992.

Structure des T.D. selon le nombre d'heures de travail par semaine (M.O.D. 1989, 1992)

Volume horaire	Travail à domicile en (%)	
	1989	1992
01 - 05 heures	19.10	14.10
06 - 10 heures	<u>25.00</u>	16.60
11 - 15 heures	15.80	19.70
16 - 20 heures	08.10	09.00
21 - 30 heures	14.20	<u>24.40</u>
31 - 40 heures	06.50	08.20
41 heures et +	11.30	08.00
Total	100.00	100.00

Source : O.N.S., Enquêtes Main-d'œuvre 1989, 1992.

Alors que l'Enquête MOD/1989 montre que 25% de femmes ont travaillé à domicile pour un volume horaire estimé entre 6 – 10 heures, l'Enquête MOD/1992 quant à elle montre que se sont 24,40 de femmes qui ont eu une activité à domicile estimé entre 21 – 30 heures. Une différence pas du tout négligeable et qui pose la question de la méthodologie utilisée dans les deux enquêtes. Ce qui appuie notre appréciation, à la qualité de l'information, par l'introduction d'un outil méthodologique à savoir « L'agenda Budget – Temps ».

Travailleuses à domicile selon l'état matrimonial (M.O.D., 1992)

État matrimonial	%
Célibataire	34,20
Mariée	60,50
Div. Veuve. et Séparée	05,30
Total	100,00

Source : O.N.S., Enquête Main-d'œuvre 1992.

Ce sont également les femmes mariées, avec plus de 60 % qui exercent les travaux d'appoints à domicile.

Structure des T.D. par type d'activité et état matrimonial (Selon M.O.D. 1989, 1992).

Raisons	Mariée		Célibataire		Divorcée		Veuve		Séparée		Total		
	89	92	89	92	89	92	89	92	89	92	89	90	92
Mieux rémunérée													
- oui	66.6	40.2	59,7	47.0	46,6	37.6	57.0	47.3	81.6	17.2	62.8	64.0	42.7
- non	33.4	59.8	40,3	53.0	53,4	64.4	43.0	52.7	18.4	82.8	37.2	35.9	57.3
Opposition familiale													
- oui	43.5	41.8		61.2	30,7	50.8	09.8	26.8	06.2	45.8	38.0	43.5	47.4
- non	56.5	58.2	39,0	38.8	69,3	49.2	90.2	73.2	93.8	54.2	62.0	56.5	52.6
A cause enfants													
- oui	36.7	37.8	01,6	2.9	21,2	35.0	26.7	39.7	24.6	61.9	24.0	45.7	26.5
- non	63.3	62.2	98,4	97.1	78,8	65.0	71.3	60.3	75.4	38.1	76.0	54.2	73.5
Pas d'emploi													
- oui	05.1	8.2	11,3	9.6	11,1	-	11.6	20.8	-	44.9	7.9	8.6	9.5
- non	94.9	91.8	88,7	90.4	88,9	100	88.4	79.2	100	55.1	92.1	91.4	90.5
Pratique													
- oui	24.0	37.8	21,7	21.6	21,8	25.1	24.1	24.5	06.2	17.2	22.8	54.2	25.4
- non	76.0	72.2	78,9	78.4	78,2	74.9	75.9	75.5	93.9	82.3	77.2	45.8	74.6
Handicap													
- oui		1.0	-	1.3	04,6	-	03.1	-	-	-	00.5	2.0	1.0
- non	100	99.0	100	98.7	95,4	100	96.9	100	100	100	99.5	98.0	99.0
Autres raisons													
- oui	18.6	19.5	16,7	7.3	28,2		43.1	13.9	75.4	-		16.2	14.7
- non	81.4	80.5	83,3	92.7	71,8	8.4	56.9	86.1	24.6	100	78.7	83.8	85.3

En ce qui concerne le type de travaux, les travaux d'artisanats sont à la tête et montrent que ce travail se rapproche avec les travaux domestiques traditionnels et non marchands.

Type de travaux⁶³

Type de travaux	Heures / semaine
Travaux agricoles	14,54
Commerce	07,60
Préparation production alimentaire	07,53
Vannerie, poterie	14,09
Tapis, broderie, couture	17,80
Total	61,56

Source : Kelkoul, 1994, p. 272 (total corrigé par nos soins).

La taille du ménage est également une variable explicative et elle est directement proportionnelle au pourcentage des femmes au foyer ayant une activité marchande à domicile.

⁶³ KELKOUL, Femmes et secteur informel, Actes de l'Atelier " Femmes et développement ", Alger, 18-21 octobre 1994, éd. C.R.A.S.C., pp. 255-288.

Nos aurons à revenir sur ces résultats, dans la dernière partie de cette thèse, au sens de la confrontation de ces résultats avec ceux obtenus dans l'étude faite par nos soins, dans ce cadre.

Taille des ménages

Taille (membres)	%
1 – 3	05,40
4 - 6	25,10
7 - 8	26,50
+ 9	43,00
Total	100,00

Source : Kelkoul, 1994, p. 272.

2* - Les travailleuses à domicile et le travail informel

Comme nous l'indiquons plus haut, la catégorie " travail à domicile " (T.D.) n'a vu le jour qu'après l'enquête main-d'œuvre de 1989 et a pris des contours méthodologiques précis avec l'Enquête MOD /1992

a) Définition

Les travailleurs à domicile sont des personnes des deux sexes, quel que soit leur âge. Ces travailleurs se déclarent " des occupés à domicile " en répondant par oui à la question " 1 " et " 2 " citées plus haut. Ils exercent des activités à but lucratif qui leur procurent un revenu plus au moins régulier. Ces enquêtés considèrent avoir une activité marchande à domicile.

Le travail à domicile comprend des activités traditionnelles (préparation culinaire, travaux de broderie, de tapisserie, etc..), des activités de type travail domestique (gardes d'enfants, cours de couture) et des activités à domicile de type nouveau (travaux de dactylographie, travaux à façon, réparation à domicile, etc.)

b) Les résultats des Enquêtes Main-d'œuvre 1989, 1990, 1991, 1992

Le fait de disposer de quelques données de toutes les enquêtes main d'œuvre depuis l'élaboration de nouvelle catégorie de population nous permet d'analyser l'évolution. Cependant nous ne tirons pas toutes les conclusions possibles sur cette question qui à elle seule peut faire l'objet d'un groupe de recherche.

Nous l'analyserons dans l'esprit d'une forme de travail des femmes. Une forme invisible dans l'espace, puisqu'elle se cantonne à l'espace domestique et donc socialement réduit. Cependant, cette "nouvelle forme", du point de vue de l'approche officielle, est quantitativement imposante.

Travailleurs à domicile (1989-1992)

	Déc. 1989	Déc. 1990	Déc. 1991	Déc. 1992
Total travailleurs à domicile	108.368	181.000	159.000	164.000
dont femmes	102.673	178.100	138.000	162.000
(%)	94,7	98,4	86,8	98,8

Source : Tableau composé à partir des données de l'O.N.S., Enquête Main-d'œuvre, 1989 à 1992.

Les résultats de ses enquêtes montrent que la majeure partie des (T.D.) sont des femmes.

Au delà de cet aspect qui émerge que peut-on voir par rapport à leur âge, leur niveau scolaire, leur état matrimonial, la taille du ménage, type d'activité et de quelle forme est-elle : continue ou discontinue, une production jointe ?

Nous ne disposons de toutes les données par sexe afin de procéder à une étude comparative et évolutive à partir des résultats des quatre dernières enquêtes main-d'œuvre de 1989 à 1992.

Lorsque les données existent pour plusieurs années, les catégories, les concepts, les tranches d'âge ne correspondent pas d'une année à une. Le manque d'indications et précisions ne permettent de reconstituer des grandeurs comparables

Pour cette raison, seulement, nous limitons notre analyse des structures des T.D. : selon l'état matrimonial et les raisons d'activité à domicile, l'âge et le niveau d'instruction, la taille du ménage et le type d'activité des deux enquêtes 1989 et 1992.

Le travail à domicile est considéré comme travail informel puisqu'il répond à tous les critères de ce type de travail. Il est fait par la travailleuse à domicile au profit d'entreprises ou de commerçant (travaux à façon, commande préside) ou au profit de particuliers (garde d'enfants, couture, tricotage, broderie, etc.).

3° - Les pseudo chômeuses : inactives / actives...

La vérification de l'emploi du temps des femmes qui se sont déclarées chômeuses montrent que 9.400 d'entre elles exercent des activités marchandes d'appoint. Elles sont considérées comme actives marginales.

Il s'agit de 4.500 femmes qui selon les critères sont des femmes inactives. Elles sont âgées de plus de 16 ans et déclarent ne pas être en activité, ne pas chercher un emploi. Elles ne sont pas en situation qui fait d'elles les statuts suivants : étudiante, apprenti, aide familiale, retraitée ou pensionnée, infirme ou handicapée.

L'examen de l'emploi du temps montre qu'elles exercent de temps en temps des travaux d'appoint.

IV). - Les formes du travail non marchand des femmes

Bien que la statistique algérienne introduise dans la population occupée l'apprenti et l'aide familial, il nous semble nécessaire de la dissocier des autres formes d'occupation. D'abord parce que cette forme d'activité n'est pas une forme rémunérée pour la personne qui l'exerce. D'autre part, cette distinction est importante dans l'approche macro-économique et notamment en matière de respecter des définitions afin d'avoir des agrégats fiables.

1° - Les aides familiaux

Les aides familiaux sont des personnes des deux sexes ayant atteint l'âge de travailler, qui n'ont pas une occupation rémunérée et ne sont pas à la recherche d'un emploi, mais qui exercent dans une exploitation ou un établissement d'un membre de la famille. Ainsi sur un total de 245050 personnes définit par l'O.N.S. comme " Aides-Familiaux " 10.140 sont des femmes, soit 4,1 %.

La répartition par sexe et selon l'état matrimonial que les femmes célibataires prennent la tête du classement et sont suivies par les femmes mariées, divorcées et séparées. La tendance est la même chez les hommes sauf pour la situation de ceux séparés et ou aucun n'est dans la situation d'aides familiales.

Répartition des aides familiaux selon l'état matrimonial et le sexe

Etat. mat.	Hommes	Femmes	Total	%
Célibataire	198.068	7.098	205.166	83,70
Marié	36.504	2.366	38.870	15,90
Divorcé	338	338	676	00,30
Séparé	/	338	338	00,1
Total	234.910	10.140	245.050	100,00

Source :KELKOUL, Femmes et secteur informel, Actes de l'Atelier " Femmes et développement ", Alger, 18-21 octobre 1994, éd. C.R.A.S.C., p 277.

2° - Les apprenties

Les apprenti(e)s sont des personnes des deux sexes qui apprennent un métier dans un établissement public ou privé pour acquérir une qualification. L'apprentissage couvre

tous les secteurs d'activité comme le montre le tableau de la répartition des apprentis par sexe et par secteur d'activité.

Répartition des apprentis par sexe et par secteur d'activité

Secteurs	Garçons	Filles	Total	%
Agriculture	/	/	/	/
Industrie	5.746	338	6.084	40,90
B.T.P.	676	/	676	4,50
Transport	/	/	/	/
Commerce	1.690	/	1.690	11,40
Sces march.	6.084	338	6.122	43,20
Total	14.196	676	14.872	100,00

Source : O.N.S., Enquête Main-d'œuvre, 1992.

3° - Le travail domestique des femmes

Le travail domestique est une partie des activités non marchandes qui sont les suivants : travail ménager, soins des enfants et des adultes âgés ou handicapés, les études et services bénévoles.

Le travail domestique est un ensemble d'activités non rémunérées, exercée par un membre de la famille (ou du ménage) pour la création d'un bien ou service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et au bien être de la famille.

Le travail domestique est un « travail » parce qu'il s'agit bien d'une activité ou d'un ensemble d'activités qui sont nécessaires à l'accomplissement d'une mission caractérisée par une tâche ou plusieurs tâches.

Le terme tache indique qu'il s'agit d'une obligation, d'une mission, ou d'un devoir qui est la responsabilité dictée par la société, la culture ambiante, mais aussi éventuellement

par un individu précis (parents, conjoints...) en position hiérarchique de pouvoir au sein de la famille ou dans l'espace privé / domestique. Ce travail est indispensable, il peut ne pas être accompli⁶⁴ pour soi et il vise de contribuer au bien être des autres membres de la famille ou dans les relations hiérarchiques de rapports inégales de pouvoir.

Il est effectué pour d'autres et, le plus souvent, il bénéficie directement aux membres de la famille. Ce que l'on fait pour soi n'est pas un travail domestique⁶⁵.

Les enquêtes statistiques en Algérie ne donnent aucune information sur la quantification de ce type de travail. La première expérience en Algérie pouvant renseigner sur ce type de travail a été avec lors de l'enquête M.O.D. de 1992 grâce à l'utilisation de l'enquête " Budget Temps ".

L'objectif avoué est de quantifier l'emploi mais le sous-bassement de l'utilisation de ce type d'enquête avait pour motivation de mesurer l'activité réelle des ménages et surtout de cerner l'emploi informel. Il s'agissait de vérifier l'exactitude des réponses spontanées des enquêtés. Ainsi, il a été possible de vérifier que des individus se déclarant en non activité, la vérification de leur emploi du temps a prouvé le contraire.

Ceci dit, même si cette enquête n'avait pas pour objectif de quantifier et encore moins d'analyser le travail domestique, elle a montré qu'il est possible d'appliquer de telle méthode aux ménages algériens.

4° - Le travail non marchand et les comptes de la comptabilité nationale

Bien que quantifiable, les activités non marchandes sont considérées comme non économiques puisqu'elles sont accomplies sans contrepartie monétaire. La production qui découle de ces activités ne se négocie pas sur le marché et elle est directement consommée par le ménage.

⁶⁴ Source numérique : http://www.forum.lu/pdf/artikel/3128_146_PeemansPoulet.pdf. « Travail domestique et femme au foyer », extrait de la communication de M. Hedwige Peemans-Poulet..

³⁰ Selon Hedwige Peemans-poulet, cet aspect du travail domestique permet d'éviter toutes confusions entre les travaux que l'on effectue pour soi-même ou ceux qui relèvent plutôt de la catégorie des « loisirs » (comme le jardinage) et le travail domestique proprement dit.

Tous les systèmes de comptabilité nationale excluaient et continuent à exclure cette production.

C'était le cas du système de comptabilité matérielle du produit (C.M.P.) dans les ex-pays socialistes. C'est le cas du système de comptabilité nationale des Nations Unies (S.C.N.) commun à l'O.N.U. et à l'O.C.D.E. Ce n'est pas demain la veille pour les systèmes propres à nos pays en développement. Il est à souligner que beaucoup d'institutions internationales notamment non gouvernementales ont compris l'intérêt et l'utilité de l'évaluation des activités non marchande dans l'élaboration des politiques et programmes de leurs actions et interventions. Ceci est devenue, de plus en plus possible, dans les diagnostics sociaux et des territoires en vue de l'analyse du contexte pour les montages de programmes, projets et modalités de financements.

IV) - Conclusion : formes plurielles du travail des femmes

L'analyse entreprise à partir des données fournies par l'enquête " M.O.D. " de 1992⁶⁶ indiquent que l'activité de ces femmes représente, à elle seule, 99,4 % ⁶⁷ de ce qui est dénommé " travail informel à domicile " dans deux variantes " femmes au foyer actives marginales " et " travailleurs à domicile ". Les autres catégories ne sont pas incluses parce que les données ne permettent pas de dire si l'activité a eu lieu à domicile ou en dehors du domicile (chômeuses actives marginales, les inactives actives). Les activités des femmes aides familiales et des filles apprenties ne rentrent dans ce calcul puisqu'elles relèvent selon notre typologie du travail féminin non marchand.

D'autre part, le travail informel féminin, toute activité confondue, représente 58,51 % du travail informel total. Ce type de travail est, d'autre part, équivalent à 97,02 % du travail salarié féminin (soit 365.100 travailleuses salariées) comme l'illustre le tableau suivant :

⁶⁶) Nos conclusions, pour des raisons pratiques, se baseront sur la dernière enquête " M.O.D. " de 1992. La tendance générale étant la même pour les autres enquêtes de 1989 à 1991 et les particularités étant abordées dans la section consacrée à l'analyse de l'évolution du " T.D. ".

⁶⁷) Voir " Annexes " pour le calcul de ces pourcentages.

Travail informel par sexe, 1992

Activités	Femmes	Hommes	Total
Femmes au foyer (%)	172.000 100,00	-	172.000 100,00
T.D. (%)	162.000 98,78	2.000 1,22	164.000 100,00
Chômeurs actifs (%)	9.400 -	N.D. -	N.D. -
Aides-Familiaux (%)	10.140 4,1	234.910 95,9	245.050 100,00
Apprenties (%)	676 4,5	14196 95,5	14872 100,00

Source : tableau composé à partir des données de l'O.N.S., Enquête Main-d'œuvre, 1992.

Ce premier constat permet de montrer, d'ores et déjà, que l'extension du travail marchand féminin au-delà du seul travail salarié double les statistiques. Ainsi, le travail marchand féminin sera de 708.400 femmes au lieu de 365.100 femmes salariées dans la mesure où l'on ajoute 334.400 femmes travailleuses rémunérées et non comprises dans les effectifs des femmes salariées (femmes au foyer exerçant des travaux d'appoint, travailleuses à domicile et chômeuses actives).

Le taux de travail féminin passera ainsi 7,975 % de la population occupée à 15,57 %, et de 4 % à 11 % de femmes actives sur le total de la population féminine en âge de travailler.

Cette tendance est confirmée par le tableau ci-dessous et qui nous permet de voir l'évolution des catégories /des formes d'emploi entre les deux sexes et sur trois années – 1989 – 2001 – 2004_

Tableau 4 : Structure de la population occupée selon la situation dans la profession et le sexe

Formes d'emploi	1989(%)		2001(%)		2004 (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Employeur -e -s	0,3	-	1,9	7,8	-	-
Indépendant -e -s	0,6	-	29,7	21,1	30,7	36,5
Salarié - e-s permanent- e-s	65,1	-	48,3	43,3	36,3	37,4
Salarié -e -s non permanent - e-s	0,8	-	9,4	18,1	13,7	24,8
*FPE	32,6 ⁶⁸	-	4,1	0,5	-	-
Apprent _e -s	0,3	-	0,3	0,5	-	-
Aides familiaux	1,4	-	8,8	6,1	7,1	13,6
Total	457289	-	5345222	883550	6439000	1359000
Total en %	100%	-	100	100	100	100

Source : ONS. Pour MOD 1989, in « Collections statistiques » N° 31, pour 2001 données ONS, pour 2004 « Collections statistiques » N°121

⁶⁸ Travailleuses à domicile

* Formes particulières d'emplois : emplois générés par les dispositifs d'emploi alternatifs (CPE, AIG, ESIL, TUPHIMO) ; Sources : 1999-2001 : services du délégué à la planification ; 2002 : estimation DES-CNES sur la base de la structure de l'emploi en 2001.

L'analyse des résultats du tableau ci-dessus démontre l'évolution (1989-2004) de l'activité des femmes toutes natures confondues et ceci malgré la persistance de sa faiblesse au regard du potentiel féminin et aussi en comparaison avec les chiffres de l'activité des hommes (en 2004, ils sont 6 439 000 hommes pour 1 359 000 femmes à travailler).

En 1989, 32,6 % de femmes sont des travailleuses à domicile sur un total de 457 289 femmes en activité. Nous constatons aussi que cette catégorie de femmes ne figure pas dans les statistiques de 2001 et 2004. Que sont devenues ces travailleuses à domicile ? Sont-elles intégrées dans les données générales des activités des femmes ?

Sont-elles comptabilisées dans la catégorie du travail informel des femmes ?

Qu'en serait-il alors de l'analyse si l'on revoit l'approche dominante du travail féminin en englobant, dans une nouvelle approche, l'ensemble des activités productives des femmes que ces activités relèvent de la sphère marchande ou non marchande ?

Dans cette perspective, l'étude de la production non marchande dans sa variante domestique en général, et celle de la production non marchande de santé (domestique de santé) en particulier nous semblent être une contribution nécessaire, et susceptible d'être pertinente, pour une nouvelle approche du travail féminin en Algérie en raison du contexte économique national : entrée dans l'économie de marché, mondialisation économique, etc.

Ce type de questionnement méthodologique, d'autre part, n'est certainement pas sans intérêt dans un contexte socio – économique et politique caractérisé par l'impact d'une recherche de la mondialisation – globalisation et les impacts surtout négatifs, notamment celle engendré par la dernière crise financière.

V) - LIMITES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

Cette section soulève quelques problèmes inhérents au concept et au niveau du travail des femmes et donne une appréciation sur le système d'information sur lequel repose la connaissance et l'analyse des formes de travail des femmes.

1°) - Source et élaboration des données sur l'emploi

Outre l'Enquête Consommation, les données sur l'emploi sont élaborées essentiellement par l'O.N.S. sur la base des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.), l'Enquête par Sondage " Main-d'œuvre Démographique " (M.O.D.) et les Enquêtes auprès des Entreprises.

Les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.) se déroulent tous les dix ans (1966, 1977, 1987, 1998, 2008).

Ils ont pour objectifs en matière d'emploi de fournir des données démographiques et socio-économiques sur la population active en Algérie.

Les principales variables sont : le sexe, l'âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, occupation principale, qualification ou formation, situation dans la profession, branche d'activité économique, secteur juridique, etc.

Ce sont des enquêtes exhaustives sur la population et l'habitat. Leur caractère exhaustif est à la fois un avantage et un inconvénient. D'une part, elles apportent des connaissances globales sur l'état de la population, avec diverses sous-catégories, à une date donnée comme l'information sur l'état de la main-d'œuvre, de l'emploi, du sous-emploi par sexe, par âge, selon les régions. D'autres parts, Elles donnent une mesure de cette population fondée sur des réponses spontanées à des questions générales.

Comme toute enquête qui se veut exhaustive, les R.G.P.H. sont des opérations très lourdes devant se dérouler dans une courte période. Même si elles constituent une base de sondage pour les enquêtes et études statistiques, elles ne permettent pas d'obtenir des informations détaillées qui déterminent les caractéristiques de la situation démographique, économique, sociale et culturelle.

La périodicité de l'*Enquête par Sondage "Main-d'œuvre Démographique"* (M.O.D.) change.

La première enquête fût réalisée en 1967 et couvrait les treize départements⁶⁹ du Nord. Elles ne reprendront qu'en 1982, par l'O.N.S. Elles deviennent annuelle, couvrent l'ensemble du territoire national et ne concernent que un échantillon composé de 10.000 ménages ordinaires. Aux variables classiques, citées pour les R.G.P.H., de nouvelles variables sont introduites d'année en année telle que la mobilité professionnelle pour les années 1982, 1983, 1984, des questions qualitatives sur le chômage, les femmes et l'occupation en 1985. Après une interruption de trois ans, ces enquêtes reprennent, en 1989, avec une périodicité de six mois et de nouvelles variables. C'est avec cette enquête que le concept de "femmes au foyer partiellement occupées" est remplacé par celui de "travailleur à domicile."⁷⁰

Nous avons tenté de reprendre, dans un tableau, l'ensemble de l'information collectée. Ainsi, nous pourrions nous expliquer le fait qu'entre 1966 à 2007, le nombre de femmes actives a plus que doublé, passant de moins de 6 millions à plus de 13 millions de femmes. Le taux⁷¹ des femmes occupées a augmenté comme l'indique le tableau qui suivra. Ce tableau aura plus d'un mérite. Ainsi il nous permet de récapituler des informations sur une longue période allant de 1966 à 2017 par projection sur aussi bien le taux d'occupation, le taux brut d'activité et le taux de chômage selon le genre et pour deux types de sources d'informations de manière distinctes à savoir le RGPH de 1966 à 2007 et les enquêtes MOD de 1987 à 2006.

⁶⁹) La dénomination de "département" laisse place à celle de "Wilaya" par la charte de la wilaya adoptée par le conseil de la révolution et le gouvernement le 20 mars 1969 : cf. Ordonnance n° 69 - 38 du 23 mai 1969 portant Code de la wilaya.

⁷⁰) Dans la section précédente sur la production marchande à domicile et la question du travail informel nous avons abordé cet aspect de la question.

⁷¹ Vous remarquerez, à la page 95, dans un tableau intitulé **Tableau 1 : Evolution de la population active occupée 1977/1992**, où à ce taux d'occupation il est rajouté toute forme d'activité comme le taux varie.

Année	1966*			1977*			1987*			1997*			2007*			2017 ⁷²		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Taux occupées en %	-	1,96	-	-	1,82	-	-	3,33	-	-	4,5%	-	-	-	-	-	-	-
Taux Brut d'activité	-	-	-	36,6	2,6	19,5	42,4	4,4	23,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de chômage	-	-	-	22,7	10,6	22	22,2	13,3	21,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-

*RGPH

Source : tableau confectionné par nos soins sur une unique source⁷³ d'information à savoir les données de RGPH

⁷² Projection

⁷³ Notre souci méthodologique est d'avoir une information homogène pour la construction et l'évaluation du processus des activités des femmes en Algérie à travers le taux des femmes occupées. Vous constaterez dans des données compilées par nos soins ou par d'autres sources, tout au long de cette partie, sur des sources d'informations différentes, comme les données seront très hétérogènes au point de paraître par certains moments en contradiction. Ce qui n'est pas le cas si l'on s'attardait sur les sources et la méthodologie.

Année	1989**			1990**			1991**			1992**			1993-1996**		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Taux oc.%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux Brut d'activité	40,7	3,3	22,2	41	3,4	22,4	40,9	3,6	22,4	41,5	3,8	22,8	-	-	-
Taux chômage	18,4	20,9	18,6	20,4	14,5	19,7	21,7	17,0	21,2	24,2	20,2	23,8	26	38,4	28
Année	2001**			2002**			2003**			2004**			2005**		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Taux Oc.%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux Brut d'activité	69,3	12,4	41	-	-	-	67,8	11,5	39,8	69,1	14,9	42,1	69,2	12,4	41
Taux chômage	26,6	31,4	27,3	-	-	-	23,4	25,4	23,7	17,5	18,1	17,7	14,9	17,5	15

**MOD en juin

Source : tableau confectionné par nos soins sur une unique source⁷⁴ d'information à savoir les données des enquêtes MOD

⁷⁴ Notre souci méthodologique est d'avoir une information homogène pour la construction et l'évaluation du processus des activités des femmes en Algérie à travers le taux des femmes occupées. Vous constaterez dans des données compilées par nos soins ou par d'autres sources, tout au long de cette partie, sur des sources d'informations différentes, comme les données seront très hétérogènes au point de paraître par certains moments en contradiction. Ce qui n'est pas le cas si l'on s'attardait sur les sources et la méthodologie.

Nous présentons, dans le tableau récapitulatif ci-dessus, des différentes enquêtes et données statistiques de 1966 à 2006 sur le taux d'occupation, le taux brut d'activité et le taux de chômage par sexe.

Le tableau ci-dessus montre qu'en 1992 le taux brut de l'activité des femmes était de 3,8% contre 41,5% pour les hommes et le taux du chômage était de 24,2% pour les hommes et de 20,2% pour les femmes. Nous remarquons l'absence de données entre 1993 et 1995, cela s'explique par les années marquées par le terrorisme qu'a connu l'Algérie.

A partir des années 2000 et malgré les conditions économiques difficiles du pays avec l'application du plan d'ajustement structurel (PAS) et sont lot de fermetures ou de destruction ⁷⁵ des entreprises employant un grand nombre de main d'œuvre féminine dans le domaine du textile, de l'agroalimentaire et de l'électronique, une progression de l'activité féminine, a été enregistrée. Ainsi de 12,4% en 2001, le taux brut d'activité féminine est passé 14,8% en 2006.

En effet, les catégories statistiques semblent mal cerner l'activité féminine et cela aussi bien sur le plan national qu'international. La pseudo inactivité des femmes mériterait d'être plus amplement étudiée. En connaît-on l'ampleur et les raisons ? On évoque souvent le degré des résistances sociales comme raison de l'inactivité des femmes, mais n'est-ce pas aussi une sous déclaration du travail des femmes notamment dans les zones rurales, mais aussi du travail non rémunéré donc non reconnu d'un point de vue socio économique ?

La population active⁷⁶ est constituée des personnes occupées et des chômeurs (selon la définition du BIT).

⁷⁵ Le cas de l'entreprise ENIE (entreprise nationale de l'industrie électronique) de Telagh (Ouest du pays) qui emploie une grande majorité de femmes et qui a été incendiée par les terroristes islamistes et son directeur général décapité.

⁷⁶ L'analyse de l'évolution de la population résidente 1987-2002 selon le genre et par groupe d'âge, sur la base de la source: RGPH 1987- ONS et Démographie algérienne – N 375 – ONS pour 2002, nous montre toute la difficulté à compiler les données et d'en tirer des résultats et conclusions qui nous permettent de confirmer ou d'infirmier une quelconque hypothèse.

Taux brut d'activité féminin calculé par l'ONS⁷⁷

	1966	1977	1987	1989	1992
Taux brut d'activité 1	1,96	2,6	4,41	3,31	3,78
Taux brut d'activité 2	2,16	2,6	5,43	7,50	6,21

Source : tableau composé à partir des données de l'ONS, Rétrospective 1962-1991, Statistiques, n° 35, pp. 14-18, et Rétrospective statistique 1970-1996, 1999, pp. 19-24.

Le volume de la population active est passé de 5,341 millions en 1987 à 9,540 millions en 2003. **Cependant la part des femmes dans la population active totale reste insignifiante bien qu'elle enregistre des progrès relativement importants entre 1998 et 2003 (9,3% en 1987 à 10,45% en 1998 et 14,2% en 2003).**

En 2004, les résultats de l'enquête de l'ONS révèlent que le taux d'activité des femmes a doublé en 8 ans, de 1996-2004 et l'enquête nationale « Femmes et intégration socioéconomique » de 2006⁷⁸ confirme cette avancée qui demeure encore faible par rapport au potentiel de la population féminine en âge de travailler. Selon les différentes enquêtes de l'office national des statistiques (ONS) : l'enquête main d'œuvre et démographie (MOD), l'enquête emplois et revenus (EER) et l'enquête activité emploi et chômage (AEC), nous avons la répartition suivante pour le taux d'activité par sexe :

⁷⁷ Les deux principaux taux parmi les six précédemment indiqué :

- Taux Brut d'Activité 1 (TBA1 = Occupées + STR1 / Population féminine).

- Taux Brut d'Activité 2 (TBA2 = Occupées + STR1 + STR2 + FPO ou TD + Autres inactives / Population féminine).

⁷⁸ Rapport d'enquête : Enquête nationale femmes et intégration socio-économique, initiée par le Ministère déléguée à la famille et à la condition féminine et pilotée par le CRASC (Coordinatrice N. Benghabrit-Remaoun)

Tableau 3 : Taux d'activité par sexe :

Enquêtes ONS	Taux d'activité Hommes	Taux d'activité Femmes		
MOD 1989	71,3	4,5%		
<i>EER 1996</i>	78%	18,7% (11,9%)*		
AEC 2001	72,5%	12,9%		
AEC 2004	69,1%	14,9%		
<i>Enquête panel 2004**</i>	69,1%	21,4%		

Source : Pour 2004, Données statistiques N° 411 et Collections Statistiques N°123, juillet 2005 -ONS ;

Pour 2001 données non publiées ONS et Données statistiques N° 263-ONS ; Pour 1989, Collections statistiques N°31-ONS et Rétrospective statistique 1970-1999 (édition 1999)- ONS.

***11,9% est le taux sans les activités marginales.**

**** Enquête panel d'Ecotechnics, juillet 2004**

Le tableau ci dessus montre la prépondérance de l'activité des hommes malgré l'évolution de l'activité des femmes (71,3% des hommes contre 4,5% des femmes en 2004 et 69,1% des hommes contre 14,9% des femmes en 2004 selon l'ONS). L'enquête Panel d'Ecotechnics de juillet 2004, donne un taux plus important pour l'activité des femmes soit 21,4 % contre 67,8 % des hommes. Certes les données relatives à l'activité des femmes, exerçant en dehors du travail formel et légal, demeure encore peu cernée, mais cela n'explique pas la faiblesse de leur activité qui est liée aux facteurs socioculturels et au statut des femmes dans la famille et la société.

Considérant l'importance de l'emploi dans l'équilibre social, le Conseil National Economique et Social (CNES) déclare s'être auto saisi sur la question : « femme et marché du travail » et fait un premier constat : une quasi-absence de statistiques, études et

enquêtes concernant précisément la partie féminine de la société algérienne en sa qualité de « moitié des ressources humaines » du pays.

« En dépit d'une législation excluant toute discrimination, des écarts sont notés dans les niveaux d'emploi et de salaires entre les hommes et les femmes », note le CNES. Pour lui, en 2005⁷⁹, les caractéristiques de l'emploi féminin se présentent comme suit :

- Sur les 1,2 millions de femmes occupées, 73% sont en zone urbaine et 27% en zone rurale
- Les femmes occupent principalement des emplois permanents (51% contre 38,2% pour les hommes)
- Les femmes exercent plus dans le secteur public (54,8%) que dans le secteur privé
- Les femmes ne représentent que 11,3% de l'emploi informel

Le CNES note également qu'il faille prendre avec prudence les statistiques officielles, très parcimonieuses dans la publication de données exhaustives sur l'activité féminine. Sans compter le problème de l'emploi rural féminin (faible) dont le niveau (et la définition) est controversé y compris par le Ministère de l'agriculture et du développement rural qui, à l'issue du recensement (2001) du secteur agricole, aboutit à un niveau bien plus élevé de l'emploi rural féminin.

Des activités traditionnellement féminines mais non marchandes, deviennent progressivement marchandes dans l'urbain. La fabrication ou la transformation de certains biens de consommation alimentaires ou de produits textiles, trouvent un marché dans les villes.

Dans son rapport national sur le développement humain en Algérie, le CNES note que les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail et cela peut s'expliquer par, d'une part la baisse du pouvoir d'achat et d'autre part par la dynamique du secteur informel qui va augmenter sensiblement la part du travail à domicile.

⁷⁹ CNES : Rapport National sur le Développement humain. Algérie 2006

Selon l'enquête⁸⁰ d'un bureau d'études, la part estimée du travail occasionnel dans l'emploi total dépasse les 40% tant chez les hommes (44%) que chez les femmes (46%). On relèvera que, chez les femmes, le travail occasionnel à domicile ne constitue pas la seule composante essentielle de ce travail occasionnel. Et c'est au sein des femmes les plus jeunes (16-34 ans) qu'il est le plus fréquent (54%).

En octobre 2007, la population active est estimée à près de 9 969 000 personnes, d'après les données de l'enquête emploi auprès des ménages⁸¹ réalisée durant le dernier trimestre de la même année. **Les femmes représentent 15,7% de l'ensemble des occupées : 19,7% en milieu urbain et 9,2% en zone rurale.** La population active en chômage ou population active à la recherche d'un emploi, est estimée à 1.374.000 personnes, soit un taux de chômage de 13,8%. **Les femmes quant à elles représentent 22,0% de l'ensemble de la population active en chômage. Et en 2006, elles sont 21,51 % à investir l'activité informelle**⁸²

Le faible taux d'activité des femmes s'expliquerait surtout par des facteurs d'ordre culturel mais aussi par les faiblesses du système national d'information statistique qui exclut, de fait, **le travail non salarié** qui constitue un niveau important, notamment dans l'agriculture et l'artisanat. Ces activités, bien que non directement rémunérées, génèrent des ressources d'appoint aux ménages et contribuent de ce fait à l'amélioration du niveau de vie des familles.

L'enquête emploi auprès des ménages de l'office national des statistiques (ONS 2007), confirme à travers la répartition de la population occupée par sexe et strate, que les femmes semblent plus occupées en zone urbaine et elles sont donc plus nombreuses à être chômeuses.

Le tableau suivant montre cette disparité entre les zones géographique. Elles sont 1 044 342 en zone urbaine et 302 534 en zone rurale, contre 4 244 247 hommes en zone urbaine et 3 003 120 en zone rurale. Cette différence du taux de l'activité des femmes, est non seulement en fonction du genre mais aussi en fonction de la zone géographique.

⁸⁰ Ecotechnics, enquête panel réalisée en juillet 2004 sur 5000 ménages (dans 26 wilayas sur 48 au total)

⁸¹ ONS – Collection Statistiques. Enquête emploi auprès des ménages 2007

⁸² Enquête nationale Femmes et intégration socioéconomique initiée par le ministre déléguée et pilotée par le CRASC sous la direction de N. Benghabrit-Remaoun 2006

Répartition de la population occupée par sexe et strate

Désignation	Urbain	%	Rural	%	Total	Urbain%	Rural%	Total
Masculin	4.244.247	80,3	3.003.120	90,8	7.247.367	58,6	41,4	100
Féminin	1044342	19,7	302.534	9,8	1.346.876	77,5	22,5	100
TOTAL	5.288.588	100	3.305654	100	8.594.243	61,5	38,5	100

Source : ONS – Collection Statistiques. Enquête emploi auprès des ménages 2007

Le tableau précédent montre que les femmes sont occupées en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette disparité entre les zones géographiques, en taux d'activité des femmes introduit toute la problématique de l'intégration du genre dans l'approche de l'évolution des activités au delà du seul emploi et en particulier du salariat.

2°) - Les Enquêtes auprès des Entreprises comprennent :

- * l'Enquête Industrie.
- * l'Enquête B.T.P.
- * l'Enquête trimestrielle sur l'Emploi public national.
- * l'Enquête sur les Salaires dans le secteur public.

Ces enquêtes sont annuelles, à l'exception de celle sur l'emploi public national. Elles s'effectuent par voie postale. L'emploi est réparti par secteur juridique (privé, public) et par niveaux de qualification. Elles font ressortir les salaires moyens par horaires et mensuels.

Elles peuvent être approchées sous deux catégories :

- L'Enquête Emploi et Salaires touche tous les établissements de vingt salariés et plus est un échantillon représentatif pour les moins de vingt salariés.

- Le Bilan de l'Emploi instauré par le décret 81-62 du 4 avril 1981. Il concerne les organismes employeurs occupants plus de neuf salariés permanents. Le bilan est dressé annuellement et envoyé avant le 31 mars selon des canevas appropriés, fixés par arrêté

interministériel ainsi que les procédures de transmission. Les effectifs recensés sont répartis par secteur économique, juridique, niveau de qualification et sexe.

Les données pour ces deux catégories d'enquêtes ne couvrent pas le secteur du commerce et service. Le problème de la mise à jour du fichier des établissements des secteurs retenus fait que les données ne sont pas exhaustives. En plus il n'est tenu compte que des répondants alors que le taux est déjà faible (moins de 50 %) et tend vers la baisse. L'Agence Nationale de l'Emploi (A.N.E.M.) tient également des statistiques sur les offres et demandes d'emploi enregistrées au niveau de 160 bureaux de main d'œuvre répartis à travers le territoire national. Ces données ne peuvent exprimer toute l'offre et la demande réelle du marché du travail.

Ainsi l'A.N.E.M. consolide mensuellement les données relatives au marché du travail. Elles concernent : la demande d'emploi reçue, l'offre d'emploi reçue, les placements réalisés, la demande d'emploi non satisfaite, les ruptures d'emploi.

Cependant depuis la fin des années quatre vingt dix, l'ANEM est devenu beaucoup plus un outil de collecte d'information et à une moindre mesure d'évaluation des dispositifs d'aide à la création d'emploi dans le cadre des dispositifs pour la réalisation du programme social et économique. Ces dispositifs sont qualifiés, par les analystes en économie, comme des guichets uniques du management de la pauvreté et par là la création de l'emploi précaire crée par ces dits dispositifs. A cela s'ajoute l'instabilité des programmes à la charge de certains ministères qui ne cessent de changer de dénomination, de responsable et de prérogatives. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les résultats attendus pour atteindre les objectifs de la politique économique et sociale notamment en matière de création d'emploi.

Il existe d'autres sources comme :

- Les Fichiers des Caisses Nationales d'Assurances Sociales (C.N.A.S.)
- Les données de la Direction générale de la fonction publique pour l'administration (D.G.F.P.).
- Le Fichier des Impôts.

Ces sources, exhaustives pour l'emploi structuré, n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet de traitement statistique alors que cela est possible par le biais de l'outil informatique.

3°) - Limites des données sur l'emploi

Les données recueillies par ces structures ne représentent qu'une partie de l'offre et de la demande de l'emploi, compte tenu de leur implantation inégale d'une Wilaya à une autre, de leur nombre insuffisant et des degrés variables du niveau des rapports qu'elles établissent tant avec les demandeurs d'emploi qu'avec les organismes employeurs.

Les délais de publication et de diffusion de l'information sont trop longs. Une diversification des sources d'information donnent souvent un non homogénéisation des nomenclatures. Ainsi les nomenclatures et codes, qui permettent l'amélioration de la circulation de l'information par une présentation unifiée des données recueillies, différentes selon que la source soit de l'O.N.S. ou de l'A.N.E.M.

La définition⁸³ utilisée est assez restrictive dans la mesure où, le concept de la population active comme d'autres indicateurs ont été élaborés sur la base de l'expérience des pays industrialisés⁸⁴ et, souvent, ne permettent pas de tenir compte de l'état d'esprit de la population cible ou des activités de caractère informel rencontrées dans les pays en développement.

Nous citerons deux exemples pour illustrer nos propos.

Le premier exemple est celui de la situation de forte déprime du marché du travail durant laquelle les individus ne cherchent pas du travail, parce qu'ils sont convaincus de ne pas en trouver, ne seraient pas considérés comme chômeurs.

Le second exemple est celui de se contenter de la réponse spontanée des femmes enquêtées à la question : " Exercez-vous une activité économique marchande en dehors des travaux ménagers ? " Ou " Exercez-vous, même à domicile, une activité à but lucratif

⁸³) Voir " Annexes ".

⁸⁴) Les définitions et méthodes sont identiques sinon proche de celles de l'I.N.S.E.E.. Ce dernier ne réfère à des définitions et normes internationales, notamment le B.I.T. Ce qui est dans un sens intéressant dans la mesure où cela permet la faisabilité de comparaison et les facilite. Mais encore faut - il que ces définitions, concepts, méthodes et indicateurs permettent le recueil, le traitement et l'analyse des données dans les pays en développement dont l'Algérie. Parfois ces mêmes outils statistiques, dans les pays développement, ne permettent pas l'appréciation de catégories spécifiques.

en plus des travaux ménagers ?” Si la réponse à l’une et à l’autre question est non, la femme est considérée comme inactive.

Par ailleurs, s’agissant de données de type déclaratif et, de surcroît, fournies généralement par le chef de ménage au nom de tous les autres membres du ménage, la compréhension ou l’interprétation de la notion de travail ou d’activité économique est souvent associée au salariat uniquement, ce qui fait considérer certaines activités comme ne correspondant pas à un véritable travail et n’exclut pas le risque de non déclaration de travail rémunéré de type informel et parfois même formel.

Ces éléments montrent que cette conception du travail occulte les formes plurielles du travail, sous-évalue la quantité de travail et ne permet pas ainsi de description suffisamment correcte du marché du travail.

Les définitions et méthodes sont identiques sinon proche de celles de l’I.N.S.E.E. Ce dernier se réfère à des définitions et normes d’organismes internationaux, notamment le B.I.T. Ce qui est dans un sens intéressant dans la mesure où cela permet la faisabilité de comparaison et les facilite. Mais encore faut-il que ces définitions, concepts, méthodes et indicateurs permettent le recueil, le traitement et l’analyse des données dans les pays en développement dont l’Algérie. Parfois ces mêmes outils statistiques, dans les pays développés, ne permettent pas l’appréciation de catégories spécifiques : “ La statistique se voit contrainte de modifier les catégories socioprofessionnelles à l’aide desquelles elle saisit la sociologie familiale, en intégrant l’activité professionnelle de la femme. ”⁸⁵

L’outil statistique est une nécessité absolue pour l’ensemble des partenaires sociaux (Pouvoirs publics, Employeurs, Syndicats, Centres de Recherches, Universités, etc.), puisque c’est à travers cet outil que l’évolution et les caractéristiques du marché du travail peuvent être objectivement appréciées.

Le système d’information tel qu’il existe présente de grandes insuffisances en termes de précision, de cohérence de disponibilité et de visions controversées.

⁸⁵) Cf. entre autres :

- SEGALIN Martine, *Sociologie de la famille*, éd. Armand Colin, “ U Sociologie ”, Paris, 1993, pp. 228-238.

- BOUFFARTIGUE Paul et PENDARIES Jean-René, “ Activité féminine et précarisation de l’emploi ”, in *Travail et Emploi*, 4, 46, 1992, pp. 30- 44.

4°) - Limites des données en matière de travail féminin

De nombreuses divergences existent entre chercheurs, utilisateurs et décideurs sur le volume des femmes occupées.

La nature de leurs observations montre qu'il existe des limites d'ordre théorique et méthodologique en matière de données sur l'emploi en générale et l'appréhension du travail féminin en particulier.

Les enquêtes ainsi réalisées se basent sur les déclarations spontanées de femmes enquêtées. La principale question est : " Exercez-vous une activité économique marchande en dehors des travaux ménagers ? ", ou : " Exercez-vous, même à domicile, une activité à but lucratif en plus des travaux ménagers ? "

Les réponses à cette question sont de trois types :

- Oui hors du domicile. La femme est considérée occupée et l'enquêteur passe à d'autres questions pour connaître son statut, le type d'activité, le secteur d'activité.

- " Oui, à domicile. " : la femme est considérée travailleuse à domicile (T.D.) et l'enquête se prolonge pour déterminer le type d'activité, le volume horaire hebdomadaire et la destination du produit.

- " Non. " : l'enquête s'arrête et la personne rentre dans la catégorie femme au foyer.

Alors que les uns avancent que le nombre de femmes travailleuses serait supérieur à celui présenté par les statistiques officielles, d'autres trouvent que les statistiques issues des enquêtes apurés des ménages souffrent des fausses déclarations. Dans les deux cas, il ressort que l'outil statistique dans sa conception actuelle est inadéquat.

Combien même cet outil donnerait un résultat fiable, comment expliquer le faible taux d'occupation des femmes en Algérie par rapport à nos voisins du Maghreb, alors que la situation socio-économique et juridique en matière d'emploi féminin est plutôt favorable en Algérie.

Dans cette problématique, le sociologue LAKJAA A., partant du double constat : la faiblesse du taux d'occupation et la tendance du retrait des femmes de l'emploi officiel

pour une insertion dans les activités informelles y compris les femmes universitaires⁸⁶, avance un taux moins de 20 à 25 % de femmes occupées au Tunisie et au Maroc. Ce qui l’emmène à s’interroger sur “ cette réalité invisible à un double niveau : Quel sens faut-il décrypter dans ces pratiques de femmes ? Quels modèles de relations sociales se forment-ils dans l’Université en Algérie ? ”⁸⁷

L’approche du travail des femmes, à travers la statistique officielle, ne peut qu’être étroite. Le recueil des données pour l’élaboration de cette statistique est fait dans le cadre d’une problématique correspondant à des préoccupations des pouvoirs en place et donc elle part d’hypothèses propres à leurs démarches.

A titre d’exemple, le taux d’activité, pour le R.G.H.P. de 1977, devait rendre compte de l’absorption de la main-d’œuvre par le processus d’industrialisation par “ la stratégie des industries industrialisant. ”⁸⁸ Ce qui explique que ce taux a été utilisé comme indicateur global du degré d’extension du salariat au sens large du terme.

La redéfinition⁸⁹ de certaines catégories de population, pour le R.G.H.P. de 1977, puis celui de 1987, dénote de la difficulté de l’outil statistique à appréhender certains phénomènes qui surgissent lors des enquêtes.

Ainsi la catégorie “ Femme au foyer Partiellement Occupée ” (F.P.O.) n’a vu le jour, dans le vocabulaire de la statistique, qu’au R.G.P.H. de 1977, en réponse au faible taux enregistré lors du R.G.H.P. de 1966 comme produit de la conception d’un questionnaire.⁹⁰

⁸⁶) LAKJAA A., “ Les femmes universitaires face au travail salarié officiel ”, communication lors du Séminaire national sur *L’Université dans la société algérienne d’aujourd’hui*, CRASC, Oran, 5-6 mai 1996.

Selon l’auteur, en 1985, les femmes célibataires ayant fait des études supérieures et déclarant ne pas désirer travailler après le mariage étaient au nombre de 20 %.

Les résultats d’enquête montrent que 12,7 % de travailleuses informels à Oran, ont un niveau d’enseignement supérieur. (résultats d’Enquête sur l’emploi informel, publiés dans le Magazine “ Oranitudes ”, *El-Watan*, 13 ou 20 juin 1996.

⁸⁷) LAKJAA A., *op. cit.*

⁸⁸) G. de Bernis, “ L’Economie algérienne depuis l’Indépendance ”, *Annuaire de l’Afrique du Nord*, 1969.

⁸⁹) Voir en “ Annexes ” les définitions des sous-catégories de la population féminine d’un recensement à un autre.

⁹⁰) Résultat de la réponse spontanée sur l’activité des femmes.

Cette appellation a continué jusqu'en 1989 pour prouver, encore une fois, des limites. Ainsi de "F.P.O." on passe à la notion, pour ne pas dire concept, de "travailleurs à domicile" (T.D.).

Ce nouveau terme ne s'inscrit pas dans le cadre de l'appréhension profonde du travail des femmes. Il a pour but de répondre à un nouveau souci. Il s'agit de cerner une forme de travail, le travail informel⁹¹, que l'on ne peut plus cacher et qu'il est intéressant d'exploiter dans cette conjoncture.

D'ailleurs la définition de la population active féminine et ses sous-catégories ont changé d'un recensement à un autre. Ce qui rend difficile toute comparaison et toute analyse de l'évolution, entre autres, de cette population

Le dépassement de ces limites⁹² ne peut se faire au coup par coup, à des questions d'ordre globale, comme cela semble être le cas en Algérie, mais doit faire l'objet de l'aboutissement d'une réflexion pluridisciplinaire où devra se confronter les analyses plurielles au plan de la production théorique et pragmatique nationale et internationale.

Nous ne prétendons pas pouvoir répondre à toutes les limites théoriques et méthodologiques de la question de l'emploi, ni même à la question particulière du travail des femmes en Algérie, qui est un volet de notre thèse.

Nous tenterons de contribuer humblement à ce débat, en abordant un aspect de cette grande question, qui est celui d'une forme de travail des femmes, le travail domestique des femmes par l'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle.

5°). - Limites des données en matière de travail domestique

L'étude des productions non marchandes et, en particulier, celles des femmes a été, jusqu'aux années 70, considérée par les pays développés comme non économique, parce qu'étant un genre mineur⁹³. Elle reste à ce jour, malgré tout, insuffisamment abordée. La

⁹¹) La question du travail informel est abordée dans la section précédente.

⁹²) Il s'agit là de notre approche de ce type de difficulté. Du point de vue de L'O.N.S., nous nous demandons si les redéfinitions sont abordées en terme de dépassement conscient des limites théoriques et méthodologiques ou en réponse à des contraintes conjoncturelles et de pressions des institutions de tutelles et des institutions internationales.

⁹³) Cf. J. K. GALBRAITH, *Propos d'un libéral impénitent*, Paris, Gallimard, 1982.

principale raison réside dans la difficulté méthodologique. La production domestique est une production non marchande et ne fait pas l'objet d'échanges marchands.

Alors que cette même question reste non abordée dans les pays en voie de développement, combien même qu'elle se trouve dominante.

L'évaluation de la production domestique, dans les pays en développement, ne soulève pas les mêmes problèmes méthodologiques que ceux posés pour les pays développés.

La distinction s'opère, pour les pays en développement, à deux niveaux au moins.

Le premier niveau est relatif au fait que le travail domestique des femmes comme produit essentiel ne trouve pas, dans des conditions homologues au travail institutionnel, de substitut marchand.

Le second niveau est celui de la place de l'économie non marchande dans l'économie nationale en général et dans la comptabilité nationale en particulier.

Cette question reste, il est vrai, à l'ordre du jour y compris dans les pays développés mais l'approche est différente dans les pays en développement où cette production non marchande constitue la part la plus importante de la production nationale.

La prise en considération de cette production non marchande changerait, pour ces pays en développement, les données statistiques et les résultats en matière d'évaluation de leurs richesses - à commencer par l'estimation du revenu national.

A ce titre, Luisella GOLDSCHMIDT-CLERMONT démontre que la prise en compte, dans l'évaluation économique, du travail non rémunéré des ménages, permet d'augmenter le revenu national, dans ces pays, de 25 à 50 %.⁹⁴

La prise en considération de cette question se fait avant tout, dans les pays développés, pour des raisons liées au perfectionnement des indicateurs économiques, des outils d'analyse et de la comptabilité nationale et à une meilleure estimation du revenu national - avec la prise en charge de nouvelles notions telles que le bien-être social.

⁹⁴) Cf. GOLDSCHMIDT-CLERMONT L., *Economic evaluations of unpaid household work: Africa, Asia, Latin America and Oceania*, coll. "Women, work and development", n° 14, Genève, 1987, I.L.O. (Preface).

Si la définition de l'activité économique productive, telle que donnée par le Bureau International du Travail (B.I.T.), facilite l'internalisation du concept par référence aux systèmes de comptabilité et aux bilans nationaux faits sur la base des critères définis par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.), il n'en demeure pas moins qu'elle pose plus d'un problème aux pays en développement particulièrement en matière d'évaluation économique.

La redéfinition du concept d'activité économique productive passe par une révision du système de comptabilité des Nations Unies car la définition initiale ne reconnaît, en tant que telle, que l'activité qui produit des biens et services selon les critères des systèmes de comptabilité et de bilans des Nations Unies. La production des biens et des services doit être, selon ces critères, commercialisables - c'est-à-dire, avoir une valeur monétaire sur le marché.

Cette manière de voir ne sous-estime pas l'activité productive non marchande - la production domestique essentiellement - mais l'ignore complètement alors que cette dernière ne constitue pas seulement, dans les pays en développement, un moyen d'augmenter la consommation des ménages et le bien-être social mais de procurer, pour l'essentiel de la population, un revenu marginal lui permettant de survivre.

Contrairement à ce qui se passe en Afrique subsaharienne, les principales difficultés rencontrées par les femmes en Afrique du Nord sur les marchés du travail relèvent de la difficulté d'accès aux marchés de l'emploi eux-mêmes et également de la mauvaise qualité des emplois.

Pour les femmes de la région, l'activité sur ces marchés – que ce soit en travaillant ou en cherchant du travail – demeure aujourd'hui encore plus l'exception que la règle. Cela est principalement dû aux traditions sociales qui n'ont pas réellement changé avec le temps. Ainsi, pour 100 hommes économiquement actifs en Afrique du Nord, on ne trouve que 35 femmes dans la même situation⁹⁵; ce qui représente l'écart entre les sexes le plus élevé du monde. De plus, l'Afrique du Nord présente le ratio emploi-population le plus faible du

⁹⁵ Tableau 2, Voir BIT, *Tendances mondiales de l'emploi, janvier*, Genève, 2008

monde. Seules deux 2 femmes sur 10 en âge de travailler à savoir 21,9 % ont un emploi, contre 7 sept hommes sur 10 dix soit 69,1%⁹⁶.

Le nombre de jeunes femmes qui travaillent est encore plus faible : seulement 1,5 sur 10 femmes (14,7 pour cent) âgées de 15 à 24 ans sont employées ; une statistique particulièrement préoccupante car elle souligne l'inefficacité de l'économie à offrir des emplois à sa jeunesse en dépit d'un investissement accru dans l'éducation des filles ces dernières années et eu égard au grand nombre de jeunes que compte la population. Même en 2015, la proportion de jeunes dans la population d'âge actif de la région atteindra encore plus de 25 pour cent de la population d'âge actif totale⁹⁷

Étant donné le degré élevé de gaspillage affiché par la région en termes de pertes de contribution économique des jeunes femmes, on peut prévoir que cette situation ne sera pas tenable à long terme même si certains analystes de l'emploi dans la région considère la tendance de l'emploi féminin, dans la région, est certes lente mais il existe une dynamique de progression.

Cependant la région est l'une de celles dans lesquelles très peu de femmes se voient offrir la possibilité de chercher du travail ; mais, pour celles qui le font, la recherche d'un emploi est un processus long et difficile et, pour finir, rarement couronné de succès ; ce que traduit bien le taux de chômage des femmes de 16,2 pour cent - contre 9 pour cent pour les hommes, qui est le plus élevé du monde⁹⁸ ; la situation la plus désespérée étant celle des jeunes femmes, avec un taux de chômage de 32,3 pour cent. Deux raisons essentielles se détachent pour expliquer ces taux de chômage féminin élevés dans la région. D'une part, certains employeurs ne se cachent pas de donner la préférence aux hommes demandeurs d'emploi ; et, d'autre part, les femmes qui ont eu accès à l'éducation ne souhaitent pas accepter les types d'emploi qui leur sont proposés. En fait, certains employeurs préfèrent même embaucher des femmes mais les emplois qu'ils proposent sont peu qualifiés et mal payés. Dès lors, certaines femmes préfèrent rester au chômage en attendant de trouver le « bon » emploi (certaines d'entre elles n'acceptant un travail que dans le secteur public) ; tandis que la plupart des femmes, qui n'ont qu'un choix très

⁹⁶ Voir tableau 4 et figure 1

⁹⁷ Op Cit.

⁹⁸ voir tableau 2 et figures 3 et 4 extrait de BIT, *Tendances mondiales de l'emploi, janvier*, Genève, 2008

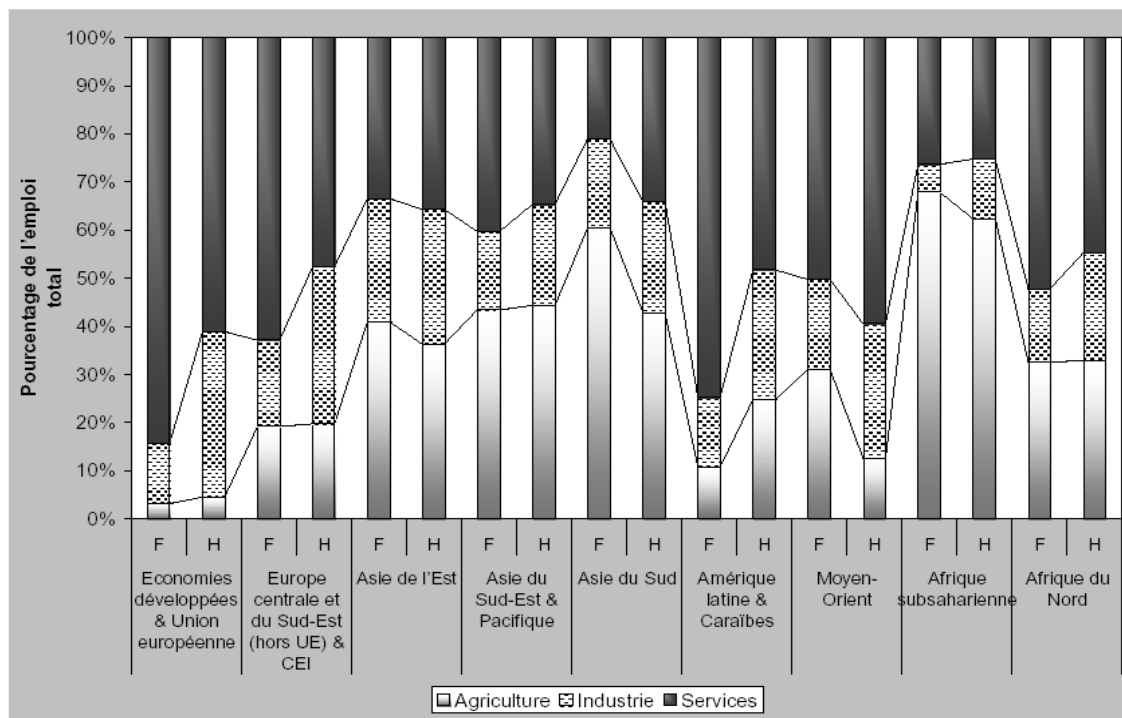
limité, sortent de la population active ; ce dont le taux d'inactivité des femmes, qui atteint 73,9 pour cent, témoigne sans ambiguïté.

Les redistributions de l'emploi sectoriel ont été très lentes dans la région. Environ un tiers des femmes (32,6 pour cent) qui travaillent le font dans l'agriculture. En fait, ce n'est que dans cette région et au Moyen-Orient que la proportion des femmes dans l'agriculture a augmenté au cours des dix dernières années. Parallèlement, la proportion des femmes dans l'industrie s'est réduite, passant de 19,1 à 15,2 pour cent entre 1997 et 2007. Quant au secteur des services, il fournit plus de la moitié de tous les emplois des femmes en Afrique du Nord (52,2 pour cent) (voir tableau 5 et figure 3). »

Tableau 2
Indicateurs mondiaux du marché du travail, 1997 et 2007 et Afrique du Nord

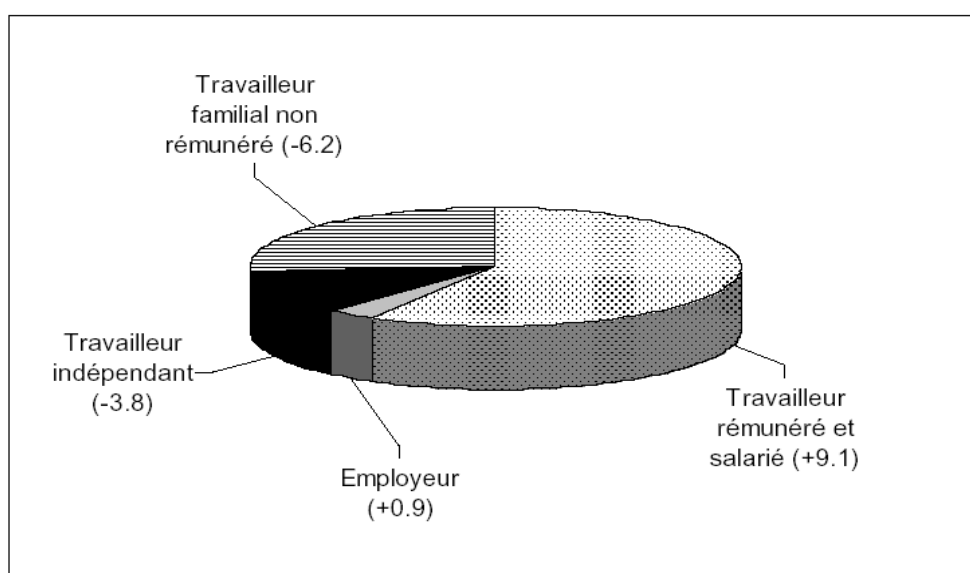
En Millions	Femmes		Hommes		Total	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Main-d'œuvre	1'071.7	1'267.7	1'625.0	1'895.3	2'696.7	3'163.0
Emploi	1'001.6	1'186.1	1'530.3	1'787.0	2'531.9	2'973.1
Chômage	70.2	81.6	94.6	108.3	164.8	189.9
En %						
Taux d'activité	52.9	52.5	80.4	78.8	66.7	65.6
Ratio emploi-population	49.5	49.1	75.7	74.3	62.6	61.7
Taux de chômage	6.5	6.4	5.8	5.7	6.1	6.0

Figure 3
Répartition de l'emploi par secteur (emploi sectoriel en pourcentage de l'emploi total), par sexe et par région, 2007



Source: Tableau 5 en annexe 1.

Figure 4
Répartition de la situation d'emploi des femmes en Afrique du Nord, 2007
(entre parenthèses : évolution des points de pourcentage depuis 1997)



Source: Tableau 6 en annexe 1.

Conclusion :

Le Conseil National Economique et Social (CNES) a calculé, pour l'Algérie, l'indice sexo- spécifique de développement humain⁹⁹. Celui-ci repose sur la connaissance de la différence de position (espérance de vie, éducation, rapport des salaires non agricoles entre la femme et l'homme, corrigés par la proportion de la population active féminine.

Tableau 5 : Evolution de l'indice sexo-spécifique de développement humain (ISDH)

Années	1995	1999	2000	2004
ISDH	-	0,685	0,697	0,753
Indice d'égalité de revenu	0,526	0,526	0,541	0,648

Source CNES

Ainsi les différentes données relatives à l'activité féminine révèlent l'appréciation et la perception du sens de l'implication des femmes par un faible taux sur le marché du travail. L'explication réside dans les facteurs économiques aussi bien dans la dimension offre d'emploi limitée pour ne pas dire réduite que par les contraintes des charges familiales et domestiques qui sont sous la responsabilité des femmes. Ce qui constitue une perte pour le potentiel humain en matière de ressources féminines.

L'autre explication à cette faiblesse, réside dans la non maîtrise de l'activité des femmes notamment dans son exercice du travail informel et dans la non prise en compte de l'activité domestique, travail domestique non rémunéré, des femmes à travers la production de services dans l'entretien, la restauration et l'éducation des enfants et la prise en charge des personnes âgées.

Concernant les activités et les emplois féminins Souad Khodja¹⁰⁰ affirme que l'activité féminine par rapport à l'activité masculine demeure socialement sous évaluée, dans les divers recensements, car une grande partie des activités des femmes n'est pas quantifiée. Il faut dire que les femmes elles-mêmes ne déclarent pas le type d'activité qui est en

⁹⁹Rapport national sur le développement humain. CNES Algérie 2006. P41

¹⁰⁰ S.Khodja, Nous les algériennes, la grande solitude, Casbah Editions, Alger, 2002.

relation avec les travaux d'entreprise familiale, agricole ou autre. Aussi le travail féminin est exploité par le secteur privé, les jeunes filles avec leur niveau scolaire et à cause du chômage commencent à s'impliquer des emplois traditionnellement réservés aux garçons. Comme nous l'avons souligné auparavant, Le faible taux d'activité des femmes s'expliquerait surtout par des facteurs d'ordre culturel mais, aussi par les faiblesses du système national d'information statistique qui exclut, de fait, **le travail non salarié** qui constitue un niveau important, notamment dans l'agriculture et l'artisanat. Ces activités bien que non directement rémunérées, génèrent des ressources d'appoint aux ménages et contribuent de ce fait à l'amélioration du niveau de vie des familles.

Chapitre second : CADRE THEORIQUE, APPROCHE CONCEPTUELLE DE la production domestique et un état des lieux en Algérie.

Introduction :

Peu d'études abordent l'informel non marchand¹⁰¹ dans sa forme générale ou dans sa forme particulière qu'est la production ou le travail domestique et encore moins dans ses composantes spécifiques comme les besoins biologiques, activités marchandes, activités productives non marchandes et activités de loisirs.

L'analyse ne concerne qu'à titre exceptionnel le travail domestique, l'articulation vie familiale/ vie professionnelle, l'éducation et la santé. Des cas de recours à des méthodes de budget – temps sont à relever.

Ainsi nous consacrerons le chapitre suivant à l'économie non marchande afin de poser, et de façon définitive, le champ d'analyse qui centre l'objet de notre étude de l'économie non marchande dans sa forme « production domestique ».

Pour ce faire ce chapitre sera divisé en deux sections.

- La section première, de ce second chapitre, sera consacrée au « cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa variante « la production domestique ».

Un premier point, de cette section première, sera consacré à la genèse de la problématique de la production domestique. Dans un second point il sera question de la production domestique dans les théories économiques. Puis le dernier aspect sera réservé aux concepts et les méthodes d'évaluations de la production domestique.

- La section seconde, quant à elle, sera consacrée à l'état des lieux, de la question de la production domestique en Algérie.

¹⁰¹ Une analyse indépendante de ce chapitre est consacrée à l'état des lieux de l'économie informelle non marchande en Algérie.

Section Première : Cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa dimension « production domestique »

Section Première : Cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa dimension « production domestique »

Introduction :

L'intérêt accordé à l'évaluation économique des activités de la sphère domestique ou non marchande trouve toute sa justification dans la mesure où elle facilite la mise au point de critères pour évaluer l'efficacité et l'efficience des politiques et des programmes socioéconomiques.

Ainsi, l'importance accordée au facteur économique en tant qu'outil d'aide à la décision ne peut découler uniquement d'une simple volonté de mise en application de politique et de programme, jugé opportun que ce soit du point de vue conjoncturel ou structurel, elle doit correspondre à la volonté complémentaire fondamentale : celle de s'inscrire dans la construction des conditions, à la fois nécessaire et suffisante, pour un développement durable pour toutes les générations et notamment futures.

I) Genèse de la problématique de la production domestique et définition :

1°) Genèse de la problématique de la production domestique

C'est au XXe siècle, grâce à l'idéologie¹⁰² féministe, qu'apparaissent d'autres critères concernant le travail et la production. Les activités traditionnellement liées à la reproduction de la main d'œuvre, et certaines activités non rémunérées sont désormais considérées comme des activités productives et accèdent au concept du travail¹⁰³. Ces évolutions ont permis de prendre en considération la valeur économique et sociale du travail des femmes.

Mais la libération des femmes, malgré une hypothétique indépendance financière, quand le droit au travail lui est reconnu comme à l'homme, reste limitée en regard aux statuts familial et social en vigueur dans la major partie des sociétés parce que subordonné à la hiérarchie de pouvoir dans les sociétés dites patriarcales dominantes.

¹⁰² Le féminisme est un terme qui apparaît vers la fin du XIXe siècle. Ce phénomène constitue une prise de conscience (individuelle, puis collective), quant aux rapports de sexes (dominant/ dominée) et contre la position subordonnée que les femmes occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire. L'amélioration des rapports entre homme et femme, passe par la lutte que ce mouvement entreprend.

¹⁰³ Source numérique file E:/ le mouvement féminin.html, les raisons de cette évolution, du côté de la pensée féministe, 5 mai 2008.

Le discours féministes des années 70 dénonçant, « le travail domestique comme une exploitation scandaleuse des femmes par les hommes ; le mariage et la maternité comme des pièges redoutables ; et les femmes soumises comme complices inconscientes du système patriarcal », a séduit et conquit les femmes de tout milieu et l'image de « superwoman » s'impose et renvoie à la femme indépendante, épanouie dans son activité professionnelle et non plus par la maternité. La maison, est, ainsi, dans ce discours, devenue l'espace domestique et/ou domestiqué comme tout autre lieu de repos¹⁰⁴.

C'est au début des années 70 qu'il y eut en France, sous l'impulsion du mouvement féministe, une vague de travaux qui allaient rapidement donner des assises théoriques à ce concept. D'abord en ethnologie (Mathieu, 1991, Tabet, 1998), puis en sociologie et en histoire. C'est sur la prise de conscience d'une oppression spécifique qu'a démarré le mouvement des femmes : il devint alors collectivement « **évident** » qu'une énorme masse de travail est effectuée gratuitement par les femmes, que ce travail est invisible, qu'il est réalisé non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel¹⁰⁵.

La dénonciation de l'oppression¹⁰⁶ se déploya, alors, sur une double dimension :

- 1- Le « ras-le-bol » - expression consacrée - d'effectuer ce qu'il convenait bien d'appeler un « travail », et que tout se passe comme si son imputation aux femmes, et à elles seules, allait de soi et qu'il ne soit *ni vu, ni reconnu* (Hirata, Kergoat 1998).
- 2- Les critiques féministes et les études statistiques dénonçant « la double journée » du travail des femmes.

Il faut attendre les débuts des années 1980 pour que l'évaluation monétaire du travail domestique permet de considérer ce dernier comme question économique et sociale (Fouquet, 2001)¹⁰⁷.

¹⁰⁴Source numérique Blog, on ne naît pas femme en le devient, ange du foyer, mise à jour le 29/01/2009.

¹⁰⁵ Source numérique : http://www.fcc.org.br/seminario/HIRATA_KERGOAT.pdf. Hélène Hirata et Danièle kergoat, extrait du colloque, **genre, travail, mobilités** (GTM), CNRS article, **division sexuelle du travail professionnel et domestique**, évolution de la problématique et paradigmes de la conciliation.

¹⁰⁶ Un des premiers journaux féministes français : « **Le torchon brûle** »

¹⁰⁷ Isabelle Puech, le non partage du travail domestique, in femmes, genre et société, l'état des savoirs s /d Margaret Maruani, éd : la découverte, Paris, 2005, p177.

Les règles d'évaluation du travail marchand, appliquées aux activités ménagères montrent le poids considérable de ce travail dans l'économie française, entre la moitié et les deux tiers du Produit Intérieur Brut¹⁰⁸.

Les débats soutenus, accaparés par les associations féministes ont dénoncé l'exploitation des femmes dans le milieu domestique et distinguée alors **le travail ménager** et **le travail domestique** (Delphy, 1978)¹⁰⁹. La famille est appréhendée comme le fondement de l'exploitation économique des femmes : elle est le lieu d'appropriation matérielle de la force de travail des femmes par hommes.

Les débats se focalisent alors sur l'interdépendance entre le milieu privé et le milieu professionnel et sur l'idée de la reconnaissance sociale du travail domestique, qui se traduit par l'inclusion des femmes au foyer dans les statistiques de la population active¹¹⁰.

Les premières analyses de cette forme de travail apparaissent alors dans les sciences sociales, avec (Delphy, 1974/1998) le « **mode de production domestique**» et avec (Chabaud Richter et al, 1984) « **le travail domestique**». Les analyses en sont venues à traiter le travail domestique comme activité de travail au même titre que le travail professionnel¹¹¹. Ceci a permis de prendre en compte simultanément l'activité déployée dans l'espace domestique et dans l'espace professionnel. Ce qui a permis de débattre en termes de division sexuelle du travail.

La division sexuelle du travail eut donc, au départ, le statut d'articulation de deux sphères. Mais cette notion d'articulation apparut vite insuffisante, ce qui nous a fait passer à un second niveau d'analyse : la conceptualisation de ce rapport social récurrent entre le groupe des hommes et celui des femmes. Ce fut la naissance de ce que la

¹⁰⁸ Les travaux d'Anne Chadeau et Annie Fouquet, 1981

¹⁰⁹ Isabelle Puech, le non partage du travail domestique, in femmes, genre et société, l'état des savoirs /d Margaret Maruani, éd : la découverte, Paris, 2005, p176

¹¹⁰ TALAHITE-HAKIKI, Fatiha : Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands le cas de l'Algérie. Magister d'économie Institut des sciences économiques, Université d'Oran 1983, p 64.

¹¹¹ Source numérique : http://www.fcc.org.br/seminario/HIRATA_KERGOAT.pdf. article d'Hélène Hirata et Danièle Kergoat.

sociologie française, dans sa production par le féminisme, a nommé les « **rappports sociaux de sexe** »¹¹².

Cette nouvelle façon de penser le travail eut bien des conséquences. Par une sorte d'effet boomerang, après que « la famille », sous la forme d'entité naturelle, biologique, eut volé en éclats pour apparaître prioritairement comme lieu d'exercice d'un travail, ce fut ensuite la sphère du travail salarié, pensé jusqu'ici autour du seul travail productif et de la figure du travailleur au travers du concept central le « **salariat** ».

Ce double mouvement donna lieu, dans de nombreux pays, à une floraison de travaux qui utilisèrent l'approche en termes de division sexuelle du travail pour repenser le travail et ses catégories, ses formes historiques et géographiques, l'interrelation des multiples divisions du travail socialement produit. Ces réflexions ont conduit à la remise en cause radicale de *la sociologie de la famille*.

En ce qui concerne *la sociologie du travail*, elles ont permis de remettre en chantier des notions et concepts comme ceux de qualification, de productivité, de mobilité sociale et plus récemment, de compétence, et ont ouvert l'accès des femmes aux professions intellectuelles supérieures, liens entre politiques d'emploi et politiques familiales, etc.

Le travail domestique, qui avait fait l'objet de nombreux travaux, n'est plus que rarement étudié; plus précisément, au lieu de se servir de ce concept pour réinterroger la société salariale (Fougeyrollas-Schwebel, 1998), on en parle en termes de « double journée », de « cumul » ou de « conciliation des tâches », comme s'il n'était qu'un appendice du travail salarié¹¹³. Nous restons, donc, dans l'approche dominante et tout se module et se façonne autour du travail du processus de travail autour du salariat comme concept centrale et unique. La sociologie de la famille et la sociologie du travail du travail a du mal à divorcer avec la pensée orthodoxe de l'espace domestique ne l'aborde que dans son lien ombilicale « sphère publique/sphère privée ».

La réémergence du travail domestique comme champ d'étude scientifique, est due à la critique marxiste. L'oppression dont été victimes les femmes dans le cadre d'une

¹¹² Ibid. dans l'article d'Hélène Hirata et Danièle Kergoat.

¹¹³ Op cit.

exploitation patriarcale est alors dénoncée. Le mode de production capitaliste aurait induit une division sexuelle du travail, et il s'agissait pour les féministes de « montrer et faire reconnaître les activités des femmes au sein de la famille en tant que travail et comme travail exploité ». En présentant le travail domestique en terme de production, les féministes obligeaient à repenser à la fois les fonctions attribuées à la famille et le fonctionnement général de l'économie¹¹⁴.

Christine Dupont¹¹⁵, posait la question du caractère public de la famille en affirmant que le travail domestique produit de la valeur. Certains économistes récusait cette position, estimant qu'il s'agissait de productions immédiates *à valeur d'usage et non de marchandises* qui entraient dans le réseau des échanges marchands. Les féministes rétorquaient que la plupart des services fournis « domestiquement » pouvaient être trouvés sur le marché. La nature du travail domestique relèverait donc du domaine du public, même si la comptabilité nationale l'ignore toujours, du même qu'elles classent du côté de l'autoproduction familiale la contribution de la femme à la production de biens et services vendus sur le marché¹¹⁶.

2°- définition de la production domestique :

Le concept de la « production domestique » pose un problème sur le plan théorique parce qu'il s'agit d'un domaine d'investigation nouveau¹¹⁷. Des concepts usités dans des situations similaires traduisent la confusion et l'imprécision¹¹⁸ notamment dans la perspective de notre étude, tel que : le travail domestique, le travail informel, la production domestique marchande et non marchande et enfin le travail à domicile.

La sociologie du travail a, longtemps, ignoré la production domestique comme objet de recherche, laissant ainsi le soin aux théories économiques de considérer la sphère

¹¹⁴ Martine Segalen « sociologie de la famille », édition : Armond colin & Masson, Paris, juin 1996.P231.

¹¹⁵ Christine Dupont, 1970, « l'ennemi principal », partisans, n°54-55, cité par Martine Segalen sociologie de la famille, Armond colin & Masson, Paris, juin 1996, p231.

¹¹⁶ Idem, P 233.

¹¹⁷ Adel F, Le travail domestique, Insaniyat vol N° 1, Oran, Printemps 97, p 7.

¹¹⁸ *ibid.*, p 7.

domestique comme une sphère de reproduction. Cette séparation entre la sphère de la production, lieu des « vraies » valeurs économiques et la sphère de la reproduction, sorte de lieu de consommation et d'entretien de la force de travail est considéré comme perspective erronée. Elle part du postulat que le travail domestique n'est pas créateur de richesse. Or de nombreuses études, notamment en France, ont montré que ce type d'activités est non seulement producteur de richesse mais contribue par son « invisibilité » à fausser les données réelles de l'économie¹¹⁹.

Dans une enquête sur l'emploi du temps, menée en France, en 1999, les activités réalisées dans une journée, ont été réparties par l'INSEE entre quatre¹²⁰ grands temps¹²¹ :

- ▶ **Le temps physiologique** occupe la moitié de la journée et représente *les soins personnels* comme se laver, se préparer et les *besoins biologiques* comme manger et dormir.
- ▶ **Le temps domestique** est évalué quotidiennement à 3,5 heures en moyenne des tâches ménagères, les courses et les soins apportés aux enfants et /ou personnes âgées.
- ▶ **Le temps de travail professionnel et d'études** qui représente, actifs et inactifs confondus, 3,5 heures par jours, et enfin
- ▶ **Le temps libre** : les activités de loisirs à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et le repos estimait à 4,5 heures en moyenne.

Le travail domestique ne renvoie pas simplement à l'accomplissement de toute une série de « tâches » - plus ou moins ingrates et répétitives selon le cas. *Ce travail implique également des capacités de « management », de gestion et de synchronisation du travail à effectuer en fonction des besoins et des rythmes temporels spécifiques à chaque membre du foyer.*

¹¹⁹ Ibid., p 8.

¹²⁰ Ce que j'appelle « La valse des quatre temps »

¹²¹ Isabelle Puech, le non partage du travail domestique, in femmes, genre et société, l'état des savoirs s /D Margaret Maruani, la découverte, Paris, 2005, p178.

Il est effectivement possible de « mesurer » avec plus ou moins de précision le temps consacré aux différentes tâches domestiques, la « charge mentale » que nous qualifions d'effort intellectuel et que représentent la gestion et l'harmonisation de ces tâches dans le temps et dans l'espace échappe très largement à l'analyse scientifique orthodoxe¹²². Or, au-delà de la question de cette « charge mentale »/ effort intellectuel qui continue de peser presque exclusivement sur les femmes, cette charge serait l'expression d'un « partage » inégalitaires dans les rapports des relations hiérarchiques de pouvoir entre les hommes et les femmes et la recherche éventuel d'un « partage » plus égalitaire du travail domestique entre les hommes et les femmes,.

Le temps du travail domestique échappe à la mesure ; il n'est pas borné ou limité à un nombre d'heures donné. Cette malléabilité du temps domestique, correspondant au fait que son exécution ne passe pas par la forme « industrielle » d'un temps prescrit et directement contrôlé, est aussi ce qui fonde son extensivité et rend très difficile sa réduction.

En effet, en l'absence d'une remise en question simultanée de la division sexuelle du travail salarié et du travail domestique, on est tenté d'analyser la division sexuelle du marché de l'emploi uniquement en fonction du poids des charges domestiques et familiales qui pèsent de manière inégalitaire sur les femmes. Celles-ci seraient ainsi moins performantes sur le marché de l'emploi (en termes de qualifications, de promotions, de salaires, etc.) parce qu'elles seraient ralenties dans leurs carrières par le poids de leurs responsabilités domestiques et familiales. Or, une telle approche revient à « naturaliser » la division sexuelle du travail domestique¹²³.

Le noyau dur de la production domestique se constitue de courses, de la cuisine, de la vaisselle, du linge et des soins matériels aux enfants¹²⁴.

Le travail domestique est une partie des activités non marchandes qui sont les suivants : taches domestiques, soins des enfants et des adultes âgés ou handicapés, les études et les

¹²² Source numérique : file/ E/La place de la femme aujourd'hui, travail domestique .htm, 5 mai 2008

¹²³ Ibid., p1

¹²⁴ Ibid., p 2

services bénévoles¹²⁵. Le travail domestique est un ensemble d'activités non rémunérées, exercée par un membre de la famille /du ménage pour la création d'un bien ou service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et qui contribuerait au bien être de la famille.

Le travail domestique¹²⁶ est accompli dans un cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Pour l'essentiel, ce travail est accompli sans contrepartie monétaire et par les femmes¹²⁷.

Cette définition met l'accent sur plusieurs points essentiels :

- La production domestique est une production nécessaire à la vie de chaque jour, qui se reproduit quotidiennement, de manière, en apparence, monotone et banal mais qui est un véritable effort de gestion et d'harmonisation de ces activités en tâches et missions dans le temps et dans l'espace. Elle implique un choix entre des activités et renvoie à la recherche d'activités alternatives. Ainsi elle relève à la fois du choix rationnel qui caractérise l'activité économique et de l'utilisation opérationnelle des facteurs de production tel que l'espace, le temps, les ressources humaines, matérielles et financières.
- Cette production est accomplie « dans les normes sociales dominantes de la société patriarcale ».
- Elle relève, pour l'essentiel du travail des femmes.
- Elle n'est pas valorisée au sens de son estimation monétaire. La principale composante de cette production, à savoir *le travail domestique*, n'est pas rémunérée.

¹²⁵ BOUFENIK-ELAIDI, Fatma : Les femmes et la production domestique : le cas de la production domestique en santé. Magister d'économie, Institut des sciences économiques, Université d'Oran 1999, p 67.

¹²⁶ Un retour sur la définition sera fait dans la présente section dans le pont réservé à « la production domestique dans les théories économiques ».

¹²⁷ Chadeau A. Fouquet A., Peut-on mesurer le travail domestique ?, Economie et statistiques, Paris, 1982, n° 136, pp29-42.

Ce travail domestique comprend toutes les tâches non rémunérées accomplies dans un ménage et touchant l'entretien ménager, le soin des enfants et les services personnels aux adultes¹²⁸.

- « le travail domestique contient les activités non marchandes des ménages qui produisent pour les membres de la communauté des biens et services, désirés non pour eux-mêmes mais pour l'utilité qu'ils procurent »¹²⁹.

Le temps consacré au titre de travail domestique, n'est guère réparti équitablement, quand il ne repose pas entièrement sur la femme. La division du travail reste inégalitaire quand elle fonctionne. Si le temps n'est pas mesurable et dépend de la disponibilité de la femme pour la famille, les activités relevant de la sphère domestique, elles peuvent être réparties.

3°- Travail domestique et sa prise en compte institutionnelle :

Aux 19^{ème}-20^{ème} siècles, une première professionnalisation du « travail domestique » n'a pas permis d'éliminer les ambiguïtés relatives à sa définition. D'une part, elle s'est accomplie très lentement en raison surtout du fait que le travail domestique n'était pas considéré comme *un vrai travail effectué par un vrai travailleur* mais plutôt comme *un service rendu par un membre de la famille* - principe évoqué par les actuels « partisans » de l'esclavage domestique qui accueillent comme un membre de leur famille celui/celle qu'ils asservissent.

Au fur et à mesure que les mentalités ont évolué, le travail domestique a été reconnu comme un travail valorisé et valorisant, en d'autres termes comme *un vrai travail, qui mérite salaire*¹³⁰.

Les activités humaines sont innombrables mais toutes ne sont pas étudiées par la comptabilité nationale. Celle-ci restreint son champ aux activités qu'elle considère

¹²⁸ File/ E/La place de la femme aujourd'hui, travail domestique .htm, 5 mai 2008.

¹²⁹ Flory Yves Antoine, production domestique de santé : un modèle appliqué au cas du diabète insulino-dépendant, thèse de doctorat en sciences économiques (nouveau régime), sous la direction du professeur J.Brunet-Jailly, faculté des sciences économiques, centre d'économie de la santé, université Aix-Marseille I, pp77-98, cité par Boufenik- Elaïdi, p95.

¹³⁰ Source numérique : ftp://ftp.cordis.europa.eu/pub/improving/docs/conf_work_pasleau.pdf.

productives, c'est-à-dire créatrices de richesse, par opposition aux activités qui se limitent à une seule redistribution de richesse.

La délimitation des activités productives a toujours été un sujet difficile qui a parfois suscité des controverses parmi les économistes. C'est également une question qui évolue avec le temps puisque, au XVII^e siècle, par exemple, de nombreux économistes considéraient l'agriculture comme la seule activité productive. A l'inverse, les services sont restés longtemps considérés comme improductifs, l'exemple le plus marquant étant certainement celui des services domestiques. Il y a encore seulement quelques décennies, l'emploi de personnel domestique par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de travail improductif. Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux à la sphère productive et contribue au produit intérieur brut.

Les femmes prennent souvent en charge le travail informel à l'intérieur ou à proximité du foyer qui génère de faibles revenus, et qui contribue, en nature, à l'approvisionnement du foyer. Ce travail est effectué aussi bien en groupe qu'individuellement, il peut être effectué plus largement au sein de coopératives et peut aussi être soutenu par un système de micro crédit¹³¹.

En ce qui concerne les travaux manuels d'ordre ménager, la définition des termes « femme d'entretien » pour passer à « Agent d'entretien » proposée par le bureau international du travail (C177 home work convention, Genève) en Juin 1996 souligne l'hétérogénéité des tâches à effectuer¹³². Ainsi « la femme d'entretien nettoie les chambres, prépare la nourriture et sert les repas, fait la vaisselle et accomplit des tâches domestiques supplémentaires dans les habitations privées : dépoussière et entretient les meubles, balaie et nettoie le sol et lustre les parquets et lave les fenêtres ; fait les lits et change la literie ; lave, épluche, coupe et prépare les aliments pour des plats chauds et froids ; prépare des boissons, des salades et des desserts ; lave les plats et fait briller l'argenterie ; dresse la table et range les chaises dans la salle à manger et sert les repas ; blanchit ou lave à la main ou à la machine d'autres textiles ; s'occupe du raccommodage et du repassage ; et exécute d'autres tâches telles que répondre au téléphone et au téléphone, nourrit les animaux ; achète la nourriture et fait des réserves, fait la cuisine, de la

¹³¹ Adresse électronique : tina.wallace11@aol.com

¹³² Op cit.

pâtisserie et tout autre travail de cuisson ». A ces nombreuses tâches (domestic work), s'ajoute pour de nombreux travailleurs domestiques, la prise en charge (garde des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées) (care work¹³³).

Cette définition montre l'étendu des tâches dans le cadre du travail domestique et vise, par cette précision, à le réglementer, lui donner de la visibilité, le valoriser socialement afin de le quantifier monétairement.

¹³³ Travail d'attention, tel que les soins donnés aux personnes âgées, aux malades et aux enfants.

II La production domestique dans les théories économiques

L'analyse de la production domestique se situe au carrefour de deux courants de la théorie économique contemporaine : l'économie de développement et la nouvelle théorie du consommateur.

L'analyse néoclassique et l'analyse marxiste s'opposent totalement dans leur conception de la production domestique.

En traitant ici de la production domestique nous voulons traiter de l'influence que peuvent avoir certaines variables sur l'efficacité de ce processus.

Pendant longtemps l'étude des productions non marchandes et en particulier celles des ménages a été considérée comme un genre économique mineur¹³⁴, rappelons le ; c'est ainsi qu'une partie de l'activité économique n'est pas prise en considération lorsqu'on mesure le produit national brut.

1° - La nouvelle théorie du choix du consommateur

a) Les fondements théoriques de la production domestique

Dans l'approche traditionnelle, les ménages cherchent à maximiser leur fonction d'utilité, les consommations achetées sur le marché étant les seuls inputs de ces fonctions (Voir "Figure")¹³⁵.

Ainsi, les préférences des ménages sont données et fixes : la consommation se produit instantanément, la satisfaction provient directement des biens achetés. La formalisation de cette approche peut se présenter ainsi :

Max $U(x_1, \dots, x_n)$; les (x_i) allant de $i = 1$ à n étant les consommations achetées sur le marché. La contrainte à cette maximisation est le revenu du ménage.

$Y = \sum P_i x_i$; (Y) représente le revenu et (P_i) le prix sur le marché du bien (i).

¹³⁴ Galbraith J. K.: Propos d'un libéral impénitent, 1982, Paris, Galimart.

¹³⁵ Annexe Extrait de FLORI Yves-Antoine, *Production domestique de santé : Un modèle appliqué au cas du diabète insulino-dépendant*, thèse de Doctorat ès Sciences Economiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. Brunet-Jailly, Faculté des Sciences Economiques, Centre d'Economie de la Santé, Université Aix-Marseille I, 55b.

“ L’homo oeconomicus ” cherche par l’achat de biens de consommation à maximiser sa satisfaction sous une contrainte de revenu.

Or cette problématique ne rend pas compte de tous les aspects de la consommation, et notamment le temps passé à consommer n’est pas pris en compte. En effet selon l’approche traditionnelle les consommations se font instantanément.

Outre la limitation imposée par la technologie, les individus rencontrent également une contrainte de budget, l’arbitrage est fonction des coûts directs des biens de production dans sa composante en coût direct des matières premières achetées sur le marché et coût d’opportunité de l’input temps ou en d’autres termes la satisfaction qui est retirée de la production domestique

Ces biens sont produits suivant des fonctions de production où entrent comme inputs le temps de consommation et les biens achetés sur le marché et ou les biens produits à la maison. Le ménage se procure des biens sur le marché et les combine avec le temps dans une production domestique pour réaliser une production. Le ménage utilise pour ce faire une combinaison productive qu’il cherche à optimiser pour obtenir une utilité maximale. Les biens achetés sur le marché ou produit à la maison sont les arguments d’une fonction d’utilité ; il y a donc arbitrage entre le temps passé à produire des biens à la maison et le temps passé à travailler contre rémunération pour en acheter d’autres. Le choix des biens achetés sur le marché ne dépend plus uniquement des préférences de goût, il repose également sur le rôle attendu de la technologie de production.

La nouvelle théorie du choix consommateur comme une nouvelle approche de la théorie néoclassique constitue une approche micro-économique d’un type nouveau basée sur le comportement des individus, et non plus sur le comportement du consommateur comme le développait la théorie traditionnelle. L’allocation du temps entre travail rémunéré et loisir résulte d’un arbitrage qu’influencent des paramètres tels que le taux de salaire et l’utilité relative du loisir et des biens que la dépense du revenu monétaire permettra d’acquérir.

A partir du moment où a été rejetée l’hypothèse faite par Ricardo d’homogénéité du facteur du travail, il a été nécessaire d’aborder différemment les composantes du temps, les variables et les effets de certain facteur sur ses composantes.

De plus, avec l’allongement de la durée de vie et la diminution de la durée du temps de travail salarié, le temps de non travail entre temps de loisir et temps de repos croit, le

temps de travail informel et le temps de travail domestique exprimé par la production domestique par le fait même se développent.

La diminution de la durée du temps de travail fait que “ l’allocation du temps de non travail peut-être plus importante pour le bien-être économique que celle du temps de travail ”¹³⁶.

En ce qui concerne la production domestique, comme objet de notre analyse, on ne peut qu’émettre l’hypothèse selon laquelle cette production fait l’objet d’un arbitrage entre le temps passé à produire des biens et le temps passé à travailler contre rémunération pour en acheter d’autres. D’ailleurs K. J. Lancaster¹³⁷ s’est même interrogé et le premier, sur l’importance du temps dans la consommation, en considérant que le temps passé à consommer entraine dans la décision de produire et ou de consommer un bien.

Par contre pour G.S. Becker, le ménage est une petite entreprise produisant des biens et services fondamentaux et se les rendant à elle – même ; de plus G.S. Becker introduit la notion de temps dans l’analyse de la consommation du ménage en notant qu’à cause des variations du temps de travail, « l’allocation du temps de non travail » peut être plus ou moins importante pour le bien être économique que « celle du temps de travail »¹³⁸

La nouvelle théorie ajoute, donc, un nouveau concept qui est celui des biens et services fondamentaux qui sont source **directe** d’utilité et sont composés, selon un processus de production, de biens achetés sur le marché et de temps.

Pour illustrer cette conception nous reprenons l’exemple que donne Becker G.S : une soirée passée au théâtre peut procurer de la satisfaction. Pour profiter de cette soirée au titre d’un bien fondamental, il a fallu acheter un billet, financer le transport et passer du temps pour se rendre au théâtre et pour assister à la représentation : l’utilité de la pièce de théâtre vient de la combinaison de l’ensemble de tous ces éléments.

Cette différence par rapport à la théorie traditionnelle entraîne l’introduction du temps comme composante de la fonction de production des biens et services fondamentaux. De

136) BECKER G. S., “ A theory of allocation of time ”, *The Economic Journal*, n° 299, vol. XXV, 1965.

137) LANCASTER K. J., “ A new approach to Consumer Theory ”, *Journal of Political Economy*, Vol 75, n° 2, 1966.

¹³⁸ Becker G.S.: A theory of the allocation of the time Op. Cit.

plus, pour le facteur temps, l'allocation devra se faire entre les activités domestiques et les activités marchandes.

Ainsi la nouvelle théorie, en utilisant des relations entre biens marchands et biens non marchands au titre de biens produits par le ménage comme des choix alternatifs au sens d'un choix rationnelle, permet de comprendre l'importance du temps dans la fabrication domestique de certains biens et services et les arbitrages qui s'effectuent non seulement en fonction du coût des matières premières mais aussi de la satisfaction qui est retirée de la production domestique et en corrélation avec le temps nécessaire et à sa production et à sa consommation.

Ainsi se formule la nouvelle théorie du consommateur qui introduit un nouveau concept "celui de biens fondamentaux qui sont source directe d'utilité et sont composés, selon un processus de production, de biens achetés sur le marché et de temps" dont l'utilisation est uniquement une source d'utilité indirecte.

b) Formation de la nouvelle théorie du consommateur

La formalisation du modèle¹³⁹ de la nouvelle approche part de l'hypothèse que les ménages ont des préférences. Ces préférences sont représentées par une fonction d'utilité que le consommateur cherche à maximiser

$$" U (Z_i, L) " \rightarrow (1)$$

Les biens consommés (Z_i) sont les biens fondamentaux fabriqués suivant les processus de production où se combinent les consommations achetées sur le marché (x_i) du bien (i) et le temps (T_i) nécessaire à la production du bien (i) dans le cas où il est produit ou transformé par le ménage avant la consommation finale. Ce qui implique que les biens fondamentaux (Z_i), selon ce processus, sont une fonction du type :

$$Z_i = F(x_i, T_i) \rightarrow (2)$$

139) Cf. :

- GRONAU R.: " Home production ; A forgotten industry. " *American Economic Journal*, 1980.

- FLORI Y.-A., *op. cit.*, pp. 62-65.

- CLERC C., *op. cit.*, pp. 35-37.

Cette fonction d'utilité est, donc, dépendante de deux types d'inputs : les biens achetés sur le marché (x_i) et le temps nécessaire à la production du bien (i) par le ménage (T_i). A chacun de ces deux inputs correspond une contrainte.

1. - Les consommations achetées sur le marché (x_i) sous la contrainte du revenu :

$$Y = \sum P_i x_i \rightarrow (3)$$

(Y) représente le revenu et (P_i) le prix sur le marché du bien (i).

2. - Le temps (T_i) nécessaire à la production du bien (i) par le ménage sous la contrainte temps (T) comme une ressource rare limitée à 24 heures par jour et où l'on distingue une division en quatre temps : temps du travail marchand passé à une activité rémunérée (T_w), temps du travail domestique (T_i), temps des activités de loisir (T_L) et temps d'inactivité donc de repos (R)¹⁴⁰.

$$T = \sum T_i + T_w + T_L \rightarrow (4)$$

« R » n'est pas inclus dans l'équation parce qu'elle ne concerne que le temps où il y a une activité qui peut avoir une source d'utilité directe et ou indirecte afin d'identifier chacune d'elle.

• Si (w) représente le taux de salaire et (V) les autres sources de revenu en dehors de l'activité salariée¹⁴¹, l'équation (3) prendra la forme suivante :

$$\sum P_i x_i = w T_w + V \rightarrow (5).$$

140) RODANO Marisa, " Le travail domestique et familial : une question de temps ", compte-rendu du colloque du 17 mai 1990, dans la Revue *Ménage-toi*, n° 5, 1990, Genève, repris dans le bulletin d'Informations, de liaisons et d'échanges du Réseau Femmes, *Ruptures*, n° 47, décembre 1995, pp. 19-21.

L'organisation sociale du temps était perçue en tripartition alors que l'approche du temps des femmes se fait selon " la valse des quatre temps " : temps de travail marchand, temps de travail domestique, temps de loisir et temps de repos.

141) Dans le cadre des hypothèses néoclassiques, la distribution des variables entre exogènes et endogènes est la suivante : le niveau du revenu réel est fixé par le secteur réel et le niveau général des prix est endogénéisé (ceci dans le cadre macro-économique, à revoir l'application et la validité dans le cadre micro-économique).

La maximisation de la fonction d'utilité sous les deux contraintes précédentes s'obtient en réunissant l'équation (4) pour la contrainte temps et l'équation (5) pour la contrainte revenu. Ainsi nous obtenons l'équation suivante :

$$wTw + V = \sum P_{ixi} + \sum wTi \rightarrow (6).$$

$(wTw + V)$ est le revenu qu'obtiendrait le consommateur s'il passait tout son temps au travail (revenu potentiel). Le revenu potentiel est égal à la somme des achats sur le marché ($\sum P_{ixi}$), et du temps consacré à leur transformation domestique en inputs de la fonction d'utilité, valorisée par le taux de salaire (wTi).

Le modèle, ainsi formulé¹⁴², nous donne les résultats suivants selon les deux cas de figures :

- Les personnes travaillant sur le marché :

Pour une personne travaillant sur le marché, la productivité marginale du travail (wTw) est égale au taux marginal de substitution entre le temps de loisirs (TL) et le temps nécessaire à la production des biens fondamentaux par le ménage (wTi). Elle est égale au taux de salaire sur le marché (w).

$wTi = \frac{\delta U \setminus \delta(TL)}{\delta U \setminus \delta Z} = (w)$

- Les personnes ne travaillant pas sur le marché :

Dans le cas d'une personne ne travaillant sur le marché, la productivité marginale du travail est égale au taux marginal de substitution entre le temps de loisirs (TL) et le temps nécessaire à la production des biens fondamentaux par le ménage (wTi). Elle est, alors, dans ce cas, interprété comme le prix implicite du temps.

142) FLORI Y.-A., *op. cit.*, p. 63, se pose - et à juste titre - la double question celle de la complexité du travail domestique et de la pertinence du choix de le représenter par des fonctions de productions.

$$wT_i = \frac{\delta U \setminus \delta(TL)}{\delta U \setminus \delta Z}$$

L'évaluation de la production domestique devient facile, il suffit de multiplier le temps domestique (T_i) par le prix du temps (w). Le travail domestique est évalué par référence au taux de salaire auquel la personne aurait pu prétendre si elle avait travaillé sur le marché au lieu de le faire gratuitement dans le cadre domestique

Ce modèle, à l'origine de la méthode dite au coût d'opportunité, repose sur des hypothèses fortes et limitatives en ce qui concerne la structure de la technologie de production des ménages¹⁴³.

La première hypothèse limitative est la définition de la production domestique comme production de biens qui ne sont pas désirés pour eux-mêmes. Ce qui implique l'absence de production jointe ou simultanée.

La seconde hypothèse limitative est celle de l'utilisation du temps et sa décomposition. L'utilisation du temps est uniquement une source d'utilité indirecte dans la production des biens fondamentaux. Ce qui implique l'exclusion du temps d'activité de loisir du temps de travail domestique.¹⁴⁴ Dans le cas de processus de production domestique, les durées nécessaires à la production de certains biens dépendent, à la fois du temps techniquement nécessaire à la production de ces biens et du temps procurant une utilité directe découlant de la production de ces biens. En d'autres termes, le temps effectif est supérieur à la durée minimum nécessaire techniquement pour la production de ces biens. Le temps supplémentaire est source d'utilité directe.

143) POLLAK R.A., WACHTER M.L., *op. cit.*

144) GRONAU R., *op. cit.*

L'auteur propose un modèle permettant de distinguer le loisir de la production domestique, mais cette séparation n'est pas évidente à faire. Nous avons déjà évoqué ces aspects lors de la définition de la production domestique .

La troisième hypothèse est celle qui consiste en ce que l'individu considère de la même façon le travail salarié et le travail domestique et par projection les biens produits à la maison et les biens achetés sur le marché.

La réalité montre qu'il est difficile de réaliser une production sous ses hypothèses :

- L'existence des activités liées est fréquente.
- L'utilisation du temps en tant qu'input du processus de production peut être ressentie comme une source directe d'utilité. De plus, il est difficile de distinguer dans le processus de production domestique entre ce qui se rattache à l'utilité directe et ce qui se rattache à l'utilité indirecte.
- L'individu, dans la réalité, a des préférences entre le travail domestique et le travail marchand (rémunéré surtout sous sa forme salarial).

Devant les grandes difficultés¹⁴⁵ de cette théorie, nous allons devoir émettre une hypothèse restrictive donc forte qui est celle qui consiste à considérer qu'il n'y a que de l'utilité indirecte, qu'il n'y a pas de production jointe et qu'il existe un substitut marchand à cette production ou qu'elle peut être déléguée à une tierce personne contre rémunération. Dans ces conditions seulement, nous pouvons retenir qu'il est possible de parler de production domestique dans l'analyse économique, ainsi que le temps nécessaire à la consommation.¹⁴⁶ Ces deux variables, consommation et temps, seront, ainsi les inputs des fonctions de productions.

2° - L'analyse marxiste de la production domestique

Si les économistes d'inspiration marxiste ne voient pas le travail domestique comme une production domestique telle que développée par la nouvelle théorie du consommateur des néoclassiques, ils n'en demeurent pas moins à l'abri des difficultés théoriques et méthodologiques que pose l'approche du travail domestique.

145) En plus de ces difficultés, le principal reproche que font les théoriciens marxistes à cette approche est d'ignorer les conditions de la production, c'est à dire le cadre de la famille.

Pour une critique marxiste détaillée de la théorie néoclassique en matière d'analyse du travail domestique, une référence nous semble utile : TALAHITE-HAKIKI Fatiha, *Travail domestique et salariat féminin : Essai sur les femmes dans les rapports marchands; le cas de l'Algérie*, thèse pour le Magister en Sciences Economiques, Oran, 1983, 297 p., notamment le premier et second chapitres, pp. 16-125.

146) LANCASTER K. J., *op. cit.*

L'analyse du travail domestique, dans le cadre de la famille, est à l'origine du dépassement et blocage interne de l'analyse de Marx du travail domestique, à partir du moment où la critique de la famille s'est inscrite dans une perspective historique.

Cette démarche, partant d'une optique unilatérale, a conduit à deux conséquences :

- Partant du fait que le capital en détruisant le support économique de la famille ancienne ne crée pas “une nouvelle base économique sur laquelle s'élèvera une forme supérieure de la famille et des relations entre les sexes”.¹⁴⁷ K. Marx, dans son analyse en termes de périodisation des modes de production et d'évolution des formes de l'exploitation capitaliste, n'a pas prévu une périodisation des formes de la famille, ou du procès de travail domestique.
- Bien au contraire, dans cette perspective, il prévoyait une tendance à la disparition du travail domestique par l'extension du salariat féminin.¹⁴⁸
- L'analyse, dans les conditions historiques du XIXe siècle, n'a considérée que la classe ouvrière et sa condition, comme “stratège” face à ce système. Cette classe ouvrière qui allait se radicaliser jusqu'à la révolution pour renverser le système capitaliste. Or, le capital a sa propre logique et qui consiste en une intégration la classe ouvrière comme une de ses composantes “le capital humain” et, par conséquent, le procès de travail domestique.

3° - Avantages et limites des deux approches

L'analyse néoclassique, dans le cadre de la nouvelle théorie du consommateur qui reconnaît le travail domestique comme une véritable production domestique, est l'unique analyse à travers laquelle on peut exprimer, la production domestique dans un modèle mathématique et l'évaluer monétairement.

Notre choix, en matière du cadre théorique et conceptuel, relève essentiellement du choix d'un outil d'analyse pertinent dans la mesure où il nous semble être en adéquation avec

147) MARX K., *Le Capital*, Éditions Sociales, Paris, 1970, Livre 1, tome 2, p. 168.

148) HAKIKI-TALAHIT F., *op. cit.*, p. 76.

une approche susceptible de permettre appréhension d'une réalité socio-économique locale, dans une conjoncture internationale.

La démarche rationnelle et méthodique fait que toute économie qui admet un minimum de décentralisation et donne une place, même minimale, au marché est conduite à se poser de manière précise les problèmes auxquelles elle se trouve confrontée, dans le cadre théorique et conceptuelle qui lui permettra de les traduire en agrégats indicateurs reflétant ses choix qu'ils soient libres ou contraints. L'analyse, en ces termes ne devra en aucun être vu comme une adhésion totale et sans nuance à certains aspects de cette théorie, et encore moins l'adhésion de l'auteur au sous bassement idéologique de cette théorie.

A ce titre, seulement, cette approche nous semble la plus probante des deux théorie et c'est sur théorie que reposera notre analyse du travail domestique de la santé comme une forme du travail féminin en Algérie comme l'étude d'un cas des pays en développement.

III) PRODUCTION DOMESTIQUE : CONCEPT ET EVALUATIONS

L'objet de ce développement est de bien délimiter la production domestique, production non marchande. Pour ce faire il faut situer, ce que nous entendons par la production domestique, dans le cadre de l'ensemble des autres activités économiques, d'en identifier son contenu et d'en poser les définitions. On peut classer les activités des ménages, comme il se sera développé plus bas, durant la période de 24 heures – une journée- en quatre groupes de base.

A°) Production Domestique : Le concept :

1°- Le concept de production domestique

La classification des activités¹⁴⁹ d'une personne en une journée (24 h) fait ressortir quatre groupes de base :

- La satisfaction des besoins biologiques, Groupe (I) : les soins personnels, les activités biologiques telles que boire, manger et dormir.
- Les activités marchandes, Groupe (II) : travail rémunéré, temps du trajet au travail, le repos sur le lieu de travail.
- Les activités productives non marchandes, Groupe (III) : les activités ménagères, courses relatives à ces tâches, le travail bénévole, les soins accordés aux enfants, aux personnes âgées, aux malades, aux handicapés, etc.
- Les activités de loisirs, Groupe (IV) : repos, inactivités, loisirs à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.

L'adjectif « productives » qui entre dans la définition du groupe III est utilisé, dans le cadre d'analyse, pour montrer que ces activités ne sont pas source directe d'utilité mais plutôt source indirecte d'utilité à travers le groupe IV.

149) Cf. HARWRYSKYN O., "Toward a definition of non-market activities", *The Review of Income and Wealth*, vol. 23, n° 1, New Haven, pp. 79-96, 1977.

Nous commencerons notre exposé par donner la définition de M. Reid de 1934, pratiquement, une des premières définitions de la production domestique. Nous tenterons de voir qu'elle évolution en a-t-elle subit depuis et dans qu'elle mesure, peut-on en faire l'extension à des pays en développement comme l'Algérie.

Ainsi M. Reid définit la production domestique comme étant la production des ménages qui “ comprend les activités non rémunérées qui sont accomplies par et pour les membres du ménage, activités qui pourraient être remplacées par les biens marchands ou par des services rémunérés, si les circonstances telles que le revenu, les conditions de marché et les goûts personnels permettaient de déléguer la production du service à une personne extérieure au ménage ”¹⁵⁰.

Vu les deux références précédentes, l'une sur la classification des activités et l'autre sur la définition, la délimitation du concept de production domestique, les activités productives non marchandes, est délicate étant donné la difficulté de délimiter les quatre groupes dans le sens de production, consommation et loisir. Cette difficulté a déjà été soulevée dans la section précédente.

La difficulté n'est pas seulement de délimiter une activité économique productive par rapport à une activité économique non productive. Elle réside, avant tout, dans la distinction à faire entre une activité produisant une utilité directe et celle produisant une utilité indirecte.

De cette double délimitation dépendra la délimitation de notre concept qui regroupe des activités qui ne sont pas source directe d'utilité mais indirecte d'utilité, pour les activités de loisirs (Groupe IV).

1° - Production domestique : substitut marchand ou la tierce personne

Cependant de ce qui précède nous pouvons, d'ores et déjà, retenir un élément central qui est celui de la distinction entre travail domestique et loisir.

Pour ce faire nous nous trouvons devant l'obligation de poser des hypothèses fortes et complémentaires sur la structure de la technologie de production des ménages. La construction d'une fonction de production domestique¹⁵¹ part de l'hypothèse de

150) Cf. REID M., *Economics of household*, New York, Wiley & Sons, 1934, p. 11.

151) FLORI Yves-Antoine, *Production domestique de santé : Un modèle appliqué au cas du diabète insulino-dépendant*, thèse de Doctorat ès Sciences Economiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. Brunet-Jailly, Faculté des Sciences Economiques, Centre d'Economie de la Santé, Université Aix-Marseille I, pp. 77-98.

l'existence des rendements d'échelle et de celle d'absence de productions liées ou jointes.¹⁵²

La réalité démontre l'existence de productions jointes d'où la double difficulté :

- Comment délimiter de façon rigoureuse, dans les activités d'une femme, entre les activités non marchandes et les activités de loisirs.
- Comment quantifier le temps à incorporer dans la production domestique lorsqu'une activité donnée procure à la fois une utilité directe et une utilité indirecte.

M. Reid considère que " si une activité est de telle nature qu'elle peut être délégué à un travailleur rémunéré, alors cette activité sera considérée comme productive."¹⁵³

Cet élément a été le premier critère, critère de la " tierce personne " ou du " substitut marchand ", dans la séparation entre production, consommation et activités sociales. Hawrylyshyn O. a repris ce critère en 1977.¹⁵⁴ Ainsi, si une activité est telle qu'elle peut être effectuée par quelqu'un d'autre que la personne en bénéficiant, alors cette activité permet la production de biens fondamentaux. Sinon, l'activité a une première utilité, une utilité directe, celle de production de bien-être ou de satisfaction et ne peut être mesurée de quelque façon que ce soit.¹⁵⁵

Dans tous les cas où l'activité a - à la fois - une utilité indirecte et une utilité directe, il faut considérer que le temps de minimum socialement requis pour produire le bien ou le service correspond au temps de production non marchande, d'utilité indirecte. Le reste du temps sera une production d'utilité directe et ne rentrera pas dans la détermination du temps de travail domestique.

Cette délimitation est une hypothèse incontournable, pour d'une part, donner une définition précise de la production domestique, et d'autre part pour l'évaluation socio-économique de cette production.

152) Cf. POLLAK R.A., WACHTER M.L., " The relevance of the household production function and its implications for the allocation of time ", *Journal of Political Economy*, vol. 83, n° 2, 1975, pp. 255-277.

Ces auteurs font remarquer que, dans une fonction de production domestique, le produit marginal dépend à la fois des préférences exprimées et de la technologie employée qui n'est pas totalement connue.

153) REID M., *op. cit.*, p. 11.

154) HAWRYLYSHYN O., *op. cit.*, pp. 79-96.

155) Actuellement, dans les pays développés, des chercheurs tentent d'évaluer, y compris, la production d'utilité directe, à savoir le bien-être.

Cf. CRESSON Geneviève, *Le travail domestique de santé*, pp. 65-97, Ed. l'Harmattan, Paris, 1995.

Ces précisions faites, nous retiendrons quelques définitions dans un ordre chronologique de date, puis donner, ensuite, une définition faisant la synthèse que ce qui a précédé et prenant en compte le contexte socio-économique de l'Algérie comme un cas des pays en développement.

2° - Une définition de la production domestique

“ On désigne généralement sous ce nom le travail accompli dans un cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Pour l'essentiel, ce travail est accompli sans contrepartie monétaire et par les femmes. ”¹⁵⁶

Cette définition met l'accent sur plusieurs points essentiels :

- La production domestique est un travail nécessaire à la vie de chaque jour dans ce qui se fait et revient, de manière monotone et banale, tous les jours.
 - Cette production est accomplie “ dans les normes sociales actuelles ”.
 - Elle relève, pour l'essentiel et sans être rémunérée, du travail des femmes.
- “ Le travail domestique contient les activités non marchandes des ménages qui produisent pour les membres de la communauté des biens et services, désirés non pour eux-mêmes mais pour l'utilité qu'ils procurent. ”¹⁵⁷

La production domestique des ménages est plus ou moins importante et son efficacité dépend à la fois de l'éducation¹⁵⁸ et des variables d'environnement caractérisant le ménage.¹⁵⁹

Les deux définitions précédentes se rejoignent, pour l'essentiel. Ainsi la seconde définition met l'accent sur deux aspects :

156) CHADEAU A., FOUQUET A., “ Peut-on mesurer le travail domestique? ”, *Économie et statistiques*, Paris, 1982, n° 136, pp. 29-42.

157) FLORI Y.-A., *op. cit.*, p. 58.

¹⁵⁸ Pas seulement au sens classique/orthodoxe formel mais également dans sa dimension informelle.

¹⁵⁹ Cf.:

- Becker G.S.: *Economic theory*, New York, Alfred A. Knopf Book of Economic, 1971.
- Michael R.T.: *The effect of education in efficiency on consumption*, New York, Columbia University for the National Bureau of Economic Research. 1972.
- Leibowitz A.: Education and home production , *American Economic review*, 64(may), pp 243 – 250 ; 1974.

- La production domestique prend le caractère communautaire.
- Le caractère productif de ce travail montre que ces activités ne sont pas source directe d'utilité puisque : " elles ne sont pas désirées pour elles-mêmes " - mais pour une utilité indirecte vers le bien être social.

Cependant, ces définitions ne s'attardent pas sur la spécificité du travail domestique comme travail, fondamentalement, féminin et ne soulève pas la question de la tierce personne ou du substitut marchand. Ceci est peut être dû au fait que l'étude s'est effectuée en France pour une population spécifique.¹⁶⁰

" Les activités domestiques sont destinées d'une part à satisfaire des besoins personnels et des rôles sociaux et d'autre part obéissent à une logique économique de productions de biens et services hors marché. " ¹⁶¹

Cette troisième définition se distingue des deux précédentes. Elle permet de mettre l'accent sur deux points :

- L'imbrication aux activités domestiques des implications affectives. Ce qui rend ces activités spécifiques à la personne qui les entreprend.
- Le rôle économique, sans aucune implication affective, peut se faire par une tierce personne ou un substitut marchand, extérieur au ménage. Ce qui permet d'établir l'équivalence entre production domestique et production marchande.

Ce qui ne ressort d'aucune définition et de manière explicite, c'est le caractère de dualité entre son utilité évidente mais non palpable, à court, moyen et long terme, non seulement comme prestation privée pour le ménage mais pour le fonctionnement de la société dans sa globalité.¹⁶²

Ces précisions faites, nous pouvons définir la production domestique comme étant toute activité non marchande, exercée par un membre du ménage, généralement les femmes. Ces activités, ayant un équivalent sur le marché où peuvent être effectuées par

160) *Ibid.*, pp. 77-99. Dans ce cas, il existe deux producteurs domestiques de la santé : le jeune diabétique et sa maman.

161) GOLDSCHMIDT-CLERMONT L., *Economic evaluations of unpaid household work : Africa, Asia, Latin America and Oceania, Women, work and development*, n° 14, Genève, ILO, p. 5.

162) Cf. SOFER C., *La division du travail entre hommes et femmes*, Paris, Economica, 1985.
Cf. MICHEL A. , *Les femmes dans la société marchande*, Paris, P.U.F., 1978

une tierce personne, permettent la production des biens fondamentaux, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne et au bon fonctionnement de la société.

B. - Méthodologie de l'évaluation de la production domestique

Évaluer la production domestique des femmes nous met devant le choix entre différentes méthodes d'analyse. L'utilisation d'une méthode au détriment des autres se guider par l'objectif poursuivi, des acteurs en cause, de l'optique dans laquelle nous nous plaçons.

Notre préoccupation n'est pas, seulement, de montrer qu'il est possible de rendre compte de la mesure du temps domestique afin de révéler son importance intrinsèque, mais de procéder à son évaluation monétaire

Il existe deux modalités principales de quantification du travail domestique, qui sont axées l'une sur le temps, l'autre sur la valeur monétaire.

1° - Classification des activités des femmes par la méthode du Budget-Temps

Les Enquêtes des budgets temps renseignent sur le partage du travail Elles permettent de savoir à quelles activités se livre la personne enquêtée et combien de temps elle consacre à chaque activité.

Les données sont préalablement collectées dans un questionnaire adressé à la personne et concernant son emploi du temps de la veille. On procède, lors d'entretiens semi directifs, au remplissage d'un agenda comportant une grille horaire de 24 heures découpées en séquences d'un quart d'heure.

On obtient ainsi, pour une journée de la personne enquêtée, la présentation en linéaire de l'ensemble des activités principales assorties de leur durée.

Par la suite, et selon la méthode de Slazaï, un travail de classification de ces activités sera opéré dans une nomenclature simplifiée en quatre groupes.¹⁶³

Cette méthode permet de distinguer, pour le sujet qui nous intéresse, entre *travail professionnel et travail domestique* et *travail à domicile des hommes et des femmes*.

163) La nomenclature simplifiée des activités en quatre groupes est présentés dans la section sur le concept de production domestique du présent chapitre.

Suivant l'hypothèse d'absence de production jointe, on ne retient que l'activité principale à laquelle se livre la personne active. Mais certains problèmes de définition peuvent surgir dans la délimitation entre les activités du groupe (III) et celles du groupe (IV).¹⁶⁴

2° - La production domestique et la question de l'évaluation monétaire

Dans l'évaluation monétaire de la production domestique, deux méthodes principales existent. La première méthode base sur les inputs (facteur de production de travail), la seconde sur les outputs (production finale du ménage).

a) La méthode de valorisation par les inputs

Dans cette méthode les activités non marchandes des femmes sont évaluées en volume, selon la méthode du budget-temps, la valorisation monétaire s'effectue en imputant à la production domestique les salaires payés sur le marché pour une même activité ou une qualification équivalente. La référence peut se faire par rapport au salaire potentiel, au salaire moyen et salaire minimum légaux.

Le choix du référent marchand dépend de la disponibilité des données. Cette disponibilité conditionnera la valorisation de la production domestique.

Ainsi, deux méthodes sont proposées :

- *L'évaluation par le " manque à gagner " des femmes :*

Dans ce type d'évaluation, il est fait référence au salaire que peut toucher la femme sur le marché du travail si elle ne s'occupait pas du travail à domicile.

Cette évaluation peut se faire selon l'équation suivante :

$$H = \sum T_i W_i P_i$$

telle que :

H représente le " manque à gagner " par jour en monnaie locale. En d'autres termes s'est la production domestique.

164) Cette question a été abordée dans la section sur le concept de production domestique du présent chapitre.

Wi le salaire horaire moyen par catégorie socioprofessionnelle (i)

Ti le temps passé, en moyenne par jour pour une femme de la catégorie (i), dans l'exécution du travail domestique

Pi l'effectif de la catégorie (i)

- *L'évaluation par le " manque à dépenser " des femmes :*

Dans ce cas, l'évaluation par le " manque à dépenser " consiste à évaluer par le coût équivalent du salaire moyen d'un employé de maison ou la " propension à payer ", ou du produit sur le marché. En un autre terme, on évaluera ce que coûterait d'acheter les produits finis ou de faire la production domestique, par une tierce personne de qualification polyvalente. Il s'agit alors d'évaluer le travail domestique au coût moyen d'un employé de maison déclaré afin d'incorporer les charges sociales.

L'équation suivante résume cette approche :

$$P = N.T$$

P est la production domestique, ce que nous avons appelé le manque à dépenser.

N est le nombre d'heures.

T est le salaire horaire brut d'un employé de maison déclaré.

b) La méthode de la valorisation par les outputs

Dans cette méthode, les activités sont, une première étape, exprimées en volume par les biens et services produits en unités physiques compatibles selon l'activité considérée puisque la production non marchande est mesurée au préalable en unités physiques qui ne sont pas compatibles. Dans une seconde étape, il s'agira, sur la base du cours du marché, d'évaluer cette production en unités monétaires.

Ce qui permettra, dans une troisième étape, d'évaluer monétairement la production domestique selon l'équation suivante :

$$\mathbf{V.A.N = PB - \sum (CI+ Pd)i + T.V.A f}$$

Valeur Ajoutée Nette du Travail Domestique = Production Brut du ménage - (dépenses de consommation de biens intermédiaires + autoproduction consommée dans ce processus de production) + T.V.A. fictive perçue par l'Etat.

La production brut du ménage est l'output produit en générale par la femme. Cette production est évaluée au prix de l'équivalent marchand c'est à dire par la valeur du prix d'acquisition sur le marché d'un produit substitut marchand.

Conclusion

Une double question s'impose à nous vu la complexité de la production domestique, telle que nous l'avons développé plus haut.

Le choix de représenter la production domestique par les fonctions de production est-il pertinent ? Si oui, quelles hypothèses sont nécessaires ?

La première question en fait soulève deux problèmes. Le premier problème porte sur la définition de la production domestique et le second sur l'utilisation du temps et sa décomposition. Nous avons déjà évoqué le premier problème retenons la définition de la production domestique comme la production de biens et de services qui ne sont pas désirés pour eux-mêmes. Ce qui entraîne par conséquent que les activités de loisirs ne sont pas de la production domestique.

R. Gronau propose un modèle permettant de distinguer le loisir de la production domestique mais cette séparation n'est pas évidente à faire. A titre d'exemple « faire la cuisine » peut avoir pour objectif : se nourrir au titre de bien fondamental mais cela peut avoir pour objectif faire de la grande cuisine pour son propre plaisir donc au titre de loisir.

De même, si l'on étudie les durées nécessaires à la production de certains biens et services, ces durées dépendent non seulement du temps technique nécessaire pour produire un bien ou un service donné, mais aussi dans le cas des productions domestiques, l'utilité directe découle de la production de ce bien et de ce service.

Ceci revient à dire que le temps utilisé est supérieur à la durée minimum nécessaire techniquement pour la production d'un bien donné. On peut remarquer que dans ce cas le temps supplémentaire est source d'utilité directe.

Cette remarque fait surgir une des grandes difficultés de cette théorie : il est difficile de distinguer dans la production domestique ce qui se rattache à l'utilité directe et ce qui relève de l'utilité indirecte. Pour cette raison nous allons devoir émettre une hypothèse restrictive qui est la suivante : il y a que de l'utilité indirecte et qu'il n'y a pas de production jointe.

De cette présentation, nous pouvons retenir qu'il est possible de prendre en compte la production domestique dans l'analyse économique, ainsi que le temps de consommation. Ce sont ces deux variables, consommation et temps, qui seront les inputs des fonctions de production domestique.

A partir de ces précisions, il devient possible, à travers la formalisation en terme de fonction de production, de mesurer les effets de d'un paramètre ou d'un groupe ou ensemble de paramètre sur le processus de la production domestique. Il s'agira alors dans un second moment d'identifier ou de désigner le paramètre ou un groupe de paramètre à mettre en exergue. Et le paramètre le plus usité est l'éducation/ niveau d'instruction. Cela peut être le statut matrimonial, la taille de la famille, la catégorie socio professionnelle, la zone géographique, etc.

Section Seconde : La production domestique : Un état des lieux en Algérie

Section Seconde : La production domestique : Un état des lieux en Algérie

Introduction

L'état des lieux des travaux de recherche ayant pour objet la thématique Femme nous a permis de constater que le thème relatif à la question femmes et travail en Algérie, est abordée à travers les différents aspects économiques, sociologiques et juridiques, **mais très peu d'études sont consacrées au travail domestique ou à la production domestique**

La littérature sur la question du travail féminin, il est vrai, est abondante. Elle ne concerne principalement, cependant, que la forme marchande du travail des femmes. Tel est le cas pour le travail marchand dans sa forme salariale pour lequel l'analyse touche tous les domaines de la question, sur la base de diverses théories et problématiques, tant au plan macro-économique, sectoriel, que micro-économique, mais aussi par le recours aux différentes disciplines sociales (sciences économiques, sociologie, psychologie, démographie, etc.).

Avec l'avènement en grand de l'Informel, dans notre société en particulier, il est exclusivement question du travail marchand informel - notamment le Travail à Domicile (TD). Constatons que cette dernière forme (Travail marchand informel) est surtout abordée par les sociologues et les économistes mais qu'elle connaît une production modeste du point de vue quantitatif, comparativement à celle portant sur le salariat féminin - Lakjaa, 1997; Kelkoul, 1994, 1999, 2005)- Du point de vue qualitatif, ces travaux sont des fondamentaux et sont devenus des travaux d'expertises, en la matière.

A l'exception des Enquêtes MOD, l'ONS a été jusqu'à 2005 la seule institution étatique et de recherche, malgré les limites que nous avons abordées dans le premier chapitre, à s'être intéressée de manière explicite et hasardeuse à la question du travail domestique et la production domestique.

Ce n'est qu'en 2006 qu'une enquête nationale¹⁶⁵, sur les femmes et leur intégration socioéconomique, aborde la question du travail et de l'emploi en rapport au travail et à la production domestique en Algérie.

¹⁶⁵ Enquête nationale Femmes et intégration socioéconomique initiée par le ministre déléguée et pilotée par le CRASC sous la direction de N. Benghabrit-Remaoun 2006

Ainsi dans un premier temps nous présenterons la revue de la littérature, sur la production domestique, à travers le corpus retenu, pour que dans un second moment nous arrêterons sur les résultats de cette enquête, sur la dimension travail / production domestique

I). Revue de la littérature sur la production domestique en Algérie.

La littérature portant sur le travail non marchand informel, et au titre de démarche individuelle en matière de réflexion scientifique, se réduisait, en 1999, à deux travaux principaux : Z. Guerroudj (1979) et F.Talahite-Hakiki (1983). Ces travaux ont cependant pour objet la production domestique ménagère en général. Le principal constat à faire est que cette littérature n'aborde nullement la question du travail non marchand spécifique au titre de la production domestique

Depuis d'autres thèses et mémoires sont venues consolider cette production scientifique comme les mémoires de Magister de F.BOUFENIK 1999 et de D.Chareb Metair (2000)

La problématique des thèses, mémoires et articles répertoriés s'articule autour de deux axes fondamentaux :

- Le premier axe aborde la question de : Femme, travail et entreprise. Il est mis l'accent sur la réalité sociale de la femme travailleuse dans le procès de travail dans le secteur industriel en apportant une analyse des difficultés et des blocages comme contrainte à la participation des femmes dans la vie économique du pays et cela à travers le diagnostic des facteurs socioculturels et professionnels qui encouragent ou entravent la femme à continuer à travailler dans l'entreprise industrielle donc en rapport au collectif des travailleurs - .travailleuses.
- Le deuxième axe aborde la question de : Femme, travail et famille. Il aborde la question des conditions sociales de vie des femmes travailleuses et les conséquences sur la vie familiale à travers l'analyse des éléments positifs et négatifs encourus suite au travail de la femme à l'extérieur. Cet axe a traité également des différentes difficultés que rencontrent la femme travailleuse et ses tentatives de concilier vie professionnelle et vie familiale autrement dit, concilier entre tâches domestiques et tâches professionnelles.

Comme nous l'avons souligné auparavant, les travaux consacrés exclusivement au travail domestique sont très peu nombreux. Nous avons relevé quatre (04) travaux de recherche

(trois mémoire de Magister et un article) sur l'objet spécifique qu'est le travail domestique ou le travail non rémunéré des femmes¹⁶⁶.

Ce peu d'intérêt pour la recherche sur la question du travail domestique n'est-il pas lié au fait que la catégorie des femmes au foyer est une catégorie non visible ? Cependant cette catégorie représente la population féminine la plus importante. Aussi, le manque de recherche sur le sujet peut être lié à la conception dominante dans l'économie, à savoir que le travail ne peut être perçu que comme créateur de richesse. Or, le travail domestique n'est pas l'apanage des femmes au foyer mais concerne également les femmes exerçant une activité professionnelle.

Sur le plan méthodologique toutes les thèses et mémoires ont utilisé en premier lieu la méthode descriptive, analytique et l'approche historique. Cette méthode consiste à rassembler les données sur des cas précis en vue d'expliquer les facteurs déterminants de la situation sociale de la femme travailleuse. Nous avons relevé également l'utilisation de la méthode qualitative basée sur l'observation et l'enquête par entretien.

Nous présentons ci-dessous une analyse des différents travaux de recherches recensés cités précédemment et qui traitent spécialement du travail domestique des femmes en tant qu'objet distinct et spécifique.

Le premier travail, (F. Talahite 1983)¹⁶⁷ inscrit la problématique de la place du travail domestique dans le cadre des théories économiques. Son travail porte sur l'étude de la catégorie du procès de travail domestique et de la ménagère dans l'économie politique.

L'objectif est de démontrer « *comment l'absence d'analyse d'un espace de femmes dans la théorie économique et plus largement l'occultation d'un pan entier de l'activité économique* ¹⁶⁸ », qui se caractérise par la production domestique des femmes notamment

¹⁶⁶ A ces deux axes d'autres travaux de recherches se consacrent à l'implication des femmes dans l'activité professionnelle et les aspects du juridiques et psychologiques. Des thèses en droit qui s'intéressent au statut social de la femme travailleuse dans le droit Algérien moderne. Et d'autres thèmes de psychologie traitant souvent de l'impact de l'implication de la femme dans le travail sur son rôle de mère. Ces thèmes analysent la question de la conciliation de son rôle professionnel et son rôle dans la vie privée plus particulièrement dans sa dimension domestique. **Seules les travaux, notamment les thèses et mémoires en Sciences Sociales (Economie, Sociologie et Anthropologie) et un article sont faire partie de notre corpus**

¹⁶⁷ Talahite Hakiki Fatiha : Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands. Mémoire de Magister en sciences économiques, Université d'Oran 1983 sous la direction de Christian Palloix p 9 – 10

¹⁶⁸ op. cit, p 10

celle relative à la contribution dans la reproduction de la force de travail nécessaire au développement du capital.¹⁶⁹

L'auteure base son approche sur l'analyse théorique du travail domestique dans la science économique. Dans ce sens, elle s'interroge : « *Comment les essais pour construire une théorie économique de la famille ou du travail domestique, apparaissent comme des greffes d'organes étrangers dans le corps constitué de l'économie politique* »¹⁷⁰ poursuivant son analyse elle apporte « *une distinction entre travail ménager et travail domestique : le premier désigne la liste des tâches ayant trait au ménage sans indiquer les conditions de leur réalisation. Elles pouvaient être remplies par un(e) employé(e) de maison ou par une ménagère (épouse sœur qui effectue gratuitement les obligations dans le cadre du foyer où elle vit)* » et le deuxième, le travail domestique : « *c'est mettre en évidence que les tâches sont accomplies gratuitement dans une société envahie par les rapports marchands* »¹⁷¹.

S'inscrivant dans l'approche théorique des rapports sociaux inégaux de sexe, l'auteure affirme « *la reproduction de la force de travail retombe sur la femme comme force de travail secondaire, nécessaire pour permettre la mise au travail de la force de travail principale celle de l'homme* »¹⁷²

D'autres définitions corroborent son point de vue : « *le travail domestique c'est du travail productif au sens marxiste du terme, c'est-à-dire du travail qui produit de la plus value* »¹⁷³ Ajoutant un commentaire, elle précise « *si le travail crée de la plus value, cela pose la question de son accumulation* ». Abordant la question du travail domestique l'auteure cite Christian Palloix, son directeur de thèse, qui affirme que « *le travail domestique est mis en œuvre en tant qu'actes de travail non rémunérés, non validés socialement* ».

En matière d'analyse théorique, l'auteure cite les chercheurs qui ont le plus travaillé sur la problématique du travail domestique en l'occurrence Claude Meillassoux dans son ouvrage : « *Femmes, greniers et capitaux* », en partant de la communauté domestique primitive et Christine Delphy dont son ouvrage : « *Travail ménager ou travail domestique* » qui parle de la dépossession du produit du travail des femmes à travers les rapports marchands et parle de procès de travail domestique. L'auteure analyse à travers les

¹⁶⁹ ×p. Cit, p 10

¹⁷⁰ Op. Cit p 12

¹⁷¹ Idem

¹⁷² Idem

¹⁷³ Op. Cit. p 86

approches des théoriciens classiques et néoclassiques de l'économie politique Adam Smith, Keynes, Ricardo, la question du travail productif et du travail improductif. Ce dernier situé hors du marché est occulté.

Si les théories économiques se sont intéressées aux rapports travail/capital et aux rapports ouvriers/patrons, elles ne se sont pas « *préoccupées à identifier les rapports dans lesquels sont insérées les femmes et si une place particulière leur est dévolue dans la représentation de la société, celle-ci est en fonction d'une logique physiologique ou biologique admise comme donnée naturelle* ».

Par ailleurs le théoricien J.K.Galbraith apporte une critique du modèle néoclassique en partant de la reconnaissance du travail domestique effectué par les femmes mais rejoint les classiques dans leur analyse en soutenant la distinction du travail marchand donc économique et le travail non marchand donc non économique. Sa démarche est de l'absorption du travail ménager donc domestique par la sphère marchande. D'autres auteurs (D.S Kahn, J.P Faugère, J. Mincer, GS. Becker et R. Graonau) vont développer d'autres approches basées sur « une économie de la famille » à travers : - la théorie du consommateur, partant de l'idée que des biens et services issus de la production non marchande donc domestique, peuvent se substituer aux produits marchands. Cette théorie va considérer la fonction économique de la famille (ménage).

- La théorie du capital humain : « *comme production de ressources humaines accumulées ou investies par les individus qui bénéficient de ce travail domestique* ».

L'auteure précise « *que malgré les efforts investis pour construire une économie de la famille indépendante de la sphère marchande, l'évaluation de cette production domestique sera en dernière analyse, faite par rapport au marché.* ¹⁷⁴ ». Ainsi pour l'auteure cela traduit par là « *l'incapacité fondamentale de la théorie néoclassique à construire un modèle propre à l'économie de la famille* »¹⁷⁵.

Poursuivant son analyse, l'auteure aborde les nouvelles approches économiques qui se sont développées ces dernières années, notamment aux Etats-Unis, à travers les études et enquêtes budgets temps, dont l'objectif principal est de mesurer et de quantifier le produit de l'activité domestique et du travail ménager. Ces approches abordent finalement la

¹⁷⁴ Talahite Hakiki Fatih (1983) P 60

¹⁷⁵ Op. cit. P 62

question par rapport au marché et consistent à considérer le travail domestique par rapport à ce qu'il coûterait s'il est effectué par quelqu'un d'autre (méthode du manque à dépenser).

Pour l'auteure, ces approches n'excluent pas leur vision idéologique et morale à l'égard du travail domestique, car adossées à une inégalité des sexes (activités domestiques effectués par les hommes n'ont pas la même valeur lorsqu'elles sont accomplies par des femmes) et une inégalité des classes (la vaisselle faite par une femme médecin aurait plus de valeur que celle faite par une ouvrière).

Cependant la reconnaissance du travail domestique en tant qu'activité économique, va faire l'objet de revendications des courants féministes dès la fin des années 60 et le début des années 70 (création d'une association américaine d'économie domestique, la revendication d'un salaire domestique et son intégration aux indicateurs économiques et dans le calcul du produit national brut (PNB)¹⁷⁶

Après l'analyse théorique, l'auteure fait une approche historique de la formation du salariat féminin en Algérie à partir de la période coloniale et période post coloniale. Elle s'appuie sur des études et enquêtes de Bourdieu et sur des statistiques du bureau main d'œuvre d'Oran. Elle souligne la concentration des femmes dans certaines branches d'activités (textile) ce qui traduit une reproduction des différentiations de sexe et aborde l'intégration des femmes dans la sphère du marché du travail donc de la production marchande, à travers la soustraction des femmes de la production domestique qui demeure non reconnue.

En conclusion, l'auteure affirme que les théories économiques soumettent toujours le Travail par rapport au Capital et dans ce sens, certaines catégories d'économistes préconisent de transformer le travail domestique en services marchands. Une démarche qui rentre toujours dans la logique des rapports sociaux capitalistes comme rapports d'exploitation, celle de soumettre le travail des femmes au foyer. Selon l'auteure, « *la perspective offerte aux ménagères par rapport à leur sentiment d'exclusion n'est pas dans l'abolition des causes de cette situation – le salariat et les rapports marchands – mais au contraire dans une généralisation de ces* ¹⁷⁷ *derniers* » or « *dans le rapport salarial au sens large que la simple salarisation (comme productif ou improductif), le*

¹⁷⁶ Ibid. p. 68

¹⁷⁷ Ibid p. 69

travail domestique moderne n'est-il pas l'expression d'une inscription particulière et non réductible à la précédente, des individus dans la société salariale ? »¹⁷⁸

A ce propos, l'auteure s'interroge sur les interprétations des théories néoclassiques comme le simple signe que la famille est vouée dans le capitalisme au même sort que l'éducation ou la santé : sa dissolution avec la salarisation de ses membres. Elle souligne que la mise au travail salarié des femmes, vise à les intégrer dans le procès du travail dans lequel les différenciations et discriminations des sexes sont toujours en vigueur.

Or actuellement, le travail domestique, au titre de l'entretien, la cuisine, la garde des enfants, sont des produits marchands effectués par des entreprises - les restaurants, les sociétés de nettoyage, les crèches et garderies - qui emploient des salariés (es) et dégagent de la plus value. Il s'agit d'une réalité économique qui résulte de l'industrialisation de ces activités.

Si pour l'auteure le souci majeur réside dans l'exploitation qui caractérise l'emploi salarié et plus particulièrement des femmes en tant que travailleuses et que la salarisation du travail domestique ne fait que perpétuer les inégalités hommes/femmes. Il nous semble que cette salarisation ou cette transformation du travail domestique en produit marchand, est un fait économique et historique incontournable et la question qui se pose, réside non seulement dans la socialisation primaire des hommes et des femmes qui doit bannir les discriminations sexuelles et la dévalorisation des rôles féminins, mais aussi dans la socialisation des femmes dans l'espace public, socialisation qui doit consacrer leur citoyenneté et leur pleine implication dans la vie sociale économique.

Le deuxième travail (Fatma BOUFENIK 1999), à savoir nous même, nous proposons d'évaluer la production domestique des femmes à travers l'exemple des soins apportés aux enfants, à l'instar d'autres activités domestiques. Nous soulignons que la production domestique des femmes n'est pas prise en compte dans la comptabilité nationale où le produit intérieur brut du fait du caractère non marchand ou non rémunéré des tâches ménagères et soins apportés par la mère à ses enfants.

Notre mémoire de magister a pour objet l'étude de la contribution des femmes en matière de production domestique de santé, dans la prise en charge d'une maladie aigüe, les maladies diarrhéiques du nourrisson. Il s'agit d'une étude de la production non

¹⁷⁸Idem p 70

marchande des femmes (domestique) dans le domaine de la santé : une contribution des femmes non prise en compte et non comptabilisée dans le produit national. Elle traite donc, de la non prise en compte de la valeur économique du travail non rémunéré des femmes dans le PIB.

L'analyse du sujet rentre dans le cadre d'une nouvelle approche économique du travail des femmes en Algérie par son extension non seulement à l'ensemble de la sphère marchande (saliariat, travail informel et travail rémunéré à domicile des femmes) mais également de la sphère de la production non marchande (travail domestique qu'il concerne les travaux d'entretien ou les activités de soins et de santé).

Ainsi « *la production domestique est une production non marchande qui ne fait pas l'objet d'échanges marchands et qui considère le travail domestique comme une activité non marchande dans l'économie nationale et dans la comptabilité nationale.* »¹⁷⁹

Cette définition du concept d'activité économique, reconnaît en tant que telle l'activité qui produit des biens et services selon les critères commercialisables. C'est-à-dire ayant une valeur monétaire sur le marché d'où l'exclusion du travail domestique en tant que bien non commercialisable or celui-ci est nécessaire non seulement à la reproduction de la force de travail mais aussi au bien-être social. A ce titre M. Reid définit la production domestique « *comme étant la production des ménages qui comprend les activités non rémunérées qui pourraient être remplacées par des biens marchands ou par des services rémunérés si les circonstances telles que le revenu, les conditions de marché et les goûts personnels permettaient de déléguer la production du service à une personne extérieure au ménage*¹⁸⁰ ».

Pour situer l'importance du travail domestique, nous présentons la situation statistique de la population féminine en Algérie, suivie de celles qui sont occupées¹⁸¹.

Pour nous, deux principaux courants de la théorie économique se partagent l'analyse de la production domestique comme forme de travail : l'économie de la santé et la nouvelle théorie du choix du consommateur. La théorie du choix du consommateur se base sur le

¹⁷⁹ Fatma BOUFENIK (1999) Le travail domestique : le cas de la production domestique en santé. Mémoire de magistère d'économie sous la direction de M. Abdellaoui - Université d'Oran, p. 64.

¹⁸⁰ Ibid., p. 78

¹⁸¹ In bulletin, statistiques rétrospectives 1990-1992, Ministère du travail et de la protection sociale, Direction des études et de la planification. Alger, Août 1995

comportement des individus, l'analyse des coûts des produits domestiques mis sur le marché, dont le calcul est en fonction du temps nécessaire à la production du bien par le ménage, en l'occurrence par les femmes.

Nous nous sommes appuyées sur la définition du - *travail domestique comme un ensemble d'activités non rémunérées, exercées par un membre de la famille ou du ménage pour la création d'un bien ou service nécessaire au déroulement de la vie quotidienne.*

Par ailleurs nous qualifions le temps nécessaire à la production par les femmes d'un bien sous la contrainte du temps comme source rare limitée à 24 h/J et où l'on distingue une division en quatre temps (méthode Slazai) à savoir : Temps du travail marchand nécessaire à une activité rémunérée (TW) ; Temps de travail domestique (TI) ; Temps des activités de loisirs (TL) ; Temps d'inactivité, temps de repos (R), source d'utilité indirecte¹⁸²

Dans ce sens, quelques interrogations se posent¹⁸³ :

- Quelle est la délimitation entre activité d'utilité directe et activité indirecte ?
- Comment délimiter les activités marchandes et celles de loisirs ?
- Comment quantifier le temps nécessaire à la production domestique lorsque l'activité procure une utilité directe et indirecte ?

Il existe selon nous¹⁸⁴ « *deux modalités de quantification du travail domestique comme prestation privée pour le ménage et pour le fonctionnement général de la société qui sont axées sur le temps et sur la valeur monétaire* ».

Ceux sont toutes ces interrogations qui nous ont poussées à poursuivre notre réflexion dans un long processus de recherche couronné par la production de la présente thèse de doctorat.

Le troisième travail (Metair 2000) propose une étude de type sociologique et tente d'analyser la place du travail domestique chez l'enseignante universitaire. Il traite de « l'envahissement », voire l'hégémonie des activités domestiques sur les activités professionnelles, jusqu'à se confondre avec l'identité féminine de l'enseignante dont

¹⁸² F. BOUFENIK (1999), op. Cit. p. 72

¹⁸³ F. BOUFENIK op. cit. : pp. 81-82

¹⁸⁴ Nous reprenons cette démonstration dans la dernière section du chapitre précédent de la présente thèse.

l'exercice de la profession n'est perçu que comme une continuité ou une complémentarité de son activité principale au sein de l'espace domestique.

L'objet de son étude porte essentiellement sur le travail domestique et son rapport au travail chez l'enseignante universitaire. La question principale est que l'activité domestique est considérée comme un travail fondamental dans la vie quotidienne de la femme universitaire étant donné son imprégnation de la culture patriarcale dominante dans la société, chose qui influe sur sa relation avec l'espace professionnel. Les hypothèses de travail s'appuient sur :

- la relation de la femme universitaire avec l'espace domestique comme conséquence de sa socialisation dès l'enfance au sein de la famille et dont la force symbolique des critères et valeurs est déterminée par les différents rôles sexués
- cette socialisation a favorisé la construction d'une identité féminine nécessitant des performances domestiques qui a permis son intégration dans l'espace domestique
- le statut de l'enseignante universitaire (savoir, connaissances...) a rendu encore plus complexes l'accomplissement des tâches domestiques dans un souci d'excellence et de performance
- la situation de l'enseignante universitaire a permis la constitution d'une relation instrumentale entre la souplesse du temps professionnel et ce qui lui permet d'augmenter ses activités dans l'espace du foyer.

L'auteure étudie la question dans le cadre d'une approche sociologique, elle n'aborde pas la quantification du travail domestique et son intégration dans la comptabilité nationale, mais elle l'étudie comme valeur sociale infinie, comme service gratuit, voilé et qui demande une disposition continue des femmes. Elle analyse la relation au travail domestique de l'enseignante universitaire, à travers les entretiens menés auprès de 25 enseignantes de différentes disciplines de l'université d'Es Senia Oran.

Les résultats de cette recherche démontrent que :

- le travail domestique se caractérise par sa gratuité et son occultation
- le lien qui s'établit entre le travail domestique et les femmes en tant que genre s'inscrit dans la division sexuelle du travail. Cette dernière s'appuie sur la distinction sociale établie sur des différences sexuelles

- l'exercice du travail domestique est intimement lié à l'espace du domicile comme espace historiquement voilé. Cela en raison de la non visibilité de celles qui l'effectuent-les femmes d'intérieur. Son invisibilité est liée à la force des symboles de la culture patriarcale qui définit les rôles et fonctions de l'homme et de la femme. Le travail domestique est voilé et celle qui l'effectue ne le distingue pas du fait qu'il constitue une partie de son identité, donc fortement intériorisé. Il est considéré comme une activité qui ne produit pas de richesse matérielle du fait de sa gratuité et du fait aussi qu'il «*existe dans un espace et dans un temps de la reproduction de la famille et de l'espace personnel*»¹⁸⁵

Le fait que le travail domestique considéré comme activité personnelle et choisi comme étant une fonction naturelle au niveau de la conscience sociale des femmes, devient un temps libre, ce qui facilite sa non reconnaissance.

L'auteure souligne notamment les difficultés théoriques en sciences sociales pour cerner et appréhender le travail domestique. Les résultats de l'analyse effectuée auprès des 25 enseignantes universitaires aboutissent aux conclusions suivantes :

- L'objet de la relation entre l'enseignante universitaire et le travail domestique n'apparaît pas comme un fait ordinaire, notamment pour l'intellectuelle.
- Les femmes universitaires sont fortement imprégnées des pratiques symboliques de la culture sociétale qui se révèle à travers la division sexuelle du travail.
- L'espace domestique comme espace de socialisation où s'expriment ses qualifications et ses compétences, devient source de son pouvoir et son critère de réussite.
- L'activité professionnelle de la femme universitaire devient une continuation du travail domestique, cette dernière dirige le travail domestique de façon organisée et rationnelle de façon à préserver son image de femme qui concilie vie professionnelle et vie familiale. Son attachement à la cuisine trouve son soubassement culturel et considère la cuisine comme un art. Elle parle de la cuisine comme un métier, à l'instar de l'artisanat et conclue par la prééminence du travail domestique dans la vie quotidienne de l'enseignante universitaire.

¹⁸⁵ Metair-Chareb Dalila (2000) L'espace domestique et le travail cas de l'enseignante universitaire, mémoire de magistère de Sociologie, p. 118

Le quatrième travail, un article (F. Adel 1997) propose une réflexion sociologique qui pose le problème de la délimitation entre travail domestique, travail informel, travail à domicile, production domestique et production marchande et non marchande. En même temps, il remet en question la distinction qui caractérise le travail domestique entre production marchande et non marchande, distinction qui résulte du fait que ce travail s'exerce dans la sphère privée ou domestique et se traduit par l'occultation de sa contribution dans la reproduction sociale de la société.

F. Adel aborde la réflexion sur le travail domestique par une présentation d'une approche théorique sur le concept de travail domestique et souligne la confusion et l'imprécision de sa problématique du fait des termes qui rendent compte de cette réalité à savoir : travail domestique, travail informel, travail à domicile, production domestique, production marchande et non marchande. Précisant par là que la recherche sur la question a été abordée beaucoup plus par les économistes que par les sociologues.

Cette situation découle du fait de considérer l'espace domestique comme un espace de reproduction et par là induire une séparation entre la sphère de la production (l'économie lieu de création de richesse) et la sphère de la reproduction celle de l'espace domestique comme lieu de consommation et d'entretien de la force de travail donc un espace qui ne crée pas la richesse. Or des études ont démontré que l'espace domestique, est « *non seulement producteur de richesses mais contribue par son invisibilité à fausser les données réelles de l'économie* ¹⁸⁶ »

La question principale de cette réflexion porte « *sur le travail domestique en tant qu'activité se situant dans un lieu particulier (l'espace domestique et concernant exclusivement une catégorie sexuelle déterminée (les femmes) et s'inscrivant dans un système de relations particulier (la famille).* ¹⁸⁷ »

L'auteur précise que le caractère marchand et non marchand, certes important mais secondaire, car il s'agit de tenir compte du processus qui existe entre la vie de travail et la vie de famille. Car le travail domestique peut être quantifié en temps et en monnaie.

¹⁸⁶ Adel Faouzi : Le travail domestique in *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences Sociales*. N° 1 Printemps 97. p 9

¹⁸⁷ Ibid.

L'auteur s'appuie sur la faiblesse des chiffres de l'activité des femmes dans le marché du travail, et le constat du repli des femmes dans le foyer pour conclure que cette situation constitue le résultat beaucoup plus des charges familiales et des responsabilités conjugales. Il propose une réflexion théorique sur le travail domestique dans une perspective sociologique qui permet de mettre en exergue les liens entre le travail domestique et la famille et dont la finalité n'est pas la recherche du profit mais de la qualité de vie.

II) Le travail domestique des femmes et leur intégration socioéconomique,

Nous nous proposons ici, de faire une présentation critique des résultats concernant le travail domestique des femmes tirés de l'enquête nationale sur les femmes et leur intégration socioéconomique. A chaque fois qu'il nous sera possible, nous aurons à confronter les résultats de cette enquête à l'Enquête de référence comme notre propre choix méthodologique. Pour des préoccupations méthodologiques, nous soulèverons les biais ou les limites de notre approche.

L'enquête nationale¹⁸⁸ initiée par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, a été menée par l'équipe du Centre National de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC).

Cette enquête avait pour objectif de faire un état des lieux de la situation des femmes par rapport au travail, connaître les représentations qu'ont les femmes du travail, repérer les modalités de mise en place des liens femmes, famille et travail¹⁸⁹.

« Deux grandes interrogations sont à la base de cette enquête :

- Quelles sont les conditions d'accès et d'exercice du travail, les contraintes et leurs gestions du quotidien ?
- Quels sont les moyens et les possibilités qui favorisent l'intégration socio- économique et quels sont les obstacles qui s'y opposent ?

Cette enquête a été menée entre janvier et février 2006 auprès de **13755 femmes âgées de 16 ans et plus**, issues de 4961 ménages dont les questionnaires de 4436 ménages ont été validés et qui sont repartis comme suit : 2842 ménages dans l'urbain, 1594 ménages dans le rural, tirés sur la base d'un échantillon représentatif de 16 Wilayas réparties sur les 4 grandes régions algériennes : Est, Ouest, Centre et Sud et couvrant 66 communes.

C'est ainsi que nous mettrons plus particulièrement en exergue dans notre approche, la place occupée par les tâches domestiques par les femmes qui travaillent et les activités du week-end pour l'ensemble des femmes concernées par l'enquête.

¹⁸⁸ Enquête nationale initiée par le Ministère délégué à la famille et pilotée par le CRASC sous la direction de N.Benghabrit-Remaoun

¹⁸⁹ Ibid.

Partant d'une approche sociologique quantitative est mise en œuvre un questionnaire composé de questions fermées, et rédigé dans les deux langues (Français – Arabe)¹⁹⁰ et le choix de la langue pour les réponses a été laissé aux femmes enquêtées.

Il comporte 170 questions construites à partir de données qualitatives recueillies lors d'une précédente enquête et d'entretiens qui ont permis de pénétrer dans les profondeurs de la pluralité des situations vécues par les femmes.

L'enquête a rendu possible l'interrogation sur les maillons du changement, fonctionnant comme de véritables indicateurs des sens empruntés aujourd'hui par les transformations sociales.¹⁹¹

Le choix de la langue pour les réponses a été laissé aux femmes enquêtées. La population féminine âgée de plus de 16 ans, issue du dernier RGPH (recensement général de la population et de l'habitat) a servi de base pour les différents tirages.

L'analyse des résultats nous permet de souligner la pluralité des situations vécues par les femmes. Elles s'inscrivent dans quatre grandes catégories : femmes au foyer, femmes en formation, femmes occupées et femmes en demande d'emploi ou en chômage. »¹⁹²

Caractéristiques sociodémographiques des femmes enquêtées

De l'enquête, il ressort une présence massive des femmes dans l'espace domestique, représentant près de la moitié des femmes enquêtées. Les femmes occupées représentent plus de 18% de la population enquêtée, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chiffre proche, mais néanmoins supérieur à celui de l'ONS (office national des statistiques) qui est de 14,6%.

¹⁹⁰ *ibid.*

¹⁹¹ *ibid.*

¹⁹² *ibid.*

Tableau 13 : Répartition de la population enquêtée par profil

Enquête Nationale – 2006 – CRASC		
Profils	Effectifs	%
Femmes au foyer	6706	48,75%
Femmes en formation	2981	21,67%
Femmes occupées	2570	18,68%
Femmes demandeuses d'emploi	1496	10,89%
Sans réponse	02	0,01%
Total	13755	100%

Le tableau ci-dessus montre la dominance de la catégorie des femmes au foyer 48,75% et dont la contribution à l'activité économique du pays, à travers la prise en charge des activités domestiques, telles que : l'entretien ménager, l'éducation de la petite enfance, la prise en charge et les soins apportées aux personnes âgées, demeure sous évaluée pour ne pas dire occultée. Sans omettre de souligner que l'activité domestique concerne aussi les femmes en activité. Ces derniers cumulent un double travail celui lié à l'activité professionnelle et celui lié à l'activité domestique. D'où l'existence de femmes interrompant leur profession en raison des charges familiales et domestiques.

Femmes et statut matrimonial

La répartition selon la situation matrimoniale de la population enquêtée montre que cette dernière est constituée en majorité de femmes célibataires. Il ne faut pas oublier qu'en Algérie actuellement, et ce, grâce notamment à l'instruction des femmes, l'âge du mariage a nettement reculé passant en 2004 à 29,9 ans pour les filles et 33 ans pour les garçons.

Nous tenterons de faire un parallèle avec les résultats de l'Enquête MOD/1992, reprise par M.Kelkoul, uniquement pour les aides familiaux. Au delà du biais que posera la comparaison, cela nous permettra, sous cette réserve de comparer les résultats de l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC et les résultats pour 1992, aussi bien pour les femmes que pour les hommes

Tableau 14 : Situation matrimoniale de la population enquêtée

Situation Matrimoniale	Enquête Nationale 2006 - CRASC*		Enquête MOD/1992 - ONS**					
	Femmes Enquêtées		Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataires	7523	54,70%	7098	70.00	198068	84.32	205166	83.70
Marié- e- s	5025	36,53%	2366	23.34	36504	15.54	38870	15.90
Divorcé- e- s	428	3,11%	338	3.33	338	0.14	676	00.30
Veuves/fs	773	5,62%	-	-	-	-	-	-
Séparé –e – s	-	-	338	3.33	-	-	338	00.1
Sans réponse	06	0,04%	-	-	-	-	-	

Total	13755	100%	10140	100.00	234910	100.00	245050	100.00
--------------	-------	------	-------	--------	--------	--------	--------	--------

Confectionné par nos soins à partir de deux sources :

* Enquête nationale initiée par le Ministère délégué à la famille et pilotée par le CRASC sous la direction de N.Benghabrit-Remaoun

**Kelkoul M, Femmes et secteur informel, Actes de l'Atelier « Femmes et développement », Alger, 18 – 21 octobre 1994, éd. CRASC, p277.

Femmes et scolarisation

L'avancée de la scolarisation des femmes est confirmée par l'enquête, près de 50% de la population enquêtée possède un niveau secondaire/supérieur comme le confirme le tableau suivant :

Tableau 15 : Niveau d'instruction de la population enquêtée

Niveau d'instruction	Enquête Nationale 2006 - CRASC		Enquête MOD/1992 - ONS(1)	Enquête MOD/1992 - ONS (2)
	Effectifs	%	%	%
Sans instruction	2317	16.84	64.20	69.7
Primaire	1881	13.68	15.20	18.5
Moyen	3039	22.09	11.60	09.80
Secondaire	3880	28.20	8.60*	01.90
Supérieur	2612	19.00	00.20**	00.10
Sans réponse	26	0.02	-	-
Total	13755	100.00	100.00	

(1) : foyer exerçant des travaux d'appoints.

(2) : Travailleuses à domicile

*Secondaire + stage 1

**Supérieur + Stage 2

La comparaison des résultats de L'Enquête nationale – 2006 – CRASC avec l'Enquête MOD /1992 montre une différence spectaculaire de la scolarité entre les femmes

enquêtées, même si les femmes enquêtées pour l'Enquête MOD/1992 sont des femmes au foyer exerçant des travaux d'appoints ou travailleuses à domicile.

Cette avancée dans la scolarisation des femmes n'implique pas une intégration importante des femmes dans l'activité économique rémunérée. Actuellement une forte demande des femmes dans le marché de l'emploi est constatée malgré les contraintes que suppose la prise en charge des activités domestiques et l'éducation des enfants (horaires scolaires non adaptées et manque de cantines scolaires, problèmes de transport etc.)

Femmes occupées et travail domestique

Comme le travail domestique est la question principale de notre étude nous allons donc reprendre les données de l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC, concernant le profil des femmes selon leurs activités que nous mettrons en comparaison avec des données recueillies dans d'autres sources d'informatives.

Profils	Enquête Nationale 2006 - CRASC		Enquête MOD/1992 – ONS	
	Effectifs	%		
Femmes au foyer	6706	48,75%		
Femmes en formation	2981	21,67%		
Femmes occupées	2570	18,68%	528000	
Femmes demandeuses d'emploi	1496	10,89%		
Sans réponse	02	0,01%		
Total	13755	100%		

Les femmes occupées représentent l'ensemble des femmes exerçant des activités dans le secteur formel, public ou privé et dans le secteur informel.

A défaut d'avoir toutes les rubriques renseignées nous présenterons un tableau qui reprend ses données pour les RGPH

Tableau 1 - Evolution de la population totale, active et occupée selon les recensements Généraux de la population (RGPH, 1966-1998) - En millions.

	1966	1977	1987	1998	2008
Population totale	11,460	15,645	22,600	29,272	
<i>Population féminine totale</i>	<i>5,638</i>	<i>7,872</i>	<i>11,175</i>	<i>14,472</i>	
Population active totale	2,560	3,050	5,341	8,170	
<i>Population active féminine</i>	<i>0,109</i>	<i>0,203</i>	<i>0,492</i>	<i>1,41</i>	
Population occupée totale	1,720	2,380	4,138	-	
<i>Population occupée féminine</i>	<i>0,095</i>	<i>0,138</i>	<i>0,365</i>	-	

Source : ONS (1999) et CENEAP (2000) – Regroupement fait par nos soins.

La population active féminine est passée de 109.000 en 1966 à 1,41 millions en 1998. Cette évolution est plus rapide que celle de la population féminine totale (5,638 millions en 1966 et 14,472 millions en 1998). La population occupée féminine est passée, quant à elle, de 95.000 en 1966 à 889.000 en 1997. Selon l'organisme ou la source d'information le taux d'activité des femmes en particulier va changer. L'écart n'est pas du tout négligeable et renvoie à un questionnement sur les différentes méthodes utilisées pour aborder une telle problématique.

Tableau 4 -L'activité féminine selon les données d'organismes officiels (en %)

Années	ONS		MSP (a)	CENEAP (b)
	TBA1	TBA2		
1966	1,96	2,16	-	Moins de 10 %
1977	2,6	2,6	-	
1985	-	-	4,8	
1987	4,41	5,53	-	
1989	3,31	7,50	-	-
1992	3,78	6,21	13,2	10
1996	-	-	16	-
1998	-	-	-	17

(a) “ Activité féminine ” ; (b) Activité féminine par rapport à la population active totale.

Source : ONS (1999, pp. 19-24) ; MSP/PNUD (2000, p. 129) ; CENEAP (2000, p. 44).

Ces différences renvoient certainement à une tendance à montrer l'existence d'une évolution positive de l'activité féminine [MSP, 2000] [CENEAP, 2000] suite aux actions de développement engagées. Les données de l'ONS [ONS, 1999] révèlent, quant à elle, les effets négatifs de la crise socio-économiques liée, entre autres, au choc pétrolier et à la baisse des investissements durant le second Plan quinquennal (1985-1989). Ainsi, le TBA1 passe de 4,41 % en 1987 à 3,31 % en 1989. Par ailleurs, le TBA2 indique probablement les effets négatifs de la crise institutionnelle dans laquelle le pays s'est engagé (7,50 % en 1989 et 6,21 % en 1992). L'inaccessibilité de données depuis 1992 entrave toute évaluation des effets du PAS sur le travail et l'emploi des femmes.

Ayant affaire à des organismes officiels et en l'absence d'autres sources, l'on peut légitimement se demander si cet éventail de taux, pour les mêmes périodes, ne renvoie pas à d'autres enjeux dont le moindre n'est pas l'enjeu statistique. Mais cet enjeu statistique n'est pas sans effet sur l'approche de la situation socio-économique des femmes en Algérie et de leur intégration au processus de développement.

L'approche du travail des femmes, à travers la statistique officielle, ne peut qu'être étroite. Le recueil des données pour l'élaboration de cette statistique est fait dans le cadre d'une problématique correspondant à des préoccupations officielles et des hypothèses qui leur sont liées.

Le dépassement de limites de ces données¹⁹³ ne peut plus se faire en rapport à des questions d'ordre global, ni en réponse à des préoccupations conjoncturelles, comme semble être le cas en Algérie, mais doit faire l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire avec confrontation d'analyses et de méthodologies plurielles.

Ces précisions ne sont pas sans intérêts. Une maîtrise statistique, à la fois quantitative et qualitative, nous permettra de voir s'il est possible d'établir une fonction de la production domestique par la détermination des variables endogènes et exogènes de cette fonction. L'estimation qualitative par l'identification des variables et des paramètres de la dite fonction et la connaissance de la tendance quantitative de ce type d'activité nous permettra, au moins, de conclure qu'il est possible de mesurer en volume et d'en faire la valorisation ou l'estimation monétaire.

Pour les besoins de l'analyse, dans l'Enquête Nationale - 2006 – CRASC, distingue entre les femmes ayant des responsabilités (cadres et entrepreneurs) et celles qui n'en ont pas. Le temps hors travail est réparti entre différentes activités: de la cuisine, au ménage, aux enfants, au maintien du lien social et à soi.

Par ailleurs si l'Enquête Nationale 2006 – CRASC s'est soucié de son homogénéité avec les catégories utilisées par les différentes Enquêtes de l'ONS, cette même enquête, en ce concerne l'analyse de la production domestique ou le travail domestique n'a pas cherché à voir comment les enquêtes budgets – temps ont catégorisé les activités qui définissent cette production. Par ailleurs, les résultats sont présentés, dans des notions, qui ne

¹⁹³) Nous nous demandons si les redéfinitions de l'ONS visent le dépassement des limites théoriques et méthodologiques ou constituent une réponse à des contraintes conjoncturelles et institutionnelles nationales ou internationales.

renvoient à aucune conceptualisation donnée. S'agit – il des qualifications même des femmes enquêtées ?

Nous tenterons de mettre ces notions – qualifications dans les catégories que nous avons défini, dans la section précédente, selon la classification de Slazai. Cette reconstruction nous permettra, à la fois de les comparer avec les résultats que nous avons obtenus dans nos propres recherches et avec les résultats, malgré leurs insuffisances, des enquêtes de l'ONS. Nous tenterons, par ailleurs, également de les comparer avec les enquêtes de l'INSEE même si la comparaison poserait des limites méthodologiques. Notre objectif est de voir si une quelconque comparaison dans les tendances existe ou pas. Ce qui nous permettra, dans la poursuite du processus de recherche, d'explorer de nouvelles pistes de recherche et de réflexion.

Il est à noter que les résultats d'une telle enquête ont au moins le mérite d'exister, voir même une opportunité de combler un vide dans un champ d'analyse qui ne semblait pas être une préoccupation scientifique alors que du point de vue social, politique et économique soulève de grandes problématiques.

Ainsi les temps hors occupation pour les femmes occupées, se répartit selon les résultats tel que définit par les publications en circulations suivants : le temps consacré à la cuisine, le temps consacré au ménage, le temps consacré aux enfants, le temps consacré à la famille, le temps consacré aux visites d'ami – e –s et de proches, le temps pour soi. L'enquête relève une particularité dans l'emploi du temps des femmes durant le week – end à savoir un temps consacré au hammam et un temps consacré à des sorties en plein air. Cette dernière particularité pose un problème méthodologique et qui concerne l'unité de mesure du temps des femmes. Ceci n'est pas sans conséquence sur l'approche de l'emploi du temps des femmes pour une compréhension des comportements et des attitudes des femmes.

La question méthodologique principale concerne le non renseignement sur le calcul du temps moyen par activité et par situation matrimoniale. Ainsi on ne renseigne pas sur le fait que le temps moyen consacré aussi bien à la cuisine que le ménage soit de deux heures pour tous les statuts matrimoniaux des femmes enquêtées. S'agit de déclaration ou d'observation dans la collecte de l'information, ensuite le calcul du temps est le calcul d'un temps moyen. Si oui s'agit – il d'une moyenne simple ou pondérée et dans ce cas sur quelle base s'est fait la pondération. Et est ce que l'hypothèse forte de toute chose égale par ailleurs a été émise et observée ?

Il semblerait par ailleurs que l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC, en ce qui concerne la production domestique, ne s'est intéressée qu'aux femmes occupées. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a eu une distinction entre deux catégories de femmes occupées à savoir les femmes ayant des responsabilités (cadres et entrepreneurs) et celles qui ne semblent pas en avoir du point de vue professionnelles. Ce qui laisse déduire que cette enquête a eu comme hypothèse implicite à savoir « la recherche de la conciliation entre vie professionnelle et la vie familiale ». Ce qui est confirmé par le fait que les temps d'activité sont corrélés avec le statut matrimonial des femmes occupées enquêtées.

Même si la production domestique n'est pas du seul apanage des femmes aux foyers, il n'en demeure pas moins que ceux sont ces femmes aux foyers qui sont majoritaire. Dès lors seule une enquête qui rendrait compte de ses activités aussi bien dans toutes catégories de femmes qu'elles soient occupées ou aux foyers que chez toutes les catégories d'hommes qui rendrait compte de la situation, renseignerait sur cette fonction et rendrait possible des changements et / ou accompagnements les mutations dans les mentalités et dans la société pour aller vers des égalités des opportunités et des chances entre les hommes et les femmes.

Le tableau suivant reprendra les résultats de l'enquête à travers les catégories de l'emploi du temps selon la méthode que nous avons adoptée dans notre méthodologie à savoir la méthode de Slazai

Grille de lecture des activités d'un individu – dans ce cas

«une femme occupée enquêtée »

Activité Méthode Slazai	Activité Correspondante De l'E.N CRASC	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuve	Sans réponse
Activités pour les besoins biologiques	Soins personnels Aller au hammam Repos ou temps pour soi Boire, manger, dormir, regarder la télé					
Activités marchandes	Activité rémunérée formelle ou informelle à l'extérieur ou au domicile.					
Les activités productives non marchandes	Faire la cuisine Faire le ménage Faire le suivi scolaire et extra scolaire des enfants Visites familles, ami e s et proches pour entraide /solidarité ou bénévolat					
Les activités de loisirs	Visites familles, ami e s et proches pour le plaisir Loisirs et sorties plein air					

La cuisine:

Le temps nécessaire pour faire la cuisine est estimé à une durée moyenne de deux heures et cela quelque soit le statut matrimonial des femmes enquêtées. Ainsi il a été constaté que 40,4% sont des femmes mariées, 39,8% des divorcées, 35,8% des veuves et 29% des célibataires.

Les femmes mariées sont les plus nombreuses à lui consacrer plus de deux heures. Les femmes occupées, cadres et entrepreneurs, consacrent plus de temps à la cuisine. Ces catégories de femmes sont majoritairement mariées ou ont été déjà mariées.

La première conclusion tirée du résultat obtenu est de considérer l'action de cuisiner comme une activité *quotidienne* des femmes.

Certes le constat général de toutes les études sur les activités domestiques, ici et ailleurs, montre que cette activité est presque exclusivement féminin au point d'être admise comme une évidence du quotidien des femmes. Cependant il aurait été opportun de s'interroger, également sur les activités des hommes. Ce qui aurait permis, surtout, de s'interroger et d'interroger "cette évidence".

Ce type d'exercice n'est possible que si nous intégrons l'approche de genre dans l'analyse de ces activités. Cette approche, comme nous allons le démontrer dans la seconde partie, est, à notre sens, l'approche qui permet d'aller au delà des conclusions tirées des résultats – constats et à juste titre de s'interroger et de questionner des situations afin de prendre conscience du sens à leurs donner.

Le temps consacré à faire la cuisine (Deux heures)	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuves
	29%	40.40%	39.8%	35.8%

Le ménage :

Le temps consacré au ménage est réparti d'une manière presque équitable : que les femmes enquêtées soient mariées, célibataires, veuves ou divorcées. Elles sont 36% à consacrer en moyenne deux heures par jour pour le ménage.

Le temps de ménage	Célibataire	Mariée	Divorcée	veuves
(+ de deux heures)	36%	36%	36%	36%

Il faut nuancer le résultat concerne les femmes mariées. Le temps de ménage varie selon qu'elle soit travailleuse cadre ou non et selon qu'elle soit dans le secteur formel ou informel. Dans le cas de figure elles représentent le taux le plus élevé dans la catégorie de celles qui consacrent plus de deux heures de temps pour le ménage. Ainsi les femmes travailleuses dans le secteur formel et informel sont plus nombreuses à consacrer deux heures pour le ménage. Elles représentant respectivement 36,5% de l'ensemble des femmes travailleuses et 37,2% de l'ensemble des femmes exerçant dans l'informel. Alors que les femmes cadres dans le groupe de celles qui consacrent au ménage plus de deux heures représentant 26,9% de l'ensemble des femmes cadres.

Dans toutes les situations décrites l'activité ménage semble être une pratique partagée par toutes les femmes.

La prise en charge des enfants:

Le temps consacré aux enfants demande plus de deux heures pour 28,5% des femmes mariées notamment dans le suivi scolaire et le jeu, pour 22,4% des divorcées et 18,9% des veuves.

Les femmes travailleuses sont les plus nombreuses à passer moins d'une heure avec leurs enfants (66,6%) sur l'ensemble des femmes travailleuses. Les femmes cadres qui consacrent plus de 2 heures représentent 20,4% contre 13,2% des femmes travailleuses, 10,6% des femmes entrepreneurs et 8,7% des femmes exerçant dans l'informel.

Le niveau d'instruction élevé des femmes cadre, a joué un rôle non négligeable dans l'élévation du niveau de conscience concernant l'importance du temps à consacrer aux enfants pour leurs loisirs et suivi scolaire.

Ainsi la prise en charge des enfants, comme mission, avec toutes les activités que cela implique, est **une mission « suivi et de l'évaluation de l'éducation des enfants »** au sens large et elle relève de la « **responsabilité** », **essentiellement, des mères.**

Le temps pour soi :

Les femmes ayant une charge familiale (mariées, divorcées et veuves) ne consacrent qu'une heure au plus pour elles-mêmes. Alors que les femmes célibataires sont plus nombreuses à se consacrer au moins deux heures. Ainsi leur proportion est de 36,8% contre 19% des mariées, 15% des divorcées et 14% des veuves dans le même intervalle horaire.

Si les femmes cadres consacrent plus de temps aux enfants, elles consacrent moins de temps pour elles-mêmes par rapport aux autres catégories. Ainsi la proportion des femmes cadres qui ne se consacrent que moins d'une heure est de 39,8% contre 32,9% des femmes entrepreneurs, 31,4% des travailleuses dans le secteur formel et 28,7% dans l'informel.

Alors que les femmes travailleuses et les femmes entrepreneurs sont plus nombreuses à consacrer plus de 2 heures pour elles-mêmes (12% et 11,8% contre 9,3% des cadres et 6,2% des femmes dans l'informel).

L'enquête révèle que les femmes célibataires consacrent plus de temps au repos que les femmes mariées. 28,4% des femmes au foyer célibataires dorment 10 heures par 24 heures, contre 24,3% des femmes chômeuses, 23,6% des scolarisées et 15,1% des occupées.

Les femmes célibataires passent plus de temps à regarder la télévision qu'elles considèrent comme un temps pour soi. Ainsi elles sont 39,7% de femmes célibataires à regarder plus de deux heures, contre 27,4% des divorcées, 20% des mariées et 19,8% des veuves. Mais dans la catégorie des femmes célibataires qui consacrent plus de 2 heures à regarder la télévision, les femmes travailleuses représentent un taux de 39,7%, les femmes entrepreneurs 27,8% et celles dans l'informel 42%. Les femmes cadres qui consacrent plus de 2 heures à la télévision représentent 31,6% de l'ensemble des femmes cadres célibataires.

Les visites aux ami - e - s et aux proches :

Les visites aux ami- e - s sont fortement liées au statut matrimonial des femmes.

La proportion des femmes mariées qui ne rendent jamais visite aux ami - e - s et aux proches est de 37,2 % contre une proportion de 27,6% de femmes célibataires. Alors les femmes célibataires sont de 18,6% contre 9,3% des femmes mariées, à effectuer une fois par semaine et plus, une visite amicale.

Par ailleurs le taux le plus important est celui des femmes mariées en chômage qui ne font jamais de visites. Elles représentent un pourcentage de 41% alors que celles qui le font une fois par mois dans cette catégorie, représentent 11,44%.

Ceci montre la lourdeur des tâches ménagères dévolues aux femmes mariées qui rentrent souvent directement après le travail pour assumer leur "rôle" de maîtresse de maison. Dans le même moment, il faut souligner que le travail à l'extérieur, permet quand même aux femmes de maintenir un réseau relationnel extérieur à la famille.

La zone géographique et l'âge des enquêtées sont des facteurs ayant un rôle dans la fréquence de sortie chez les amis et les proches. En effet, la catégorie des femmes qui déclarent ne jamais faire de visites amicales, est plus importante dans la zone rurale. Ainsi elles sont estimées à 33,8% en milieu rural pour 27,8% des femmes dans le milieu urbain et appartiennent plus à la catégorie modeste 34,2% pour 27,4% de celles qui appartiennent à la catégorie aisée.

La proportion des femmes qui déclarent ne jamais effectuer ces visites augmente lorsqu'on avance dans les tranches d'âges, avec une légère régression dans la tranche d'âge 45 - 54 ans, l'évolution continue après 54 ans. Elle est plus importante dans la tranche des 70 - 74 ans (46,2%) et moins importante dans la tranche des 16 - 19 ans (25,2%).

Lorsqu'il s'agit de ce que les femmes font le week-end en priorité : elles sont, dans toutes les catégories, nombreuses à faire le grand ménage (46% des demandeuses d'emploi, 41,4% des occupées, 38,8% des femmes au foyer).

Loisirs et sorties en plein air :

Pas moins de 48% des femmes au foyer mariées, ne sortent jamais en plein air contre 37% des mariées en chômage et 31% des mariées occupées. Elles sont 5,3% à le faire une fois par semaine contre 13,25% des femmes chômeuses et 11,4% des occupées. Alors que 9,6% des femmes au foyer font une sortie par mois contre 13,8% des femmes en chômage et 13,3% des femmes occupées.

L'explication résiderait dans l'appartenance à la catégorie sociale et à la zone géographique, Ainsi une proportion de 47% des femmes qui ne sortent jamais en plein air est d'origine sociale modeste¹⁹⁴ contre 37,8% d'origine sociale aisée.

Alors que 50% sont dans le rural contre 34,7% dans l'urbain. Celles qui sortent une fois par semaine, voir une fois par quinzaine, regroupent 20,8% des femmes dans l'urbain et 9% des femmes dans le rural.

Cette situation laisse les porteurs de cette enquête dire que « le fait de vivre à la campagne ne stimule pas le besoin de « sortir », de s'aérer comme pour les personnes vivant dans les grands centres urbains et que le week-end n'a pas le même sens ». Il est à noter que ces même rédacteurs auraient du lier leur conclusion liée au sens que donne les unes et les autres à la perception des sorties avec le point qu'ils ont consacré au temps que les femmes accordent, en milieu rural, à la femme et qu'ils qualifient comme **“ consolidation du lien social”**. **Ne serait – il pas, dans le sens et dans la perception des femmes en milieu rural comme l'opportunité de sortie et d'évasion de son propre espace domestique et donc du temps pour soi au titre de loisirs et sorties aérées.**

Il nous semble que cette conclusion demande à être approfondie car elle occulte à notre sens l'environnement sociale et culturelle voir même économique au moins dans sa dimension infrastructurelle qui diffère selon que l'on soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Nous aborderons cette idée, dans la troisième partie de la présente thèse, puisque nous la consacrons à la question du genre en milieu rural.

Sorties au Hammam :

Se rendre au hammam, semble être une pratique qui concerne un peu plus les femmes mariées. Les célibataires sont un peu moins nombreuses à aller au bain maure. Ainsi les femmes célibataires (39,7%) déclarent aller rarement au hammam alors que les femmes mariées dans la même situation sont de 36,3%. Ensuite la fréquence des visites est presque égale dans les deux autres catégories à savoir divorcées et veuves.

¹⁹⁴ Ici on peut se poser la question, très légitimement, sur les critères qui permettent de distinguer entre une personne d'origine sociale modeste et une personne d'origine sociale aisée comme les catalogue l'enquête en question.

La famille consolidation du lien social

Dans le maintien de la sociabilité familiale, le statut matrimonial n'a pas d'incidence sur le temps consacré à la famille élargie par contre la zone géographique et les activités productives formelles ou informelle ou en d'autres termes « le statut socioprofessionnel » et la fréquence des visites semblent introduire des différences sensibles.

- Selon la zone géographique : les femmes, en milieu rural, consacrent plus de temps à la famille que les femmes en milieu urbain. Ainsi les femmes rurales qui consacrent plus d'une heure à la famille au titre de la consolidation du lien social représentent 31% alors qu'en milieu urbain elles ne sont que de 25 %. Cette tendance se confirme puisque le nombre de femmes rurales, dont ce temps n'excède pas une heure, est estimé à 24% contre 31,20 % des femmes en milieu urbain. Ainsi donc les femmes, en milieu rural, sont plus nombreuses à consacrer plus d'une heure de leur temps à la famille et elles sont moins nombreuses à ne consacrer que moins d'une heure. Alors que les femmes, en milieu urbain, se caractérisent par une situation inverse.
- Dans la catégorie de celles qui consacrent plus de 2 heures pour la famille élargie, les femmes cadres sont plus représentatives que les autres catégories de femmes avec un taux de 27,8%. Cependant parmi celles qui consacrent moins d'une heure pour la famille élargie sont les femmes entrepreneurs (37,6%) et les femmes travailleuses 30,3%.
- La fréquence des visites familiales est fonction de la situation « socioprofessionnelle » des femmes. Ainsi les femmes occupées sont plus nombreuses que les femmes au foyer, à effectuer des visites familiales entre une fois par semaine voir une fois tous les quinze jours, malgré leur emploi du temps chargé. Ceci relève de deux faits, selon les rédacteurs des conclusions de cette enquête : « le travail permet de garder un lien de proximité avec l'extérieur et de circuler plus facilement. Le second fait est l'attachement des femmes mariées au groupe familial » Cette conclusion est justifiée, à leur sens, puisque elles sont estimées à 41,5% à avoir cette fréquence de visite contre 30,3% des célibataires et 6,3% des célibataires ne le font que rarement.

Ce qui laisse dire que ce constat n'est-il pas l'expression d'une forme de négociation qu'opère la femme travailleuse avec son groupe familial pour signifier que travailler en

terme générique, consacrer du temps à l'activité professionnelle ne veut pas dire couper le lien avec la sphère familiale ? Le droit de sortir est-il dénié aux femmes au foyer, même pour faire des visites familiales ?

A notre sens une autre hypothèse est à émettre à savoir que sous la contrainte du temps à répartir entre les activités marchandes formelles ou informelles et les activités non marchandes, ces catégories « socioprofessionnelles » s'orientent vers une gestion rationnelle et opérationnelle de l'une des ressources rares « Temps » voir même une démarche managériale de toutes leurs ressources dont la ressource le temps de production et de consommation, *en conscientisation de* leurs contraintes et non pas *en intériorisation de leurs conditions*.

Conclusion

En conclusion, l'implication des femmes dans la sphère économique formelle ou informelle ne semble pas remettre en cause la division traditionnelle des tâches domestiques entre les femmes et les hommes. Bien que très actives à l'extérieur du foyer, car en plus du travail rémunéré formel ou informel et quelque soit l'espace de la pratique de ces activités, elles sont dans les foyers, premières responsables des activités non marchandes et de ce que l'on appelle « **la reproduction des fonctions essentielles de la vie ou le bien être social** » avec essentiellement *la production domestique*. Même quand il y a une intervention proposée par un autre membre de la famille de sexe masculin et en particulier le mari, cela reste une aide, la prise de décision, le timing et toute l'organisation des tâches revient à la femme. C'est pour cela que la femme, même animée du désir de prendre du temps pour elle, ne peut le faire vu l'importance du travail ménager, des soins à prodiguer aux enfants et à tous les autres membres de la famille et aussi à l'époux et aux beaux- parents quand il s'agit de la famille élargie.

Toutes ses activités nécessaires à la reproduction sociale de la famille et de l'économie à travers l'entretien de la force de travail, sont non seulement non rémunérées, mais occultées et non intégrées dans le produit intérieur brut (PIB).

Les raisons résident dans le fait qu'elles sont menées au sein de l'espace domestique donc non quantifiées et aussi du fait qu'elles concernent les membres de la famille. Par ailleurs, le poids des charges domestiques qui pèse sur les femmes en activités, les laisse dans une situation de vulnérabilité socioéconomique par rapport à l'exercice de leur activité professionnelle. La preuve est que la grande majorité de la petite enfance (0 – 6

ans) en Algérie, est généralement prise en charge par les membres féminins de la famille : sœurs, tantes, grands-mères, nourrices ou femmes d'entretien.

Une situation qui s'est traduite durant de longues années par l'absence de prise en charge de la petite enfance dans les politiques publiques comme les constructions de crèches, jardins d'enfants, généralisation du préscolaire. Une alternative à cette activité, non visible, se chargeait de cette problématique, à savoir la sphère informelle que se soit par sa dimension marchande par le recours des femmes travailleuses aux services marchands des nourrices, femmes d'entretien, voisinage et membres de la famille ou par sa dimension non marchandes par le recours à la solidarité de la famille (sœurs, tantes, grands – mères), du voisinage et communautaire, en particulier par l'apport associatif ou de collectif de travailleuses qui se développent de plus en plus.

Conclusion générale de la première partie

Comme souligné auparavant, les recherches en Algérie sur le travail domestique comme activité non rémunérée des femmes sont pratiquement très rares. Cette situation découle du processus sociohistorique du développement des sociétés et notamment de la société algérienne. Processus qui détermine le statut des femmes à un moment donné. Un statut qui considère les tâches domestiques comme le prolongement naturel du rôle de reproduction des femmes en l'occurrence celui qui découle de leur statut d'épouse, de mère et de fille.

Elle sent rarement d'abord des femmes au sens du statut de la personne humaine mais toujours en rapport de position hiérarchique à l'autre ; l'époux, les enfants, la famille. Ce rapport de position entre les hommes et les femmes est traduit par les hommes et/ou les femmes comme une construction identitaire. Il renvoie souvent à ce qui commence à s'appeler, dans certaines approches théoriques, à des choix identitaires de sexe.

Cette identité, dans ce cas d'étude, féminine, qui non seulement maintient mais reproduit une division du travail adossée à une discrimination sexuelle et cela malgré l'implication des femmes dans l'activité économique et leur présence de plus en plus importante dans l'espace public. Cette identité sexuée va selon le cas, dans le cadre de « *stratégie dite féminine* » soit s'appuyer sur la prise de conscience d'une situation de domination à contourner sans confrontation par ce nous appelons « une *négociation*¹⁹⁵ » ou avec une confrontation. Comme cela peut être comme une « apparente soumission » par l'acceptation ou l'intériorisation de ce statut. Dans les unes comme l'autres attitudes qui caractériseraient la stratégie dite féminine, les femmes sont de véritables actrices, comme dans toute stratégie, à qui il faut accorder tout l'intérêt et rien que l'intérêt qu'il faut afin de saisir tous le sens qu'il faut à la question qui nous intéresse et dans notre problématique, sous l'angle de la production domestique.

Les recherches sur la question du travail non rémunéré des femmes comme variante de la production domestique, sont rarement entreprises en tant que telle, mais elles sont souvent abordées à l'intérieur des sujets relatifs aux femmes travailleuses de manière générale mais toujours dans le cadre de la problématique de la conciliation vie professionnelle, vie familiale ou celle de l'espace public, espace privé.

¹⁹⁵ Nous reviendrons sur cette notion, plus bas

Ces recherches mettent en exergue la difficulté de dissocier la situation des femmes travailleuses de la situation de la société en général. Elles démontrent également, qu'on ne peut comprendre la faiblesse de l'activité professionnelle des femmes sans sa mise en lien avec le travail domestique et les responsabilités qui en découlent au sein de la famille. Ces recherches soulignent que les femmes travailleuses, en situation de faibles disponibilités de crèches et de garderie déploient des stratégies multiples d'adaptation.

Ces tâches, activités nécessaires à la vie sociale et familiale et au bien être de la famille et qui ne peuvent être dissociées de la vie professionnelle comme le souligne A. Faouzi dans son article sur le travail domestique, activités non rémunérées du fait de leur existence hors du marché ou du circuit marchand, comme l'ont démontré Talahite-Hakiki (1983) et Boufenik (1999) et non reconnues en raison de leur occultation et leur invisibilité Metair (2000).

Les résultats de l'Enquête Nationale « femmes et intégration socioéconomique », volet femmes au foyer (Benghabrit-Remaoun 2006), démontrent le potentiel de ressources humaines (femmes au foyer) investissant l'activité domestique dans ses différents volets.

L'analyse théorique du travail domestique ou tâches domestique² (entretien de la maison, préparation des repas, soins aux enfants et aux personnes âgées) est l'activité partagée par toutes les femmes quel que soit leur statut, mariées ou célibataires, travailleuses ou femmes au foyer.

Ainsi dans leur dimension économique, ces activités permettent l'entretien de la force de travail nécessaire à la production de la valeur marchande et à la reproduction du capital et sur le plan social et psychologique, elles sont nécessaires au bien être des membres de la famille, à l'équilibre et à la cohésion sociale de la famille et par conséquent de toute la société

Cependant ces activités sont sous estimées et non prises en compte dans la comptabilité du produit intérieur brut (BIT). Cette sous estimation des activités des femmes reflète une perception institutionnelle, par des outils orthodoxes, d'une faible implication des femmes dans l'activité économique et met en exergue l'approche qui fait que le rôle des femmes est tributaire du statut des femmes dans la famille et dans la société en général. Un statut des femmes étroitement lié au statut matrimonial à savoir mère et épouse avant tout.

Il y a lieu de souligner que cette sous estimation de la réalité du travail domestique non rémunéré des femmes ne peut être corrigée qu'au travers des recherches thématiques précises et pointues, rendant perceptibles l'apport et l'importance de la part de ces activités non rémunérées dans l'économie domestique en particulier et dans l'économie du pays en général et du retard pris dans la remise en cause de la hiérarchie sociale entre les sexes.

Le passage à des approches nouvelles, comme de nouveaux éclairages aussi bien théoriques que pratiques, moins orthodoxes, tel que l'intégration du genre dans l'approche du développement économique et sociale et l'évolution politique, accompagnerait les acteurs – e – s, les politiques, les stratégies à faire un saut qualitatif dans leurs visions, approches et pratiques des dynamiques et des perspectives et des opportunités nouvelles qui se présentent à eux et à elles.

A ce titre nous consacrons toute la suite de cette thèse, à l'intégration du genre dans l'approche de la production domestique une dimension de l'économie informelle non marchande pour concrétiser de nos propos si dessus.

Seconde Partie : L'approche genre de l'économie informelle ; approches théoriques, problématique et état des lieux en Algérie.

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre

Introduction :

De manière très succincte, **trois grandes étapes sont formalisées** pour faire un tour d'horizon sur les approches du développement, à travers les débats socioéconomiques et politiques.

- celle des années 60, caractérisée par l'enfermement dans la sphère de la reproduction et l'invisibilité des femmes, a été accentué du fait de la valorisation des activités monétaire sur les activités non monétaires, par la présence majoritaire des hommes en tant que fonctionnaires, agents de l'Etat et la place prépondérante qu'ils occupaient dans le secteur industriel et notamment dans le secteur des hydrocarbures par les exportations minières. Alors que pour la même période les femmes étaient plutôt dans l'agriculture vivrière et que même dans ce secteur l'accès aux crédits bénéficiait plutôt aux hommes chefs de familles puisque ce statut était exclusif aux hommes.
- Celle des années 70 est une période caractérisée par la problématique de la prise en charge l'intégration économique des femmes. Il est question de cette intégration à travers l'encouragement de l'emploi dans les grandes entreprises comme celles du textile, l'électronique, etc.

La notion d'intégration des femmes au développement est appuyée fortement par les nations Unies et c'est ainsi que les activités et des projets féminins voient le jour.

- Celle de la fin des années 90 est l'époque qui voit l'émergence de la problématique genre, de la hiérarchie sociale entre les sexes et l'imposition du marché comme paradigme hégémonique du développement.

Ce dernier ne laisse aucun secteur en dehors des logiques monétaires et financières. C'est dans ce cadre-là que la participation des femmes est considérée comme un indicateur majeur du développement. La question des acteurs sociaux bénéficiaires du développement devient majeure.

Sur le plan idéologique, les discours continuaient à privilégier chez les femmes, les rôles d'épouse et mère. Dans les années 80, les résultats socioéconomiques des politiques de croissance, plutôt désastreux, ont abouti à une révision majeure.

En Algérie, le débat social sur le travail non rémunéré n'existe pas à proprement parlé, par contre ce qui existe, c'est la problématique du travail féminin et de ces contraintes : garde des enfants, transports...Cependant l'émergence du débat sociopolitique a brusquement eu lieu lorsque les islamistes (FIS) ayant acquis la majorité des communes (Juin 1990), ont proposé d'attribuer un salaire aux femmes au foyer en signe de reconnaissance de leurs activités domestiques.

C'est à ce moment-là que le débat sur le travail féminin a eu lieu au sein des associations féminines. Elles ont considéré la proposition comme étant de nature fondamentalement conservatrice et cette « pseudo reconnaissance » du travail domestique est la contre partie demandée de leur exclusion de l'espace public.

Si la prise en charge de la problématique du travail féminin a fait l'objet de travaux académiques dès les années 70, à travers les thèses et mémoires, le débat politique par contre était centré sur la question de l'égalité des femmes à travers le code de la famille qui a mobilisé et focalisé l'intérêt et les actions de la société civile durant deux décennies (1984 - 2004).

Le débat social, au niveau des associations féminines, s'est axé essentiellement sur la revendication de l'égalité juridique entre les sexes. La subordination des femmes dans la législation du statut personnel, est codifiée depuis juin 1984, alors que la Constitution garantie l'égalité entre citoyens.

Si l'enjeu pour les conservateurs notamment d'obédience islamiste est certes la reconnaissance du rôle des femmes dans le travail domestique et l'éducation des enfants mais avec l'idée de soustraire les femmes de l'espace public en leur attribuant une rétribution monétaire. Ce dernier discours trouve un terrain fertile dans le contexte socioculturel et économique des pays arabes.

L'autre enjeu, pour les économistes, est de reconnaître le travail domestique des femmes de leur apport et leur contribution de façon directe à la reproduction de la force de travail et de façon indirecte à l'accumulation du capital et par là leur participation au développement de produit intérieur brut (PIB).

Et c'est, sur cet enjeu, que nous allons nous focaliser dans le développement de cette partie, à travers le genre et le développement.

Section Première : Evolution historique, conceptuelle : le concept de mainstreaming de genre et la division sexuelle du travail

Introduction :

Depuis 1960, ouverture officielle de la décennie du développement, les théories proposées et mises en œuvre dans les initiatives de développement, ont été nombreuses et ont émané de différents centres de décisions : Les instances internationales, caritatives ou financières, les pays donateurs, les ONG des pays du Sud et du Nord et, dans une moindre mesure, les Etats du Tiers Monde.

Il est à noter qu'avant les années 60, aucune attention n'est portée au fait que les femmes font aussi partie des populations concernées par le « développement ». La question est pensée au *neutre*, d'une façon non sexuée, à l'image de la façon de penser les politiques publiques en général.

Ce n'est que devant le constat de l'échec de cette façon de faire, et parallèlement l'apparition d'un mouvement de femmes dans certaines régions du monde, qu'une préoccupation nouvelle va apparaître.

Ainsi dans les années 60-70, les priorités étaient exclusivement centrées sur l'objectif de croissance économique et de « rattrapage des pays développés » et où la question des femmes était totalement absente. Le développement était censé produire un effet identique sur les hommes et les femmes. Des programmes spécifiques relatifs aux femmes en tant que mère étaient promulgués : santé maternelle, nutrition, éducation, etc.

I – Evolution historique, conceptuelle et le concept de mainstreaming de genre :

1°) L'évolution historique :

« Depuis 1975, les Nations unies se sont massivement impliquées dans la «question des femmes». En organisant, en 1975 à Mexico, la première conférence internationale explicitement consacrée au «deuxième sexe» jusqu'alors totalement ignoré par les agences de développement, elles ont ouvert un cycle qui n'a pas été refermé depuis. Les trente cinq dernières années ont ainsi été ponctuées par une série de conférences mondiales destinées à attirer l'attention des décideurs de la planète sur le sort réservé à la moitié dominée de l'humanité, et à forger les instruments d'une réforme progressive mais radicale des relations traditionnelles entre les sexes. Après celle de Mexico, les conférences de Copenhague en 1980, de Nairobi en 1985 et de Pékin en 1995 ont constitué autant d'occasions, pour le système des Nations unies, de tenter de mobiliser la «communauté internationale» sur un sujet devenu hautement sensible au fil des décennies.

En juin 2000 enfin, une session spéciale de l'Assemblée générale, intitulée «Pékin + 5», a été convoquée à New York pour dresser le bilan des progrès accomplis depuis Pékin et évaluer le chemin restant à parcourir pour parvenir à une égalité qui fait officiellement partie, depuis Mexico, des priorités de l'Onu »¹⁹⁶. Puis en 2005 à l'occasion de « Pékin + 10 » et sommet de l'ONU : Le constat est fait que pour atteindre les OMD, il faut absolument y intégrer *transversalement* la perspective de *genre*.

« Cette constance de la préoccupation onusienne depuis 1975 se caractérise aussi par l'évolution de l'approche de la question féminine par l'organisation internationale, à mesure que s'est affiné le regard porté sur les mécanismes de la domination sexuelle et que se sont multipliées les études sur le sujet. D'une certaine façon, la conférence de Pékin, qui a réuni en 1995 plus de trente mille femmes dans la capitale chinoise, a clos deux décennies d'implication du système des Nations unies en faveur de «l'intégration

¹⁹⁶ Source numérique : : http://www.ined.fr/donnees/coll_abidjan/publis/word/session1/sowfatou.doc
Colloque international « Genre, population et développement en Afrique », UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, Session 1 « **Genre et Développement : Théories et mises en œuvre des concepts dans le développement** », **L'approche genre et les organisations internationales, du discours à l'action** Sophie BESSIS, Université Paris I.

des femmes au développement» pour ouvrir un nouveau cycle de la réflexion et de l'action internationales, davantage axé sur la problématique du genre, c'est-à-dire sur l'ensemble des retombées économiques, sociales et culturelles de la division sexuelle de la reproduction et de la production. Dans ce domaine, les Nations unies se sont fait l'écho des profondes évolutions conceptuelles qu'a connu la «féminologie» durant les dernières décennies du XXe siècle, et ont été très influencées par les discours et les actions des mouvements féministes qui ont connu un remarquable développement planétaire au cours de ces décennies »¹⁹⁷.

En 1974, deux évènements importants vont contribuer à accorder plus de valeur au statut des femmes :

- la Conférence Mondiale de la population, qui montre l'importance des interactions entre le planning familial et le statut de la femme ; or, à cette époque la question de la population/ « sur population » est considérée comme l'une des questions clef du développement.
- La Conférence Mondiale sur l'alimentation, qui reconnaissait que la situation alimentaire mondiale ne pouvait être améliorée qu'avec la complète intégration des femmes aux politiques de développement.

L'année 1975 est décrétée comme l'**Année internationale de la femme**. Ce fut l'occasion de commander des études pour pouvoir faire un bilan ; en effet, la documentation sur les femmes était alors presque inexistante.

Des 18 études de base, une conclusion pessimiste se dégageait : « *La situation des femmes s'est détériorée malgré les efforts de développement réalisés dans de nombreuses régions du monde... La production déterminée par les lois du capitalisme et orientée vers le profit plutôt que vers le bien être de la population a rétréci la portée d'un grand nombre de programmes de développement*¹⁹⁸ »

L'année de la femme, 1975, commence avec la Première Conférence Mondiale sur le statut de la femme, à Mexico, à l'ouverture de laquelle la secrétaire générale de la Conférence déclare : « *Nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de*

¹⁹⁷ Op cit

¹⁹⁸ Cité par Jeanne Bisilliat sans qu'elle ne donne de référence.

discrimination ». La conférence ne rassemble officiellement que des Gouvernements, mais en parallèle, se tenait la Tribune, à laquelle participaient des groupes de femmes, des individus et des ONG.

C'est le début de la création de nombreux réseaux de « *la société civile* » qui, au fil des années, prendront de plus en plus d'extension et prendra en charge des questions et des problématiques sur les femmes et le développement.

Un plan d'action mondial est adopté à Mexico pour indiquer les priorités assignées aux Gouvernements pour les années qui suivent. Et des programmes de recherche vont être lancés un peu partout, au Nord et au Sud.

En 1979, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations¹⁹⁹ contre les femmes est adoptée (Convention « CEDAW », en anglais). Elle devient un traité international en 1981 et un comité est créé pour en suivre l'application - Le CEDAW. Il est à noter que la Communauté Européenne ne se dote d'une cellule Femmes et Développement qu'en 1982.

Des fonds et mécanismes internationaux se créent petit à petit : l' Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme – INSTRAW, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme – UNIFEM. L' Organisation de Coopération et de Développement Economique- OCDE crée un groupe d'experts femmes, le Parlement Européen crée une Commission Parlementaire sur les Droits des femmes, quelques pays du Nord (pays nordiques et Pays Bas surtout) mettent en place des bureaux femmes au sein des ministères des Affaires Etrangères, quelques pays du Sud font de même, le plus souvent au sein de leur ministère des Affaires Sociales mais « *d'une manière générale, ces nouvelles structures sont caractérisées par un faible pouvoir politique et des ressources financières encore plus faibles* »²⁰⁰. C'est le cas, en Algérie, du ministère délégué à la condition féminine au sein du ministère de la solidarité.

En 1985 se tient la Conférence Internationale de Nairobi. Sur la base d'un constat pas très positif des dix années écoulées, des prospectives d'action pour la promotion de la femme sont rédigées.

¹⁹⁹ A cette époque la définition donnée à la notion de « discrimination » est « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine ».

²⁰⁰ Commente Jeanne Bisilliat :

En 1994 la Conférence Mondiale sur la population et le Développement, au Caire, adopte un plan sur une vingtaine d'année pour assurer les droits et la santé reproductive ; Les droits en matière de procréation sont considérés comme un « droit de l'Homme ».

Alors qu'en **1995**, 4^{ème} Conférence Mondiale sur la femme à Beijing (Pékin), un Plan d'action en 12 points est arrêté :

1. lutter contre la pauvreté croissante des femmes. **2.** égal accès à l'éducation et à la formation. **3.** égal accès aux soins. **4.** lutter contre la violence à l'égard des femmes. **5.** combattre les effets des conflits armés. **6.** égalité au sein des structures et politiques économiques. **7.** partage de la prise du pouvoir et de la décision. **8.** mécanismes institutionnels de promotion de la femme. **9.** respect des droits fondamentaux. **10.** lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégal accès dans la communication. **11.** égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement. **12.** droits fondamentaux des petites filles.

« Cette rétrospective historique, si rapide soit-elle, permet néanmoins de faire quelques constats : l'énorme déploiement de mécanismes, structures, conventions, résolutions, stratégies n'a pas suffi pour que les femmes, partenaires de facto du développement deviennent des partenaires de jure. Les évidences quant à la participation économique et sociale des femmes ont beau être flagrantes, criantes, ces évidences continuent à se heurter à une surdité culturelle et politique obstinée. Malgré tout, les femmes sont sorties de l'invisibilité où elles étaient confinées, un savoir s'est constitué et les discours politiques des hommes se sont affinés, celui des femmes s'est renforcé, de telle sorte que le discours sur le développement est peu à peu contraint à inclure les femmes dans ses énoncés. Le mouvement est désormais irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire »²⁰¹.

Le rapport mondial sur le développement humain de 1995 rappelle les principes d'égalité entre hommes et femmes tels qu'ils sont énoncés dans la déclaration de Vienne de 1993 sur les droits de l'Homme : accès égal aux services sociaux fondamentaux, égalité des chances de prendre part aux décisions politiques et économiques, égalité de rémunération

²⁰¹ Jeanne Bisilliat et Christine VERSCHUUR S/ Direction, « le Genre : un outil nécessaire », AFED (Paris) – EFI (Genève), in Cahiers Genre et développement n°1, p 22.

à travail égal, égalité des droits citoyens dans le domaine public comme dans le domaine privé. Ce rapport affirme que le développement humain devient injuste et discriminatoire dès lors que la plupart des femmes sont exclues des avantages qu'il procure. Afin que le développement humain intègre pleinement la dimension féminine, il faut que l'égalité, entre les hommes et les femmes, soit posée comme un principe fondamental et que les femmes soient considérées comme des actrices et des bénéficiaires du changement.

L'année 2000 oblige les Etats à s'engager sur les huit Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD), dont le troisième stipule la « *Promotion de l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes* ». C'est ainsi qu'en 2005 à l'occasion de « Pékin + 10 » et sommet de l'ONU : Le constat est fait que pour atteindre les OMD, il faut absolument y intégrer *transversalement* la perspective de *genre*.

« Le terme de « genre », dont l'acception actuelle est d'origine anglo-saxonne « Gender », a ainsi fait l'objet d'une définition lors de la Conférence de Pékin sur la famille, en 2005, explicitement inspiré des « Gender studies » : « Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe ». Cette définition, clairement inspirée du vocabulaire du genre, entend substituer, comme concept pertinent, le genre au sexe. Cette influence a été d'autant plus prégnante que l'anglais est la langue principale des instances internationales, rendant plus aisée la promotion du terme de « Gender ». La langue allemande est par exemple un vecteur bien moins appropriée pour les « Gender Studies » puisqu'elle n'a qu'un seul mot (Geschlecht) pour désigner le genre et le sexe »²⁰².

2°) L'évolution conceptuelle

Revenons à nos approches et aux terminologies employées. Nous en étions aux deux approches qui se sont succédé, « *Femmes et développement* » et « *Femmes dans le développement* ».

Pendant que se passaient les grands événements que nous avons rappelés ci-dessus, une évolution, dans la conceptualisation de la question « femmes » se produisait.

²⁰² Source numérique : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Genre>.

En 1972, apparaît un nouveau terme dans les études américaines: le mot « *gender* » ; Une auteure ANN OAKLEY, publie: « *Sex, gender and society* ». Pour la première fois il s'agit de **séparation** entre « *sexe* » et « *genre* ».

Parallèlement, en France, les études féministes en sociologie, travaillent avec le concept des « *relations sociales de sexe* », qui deviendra un peu plus tard le concept de « *rappports sociaux de sexe* », inspiré de l'analyse marxiste, très généralisée alors, des « *rappports sociaux de classe* ».

Dans les théories du développement, cela va déboucher sur une nouvelle approche : celle dite « *genre et développement* », GED ou GAD en anglais, qui ne va s'imposer en fait qu'à partir de la fin des années 80.

Quand Ann Oakley publie son livre en 1972, elle proposait d'introduire ce mot nouveau « *gender* » pour l'utiliser en tant que catégorie d'analyse qui permettrait de faire la distinction entre la dimension biologique par la notion de sexe et de la dimension culturelle par le concept de genre des individus.

Ce nouveau vocable veut exprimer que « *le genre* » d'une personne - femme ou homme - est **socialement** construit, dans le cadre d'une relation hiérarchique **interdépendante** entre les hommes et les femmes. Le vocable veut signifier aussi, du coup, le rejet du déterminisme biologique sous jacent au mot sexe, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Nous y reviendrons plus loin.

Depuis les années 90, d'autres notions, de plus en plus utilisées, dans les programmes et projets de développement, sont venues compléter l'arsenal des outils des analyses et de stratégies visant à progresser vers une égalité réelle entre les hommes et les femmes ou une « *équité* », disent d'autres.

Nous les verrons ultérieurement. Pour le moment, Le point est mis sur la question centrale de glissement de conceptualisation, à savoir ce que l'on appelle : le « *mainstreaming de genre* » dans les textes internationaux et européens, expression souvent traduite en français par : « *approche intégrée de la perspective de genre* »

3°) Le **mainstreaming de genre**.

Le **mainstreaming de genre** est construit autour de deux mots anglais « *main* » qui veut « *principal* ») et « *stream* » - « *courant* »), le « *ing* » final indique le mouvement,

l'action de faire. Ainsi le mainstreaming veut dire littéralement « *mettre dans le courant principal* ».

La traduction adoptée en français donne : « approche intégrée ou la prise en compte de la dimension ou de la perspective de genre ».

Si l'on dit « *mainstreaming de genre* » ou approche intégrée de la perspective de genre, on parle alors de deux dimensions à la fois:

- mainstreaming : intégration de cette question en transversal dans toute problématique et dans toute politique
- mainstreaming de genre : il peut exister aussi des mainstreaming du handicap, de l'origine... etc. ; cela veut dire que l'on s'intéresse aux différences qu'il y a entre hommes et femmes, et, si on va un peu plus loin, à la différence qui existe entre « *sexe* » et « *genre* ».

La nécessité d'adopter une nouvelle approche, plus efficace et efficiente que les précédentes apparaît pour la première fois lors de la troisième Conférence Mondiale de la femme à Nairobi, Conférence organisée par l'ONU (1985). Il s'agit de mettre sur pied une **stratégie globale** d'action, **transversale à toutes les politiques** et à tous les sujets, en vue d'entraîner un **changement structurel**.

La quatrième Conférence Mondiale de la femme en 1995 à Beijing va l'instaurer comme axe central de l'Union Européenne aussi et une stratégie d'ensemble est définie.

La généralisation de la prise en compte du genre (gender mainstreaming) consiste à évaluer les répercussions sur les femmes et sur les hommes de **toute action planifiée** (législation, politiques, programmes, projets), et ce **quel que soit le secteur** (économique, social, culturel, politique ; agriculture, infrastructures routières, industrie et le **niveau** (national, régional, local) considéré.

Cette stratégie de promotion de l'égalité entre hommes et femmes consiste à reconnaître que les femmes et les hommes ont des besoins et des priorités différents, qu'ils doivent faire face à des contraintes différentes et que leurs aspirations et contributions au développement ne sont pas les mêmes. Selon l'une des hypothèses à la base de cette approche, il importe **de transformer les sociétés pour qu'elles s'adaptent aux spécificités des femmes et des hommes et leur accordent la même importance**. Après

la victoire des travaillistes en Grande-Bretagne par exemple, le nombre des femmes députées a sensiblement augmenté. Peu après les élections, un groupe de ces parlementaires a fait pression afin de modifier les habitudes de travail du parlement - sessions se prolongeant tard dans la nuit, car elles tenaient à concilier activité professionnelle et vie familiale.

Pour une approche intégrée de l'égalité, il faut que les acteurs et les institutions de développement soient à même d'inclure le souci d'égalité non seulement dans leur manière de travailler - culture institutionnelle, compétences, etc., mais aussi dans leurs politiques et dans leurs programmes, à tous les niveaux et à toutes les étapes d'un programme ou projet. Cela implique aussi que **le genre ne se limite pas aux actions et aux projets qui concernent uniquement les femmes**. Il doit être pris en compte dans toute intervention de développement, qu'elle cible seulement des femmes ou toute une communauté. De même, le genre ne se limite pas à des interventions dans des secteurs particuliers - éducation, santé, dans le domaine de l'agriculture ou de l'artisanat. Il doit être pris en compte dans des domaines où, à première vue, la problématique du genre pourrait ne pas sembler évidente - travaux d'infrastructures, projets environnementaux.

Titre :Schéma récapitulatif : Le mainstreaming de genre

↳ **La finalité :**

L'égalité des chances et des résultats entre les femmes et les hommes

↳ **la méthode :**

La double approche qui combine :



**approche intégrée transversale
(ou mainstreaming)**

et



**actions particulières
ou spécifiques**

↳ **un outil conceptuel :**

la perspective de genre

Source : Béatrice Borghino, Experte en approche intégrée du genre - FRANCE

II) La division sexuelle du travail : Cadre théorique et approche conceptuelle

De plus en plus, les femmes investissent le marché du travail, mais cette nouvelle réalité n'a pas pour autant bouleversé la division traditionnelle du travail, par contre les hommes, pour leur part, n'ont pas investi le champ du domestique.²⁰³

« Le « travail » ne recouvre pas la même réalité, selon la discipline des sciences sociales, et le terme ne prend pas le même sens. Pour les anthropologues, il signifie « tâches ou activités », et c'est dans ce sens qu'ils parlent de division sexuelle ou sociale du travail, distinguant ainsi, les tâches de production des biens de celle de la reproduction des individus et de la force de travail²⁰⁴. La participation de la femme dans le monde de la production ne la libère pas pour autant du travail reproductif, ce qui se concrétise, par la « double activité » productive et reproductive »²⁰⁵.

Pour les sociologues et les historiens, le concept « travail » date du 18^{ème} siècle. Il ne fut dévolue que pour une certaine catégorie sociale celle des esclaves, des serfs et des serviteurs, dans les sociétés antiques ou de l'ancien régime. Avec la généralisation des échanges des biens et services dans le marché, donc celle de la valeur, le travail devient ainsi, une « marchandise » comme les autres et s'achète sur le marché. Toute activité qui n'est pas « marchandise », n'est plus perçue comme du travail, c'est le cas notamment du travail domestique, travail effectué dans l'unité domestique.

Les fondateurs de la sociologie du travail partent d'un modèle asexué de travail, son sujet, l'homme, pourvoyeur économique. Ce modèle a été fortement interpellé dès les années soixante-dix par la problématique de la division sexuelle du travail (Kergoat, 1978) et dénoncé par les féministes: il s'agissait d'inclure dans ce concept²⁰⁶ :

1) Le sexe social (le genre)

2) Le travail domestique.

« Il est ainsi élargi au travail non salarié, non rémunéré, non marchand, au travail informel. Travail professionnel et domestique production et reproduction, salariat et

²⁰³ Michèle Ferrand, « féminin masculin », repères, la découverte, Paris, 2004, p20.

²⁰⁴ Ibid. , p 8

²⁰⁵ Ibid. p 9

²⁰⁶ Les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe: Quel renouvellement de l'épistémologie du travail, Helena Hirata & Danièle Kergoat, 17 juillet 2005.

famille, classe sociale et sexe social sont considérés comme des catégories indissociables. A partir de cette proposition épistémologique de décloisonnement et d'imbrication de dimensions auparavant séparées, il a été possible de construire un questionnaire permettant de jeter un pont entre les différentes sphères d'activité (Hirata, Zarifian, 2000) et de briser définitivement avec l'ancienne notion de « spécificité »²⁰⁷.

Le travail domestique est aussi vieux que l'humanité, et doit être saisi comme un fait social total. Il a ses spécificités et il traduit une réalité sociale qui tend à changer avec le progrès technique, la mécanisation et l'évolution des mentalités notamment avec l'entrée des femmes dans le monde du travail.

Le temps consacré autrefois, par les aînées, dans les tâches domestiques, n'est plus le même. Le travail domestique se compose d'une succession de tâches : préparer à manger, nettoyer et désinfecter le linge et la maison, prendre soins des enfants, faire les courses etc. Ces tâches représentent une somme d'effort considérable et demande du temps et de l'énergie pour l'accomplir. Tout le monde s'accorde sur ce que l'on appelle communément le travail domestique. C'est un travail, qui regroupe une série de tâches inhérentes à la vie quotidienne, centrées autour de la sphère privée, qui est l'univers familial et exécutées par les femmes.

Mais en revanche, il est estimé par certains comme créateur de richesse et par d'autres comme ne l'étant pas. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'appréciation du statut économique et sociale de ceux et celles qui l'exécutent. Comme les femmes sont les principales productrices, par ces activités, il est beaucoup plus difficile, alors, d'établir le statut de la femme travailleuse dans la société.

²⁰⁷ Op cit.

1°) Définition du concept de la division sexuelle du travail :

Le « terme de la division sexuelle du travail » recouvre deux acceptations : « Il s'agit d'une part d'une *acceptation sociographique* : on étudie la distribution différentielle des hommes et des femmes sur le marché du travail, dans les métiers et les professions, et les variations dans le temps et dans l'espace de cette distribution ; et l'on analyse comment elle s'associe au partage inégal du travail domestique entre les sexes. Ce type d'analyse a été et reste indispensable pour mesurer l'égalité professionnelle hommes/ femmes. Mais parler en terme de division sexuelle du travail devrait aller au-delà du simple constat d'inégalités.

Et l'on arrive à *la deuxième acceptation de la notion* :

- 1) Montrer que ces inégalités font système ;
- 2) Articuler cette description du réel avec une réflexion sur le processus par lesquels la société utilise cette différenciation pour hiérarchiser les activités, et donc les sexes, pour créer un système de genre »²⁰⁸.

« La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux entre les sexes ; et plus encore : elle est un enjeu prioritaire pour la survie du rapport social entre les sexes. Cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée - politiques, religieuses, militaires, etc.»²⁰⁹.

Alors qu'un accord unanime se fait autour de cette définition, du point de vue de Danièle Kergoat, il est nécessaire d'aller plus loin dans le cadrage conceptuel. C'est pourquoi elle a proposé de distinguer très précisément entre les principes de la division sexuelle du travail et ses modalités.

Cette forme particulière de la division sociale du travail a deux principes organisateurs :

²⁰⁸ Source numérique : Hélène Hirata & Danièle Kergoat « division sexuelle du travail professionnel et domestique, évolution de la problématique et paradigmes de la « conciliation » », séminaire sur le Genre, travail et mobilités (GTM) CNRS ;

²⁰⁹ Op cit.

- Le principe de séparation par le fait de considérer qu'il existe des travaux d'hommes et des travaux de femmes ;
- et le principe hiérarchique puisqu'il est considéré qu'un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme.

Ces principes sont valables pour toutes les sociétés connues, dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent être appliqués grâce à un procès spécifique de légitimation, l'idéologie naturaliste. Celle-ci renvoie les différences physiques entre hommes et femmes au sexe biologique, réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce²¹⁰.

« Si les deux principes de séparation et de hiérarchie se retrouvent dans toutes les sociétés connues et sont légitimés par l'idéologie naturaliste, cela ne veut pas dire cependant que la division sexuelle du travail soit une donnée immuable. Au contraire, elle est en fait d'une incroyable plasticité : ses modalités concrètes varient fortement dans le temps et dans l'espace comme l'ont abondamment démontré ethnologues et historien(ne)s.

Ce qui est stable, ce ne sont pas les situations puisqu'elles évoluent constamment mais c'est l'écart entre les groupes de différent sexe qui n'évolue pas. *C'est donc sur cet écart tout autant que sur les « conditions » qu'il convient de porter ce long travail de déconstruction et de reconstruction*²¹¹. Par «modalités», il est entendu par exemple la conception du travail reproductif, la place des femmes dans le travail marchand, etc. Si la condition féminine s'est incontestablement améliorée, en tout cas dans certaine société notamment occidentale, l'écart, lui, reste infrangible. Et c'est cette distinction entre principes et modalités, l'insistance sur la notion d'écart qui permettent de déconstruire le paradoxe dont (Hirata & Kergoat) parlent au départ : **tout change mais rien ne change** »²¹².

Alors que le terme de division sexuelle du travail (DST) est maintenant usuel dans le discours académique des sciences humaines, et particulièrement en sociologie, cependant la plupart du temps, il reste dépouillé de tout sens conceptuel et ne fait que renvoyer à une approche sociographique qui décrit des faits, constate les inégalités, mais n'organise

²¹⁰ Op cit

²¹¹ Cf. Hirata et Kergoat, 2005

²¹² Op cit

pas les données de façon cohérente de façon à suggérer des mécanismes pour dynamiser plus les changements des écarts dans les situations entre les femmes et les hommes

Ainsi le travail domestique, qui avait fait l'objet de nombreux travaux, n'est plus que rarement étudié ; plus précisément, au lieu de se servir de ce concept pour interroger la société salariale²¹³, on en parle en termes de « double journée », de « cumul » ou de « conciliation des tâches », comme si le travail domestique n'est qu'un appendice du travail salarié²¹⁴. Il est relativement connu que les hommes sont assignés prioritairement à la production, et les femmes à la reproduction, et que chaque tâche productive est réservée, à l'intérieur d'une société donnée, soit aux hommes, soit aux femmes. Cet état de fait est commun à toutes les sociétés et à toutes les étapes historiques²¹⁵.

C'est avec la sociologie de la famille qui, elle, a des origines américaines et fonctionnalistes que la référence aux rôles masculins et féminins a été identifiée:

- 1- Aux hommes d'assurer la subsistance de la famille.
- 2- Aux femmes d'assurer le travail domestique, sans plus s'interroger pour savoir si ces rôles existaient de toute éternité ou étaient construits socialement²¹⁶.

Les travaux des historiens ou ceux des ethnologues montrent que, s'il y a toujours eu une division du travail entre hommes et femmes, les modalités de cette division du travail varient énormément dans le temps et dans l'espace. Si fortement même qu'une tâche spécifiée comme très féminine dans une société va être spécifiée comme très masculine dans une autre, par contre la hiérarchie entre la valeur du travail masculin et la valeur du travail féminin ne se modifie guère²¹⁷.

La notion du travail domestique est la forme concrète que prend le travail reproductif assigné aux groupes des femmes dans une société salariale. « Ce terme est utilisable à partir du moment où se met en place une séparation spatio-temporelle entre un lieu et un

²¹³ Cf. Fougeyrollas-Schwebel, 1998.

²¹⁴ D. Kergoat, La division du travail entre les sexes, in le monde du travail, sous la direction de J. Kergoat et al., la découverte, Paris, 1998. p 319.

²¹⁵ Op cit, p323.

²¹⁶ Op cit, p 323.

²¹⁷ Op cit, p324.

temps pour produire et gagner son salaire, et un autre lieu et un autre temps pour se reproduire (reproduire sa force de travail et reproduire la famille) »²¹⁸.

Alors que les hommes, à qui reviendrait le travail productif et en charge eux aussi d'une famille, cela n'entraîne pas, de façon nécessaire, le travail domestique. Il s'agit pour eux de la sphère du « privée » sans continuité aucune avec le travail salarié ; il y a même discontinuité car cette « vie privée » renvoie à la sphère de l'affectif : elle est exprimée et ressentie subjectivement en termes d'amour, de sexualité, toutes choses qui n'incluent pas la notion du travail. Le travail masculin est viril, ses sentiments doivent l'être également.

Asymétriquement, le travail domestique est mandé aux femmes avec, en quelque sorte en plus, le travail salarié. Dans leur cas, il y a donc une continuité par le travail entre sphère du travail salarié et celle du travail domestique. Le travail domestique féminin, quant à lui, n'exclut pas l'amour, la sexualité et la tendresse »²¹⁹.

2°) La Division du travail domestique :

BERNARD Zerca²²⁰ distingue dans les tâches domestiques entre

- les tâches « **féminines** » sont quasi exclusivement prises en charge par les femmes. Ces tâches vont constituer ce qu'elle dénomme comme *le pôle féminin* : laver le linge à la main, laver le gros linge à la machine, laver le petit linge à la machine, repasser, recoudre un bouton, faire les sanitaires, sont six tâches qui peuvent être qualifiées de « féminines ». Elles le sont d'une certaine manière, dans les esprits. Ces tâches constituent un domaine encore quasi-tabou pour les hommes qui ne les prennent en charge que dans moins de 5% des cas. Ils y participent à titre principal ou secondaire, dans (20%) des cas au mieux. Les femmes, quant à elles, les ont en charge dans plus de (90%) des cas et y participent quasiment toujours.

- les tâches « **masculines** » sont très majoritairement prises en charge par les hommes et vont être désignée par *le pôle masculin* : deux tâches peuvent être dites « masculines » : porter du bois, du charbon ou du mazout, et laver la voiture. Plus de (70%) des hommes ont en charge ce type de travaux, et plus de (80%) y participent. Comme les tâches

²¹⁸ Op cit, p 325.

²¹⁹ D. Kergoat, « La division du travail entre les sexes », in « le monde du travail » sous la direction de J Kergoat et all, éd. : la découverte, Paris, 1998. p 325.

²²⁰ Bernard Zerca est Directrice de Recherche au CNRS-CREDOC.

féminines, les tâches masculines sont très rarement effectuées à égalité par conjoints, dans moins de 3% des cas. La division du travail domestique implique que chacun joue son rôle.

- Entre ces deux pôles, les tâches que l'on peut qualifier de « **négociables** » continuent d'être prises en charge par une majorité des femmes, mais plus d'un tiers des hommes, et parfois même plus de deux tiers, y participent²²¹. Ce qui est désigné par *les tâches négociables* : les sept tâches intermédiaires sont séparées distinctement des deux pôles précédents. Faire la cuisine, faire les vitres, passer l'aspirateur ou le balai, faire la vaisselle à la main, faire les courses, remplir et vider le lave vaisselle, mettre le couvert, sont des tâches traditionnellement « féminines », au même titre que les six premières. Les femmes y participent dans plus de (90%) des cas. Mais ce sont des tâches dont la marque s'affaiblit. Les hommes les ont en charge dans (8%) des cas au moins et, surtout, y participent. Dans plus de (35%) et jusqu'à (80%) des cas au moins. Leur prise en charge semble affectée par les changements de l'organisation familiale consécutifs au travail des femmes. Ces tâches délimitent un domaine de négociation entre partenaires du couple et sont qualifiées de « **négociables** ». Contrairement aux précédentes, ces tâches peuvent être effectuées à égalité par l'un ou l'autre conjoint dans une proportion non négligeable de cas²²².

²²¹ Bernard Zerca, La division du travail domestique, le poids du passé et la tension au sein du couple in revue économie et statistiques n°228, janvier 1990, p 29.

Les pourcentages indiqués entre parenthèse sont les résultats de l'enquête emplois du temps réalisée en 1985-1986.

²²² L'enquête emploi du temps réalisée de 1985-1986, répond à la problématique qui, dans un ménage, et plus particulièrement dans un couple, a en charge un certains nombre de taches domestiques.

3°) Approche théorique et empirique du travail domestique

L'idée la plus souvent retenue est la définition du travail domestique comme ensemble de tâches accomplies dans le cadre de la famille, travail gratuit effectué essentiellement par les femmes. Plus récemment, la question du travail domestique s'est inscrite dans une approche globale des relations et de services aux personnes liant activités domestiques et emplois de proximité. On est passé de problématiques préoccupées pour la plupart de la conciliation des rôles professionnels et familiaux et du partage des tâches au sein du couple à de nouvelles définitions des ménages et de leur environnement à partir de l'étude des aides reçues et rendues : qui aide qui et pour quoi ?

Cependant, parce qu'il s'effectue principalement dans la sphère du hors travail, ou encore au sein de la sphère qualifiée de privée, le travail domestique est prioritairement associé aux autres activités hors travail et, au mieux, mis en regard des formes hybrides de production et de loisir²²³. **Ce qui signifie que le travail domestique prend plusieurs formes quand il est effectué à proximité ou en dehors de la sphère privée et génère un faible revenu.**

« L'évolution la plus importante s'est manifestée, sous l'influence du renouveau des mouvements féministes à la fin des années soixante et les débuts des années soixante-dix, par l'attention plus aiguë portée aux différences entre les hommes et les femmes et aux rapports de domination. Les inégalités entre les hommes et les femmes ne sont pas seulement la conséquence de retards dans l'accès aux ressources : c'est en tant que femmes que les femmes sont dominées et c'est leur appartenance à un genre qui fonde leur assignation au travail domestique ». ²²⁴

En définissant le travail domestique comme un réel travail, les auteurs féministes ont suscité un large débat fondant de nouvelles analyses sur la place des femmes dans la production. Ainsi, l'analyse du travail domestique mené par **Christine Delphy**²²⁵ permet

²²³ D. Kergoat, « La division du travail entre les sexes », in « le monde du travail » sous la direction de J Kergoat et al, éd. : la découverte, Paris, 1998. p 328-329.

²²⁴ Op cit, p329.

²²⁵ Militante et théoricienne féministe, coprésidente de la fondation COPERNIC. Elle dirige la revue « nouvelles questions féministes ». Elle a fait partie des premières chercheuses en France à avoir soulevé la question du travail domestique comme l'une des bases fondamentales de « l'oppression spécifique des femmes » ; travail synthétisé dans l'ennemi principal, tome 1 : « économie politique du patriarcat ». Dans le second tome de l'ennemi principal, « penser le genre », elle présente une analyse matérialiste de la société

de dévoiler le contenu sexué du travail comme catégorie qui jusque là, semblait être une catégorie neutre. Pour Christine Delphy « le travail domestique se définit, tout comme le travail salarié, à partir des rapports sociaux de production »²²⁶.

Le caractère fondamental du travail domestique, ce n'est pas dans le fait qu'il se déroule dans l'espace privé ou espace domestique en l'occurrence la maison mais c'est le fait qu'il *soit gratuit*²²⁷.

Christine Delphy affirme que non seulement le travail domestique est extorqué d'une façon gratuite mais aussi il est le but poursuivi par la discrimination des femmes sur le marché du travail. Autrement dit, la discrimination sur le marché du travail a pour origine, pour cause ultime, *l'extorsion du travail domestique gratuit*. « Dans la mesure où ce double système les rend dépendantes, c'est bien la base de toutes les autres oppressions »²²⁸.

« Le mode de production familial régi par le patriarcat organise les relations sexuelles, l'éducation des enfants, les services domestiques et la production de certaines marchandises, comme la petite production marchande. En rupture avec l'opposition souvent avancée entre production marchande et non marchande, l'exclusion du travail des femmes du domaine économique ne résulte par pour Christine Delphy de la nature de leur production. En effet, dès lors que les mêmes biens sont produits hors de la famille, le travail qui les produit est rémunéré et, à l'inverse, le travail des femmes reste gratuit alors même que leur production est échangée sur le marché ; que l'on pense du travail des femmes dans l'agriculture, dans l'artisanat, lorsque leur mari exerce une profession libérale (médecin, avocat...) : car le point essentiel, c'est que le travail des femmes n'a pas de valeur quelque soit son contenu et ceci indique qu'elles ne le possèdent pas pour l'échanger »²²⁹.

dans ses rapports sociaux et politiques, importante pour la compréhension de toutes ses oppressions, notamment celle des femmes, fondamentale pour tout projet d'émancipation.

²²⁶ Op cit, p329.

²²⁷ Il revient au mouvement féministe d'avoir le premier analysé en termes économiques ce caractère gratuit du travail domestique, travail accompli pour l'essentiel par les femmes.

²²⁸ Entrevu de CHRISTINE DELPHY, « *Le Genre, Sexe Social* » juin 2002, réalisé par PAULINE TERMINIERE.

²²⁹ Dominique Fougeyrollas-Schwebel « travail domestique, services domestique » in « *le monde du travail* » S/D de Jacques Kergoat & al ; la découverte, Paris XIII, 1998, p329.

Bien avant les années soixante, les femmes ont toujours travaillé. Et pas toujours à la maison. Ce fut le cas dans l'agriculture, où la production familiale a toujours été faite avec la participation des femmes. Par ailleurs, on estime qu'elles ont toujours représenté entre le quart et le tiers du salariat. Ce qu'elles n'ont jamais maîtrisé, encore moins que les prolétaires, c'est l'attribution d'une valeur à leur travail, en particulier celui effectué pour le compte de leur mari et de leur famille²³⁰.

Le travail ménager a pourtant une valeur économique bien réelle, au même titre que n'importe quelle autre production. Mais cette valeur échappe aux femmes. Par exemple, si la plupart des ménages préfèrent acheter de la nourriture brute, non cuisinée, c'est qu'elle est moins chère. Le travail nécessaire pour la cuisiner chez soi est considéré comme gratuit. Le fait est que ce sont encore les femmes qui, majoritairement, accomplissent cette production. Elles sont donc dérobées de la valeur de leur travail, valeur représentée très exactement par l'écart de prix entre la nourriture brute et la nourriture cuisinée que l'on trouve dans le commerce²³¹.

Cette spoliation de la valeur du travail des femmes ne pouvait pas être sans conséquence après leur entrée massive dans le salariat : si le travail des femmes à la maison ne vaut littéralement rien, pourquoi le travail qu'elles effectueraient à l'extérieur vaudrait-il quelque chose ? La non valorisation du travail des femmes a donc tendance à se transmettre et se perpétuer au salariat, par des salaires moindres, on l'a vu, et par la dévalorisation des métiers où elles sont cantonnées (secrétariat, nettoyage, enfance, soins, services personnels). On retrouve d'ailleurs dans ces branches du salariat une autre catégorie de personnes opprimées : les étrangers²³².

Section Seconde : La théorie du genre

I) L'approche théorique du genre :

1°) Le concept de genre :

Le concept de genre est un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres humains sur les plans sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour

²³⁰ Source numérique : <http://ac.lille.free.fr/echo.2.html>, Bertrand DEKONINCK Le Travail domestique : le privé est politique et économique, Lille Alternative, jeudi 1er juin 2000

²³¹ Op cit.

²³² Op cit.

chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités.

On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective.

Le mot genre est la traduction du mot anglais *Gender*. Ce terme est apparu pour la première fois en 1972, dans un ouvrage d'Ann Oakley intitulé « Gender and Society », et s'est progressivement répandu à partir des années 80. Il propose de faire **la distinction entre la dimension biologique (sexe) et la dimension culturelle (genre)**.

Le genre permet ainsi de mettre en évidence le fait que :

Les rôles « féminins » et « masculins », par exemple les femmes doivent s'occuper des tâches ménagères et des enfants, la politique ou la direction d'entreprises sont des domaines réservés aux hommes, etc., ne sont pas déterminés à la naissance - caractères **innés** déterminés par la biologie - et voués à ne jamais changer mais sont attribués aux hommes et aux femmes par la société comme des rôles **acquis / socialement construits : appris à l'école, au sein de la famille, etc.** Ces rôles peuvent donc évoluer différemment selon les situations sociales, économiques et culturelles où se trouvent les individus.

Le terme anglais "Gender" désigne le sexe, masculin ou féminin, socialement construit. Pour les féministes francophones, ce concept correspond aux "relations sociales de sexe". Le terme "genre" ne renvoie pas à des catégories biologiques (hommes et femmes) mais à des catégories sociales (féminin et masculin). Le genre implique l'organisation sociale de la relation entre les sexes. Il regroupe donc toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes, tant au niveau individuel que social, économique, politique et culturel²³³.

Le concept « genre » a été approprié et élaboré comme catégorie opératoire d'analyse par les chercheuses américaines, dans la mesure où il échappe aux connotations biologiques qui s'attachent au mot « sexe ». Ce sont les données biologiques- elles mêmes construites et interprétées- qui ont permis, de présenter comme « naturels » la bi-catégorisation en

²³³ Source numérique : Gender studies, Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

sexes et les rapports sociaux entre sexes²³⁴. Le concept « genre » permet de désigner sans ambiguïté, une construction socioculturelle²³⁵.

Le concept de « genre » est donc un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités. On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective²³⁶.

« L'utilisation du concept « genre » par les historiennes américaines est du point de vue de l'analyse historique, une catégorie utile, comme le précise Joane Scott, parce qu'il est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre sexes. Quant à Michèle Riot Sarcey, le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir et que le genre femme, au sens social, est aussi une construction historique »²³⁷.

Ce que le concept de genre **interroge**, ce sont *les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et l'asymétrie fondamentale dans la hiérarchie des deux groupes*. Il doit permettre d'analyser les relations entre les hommes et les femmes dans les espaces/institutions sociales - famille, communautés, marchés, école, rue, stade, etc. - en tant que redistribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre les hommes et les femmes.

²³⁴ Mari- Claude Hurtig & al, sexe et genre, CNRS, Paris, 2002-2003, p 16.

²³⁵ Op cit, p 16.

²³⁶ Source numérique : www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm

²³⁷ M.R. Sarcey, du genre au singulier, in sexe et genre, Mari C. H. & al, CNRS, Paris, 2002, p 186

SEXE	GENRE
Fait référence aux différences biologiques qui sont universelles « sexe biologique »	Fait référence aux différences culturelles construites par la société, et qui varient selon le milieu social, le contexte culturel... / « sexe social »
Caractère inné : défini à la naissance	Caractère acquis : appris, non défini à la naissance
Ne change généralement pas au cours du temps	Peut changer au cours du temps
<u>Exemples</u> : Seules les femmes peuvent mettre au monde un enfant Seuls les hommes ont de la barbe	<u>Exemples</u> : Le père et la mère peuvent donner le biberon à un enfant (il n'est pas déterminé « biologiquement que seules les femmes peuvent nourrir un enfant ») Les hommes et les femmes peuvent exercer des responsabilités politiques (il n'y a pas d'obstacle « physique », biologique à la participation des femmes en politique »

2*) *Genèse des « Gender Studies » :*

« Le concept de «Gender» est né aux Etats-Unis dans les années 70 d'une réflexion autour du sexe et de l'utilisation de cette variable dans les recherches en sciences sociales. Les « Gender studies » ont profondément renouvelé l'étude des rapports homme/femme en posant que la différence de sexe est une construction sociale. « Ce domaine d'étude veut montrer comment les inégalités dont sont victimes les femmes s'appuient d'une part sur une idéologie légitimant, de fait, l'oppression des femmes et d'autre part sur un ensemble de mécanismes sociaux qui tendent à présenter comme naturelle une division inégalitaire des rôles sociaux entre les hommes et les femmes, y compris dans les sociétés qui se prétendent démocratiques et égalitaires »²³⁸.

Si ce courant n'a guère d'équivalent en France, en revanche la notion de genre a fini par s'imposer dans les études féministes et de nombreux enjeux de société. On trouve parfois des traductions comme « études des genres » ou « études sur le genre » mais les personnes qui écrivent dans ce champ de recherche reprennent le terme « Gender Studies ».

²³⁸Source numérique : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies

Le mouvement féministe qui a pris de l'ampleur après la révolution sexuelle cherche à faire entendre sa voix au sein des institutions de recherche »²³⁹. Le Mouvement de libération des femmes (MLF), en 1970, s'est constitué en partie en réaction contre le machisme qui régnait durant le mouvement de Mai 68.

Les Féministes et les libertaires ont toujours partagé la revendication d'autres rapports sociaux entre les sexes et en particulier la revendication d'une libération sexuelle et des rapports d'oppression qui ne confondent pas libéralisme et amour libre. Il ne peut donc y avoir de véritable révolution sexuelle sans remise en cause des rapports économiques d'exploitation.

Cette révolution suppose aussi une remise en cause de toutes les formes de hiérarchie afin que soient possibles des relations entre individus libérés des rapports de domination. Il s'agit de faire reconnaître un engagement qui se veut de plus en plus une réflexion renouvelée sur le monde. « C'est un psychologue, **Robert Stoller**, qui popularise en 1968 une notion déjà utilisée par ses confrères américains depuis le début des années 50 pour comprendre la séparation chez certains patients entre corps et identité. De là l'idée qu'il n'existe pas une réelle correspondance entre le genre (masculin/féminin) et le sexe (homme/femme).

Dès 1972, en s'appuyant sur l'articulation entre la nature et la culture développée par l'anthropologue français **Claude Lévi-Strauss**, la sociologue britannique **Anne Oakley** renvoie le sexe au biologique et le genre au culturel »²⁴⁰.

Le « genre » constitue ainsi un nouveau domaine de recherche en histoire, abordé de différentes manières - théorie du patriarcat ; approche féministe et marxiste; approche psychanalytique. Les études cherchent à montrer comment le genre structure concrètement et symboliquement la vie sociale et la distribution du pouvoir.

Selon Christine Delphy, le genre « c'est ce que l'on pourrait appeler le « sexe social » », c'est-à-dire tout ce qui est social dans les différences constatées entre les femmes et les hommes, dans la division du travail ou dans les caractères qu'on attribue à l'un ou à

²³⁹ Source numérique : http://www.scienceshumaines.com/Oales-gender-studies-0a_fr_4666.html, rédigé par Sandrine Teixido.

²⁴⁰ Op cit.

l'autre sexe. Sa théorie est que l'ensemble de ce que sont et de ce que font les femmes et les hommes, et qui paraît spécifique à chaque sexe, est en fait entièrement social²⁴¹.

3°) Les Rapports sociaux de genre :

Les femmes et les hommes (les filles et les garçons) ont le plus souvent un statut différent au sein de la famille, dans la communauté et dans la société. Pour remplir leur rôle, ils et elles utilisent des ressources différentes (naturelles, économiques, politiques et sociales). Il arrive que l'appartenance à un sexe ou l'autre empêche les individus de jouer le rôle qu'ils ou elles voudraient jouer et d'accéder aux ressources nécessaires à ce rôle.

Les femmes en particulier, doivent surmonter des difficultés pour accéder à certaines ressources et/ou les contrôler. De plus, leur contribution sociale et économique est souvent sous-estimée. Il est donc important d'analyser « les relations de genre » dans le cadre des actions de développement ; cela revient à considérer la répartition et l'organisation des rôles, des responsabilités, des ressources et les valeurs attachées aux hommes ou aux femmes, afin d'identifier les différences et les inégalités qui les séparent et de déterminer leurs intérêts, possibilités, contraintes et besoins respectifs en terme de développement.

Contrairement aux différences biologiques entre les sexes, **les rapports sociaux de genre dépendent du contexte**. Ils varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre dans un même pays (différences entre la ville et la campagne, par ex.), mais aussi d'une famille à l'autre.

Les rapports sociaux de genre ne sont pas figés. Même dans les cultures traditionnelles, ils évoluent avec la situation économique, juridique, politique ou environnementale. Certaines de ces évolutions sont voulues et favorisent l'égalité : nombre de pays ont par exemple entrepris d'éliminer toute discrimination entre les sexes dans leur législation. Il arrive aussi que des mesures soient prises pour perpétuer ou accroître les disparités (en Arabie Saoudite, les femmes n'ont ainsi pas le droit de conduire). Les changements ne sont pas toujours voulus et peuvent aller dans un sens ou dans l'autre :

- Positifs : comme par exemple dans les zones franches du Bangladesh, où nombre de femmes travaillent (même si leur employeur ne se soucie que de ses intérêts économiques et n'a que faire du pouvoir social des femmes et si les conditions de travail sont souvent douteuses) tirant ainsi de leur activité un revenu

²⁴¹ Entrevu de CHRISTINE DELPHY, « **Le Genre, Sexe Social** » juin 2002, réalisé par Pauline TERMINIERE.

monétaire non négligeable qui leur permet d'améliorer leur statut au sein de la famille.

- **Négatifs** : comme par exemple dans certains pays de l'Est où la libéralisation des marchés a engendré un chômage élevé parmi les hommes qui, privés de leur place et de leur statut traditionnel à la tête de la famille, tendent à exprimer leur malaise et à affirmer leur masculinité en recourant à la violence domestique.

Les rapports entre hommes et femmes évoluent souvent lentement, mais parfois aussi très vite. Ainsi un contexte, malheureusement même douloureux peut accélérer une situation. Ainsi l'exemple du génocide au Rwanda, en 1994, avec la disparition massive des hommes a donné aux femmes un nouveau statut et de nouvelles responsabilités.

Dans les pays du Maghreb, notamment dans certaines régions dites berbères et qui connaissent une très forte émigration masculine, les femmes sont amenées à assumer de nouvelles tâches et responsabilités par exemple dans certaines oasis où une grande partie des hommes sont absents, les femmes doivent effectuer des tâches agricoles traditionnellement réservées aux hommes, comme le labour ou la pollinisation des palmiers dattiers.

Les rapports sociaux de genre sont croisés avec d'autres rapports sociaux. Les femmes ne sont pas toutes égales et les hommes ne sont pas tous égaux : **l'âge, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la religion** déterminent également les activités et les responsabilités des femmes et des hommes, ainsi que leur statut, leurs chances et les contraintes auxquelles ils/elles doivent faire face. En Inde, une femme d'une caste élevée peut posséder un pouvoir plus grand qu'un homme d'une caste inférieure, tout en étant subordonnée aux hommes de sa propre caste.

Les rapports sociaux de genre sont des rapports de pouvoir. Qu'elles soient privées (famille, mariage, etc.) ou publiques (religion, école, marché du travail, etc.), les institutions reflètent et contribuent à maintenir les rapports sociaux hommes-femmes. C'est pourquoi les tentatives visant à modifier ces rapports, en vue d'instaurer l'égalité, sont souvent perçues comme des menaces pour les «traditions» et pour la culture.

S'il est difficile de gagner des batailles dans la promotion de l'égalité, il est extrêmement facile d'en perdre. D'innombrables sociétés de par le monde en appellent au retour des valeurs traditionnelles, y compris à la soumission des femmes, parce qu'elles se sentent «menacées» par des forces ou des idées «étrangères».

4°) L'égalité de genre :

L'égalité entre hommes et femmes est une des finalités du développement. Les projets et programmes de développement ne visent pas seulement ou nécessairement à faire participer le même nombre de femmes et d'hommes (de filles et de garçons) aux activités de développement, ni à réserver un traitement en tous points identique aux femmes et aux hommes (aux filles et aux garçons). Ils ne prétendent pas rendre les femmes et les hommes égaux, mais veulent leur offrir les mêmes chances, les mêmes possibilités. L'égalité comprend le droit à la différence. Promouvoir cette égalité c'est tendre vers une société où les femmes et les hommes (les filles et les garçons) peuvent s'épanouir équitablement tout en contribuant à faire évoluer la société en fonction de ce à quoi ils/elles aspirent.

II) Les concepts de base du genre :

Quelques concepts sont indispensables pour une bonne compréhension du genre. Ils sont en outre nécessaires pour guider les interventions en tenant compte de la dimension genre. Il s'agit essentiellement des concepts suivants²⁴² : La division du travail selon le genre ; L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices ; Les facteurs d'influence ; Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques ; La condition et la situation ; , Le concept « d'empowerment » ou « renforcement du pouvoir / habilitation ».

1°) La division sexuelle du travail social entre hommes et femmes :

Dans toute société, il existe une **division du travail entre les hommes et les femmes**, qui est propre à chaque culture et à chaque époque. Elle peut varier d'une collectivité à l'autre. Elle est flexible et s'adapte aux conditions prévalant dans le ménage (par exemple l'éducation, la maladie ou l'absence d'un membre important de la famille).

Eventuellement la division sexuelle du travail social entre hommes et femmes est différente selon les cultures et les époques. On retrouve pour autant de grands invariants qui reviennent régulièrement dans la répartition des tâches, fonctions, emplois. La « grille de Harward » permet de se poser un certain nombre de questions à ce sujet.

²⁴² Source numérique : http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_conceptsbases.htm

2°) Les trois champs de ce travail social :

Dans l'analyse fondée sur le genre, on distingue trois grandes catégories de travail dans les trois grands domaines que sont la production, la reproduction et la participation à la collectivité.

Le travail lié à la production	Inclut l'ensemble des activités liées à la production de biens et de services voués à la consommation et au commerce (agriculture, pêche, industrie, etc.). Il est généralement lié à une activité rémunérée formelle ou informelle / qui génère un revenu.
Le travail lié à la reproduction	Inclut l'ensemble des activités liées au bien-être familial ou activités non marchande dont les tâches domestiques, le soin et l'éducation des enfants, les courses, la collecte de l'eau et du combustible, etc.
Le travail lié à la collectivité	Inclut l'ensemble des tâches liées à l'organisation collective des activités et services sociaux : cérémonies et fêtes, toutes activités pour améliorer le maintien et l'établissement de liens au sein d'une communauté, activités politiques locales, participation aux groupes sociaux, etc.

Les femmes comme les hommes, les filles et les garçons, peuvent s'engager dans des activités liées à l'une ou l'autre catégorie, mais la plupart du temps leurs responsabilités sont différentes. Il faut bien réaliser que toute intervention dans un domaine aura des effets sur les autres domaines. Par exemple, la charge de travail des femmes peut les empêcher de participer aux projets de développement ou leur causer une surcharge dans d'autres domaines. Il importe donc de bien comprendre le type de travail que chacun des genres accomplit pour en tenir compte dans la planification des projets ou programmes, si l'on souhaite que les femmes puissent bénéficier autant que les hommes de l'intervention.

3°) L'accès aux - et le contrôle - des ressources et des bénéfiques :

Comment les ressources d'abord (entendu au sens large) et les bénéfiques des actions ensuite, sont-ils répartis entre femmes et les hommes dans telle situation donnée? Jusqu'où ? Dans quels domaines ?

Les ressources économiques ou productives	La terre, l'équipement, les outils, la main-d'œuvre, l'argent, le crédit, les compétences utiles sur le marché du travail formel ou informel et les possibilités offertes sur le marché de l'emploi formel ou informel en vue d'avoir un revenu
Les ressources politiques	Le leadership, l'éducation, l'information, la confiance en soi, l'expérience, la crédibilité
La ressource temps	La disponibilité pour la formation, les loisirs, les rencontres, etc.

Les bénéfiques peuvent inclure les besoins essentiels (nourriture, logement, vêtements), l'accès à un revenu, la possession de biens, l'éducation et la formation, le pouvoir politique, le prestige, le statut. Cependant l'état de subordination des femmes peut limiter leur accès aux ressources et aux bénéfiques. Dans certains cas, les femmes peuvent avoir **accès** aux ressources comme avoir l'occasion de s'en servir mais n'exercent sur ces ressources et avantages aucun **contrôle** comme aptitude à en définir l'utilisation et à imposer ce choix aux autres).

À l'étape de planification, il est important de connaître les ressources et les bénéfiques auxquels hommes et femmes ont accès et lesquels ils contrôlent, pour pouvoir définir les activités du projet. Il ne serait, par exemple, pas pertinent de proposer une activité éloignée d'un douar si l'on sait que les femmes n'ont pas accès à des moyens de déplacement - possibilité d'utiliser un moyen de locomotion ou d'utiliser de l'argent pour payer un moyen de transport - ou encore de développer une culture exigeante en eau alors que les femmes n'ont pas de droits d'usage pour l'eau, etc....

Ainsi les femmes peuvent avoir accès à la terre pour cultiver, mais n'en possèdent pas la propriété parce que la législation ou le contexte socioculturel limite souvent l'accès des

femmes à la propriété foncière et ne peuvent donc pas décider comment s'en servir : vendre ou louer, cultiver telle ou telle variété. Les femmes peuvent avoir accès au revenu grâce à leur production agricole ou artisanale, mais n'exercent aucun contrôle sur la façon dont il est dépensé

4°) Les facteurs d'influence :

Quels sont les facteurs et institutions, dans telle société donnée, ou dans quel segment de population considérée, qui peut influencer, favorablement ou défavorablement, un cheminement vers une réduction des inégalités de genre ?

Dans toute société, la division du travail entre les hommes et les femmes, le type de travail accompli par chacun des genres, l'accès et le contrôle des ressources et bénéfices selon les genres ne sont pas des données statiques, qui n'évoluent pas. Plusieurs facteurs influencent et modifient ces rapports sociaux. Dans une approche genre et développement, il importe d'identifier ces facteurs pour développer des stratégies adaptées pour promouvoir l'égalité entre les genres.

Parmi les facteurs d'influence, on distingue les facteurs :

- **Politiques** : régime, représentation, sphère d'influence, alliés - e - s, conflits, ...
- **Économiques** : taux de pauvreté, taux d'inflation, répartition des revenus, marché du travail interne et externe, privatisation des services, ...
- **Culturels** : normes et organisation sociale, type de famille, hiérarchie sociale, forme d'organisation collective, religion, coutumes, traditions, ...
- **Liés à l'éducation** : système éducatif, images et stéréotypes transmis par l'éducation, scolarité des filles et garçons, ...
- **Démographiques** : structure par âge et sexe, répartition spatiale de la population, mortalité maternelle – infantile, ...
- **Institutionnels** : bureaucratie, dispositifs pour générer et transmettre les savoirs, savoir faire, technologies, ...
- **Juridiques** : législation locale, statut juridique des personnes, engagement via les conventions internationales, ...
- **Internationaux** : influence de la culture occidentale, etc

Ainsi la capacité des femmes à entreprendre des activités économiques ne dépend pas seulement de l'accès à des ressources financières ou à des moyens de production. Elle est conditionnée par une série de facteurs culturels, politiques, économiques et sociaux qui peuvent favoriser ou restreindre leur participation dans le domaine économique, comme le montre l'étude réalisée au Maroc en 2004 par l'AMAPPE :

Au Maroc, la répartition sexuelle des rôles ne favorise pas toujours, pour les femmes, la disponibilité nécessaire à la conduite d'une entreprise. La conciliation des rôles liés à la production et à la reproduction et l'absence de services et de technologies appropriées pour alléger les corvées des femmes constituent des obstacles importants à l'accès des femmes à l'emploi et au développement de l'entrepreneuriat féminin, étant donné que les femmes ne disposent d'une ressource essentielle qu'en quantité très limitée : le temps.

Les stéréotypes de genre constituent également un facteur d'influence majeur. Le concept de bonne réputation des femmes, et par extension de leur famille, est par exemple une valeur centrale dans les sociétés maghrébines. Ce concept, et ces diverses facettes, a un impact sur ce qui est considéré comme étant une attitude ou une activité respectable ou acceptable pour une femme. Ainsi, dans certains milieux, les femmes ne sont pas encouragées à s'investir dans des activités qui demandent de fréquents déplacements ou de nombreux contacts avec des hommes ou dans un environnement d'hommes.

Dans les études réalisées sur la condition socio-économique des femmes en Algérie et au Maroc montrent que la question de la mobilité des femmes est étroitement liée à la perception socioculturelle des rapports hommes/femmes dans le Maghreb.

Sur ce volet la Direction de la statistique, au Maroc, s'est intéressée au degré de participation de la femme à la prise de décision dans la sphère familiale et communautaire. L'étude démontre qu'une proportion très importante des femmes rurales (85,3%), et dans une moindre mesure des femmes urbaines (61,2%), doivent obtenir l'autorisation de leur père ou de leur conjoint pour se déplacer. De même, des activités qui sont considérées comme étant traditionnellement masculines telles que l'utilisation de machinerie ; d'emblée la société, et les femmes elles-mêmes, considèrent qu'elles n'ont pas les capacités de le faire.

L'éducation constitue également un facteur d'influence déterminant : faible scolarisation des filles, faible accès à la formation professionnelle. Les filières de la formation professionnelle offertes aux filles contribuent particulièrement à renforcer la position des femmes dans les secteurs « traditionnellement » féminins et précaires. Ainsi en Algérie c'est le **domaine des trois « C »** à savoir cuisine, couture et coiffure et au Maroc : textile

et artisanat notamment.

5°) La condition et la situation :

Du point de vue de l'analyse genre, on fait la distinction entre **les conditions de vie** des hommes et des femmes, qui touchent l'état matériel des individus dans leur quotidien, et **leur situation sociale**, liée à leur situation politique, économique et sociale comparée à celle des hommes ou des femmes d'une société donnée.

Selon l'approche genre, **il ne suffit pas par exemple d'améliorer les conditions de vie des femmes** par leurs accès aux soins, meilleur revenu, meilleures conditions de logement. **Il est essentiel de viser également l'amélioration de leur position sociale** notamment par la possibilité d'exercer une influence, de prendre des décisions par rapport aux hommes, si on veut qu'elles puissent bénéficier également des initiatives de développement.

Les programmes ou projets de développement ont des répercussions différentes sur les conditions de vie des femmes et des hommes et sur leur situation. Ainsi un projet d'approvisionnement en eau potable dans un douar ou un quartier peut améliorer la condition des femmes par l'allègement des tâches mais avoir peu d'impact sur celle des hommes.

Dans le cadre de ce même projet, on peut aménager un point d'eau, sans tenir compte par exemple de l'avis des femmes pour le choix de l'emplacement et sans les impliquer dans la gestion de ce point d'eau. **Dans ce cas**, le projet aura contribué à *l'amélioration des conditions de vie des femmes* par leur accès à ce point de l'eau saine à proximité de la maison et l'allègement des tâches liées à l'approvisionnement en eau. Il aura répondu à un besoin pratique des femmes.

Si ce même projet aurait contribué à organiser les femmes, leur donner la possibilité de décider de l'emplacement du point d'eau en fonction de leurs besoins, renforcer leur capacité pour assurer l'entretien et la gestion du point d'eau. **Dans ce second cas**, le projet aura répondu à *un intérêt stratégique des femmes*. La conception de ce projet, de cette manière, contribuera à l'augmentation du pouvoir de décision relatif à des infrastructures essentielles comme l'alimentation en eau potable.

6°) Besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes :

Les premiers sont immédiats et réfèrent aux conditions de vie pratiques et concrètes des femmes ; les seconds prennent en compte une plus longue durée et le fait de permettre, à terme, de rompre avec les inégalités de genre.

L'analyse genre fait **la distinction entre les besoins pratiques et les intérêts stratégiques, qui sont respectivement liées à la condition de vie et à la situation des individus**. Généralement, les projets visant uniquement à répondre aux besoins pratiques et à améliorer les conditions de vie des femmes maintiennent et renforcent les rapports traditionnels entre les femmes et les hommes. Les **intérêts stratégiques**²⁴³ des femmes en tant que groupe incluent notamment :

- Moins de vulnérabilité à la violence et à l'exploitation ;
- Plus de sécurité économique, d'indépendance, de choix et de possibilités ;
- Responsabilités partagées avec les hommes et l'État en ce qui concerne le travail lié à la reproduction ;
- Possibilité, avec d'autres femmes, de s'organiser pour développer la force, favoriser la solidarité et l'action ;
- Pouvoir politique accru ;
- Plus de capacité à améliorer la vie et l'avenir de leurs enfants.

²⁴³ Source : *Etude sur l'identification d'activités économiques potentielles pour les femmes au Maroc*, réalisée par l'AMAPPE en 2004

<u>Types d'intervention répondant aux besoins pratiques des femmes :</u>	<u>Types d'intervention répondant aux besoins stratégiques des femmes :</u>
<ul style="list-style-type: none"> - Provision d'eau potable - Amélioration d'accès aux soins de santé - Opportunités de gagner des revenus pour le ménage - Provisions de services de base et liés au logement - Distributions alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Allègement du fardeau lié au travail domestique et à la garde d'enfants - Abolition des formes institutionnalisées de discrimination (lois et systèmes légaux tendant à favoriser les hommes) - Mise à disposition de services de santé reproductive proposant aux femmes le contrôle de leur fertilité - Mesures contre la violence masculine - Création d'opportunités de s'organiser collectivement

Source: C. Moser, Gender planning in the Third World : meeting practical and strategic gender needs

Besoins pratiques	Intérêts stratégiques (ou intérêts stratégiques de genre)
Plutôt immédiats et à court terme	Plutôt à long terme
Font intervenir les femmes à titre de bénéficiaires, et pas comme participantes actives	Font intervenir les femmes comme agents, ou leur permettent de le devenir
Ont trait aux conditions de vie quotidienne : eau, alimentation, santé, logement, revenus...	Ont trait à la position désavantagée des femmes dans la société, à leur manque de ressources et d'éducation.
Facilement identifiables par les femmes	Ne sont pas facilement identifiés par les femmes
Peuvent être satisfaits par des apports matériels précis : aliments, services de santé, formation...	Peuvent être satisfaits par la sensibilisation aux questions de genre et par la prise de conscience de ces questions, par l'éducation et la formation, la mobilisation politique...
Peuvent en général être satisfaits sans modifier les rôles et rapports	Peuvent donner du pouvoir aux femmes et transformer les rapports entre les sexes

Les besoins pratiques et stratégiques des femmes entrepreneures dans les pays du Maghreb :

Les besoins pratiques des femmes entrepreneures représentent l'ensemble des « **outils** » nécessaires aux femmes pour développer une activité économique :

- La formation technique pour améliorer le processus de production ;
- L'information et la formation pour assurer la commercialisation ;
- L'information et la formation sur les procédures administratives, la législation et la fiscalité, les programmes d'appui à la micro entreprise et leurs formalités ;
- L'accompagnement dans l'élaboration des projets ;
- L'accès à des financements pour l'investissement et le fonds de roulement ;
- L'accès à des locaux ;
- L'accès à des moyens de production et notamment à des technologies « modernes » pour améliorer le rendement et la productivité et alléger la pénibilité des travaux ;

Les besoins stratégiques concernent l'ensemble des **moyens** qui permettent aux femmes d'améliorer leur position sociale afin qu'elles soient capables d'assurer la viabilité de leur activité économique en assurant le contrôle de leurs ressources et bénéfices.

- Le développement de l'autonomie financière ;
- La participation des femmes aux processus de prise de décision tant au niveau familial que communautaire ;
- L'augmentation de la représentativité des femmes dans les instances de

décision politiques et économiques ;

- La reconnaissance sociale de leur potentiel et de leur contribution ;
- L'augmentation de la mobilité des femmes ;
- Le développement de leur confiance en elles ;
- Le plaidoyer auprès des décideurs pour qu'ils reconnaissent le potentiel des femmes et prennent en compte leurs besoins.

6°) Les niveaux de participation des populations considérées : quatre niveaux possibles, du moins au plus participatif. De l'action où elles sont des bénéficiaires à l'action elles deviennent les porteuses de l'action – projet.

7°) Les possibilités de transformation d'une situation : L'analyse Genre et Développement part du postulat que les situations ne sont pas statiques et données une fois pour toutes. Toute société est concernée par du changement possible, et éventuellement souhaité, même si c'est plus ou moins facile selon les situations.

8°) Le concept « d'empowerment » ou « renforcement du pouvoir / habilitation » :

La traduction du terme anglais « empowerment » ne fait toujours pas l'unanimité mais il se traduit généralement par l'expression : **appropriation de pouvoir** ou encore par les termes **autonomisation** ou **habilitation**. Selon Caroline Moser, l'*empowerment* pour les femmes, pourrait se définir comme suit : « *La capacité des femmes à accroître leur propre autonomie et leur force interne. Cela est identifié comme le droit de faire des choix dans la vie et d'influencer la direction des changements via la capacité d'acquérir le contrôle sur les ressources matérielles et non matérielles*²⁴⁴ ».

D'autres auteurs définissent le terme *empowerment* comme étant « *un processus par lequel, au moyen de leurs luttes contre l'oppression, les actrices et acteurs sociaux augmentent individuellement et collectivement leur pouvoir, c'est-à-dire leur autonomie et leur contrôle sur leur propre vie et dans la société*²⁴⁵ ».

Dans plusieurs pays, les femmes s'organisent ou furent organisées pour exercer des pressions, faire campagne pour des lois anti-discrimination, sensibiliser le public, se syndiquer et manifester pour ou contre l'accès à la planification des naissances, le vote des femmes. On a ainsi observé des progrès dans ces domaines au cours des dernières décennies. Pourtant, avec la mondialisation des marchés et en dépit de la croissance économique, les femmes s'appauvrissent toujours davantage et subissent encore de nombreuses formes de violence ou d'inégalités. Contribuer à l'*empowerment* des femmes

²⁴⁴ Moser, 1989.

²⁴⁵ Dagenais et Piché, 1994

constitue un élément stratégique pour le collectif et favorise, ainsi, l'amélioration de leur situation.

Par ailleurs il s'agit de mener une réflexion sur les différentes conceptions du pouvoir : le pouvoir de, le pouvoir en, le pouvoir avec, le pouvoir sur, ainsi que sur les trois niveaux touchés : individuel, relationnel, communautaire.

Exemple : Dans une commune rurale au Maroc, peu après la conduite d'un diagnostic participatif, les autorités locales visitèrent le village. Comme le voulait la tradition, les hommes s'assirent devant et les femmes se regroupèrent au fond de la salle. Le représentant villageois prit la parole et expliqua que la communauté voulait que des puits soient construits (près de son domicile). Une femme se leva soudain au fond de la salle et exprima son désaccord. Au cours du diagnostic, elle avait participé avec d'autres femmes à l'analyse des coûts et avantages de ce projet, qui avait montré que chaque puits ne profiterait qu'à quelques personnes. Elle fit ensuite une proposition : construire un four collectif qui, dans son opinion, bénéficierait à beaucoup plus de familles du village. Elle fut appuyée dans ce sens par de nombreuses autres femmes qui avaient trouvé le courage de parler.

Ces femmes avaient pris de l'assurance parce qu'elles avaient eu l'opportunité de faire leur propre analyse de la situation et avaient examiné le pour et le contre de chaque option. Grâce au consensus obtenu sur les priorités durant les discussions de groupe et les réunions des groupes cibles, elles comprirent qu'elles avaient le pouvoir de donner leur point de vue et les connaissances suffisantes pour défendre leurs propres choix.

Projet	Problèmes de genre
Aménagement de pistes rurales pour désenclaver des douars	<ul style="list-style-type: none"> - Qui profitera des opportunités d'emploi liées aux travaux de construction de la route ? - Les femmes seront-elles associées à la prise de décision sur le choix des routes à aménager en priorité ? - Possibles appréhensions des femmes pour leurs enfants et leurs maris (accès à la ville et ses dangers ou tentations, immigration) - Accès au marché facilité pour la commercialisation des productions : qui en profitera ? les femmes pourront-elles aussi aller vendre leurs productions en ville ? Profiteront-elles des nouveaux revenus générés par l'augmentation de l'activité ? - Accès à des moyens de transport : les femmes auront-elles accès de la même façon que les hommes à des moyens de déplacement et profiter du désenclavement ?
Développement du tourisme rural	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'étrangers pouvant favoriser les chocs culturels - Pression accrue sur des ressources comme l'eau et donc approvisionnement en eau plus difficile pour les femmes - Dans le cas d'aménagement de chambres chez l'habitant, y aura-t-il une augmentation de la charge de travail pour les femmes ? - Qui va profiter des revenus générés par le tourisme ? - Risque d'abandon des activités agricoles (productions vivrières) par les hommes pour cibler le tourisme

III) De l'Intégration des Femmes au Développement à Genre Et Développement :

« Trois constats ont amené les acteurs à tenir compte du genre dans les approches de développement :

1- Le fait que dans toute société les femmes forment un groupe désavantagé par rapport aux hommes, en terme de bien être (éducation, santé, revenu, etc.), en terme d'accès et de contrôle des moyens de production et en terme de pouvoir ;

2- Le fait que dans toute société les femmes et les hommes ont des besoins et des opportunités différentes, compte tenu de leurs rôles et responsabilités distinctes, et compte tenu de l'inégalité dans l'accès et le contrôle des ressources ;

3- Le fait que cette situation d'infériorité constitue un obstacle au développement, puisqu'elle limite les chances et les opportunités de la moitié d'une population».²⁴⁶

« L'approche genre a été amenée à évoluer. En 1975, avec l'ouverture de la décennie des Nations Unies pour la femme, on fait le constat que les femmes sont « hors du processus de développement » et il faut donc les y intégrer. C'est à ce moment qu'apparaît l'approche « Intégration des femmes dans le développement » (IFD). Ciblée au départ sur les femmes, cette approche s'est progressivement transformée et enrichie pour aboutir à une approche centrée sur les relations hommes femmes : c'est l'approche Genre et Développement (GED), que l'on essaie de privilégier aujourd'hui dans les interventions de développement »²⁴⁷.

²⁴⁶ Source numérique : http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_1_approche.htm

²⁴⁷ Op cit

Dans les années 65-70, un intérêt apparaît dans les théories du développement pour les femmes. Avant, on pensait « *au neutre* », hommes et femmes confondus ou plus exactement, les femmes étaient « *invisibles* ».

A la fin des années 70, le thème se répandit dans les universités, particulièrement les anglo-saxonnes, mais aussi celles de l'Inde et de l'Amérique Latine.

L'approche « Femmes et Développement » repose sur deux postulats

1°) le constat, la description de la situation des femmes du Tiers Monde au sein de cadres sociaux dits : « *patriarcaux* » à travers les études féministes qui datent de la fin des années 60) et

2°) la recherche de pragmatisme sur la façon la plus adéquate de faire profiter les femmes de l'entreprise de développement.

Dans cette approche, les femmes sont un « *groupe cible* » uniquement passif. C'est l'époque (1960-1970) de la théorie des besoins essentiels ou besoins basiques. Il s'agit de satisfaire les besoins essentiels identifiés comme les besoins de bases des femmes. C'est cette vision des choses qui est dominante dans les thèmes du développement de cette période.

Les difficultés, dysfonctionnements, augmentation de la pauvreté ont fait ressortir la question des femmes chez les bailleurs de fond et les Nations Unis décrètent la décennie 75-85, décennie des femmes pour le développement.

Cependant, les bouleversements à la fin des années 80 et l'orientation vers le libéralisme économique et le marché, vont aboutir aux différents plans d'ajustement structurels. Pénalisant plus les femmes que les hommes et vont aboutir à « un transfert des taches de nature sociale vers le travail gratuit des femmes ²⁴⁸ ». Cette évolution et l'échec des Plan d'Ajustement Structurels - P. A. S.-, décrié par les populations des pays ayant optés pour ce type de démarche, en amène au retour des préoccupations sur le développement au niveau des bailleurs de fonds.

C'est pourtant à cette période, que grâce à l'investissement multiforme (école, famille, éducation...), les femmes ont acquis de la visibilité. Celle-ci est renforcée par l'usage

²⁴⁸ S. Bessis (1996), La féminisation de la pauvreté, in Femmes du sud, chefs de famille. Khartala Paris

aujourd'hui à l'échelon international de la dimension genre comme indicateur de développement humain.

Cette première approche fut petit à petit critiquée, au motif que « *les femmes* » n'étaient pas une partie à part et isolée d'une société. Elles en étaient parties intégrante. Ainsi cette première approche appelée Women and développement - Femmes et développement - est due, au départ, à des chercheuses isolées puis certaines grandes organisations internationales s'y intéressèrent : FAO, UNICEF, BIT.

La seconde appellation : Women in development, « *Femmes dans le développement* », adoptée par l'United States Agency for international Development – USAID - et le lobby qui obtint, en 1973, l'amendement PERCY aux USA.

L'amendement PERCY au US Foreign Assistance Act stipule que l'aide américaine doit : « *placer les femmes dans leurs économies nationales de façon à améliorer le statut des femmes et à favoriser le processus de développement* ».

Cet amendement fut obtenu par un lobby convaincu que la mise à l'écart des femmes lors de la première décennie avait été dommageable, aux femmes en particulier et à par voie de conséquence l'ensemble du processus de développement en général.

Ce changement d'appellation et de conception s'est appuyé sur un ensemble de recherches et d'analyses théoriques qui ont réalisé un premier tournant important. Un livre phare de cette époque, celui d'Esther Boserup, intitulé « *Women's role in economic development* » paru en 1970. Elle y analysait le rôle actif que les femmes jouent dans les systèmes économiques des pays du Tiers Monde et la façon dont, en dépit de ce rôle, elles étaient écartées et ignorées des plans de développement. En France, le même schéma d'analyse sera repris par Andrée Michel²⁴⁹, dix ans plus tard.

²⁴⁹Cf.

-Isabelle JACQUET, « Développement au masculin/féminin » ; Editions L'Harmattan, Paris, 1995
-Andrée MICHEL, « Les femmes dans la société marchande », Paris, PUF, 1978.

1°) Intégration des Femmes au Développement - IFD :

L'approche IFD a misé sur la promotion de l'accès des femmes aux nouvelles technologies et à l'éducation, afin d'assurer leur pleine participation sociale et économique. Plusieurs lacunes ont été observées dans son application, mais également dans ses fondements :

- L'approche IFD, de par l'importance accordée aux responsabilités individuelles des femmes d'assurer leur intégration et leur participation au développement, a négligé tout l'aspect des rapports hommes femmes.
- Elle est basée sur l'hypothèse que les rapports de genre changeront d'eux-mêmes à mesure que les femmes deviendront des partenaires économiques à part entière dans le développement.
- Elle ne cherche pas à modifier les rapports d'inégalités entre les hommes et les femmes, pas plus qu'elle ne considère les différences même au sein des mouvements des femmes, c'est-à-dire des différences de classe, de caste, d'ethnie entre les femmes.
- La sphère du privé est négligée au profit de la sphère publique. L'approche omet de tenir compte que, bien qu'elles puissent intégrer le domaine du travail et poursuivre des objectifs ambitieux, les femmes doivent toujours assumer les tâches quotidiennes du soin des enfants et du travail domestique ce qui occasionne une surcharge de travail.

L'ensemble de ces lacunes a donc inévitablement amené les chercheurs à développer d'autres modèles d'intervention de développement.

2°) Approche Genre Et Développement - GED :

L'approche GED, qui a vu le jour à la fin des années 1980, résulte de nombreuses critiques formulées par des femmes chercheuses du Nord et du Sud, insatisfaites des approches précédentes. Ces approches avaient ignoré l'apport des femmes et leur contribution à la production de biens et de services dans leur communauté. Les femmes étaient toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial (soins des enfants, activités traditionnellement réservées aux femmes telles que la broderie...).

L'approche GED se combine au concept de développement durable et équitable. En plus de chercher à intégrer les femmes au développement, **elle vise à exploiter le potentiel des initiatives de développement à transformer les relations sociales et de genre, afin de réduire les inégalités de genre et de donner plus de pouvoir aux femmes sans pour autant diminuer celui des hommes.** Contrairement aux approches précédentes, **l'approche GED considère les femmes comme agentes de changement plutôt que comme bénéficiaires passives de l'aide au développement.**

L'application de l'approche GED doit permettre aux projets de développement de répondre aux besoins pratiques des femmes et aux intérêts stratégiques de celles-ci. L'approche GED se caractérise par :

- Une stratégie qui vise à permettre l'intégration des préoccupations de programmes et projets de développement.
- Une approche qui cherche à promouvoir l'égalité entre les sexes par l'*empowerment* des femmes et des hommes dans la population et dans les activités de développement.
- Une approche qui prône des valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands, notamment dans la division du travail ; l'accès aux services et aux ressources ; le contrôle des ressources et des bénéfices ; le pouvoir décisionnel.
- Une approche qui ne se concentre pas uniquement sur les femmes ou sur les hommes, mais plutôt sur la transformation des rapports entre les genres dans un sens plus égalitaire.

- Une approche qui ne tente pas de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux.
- Une approche qui ne vise pas à transformer les femmes en hommes, mais bien à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

De l'IFD à GED : Tableau de synthèse²⁵⁰

L'approche	L'approche	Le centre d'intérêt	Le problème	L'objectif	La solution	Les Stratégies
Intégration des femmes au développement (IFD)	Une approche qui considère les femmes comme étant le problème	Les femmes	L'exclusion des femmes	Un développement plus efficient, plus efficace	Intégrer les femmes au processus de développement existant.	Projets pour femmes, volets femmes, projets intégrés, accroître la productivité des femmes, accroître la capacité des femmes d'effectuer les tâches traditionnellement liées à leur rôle
Genre et développement (GED)	Une approche du développement	Les rapports femmes - hommes	Les relations de pouvoir inégales (riches et pauvres ; femmes et hommes) empêchent un développement équitable et la pleine participation des femmes	Un développement équitable et durable, où les femmes et les hommes prennent les décisions : autonomie et autodétermination.	Accroître le pouvoir des plus démunis qui sont en général des femmes. Transformer les relations non-égalitaires	Identifier / Considérer les besoins pratiques déterminés par les femmes et les hommes en vue d'améliorer leur condition. Traiter en même temps des intérêts stratégiques des femmes

Source : Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes – hommes dans le développement, CCCI/Match/Acopi, Québec, 1991.

²⁵⁰ Un autre genre de développement. Un guide pratique sur les rapports femmes – hommes dans le développement, CCCI/Match/Acopi, Québec, 1991

IV) Les outils de l'approche genre

De puis les années 80, une série d'outils ont été élaborés pour permettre à la fois une analyse et une méthode de travail. Nous allons présenter quelques outils en lien avec les concepts de base que nous avons développé mais ne sera développé que le cadre de Havard.

1°) Le cadre de Harvard :

Ce cadre revoie au concept de la division sexuelle du travail et qui signifie les rôles et les travaux attribués aux femmes et aux hommes, sur la base des « rôles de genre », au lieu de se baser sur les capacités et les aptitudes de chacun – e.

Selon Caroline MOSER, chaque individu, femme ou homme, joue trois rôles dans la société (Rôle reproductif, rôle productif, rôle social/ communautaire)

- Ce cadre permet de définir des profils d'activité des hommes et des femmes, à chaque étape du cycle de vie.
- Il facilite l'étude des différences d'accès entre les hommes et les femmes aux ressources et aux bénéfices.
- Il suscite la récolte de données sur la distribution des rôles au sein des ménages. Cependant il ne met pas assez l'accent sur les relations, les connections entre les activités des hommes et des femmes.
- Le profil d'activités ou les 3 rôles (Moser Caroline).

Tableau d'analyse des rôles

Trois rôles	Femmes	Hommes	Lieu	Temps	Ressources
	E A PA	E A PA	E A PA	E A PA	E A PA
Rôle Reproductif : - Biologique. - Genre					
Rôle Productif : - Visible - Invisible / Oublié					
Rôle communautaire/ Social : - Valorisé - Payé - Non valorisé					

E : enfants ; A : personne adulte ; PA : personne âgée

- L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices :

A. Ressources	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Economiques : Terre Equipements, Outils techniques Main d'œuvre (homme, femme, enfants) Argent				
Socio – Politiques : Education – Formation Organisation- représentation. Leadership. Crédibilité – expérience.				
Temps				

B. Bénéfices	Accès		Contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Economiques : Revenu gagné Possession des biens Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement)				
Socio – Politiques : Education – formation. Pouvoir Politique Prestige, reconnaissance. Statut social – juridique. Prestations d'interventions et développement				
Culturels : Changements culturels. Capacité d'action. Dignité Sociale.				
Temps				

- Les facteurs d'influence analyse du contexte

Facteurs	Possibilités/ Contraintes Pour les relations hommes/Femmes	Possibilités/ Contraintes Sur les relations hommes/Femmes
Politiques		
Economiques		
Culturels		
Formation		
Facteurs démographiques		
Structures institutionnelles		
Environnement		
Relation Population – Coopération		
Facteurs juridiques		
Facteurs internationaux		

2°) Les cinq domaines

3°) Analyse socio économiques selon le genre (ASEG)

4°) Indicateurs sexo – spécifiques (PNUD)

5°) Gender Budgeting.

Conclusion :

- L'inégalité des sexes dans le travail domestique :

Cette disparité existe tout autant dans le monde familial et domestique. Le rapport de l'ONU en vue de la Conférence de Pékin en 1995 a démontré que les femmes sont largement victimes de la « double journée ». En moyenne, elles passent un bien plus grand nombre d'heures hebdomadaires que les hommes en travail familial et domestique « invisible » et non rémunéré : en cumulant le travail à l'extérieur et le travail domestique, les femmes travaillent en moyenne 13 % de plus que les hommes. La masse mondiale du seul travail domestique féminin, travail gratuit, indispensable au fonctionnement d'une société, représentait, en 1995, 11 milliards de dollars et les 2/3 du seul travail féminin. Les femmes travaillent donc plus et gagnent moins que les hommes. Dans les sociétés postindustrielles occidentales, à la « double journée » vient s'ajouter la « triple présence », puisque outre à leur travail et à leur foyer les femmes doivent se charger des personnes âgées démunies. La tendance de la dernière décennie semble avoir empiré avec le chômage et la précarité²⁵¹

Le droit au travail pour tous est garanti par l'article 55 de la constitution algérienne et de nombreux articles de la loi 90 – 11 du 21 avril 1990 font références aux principes de la non discrimination dans le domaine des rapports sociaux et hiérarchiques entre les hommes et les femmes. Malgré cela l'écart entre les femmes et les hommes en terme de participation au travail que ce soit sur le plan quantitatif, au titre de la comparaison des effectifs des femmes occupées et des hommes occupés, ou sur le plan qualitatif, au titre des postes de responsabilités et de l'architecture et le type d'activités qu'occupent les femmes et les hommes, en Algérie.

En quoi cette approche genre et développement concerne-t-elle les hommes ?

- L'établissement de relations plus équitables entre les hommes et les femmes nécessite la redéfinition des droits et des responsabilités de chacun dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

²⁵¹ Source numérique : www.genreenaction.net/spip.php?article3705. La notion genre, un outil conceptuel indispensable (extrait de la présentation de genre en action pour la journée « genre et solidarité internationale » 12 décembre 2006.

- La vie des hommes est fortement influencée par le genre. Il existe des normes culturelles et sociales reliées à la masculinité qui confinent les hommes à certains rôles sociaux tels que leader, mari, fils, pourvoyeur. Ce qui les empêche parfois de réaliser pleinement leur potentiel humain dans d'autres domaines.
- L'adoption d'une perspective de genre est donc importante pour les hommes puisqu'ils subissent eux aussi les désavantages de leur socialisation

Chapitre quatrième : L'approche genre ; problématique et état des lieux en Algérie

Introduction :

C'est au cours des décennies 70-90 que la question des inégalités socio-économiques émerge, en Algérie, dans les préoccupations liées au développement (santé, éducation, planning familial...). Les besoins des femmes sont alors abordés, en particulier, en terme d'intégration au développement (Approche Intégration de la Femme au Développement – IFD). L'idée de mise en place de projets spécifiques aux femmes est avancée. Cependant, la perception du rôle de la femme demeure liée à la reproduction.

Devant l'échec ou les limites de la portée des politiques de l'Intégration des Femmes au Développement - IFD, l'approche “ genre et développement ” (GED) est avancée au cours de la décennie 90. Elle consiste fondamentalement à prendre en considération le caractère global des rapports sociaux – entre hommes et femmes notamment.

Un état des lieux des études engagées ces dernières années confirme l'impulsion par des organismes internationaux des recherches sur le thème général des femmes et du développement.

Les approches entreprises dans ce domaine n'ont qu'exceptionnellement soulevé la question du rapport du travail et de l'emploi des femmes et des hommes au processus du développement en Algérie. Ces approches ont encore moins indiqué si les politiques et les programmes engagés ont pris en compte l'intégration et la mise à contribution des femmes et des hommes au développement.

Au centre de ces actions, l'accent a été mis sur des questions globales comme le chômage, l'analphabétisme, la pauvreté, etc. Ces actions n'ont qu'exceptionnellement pris en compte, par ailleurs, le rapport hommes / femmes et développement soit par ignorance / méconnaissance ou par méfiance.

Section Première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie ?

Section Première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie

Introduction :

Alors que la recherche sur le développement s'appuie ailleurs sur un appareil conceptuel faisant appel aux notions de "gouvernance", de "financement", de "nouvelles technologies", etc., le développement humain dans un pays comme l'Algérie montre le décalage entre le réel et la théorie. Ce concept est abordé à partir des caractéristiques du travail et de l'emploi des femmes et de la question de l'intégration de ces dernières au développement.

Partant de la définition du premier *Rapport mondial sur le développement humain* (RMDH) publié en 1990 et de ses cinq conclusions générales, nous tenterons de contribuer à l'établissement d'un *bilan* relatif à la question des femmes et du développement en Algérie, dans une perspective d'intégration de genre à cette analyse

Le développement humain est défini, dans ce rapport, comme "*processus d'amplification*" des choix de l'individu. Les conclusions du Rapport tendent à montrer que les stratégies de développement humain "*ne négligent aucunement la croissance économique*", mais qu'elles "*insistent sur la nécessité de la faire se répercuter sur l'existence humaine*". Pour ce faire, ces stratégies dites *stratégies nationales en faveur du développement humain* devaient reposer sur la réalisation d'un *état des lieux*, la préparation d'un *plan de restructuration* des budgets et la formulation d'une *stratégie* viable au plan politique.

Si la référence va plutôt au premier RMDH (1990), et non pas aux derniers rapports avec leur appareil conceptuel relatif aux notions de "gouvernance", de "financement" et de "nouvelles technologies", c'est parce que nous estimons que l'approche du développement humain dans un pays comme l'Algérie est loin d'être au cœur du débat et des préoccupations actuelles.

Ailleurs, l'on se préoccupe du bilan d'un demi-siècle de mise en place des institutions pour le nouvel ordre économique international, de l'interpellation des politiques d'aide au développement, d'une part ; et du renouveau théorique, du renouvellement des définitions et des critères d'évaluation, d'autre part. En Algérie, on en est encore à la

question d'un bilan sur la situation socio-économique et politique des populations vulnérables - des femmes notamment.

Dans l'Algérie de l'an 2010, la question à mettre au premier plan, parce qu'elle relève d'une certaine urgence, est celle l'existence même d'une stratégie nationale en faveur du développement humain. Le lien entre la prospérité économique et le développement humain n'est ni automatique ni évident ; alors, dans quelle mesure et comment la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) se traduit-elle en développement humain dans la société ? Quelles en sont les répercussions sur les situations des femmes ? Et qu'elles seront les répercussions de la reconnaissance de toutes les formes de leur travail – marchand formel et informel et non marchand – sur l'estimation de la production marchande et non marchande et par là sur l'appréciation du développement humain en Algérie ?

Une telle démarche reste à expliciter. Elle constitue une option essentielle, à notre sens, dans la mesure où elle permet de voir en quoi une problématique globale et une stratégie nationale en faveur du développement sont pertinentes dans une approche visant à cerner des questions spécifiques - comme celle des femmes (au pluriel) - dans des sociétés comme la société algérienne.

Ainsi, à travers la question du travail et de l'emploi des femmes en Algérie, nous abordons le concept de développement : quels apports, quelles limites mais surtout quels risques pour une approche qui se veut globale dans la prise en charge de rapports entre femmes et hommes en vue d'un développement humain durable ? Une telle démarche " globalisante " ne risque-t-elle pas de favoriser les tendances profondes d'exclusion et de marginalisation des femmes dans ce type de société ?

Des politiques de promotion de l'emploi sont entreprises depuis les années 1990. Elles viennent en réponse à une situation conjoncturelle. Une première évaluation s'impose pour voir dans quelles perspectives s'inscrivent-elles ; en quoi diffèrent-elles avec les démarches suivies jusque là ; à quelles stratégies répondent-elles et quels acteurs ou catégories sociales rentrent en ligne de compte dans la réussite de ces politiques ?

I) Rétrospective sur le développement et l'emploi en Algérie

Cette contribution a pour objet de mettre en relief les tendances caractérisant la situation vécue par les femmes en Algérie à différents niveaux - notamment économique et social. Elle va dans le sens de la mise en perspective des effets du rapport croissance / développement humain, à travers la problématique du travail des femmes en Algérie, sur la question du bien-être de la famille dans les rapports hommes/ femmes. En d'autres termes, il s'agit d'une relecture de la croissance par l'intégration du genre dans l'analyse du rapport croissance / développement humain.

L'objet de ce développement n'est pas d'analyser l'évolution du marché du travail et de l'emploi des femmes en Algérie mais d'une relecture de cette évolution à travers une nouvelle conceptualisation.

Le travail et l'emploi des femmes ne peuvent être analysés sur la base du concept du " salariat féminin ", ni à travers une problématique globale du développement et de l'emploi. Ce type d'approche est réducteur de la notion du travail marchand : formel sous la forme salariée et informel sous sa forme marchande plurielle. D'autre part, il occulte le travail informel non marchand [Boufenik-Elaidi, 2000].

Le salariat, en tant que forme de travail, en particulier des femmes en Algérie, permet-il, en tant que concept, de refléter le vécu et la représentation du travail d'une catégorie sociale que sont les femmes ? Un tel changement de perspective n'est pas sans effet sur la représentation de la place et des attentes des femmes dans le développement humain. De là découlent une nouvelle perception du statut des femmes et un nouveau et incontournable critère d'évaluation pour un acteur social dont le rôle a été et demeure sous analysé, donc sous-évalué, en raison des représentations dominantes - y compris celles relatives aux problématiques et approches théoriques comme dans le cas du travail domestique notamment.

Le débat sur la question de l'emploi dans les pays en développement doit être reposé puisque le préalable et les données ne sont pas ceux qui se situent dans la problématique de l'emploi en terme de répartition d'une masse de travail entre individus de même statut. Cette problématique doit être plutôt centrée sur une redéfinition des tâches, un repartage des sphères politiques, économique et domestique. Le réaménagement de la division du temps de travail marchand touche la répartition du travail entre générations et le

déplacement, en général, de la frontière du travail salarié vers le travail informel – et en particulier, entre les sexes, de la frontière entre le marchand et le non marchand. La baisse du salariat comme forme dominante de travail a été compensée par l'augmentation du temps de travail domestique, féminin pour l'essentiel.

La crise actuelle a fait que les années 80 ont vu accroître le travail informel dans sa forme de travail rémunéré et non déclaré aux instances étatiques chargées du contrôle du travail et de la collecte des cotisations. L'émergence de cette forme de travail, jusqu'ici cachée, constitue une régulation socio-économique en réponse à la dégradation de certains services publics et à la baisse de la consommation marchande. En d'autres termes, ce sont là de nouvelles stratégies des populations dans les pays en développement, dictées certes par la conjoncture, mais qui ne doivent être occultées, en aucun cas, par les pouvoirs publics lors de la conception des éventuelles stratégies et politiques.

Pour établir une rétrospective sur le développement de l'emploi²⁵², il faut avoir présent à l'esprit une analyse aussi bien du développement économique que de l'évolution du chômage. Ainsi, le chômage a été important au lendemain de l'indépendance (1962) et a été rapidement réduit par le recours à l'exutoire offert par l'émigration. Combiné au poids des problèmes légués par la colonisation, le "Plan d'Urgence", caractérisé par sa modestie en matière d'investissement, ne pouvait prétendre à la création d'un nombre important d'emplois.

La décennie correspondant à la phase de construction du système productif national de 1967-1977 a été caractérisée par un fort taux d'investissement [Hamel, 1987].

La politique publique d'industrialisation massive, à partir des années 1970 en particulier, a fait que le chômage était une notion pratiquement méconnue et sans effets sociaux graves. Ceci a permis une croissance de l'emploi en proposant de nombreuses opportunités. Les 90 % des demandeurs d'emploi trouvaient ainsi une offre nouvellement créée. Cette situation a même nécessité, dans certains secteurs, l'importation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ainsi, la croissance de l'emploi a été de 4,4 % par an - soit 100.000 nouveaux postes de travail. La création nette d'emploi, durant la décennie 1966-1977, a été de 328.000 postes

²⁵²) L'analyse en quatre périodes pour une rétrospective historique est largement inspirée par trois documents [Belaidi, 1995], [Boulahbel, 1995] et [Présidence de l'Etat, 1995].

pour le B.T.P. (soit 30 %) et 306.000 postes dans l'industrie (soit 28 %). La participation de l'administration et du secteur des services ont atteint respectivement 23 % et 19 % au moment où le transfert de population active vers les activités du secteur secondaire - B.T.P. et industrie - a entraîné à une baisse des effectifs de l'agriculture estimée à 13.000 emplois.

Il faut noter que la tendance de l'emploi à la hausse est due principalement à l'accroissement de l'emploi non agricole. Cet emploi est passé de 730.000 en 1966 à 1.725.000 en 1977 - ce qui représente, en 1977, 45 % de la population active hors agriculture – population estimée alors à 3.740.000 personnes.

La population active est passée de 2.230.000 à 3.565.000, soit une augmentation de 1.335.000 selon les R.G.P.H de 1966 et 1977.

Un ralentissement de l'investissement commence cependant en 1980 – année du début du premier Plan quinquennal (1980-1984)²⁵³. Alors que les performances de l'économie²⁵⁴ sont à la baisse, ce ralentissement n'a pas eu d'effet sur l'emploi pour au moins deux raisons :

1 - la très forte augmentation des prix des hydrocarbures au début des années 1980 a masqué les effets de ce ralentissement.

2 - le reste à réaliser des programmes retenus au cours des plans précédents continue à avoir de l'effet sur la croissance de l'emploi. La forte croissance annuelle moyenne de l'emploi a maintenu sa tendance en volume avec 140.000 emplois nouveaux par an, soit un taux de croissance de 4,2 % par an.

Si le volume global de la création nette de l'emploi est maintenu, il n'en est pas de même par secteur. L'administration, le B.T.P. et le secteur des services sont caractérisés

²⁵³) Une rupture avec les plans s'est opérée de la fin du Second Plan Quadriennal (1977) jusqu'au début du Premier Plan Quinquennal (1980). A quoi correspond cette rupture : avec le " modèle autocentré " ? avec la rupture politico-idéologique suite à la disparition de feu Houari Boumediene ? Après le Second Plan Quinquennal (1984-1989), l'Algérie rompt une seconde fois avec les plans. Cette période correspond à la période d'entrée dans la transition vers un nouveau système économique, celui de l'économie de marché.

Quelle que soit la cause à l'origine des première et seconde ruptures avec les plans, une décision dans la précipitation dénote d'une confusion dans les concepts, en l'occurrence la notion générale de " Plan " dans le système d'économie de marché et de " Plan impératif " dans le système administré.

²⁵⁴) La P.I.B. est estimée à 4,9 % et la productivité du travail à 0,7 % pour 1984-1985 alors que ces données étaient respectivement de 7,2 % et 2,4 % pour la période 1966-1977.

par une nette évolution positive de leur part avec 33 % pour les deux premiers secteurs et 24 % pour le dernier. Le secteur de l'industrie, quant à lui, a contribué pour moins de 12 %. La stagnation de l'emploi agricole, enregistrée dans la période précédente, s'est poursuivie.

Le second Plan quinquennal (1985-1989) a vu le jour dans une période marquée par deux faits majeurs :

- le contre-choc pétrolier qui a considérablement affecté les capacités d'importation du pays et, en premier lieu, le secteur du B.T.P. touché par la réduction des rentrées en devises. De façon générale, la baisse de l'activité de l'appareil de production, fortement extraverti²⁵⁵, affecte le monde du travail qui se retrouve devant un phénomène contre lequel il se croyait protégé, à savoir les compressions des effectifs.

- Alors que le secteur chargé du travail ne se préoccupait que de la création d'emplois et des aménagements réglementaires pour une certaine équité en vue de la redistribution du revenu national à travers un statut général du travail égalitariste et généreux, une nouvelle situation lui impose l'élaboration de nouvelles dispositions en matière de réformes économiques.

La baisse de l'investissement continue durant le second plan quinquennal (1985-1989) et fait que le taux de croissance de la P.I.B. en volume est inférieur à 1 % et la productivité du travail est même négative (- 0,1%). Une baisse considérable de la création nette de l'emploi fait que les nouveaux emplois n'ont atteint que 75.000 postes en moyenne annuelle durant cette période - soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,9 % [Présidence de l'Etat, 1995].

Comparativement aux données sur la création nette d'emploi, de la période du premier plan quinquennal, le second plan a vu la valeur absolue baisser de moitié. Cette baisse a touché tous les secteurs sauf celui de l'agriculture. Malgré ce fléchissement, l'administration a maintenu son cap d'évolution puisque de 33 % durant le plan précédent, elle passe à 56 % du total des emplois créés au cours de ce plan. Les secteurs

²⁵⁵) La chute du prix du pétrole a conduit à la baisse des recettes en devises provenant essentiellement des exportations des hydrocarbures (97,1 % en 1991) et devant couvrir, pour les 3/4, le remboursement de la dette estimée à 26 milliards de dollars US et de son service. L'activité économique est perturbée et ralentie par la diminution des importations, notamment en équipements, pièces de rechanges et matières premières. Voir " Tableau n° 1, sur l'évolution du commerce extérieur ", " Tableau n° 2, sur l'évolution du taux de change par rapport au \$ US " [ONS, n° 36].

de l'industrie et du B.T.P. ont enregistré respectivement 42 % et 11 % des nouveaux emplois.

Jusqu'aux premiers effets du contre-choc pétrolier de 1986, il n'y avait pour ainsi dire pas de politique de l'emploi et encore moins une stratégie où pouvaient s'inscrire des politiques autour d'une problématique bien définie.

L'emploi, inscrit comme droit dans les textes fondamentaux du pays, ne pouvait que suivre pour s'adapter aux politiques d'industrialisation, du développement des secteurs du B.T.P., de l'agriculture, de l'administration publique, etc.

Les données sur l'emploi s'imposaient une terminologie découlant de l'arsenal juridique comme discours politique du pouvoir en place. Les données globales sur l'emploi provenaient ainsi d'une source unique (le Ministère de la Planification) et étaient recueillies sur la base de paramètres relatifs aux équilibres macro-économiques dans la perspective d'élaboration de politiques sectorielles de développement et de mécanismes de protection sociale et de solidarité.

Le terme de chômage était ainsi occulté, dans la littérature officielle, par le recours à l'expression " personnes insuffisamment occupées ". L'existence de sureffectif est officiellement admise, durant la période du second plan quinquennal - pour la première fois, et les premières compressions de personnels sont faites [Boulahbel, 1995].

La terminologie et les concepts utilisés ne le sont pas en fonction de normes et paramètres de gestion mais relèvent plutôt des implications de " l'opération restructuration organique et financière des entreprises socialistes " mise en branle [Présidence de l'Etat, 1995].

Une première réponse à la crise est donnée par les réformes économiques partielles engagées dès 1988 mais le contexte politique et social empêchait alors la mise en œuvre de mesures radicales.

Les réformes économiques²⁵⁶ engagées, afin de redresser et de restructurer l'appareil économique dans le cadre de transition vers l'économie de marché, nous amènent à la période actuelle entamée à la fin du second plan quinquennal.

²⁵⁶) Pour une autre démarche, en termes d'analyse et de périodisation, voir [Bahloul et Hamel, 1992].

Cette période est caractérisée par de fortes contraintes macro-économiques. Le faible niveau de croissance économique, la baisse des recettes des hydrocarbures et la forte croissance démographique ont entraîné l'incapacité de réponse à une forte demande sociale et surtout des " choix contraints " pour une sortie, plus au moins amortie, de la crise multidimensionnelle²⁵⁷ que traverse le pays.

Cette crise s'est traduite, entre autres, par l'incapacité de l'économie à générer des emplois. La P.I.B est nulle pour 1990-1993. La baisse de la productivité du travail continue (- 0,9). Ce qui explique la vive tension que connaît le marché de l'emploi avec une masse de deux millions de chômeurs environ auxquels s'ajoute une demande additionnelle de 250.000 autres jeunes à la recherche d'emploi.

Le taux d'accroissement est de 1,2 %, hors emploi informel, soit 50.000 nouveaux emplois seulement en moyenne annuelle. Par secteur, ceci se traduit par un accroissement de 3 % dans l'administration, 2 % dans le secteur des services, 0,6 % dans l'agriculture. Par contre, les principaux secteurs productifs ont enregistré, en moyenne annuelle, des pertes d'emplois : l'industrie (- 1 %) et le B.T.P (- 0,2 %).

Les conséquences particulières de la détérioration du marché de l'emploi ont, enfin, imposé l'élaboration d'une stratégie en matière d'emploi s'appuyant sur deux types de mesures dont l'objectif central et double est d'amortir les effets négatifs du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), signé en avril 1994, et de renouer avec la croissance de l'emploi :

1- mesures actives liées aux politiques actives de l'emploi et intégrées au programme économique général ;

2- mesures dites réactives visant à atténuer, dans le court terme, le coût du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) sur les individus, les entreprises et les collectivités.

La catégorie qui a constitué la préoccupation majeure des pouvoirs publics est constituée par les jeunes primo-demandeurs d'emploi. Ceci se traduit, à partir de 1989, par la mise en œuvre d'un programme spécifique d'emploi en faveur de cette catégorie de la

²⁵⁷) Bourenane, directeur de l'Institut National d'études des Stratégies Globales, " Situation et perspectives économiques et sociales ", Conférence-débat, Oran, 15 février 1996.

population. Ce programme est le dispositif appelé “ Dispositif d’Insertion Professionnelle des Jeunes ” (DIPJ).

Le programme, financé sur concours budgétaire de l’Etat, couvre une aide à la création de coopératives à hauteur de 30 % du coût du projet, le coût d’une formation ciblant les jeunes coopérateurs et une rémunération servie en compensation des travaux temporaires d’utilité publique.

A noter que l’encouragement des jeunes s’oriente plutôt, depuis la fin de 1995, vers la création de micro entreprises présentée par les officiels comme une formule s’intégrant le mieux à la démarche en cours. Ce programme cible de jeunes chômeurs qualifiés et susceptibles de contribuer, avec un apport personnel de 5 à 20 %, au coût du projet.

Alors que cette expérience était déjà à un an de bilan en 1995 [Boulaïhbel, 1995], le ministre du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle, M. Lahcène Laskri, lors d’une rencontre régionale à Oran, passe en revue “ les grandes étapes parcourues depuis la mise en place début 1997 ”²⁵⁸ du “ Dispositif National pour l’Insertion et la Prise en charge des Jeunes sans Emploi ”.²⁵⁹ Avec beaucoup de satisfaction, il souligna que “ 1.300 micro entreprises ont été créées en l’espace de quatre mois, signe que les jeunes apprécient ce programme. Pour 1998, ce programme doit être en mesure de financer 9.000 micro entreprises. Ce qui (...) des plus importants programmes, car il permettra la réalisation de 1.200.000 emplois en l’espace de trois ans ”.

Cependant, avec la vague de compression dans les entreprises publiques, dans le cadre de la transition vers l’économie de marché, la création des micros entreprises, par le biais de l’Agence Nationale de Soutien à l’Emploi des Jeunes (ANSEJ), s’oriente vers le secours des « travailleurs compressés ».²⁶⁰

Il est annoncé alors qu’avant fin janvier 1998, d’autres programmes seront lancés à l’adresse des jeunes diplômés, soit 15.000 diplômés de l’enseignement supérieur. Ces

²⁵⁸) Rencontre régionale avec les délégués à l’emploi des jeunes de 13 wilayate et des représentants des structures bancaires de la région de l’ouest algérien, Oran, 6 janvier 1998 (bilan au 31 décembre 1997).

²⁵⁹) La mise en place du DIPJ date de 1989. Les chiffres avancés montrent que le Ministre parle de l’expérience des micro-entreprises qui doit logiquement être à son troisième bilan.

²⁶⁰) Cf. Nadir M., Emploi des jeunes, la micro entreprise au secours des travailleurs compressés, Le Quotidien d’Oran, 7 janvier 1998, p. 5.

programmes concernent également les victimes des compressions de personnel et les plus démunis d'entre les jeunes sous forme de micro crédits allant jusqu'à 200.000,00 DA, financés par le concours du Trésor public avec bonification des taux d'intérêt et l'existence de fonds de garantie.

Les jeunes chômeurs sans expérience professionnelle sont, quant à eux, concernés par le programme dit d'emploi salarié d'initiative locale (ESIL), reposant sur un fonds national de soutien à l'emploi des jeunes, et leur permettant l'acquisition d'une expérience professionnelle dans une unité de production ou dans une administration.

Se trouvant ainsi devant une difficulté de concevoir des politiques et des stratégies en matière d'emploi, les décideurs attendent plutôt des effets induits positifs sur l'emploi par la mise en route de programmes dans d'autres domaines.

A titre d'illustration nous relaterons quelques éléments sur les politiques publiques et sur les mécanismes mis en place par l'Etat pour améliorer l'accès des femmes aux dispositifs de création d'emploi et accès à l'entrepreneuriat. Dans ce sens deux dispositifs ont été mis en place : ANSEJ et ANGEM²⁶¹ pour favoriser la création de petites entreprises.

Alors que le bilan officielle, pour l'ANGEM, estime que les crédits octroyé par ce dispositif ont été accordés à concurrence de 53% aux femmes, dont 70% sous forme de prêts non rémunérés – PNR, les résultats de l'Enquête « Femmes et Intégration socio – économique, réalisée par le CRASC en 2006, indiquent qu'une écrasante majorité des femmes au chômage ne connaissaient pas ces dispositifs. Ce qui montre que le dispositif n'a pas pris en charge la question de la communication avec sa population cible et notamment en matière de diffusion de l'information.

La question de l'accès à l'information et à la formation en matière des droits sociaux économiques se pose avec plus d'intensité pour les femmes vivant dans les zones rurales isolées.

Mais le plus gênant, en terme de genre, dans ces dispositifs est le fait que les activités qu'ils financent sont des activités qui ne rompent pas avec les activités traditionnelles en lien avec les rôles assignés aux femmes, dans l'espace domestique.

²⁶¹ L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit – ANGEM a été créée en 2003 par décision du conseil du gouvernement et mis sous la tutelle Le Ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger. Cette agence vise le financement des activités à domicile, cible l'artisanat et l'auto emploi des populations défavorisées âgées au moins de 18 ans.

Tout en étant certainement conscients de l'importance de la question de l'emploi²⁶², les décideurs n'arrivent toutefois pas à poser en termes nouveaux la problématique du travail dans ses formes multiples. C'est ce qui fait que les programmes suivis ne sont pas ceux du travail : ils ont trait à l'investissement²⁶³ et aux modèles de développement, et constituent plutôt des réactions ou réponses à des situations conjoncturelles relatives notamment à la crise de l'emploi des jeunes – ou plutôt à leur chômage, au faible taux du travail des femmes et à leur émergence dans le secteur informel [Lakjaa, 1996].

²⁶²) Comme le souligne, et à juste titre, le document de la Présidence de l'Etat dans la section ayant trait à la protection de l'emploi, la dynamisation du marché et la gestion du chômage [Présidence de l'Etat, 1995].

²⁶³) Bien que l'investissement soit toujours l'un des déterminants essentiels de la création d'emploi. La création d'emploi exige des investissements de plus en plus coûteux impliquant un coût salarial par unité de marchandise produite et un certain impact sur la compétitivité.

II) le travail féminin : l'apport de l'intégration du genre dans l'analyse

Les analyses rétrospectives sur l'abondante littérature disponible approchent l'emploi et le travail en plaçant au centre de cette question la notion de " crise multidimensionnelle ".

Nous nous sommes interrogées, dans le second chapitre de ce travail, sur la capacité du concept central de cette problématique, à savoir le " salariat ". Le salariat, comme concept des rapports marchands, est – il en mesure de rendre compte des formes plurielles du travail des femmes dont la dimension du travail non marchand, de leur intégration au développement à travers l'amélioration de leurs conditions socio-économiques et leur apport au bien-être social de la famille.

Rappelons que le taux d'activité, pour le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1977, devait rendre compte de l'absorption de la main-d'œuvre par le processus d'industrialisation à travers la stratégie dite des " industries industrialisantes " [Destanne de Bernis, 1969]. Il a été ainsi utilisé comme *indicateur* global du degré d'extension du salariat au sens large du terme. Cet indicateur aborde le salariat comme principal, pour ne pas dire unique, activité marchande. Ce qui reproduit la naturalité de l'activité marchande comme activité principalement masculine au nom de la neutralité de l'agent économique comme neutre et non sexué.

Par ailleurs, l'introduction de notions comme celles de " Femme au foyer partiellement occupée " (FPO, 1977), " Autres inactifs " (1987) et " Travailleurs à domiciles " (TD, 1989) ne s'inscrit certainement pas dans le cadre d'une compréhension profonde du travail des femmes. Elle a plutôt pour motivation de cerner *une forme de travail à caractère marchande*, à savoir le travail informel, mis à nu et exploitable dans une telle conjoncture de crise.

Rappelons, également, que les approches concernant l'activité des femmes en Algérie mettent l'accent sur la faiblesse de l'activité féminine, la féminisation différentielle de certains secteurs (éducation, santé, administration, etc.), le degré d'urbanisation, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et, avec les Enquêtes sur la Main-d'œuvre Démographique (M.O.D.), c'est-à-dire depuis 1989, la dominance du travail des femmes parmi les travailleurs à domicile (TD).

Par ailleurs les dispositifs de soutien à l'emploi, entre 1997 et 2007 font ressortir la précarité de l'insertion des femmes. En effet, si en dix ans la part de l'insertion des femmes dans ces dispositifs nationaux²⁶⁴ d'insertion est passée de 29,9% en 1997 à 48,9% en 2007, la part des contrats à durée limitée est a atteint les 70%. Cette insertion caractérise une population féminine jeunes notamment dans la tranche d'âges 20 – 24 ans, célibataires et ayant un niveau d'instruction. Ce type d'emploi n'offre aucune perspective de carrières et encore moins d'une gestion de carrière.

Ces analyses permettent-elles de cerner, dans une telle problématique globale, la question du travail et de l'emploi selon le genre et par là rendre perceptible l'emploi des femmes en Algérie ?

Peut-on tenter d'esquisser une telle démarche dans l'état actuel des données disponibles en matière de travail et d'emploi des femmes en Algérie ?

L'option que nous retenons est de contribuer à éclairer cette problématique à travers la question de l'*activité féminine* et des appréciations apportées sur son importance.

Ce travail ne peut pas être engagé sans montrer toute la difficulté en matière d'élaboration d'un état des lieux relatif à cette question.

En effet, l'on avance à la fois la faiblesse de cette activité féminine et les progrès enregistrés dans ce domaine... Pour certains, le nombre de femmes travailleuses serait supérieur à celui présenté par les statistiques officielles. Pour d'autres personnes, les statistiques issues des enquêtes " ménages " souffrent de fausses déclarations. Dans les deux cas, l'outil statistique est jugé inadéquat et mis en cause dans sa conception actuelle.

Le point sur cette interrogation est nécessaire.

Rappelons que toutes les analyses s'accordent sur deux éléments ambivalents :

- Le constat que la population active féminine en Algérie a enregistré une nette évolution dans son volume. Ainsi certaines analyses considèrent que le taux

²⁶⁴ Cf.

- Documentation sur l'évolution de l'emploi féminin dans les dispositifs d'insertion ; ministère du travail et de la protection sociale, Alger 2001 – 2007
- Boutaleb K, Boualali A: l'activité féminine en Algérie: réalités et perspectives, in "Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb ; Spécificités, points communs et synergies avec l'Europe, Colloque pluridisciplinaire, Rabat – Maroc, Les 11 et 12 avril 2003, CNRS/MAGE - Paris, INSEA – Rabat, DULBEA –Université libre de Bruxelles.

moyen annuel d'activité pour les femmes a connu une croissance trois fois plus rapide que celui de la population active totale et a augmenté de 10 % durant les deux dernières décennies – 1987 - 2007 au moment même que ce même pour les hommes n'a progressé que de 3%. Cependant, cette évolution est loin d'être celle que lui attribue un certain discours " statistique " qui met plutôt l'accent sur les valeurs absolues et avance certains taux d'activité ou d'occupation

- L'activité féminine est loin d'être « normalisée » bien que, comme nous l'avons souligné plus haut, la constitution et la législation du travail exclut, à priori, toute forme de discrimination

Les données globales sont regroupées dans le tableau ci-après et indiquent bien cette nette évolution.

Tableau 1 - Evolution de la population totale, active et occupée selon les recensements

Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH, 1966-1998) - En millions.

	1966	1977	1987	1998
Population totale	11,460	15,645	22,600	29,272
<i>Population féminine totale</i>	5,638	7,872	11,175	14,472
Population active totale	2,560	3,050	5,341	8,170
<i>Population active féminine</i>	0,109	0,203	0,492	1,41
Population occupée totale	1,720	2,380	4,138	-
<i>Population occupée féminine</i>	0,095	0,138	0,365	-

Source : ONS (1999) et CENEAP (2000) – Regroupement fait par nos soins.

La population active féminine est passée de 109.000 en 1966 à 1,41 millions en 1998. Cette évolution est plus rapide que celle de la population féminine totale (5,638 millions en 1966 et 14,472 millions en 1998). La population occupée féminine est passée, quant à elle, de 95.000 en 1966 à 889.000 en 1997.

Cette évolution a donné lieu à plusieurs types de taux produits par des organismes officiels de statistiques, de recherche et d'analyse.

L'Office National des Statistiques (ONS) avance, en premier lieu, un taux brut d'activité et un taux d'occupation sous deux formes.

Tableau 2 - Taux brut d'activité féminin calculé par l'ONS

	1966	1977	1987	1989	1992
Taux brut d'activité 1	1,96	2,6	4,41	3,31	3,78
Taux brut d'activité 2	2,16	2,6	5,43	7,50	6,21

Source : tableau composé à partir des données de l'ONS, Rétrospective 1962-1991, Statistiques, n° 35, pp. 14-18, et Rétrospective statistique 1970-1996, 1999, pp. 19-24.

En réalité, l'ONS définit pas moins de six taux caractérisant l'activité féminine :

- Taux Brut d'Activité 1 (TBA1 = Occupées + STR1 / Population féminine).
- Taux Brut d'Activité 2 (TBA2 = Occupées + STR1 + STR2 + FPO ou TD + Autres inactives / Population féminine).
- Taux d'Occupation 1 (TO1 = Occupées / Population active féminine).
- Taux d'Occupation 2 (TO2 = Occupées + FPO ou TD + Autres inactives / Population active féminine).
- Taux d'activité 1 (TA1 = Occupées + STR1 + STR2 / Population féminine).
- Taux d'activité 2 (TA2 = Occupées + FPO ou TD + STR1 + STR2 / Population féminine).

Ces six taux ne sont pas tous effectivement calculés par l'ONS : seuls les deux premiers taux (TBA1 et TBA2) apparaissent dans les publications de cet organisme. Les résultats obtenus correspondent rarement, en réalité, aux définitions retenues.

De toute évidence, les définitions de base ont connu une certaine évolution. La redéfinition de certaines catégories de population, pour le RGPH de 1977, puis pour celui de 1987, les Enquêtes Main-d'œuvre Démographique (MOD) depuis 1989, dénote de la

difficulté de l’outil statistique à appréhender certains phénomènes surgissant lors des enquêtes.

Ainsi, la catégorie “ Femme au foyer Partiellement Occupée ” (FPO) n’a vu le jour, dans le vocabulaire de la statistique, qu’en 1977 en réponse au faible taux enregistré lors du RGPH de 1966 et ce, en raison d’une certaine conception du questionnaire reposant sur les réponses spontanées en matière d’activité des femmes.

La catégorie “ Autres inactifs ” est introduite lors du RGPH de 1987. Le recours à la notion de “ FPO ” s’est parallèlement poursuivi jusqu’à 1989 avant de montrer ses limites. L’on passe alors à la notion de “ Travailleur à domicile ” (TD).

Tableau 3 -Les composantes de la population active féminine dans les RGPH (1966-1998)

Désignation	1966	1977	1987	1998
Occupés	X	X	X	X (a)
STR1 (b)	X	X	X	X
STR2 (c)	X	X	X	X
FPO ou TD		X (= FPO)	X (= FPO)	X (= TD)
Autres inactives			X	X

- (a) y compris les appelés au Service National pour cette année 1998 (l’intégration des appelés date de 1989 – Enquête Main-d’œuvre Démographique).

- (b) Demandeur d’emploi ne travaillant pas à la date du recensement et ayant déjà exercé une activité rémunératrice.

- (c) Primo-demandeur.

Le changement des catégories de la population active féminine et de leur définition, d’un recensement à un autre, rend difficile toute comparaison, toute analyse de l’évolution de

cette population et, par conséquent, toute évaluation des effets du développement sur le travail et l'emploi des femmes en Algérie.

En effet, il suffit de suivre certaines publications d'organismes officiels pour se rendre compte à quel point l'activité féminine est diversement appréciée. Pour cela, on peut confronter, à titre d'illustration, les taux avancés par trois institutions : l'ONS, le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) et le Centre National d'études et d'Analyses pour la Planification (CENEAP).

Tableau 4 -L'activité féminine selon les données d'organismes officiels (en %)

Années	ONS		MSP (a)	CENEAP (b)
	TBA1	TBA2		
1966	1,96	2,16	-	Moins de 10 %
1977	2,6	2,6	-	
1985	-	-	4,8	
1987	4,41	5,53	-	
1989	3,31	7,50	-	-
1992	3,78	6,21	13,2	10
1996	-	-	16	-
1998	-	-	-	17

(a) " Activité féminine " ; (b) Activité féminine par rapport à la population active totale.

Source : ONS (1999, pp. 19-24) ; MSP/PNUD (2000, p. 129) ; CENEAP (2000, p. 44).

Ces différences renvoient certainement à une tendance à montrer l'existence d'une évolution positive de l'activité féminine [MSP, 2000] [CENEAP, 2000] suite aux actions

de développement engagées. Les données de l'ONS [ONS, 1999] révèlent, quant à elle, les effets négatifs de la crise socio-économiques liée, entre autres, au choc pétrolier et à la baisse des investissements durant le second Plan quinquennal (1985-1989). Ainsi, le TBA1 passe de 4,41 % en 1987 à 3,31 % en 1989. Par ailleurs, le TBA2 indique probablement les effets négatifs de la crise institutionnelle dans laquelle le pays s'est engagée (7,50 % en 1989 et 6,21 % en 1992). L'inaccessibilité de données depuis 1992 entrave toute évaluation des effets du PAS sur le travail et l'emploi des femmes.

Ayant affaire à des organismes officiels et en l'absence d'autres sources, l'on peut légitimement se demander si cet éventail de taux, pour les mêmes périodes, ne renvoie pas à d'autres enjeux dont le moindre n'est pas l'enjeu statistique.

Mais cet enjeu statistique n'est pas sans effet sur l'approche de la situation socio-économique des femmes en Algérie et de leur intégration au processus de développement.

L'approche du travail des femmes, à travers la statistique officielle, ne peut qu'être étroite. Le recueil des données pour l'élaboration de cette statistique est fait dans le cadre d'une problématique correspondant à des préoccupations officielles et des hypothèses qui leur sont liées.

Le dépassement de limites de ces données²⁶⁵ ne peut plus se faire en rapport à des questions d'ordre global, ni en réponse à des préoccupations conjoncturelles, comme semble être le cas en Algérie, mais doit faire l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire avec confrontation d'analyses et de méthodologies plurielles.

²⁶⁵) Nous nous demandons si les redéfinitions de l'ONS visent le dépassement des limites théoriques et méthodologiques ou constituent une réponse à des contraintes conjoncturelles et institutionnelles nationales ou internationales.

Section Seconde : Section Seconde : L'approche par le genre ; apport et état des lieux en Algérie

Section Seconde : L'approche par le genre ; état des lieux et apport en Algérie

I) L'approche genre en Algérie : un état des lieux

Au cours des années 70-80, la question des inégalités socio-économiques émerge dans les préoccupations liées au développement (santé, éducation, planning familial...). L'exigence de la participation des populations défavorisées au développement économique se pose alors. C'est au cours de ces décennies que les besoins des femmes, en rapport avec le développement, sont abordés en terme d'intégration au développement (Approche Intégration de la Femme au Développement – IFD). L'idée de mise en place de projets spécifiques aux femmes est avancée. Cependant, la perception du rôle de la femme demeure liée à la reproduction.

L'application des programmes d'ajustement structurel (1980-1990) correspond à un double objectif : croissance économique et intégration à l'économie mondiale des pays en développement, d'une part, et recherche d'une rationalisation des dépenses publiques par une réduction des programmes sociaux, d'autre part. C'est alors que s'est posée la question de la reconnaissance du rôle économique des femmes jusque là invisible.

Devant l'échec ou les limites de la portée des politiques de l'IFD, l'approche “ genre et développement ” (GED) est avancée au cours de la décennie 90. Elle consiste fondamentalement à prendre en considération le caractère global des rapports sociaux – entre hommes et femmes notamment.

Des indicateurs du développement humain²⁶⁶ sont également avancés comme l'IDH (1990), l'indicateur sexospécifique (ISDH) et l'indicateur de la participation des femmes (IPF) en 1995. L'ISDH prend en charge la question des inégalités entre hommes et femmes en matière de développement alors que l'IPH reflète ces inégalités quant aux opportunités économiques et politiques [PNUD, 2000].

L'approche GED n'a été introduite en Algérie qu'à la fin des années 1990. Un Atelier de formation est organisé par le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) en décembre 1999 et a pour objet “ l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes ”. A cet Atelier, succède un séminaire initié par le Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CENEAP) en mars 2000.

²⁶⁶) L'Algérie est un des pays arabes ayant publié des rapports sur le développement humain (1998 et 1999). A noter que ces rapports ne sont pas accessibles.

Il est à relever que les deux rencontres ont été tenues avec la contribution d'organismes internationaux. L'Atelier de formation du Ministère de la santé et de la population a bénéficié de la collaboration du PNUD et le séminaire du CENEAP de celle de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie Occidentale (ESCWA).

L'approche GED apparaît comme encore inconnue en Algérie. Elle est présentée comme un nouveau produit. Les deux rencontres semblent relever d'une opération de marketing. Le mode d'emploi est expliqué au cours de l'Atelier de formation du MSP et l'illustration en est faite lors du Séminaire du CENEAP. C'est, en quelque sorte, une approche " produit en main "...

Finalement, l'on peut se demander si l'approche " genre et développement " ne répond pas plutôt à la préoccupation des institutions internationales en matière de *pérennité* des projets de développement initiés. La participation des populations ciblées par ces projets apparaît comme indispensable à leur aboutissement mais elle est plutôt conçue comme moyen et non comme finalité.

Un état des lieux des études engagées ces dernières années confirme cette impulsion par des organismes internationaux - relevant principalement de l'Organisation des Nations Unies - des recherches sur le thème général des femmes et du développement.

C'est le cas du PNUD avec des études : " Violence à l'égard des femmes " (en collaboration avec l'Association SOS Femmes en détresse) et " étude de marché et gestion des produits fabriqués par les micro entreprises femmes ".

Le FNUAP commande notamment des études sur " transition démographique et structure familiale ", " participation de la femme au développement économique et social ", " effets du programme d'ajustement structurel sur les populations vulnérables ".

Des recherches sont engagées sur les thèmes : " la femme dans la vie économique en Algérie " et " la santé de la mère et de l'enfant " sur initiative de La Ligue arabe.

Une institution comme l'Association Nationale du Planning Familial met l'accent sur des axes comme : " Sensibilisation des femmes sur leurs droits " et " Genre et développement ", alors que le Ministère de la Solidarité Nationale et de la Famille s'intéresse à l'évolution de la structure familiale, aux mères célibataires, à l'enfance

abandonnée, à l'abandon des parents et, en collaboration avec le FNUAP, à la violence domestique et à la mise en place d'une base de données " Femmes et famille ".

Ces études, dont certaines sont encore en cours de réalisation, sont entreprises avec une institution de recherche : le CENEAP (ex AARDES).

L'on peut relever, de cette esquisse d'état des lieux de la recherche, que l'impulsion ne provient pas de la sphère universitaire ni de celle des ONG et que les organismes internationaux s'adressent plutôt à un organisme national à caractère quasi officiel.

C'est dire que les approches entreprises dans ce domaine n'ont qu'exceptionnellement soulevé la question du rapport du travail et de l'emploi des femmes au processus du développement en Algérie. Ces approches ont encore moins indiqué si les politiques et les programmes engagés ont pris en compte l'intégration et la mise à contribution des femmes au développement.

Au centre de ces actions, l'accent a été mis sur des questions globales comme le chômage, l'analphabétisme, la pauvreté, etc. Ces actions n'ont qu'exceptionnellement pris en compte, par ailleurs, le rapport femmes / développement.

La démarche globalisante, visant des populations indifférenciées, était à l'ordre du jour. Les programmes, entrepris dans une telle optique, étaient centrés sur la question des inégalités socio-économiques liées au processus de développement mais n'osant pas encore mettre au sens de la problématique les relations de pouvoir – hiérarchique- entre les femmes et les hommes, au moins dans la sphère marchande.

Cependant, les catégories vulnérables, comme les femmes, n'ont pas bénéficié de l'impact de ces programmes. Les programmes spécifiques ont vite montré leurs propres limites par leur caractère volontariste et parce qu'elles n'ont touché que les sphères traditionnelles considérées socialement comme " féminines " : reproduction, éducation des enfants, etc.

L'évolution de la situation des femmes est loin d'une égalité des chances dans le domaine des droits politiques et juridiques et des choix socio- économiques. Ce qui ne facilite pas et ne permet pas une réelle participation des femmes à la gestion de la cité.

Les données et faits témoignent de la persistance des disparités entre les femmes et les hommes au niveau des politiques, des investissements en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

C'est dans ce sens que sur le plan institutionnel, trois organismes sont chargés de veiller et de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes : Le Ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger, crée en 2002 ; le conseil de la famille et de la femme²⁶⁷ créée en 2006 ; la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Le ministère de la solidarité a développé plusieurs programmes dans le but d'assurer l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux renforcements de la participation des femmes et leur insertion professionnelle.

Le programme commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie pour la période 2009 – 2011 est un projet qui a mobilisé une enveloppe financière de 3.640.202 \$.

Il a trois axes stratégiques principaux :

- La mise en place d'un environnement favorisant une prise de décision équitable ;
- L'intégration de l'approche genre dans l'élaboration des politiques et plus particulièrement dans le secteur de l'emploi et l'amélioration des données désagrégées par genre ;
- L'accès des femmes à l'emploi et le soutien ciblé aux mécanismes de création d'emplois existants et le développement de projets pilotes ;
- Les actions de formation et d'information sur les questions de genres et des droits sociaux et économiques des femmes.

D'autres programmes concernent le volet relatif à l'amélioration de la représentation des femmes dans les différentes institutions politiques comme le programme du PNUD, INSTRAW.

²⁶⁷ Il regroupe des représentant –e-s des Ministères, des organismes, du mouvement associatif, des professionnel – le- s, des centres de recherches et des expert –e –s.

Par ailleurs l'Institut International de recherches et de Formation des Nations Unies pour la promotion de la femme et le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche – Centre CAWTER – basé en Tunisie ont lancé conjointement le projet intitulé « Renforcement du Leadership féminin et la participation des femmes à la vie politique et aux processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Dans ce cadre une formation des femmes élues, dans les structures locales – APC et APW , s'est déroulée à Oran le première semaine de décembre 2010. A cet occasion la Ministre déléguée chargée de la famille et de la condition féminine a déclarée l'ouverture officielle de la décennie de la femme africaine.

Il est urgent d'entreprendre des changements dans les politiques, les attitudes des pouvoirs publics, des milieux d'affaires, de la société civile, des ménages et des postulats, implicitement acceptés par les femmes et les hommes, qui conditionnent la vie politique, économique et familiale. Il s'agit donc d'investir dans les femmes, d'élargir le champ des possibilités qui s'offrent à elles afin d'assurer un développement équitable et durable [ONU, 1992]. Dans ce sens, il faudrait travailler sur trois axes [Méda D., 2001] :

- développer, au niveau des collectivités locales, les services aux familles afin de rendre effectif certains droits : classe préscolaire, garderie, crèche, jardin d'enfants, centre aéré, sport et loisirs, etc.
- revoir l'organisation du travail : mise à plat des procédures, des mécanismes de délégation, des circuits de travail et d'une révision des horaires de réunion.
- axer le temps de travail sur la double nécessité pour les femmes de s'impliquer dans la gestion de la cité et pour les hommes de s'impliquer plus dans la gestion du quotidien de la famille.

II) L'approche genre : un apport et une opportunité d'efficacité et d'efficience

L'apport de l'intégration du genre, dans l'analyse de l'économie informelle non marchande notamment dans son aspect qu'est la production domestique, dépasse largement le cadre que suggère un tel champ d'analyse à savoir « l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs rapports dans la société ». La question de la promotion des femmes dans l'ensemble des activités n'est pas une question périphérique réservée aux spécialistes du « Gender Economics » mais comme, nous l'avons développé dans le premier point de cette section, une question centrale du développement et de la croissance socioéconomique et politique dans les pays qu'ils soient développées ou en développement. Tel est bien la perspective qui sous – tend notre thèse.

Ainsi la participation des femmes à l'activité économique, notamment, est un puissant facteur d'amélioration des performances économiques parce qu'elle permet la diversification des potentialités et oriente la demande des ménages vers des services de proximité à fort contenu en emploi.

1 - La difficulté de la statistique à chiffrer le réel du travail des femmes.

Si l'entrée des femmes sur le marché du travail et leur indépendance financière constituent bel et bien un changement, voir même une mutation, social majeur qu'en est il de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ?

Les femmes et les hommes se répartissent toujours inégalement les trois domaines que nous avons abordés dans le chapitre de la présente partie de thèse à savoir la sphère communautaire liée au travail de la collectivité et au renouvellement des générations ; le champ de la production du bien être et de l'éducation dans la sphère domestique, sphère de la famille ou dite privée et le champ de la production de biens et services marchands et non marchands à l'extérieur de la sphère domestique

La science économique a longtemps limité ses missions à la troisième fonction, considérant que la première relève de l'analyse démographique et occultant la seconde au motif des difficultés d'observation et de mesure. Rappelons, à ce niveau d'avancement, de notables exceptions comme Becker, Reid, Sauvy, Clark et Kuznets, Andrée Michel, Michel Claude, Annie Fouquet, etc.

La diversité et les différences, des situations des femmes et des hommes sur le marché du travail rend difficile la mission de la statistique et des organismes chargés de la collecte de l'information et la mise sur pied des bases voir des banques de données.

Les méthodes et les outils standard, mis en place, sont conçus de façon à saisir des situations homogènes. Or de plus en plus les analystes se rendent compte de l'hétérogénéité des populations et des situations sous l'influence omniprésente des facteurs culturels qui sous tendent les différences de comportement entre les genres. La pesanteur du milieu familial, les représentations par les systèmes sociaux et en particulier le système éducatif, l'attitude des femmes à l'égard du pouvoir, qui accorde plus d'importance à la substance des fonctions qu'à la reconnaissance sociale qui s'y attache.

Alors comment la statistique, à l'état actuelle du savoir toléré par la nature même de cet outil, peut elle saisir et s'en saisir de l'égalité des droits et de l'identité des rôles avec des différences qui persistent dont l'ordre du culturel de façon adjacente et sous – jacentes.

En plus du fait, que sur le plan technique, l'outil statistique doit rendre décrire et explique l'offre et la demande de travail des genres et notamment les caractéristiques nouvelles qui expliqueraient les variations sur le marché du travail. Il s'agit de saisir toutes variables endogènes et exogènes de la fonction de production marchande formelle ou / et informelle et la production non marchande.

En conclusion, à notre sens, seule la construction d'un outil statistique prenant en compte la perspective de genre pourra rendre de cette production sur le triple champ par les deux genres dans leurs relations de pouvoir.

2 - La difficulté de l'officiel à saisir le réel.

L'égalité entre les femmes et les hommes reste un objectif difficile à atteindre, pour ne pas dire illusoire. Dans les sociétés, même, les plus favorables aux principes de l'égalité de genres, les deux sexes se partagent inégalement les trois grandes fonctions sociales.

Le poids de la conciliation des vies familiale et professionnelle repose principalement sur les femmes. Ainsi les stratégies féminines apparaissent façonnées, à travers toutes les études, en matière d'orientation et de choix, par l'asymétrie que nous avons soulignée précédemment.

Nous avons choisies dans cette sous section de ne pas aborder le poids de la conciliation des vies familiale et vie professionnelles car notre investigation bibliographique nous a montré qu'un grand nombre d'études a abordé le travail des femmes dans cette optique.

C'est pour cela que nous arrêterons, sans approfondissement, quelques aspects de l'asymétrie des stratégies. Cet arrêt sur « image » nous permettra que montrer en quoi l'officiel ne peut rendre compte du réel des genres²⁶⁸ comme des acteurs qui s'approprient les programmes et politiques des institutions officiels soit en s'adaptant à ses stratégies, soit en les détournant ou en les contournant et surtout en inventant ses propres stratégies.

²⁶⁸ Le plan de l'UNDAF 2007 – 2011 relève que la mauvaise qualité des données par la configuration actuelle du système statistique. Cette configuration ne permet pas d'avoir une bonne visibilité des écarts entre les genres.

1°) L'asymétrie Formation initiale et qualification : stratégie de surqualification à l'embauche.

En matière de formation initiale, les filles choisissent les filières de l'enseignement général, font des études plus longues, s'investissent dans les études juridiques, littéraires et commerciales et obtiennent plus de diplômes en comparaison avec les garçons. Les filles valorisent plus que les garçons, leur formation de base.

Cependant la discrimination leur rend l'accès, aux postes de travail et surtout à des postes de responsabilités, plus difficile. Mais une fois que l'opportunité se présente à certaines d'entre elles, elles en tirent profit comme les hommes si non plus.

2°) Le dilemme « Le diplôme / emploi ou l'homme »

Pendant la période des études le dilemme – le diplôme ou l'homme » devient ensuite le dilemme la vie professionnelle ou la vie familiale.

Cette situation de pseudo choix pour les jeunes femmes entre 20 ans et 30 ans ne se posent pas aux jeunes hommes.

Ainsi les jeunes femmes subissent ce cruel dilemme à l'horizon de l'âge moyen au mariage, avec une préoccupation sous – jacente de fécondité / fertilité et procréation.

Deux profils²⁶⁹ de femmes se distinguent : celles qui mènent d'abord leur carrière professionnelle et se voient contraintes de retarder leur mariage et /ou leur maternité et celles qui d'abord se marient, font un enfant et donc privilégie « la construction de la famille », sans pour autant exclure l'idée du travail.

3°) La question du temps :

Cette question est déterminante à trois niveaux : elle justifie le « plafond de verre » ; elle pousse certaines femmes vers des activités, secteurs ou temps partiel dévalorisant ; elle déséquilibre le temps de vie.

²⁶⁹ Une étude aussi bien quantitative que qualitative est nécessaire pour une meilleure appréciation de cette stratégie féminine de plus en plus visible en Algérie. Elle renvoie à des stratégies féminines, dans les pays occidentaux, en situation de société post moderniste.

Conclusion générale de la seconde partie :

Les relations économiques entre les femmes et les hommes gagneraient à être abordé par « l'économie des genres » et notamment par l'intégration du genre dans l'approche économique des trois sphères de la production sociale notamment domestique, pas seulement autour des thèmes des inégalités individuelles de salaire, d'emploi, et de discrimination entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, mais également dans une perspective globale qui permet d'identifier l'incidence des choix individuels des femmes et des hommes – en matière de composition de la famille, de répartition des espaces et des tâches et de participation à la production sociale – économique qu'elle soit marchande formelle et / ou informelle et non marchande.- sur le fonctionnement de l'économie et l'organisation de la société dans sa totalité.

Dans ce cadre globale, la participation des femmes à l'activité économique, visible, valorisée et réellement valorisante, est un facteur puissant d'amélioration de la performances des économies développées et en développement, d'une part parce qu'elle permet la diversification des potentialités, et d'autre part qu'elle oriente l'offre et la demande des ménages vers des activités de proximité à fort contenu en emploi.

La question des inégalités dans les rapports de pouvoir et dans les relations hommes / femmes ne peut plus s'appuyer que sur les changements et les mutations sociales produits par des stratégies individuelles comme des stratégies féminines dont la plus visible la stratégie de réconciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Agir sur les comportements des individus dans le ménage ou la famille est nécessaire mais pas suffisant. A ce titre la question centrale devient quelles « les conditions de la conciliation de l'activité des femmes, souhaitable sur le plan macro – économique, avec la réalisation des projets familiaux qui contribuent de façon déterminante au bien être individuel²⁷⁰ ». Cette question soulève la question de la connaissance des modèles familiaux et par voie de conséquence la question de quelle politique publique de la famille.

Ces deux questions ne sont les propos de notre thèse. Cependant, même si elles semblent périphériques, elles nous ouvrent une nouvelle piste de recherche avec la question de la

²⁷⁰ Conseil d'Analyse Economique; Rapport Béatrice Majnoni d'Intignano: Egalité entre femmes et hommes, aspects économiques, La Documentation Française, Paris, 1999, P 197.

modélisation économiques de la prise de décision dans la famille notamment dans le domaine de la division du travail entre conjoints, et en particulier l'offre du travail des femmes dans sa dimension formelle.

Partie Troisième : L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : Cas pratique de la production domestique en Algérie.

Introduction: Contexte et justification

- Sur situation démographique :

La population algérienne a plus que doublé depuis les années 1960; toutefois, son taux de croissance annuel moyen diminue: de 3,2% pour cette même période, il est passé en 2002 à 1,68%, soit l'un des taux de croissance démographique les plus bas d'Afrique.

La baisse sensible de la fécondité (1,82 enfants par femme en 2008, contre 7,4 en 1970) est en partie imputable au recul de l'âge du mariage et à l'amélioration du niveau d'instruction des filles.

La population de l'Algérie est jeune: en 2008, on estime à 33,5% de la population totale la part des moins de 15 ans, alors que celle des individus âgés de 65 ans et plus est de 4,9%. L'espérance moyenne de vie est de 73,8 années.

Les différentes recherches en sciences sociales affirment que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. Quels sont, alors, les enjeux au niveau de l'Algérie par rapport à cette évolution démographique ?

- Dans l'espace de trente ans (1966 à 1998) les femmes ont retardé de près de dix ans leur premier mariage et la différence entre le monde urbain et rural tend à disparaître.

La présence des femmes, même si elle reste en deçà de l'effet de levier en rapport avec les efforts consentis, dans l'espace public, dans les institutions de la formation relevant des ministères de l'éducation et de celui de la formation

- Sur la situation socio-économique

Le rapport 2002 du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe conclue que la marginalisation des femmes est un des facteurs du retard socioéconomique de ces pays.

En effet, si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyenne.

D'énormes efforts ont été faits en la scolarisation et la formation. D'importants progrès sont les facteurs qui ont favorisé le développement mais leur efficacité, leur efficience, l'impact potentiellement attendus ne sont pas atteints notamment en termes de genre.

Des disparités persistent entre le milieu urbain et le milieu rural. Elles s'expriment en inégalités qui frappent de manière drastique plus les femmes que les hommes.

Devant ce constat, des questions clefs sont à traiter, concernant le terrain de tension entre l'empowerment économique et les rôles traditionnels dans la société.

- Le revenu du travail féminin est-il conçu comme salaire d'appoint ?
- Le salaire d'appoint justifie-t-il les inégalités salariales ?
- Le travail peut être pris comme révélateur des processus de changement social ?
- Comment combiner les rôles traditionnels avec l'empowerment économique ?

- Sur le secteur agricole en Algérie.

Les principales poches de pauvreté en Algérie se trouvent en zone rurales ou semi urbaines à la périphérie des villes. Pa moins deux tiers de la population pauvre en Algérie vit dans les zones rurales..

Les disparités entre le milieu urbain et le milieu rural concernent aussi bien les revenus que les infrastructures.

Le secteur agricole a été, pendant longtemps, négligé et son évolution et développement ont été conditionnés par des contraintes naturelles dont la faible disponibilité des terres cultivables estimée à 3,3% du territoire national et le manque de ressources hydriques.

A cela s'ajoute le fait que l'économie algérienne s'appuie essentiellement sur l'exportation d'énergie. Ainsi le secteur des hydrocarbures, à lui seul, fournit 60% des recettes de l'Etat, représente 30% du PNB et 95% des revenus de l'exportation dans la balance commerciale.

Alors que la contribution du secteur agricole ne représente que 10% du PIB, que la production nationale ne couvre que 15% des besoins alimentaires du pays et que qu'avec

un peu plus de 30 millions d'habitants seulement l'Algérie est l'un des pays qui importent²⁷¹ le plus de produits alimentaires dont des produits d'origine agricole.

- **Sur la situation des femmes en milieu rural**

En Algérie les statistiques agricoles²⁷² indiquent 95022 femmes pleinement actives en agriculture pour la campagne agricole 2006 – 2007, soit 5,26 % du total de l'emploi agricole permanent. Ces femmes ont des statuts de chefs d'exploitation, de co-exploitantes et d'ouvrières permanentes dans les exploitations agricoles.

D'une part, ces chiffres confortent sur la présence et la participation de la femme au développement rural. D'autre part, ils restent en dessous de la réalité, car ils obéissent plus à une logique de norme socialement acceptée pour ne pas dire tolérée, qu'à une logique économique et de développement.

La majorité des femmes actives dans le milieu agricole et rural travaillent de manière informelle en particulier dans des exploitations agricoles de statut privé et familial. La connaissance et la reconnaissance de leur travail sont essentiellement de type social. Leur prise en compte et leur participation dans la mise en œuvre du Programme National pour le Développement Agricole et Rural s'avère sensiblement marginale. Cette prise en considération est loin d'être prise dans l'évaluation de la production sectorielle et par conséquent dans le calcul de l'un des indicateurs fondamentaux à savoir le Produit intérieur brut.

Au cours de nos investigations sur le terrain, un seul groupement de femmes a pu être rencontré. Il a manifesté le souhait de bénéficier d'appui et d'aide pour le développement et l'amélioration de la rentabilité des activités artisanales. Il est souhaité et espéré que de telles initiatives se multiplient. Le soutien aux femmes est un facteur d'élargissement de la base de développement. Des sessions de sensibilisation et de formation sur l'approche genre doivent être organisées pour contribuer aux changements d'attitude et de comportement envers la participation reconnue du travail de la femme rurale et son développement. Ces formations doivent avoir les objectifs suivants

²⁷¹ Ce référer au tableau « **Evolution des importations et des exportations agricoles: Faiblesse de la contribution du secteur agricole à l'équilibre des paiements extérieurs** » sur plus bas.

²⁷² Sources : volume de la main d'œuvre agricole, campagne agricole 2006/2007 – MADR Alger – Direction des Statistiques Agricoles et des Systèmes d'Information.

- Sensibiliser et faire comprendre la place et le rôle des femmes dans les démarches et les projets de développement rural.
- Accroître l'implication des femmes dans les actions de développement rural.
- Renforcer la reconnaissance du rôle fondamental des femmes rurales dans les projets de développement.

Ces mêmes formations doivent viser les résultats suivants:

- Développement des valeurs positives et d'attitudes favorables envers la participation des femmes à la prise de décision.
- Une meilleure visibilité du travail de la femme rurale.
- Son implication et sa participation formelles aux actions de développement.
- L'émergence de projet de proximité par la participation des femmes.

Afin d'atteindre un tel objectif et obtenir de tels résultats, il s'avère indispensable de faire un état des lieux sur la situation des femmes rurales au niveau national. Ce même état des lieux nous servira à cerner les variables et les paramètres nécessaires à la construction des caractéristiques pour un échantillon représentatif en vue d'affiner l'approche de l'intégration du genre dans l'analyse de l'économie informelle non marchande dans sa variante qu'est la production domestique.

Chapitre cinquième :

Données socio- démographiques et socio-économique au niveau national

Chapitre cinquième :

Données socio- démographiques et socio-économique au niveau national

INTRODUCTION :

Les femmes rurales, leurs rôles dans la production alimentaire et le développement rural, leurs préoccupations, leurs priorités, leurs besoins de formation et d'appui technique et financier, constituent des éléments dont la prise en considération commence à être sérieusement envisagée en Algérie et partout ailleurs.

C'est dans cette optique que le 16 octobre 1998, la journée mondiale de l'alimentation a été célébrée, au niveau mondial, sous le thème «**les femmes nourrissent le monde**», c'était l'occasion de souligner «**qu'il est temps de rendre justice aux femmes, productrices de la moitié des aliments du monde**».

En Algérie, les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans la vie économique et sociale. Depuis l'indépendance du pays, des progrès considérables ont été réalisés.

Dans certains secteurs sensibles comme l'éducation et la santé, le nombre de femmes actives a progressé à un rythme accéléré pour atteindre des niveaux sans équivalent au niveau du continent africain.

Cependant, les femmes rurales elles même, ne semblent pas mesurer l'importance de leur rôle économique et social. Elles considèrent, souvent que ses activités agricoles et artisanales sont le prolongement naturel de ses activités domestiques. Cette interprétation faite par la société dans sa majorité et intériorisée par les femmes rurales elles même, de leur rôle dans l'économie familiale et rurale est accentuées par la nature des critères habituels d'investigation utilisés par les services techniques et statistiques. En effet la nature de l'information traditionnellement collectée par ces services ne permet pas de mesurer leur contribution réelle à la production agricole et artisanale et à l'amélioration du revenu du ménage rural.

Les institutions étatiques dont le ministère de l'agriculture et de la pêche, sous l'impulsion d'une réalité et de la pression des organismes internationaux, ont pris

conscience de cette situation. C'est ainsi que des mesures ont été prises et les actions suivantes ont été lancées :

- Intégration d'une importante composante «femmes rurales» dans certains projets de développement comme le projet FIDA à Tiaret, projet BIRD dans de nombreuses zones montagneuses avec la Direction Générale des Forêts. Projet GTZ en zone steppique avec le HCD, le projet pilote PADSL – NEA en partenariat entre L'agence de développement social – ADS et la délégation de l'Union Européenne en Algérie.

Dans ces projets un intérêt particulier a été accordé à l'accompagnement des femmes en milieu rural par

- promotion de l'emploi rural et dont l'emploi rural féminin et estimé à 23000 femmes en .2009
- Formation, dans certaines wilayat, de vulgarisatrices appelées à jouer un rôle d'animation et de diffusion du progrès technique en direction des femmes rurales.
- Encouragement pour l'émergence d'un large mouvement associatif.

Cependant une grande dispersion de ces initiatives et un manque de coordination et de continuité ces activités en sont constatées. Pourtant tous les acteurs de cette question disposent d'importants potentiels constitués, notamment, par de grandes possibilités de mise en valeur et d'intensification ainsi que la disponibilité de ressources humaines appréciables. Il existe, partout dans les zones rurales, des femmes qui ne demandent qu'à apporter leur contribution au développement, comme il existe un important savoir-faire local riche et diversifié qui ne demande qu'à être valorisé. La générale des concessions agricoles (GCA) commence à prendre sérieusement cette composante dans le cadre de la mise en valeur des terres à concéder

Pour exploiter rationnellement les ressources disponibles, consolider les acquis et enclencher une synergie des actions dans un cadre pluridisciplinaire et multisectoriel, **la définition d'une véritable stratégie d'intégration des femmes rurales dans le développement, devient nécessaire.**

La présente partie a pour objectif de servir de support pour le développement de l'axe stratégique : "*la femme rurale dans les statistiques agricoles*". Elle peut, également servir, de référence de base qu'il faudra actualiser périodiquement.

A toutes les limites que nous avons eu l'opportunité de développer tout au long de la première et seconde partie de la présente thèse, il faut ajouter que les données statistiques, sur les questions du développement en rapport avec les femmes rurales, ne sont pas encore suffisamment prise en compte dans la batterie des statistiques nationales. Les données ne sont pas toujours désagrégées par sexe et encore moins par l'intégration du genre dans l'approche des variables à saisir.

Un travail important d'investigation a été nécessaire pour recueillir le maximum de données statistiques concernant les femmes rurales.

Les sources d'informations ont été constituées par :

- La publication, sur les résultats du recensement général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H. Juin 1998) par le fait que méthodologiquement c'est pratiquement le premier et le seul RGPH à avoir pris cette problématique
- Diverses études récentes spécialisées, effectuées par l'Office National des statistiques (O.N.S) :

Enquêtes sur la Main d'œuvre et la Démographie (M.O.D)

Enquêtes Emploi et Revenus (E.E.R) qui ont remplacé M.O.D

- Statistiques agricoles : " l'Emploi permanent dans les institutions du secteur public agricole
- Données statistiques sur le nombre de femmes titulaires de cartes professionnelles délivrées par la Chambre nationale de l'Agriculture (C.N.A).
- Enquêtes sur la situation des femmes rurales dans la Wilaya de Jijel et Tizi Ouzou réalisées dans le cadre du Projet: FAO TCP / ALG / 6713 (A), intitulé "*Intégration de la femme rurale dans le développement*".

Ainsi cette partie se présentera en deux chapitres.

Le chapitre cinquième présentera la situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales au niveau national et à travers les données du RGPH de 1998. Ce Choix est motivée par les raisons d'ordre méthodologiques que nous avons indiquées dans l'introduction de cette même partie.

Le chapitre sixième présentera l'étude « intégration du genre dans l'approche de la production domestique » à partir des résultats du projet pilote dans la wilaya de Tizi Ouzou et de Jijel

Section Première: Situation des femmes rurales ; données sociodémographiques et socioéconomiques au niveau national

Section Première: Situation des femmes rurales ; données sociodémographiques et socioéconomiques au niveau national

I. Population femmes rurales et données démographiques nationales (1998):

L'analyse - diagnostic de la situation sociodémographique et socioéconomique des femmes rurales, au niveau national et sur la base des données du RGPH de 1998, est un choix d'ordre méthodologique.

Ce choix est motivé par deux éléments fondamentaux :

- le fait que, sur le plan méthodologique, le RGPH de 1998 est l'unique recensement qui s'est inscrit dans la problématique de l'intégration du genre dans l'outil statistique. Il a eu lieu après le sommet mondial de l'alimentation organisé en 1996 par la FAO lors duquel les 186 pays participant, dont l'Algérie, ont convenu de **la nécessité de promouvoir la femme et ses droits au premier rang des préoccupations de développement**. Les délégués ont reconnu, qu'à la condition de disposer des possibilités de ressources suffisantes, les femmes sont des partenaires jouant un rôle décisif dans le développement. **Leur efficacité, leur dynamisme et leur ouverture à l'innovation peuvent améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire et changer l'issue de la bataille contre la faim.**

- Le contexte socio économique et politique similaire à celui du déroulement des Enquêtes sur la situation des femmes rurales dans la Wilaya de Jijel et Tizi Ouzou réalisées dans le cadre du Projet: FAO TCP / ALG / 6713 (A), intitulé " *Intégration de la femme rurale dans le développement*

Par ces deux dimensions, Le RGPH de 1998 est, de notre point de vue basé sur une investigation des données et outils statistiques, le plus indiqué pour atteindre les objectifs de notre étude en l'occurrence l'intégration du genre dans l'analyse de l'économie informelle non marchande à travers le cas des femmes en milieu rural, en Algérie.

1.1 Population totale nationale Hommes - femmes.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre	14 801 023	14 471 319	29 272 342
%	50.56 %	49.44 %	100 %

Contrairement au discours véhiculé, la population totale féminine est inférieure à la population totale masculine. Cette tendance est devenue constante à partir du RGPH de 1987.

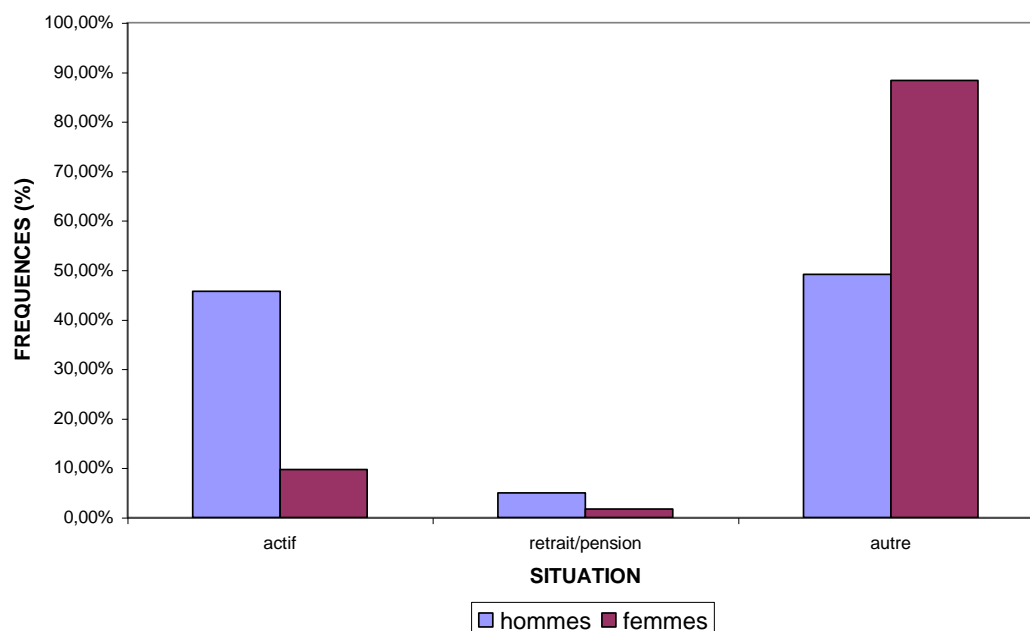
Les deux recensements de 1966 et 1977 montraient une population féminine supérieure à la population masculine. Ceci s'explique par le fait que ce constat est tout constat que l'on peut faire sur une région ou sur une nation à la sortie d'une guerre. C'était le cas de l'Algérie puisque le recensement de 1966 vient à peine à quatre années de l'indépendance. Le recensement, suivant, laisse voir, encore l'impact de cette guerre pour l'indépendance, en corrélation avec l'évolution des indices démographiques de la population durant une génération.

1.2 Structure de la population en âge de travailler par tranches d'âge au niveau national

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
- de 30 ans	67,26%	66,37 %	66,82 %
15 à 60 ans	57,05 %	57,26 %	59,17 %
Plus de 60 ans	6,38 %	6,89 %	6,64 %

La présentation de l'effectif de la population en âge de travailler par tranche d'âge et par sexe nous permettra de voir la main d'œuvre potentielle qu'il nous sera possible de comparer avec la population active, puis occupée par tranche d'âge et par sexe. Ce qui ne sera pas sans conséquence sur notre approche notamment dans le choix de l'échantillon en vue à la fois qu'il soit représentatif de la population féminine rurale et qu'il nous permette de saisir les variables et les paramètres nécessaires à l'approche de la production domestique.

**STRUCTURE DE LA POPULATION SELON LA SITUATION d'ACTIVITE ET LE SEXE,
AU NIVEAU NATIONAL**



Source: RGPH, 1998

Nous ne reviendrons pas sur la situation de la population active selon le sexe étant donné que cet aspect a été largement développé dans les précédentes parties du présent document.

Nous voulons, par ce graphique, rappeler que le nombre de femmes dites actives, selon l'outil statistique de l'ONS est bien inférieur à la population active masculine. Par contre dans la population dite autre féminine est plus que le double de la population masculine. Deux questions, tout à fait légitime, viennent à l'esprit: Pourquoi cette dichotomie? Qu'elles sont les composantes de chaque catégorie de population et par sexe?

Les réponses à de telles questionnements nous permettrons de voir si une telle situation se reproduit ou non pour les populations en milieu rural.

1.2 Population rurale totale et taux de ruralité :

Zone d'habitat	Agglomérations chef lieu (ACL)	Agglomérations secondaires (AS)	Zones Eparses (ZE)	Total
Nombre	19254908	4 390715	5626720	29272343
%	65.78 %	15.00 %	19.22 %	100 %

Le taux de ruralité est de 19.22 %. Cependant, ce chiffre devrait revu à la hausse. Dans les agglomérations secondaires, il existe une partie des districts ruraux qui ne sont pas encore séparés des districts urbains. Ce travail est en cours pour l'ensemble des communes du territoire national.

Les résultats de ce travail seront probablement disponibles en l'an 2010 dans le cadre de l'application et la généralisation des PPDR

1.4 Population féminine et importance de la population féminine rurale :

Population Féminine en milliers (au niveau national)

Zone d'habitat	Agglomérations chef lieu	Agglomérations secondaires	Zones Eparses	Total
Nombre de femmes rurales	9557	2165	2750	14471
% femmes rurales par rapport à la population féminine	66.04 %	16.96 %	19.00 %	100 %
% femmes rurales par rapport à la population totale	32.65 %	4.40 %	9.39 %	

Source : RGPH ,1998

La population de femmes rurales représente 19 % de la population féminine totale. Ce chiffre devrait être revu à la hausse avec l'adjonction de la partie rurale des agglomérations secondaires.

La part des femmes rurales dans la population totale est de 9.39 % elle devrait être supérieure à 10 % quand les districts ruraux des agglomérations secondaires seront identifiés.

1.5 Structure (%) de la population selon la situation au Niveau national :

Situation	Hommes	Femmes	Total
Actif	45.68 %	9.72 %	27.91 %
Retraités / Pensionnés	4.99 %	1.68 %	3.35 %
Autres	49.11 %	88.31 %	68.49 %
Non déclarés	0.22 %	0.29 %	0.25 %
Total	100%	100%	100 %

Source: RGPH, 1998

1.6 Part de la population féminine en âge de travailler (15/59 ans) au niveau national :

Le nombre de femmes en âge de travailler est de 8 288 425, représentant un taux de 57.27 % de la population féminine totale.

En appliquant ce taux au nombre de femmes rurales de la zone éparse (2 750 000) au niveau national on peut estimer le nombre des femmes rurales en âge de travailler à **1574925**.

Il s'agit d'une donnée de base importante pour apprécier le potentiel humain en âge de travailler en milieu rural

1.7 Répartition de l'emploi dans l'administration par sexe et par secteur :

Secteurs	Hommes	Femmes	Total	% Hommes	% Femmes	% Total
Education nationale	287 276	172 102	459 378	62.5	37.5	100
Enseignement supérieur	40 361	14 073	54 434	74.1	25.9	100
Santé	110 527	69 613	180 140	61.4	38.6	100
Intérieur et collectivités locales	299 802	35 866	335 668	89.3	10.7	100
administration et Autres	239 961	51 377	291 338	82.4	17.6	100
Total	977 927	343 031	1 320 958	<u>74.0</u>	<u>26.0</u>	100

Source : bilan de l'emploi (1995) : Direction générale de fonction publique (DGFP)

Les secteurs dépendants de la fonction publique sont souvent considérés comme les secteurs à fort potentiel féminin. Or le tableau précédent montre que si ces secteurs sont ceux qui occupent le plus de femmes, en comparaison avec les autres secteurs, le taux d'activités des femmes n'y est pas plus élevé que ceux des hommes dans ce même secteur.

Il est à noter, qu'aux yeux des femmes et des hommes, la fonction publique avec tout secteur confondu et tous les corps de métiers reste l'idéal recherché. Malgré la politique d'austérité et les stratégies de désengagement de l'Etat providence, les emplois, dans le secteur d'Etat, sont des emplois qui expriment la stabilité, la sécurité et la formalité.

C'est ainsi que les dispositifs d'aide à la création d'emploi, même avec leur caractère précaire, semblent attirés la main d'œuvre et en particulier féminine. Ces dispositifs bénéficient de l'image de tout emploi étatique et constituent un espoir de passage de l'emploi temporaire à l'emploi permanent. Ils ne semblent pas mettre les demandeurs et

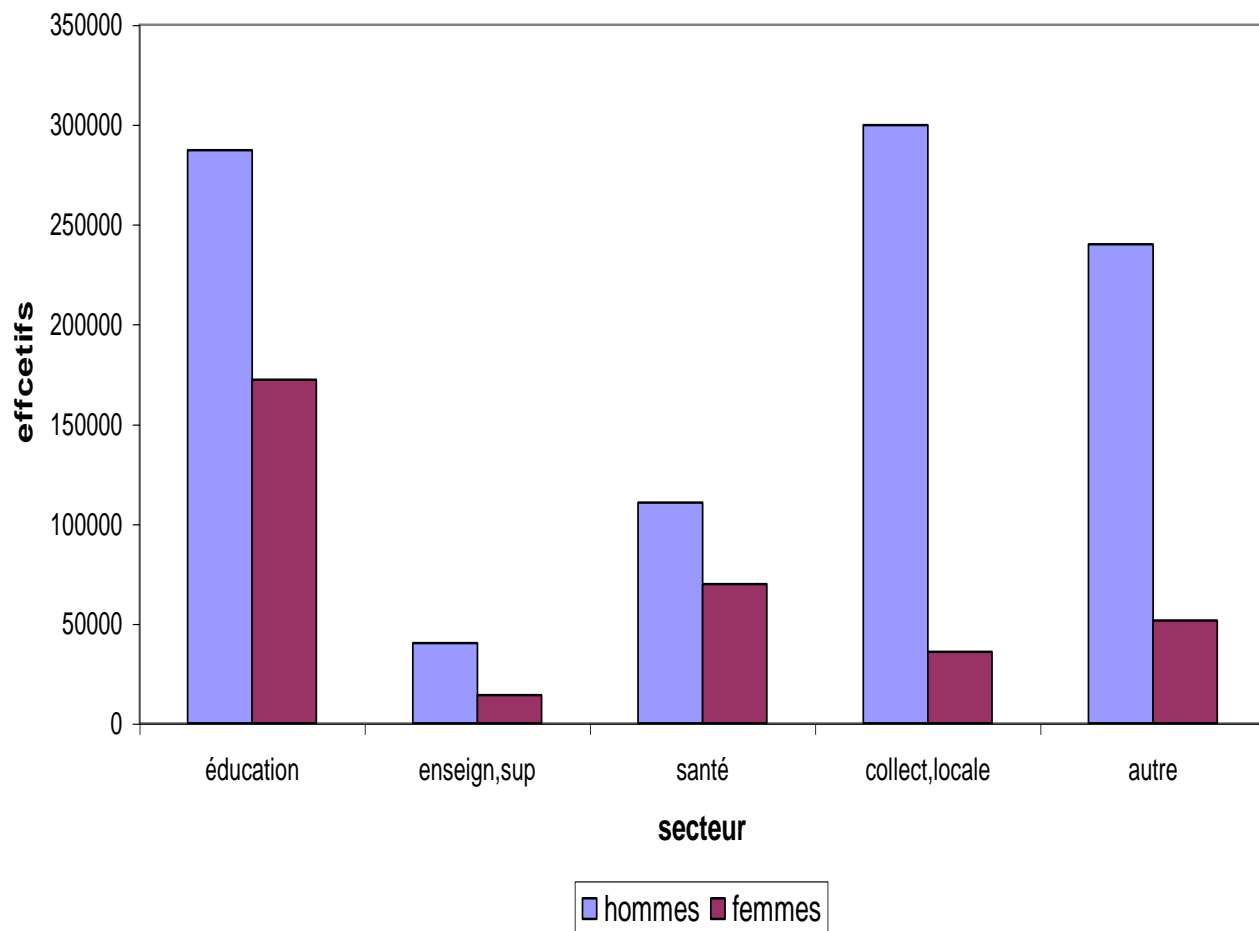
demandeuses d'emploi devant la nécessité de flexibilité et de mobilité qui entravent particulièrement la main d'œuvre féminine ou celle d'une tranche d'âge des plus de trente cinq ans²⁷³.

Nous reviendrons, dans la suite de cette section, sur les deux aspects précédents en milieu rural afin les similitudes et des différences par rapport à la situation toute zone confondue.

²⁷³Il me semble que ce point est une piste de recherche sur la question de la flexibilité et la mobilité dans l'emploi féminin et dans la tranche d'âge de 35 – 50 ans dans le dispositif CNAC.

Répartition de l'emploi féminin dans l'administration par sexe et secteur

(niveau national)



1.8 Part de femmes dans le personnel permanent des institutions du secteur agricole :

Répartition du personnel salarié permanent par domaine d'intervention et par genre.

Domaine	Nombre total	dont femmes	% féminin	Détail du domaine d'intervention
Encadrement administratif	17 171	2 687	16 %	Administration centrale M.A.P. et D.S.A. Wilaya
Appui technique et développement	5 899	986	17 %	Instituts (technique) de recherche – vulgarisation, agence, commissariat et offices de développement
Coopération et activité para-agricole	10 333	371	4 %	Chambre (CNA - CAW) Mutualité (CNMA - CRMA) coopératives CCLS.
Entités de réalisation et production de biens et services agricoles	36 812	1 612	4 %	Opérateurs publics agricoles (offices)
Total : ensemble des institutions du secteur public agricole	70 215	5 656	8 %	Administration, recherche, formation, vulgarisation Coopération, offices de commerce et de travaux

Source : " l'emploi permanent dans les institutions du secteur public agricole" (hors exploitations agricoles au 31/12/1997 : publication des statistiques agricoles MAP.)

L'accès des femmes aux emplois dans le secteur public est faible (26 % contre 74% pour les hommes), en particulier dans le secteur agricole, les femmes ne constituent que 8 % seulement des effectifs du personnel salarié permanent contre 92% pour les hommes.

Les données précédentes ne concernent que l'emploi permanent dans les institutions du secteur public agricole" (hors exploitations agricoles). Ce choix, pour établir les données statistiques n'est pas neutre pour la publication des statistiques agricoles MAP

Un bref historique sur les réformes dans ce secteur explicitera largement cette démarche.

La réorganisation du secteur agricole public, engagée en 1987 dans le contexte de la libéralisation de l'économie algérienne n'a en fait pas modifié la propriété de l'Etat sur le foncier agricole public mais introduit une série de réformes pour ne pas dire des réformettes.

Ainsi les domaines sont réorganisés en Exploitations agricoles – EAC et en Exploitations Agricoles Individuelles – EAI. Par ailleurs le processus de privatisation institutionnalisé par la loi 90 – 25 du 18 novembre 1990 consacre le principe de la restitution des terres nationalisées à leurs propriétaires initiaux par le fait de l'amendement de la constitution en 1989 où il devient question de la propriété publique et plus de la propriété d'Etat. L'ordonnance n° 95- 286 du 25 septembre 1995 viendra avec les conditions de restitution en vue de régler les contentieux qu'avait générés la précédente loi²⁷⁴.

En juillet 2010, une nouvelle loi est adoptée. Elle viserait la modification des statuts des exploitations agricoles et la transformation du régime de jouissance en un régime de concession et par la sorte remplacerait les EAC et EAI en sociétés civiles d'exploitations agricoles.

L'impact principal de cette loi sur les exploitations des terres agricoles du domaine privé de l'Etat de céder ce titre qui permettrait l'accès de nouveaux investisseurs dans le secteur agricole. De cette façon, cette loi s'inscrirait dans une démarche plus large de l'Etat vis-à-vis du secteur agricole par la volonté de trouver de nouvelles dynamiques de développement.

En effet depuis les années 2000, L'Etat algérien s'est orienté vers un choix stratégique en mettant l'accent sur le développement rural durable. Ce choix est inscrit dans le programme du gouvernement comme une priorité nationale.

²⁷⁴ Cf. <http://popus.ulg.ac.be/Base/documentphp?id=2128>
Abdelmalek Boudjenaouia, André Fleury et Abdelmalek Tacherift in « L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie), quel avenir face à la croissance urbaine ? », Biotechnol. Agron. Soc. Environ., volume 12 (2008), numéro 1, 23- 30

Les objectifs de cette stratégie sont :

- La lutte contre l'exode rurale²⁷⁵
- La lutte contre la pauvreté et la stimulation de l'emploi

Pour se faire, le gouvernement algérien, en 2000, a lancé un programme très ambitieux en matière de relance de l'investissement dans le secteur agricole : **Le Plan National de Développement Agricole- PNDA** dont certains objectifs sont :

- La mise en valeur des terres agricoles
- La mise sur pied du régime de concessions
- Une meilleure exploitation des terres et la conservation des ressources naturelles
- Le reconversion des systèmes productifs en fonction des conditions naturelles (climats, sols, etc.)

Cette volonté politique s'est exprimée par l'effort financier considérable estimé à 40 milliard de dinars algérien par an.

*S'il s'agit de faire une remarque sur cet effort et cette volonté, il s'agira de noter qu'à aucun niveau, l'analyse de genre, que ce soit dans la rédaction des textes de loi que nous avons cités ou dans les mécanismes prévus pour réaliser Le **PNDA**, n'a été prise en considération. Alors l'état des lieux institutionnels nationale ou internationale, dès 1998, attirait l'attention sur l'intérêt en terme d'efficacité et d'efficience d'une telle dimension.*

²⁷⁵ Cf. www.international-displacement.org

Selon l'International Displacement Monitoring Center – IDMC l'exode rurale aurait atteint un million et demi de personnes, durant la décennie noire.

1.9 Répartition des actifs occupés par catégorie et par sexe :

Unité : Milliers d'habitants

Catégorie de population	Hommes (1)	Femmes (2)	Ensemble (3)	n : milliers Taux (4) : (2) ,(3)
occupés déclarés	4 510	626	5 136	12.20 %
occupés marginaux	316	557	873	63.8 %
Total des occupés	4 826	1 183	6 009	19.69 %

Source : ONS. EER Mars 1996 (Données statistiques n° 254).

En mars 1996, l'Algérie comptait 1183000 femmes occupées, représentant 19.69 % de l'emploi total, soit près d'une occupée sur cinq occupés.

1.10 Structure de l'emploi féminin par catégorie socioprofessionnelle (CSP) :

CSP	Enseignant	Employées	Personnes non qualifiées	Ouvrières	Cadres moyens	Cadres supérieur	Autres	Total
%	33.4 %	19.3 %	11.6 %	7.7 %	11.0 %	9.0 %	8.0 %	100 %

Sources ONS. EER 1996 N° 254

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnel confirme le fait que si le pourcentage des femmes dans une catégorie donnée, comme le cas de la catégorie des enseignantes pour le secteur de l'enseignement, est le plus élevé, il ne constitue pas un pourcentage supérieur à celui des hommes. Par ailleurs, alors que dans les études supérieures les femmes réussissent plus que les hommes, cela ne se traduit pas sur la structure de l'emploi en catégorie socioprofessionnelle. Ainsi le pourcentage des femmes

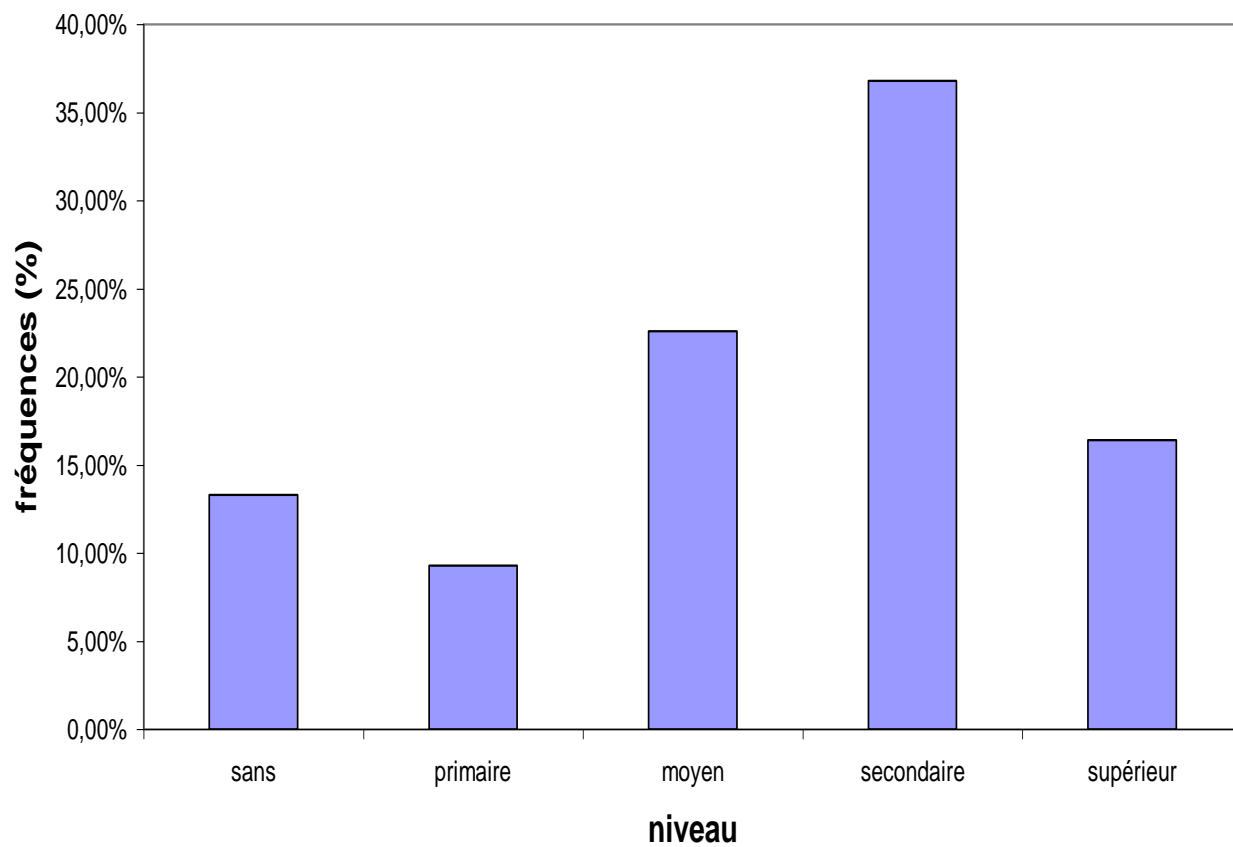
cadres supérieures n'est que 9%. Cette observation est appuyée par le tableau ci-dessous en matière de niveau d'instruction où elles ne représentent, parmi les femmes occupées, d'un pourcentage de 16,4% à avoir fait des études supérieures.

1.11 Structure de l'emploi féminin par niveau d'instruction:

Niveau	Sans	Alphabétisée	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Total
% 1996	13.3	1.4	9.3	22.6	36.8	16.4	100 %
% 1985	21.0	0.7	11.9	21.9	32.1	12.4	100%

Source : ONS - EER 1996 Données statistiques n°254 ONS - MOD 1985 Collection n°31

Structure de l'emploi féminin selon le niveau d'instruction en 1996 (niveau national)



1.12 Evolution du taux d'analphabétisme (en%) de la population âgé de 10 ans et plus selon le sexe:

Années	1966	1977	1987	1998
Masculin	62.30	48.20	30.75	23.65
Féminin	85.40	74.30	56.66	40.27
Écart	23,10	26,1	25,91	16,62
Total	74.60	58.10	43.62	31.90

Source: RGPH 1998

Même si le taux d'analphabétisme est en baisse pour les deux genres, l'écart entre les deux genres demeure inquiétant. Alors que la différence était de 23,10 % en 1966, il n'est que de 16,62 % en 1998. En trente deux ans, il n'a reculé que de 6,48 % alors que l'Etat a consacré des moyens humains et matériels colossaux. Le rendement de ses moyens est faible en vue du potentiel humain et matériel investit par l'Etat avec toutes ses institutions et par la famille dans la cadre de l'éducation informelle, dans sa sphère traditionnelle ou moderne – privée.

1.13 Structure des femmes rurales ayant obtenu leurs cartes d'Agricultrices :

Niveau national

	Hommes	Femmes	Total
Nombres	205 172	4 401	209 582
%	97.90 %	2.10 %	100 %

Source : Chambre National d'Agriculture, situation arrêtée au 31 Juillet 1999

Les terres agricoles du domaine privé de l'Etat occupent une superficie de l'ordre de 2,8 millions d'hectares, soit 35% de la surface agricole utile. Plus de 2,5 millions d'hectares ont été attribués à plus de 210.000 producteurs organisés en 96.629 exploitations agricoles dont 30.519 EAC occupant 1.841.000 HA et 66.110 EAI sur une assiette foncière de 674.000 HA.

Alors qu'en 1996 elles étaient 4401 femmes soit 2,10% à avoir leurs cartes d'agricultrices, elles ont atteint le chiffre de trente six mille en 2010 soit 4,6%. Même si ce chiffre ne reflète pas la réalité des femmes rurales au titre d'actrice dans le monde rural, il est l'expression de la non reconnaissance par la société de son rôle économique. Pour la même année seulement 794 femmes ont bénéficiées d'exploitations agricoles sur 22640 exploitations recensées soit 3,5% seulement sur 30 wilayates dans le cadre des nouvelles lois sur les terres agricoles.

L'effort organisationnel et financier, en vue de réorienter l'activité agricole et de corriger les déséquilibres et les disparités géographiques et de genre, a eu des résultats très mitigés mais un permet de voir d'autres niveaux de faiblesses institutionnelles : administrations agricoles, les assemblées locales, le système bancaire et financier qui ne prend pas en charge la particularité du secteur agricole, la recherche et le développement qui n'a pas toute la place qu'il doit avoir dans l'accompagnement et l'outillage de la prise de décision, ect.

Le manque d'implication des populations locales et en particulier les femmes, dans l'élaboration et la réalisation des projets qui s'expriment en partant de leurs besoins et qui répondent à leurs attentes, expliqueraient dans une large proportion l'impuissance des politiques mises en œuvre.

Les projets de proximité de développement rural intégré – PPDRI tentent tant bien que mal à palier à ces insuffisances par une opérationnalité des institutions et des organisations dans les territoires locaux par des stratégies de proximité. A ce niveau, l'implication des parties prenantes et des acteurs –e –s notamment les femmes, par le biais du tissu associatif peut et doit jouer un rôle de premier plan avec les objectifs suivants :

- En devenant un acteur privilégié, crédible et fiable pour les populations locales et les institutions locales, nationales et internationales. Cela est possible et des expériences existent. Il s'agit d'en faire la promotion comme bonne pratique dans la contribution à la bonne gouvernance.
- En s'informant et en se formant pour une connaissance profonde des dispositifs destinés à promouvoir le développement et l'emploi en milieu rural
- En accompagnant les populations locales et en particulier les femmes dans le montage, la mise en œuvre et le suivi des projets

Section Seconde : L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale

Section Seconde : L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale

I Rôle des femmes rurales dans la sécurité alimentaire

L'intérêt accordé au statut et à la situation – condition des femmes rurales en Algérie, aussi bien par les institutions étatiques que les organisations non étatiques et les organismes internationaux, montre une ambivalence : à la fois une inquiétude qu'à leur devenir mais un espoir en elles dans l'amélioration du niveau de vie et par là leur importance, à titre d'exemple, pour atteindre certains objectifs du développement du millénaire.

Durant les dix dernières années, plusieurs programmes destinés à renforcer la participation des femmes dans les différents domaines de la vie publique (travail, politique, société civile) ont vu le jour en Algérie.

Le programme des Nations Unis pour l'Algérie et pour la période allant de 2007 à 2011 a misé sur la question du genre et les associations de femmes. Les domaines de coopération en matière de genre touchent les questions de la promotion et de la participation des femmes dans la vie politique, économique et sociale ; **le soutien à l'éducation et à la formation des femmes en milieu rural** ; la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le programme prévoit également d'appuyer le renforcement de la qualité et de l'accessibilité des services sociaux et la promotion de l'emploi.

“The United Nations Development Assistance Framework – UNDAF” travaille pour la consolidation de la participation des femmes et des femmes rurales en particulier à la vie économique, politique et sociale à tous les niveaux.

Un seul indicateur objectivement vérifiable (IOB) suffit pour confirmer cet intérêt : les projets retenus et subventionnés en rapport avec ceux présentés du secteur de l'agriculture en terme de genre et ceux des autres secteurs y compris par organisations.

Tous les projets pilotes des organismes internationaux ont ciblé le secteur de l'agriculture et l'amélioration du statut des femmes rurales.

Les orientations, les stratégies et politiques ont mis au centre de leur démarche la question du développement à travers les relations des hommes et des femmes dans le

milieu rurale en particulier à savoir l'intégration du genre dans l'analyse du développement.

En 2008, Le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine MDCFCF a organisé des ateliers pour la réalisation du « premier état des lieux » sur la famille mettant l'accent sur les changements vécus par la société algérienne et se répercutant sur les familles et les individus. Ces changements, d'ordre politiques, économiques et sociaux nécessitent une stratégie globale se basant sur des politiques publiques cohérentes, tenant compte de l'ensemble des besoins des familles et de leur composante dans ses différents cycles de vie, ainsi que *des particularités des espaces géographiques si diversifiés en Algérie*.

La réalisation des focus groupes en constitue la deuxième étape et les ateliers de validation en constitueront la troisième étape²⁷⁶, avant la rédaction définitive de la stratégie nationale de la famille (SNAFAM.). Les travaux au niveau du MDCFCF concernaient entre autres.

- Le travail : un moyen de réalisation de soi, de fierté, de dignité et d'estime de soi ?
- L'amélioration des conditions de vie de la famille : une question financière ?
- Les fléaux sociaux: d'occupations pour les jeunes est-ce que c'est une solution ?
- Les personnes âgées : comment améliorer leur qualité de vie ?
- La famille monoparentale : quels obstacles ?

Ainsi Le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine – MDCFCF- a mis en place tout un ensemble de dispositifs et de politiques publiques pour soutenir et améliorer la prise en charge des femmes notamment en milieu rural:

- Stratégie de lutte contre les violences à l'égard des femmes ;
- Plan National d'Action pour l'Enfance ;

²⁷⁶ L'un des ateliers de validation, où j'étais une des participant –e –s , s'est tenu au CRASC- Oran, fin novembre 2009.

II Plan d'Action National pour la promotion et l'intégration de la femme pour la réduction des inégalités ;

Dans son plan d'action 2009-2014, le Gouvernement annonce que la famille est considérée comme la cellule de base de la société. La protection de la famille, ainsi que de l'enfance sont au centre des préoccupations du gouvernement. Le gouvernement déclare veillé à la mise en place de la stratégie nationale de la famille et à la bonne conduite comme approche de la bonne gouvernance, du programme national pour l'enfance engagé depuis 2008 et qui s'étalera jusqu'à l'horizon 2015.

Les places et les rôles des femmes font l'objet d'une attention permanente pour « affirmer ses droits, renforcer son concours au développement et à la vie du pays dans tous les domaines, et assurer pleinement son rôle dans la stabilité de la famille et dans la cohésion de la société »,

Le Plan d'action 2009-2014, à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration et de promotion de la femme, cherche à atteindre ses objectifs en matière de promotion des femmes en Algérie.

Le cadre politique dont se dote pour la mise en œuvre de ces engagements est la nouvelle stratégie nationale - SNAFAM.

Ainsi le projet de stratégie nationale de la famille en Algérie, qui devrait être prêt au mois de juin 2010, prend en compte sept domaines afférents aux objectifs du millénaire. Il s'agit entre autres de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la santé de la famille, du développement de l'environnement dans le milieu familial, outre la détermination des besoins selon les spécificités de chaque individu au sein de la famille et de chaque frange de la société.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de la famille (SNAFAM) se donne pour objectif de réguler, de prévenir les tensions sociales, les inégalités et les situations de précarité entravant l'évolution du pays notamment en milieu rural.

Evolution des importations et des exportations agricoles: Faiblesse de la contribution du secteur agricole à l'équilibre des paiements extérieurs :

Unité : 1000 dollars

Années	Dépenses des importations de produits agricoles et destinées à l'agriculture	Recette d'exportation des mêmes produits	Taux de couverture Export /Import
1992	2.783.131	120.709	4,34%
1993	2.941.947	132.969	4,52%
1994	3.703.110	66.097	1,78%
1995	3.473.921	141.853	4,08%
1996	3.020.845	162.845	5,39%
1997	3.110.077	58.239	1,87%
1992/97	19.033.031	682.712	3,58%

Source : Statistiques agricoles. Séries consacrées au commerce extérieur des produits agricoles. Publication MAP, années 1992/1997

L'Algérie est un pays importateur net de produits alimentaires agricoles et destinés à l'agriculture.

L'évolution des importations et des exportations met en évidence:

- **Un accroissement de la facture alimentaire entre 1992 et 1997**
- **Une faible contribution du secteur à l'équilibre des paiements extérieurs.**

La faiblesse de la production agricole est due à plusieurs facteurs. Les transformations après l'indépendance ont conduit progressive marginalisation du secteur agricole. Ce qui a rendu le pays dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en produits alimentaires.

Il nous semble utile de rappeler que la contribution du secteur agricole ne représente que 10% du PIB et la production nationale ne couvre que 15% des besoins alimentaires.

A cela s'ajoute le fait que l'Algérie est l'un des pays qui importent le plus de produits alimentaires alors que sa population ne compte que trente millions d'habitants. Ce qui est minime comparativement avec d'autres nations et qui importent moins.

Les femmes rurales participent activement au développement des productions végétales et animales. Leur rôle dans la sécurité alimentaire apparaît à travers la situation actuelle du pays en matière d'échanges internationaux concernant les produits alimentaires, agricoles et destinés à l'agriculture.

Dans ces conditions, toute participation des femmes rurales à la production agricole et alimentaire constitue un progrès économique.

Elle constitue une contribution appréciable à la réduction de la facture alimentaire. Elle permet, par voie de conséquence, au secteur agricole d'apporter une plus grande participation à l'équilibre des paiements extérieurs. Dans ces conditions, l'appui multiforme des femmes rurales agricultrices est pleinement justifié.

Afin que le secteur agricole atteint cet objectif est doit passer par la réhabilitation du rôle des femmes au titre d'actrices sociales et économique et son implication dans les sphères de prise de décision dans ce secteur. Ceci n'est réalisable qu'à la condition de l'application de la dimension genre au secteur de l'agriculture

Le développement du milieu rural en Algérie n'a jamais été réfléchi en terme de productivité et de rentabilité économique.

Les considérations sociales et culturelles, quant à elles, ont souvent été omises.

- Les résultats escomptés ne sont pas entièrement atteints en matière de développement rural et agricole. (pauvreté, analphabétisme, marginalisation, disparités)

- Dans le monde rural, les femmes et les jeunes représentent une catégorie sociale défavorisée et n'ayant pas profité des programmes de développement au même titre que les hommes.
- Les femmes ne sont pas considérées comme des partenaires à part entière dans le processus de développement

Actuellement

L'élément humain, particulièrement les femmes, est devenu de plus en plus au centre des préoccupations dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement du monde rural.

La prise en compte des besoins et contraintes des différentes composantes de la population est devenue indispensable pour relever le défi du développement dans la conjoncture socioéconomique et culturelle actuelle: Mondialisation, compétitivité, émigration, ODM, INDH.

- Les femmes sont présentes dans presque l'ensemble des filières agricoles et accomplissent des fonctions de production souvent difficiles en plus de leurs fonctions ménagères et de reproduction.
- Le secteur agricole absorbe 26% des femmes actives.
- Les femmes chefs d'exploitations agricoles représentent environ 5% du nombre global des exploitations et disposent uniquement de 2,5% de la SAU
- Les femmes s'occupent principalement de l'élevage 70%, des céréales et légumineuses 45% et des cultures industrielles et arboricoles (main d'œuvre essentiellement).
- Les femmes rurales disposent d'un savoir faire très appréciable et d'une doigtée très fine dans les domaines de la valorisation des produits agricoles et naturels.
- L'intégration des femmes et leur émancipation dans les programmes de développement agricole constitue une préoccupation du département agricole depuis le milieu des années quatre vingt.
- Le département de l'agriculture a pris plusieurs dispositions visant à renforcer ses programmes de vulgarisation et de formation agricole au profit de cette catégorie de la population à travers:
 - le recrutement d'animatrices,

- l'affectation de moyens logistiques,
- la formation continue du personnel féminin
- la création d'un bureau de la promotion socioéconomique de la femme rurale au sein de la Division chargé de la Vulgarisation agricole.
- Cependant, l'évaluation de cette expérience, bien qu'elle ait donné des résultats probants en matière de sensibilisation des femmes rurales a montré ses limites pour répondre à plusieurs questions liées aux conditions économiques et sociales des femmes et leur accès aux services publics pouvant améliorer leur bien être (éducation, santé, eau potable, électricité, financement)

Le département de l'agriculture et du développement rural a lancé depuis 2008 une série de mesures

- L'adoption de la dimension genre dans les nouvelles générations des projets DRI et programmes de développement agricole.
- La formation des capacités nationales en matière de genre
- L'adoption de la méthode ASEG (analyse socioéconomique selon le genre) comme outil pour l'analyse des besoins et l'élaboration des plans d'action.
- La définition d'une stratégie pour l'intégration des femmes dans les programmes de développement agricole et rural dans un objectif d'équité, de durabilité et de participation.

Objectifs de la stratégie genre en agriculture visent d'

- Améliorer l'accès des femmes aux services de la vulgarisation, aux technologies et aux actions de soutien du développement agricoles
- Améliorer les revenus des femmes rurales à travers les activités génératrices de revenu
- Contribuer à la lutte contre l'analphabétisme des femmes chefs d'exploitation agricole,
- Promouvoir l'entrepreneuriat féminin à travers la formation professionnelle de jeunes filles rurales en rupture de scolarisation par des programmes de formation par apprentissage.

Chapitre Sixième :

Intégration du genre à la production domestique, une application à la population des femmes rurales de la Wilaya de Jijel et Wilaya de Tizi Ouzou

Section Première Présentation de l'échantillon

Section Première Présentation de l'échantillon

I) PREPARATION TECHNIQUE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1- PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Au sommet mondial de l'alimentation organisé en 1996 par la FAO, 186 pays, dont l'Algérie, ont convenu de **la nécessité de promouvoir la femme et ses droits au premier rang des préoccupations de développement**. Les délégués ont reconnu, qu'à la condition de disposer des possibilités de ressources suffisantes, les femmes sont des partenaires jouant un rôle décisif dans le développement. **Leur efficacité, leur dynamisme et leur ouverture à l'innovation peuvent améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire et changer l'issue de la bataille contre la faim.**

C'est dans ce cadre que le Gouvernement algérien a obtenu *la contribution de la F.A.O.* pour un programme de coopération technique destiné à accélérer la mise au point d'une méthodologie et l'acquisition des outils nécessaires à une meilleure prise en compte des femmes rurales dans sa politique agricole par son intégration dans le développement dans le cadre d'une stratégie et d'un plan d'action économique et sociale **pour leur promotion et leur intégration de genre dans le développement** durable en milieu rural.

Cette contribution s'est concrétisée par le lancement du projet FAO TCP/ALG (7613/A) : «**Intégration de la femme rurale dans le développement**» au début de l'année 1998. Ce projet accorde une importance particulière à **l'étude analyse diagnostic sur la situation des femmes rurales.**

Les critères d'investigation utilisés par les services statistiques expliquent, en partie, le manque d'information sur la contribution des femmes rurales à la production agricole et alimentaire, à la production artisanale et, de manière générale, sur leur situation sociale et leur rôle dans l'économie.

En milieu rural, les femmes jouent un rôle économique et social très important. Leur activité est particulièrement visible et intense dans les zones montagneuses comme Tizi Ouzou, Jijel, Bejaia, Batna, etc. Elle est moins visible mais non moins importante dans les autres zones du territoire national.

1.1-Cadre général de l'enquête :

Le projet prévoyait parmi les activités à mener :

«la réalisation, dans chacune des wilayat pilotes, d'une étude analyse diagnostic sur la situation de la femme rurale, ses besoins et priorités sur la base d'échantillons qui restaient à déterminer. Cette étude servira, entre autres, de support didactique pour l'atelier de formation à l'analyse différentielle selon le genre. Les principales tâches pour la réalisation de cette étude sont : l'élaboration et la validation du questionnaire d'enquête, la formation des enquêtrices, la réalisation de l'enquête, le traitement et l'analyse des données recueillies, la synthèse et la présentation des résultats et recommandations ».

Alors que son intitulé était « **Intégration de la femme rurale dans le développement** » et qu'il accordait un intérêt particulier à « **l'étude analyse diagnostic sur la situation des femmes rurales** » à aucun moment dans les termes de références du projet la question de l'intégration du genre dans la situation en milieu rurale n'a été mentionné.

C'est ainsi que plus de dix après une étude a été estimée nécessaire sur cette méthodologie.

La présente partie de cette thèse concerne notre contribution, au titre d'experte économiste en genre et développement, en aval, sur les données et résultats du le projet pilote pour la wilaya de Tizi Ouzou et de Jijel.

Notre intervention a accordée une importance particulière à une meilleure prise en compte du genre dans les indicateurs, outils de collecte et d'analyse des statistiques agricoles.

Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, la base de données, les résultats et tous les matériaux disponibles des deux enquêtes du projet pilote nous ont été déterminantes :

- Une enquête à Tizi Ouzou auprès de 1064 ménages dans 16 communes sur les 67 communes de cette wilaya.
- La seconde à Jijel auprès d'un échantillon de 1100 ménages dans 11 communes plus **une** sur les 28 communes de cette wilaya.

1.2- OBJECTIFS DE L'ETUDE ET RESULTATS ATTENDUS:

Les objectifs ont été élargis et précisés par le consultant international spécialiste des programmes pour les femmes rurales dans son rapport de mission de novembre 1998. Dans le chapitre intitulé **Indication pour l'exploitation et l'analyse des enquêtes et orientation stratégique** ; il précise que l'enquête constitue une étude «d'analyse-diagnostic » sur la situation de la femme rurale, ses besoins et ses priorités. Elle servira, entre autres, à :

- Identifier trois micros réalisations d'appui à la production agricole au niveau des exploitations conduites par les femmes.
- Fournir un support didactique pour la formation à l'analyse participative selon le genre.

Pour conforter ces objectifs et valoriser les résultats de l'enquête, la mission du consultant international a proposé :

- d'approfondir et d'élargir les objectifs de l'enquête en renforçant sa position dans le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action en faveur des femmes, en intégrant un axe : « femmes rurales dans les statistiques agricoles ».
- d'exploiter les résultats de l'enquête pour renforcer la prise en compte des femmes dans le recensement, en cours de réalisation, par la chambre nationale de l'agriculture pour l'octroi des cartes professionnelles.
- **de compléter l'enquête par une analyse participative intégrant le genre autour de l'identification des microréalisations, dans le cadre d'élaboration de plans de développement communautaire intégré.**

C'est à ce niveau d'intervention²⁷⁷ que s'inscrit notre présente contribution. La prise en compte de ces aspects permettra d'inscrire le projet dans les perspectives d'une «**approche genre** » et d'amorcer la réflexion pour une intégration de cette approche dans le processus de planification et de programmation des projets et des actions de développement durable.

²⁷⁷ Cet objectif n'avait pas été atteint en 1998 pour les délais accordés à la réalisation du projet et par manque d'expertise nationale locale sur l'intégration du genre au développement rural.

A ce titre le projet et notamment dans sa dimension d'enquête revisitée²⁷⁸ devra apporter des éléments méthodologiques, des outils et des indications qui permettront de :

- Dégager les indicateurs pertinents pour appréhender l'importance et les enjeux que représente la prise en compte du rôle de la contribution des femmes dans l'agriculture.
- Fournir des éléments importants qui peuvent aider à concevoir et mettre en place un système de collecte et d'analyse des données par genre, qui pourra être intégré dans le système statistique national.
- Développer un axe relatif à la «prise en compte des femmes dans les statistiques agricoles » et l'intégrer dans la stratégie et le plan d'action en faveur des femmes rurales.
- Engager une réflexion pour lever les contraintes limitant l'accès des femmes à cette opportunité.

1.3- IDENTIFICATION DES PRINCIPALES VARIABLES :

Une première liste de variables a été établie, elle a été complétée pendant la phase d'analyse. Les variables retenues initialement concernent les aspects suivants :

- facteurs sociodémographiques
- facteurs socio-économiques
- structure familiale, répartition des tâches et des responsabilités
- statut des femmes dans les exploitations agricoles
- origine de la production et son utilisation
- contribution des activités aux revenus
- accès aux ressources (eau d'irrigation, forêt, terre, cheptel...)
- accès aux crédits et aux encouragements
- accès aux services (éducation, information)

²⁷⁸Au sens propre et figuré : La collecte de tous les matériaux disponible dix après nous a demandé une année. Ce qui a permis presque de faire un audit sur les conditions dans lesquelles se sont déroulé les deux enquêtes pilotes, par la visite des zones, des entretiens formels et/ou informels avec toutes les parties prenantes dans ces enquêtes. Il ne s'agissait pas pour nous d'une reconstitution de l'enquête mais d'une imprégnation de l'environnement de manière réelle de ces enquêtes. Ce qui est restitué, dans cette partie de la thèse, ne saura jamais rendre compte de notre vécu sur le terrain de mai 2008 à juin 2010.

- accès à la formation et à la vulgarisation
- savoir-faire valorisé et non valorisé
- accès aux activités productrices de revenus
- préoccupations, attentes et besoins des femmes.

2- PREPARATION ET REALISATION DE L'ETUDE

2.1- LA PREPARATION DU QUESTIONNAIRE :

Le questionnaire d'enquête a été minutieusement élaboré. L'approche participative a permis de l'enrichir par les apports de tous les agents et services concernés qu'il a été possible de mettre à contribution dans le cadre du projet.

La cellule femmes rurales, les enquêtrices, les cadres concernés des DSA et chambre d'Agriculture de la wilaya de Tizi Ouzou ont fait des remarques pertinentes qui ont permis l'enrichissement du questionnaire. Ce travail qui a duré près d'une année, a permis après plusieurs versions successives d'aboutir à **un questionnaire complet permettant de recueillir le maximum d'informations sur la femme rurale.**

Il comprend, en plus du tableau identifiant qui aborde l'environnement et les conditions de vie, l'alimentation en eau, les moyens d'éclairage, les moyens de combustion, les moyens de chauffage, la distance à l'école, la distance au centre de santé et les 12 tableaux suivants :

- tab 01 : caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage.
- tab 02 : caractéristiques des femmes rurales qui exercent des activités agricoles.
- Tab 03 : estimation de la production végétale annuelle vendue et autoconsommée.
- tab 04 : caractéristiques des femmes rurales qui exercent l'élevage.
- tab 05 : estimation de la production annuelle de l'élevage vendue et autoconsommée
- tab 06 : caractéristiques des femmes rurales qui exercent des activités artisanales
- tab 07 : estimation de la production annuelle de l'artisanat vendue et autoconsommée.
- tab 08 : autres caractéristiques des femmes rurales qui exercent une activité de production végétale, d'élevage ou d'artisanat.

- tab 09 : principales préoccupations des femmes rurales (indépendantes + employeuses, salariées, aides familiales, au chômage et apprentis).
- tab 10 : accès aux services et moyens de production
- tab 11 : recensement du savoir-faire (femmes agricultrices, éleveuses, artisanes, salariées, aides familiales, apprenties ou au chômage).
- tab 12 : caractéristiques des exploitations agricoles.

2.2- GUIDE D'ENQUETE:

Il est très détaillé (31 pages) et précédé de la précision, très utile, de certains concepts de base de l'étude : le ménage, la famille, les femmes éligibles, la femme rurale, il a été distribué et expliqué à l'ensemble des enquêtrices. Ce document précise un ensemble d'instructions aux enquêtrices sur la façon de renseigner les questions (l'une après l'autre). Il indique également les différentes réponses possibles à chaque question, ainsi que les codes correspondants.

L'indication «comment reconnaître les districts ruraux lors de l'enquête» permet de faciliter la tâche des enquêtrices sur le terrain

2.3- CODE GENERAL :

Ce document retrace la description du questionnaire avec la longueur de la zone réservée à chaque réponse (la longueur est le nombre de chiffres que contient la réponse) et des différentes valeurs qu'elle peut contenir. Ce document est utile à la fois pour élaborer le masque de saisie et écrire le programme de contrôle.

2.4- PROGRAMME DE CONTROLE:

Il se présente sous deux formes :

- un document qui met en relief toutes les contradictions possibles pour les éviter lors de la saisie informatique des questionnaires de l'enquête. Il comprend des incohérences possibles à l'intérieur d'un tableau (type d'enregistrement) et entre les tableaux (entre les types d'enregistrement).
- la traduction du 1^{er} document en langage informatique avec des instructions à la machine (ordinateur) de rejeter l'information si elle est contradictoire avec une autre, et

de refuser d'accepter la suite de la saisie si l'anomalie n'est pas corrigée. Il s'agit d'un contrôle mécanique en plus de celui effectué par les contrôleurs, manuellement, avant la saisie informatique.

2.5- TABULATION :

C'est une liste de tableaux prioritaires à tirer une fois la saisie terminée et le fichier épuré (les anomalies signalées par le programme de contrôle corrigées). La tabulation est élaborée en fonction des objectifs de l'enquête et en fonction du degré d'analyse souhaité et, ce, par thème.

L'expérience a montré que la liste des tableaux exploités dans une enquête est toujours supérieure à la tabulation initiale, car lors de l'analyse certains besoins supplémentaires apparaissent.

2 -6 FORMATION DES ENQUETRICES

Une session de formation²⁷⁹ a permis aux enquêtrices d'être familiarisées aux concepts de base et d'acquérir les techniques nécessaires à un bon déroulement de l'enquête sur le terrain. Les conseils prodigués ainsi que les précisions apportées sur la manière d'interpréter les tableaux et de poser les questions ont permis à ces enquêtrices, de haut niveau général, (+90% avaient le niveau Bac+5ans) la maîtrise du dossier technique de l'enquête.

A l'issue de la session de formation groupée, un test d'évaluation a été organisé pour permettre d'apprécier le degré d'assimilation des concepts.

Afin de tester le questionnaire et d'évaluer les acquis de la formation et l'appropriation des concepts et de la méthodologie par les enquêtrices, une pré-enquête a été organisée dans les wilayates à savoir Jijel et Tizi Ouzou.

3- Aspet méthodologique

3.1- Unité statistique :

L'unité statistique retenue est le ménage rural.

²⁷⁹ Durant la quelle j'étais une bénévole formatrice – Experte - Assistante

Le ménage : C'est un ensemble de personnes vivant ensemble sous le même toit et partageant les mêmes repas, quel que soit leur âge. Il comprend les personnes présentes et celles qui sont absentes temporairement. Il est dirigé par un chef appelé chef de ménage (CM), qui peut être un homme ou une femme. Un ménage est composé d'une ou de plusieurs familles.

La famille : C'est un ensemble de personnes liées directement par le sang, vivant sous le même toit et partageant les mêmes repas. Il s'agit du père, de son (ou ses) épouse(s) et de leurs enfants célibataires.

La femme rurale : La femme rurale est une femme qui réside en milieu rural. Le milieu rural est défini par les services de l'Office National des Statistiques à partir des districts du recensement général de la population et de l'habitat.

Le district est une portion géographique **classée entièrement** en milieu urbain ou en milieu rural selon certains critères. Généralement, un district rural contient environ 80 ménages.

Pourquoi enquêter les ménages alors que l'enquête s'intéresse aux femmes rurales ?

L'absence d'une liste exhaustive de femmes rurales pour tirer un échantillon, nous oblige à contourner cette question en effectuant d'abord le tirage de l'entité la plus petite qui a le caractère rural et qui est le district.

Ensuite, dans chaque district rural échantillon, on tire un échantillon de ménages à enquêter pour les parties du questionnaire communes à tous les membres du ménage.

Enfin, les femmes appartenant aux ménages échantillon et qui travaillent dans les domaines de la production végétale, de l'élevage et de l'artisanat seront toutes enquêtées dans des parties du questionnaire correspondant à leurs activités économiques.

3.2- VARIABLES DE CONTROLE, TAILLE DE L'ECHANTILLON ET MARGE D'ERREUR :

L'objectif de l'enquête est d'étudier les caractéristiques de la population rurale féminine occupée dans les domaines d'activité relatifs à la production végétale, l'élevage et l'artisanat. L'objectif n'est donc pas d'estimer le volume, ce qui nous intéresse, ici, est que la proportion de femmes occupées dans ces trois secteurs doit être suffisamment

grande dans l'échantillon pour que les résultats soient significatifs. En d'autres termes, la proportion de femmes cibles dans l'échantillon doit être proche de la proportion dans la population.

3 -2 – 1 Les variables de contrôle, taille de l'échantillon et marge d'erreur pour la wilaya de Jijel :

Il y a 1759 femmes occupées sur 8625 personnes enquêtées, dans les 1101 ménages échantillon, soit une proportion $f = 0,20$ ou 20%. Si l'on applique la formule de l'estimation d'une proportion, au seuil de 5%, la marge d'erreur serait $d = 0,0236$ ou 2,36%. Elle est appréciable.

Avec cette marge d'erreur, la proportion de femmes occupées dans la population totale de la zone rurale de Jijel serait comprise entre 17,64% et 22,36%.

La faiblesse de la marge d'erreur indique un niveau appréciable de fiabilité des résultats tirés de l'enquête.

3 -2 – 2 Les variables de contrôle, taille de l'échantillon et marge d'erreur pour la wilaya de Tizi Ouzou :

Il y a 1188 femmes occupées sur 7663 personnes enquêtées, soit une proportion

$f = 0,155$. Si l'on applique la formule de l'estimation d'une proportion, au seuil de 5%, la marge d'erreur serait $d = 0,02157$ arrondi à 2,16%, soit une marge appréciable.

La marge d'erreur serait de 2,16% et la proportion de femmes occupées dans la population totale de la zone rurale de Tizi Ouzou serait comprise entre **0,1334** et **0,1766**. La faiblesse de la marge d'erreur renforce la fiabilité des résultats de l'enquête.

Section Seconde: Analyse des résultats

SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE

ET SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES RURALES

DANS LA WILAYA DE JIJEL

D)- STRATIFICATION ET DELIMITATION DE LA ZONEREPRÉSENTATIVE DE LA WILAYA DE JIJEL

1- Délimitations du champ d'intervention – Enquête :

Il s'agissait de délimiter des zones pour réduire le champ d'enquête afin d'assurer une bonne représentativité statistique.

Une note méthodologique intitulée «**note méthodologique pour le choix de la zone d'intervention pour chaque wilaya pilote: Tizi-Ouzou et Jijel**» a été élaborée, discutée et adoptée aux niveaux DSA et cellules femmes rurales. L'application de la méthodologie retenue a abouti à la détermination de zone, représentatives pour chacune des 2 wilayate.

La délimitation de la zone échantillon de Jijel s'est déroulée après celle de la wilaya de Tizi ousou avec l'application de la même démarche méthodologique.

Certaines conditions ont été réunies à Jijel pour que la marge d'erreur soit, faible augmentant la fiabilité des données. Parmi ces conditions figurent :

- l'expérience acquise sur le terrain à Tizi ousou qui a été mise à profit à Jijel.
- La grande différence de conformation géomorphologique qui a été un incitateur pour mettre davantage à contribution les cellules femmes rurales, les cadres concernés de la DSA et de la chambre agricole. La conformation particulière de la wilaya rendait l'approche participative incontournable.
- Pour l'aspect sociodémographique qui constitue l'élément déterminant de la représentativité de l'échantillon, nous avons pu disposer d'informations à la fois fiables et récentes. Le travail a d'abord été fait sur la base des estimations de population au 31/12/96. Avant le démarrage de l'enquête nous avons pu disposer, localement, des données statistiques des 1ers résultats du RGPH de juin 1998. Ces informations présentent un double avantage :
 - elles sont le produit d'un recensement général et non le résultat d'une estimation ou d'une enquête par sondage
 - les données renseignent sur la population en juin 1998 (plus récentes que les estimations de décembre 1996)

Une fois ces différences précisées, la démarche méthodologique adoptée a été la même. Elle a commencé par l'examen des données topographiques et géomorphologiques.

1-1 La topographie

Les 81% de la wilaya de Jijel ont plus de 12,5% de pente. Jijel est classée wilaya montagneuse comme Tizi Ouzou.

1- 2La géomorphologie²⁸⁰

La wilaya de Jijel est à dominance montagneuse. Les reliefs montagneux occupent 81% de la superficie de la wilaya. Elle est caractérisée par un ensemble de reliefs très accidentés et très différenciés, où le caractère physique lié à la nature du terrain et à la disposition du relief est très varié.

On distingue des reliefs montagneux, des plaines, des vallées, et un bassin.

1-2-1 Reliefs montagneux : Ces reliefs sont classés en 2 groupes.

Groupe 1 :

Il comprend les ensembles montagneux de la partie littorale et de la partie centrale de la wilaya. Il s'agit de moyennes montagnes qui se caractérisent par une couverture végétale très abondante, un réseau hydraulique important et une lithologie très diversifiée, allant des formations consistantes et dures formant en général des reliefs extrêmement escarpés à des formations tendres et altérables très sensibles à l'érosion.

Ces formations qui présentent de graves phénomènes d'érosion accélérée posent de grands problèmes à l'implantation humaine et à l'établissement de voies de communications.

Groupe2 :

Il comprend les montagnes difficiles dont l'altitude dépasse 1200 m. Elles couvrent le sud de la wilaya.

Il s'agit d'un ensemble de terrains sédimentaires plus ou moins résistants, formant des versants aux structures très complexes. Cet ensemble comporte les plus hauts sommets de

²⁸⁰ Source : Monographie de la wilaya, DPAT de Jijel 1997

la wilaya : Djebels Tamesguida et Chermigra qui culminent respectivement à 1620 m et à 1662m.

La quasi-totalité de ces formations est soumise à des phénomènes d'érosion accélérée parmi les plus importants du territoire national.

Au bas de ces zones montagneuses qui couvrent plus des 4/5^{ème} de la superficie de la wilaya, s'étendent des plaines étroites à très fortes potentialités agricoles :

- les petites plaines d'El ouana et de l'oued Z'hour
- les vallées de l'oued El Kebir et de l'oued Bou siaba
- le bassin de Jijel

1- 2- 2Plaine d'El Ouana et de Oued Z'hour :

Cette dernière présente l'originalité d'un énorme bouchon dunaire, domaine fixé par la végétation sur son flanc interne, à l'aval d'une étroite plaine marécageuse.

1- 2-3- Les vallées de l'Oued El Kebir et de Oued Bou Siaba :

Elles se composent de basses terrasses alluviales inondables en période de crues. La morphologie de l'Oued El Kebir est essentiellement commandée par la dynamique fluviale : lit très large et mal fixé de l'Oued.

Il s'agit de zone à très fortes potentialités agricoles où se sont développés les axes majeurs de communication de la wilaya (RN43 & 27, ligne de chemin de fer).

1-2-4 Le bassin de Jijel comprend :

- Les formations littorales et les plaines alluviales qui sont, en fait, les vallées des grands oueds au débouché de la montagne ;
- Les collines entre les vallées qui présentent de meilleures conditions techniques que les bassins versants. **Ce sont des zones fortement peuplées et à fortes potentialités agricoles à l'exception de la limite Ouest et du sud Ouest du bassin, où les marnes ont provoqué d'importants ravinements.**

Conclusion : Ces zones de plaines situées au Nord de la wilaya le long de la bande littorale, comprenant des petites plaines de Jijel et d'El Ouana, de l'oued Z'hour, le bassin

de Jijel et les vallées de oued El Kébir et Bou Siaba, couvrent à peine 18% du territoire de la wilaya.

Elles en constituent le périmètre utile où l'agriculture se développe continuellement et où il existe une forte concentration de la population.

Il a été décidé d'inclure dans la délimitation de la zone représentative une grande partie de cette zone et de vérifier sa représentativité par les autres critères : bioclimatique, technico-administratifs, agricoles et démographiques.

1- 2- La bioclimatologie²⁸¹

L'ensemble du territoire de la wilaya se trouve dans l'étage bioclimatique humide. Ce critère ne pose pas de problème.

Le choix d'un transect Nord-sud a été écarté car il présente les inconvénients de ne pas représenter :

- Des plaines s'il est positionné à l'Ouest de Jijel
- des zones de plaine s'il est positionné à l'Est de Jijel
- des plaines (excepté une très mince bande littorale) s'il se situe à l'oued Nil et l'oued El Kebir
- des plaines s'il est situé à l'Est de l'oued El kebir

1- 3- Zone échantillon proposée

Le choix d'un transect Nord-sud a été écarté. En accord avec les responsables locaux de la DSA et de la chambre d'agriculture, le choix s'est porté sur un transect Ouest-est partant de la commune de Kaous située au sud de la commune de Jijel. Il englobe les communes de la bande littorale et descend vers le sud à la limite Est de la wilaya, limitrophe avec Skikda, pour englober les communes de la vallée de l'oued El Kébir et les montagnes difficiles qui la surplombent.

²⁸¹ A noter que l'ensemble des données géomorphologiques et bioclimatiques ont été tirées de la monographie de la wilaya, réalisée par la DPAT de Jijel

La zone comprend les communes de Kaous, Sidi Abdelkader, Taher, Chekfa, El Kannar, Sidi Abdelaziz, puis au Nord de l'oued Adjoul : El Ancer, El Milia, Settara et Sidi Marouf, soit 11 communes.

1- 4- La représentativité technico-administrative

Nombre total de communes de la wilaya : 28

Nombre des communes de l'échantillon : 11, soit 39,28%

La représentativité est bonne quelle que soit la nature des terres : la SAT (40,30%), les exploitations forestières (51,48%) et 35% pour l'ensemble des communes.

Tab1- Proportion des superficies de la zone échantillon par rapport au total wilaya

Type de terrain	Superf.agric.totale SAT	Terrain improductif	Exploitat.forestière, maquis	Superf.totale des communes
% zone échantillon sur total wilaya	40,30%	22,37%	51,48%	35,00%

Les terrains improductifs ne représentent que 22,37%, cela traduit la décision prise d'augmenter la représentativité en choisissant la zone utile, les terrains improductifs étant très peu peuplés.

La bonne représentativité forestière (51,48%) constitue un élément important compte tenu de l'importance de ce secteur dans la wilaya renforcée par la dominance d'espèces nobles comme le chêne (chêne liège 73,64%) et les chênes zen et afarès (16,37%). Une forêt comme celle de Jijel où le chêne représente 90% du couvert forestier est très rare en Algérie.

Tab.2 - Répartition des superficies forestières par espèce :

Espèce	Chêne liège	Chêne zen. Afarès	Pin maritime	Cèdre	Chêne vert	Pin d'Alep	Eucalyptus	Autres	Total
Superficie (Ha)	43.856	9.752	1.340	1.188	342	228	986	1.859	59.551
%	73,64%	16,38%	2,25%	1,99%	0,57%	0,38%	1,66%	3,12%	100%

1- 5 - Représentativité de l'agriculture :

La wilaya de Jijel est caractérisée par l'égalité des superficies **entre pacage et parcours**, ce qui explique l'importance des élevages bovins (106.280 têtes), ovin (93040 têtes) et caprin (59.769 têtes) qui représentent respectivement 8,66% ; 0,53% et 2,06% du cheptel national.

Tab.3 –Répartition des superficies de la SAT (surface agricole totale)

Terres	Surf.agric.utile SAU	Pacage	Terre improductive	Total SAT
Superficie (Ha)	41.011	41.010	14.480	96.501
%	42,50%	42,50%	15,00%	100%

Source : *Statistiques agricoles, série B, 1996*

C'est une wilaya arboricole avec dominance oléicole. En oléiculture la wilaya de Jijel occupe la 4^{ème} place au niveau national après Bejaïa, Tizi Ouzou et Bouira. Ces 04 wilayate représentent 62,86% du potentiel oléicole national (en matière de superficie) avec 102.300 ha et 49,92% de la production d'olives avec 1.598.488 quintaux²⁸²

La plasticulture y est particulièrement développée parmi les cultures qui sont conduites sous serre ; les primeurs occupent une place importante en valeur relative de la

²⁸² Source : *statistiques agricoles, série A 1997*

production. Pour la production des piments, Jijel avec 33630 quintaux, occupe la 3^{ème} place au niveau national après Biskra (112.132 quintaux) et Boumerdès (53.600 quintaux).²⁸³

La forte représentativité de zone en ce qui concerne la SAU (54,46%) et la SAT (44,30%) est un élément recherché et acquis par le choix de la zone utile par rapport à l'ensemble de la wilaya. Il a été déterminé par le choix des zones cultivables : plaines et vallées avec débordement sur les montagnes qui les surplombent. Le transect a été repris sur transparent. Sa superposition sur la carte des reliefs à même échelle a permis de vérifier «de visu» la représentativité de l'ensemble des types de reliefs : zones de plaines, montagne moyennes, montagnes difficiles et relief supérieur à 1200 m.

Tab.4 –Répartition des terres de la Superficie Agricole Utile - **SAU**

Terres	Cultures herbacées	Terres au repos	Prairies naturelles	Vignes	Plantation fruitière	Total SAU
Superficie (Ha)	7394	13.398	8.310	150	11.759	41.011
%	18,03%	32,67%	20,26%	0,37%	28,67%	100%

Source : *Statistiques agricoles, série B, 1996*

Tab.5– Répartition des superficies de la Superficie Agricole Totale - **SAT**, proportion de la zone retenue sur le total de wilaya

Type	SAU	Pacage, parcours	Terres improductives	Total
Zone retenue	22.334	11.831	6.663	40.828
Total wilaya	41.013	43.324	14.525	98.862
%	54,46%	27,31%	45,87%	44,30%

²⁸³Source : statistiques agricoles série B, 1996

La représentativité agricole apparaît par type de culture, pour les cultures herbacées, la zone retenue représente 71,36% de la superficie totale de la wilaya en culture herbacée, dont 74,43% de maraîchage les plantations arboricoles avec 57,11%, dont oléiculture (60,80%).

Tab.6– Répartition des terres occupées par type de culture (herbacées et arboriculture)

Type de culture	Culture herbacée		Arboriculture	
	Ensemble	dont maraîchage	Ensemble	Dont oléiculture
Superficie zone retenue (Ha)	6.135	4.186	7.220	5.952
Total wilaya	8.597	5.624	12.641	9.789
Taux %	71,36%	74,43%	57,12%	60,82%

Source : DSA, 1998, données actualisées

Les spéculations dont la représentativité nous intéresse le plus sont le maraîchage, l'arboriculture et notamment l'oléiculture parce qu'ils concernent davantage l'activité féminine dans l'agriculture.

Le choix d'une zone à forte activité agricole avait pour objectif d'assurer une très bonne représentativité démographique.

1-6- Représentativité démographique

Avec 47,51% de population, soit près de la moitié de la population totale, la représentativité démographique de la zone échantillon est très bonne. Il en est de même pour les ménages (46,85%) qui constituent l'unité statistique de l'étude.

Tab.7- Répartition de la population estimée au 31/12/96

Type de pop	Population estimée	Nombre de ménages	Taille des ménages
Zone retenue	294.508	41.018	7,81
Total wilaya	615.853	87.550	7,08
Taux %	47,51	46,85	/

Source : Monographie de la wilaya de Jijel / DPAT et statistiques fournies par la DSA

Des données plus fiables (RGPH juin 1998) ont conforté ces résultats. Il résulte que la population de la zone retenue représente, en fait, plus de la moitié (51,45%) de la population de la wilaya et le nombre de ménages représente (45,53%).

Tab.8- Répartition de la population issue des premiers résultats du RGPH 1998

	Population juin 1998	Nombre de ménages	Nombre total districts	Nre districts ruraux	Taille des ménages
Zone retenue	294.887	40.301	387	123	7,3
Total wilaya	573.100	78.507	850	/	7,3
Taux %	51,45%	51,33%	45,53%	/	/

Sur suggestion de la Wilaya, la commune de Ouled Yahia a été proposée en additif à la liste des 11 communes initialement retenues. Avec l'adjonction de cette commune le tableau sera complété comme suit.

Tab.10- Répartition de la population et des districts échantillon dans les communes de l'échantillon

Communes	Pop.masc	Pop.fémin	Total	Nbre. Distric.rur	Distric.rur. échantillon	N°district à enquêter
11 communes retenues	25.340	24.949	49.989	123	22	
Ouled Yahia	7841	7951	15.792	26	1	
Ensemble zone retenue	33.181	32.600	65.781	149	23	

Finally, for reasons of difficulties of access linked to the intemperies and to the state of the roads, the commune of Ouled Yahia has not been surveyed. This does not change anything to the representativeness of the zone and to the reliability of the data generated by the survey.

However, it would be interesting to include this commune in the zone of projects to support because it is characterized by an atypical rural rate. The rural rate of the zone of study is 21%, or 65.781 inhabitants out of 312.710.

The rural rate of the commune of Ouled Yahia is 89,45%, or 15.792 inhabitants out of 17.653.

The rural rate of the wilaya is **23,67%** and the national rate is **19,22%**

2- LA PRE-ENQUETE

It was carried out in the wilaya of Jijel near 50 rural households. It mobilized 14 surveyors during 2 days, on 28/10/98 and 31/10/98. On the first day, 8 surveyors surveyed in the rural districts of the communes of Chekfa, Sidi Abdelaziz, El Kannar and El Aouana.

On the second day, 6 surveyors worked at the level of the rural districts of the communes of Jijel and Kaous.

The pre-survey allowed the surveyors and the members of the rural women cell to test the questionnaire and to put to the test their capacities after the training received.

Le rapport établi par les enquêtrices et les cellules femmes rurales a donné l'occasion de programmer un complément de formation jugé nécessaire. Les principales observations ont concerné :

- La durée qui a été trop longue pour certaines enquêtrices (jusqu'à deux heures par ménage).
- La codification qui n'a pu être portée sur les questionnaires lors de l'interview. Elle a été effectuée avec difficulté dans les bureaux par l'ensemble des enquêtrices.
- Le cumul des heures d'activités qui aboutit à des aberrations en nombre total d'heures par semaine excessif.

Des précisions relatives à la codification ont été posées. Elles ont concerné pratiquement l'ensemble des tableaux. Il a été répondu à l'ensemble des questions, par écrit, et toutes les explications utiles ont été données au cours d'une séance complémentaire de formation à Jijel. Cette méthode a permis d'améliorer la formation des enquêtrices et d'enrichir le questionnaire et le guide d'enquête. Des modifications ont été apportées à certains tableaux pour une meilleure clarification et la levée de certaines ambiguïtés.

3- REALISATION DE L'ENQUETE

3- 1- CONDITIONS DE DEROULEMENT DE L'ENQUETE

L'enquête s'est déroulée du 21 novembre au 10 décembre 1998. Elle a mobilisé 18 enquêtrices formées. Chaque fois que cela a été possible, les ménages concernés par l'enquête ont été informés à l'avance du passage des enquêtrices.

Les chefs des subdivisions agricoles ont été responsabilisés par le DSA pour la prise de toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'enquête. Ils ont été chargés d'appuyer les enquêtrices sur le terrain pendant toute la durée de l'opération.

Les agents communaux de vulgarisation (ACV) ont été de bons guides sur le terrain. 04 véhicules avec leurs chauffeurs ont été mobilisés et mis à la disposition des enquêtrices pendant toute la durée de l'enquête.

3-2- DIFFICULTES PARTICULIERES

3-2.1- Difficultés d'accès aux documents statistiques de base :

Les TRC (tableaux récapitulatifs communaux) n'étaient pas disponibles au niveau des communes. Un déplacement à Constantine a été organisé. Il a permis aux membres de la cellule femmes rurales de les examiner sur place, au niveau des services régionaux de l'Office National des Statistiques (ONS).

3-2.2- Difficultés liées aux conditions climatiques :

Dans l'ensemble, l'enquête s'est déroulée dans des conditions climatiques défavorables (pluies et neige), ce qui a rendu inaccessibles certaines zones de l'échantillon.

La période d'enquête a coïncidé avec de fortes averses (310 mm de pluviométrie en 3 semaines). Ces pluies étaient accompagnées de vents violents et on a observé un fort enneigement en montagne. Cette situation a engendré des difficultés pour l'accès à certains districts montagneux.

Ces conditions, ajoutées à des problèmes de moyens de transport, ont conduit à l'allongement de la période de collecte de l'information sur le terrain et à des modifications concernant certains districts.

3-2.3- Difficultés liées au calendrier agricole :

La période d'enquête a coïncidé avec la cueillette des olives qui constitue une activité féminine importante. Cette activité a rendu les femmes non disponibles.

La combinaison des facteurs contraignants a entraîné deux conséquences :

- impossibilité d'enquêter dans tous les districts initialement prévus
- difficultés d'enquêter la totalité des ménages des districts.

4- DISTRICTS PREVUS POUR L'ENQUETE ET DISTRICTS REELLEMENT ENQUETES

Des modifications ont été apportées au champ initial d'enquête, en prenant en compte les conditions locales suivantes. :

- Peuplement ;

- Forte activité féminine ;
- Recherche de la facilité des conditions générales de travail.

Sur la base de ces critères, les enquêtrices ont retenu un total de 21 districts dans 11 communes au lieu de 25 districts dans 12 communes. Les modifications ont concerné 4 districts retirés : 1 à El Mila 2 à El Ancer et la commune de Ouled Yahia avec un district.

5- LES MENAGES ENQUETES AU NIVEAU DES DISTRICTS RURAUX

Avec les 1100 ménages réellement enquêtés, malgré les conditions difficiles, l'objectif du projet avait été dépassé de 10%, car il prévoyait l'enquête sur 1000 ménages pour la wilaya de Jijel. **Compte tenu des difficultés d'accès aux ménages des zones éparses, les enquêtrices ont privilégié les populations du rural aggloméré ou éparses proches des agglomérations secondaires**, en conséquence, certains indicateurs sociaux (scolarisation, électrification, eau potable, occupation) ont été surestimés.

Après cette explication, le fait que certains de ces indicateurs (taux d'électrification, taux de scolarisation, proximité de l'école) semblent se rapprocher de ceux des districts urbains, ne devrait pas soulever d'observations.

II – RESULTATS DE L'ENQUETE ET L'INTEGRATION DU GENRE DANS L'APPROCHE DES ACTIVITES EN MILIEU RURAL – WILAYA DE JIJEL :

1 - ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE VIE

1.1-ALIMENTATION EN EAU POTABLE

En matière d'alimentation en eau potable, un ménage sur trois (32,88%) dispose de l'eau à la maison, soit de l'eau courante soit un puits. Les ménages rattachés au réseau public de distribution d'eau représentent 20,62%. Cette proportion est équivalente au taux de rattachement observé au niveau national dans la zone éparses (soit 20,79% en zone éparses, résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1998).

La fontaine publique alimente près de 30% des ménages ruraux.

Notons que le puits est la source d'alimentation de près de 30% des ménages (puits traditionnel à domicile 12,26%, puits public 7,45%, puits des voisins 9,45%).

Tab.13 – Répartition des ménages enquêtés selon le type d'alimentation en eau

Moyens	Eau courante	Fontaine publique	Puits tradition	Source naturelle	Puits voisins	Puits public	Autres	Total
Ménage	227	330	135	182	104	82	41	1101
%	20,62%	29,97%	12,26%	16,53%	9,45%	7,45%	3,72%	100%

1.2- MOYENS D'ECLAIRAGE

L'éclairage par le réseau électrique public reste le moyen de loin le plus répandu puisqu'il dessert 92,2% des ménages. Ce taux est très élevé par rapport au taux national d'électrification dans le milieu rural. Le dernier RGPH donne un taux d'électrification en zone éparses de 71,7%.

Les ménages qui continuent à recourir à la bougie à Jijel représentent seulement 4,8%.

Tab.14- Structure des ménages selon le moyen d'éclairage

Moyens	Electricité (*)	Bougie	Autres	Total
% des ménages	92,19%	04,81%	03,00%	100%

(*)Groupe électrogène non compris (0,36%)

1.3- MOYENS DE COMBUSTION

Le gaz butane et dans une proportion moindre le bois & charbon de bois constituent les moyens de combustion les plus utilisés par les ménages ruraux de Jijel : 36% pour le gaz butane seul, 5,5% pour le bois & charbon de bois seuls et 57,5 % pour le gaz butane combiné avec le bois & charbon de bois. Les ménages qui utilisent le gaz butane (avec ou sans bois) représentent 93,47%, et ceux qui utilisent le bois (avec ou sans gaz butane) représentent 64,04%.

Tab.15– structure des ménages selon leurs moyens de combustion

Moyens	Gaz butane	Bois. Charbon de bois	Bois. charbon autres	Gaz butane + +bois. charbon	Total
% des ménages	35,97%	05,54%	01,00%	57,50%	100%

1.4- MOYENS DE CHAUFFAGE

Plus de la moitié (54,77%) de la population rurale utilise le bois comme moyen de chauffage. Le gaz butane est utilisé par un peu plus d'un ménage sur cinq (21,25%) ; le gaz butane combiné avec le bois sont les moyens préférés de 16,07% des ménages.

Il reste tout de même une proportion de ménages qui n'utilise aucun moyen de chauffage, elle est estimée à 4,27%. Compte tenu de la rigueur du climat hivernal, il serait bon de vérifier si ce ratio constitue un indicateur de pauvreté.

Tab.16– structure des ménages selon leurs moyens de chauffage

Moyens	aucun	Gaz but	Electricit é	Bois	Gaz but + bois	Autres	total
% des ménages	04,27%	21,25%	02,00%	54,77%	16,07%	01,64%	100%

1.5-DISTANCE A L'ECOLE LA PLUS PROCHE

La quasi-totalité des ménages ruraux (97,3%) de la zone enquêtée de Jijel habitent à moins de 2 Km de l'école.

Le fait que 8 ménages sur 10 résident à moins de 1 Km de l'école montre la disponibilité de ce type d'infrastructure dans le milieu rural et explique le taux de scolarisation important dans la région (voir paragraphe sur la scolarisation). Quant aux ménages qui habitent entre 1 et 2 Km de l'école, ils représentent 17,1% de l'ensemble.

Tab.17- structure des ménages selon la distance qui les sépare de l'école

Distance	Infér. 1Km	1-2 Km	3-4 Km	5-9 Km	10Km et+	Total
% des ménages	80,18%	17,14%	02,03%	00,37%	00,28%	100%

1.6-DISTANCE AU CENTRE DE SANTE LE PLUS PROCHE

Contrairement aux infrastructures éducatives, celles de la santé sont moins nombreuses, et par conséquent la proportion de ménages proches des centres de santé est faible. En effet seulement 9,5% des ménages ruraux habitent à moins de 1 Km du centre le plus proche. Plus d'un ménage sur deux (53,16%) réside à moins de 5 Km du centre. Un tiers des ménages doit parcourir entre 5 et 9 Km pour se rendre au centre de santé le plus proche. Il reste 13% des ménages ruraux qui se trouvent à plus de 10 Km de leur domicile.

Tab.18- structure des ménages selon leur éloignement au centre de santé

Distance	Infé.1Km	1-2 Km	3-4Km	5-9Km	10-14Km	15Km et+	Total
% des ménages	09,53%	18,24%	25,39%	33,82%	07,52%	05,50%	100%

Ces données ne traduisent pas forcément une faiblesse de couverture sanitaire du fait de la libéralisation qui favorisent l'installation de médecins et de pharmaciens privés en zone rurale comme en zone urbaine.

2 – LA POPULATION

2.1- LA POPULATION SELON L'AGE ET LE SEXE

2-1-1 Population totale par sexe, au niveau national et au niveau de la wilaya de Jijel:

	Hommes		Femmes		Total	
	Wilaya	National	Wilaya	National	Wilaya	National
Nombre	292 198	14 801 024	290 667	14 471 318	582 865	29 272 343
%	50.13 %	50.56 %	49.87 %	49.44 %	100 %	100 %

Source : RGPH 1998.

La population rurale enquêtée de Jijel s'élève à 8625 personnes appartenant à 1101 ménages ordinaires. Elle est caractérisée par son extrême jeunesse:

- plus d'une personne sur cinq (21,7%) a moins de 10 ans,
- plus de la moitié de cette population (51,8%) a moins de 20 ans.
- les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentent que 10,4%.

Il y a presque autant de personnes de sexe masculin que celles de sexe féminin, respectivement 50,2% et 49,8%. Au niveau wilaya, ces proportions sont de 50,13% de sexe masculin pour 49,87% de sexe féminin, et au niveau national 50,56% d'hommes pour 49,44% de femmes.

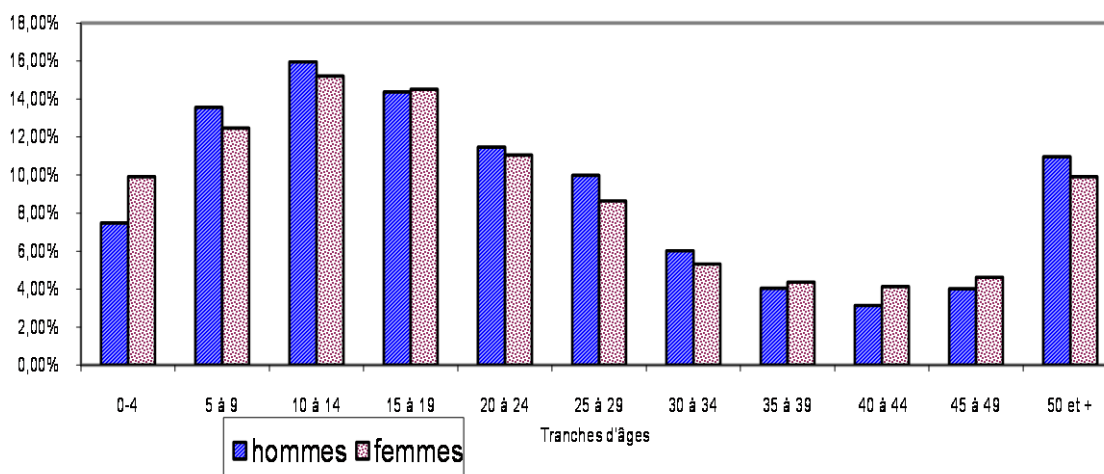
-1-2. Répartition de la population résidente des ménages selon le groupe d'âge et le sexe (à Jijel)

Groupe d'âge	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
0 à 4 ans	32 587	11.15	31 170	10.72	63 757	10.94
5 à 9 ans	41 026	14.04	40 126	13.80	81 152	13.92
10 à 14 ans	42 929	14.69	41 069	14.12	83 998	14.41
15 à 19 ans	36 107	12.35	35 870	12.34	71 977	12.35
20 à 24 ans	28 504	9.76	27 865	9.59	56 369	9.67
25 à 29 ans	22 919	7.84	22 463	7.73	45 382	7.79
30 à 34 ans	18 647	6.38	18 796	6.47	37 443	6.42
35 à 39 ans	13 779	4.71	14 033	4.83	27 812	4.77
40 à 44 ans	11 440	3.92	12 429	4.28	23 869	4.09
45 à 49 ans	12 258	4.20	11 592	3.99	23 850	4.09
50 à 54 ans	7 541	2.58	8 119	2.79	15 660	2.69
55 à 59 ans	6 181	2.11	6 451	2.22	12 632	2.17
60 à 64 ans	5 480	1.87	6 665	2.29	12 145	2.08
65 à 69 ans	5 411	1.85	5 529	1.90	10 940	1.88
70 à 74 ans	3 381	1.16	3 589	1.23	6 970	1.19
75 à 79 ans	2 125	0.73	2 262	0.78	4 387	0.75
80 & +	1 864	0.64	2 582	0.89	4 446	0.76
ND	19	0.01	58	0.02	77	0.03
TOTAL	292 198	100	290 668	100	582 866	100

Densité de population : 243 hts/Km²

Age	Zone d'enquête	Niveau national
Moins de 10 ans	21,7%	23,18%
Moins de 20 ans	51,8%	46,19%
Moins de 30 ans	71,8%	66,82%
50 ans et plus	10,4%	11,66%

Graph 1- Structure de la population de l'échantillon selon l'âge et le sexe

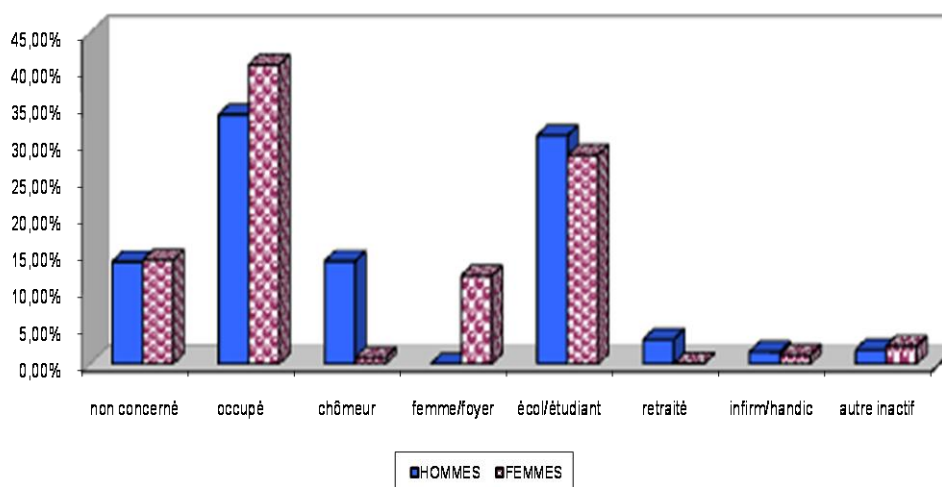


2.2- LA POPULATION ET LA SITUATION INDIVIDUELLE

Des indicateurs (des deux sexes confondus) comme la part des non concernés (enfants de moins de 6 ans), celle des chômeurs et la part des écoliers & étudiants sont identiques à ceux obtenus au niveau national.

Cependant, on relève une différence de taille, c'est celle relative à la part des personnes occupées par rapport à l'ensemble : elle est de 37,36% dans le milieu rural de Jijel contre 19,5% au niveau national (toutes zones confondues et les deux sexes ensemble) selon les enquêtes de l'ONS.

Graph 2- Structure de la population par sexe et situation individuelle



2.3-LES FEMMES CHEFS DE MENAGE OU DE FAMILLE

Sur les 1759 femmes occupées enquêtées 147 sont chefs de ménage ou de famille : 124 chefs de ménage et 23 chefs de famille. Cela signifie que 124 ménages sur les 1101 enquêtés sont dirigés par des femmes, soit 11,5%.

Le veuvage est la raison principale de confier la gestion du ménage ou de la famille à une femme, et à un degré moindre le divorce. L'inexistence du conjoint est la raison essentielle du statut de la femme CM ou CF (3 cas sur 4). En effet, 75,8% des femmes chefs de ménage sont veuves contre seulement 16,1% des femmes mariées, et 78,3% des veuves & divorcées sont chefs de famille.

Tab.21- structure des femmes rurales chefs de ménage (CM) ou chefs de famille (CF) selon l'état matrimonial

Situation	Célibataire	Mariée	Divorcée	<u>veuve</u>	Séparée	Total
C.Ménage	5,65%	16,13%	/	<u>75,81%</u>	2,42%	100%
C.Famille	4,35%	17,39%	21,74%	<u>56,52%</u>	/	100%
CM + CF	5,44%	16,33%	3,40%	<u>72,79%</u>	2,04%	100%

Les ménages laissés à la charge des veuves et des divorcées sont de toutes les tailles, allant 2 personnes jusqu'à 14 membres et plus, mais plus du tiers d'entre elles dirige des ménages de taille moyenne comprise entre 3 et 5 personnes. Près de 50% (49,7%) des femmes chefs de familles ou chefs de ménages sont responsables de ménages composés de plus de 5 membres.

Tab.22- structure (%) des femmes CM ou CF selon la taille de leur ménage

Taille	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14+	Total
%	5,4	7,5	<u>14,6</u>	<u>12,9</u>	<u>10,9</u>	8,5	4,1	8,5	6,1	7,5	3,4	3,4	4,1	4,1	100

2.4- CARACTERISTIQUES DES FEMMES AU FOYER

2.4.1- Les femmes au foyer et le niveau d'instruction :

L'ensemble des femmes au foyer enquêtées dans la wilaya de JIJEL se caractérise par le **faible niveau d'instruction**. En effet, on observe dans cette population, d'une part l'absence (à l'exception d'un seul cas) de femmes au foyer de niveau universitaire ou supérieur, et d'autre part de fortes proportions de femmes au foyer de niveau primaire (près de 2 femmes sur 5) ou sans instruction (près d'une femme sur 5) comme le montre le tableau 23.

Tab.23- Répartition des femmes au foyer enquêtées selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Femmes au foyer	
	Nombre	%
Sans instruction	100	19,34%
Ecole coranique	13	2,51%
Primaire	194	37,52%
Moyen et secondaire	209	40,43%
Universitaire et post universitaire	1	0,20%
Total	517	100%

2.4.2- Les femmes au foyer et l'âge :

Si le faible niveau d'instruction favorise le maintien des femmes au domicile notamment pour les tâches ménagères, l'âge par contre ne justifie pas cette situation comme le montrent les données du tableau N° 24 présenté plus loin. En effet les plus forts taux concernent les premières tranches d'âge :

- Près de 85 % des femmes au foyer ont entre 16 et 29 ans alors que seulement 15% de femmes au foyer ont 30 ans ou plus.
- 62 % des femmes au foyer ne dépassent pas les 24 ans d'âge, soit près de 2 femmes sur 3. Cet ensemble comprend les non mariées et celles qui sont mariées.

La situation du chef de famille, la taille du ménage et le nombre d'occupés dans le ménage sont des facteurs déterminants dans la position de la femme dans son ménage (femme au foyer ou occupée en dehors de ménage).

Tab.24- Répartition des femmes au foyer par tranches d'âge.

Femmes au foyer	Tranches d'âge				Total
	16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
% des femmes	29,79%	32,30%	22,44%	15,47%	100%
% cumulé	29,79%	62,09%	84,53%	100%	

2.4.3- La femme au foyer et la situation individuelle du chef de la famille :

On relève que le revenu que procure le chef de famille par sa situation d'occupé ou de retraité ou pensionné explique l'importance de la proportion des femmes au foyer dans ces catégories de ménages :

- **68 %** des femmes au foyer appartiennent à des ménages dont le chef de famille est occupé.
- 15 % des femmes au foyer ont un chef de famille retraité ou pensionné.

Tab.25- Répartition des femmes au foyer selon la situation individuelle du chef de famille (CF).

Situations du CF	Occupé	Retraité/pensionné	Autres	Total
% des femmes	68,34%	15,44%	16,22%	100%

2.4.4- La femme au foyer et la situation dans la profession du chef de famille :

Plus de la moitié des femmes au foyer (56,21%) ont pour chef de famille, soit un salarié (30,59% des cas), soit un indépendant (25,62% des cas) comme le montre le tableau 26.

Il faut noter par contre la très faible proportion des femmes au foyer dont le chef de famille est «Employeur». Ce taux de 2,29 % semble être une contradiction en regard des coutumes et de l'aisance financière supposée des ménages concernés. Ce qui nous amène

à émettre l'hypothèse que la rubrique «non concerné» qui correspond à 1 femme sur 3, comprend probablement des femmes au foyer dont le chef de famille est «employeur» mais non déclaré en tant que tel.

Tab.26- Répartition des femmes au foyer selon la situation dans la profession du chef de famille (CF).

Situation du CF	Employeur	Indépendant	Salarié	Non concerné	Autres	total
% femmes	2,29%	25,62%	30,59%	31,55%	9,95%	100%

2.4.5- La femme au foyer et la taille du ménage :

On enregistre les plus fortes proportions de femmes au foyer au niveau des plus grandes tailles de ménages :

- près de 81% des femmes au foyer, soit plus de 4 femmes sur 5, font partie de ménages comprenant 7 personnes ou plus.
- 5,79 % des femmes au foyer, font partie de ménages comprenant au plus 4 personnes.

Ces résultats s'expliquent par le fait que plus la taille du ménage est grande, plus les travaux domestiques à la charge des femmes deviennent importants.

Tab.27- Répartition des femmes au foyer selon la taille du ménage d'appartenance.

Taille ²⁸⁴	2 à 4	5 et 6	7 et 8	9 et 10	11 et 12	13 et +	Total
% femmes	5,79%	13,32%	17,57%	22,20%	23,55%	17,57%	100%
% cumulés	5,79%	19,11%	36,68%	58,88%	82,43%	100%	/

2.4.6- le nombre d'occupés dans le ménage :

On relève une forte concentration des femmes au foyer au niveau des ménages comprenant 1 à 4 personnes occupées, c'est ainsi que :

²⁸⁴La taille du ménage est le nombre de personnes qui le composent

- Une femme au foyer sur trois (32,82 %) fait partie des ménages comprenant deux occupés.
- Une femme au foyer sur deux (49,62%) fait partie de ménages comprenant au plus deux occupés (0 ou 1 ou 2 occupés).
- Près d'une femme sur 4 (22%) appartient à un ménage dont 3 membres sont occupés.

Tab.28- Répartition des femmes au foyer selon le nombre d'occupés dans le ménage d'appartenance.

Libellés	Nombre d'occupés dans le ménage								
	0	1	2	3	4	5	6	7 et +	Total
% femmes	0,39	16,41	32,82	22,00	15,64	8,30	2,90	1,54	100%
% cumulés	0,39	16,80	49,62	71,62	87,26	95,56	98,46	100%	/

En résumé, la situation de femme au foyer est conditionnée par un certain nombre de facteurs notamment :

- La situation financière du ménage** à travers la situation individuelle ou la situation dans la profession du chef de famille ou le nombre d'occupés dans le ménage.
- La taille du ménage** qui justifie dans la plupart des cas le maintien de la femme au domicile.

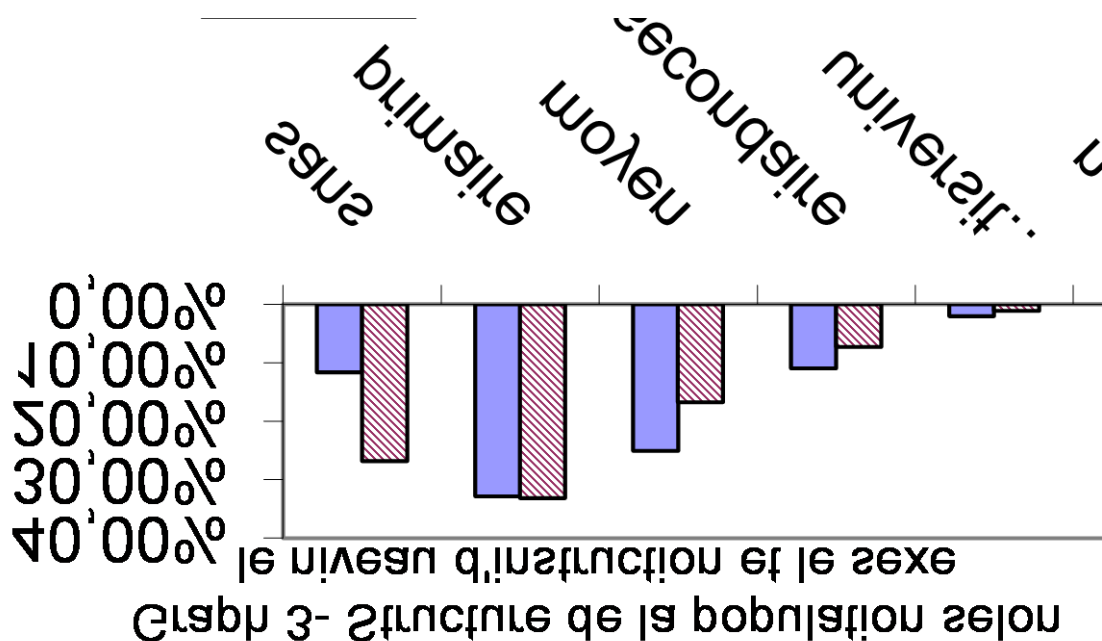
3 - L'EDUCATION ET ANALPHABETISME

3.1-LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Globalement 19,25% de la population est analphabète. Selon le tableau 29.Ce phénomène est beaucoup plus marqué chez les femmes (26,85%) que chez les hommes (11,69%). Le niveau scolaire le plus fréquent est le niveau primaire qui concerne une personne sur trois (33,02%) aussi bien chez les hommes que chez les femmes, suivi du niveau moyen avec 20,94% (25,10% chez les hommes et 16,25% chez les femmes).

Tab.29- Structure (%) de la population par niveau d’instruction et sexe

Niveau d’instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Sans instruction</i>	11,69%	26,85%	19,25%
Ecole coranique	5,36%	3,02%	4,20%
<i>Niveau primaire</i>	32,86%	33,18%	33,02%
Niveau moyen	25,10%	16,75%	20,94%
Niveau secondaire	11,00%	7,33%	9,17%
Niveau universitaire	1,96%	1,14%	1,55%
Niveau postuniversitaire	0,09%		0,05%
Non concernés	11,93%	11,73%	11,83%
Ensemble	100%	100%	100%



3.2-L'ANALPHABÉTISME DANS LE MILIEU RURAL A JIJEL

L'analphabétisme est mesuré en rapportant la population analphabète de 10 ans et plus à la population totale de la même tranche d'âge. L'enquête montre que le taux d'analphabétisme chez les femmes est de 34,06% contre 15,02% chez les hommes ; le taux global est de 24,54% en de ça du niveau national qui est de 31,9% au dernier recensement général de la population et de l'habitat (juin 1998).

Par tranche d'âge, le taux d'analphabétisme atteint 78% pour les personnes des deux sexes âgées de 50 ans et plus contre 4,21% chez les jeunes de 10 à 19 ans.

Les femmes âgées de 50 ans et plus enregistrent un taux d'analphabétisme de 94,5% contre 6,31% chez les jeunes filles de 10 à 19 ans

Tab.30- Taux d'analphabétisme par tranche d'âge et sexe

Sexe	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
Hommes	2,12%	3,48%	11,82%	29,90%	<u>62,15%</u>
Femmes	6,31%	19,24%	<u>50,24%</u>	<u>67,86%</u>	<u>94,50%</u>
Ensemble	4,21%	11,25%	30,78%	50,68%	<u>77,97%</u>

Tab.31- Comparaison des taux d'analphabétisme entre l'enquête objet de notre étude et les résultats du RGPH* 1998

Sexe	Tx national, RGPH* 98, Urbain et rural confondus	Enquête intégration femme rurale Jijel 1998
Masculin	23,65%	15,02%
Féminin	<u>40,27%</u>	<u>34,06%</u>
Ensemble	31,90%	24,54%

* RGPH = recensement général de la population et de l'habitat, juin 1998

3.3-LA SCOLARISATION

La fréquentation de l'école est mesurée par un indicateur appelé taux de scolarisation, qui prend comme champ d'étude les personnes dont la scolarisation est obligatoire. En Algérie, la scolarisation des enfants est obligatoire de 6 à 15 ans (équivalent au cycle fondamental).

Ainsi le taux de scolarisation est le rapport de la population scolarisée âgée de 6 à 15 ans à la population totale de la même tranche d'âge (scolarisée ou non).

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 15 ans se situe dans le milieu rural de Jijel à 96,88%, très supérieur à la moyenne nationale (urbain & rural) évaluée à 83,05%* par le dernier RGPH.

Le taux de scolarisation des garçons est supérieur à celui des filles, soit respectivement 98,56% et 94,81%. La faible distance entre l'école et le domicile (1 et 2 Km) est le facteur le plus explicatif du taux de scolarisation très élevé, ainsi que de l'absence de différence selon le sexe.

Tab.32- Répartition des enfants scolarisés enquêtés selon le sexe et l'éloignement à l'école la plus proche.

Distance	-1Km	1-2KM	3-4Km	5-9Km	10-14Km	15Km +	Total
Masculin	920	165	20	1	/	5	1111
Féminin	832	179	17	2	/	8	1038
Total	1752	344	37	3	/	13	2149
Masculin	<u>82,82%</u>	14,85%	01,80%		/	00,45%	100%
Féminin	<u>80,15%</u>	17,24%	01,64%		/	00,77%	100%
%total	<u>81,53%</u>	16,00%	01,72%		/	00,60%	100%

Tab.33- Comparaison des taux de scolarisation de l'enquête objet de notre étude avec le RGPH 1998

Sexe	Taux national, RGPH* 1998, urbain et rural confondus, pour la tranche 6-14 ans	Taux enquête «intégration femme rurale Jijel 1998», pour la tranche 6-15 ans
Masculin	85,28%	98,56%
<u>Féminin</u>	<u>80,73%</u>	<u>94,81%</u>
Ensemble	83,05%	96,88%

Remarque : Le lecteur remarquera que les taux présentés dans le tableau ci-dessus ne correspondent pas exactement à la même tranche d'âge, il y a une légère différence dans la population observée ; c'est pourquoi il est recommandé d'interpréter avec précaution la différence de taux entre les deux sources.

4 - CARACTERISTIQUES DES FEMMES RURALES

4.1-LES MOYENS D'INFORMATION DES FEMMES RURALES

Plus de la moitié des femmes rurales de Jijel (53,46%) privilégient le canal de la télévision pour s'informer. Un peu plus d'une femme sur cinq s'informe auprès des voisines (22,23%). La radio arrive en troisième position avec environ une femme sur six (17,52%). La presse est très peu utilisée en milieu rural comme moyen d'information. Cela s'explique probablement par deux facteurs : le niveau d'instruction des femmes rurales et la non-disponibilité des journaux dans la zone étudiée.

L'examen détaillé des chaînes écoutées ou suivies montre que la quasi-totalité des téléspectatrices suivent la chaîne de télévision algérienne. Il est de même pour les amatrices de la radio, elles sont portées sur la chaîne nationale une. La langue parlée doit être pour quelque chose dans le choix de cette chaîne.

Tab.34- Répartition des femmes rurales enquêtées selon le moyen d'information utilisé

Moyens	Télévision	Voisines & autres	radio	Manifesta. Cérémonie	Presse écrite	Autres	Total
Femmes	2330	553	436	60	32	77	2488
% femme	53,46%	22,23%	17,52%	02,44%	01,29%	03,09%	100%

L'horaire préféré des femmes rurales pour écouter la radio ou pour suivre les émissions télévisées est le début de l'après-midi. En effet, plus de quatre femmes sur cinq (84,6%) préfèrent la période allant de 13 heures à 17 heures, dont 38,1% préfèrent 14 heures, 20,6% préfèrent 15 heures et 19,6% préfèrent 13 heures. Une femme sur sept (13,9%) choisit la fin de l'après-midi et le début de la nuit, soit de 18 heures à 22 heures. Le soir, les heures d'écoute les plus importantes sont 19 heures et 20 heures. Cela concerne probablement les femmes qui passent toute la journée à travailler.

4.2-LA MOBILITE DES FEMMES RURALES

Sur près de 2650 femmes ayant répondu à la question sur leur éventuel déplacement, seules 7,46% ont déclaré ne pas se déplacer vers les centres urbains. Pour celles qui se déplacent, la périodicité la plus fréquente est le mois, en effet une femme sur trois se déplace mensuellement vers les centres urbains. Une femme sur six (16,8%) se déplace une fois par trimestre. Les fréquences semestrielles ne concernent qu'une femme sur huit (soit 12,59%), il est de même pour les fréquences annuelles.

Notons que les déplacements quotidiens sont très rares et que les déplacements hebdomadaires ne concernent que 6,88% des femmes, équivalents à une femme sur quinze.

Pour quels motifs se déplace la femme rurale de Jijel ?

Les déplacements pour des raisons de santé sont les plus fréquents. Ils concernent près de deux femmes rurales sur cinq (soit 39,6%), vient ensuite le motif des visites familiales qui concernent une femme rurale sur quatre.

Les déplacements pour des courses ne concernent que deux femmes rurales sur onze (environ 18,12%). Les autres motifs sont insignifiants, notamment les déplacements pour écouler la production de l'activité économique, ce qui signifie qu'en règle générale la femme rurale de Jijel ne vend pas elle-même le produit de son travail.

4.3- ACCES A L'ARGENT ET PARTICIPATION A LA DECISION DE SON UTILISATION

Seules 23 % des femmes de Jijel déclarent percevoir elles-mêmes l'argent issu de la vente des produits de leurs activités, la majorité de ces femmes utilise elle-même ses ressources.

Le reste des femmes actives rurales, soit ne perçoivent pas elles-mêmes la rémunération de leur travail (une femme sur cinq ou 19,2%), soit le versent au fonds familial (près de trois femmes sur cinq ou 57,8%). En somme, la proportion des femmes qui ne perçoivent pas leur argent représente près de quatre femmes sur cinq. S'agissant de l'utilisation de cet argent, 27% des femmes ne sont pas associées aux dépenses, 49% décident de son utilisation mais en concertation avec d'autres membres du ménage, et **enfin seules 24%**

décident elles-mêmes de l'utilisation de leur argent (soit seulement une femme occupée sur cinq).

4.4- LE SAVOIR-FAIRE DES FEMMES RURALES

Le recensement du savoir-faire des femmes rurales indique le potentiel humain existant dans ce milieu et peut révéler un savoir-faire non exploité. Il peut donner lieu également à des recommandations et des orientations pour exploiter certains créneaux qui ciblent directement les femmes, pour les intégrer dans le développement économique.

Sur la base des 1646 réponses des femmes rurales, se rapportant aux métiers appris et classés au premier rang, le classement par groupes de métiers homogènes ou apparentés se présente comme suit :

- **Les travaux sur du tissus ou travaux du tissu lui-même** intéressent le plus de femmes rurales de la wilaya de JIJEL : 45% d'entre elles savent soit broder (tous types de broderie), soit faire la couture ou tricoter ou encore tisser (y compris les tapis).
- **Les activités d'élevage** : près de 22% des femmes rurales déclarent savoir élever les ovins, caprins et bovins, qui sont des activités qui se pratiquent en dehors du domicile, et savoir pratiquer les élevages avicole et apicole mais dans des proportions moindres.
- **Les préparations des produits alimentaires**, à base de céréales ou d'autres produits agricoles viennent en troisième position dans le savoir-faire des femmes rurales de cette wilaya. Ces métiers concernent une femme rurale sur cinq (20,11 %)
- **Les travaux de la poterie**, bien que relativement moins pratiqués par la femme rurale, demeurent un métier maîtrisé et pratiqué par près d'une femme rurale sur 8 (ou près de 12 %) dans la wilaya de Jijel.
- **Quant au reste des autres métiers** telles que la vannerie, la dinanderie, les cultures des plantes végétales ornementales, etc., elles ne sont pratiqués que par quelques femmes rurales qui ne représentent, par rapport à la population enquêtée, que des proportions insignifiantes.

4.4.1- Travaux sur du tissus ou travaux du tissu lui-même :

Les métiers les plus maîtrisés sont par ordre d'importance :

- La couture qui est le métier le plus répandu pratiquée par presque 1 femme rurale sur 8 dans cette wilaya (11,85% des femmes), le tricotage que presque une femme sur 7 est qualifiée pour le pratiquer (13,73% des femmes).
- La broderie qui intéresse un peu plus d'une femme rurale sur 12 (ou 8,08%) alors que le crochet n'intéresse que près d'une femme sur 16 (soit 6,32%).
- Quant au tissage et à la tapisserie, ils ne semblent pas intéresser beaucoup de femmes rurales de Jijel. On peut lier ce désintéressement à l'absence de développement du tourisme, principal demandeur du produit de ces activités.

Vu que nous nous référons à une période marquée par l'insécurité et son impact sur les activités touristiques ou liées au tourisme. Il aurait été souhaitable, pour vérifier cette tendance, de comparer avec des données de périodes précédentes et actuelles, sous la condition ou sous réserve de l'approche méthodologique entre les périodes comparables.

4.4.2- Les activités d'élevage :

Les femmes qui déclarent savoir pratiquer le gros élevage (ovins, caprins et bovins) représentent 18,47 % des femmes rurales, soit près d'une femme sur cinq, alors que le petit élevage, notamment celui de la volaille, est beaucoup plus modeste (2,86%). Le savoir-faire des femmes en matière d'apiculture est insignifiant (0,6%), et celui de la cuniculiculture est inexistant dans cette wilaya.

4.4.3- Préparation et la conservation des produits alimentaires :

Le couscous arrive en première position avec près d'une femme sur dix (9,54% des femmes rurales enquêtées) qui sait le rouler, en raison notamment de la place que ce produit occupe dans le modèle de consommation particulièrement des ménages ruraux.

La préparation des olives et d'autres légumes sont la qualification d'environ 3,6 % et 3,5% respectivement.

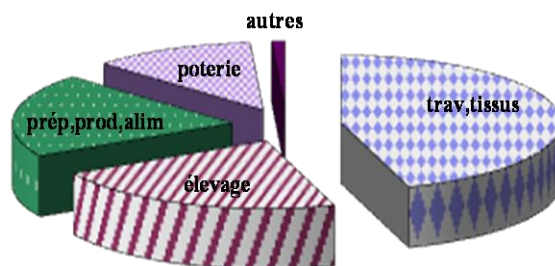
4.4.4- Le travail de l'argile :

La poterie est un métier assez répandu auprès des femmes rurales, mais n'intéresse qu'une femme rurale sur 8 (ou 12%). Le manque d'intérêt affiché à ce métier traduit peut-être le désintéressement des femmes à cause des problèmes d'écoulement de la production, ce qui empêche la poterie d'être un métier attirant.

Par ailleurs, l'examen détaillé de la répartition des femmes rurales selon à la fois leurs statuts et le métier appris, quel que soit le rang attribué au métier par l'enquêtée, laisse apparaître une nette prédominance des indépendantes et des aides familiales dans les métiers cités plus haut. Elles constituent la presque totalité de la structure de l'emploi féminin. On note que les métiers qui intéressent le plus les indépendantes, sont les mêmes que ceux qui intéressent les aides familiales, notamment la couture, le tricotage, le crochet, la poterie, la préparation du couscous et enfin l'élevage.

Ces données et ratios permettent de cibler, d'une part les métiers et les statuts de femmes rurales envers lesquels des actions de consolidation de cette situation sont à entreprendre, d'autre part les métiers et statuts des femmes rurales pour lesquels des actions visant une meilleure maîtrise à travers la formation, le perfectionnement et la vulgarisation des techniques sont nécessaires.

Graph 4- Structure des femmes rurales selon leur 1er savoir-faire



4.5. ACCES AUX SERVICES ET MOYENS DE PRODUCTION

De manière générale, la femme rurale de la wilaya de JIJEL bénéficie beaucoup plus de moyens issus des ressources naturelles tels que la terre, l'eau d'irrigation et la forêt que des services financiers ou d'appui technique à la charge des institutions publiques spécialisées.

On a recueilli 3197 réponses à cette question auprès des 1759 femmes occupées, soit presque 2 réponses en moyenne par femme occupée et ce, eu égard à la possibilité à chaque femme de donner plusieurs réponses (d'accéder à plusieurs services à la fois). Sur un ensemble de 3197 réponses on a enregistré que 97% ont accédé aux ressources naturelles citées plus haut et ce dans les proportions suivantes :

- 68,25 % des réponses pour l'accès à la forêt
- 16,20 % des réponses pour l'accès à l'eau d'irrigation
- 12,61 % des réponses pour l'accès à la terre

Par contre, seulement 3 % des réponses ont exprimé l'accès des femmes :

- au crédit et subventions de l'Etat pour le financement
- à l'appui technique par la formation ou par la vulgarisation des techniques de production.

Si par ailleurs on tient compte de la situation dans la profession des femmes rurales enquêtées dans cette wilaya, on constate que :

- les employeuses et les apprenties ne bénéficient pratiquement pas des services et des moyens de production.
- Les aides familiales sont celles qui en bénéficient le plus : Elles représentent près de 40 % des réponses correspondant à l'accès aux services et moyens de production.

- Les réponses des indépendantes et des salariées représentent respectivement 31,12 % et 27,15 % de l'ensemble des réponses des femmes rurales ayant disposé des services et moyens de production.

Il faut noter la proportion insignifiante des réponses des femmes rurales qui ont accès soit à la formation soit à la vulgarisation soit au financement ; leurs nombres sont respectivement 47 femmes, 3 femmes et 23 femmes sur 3197.

La concentration du bénéfice de l'accès aux ressources naturelles et la faiblesse des actions de formation et de vulgarisation interpellent les institutions en charge de l'encadrement économique et pose la problématique des actions qu'elles doivent initier en la matière.

En réalité l'accès aux ressources naturelles (forêts, eau d'irrigation) ne constitue ni un appui ni un effort spécifique des pouvoirs publics en direction des femmes rurales. Il existe des dispositions générales valables pour les hommes et les femmes (code des eaux, code des forêts). De même, certaines pratiques relevant du droit coutumier ne concernent pas spécifiquement les femmes.

4.5.1- Les femmes rurales qui exercent des activités agricoles :

L'accès aux services et aux moyens de production a bénéficié, en premier lieu aux **aides familiales** soit **75,83 %** des réponses de la population concernée, en second lieu, aux **agricultrices** dans les proportions de **20,38 %** de l'ensemble et enfin aux **métayères** avec une faible proportion de **3,44 %** de l'ensemble des réponses.

Il y a lieu également de relever le très faible nombre des femmes rurales **salariées** (moins de 1%) ayant eu accès aux services et moyens de production, comme le montre le tableau N° 35)

Tableau.35- Répartition des réponses des femmes rurales agricultrices, selon leurs statuts et le type d'accès aux services et moyens de production.

Type d'accès		Statut de la femme				Total	
		Agricultrice	Aide-familiale	Salariée	Métayère	Nombre	%
Services financiers		6	24	0	1	31	0,66%
Services de formation vulgarisation		9	44	0	1	54	1,16%
Ressources naturelles : sol, eau, forêt		927	3440	16	158	4541	97,63%
Autres		6	19	0	0	25	0,55%
Total	Nbre	948	3527	16	160	4651	100%
	%	20,38%	75,83%	0,35%	3,44%	100%	

4.5.2- Les femmes rurales qui exercent des activités d'élevage :

L'accès aux services et aux moyens de production a bénéficié presque exclusivement aux aides familiales dans les proportions de 68,83 % de l'ensemble des réponses, et aux Indépendantes dans une proportion de 30,81 % des réponses (cf. tableau N° 36)

Tableau.36- Répartition des réponses des femmes rurales éleveurs réparties selon leurs statuts et le type d'accès aux services et moyens de production.

Type d'accès	Statut de la femme				Total		
	Indépendante	Aide familiale	Salariée	Apprentie	Nombre	%	
Services financiers	2	5	0	0	7	0,51%	
Services de formation Vulgarisation	4	10	0	0	14	1,02%	
Ressources naturelles : Sol, eau, forêt	412	928	5	0	1345	97,96%	
Autres	5	2	0	0	7	0,51%	
Total	Nbre	423	945	5	0	1373	100%
	%	30,81%	68,83%	0,36%	/	100%	

Par ordre d'importance des ressources naturelles auxquelles ont eu accès les femmes rurales exerçant des activités d'élevage, la forêt vient en première position, suivie de loin successivement par la terre et l'eau d'irrigation.

Ces données montrent l'importance de la forêt pour les femmes éleveurs notamment pour son apport en :

- aliments de bétail pour les gros élevages (ovins, caprins et bovins),
- en produits forestiers (bois, charbon de bois...) pour les propres besoins du ménage
- et enfin en d'autres produits de la cueillette (glands, champignons...) pour le marché et par conséquent des sources de revenu.

4.5.3- Les femmes rurales qui exercent des activités d'artisanat :

Les indépendantes sont celles qui bénéficient le plus des services et des moyens de production. Elles représentent **97,63 %** de l'ensemble des réponses des bénéficiaires, alors que les femmes appartenant aux autres catégories, en l'occurrence les aides familiales, les salariées et les apprenties, elles représentent moins de 3 % de l'ensemble des réponses des femmes rurales ayant accès aux services et moyens de production.

Tab.37- Répartition des réponses des femmes rurales artisanes réparties selon leurs statuts et le type d'accès aux services et moyens de production .

Type d'accès		Statut de la femme				Total	
		Indépendante	Aide familiale	Salariée	Apprentie	Nombre	%
Services financiers		11	0	0	0	11	0,96%
Services de formation vulgarisation		29	1	1	0	31	2,72%
Ressources naturelles		1066	19	4	2	1091	95,70%
Autres		7	0	0	2	7	0,62%
Total	Nbre	1113	20	5	0	1140	100%
	%	97,63%	1,75%	0,43%	0,19%	100%	

5- L'EMPLOI FEMININ A JIJEL

Globalement, on a dénombré 3230 personnes des deux sexes pourvues d'un emploi dans les 1100 ménages observés, dont 1759 femmes. Ce qui donne une moyenne de 2,936 occupés des deux sexes par ménage et 1,599 femme occupée par ménage, soit des proportions très supérieures à la moyenne nationale. Les données présentées par l'ONS en 1997 situent la proportion d'occupés par ménage au niveau de 1,74 pour les deux sexes et à 0,26 pour les femmes, et ce au niveau national, urbain et rural confondus (ONS/EER 1997).

Il y a lieu de signaler ici que toutes les femmes qui ont déclaré exercer une activité marchande ou non sont comptabilisées, contrairement à la définition du BIT²⁸⁵. Ce qui donne un volume d'emploi féminin élevé mais qui met en exergue la main d'œuvre féminine potentielle dans le milieu rural à Jijel.

Il faut signaler également que la population occupée évaluée dans cette enquête est une «population occupée **habituelle**» contrairement à «la population occupée **du moment**». La population occupée du moment se définit comme étant la population occupée au moment de l'enquête seulement, ce qui n'est pas le cas dans notre étude. La population occupée habituelle est composée des personnes occupées du moment, augmentée des personnes habituellement occupées mais qui ne le sont pas au moment de l'enquête.

Par crainte de sous estimation de l'emploi féminin à cause du caractère saisonnier de leur activité, il a été retenu dans l'étude de l'intégration de la femme rurale dans le développement, d'enregistrer les femmes pourvues d'un emploi au moment de l'enquête (occupée1) et celles qui exercent habituellement une activité économique mais ne sont pas occupées au moment de l'enquête (occupée2).

L'option pour cette définition explique, en grande partie, pourquoi les indicateurs sur l'emploi et sur la population active sont supérieurs à ceux présentés par les institutions spécialisées, dont l'ONS. A l'inverse, les indicateurs du chômage sont inférieurs à ceux obtenus par les organismes qui utilisent le concept de la population occupée du moment, comme l'ONS.

²⁸⁵ voir le point 5.5, page 347

5.1-L'EMPLOI SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION

Les salariés des deux sexes ne représentent qu'une personne sur quatre (27,45%). La majorité de la main d'œuvre est occupée à titre d'indépendant (ou indépendant + autres situations) avec une proportion de 41,85%.

Tab.38- Structure (%) de l'emploi selon la situation dans la profession²⁸⁶ et le sexe

Sexe	Employeur	Indépendant	Salariés	Aides familles	Apprentis	Métayers	Ensemble
Féminin	00,51%	52,25%	02,62%	42,35%	00,51%	01,76%	100%
Ensemble	01,27%	41,85%	27,45%	27,85%	00,50%	01,08%	100%

Graph 5- Structure des femmes occupées selon leur situation dans la profession



Sur les 1759 femmes occupées, 674 exercent dans le domaine de l'agriculture, 763 dans l'artisanat et 962 dans l'élevage ; la somme dépasse le total des femmes occupées étant donné que la majorité de celles-ci exercent la multi-activité.

²⁸⁶Des regroupements ont été effectués en cas de multi-activité, la priorité est accordée à la situation la plus importante

5.2-L'EMPLOI ET LE TYPE D'ACTIVITE

Les femmes occupées représentent 54,46% de l'ensemble des personnes ayant un emploi. Elles sont à 42,35% des aides familiales (aides familiales seulement), à 30,19% à la fois indépendantes et aides familiales et à 18,87% des indépendantes (indépendantes seulement).

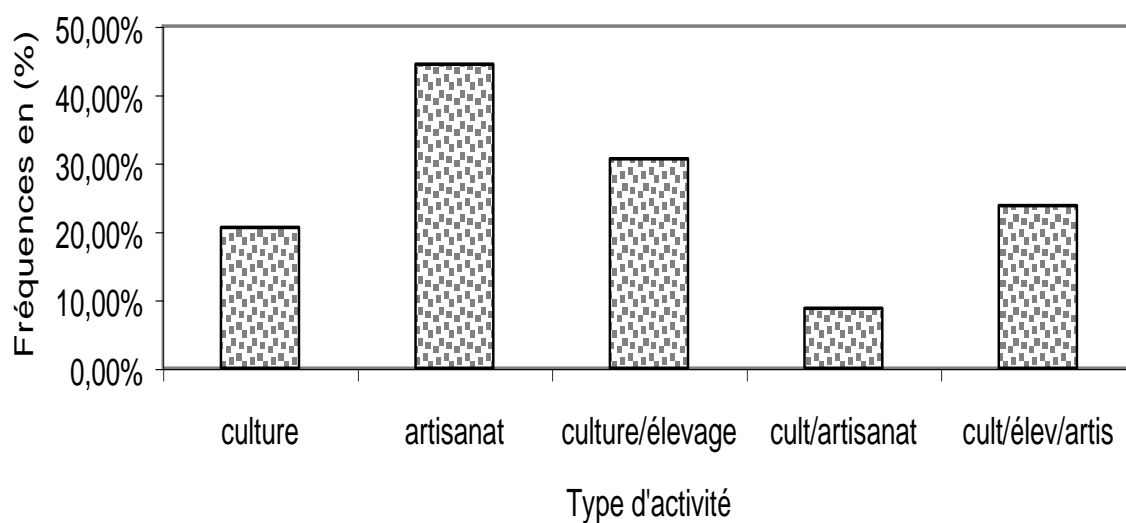
En somme, 9 femmes occupées sur 10 (environ 91,4%) sont des indépendantes ou aides familiales. Contrairement aux hommes, le salariat chez les femmes rurales de Jijel est insignifiant. Le métayage est exercé par seulement 4% des femmes.

La quasi-totalité des femmes occupées exerce dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat (97,56%), près de 2% exercent dans le secteur de l'administration. On note l'absence totale d'activité féminine rurale dans les secteurs de la pêche, de l'industrie et du transport.

Au sein du secteur agricole, on remarque que l'exercice de la multi-activité est plus fréquent que l'exercice d'une seule activité. Ainsi, seules 32% (une femme sur trois) exercent une seule activité (20,56% dans les cultures et 11,45% dans l'élevage). Les fréquences les plus élevées concernent les activités combinées des cultures et élevage avec 30,58% et des cultures + élevage + artisanat avec 23,75%.

La multi-activité concerne 1127 femmes sur 1713 femmes occupées dans l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, soit une proportion de 65,8%, équivalent à deux femmes sur trois.

Graph 6 - Structure de l'emploi féminin selon le type d'activité



Le croisement du secteur d'activité avec la situation dans la profession des femmes rurales occupées nous indique l'existence de 4 fréquences relativement importantes.

Tab.39- structure (%) de l'emploi par type d'activité et par sexe

Activités	masculin	Féminin	Ensemble
01-Culture	19,14%	20,56%	19,88%
02-Elevage	01,85%	01,37%	01,58%
03-Artisanat	00,21%	44,45%	06,32%
06-culture & élevage	09,77%	30,58%	21,05%
07-Culture & artisanat	00,07%	08,77%	04,80%
08-Elevage & artisanat	/	00,40%	00,20%
09-Culture & élevage & artisanat	00,14%	23,75%	12,97%
10-Pêche & culture	00,14%	00,06%	00,10%
12-Pêche & artisanat	00,07%	/	
17-Culture+activité non agricole, hors artisanat	02,39%	00,23%	01,21%
18-Elevage+ activité non agricole, hors artisanat	00,07%	00,06%	
19-Artisanat+ activité non agricole	00,07%	00,34%	00,20%
20-Industrie	03,28%	/	01,49%
21-Bâtiment et Travaux Publics	07,93%	00,11%	03,65%
22-Transport	02,80%	/	01,27%
23-Commerce	04,38%	00,17%	02,07%
24-Services	17,50%	00,28	08,08%
25-Administration	29,94%	01,88%	13,65%
00-autre non défini	00,62%	/	00,10%
Ensemble	100%	100%	100%

- 20,18% des femmes sont aides familiales à la fois dans les cultures et l'élevage (une femme sur cinq)
- □18,24% des femmes sont aides familiales dans cultures seulement (équivalent à deux femmes sur onze)
- 16,49% des femmes sont à la fois indépendantes et aides familiales et exercent en même temps dans les cultures, l'élevage et l'artisanat (soit une femme sur six)
- 10,29% des femmes exercent dans l'artisanat à titre d'indépendantes (soit une femme sur dix)

Le croisement avec l'état matrimonial indique que 60,6% des femmes rurales occupées à Jijel sont mariées et 32,18% sont célibataires. Les veuves ne représentent que 6,6%.

Parmi les femmes mariées occupées, 45,4% sont des aides familiales et 12% sont des indépendantes. On note toutefois que 35,93% sont à la fois indépendantes et aides familiales, soit plus d'une femme mariée sur trois.

S'agissant des femmes célibataires occupées, elles exercent comme indépendantes, aides familiales, et indépendantes + aides familiales dans les proportions respectives suivantes : 28,97%, 39,22% et 20,85%.

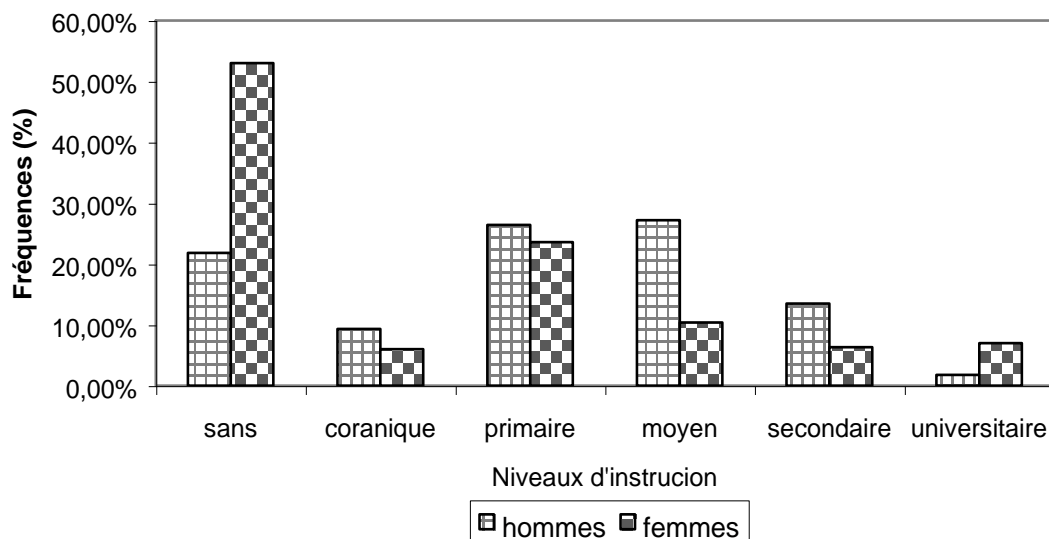
Les veuves occupées travaillent dans les proportions d'une femme sur trois à titre d'indépendante, une femme sur trois aussi à titre d'aide familiale et une femme sur quatre à titre d'indépendante et aide familiale à la fois (multi-activité).

5.3- L'EMPLOI ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Les femmes occupées sont pour 47,2% analphabètes contre 22,2% chez les hommes, elles sont pour 26,5% de niveau primaire.

Dans cette frange de population, les femmes de niveau moyen et secondaire représentent respectivement 11,6% et 7,1%. Quant à la proportion de femmes universitaires occupées qui habitent le milieu rural de Jijel, elle est insignifiante (0,8%).

Graph 7- Structure de la population occupée selon le niveau d'instruction et le sexe



5.4- LA POPULATION ACTIVE AU SENS DE L'ENQUETE

C'est la somme de la population occupée et celle qui est au chômage, elle permet de calculer des taux d'activité.

Le nombre élevé de femmes déclarées occupées entraîne des indicateurs d'activité très supérieurs à la moyenne nationale. Le taux d'activité des femmes est de 41,86% si on le compare à la population totale des femmes, il est de 66,74% si on le rapporte au nombre de femmes de 16 ans et plus.

A ce titre, il y a lieu de rappeler qu'au niveau national, les hommes enregistrent un taux d'activité par rapport à la population totale de 45%, si l'activité est rapportée à la population de 16 an et plus le taux serait de 77%. Par contre les femmes enregistrent un taux de 8 à 9% si l'activité est rapportée à la population totale, si elle est rapportée à la population âgée de 16 ans et plus le taux serait de 13% environ.

5.5- LA POPULATION ACTIVE AU SENS DU BUREAU

INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)

La population active au sens du BIT s'entend la population occupée augmentée des chômeurs avec la définition de cette même institution.

La population occupée est celle qui exerce des activités économiques **marchandes** (ou à but lucratif). De ce fait, les femmes rurales qui exercent des activités dont la production est destinée exclusivement à l'autoconsommation se trouvent exclues de la population occupée. Seules les femmes dont les produits de travaux sont destinés exclusivement à la vente ou à la fois à l'autoconsommation et la vente sont considérées occupées. Leur nombre dans l'échantillon s'élève à 1103 au lieu de 1759 dans la première définition. Cela correspond à une femme occupée par ménage, qui reste très supérieur à la moyenne nationale, selon les données de l'ONS (toutes wilayate confondues et tous milieux d'habitat confondus. Ce changement modifie la grandeur de tous les indicateurs de l'emploi.

Le taux d'activité des femmes devient 26,57% si on le compare à la population totale féminine. Il est de 42,39% si on le rapporte à la population féminine de 16 ans et plus. Le taux de chômage des femmes devient alors équivalent à 3,42%.

Tab.40- Reconstitution de la population active enquêtée, avec la définition du BIT

Grandeurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale	4327	4298	8625
Population >15 ans	2770	2694	5464
Occupés	1471	1103	2574
Chômeurs	606	39	645
Actifs	2077	1142	3219
Taux chômage	29,18%	3,42%	20,04%
Taux activité/population totale	48,00%	26,57%	37,32%
Taux activité/population>15 ans	74,98%	42,39%	58,92%

6 - LE CHOMAGE

6.1- LE NIVEAU DU CHOMAGE

Dans l'ensemble, le chômage est à large dominance de personnes de sexe masculin (94%). Cette catégorie de population présente un taux d'analphabétisme très bas (7%) et concerne pratiquement tous les âges, avec une concentration dans la tranche 16-30 ans qui correspond à 79% des chômeurs.

Le chômage féminin à Jijel est très faible dans le milieu rural, il y a à peine 39 demandeuses d'emploi dans 1100 ménages enquêtés, âgées toutes de moins de 30 ans, devant 1759 femmes occupées et 622 femmes au foyer qui n'ont pas exprimé le souhait de travailler. Ainsi le taux de chômage féminin en milieu rural se situe à peine à 2,17%

Par contre le chômage masculin y est très élevé, on compte 606 demandeurs d'emploi devant 1471 hommes déjà pourvus d'un emploi, soit un taux de chômage de 29,18%, supérieur à la moyenne nationale.

Le taux de chômage global (des 2 sexes) est de 16,65%, inférieur à la moyenne nationale grâce à l'importance de l'emploi féminin et au volume relatif du chômage des femmes insignifiant.

On s'interroge si le niveau faible du chômage féminin est dû à une abstention des femmes au foyer de chercher un emploi ou à une bonne observation des femmes qui exercent la moindre activité économique ?

Nous notons que le peu de femmes au chômage à Jijel sont toutes célibataires et ont toutes moins de 30 ans (dont 2 sur 5 ont moins de 20 ans et 3 sur 5 ont un âge compris entre 20 et 29 ans).

Tab.41- taux de chômage par sexe, avec deux définitions

Indicateurs	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux de chômage, sans tenir compte de la nature de l'activité (ou de la destination de la production)	29,18%	02,17%	16,65%
Taux de chômage au sens du BIT	29,18%	03,42%	20,04%

Remarque : Le taux de chômage est le rapport de la population au chômage à la population active. La population active est la population pourvue d'un emploi augmentée de la population au chômage.

6.2- LE CHOMAGE ET LA TAILLE DES MENAGES

Globalement trois chômeurs sur quatre des deux sexes appartiennent aux ménages de 8 personnes et plus, et la moitié d'entre eux appartient aux ménages composés de 10 personnes et plus. Chez les femmes demandeuses d'emploi, près de 80% appartiennent aux ménages de 8 personnes et plus, soit quatre femmes sur cinq, et les ménages composés de 10 personnes et plus comprennent 46% des femmes au chômage.

Tab.42- structure (%) des chômeurs selon le sexe et la taille de leurs ménages

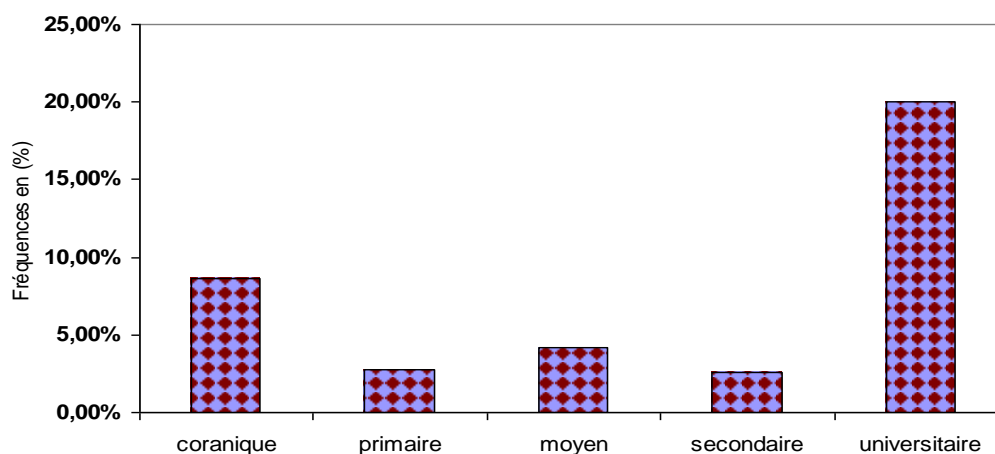
Taille	<5	5	6	7	8	9	10	11	12	13+	Total
Hom	5,43	4,28	6,75	8,40	11,20	<u>13,18</u>	<u>14,83</u>	12,03	8,40	15,49	100
Fem	2,56	2,56	5,13	10,26	12,82	<u>20,51</u>	10,26	5,13	23,08	7,69	100
Total	5,26	4,18	6,66	8,51	11,30	<u>13,62</u>	<u>14,55</u>	11,61	9,29	15,02	100

6.3- LE CHOMAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Le chômage féminin concerne tous les niveaux d'instruction, à l'exception des femmes sans instruction qui ne seraient pas demandeuses d'emploi. Le taux de chômage par niveau d'instruction varie de 0% à 20%. Il est nul chez les analphabètes et atteint le maximum chez les femmes universitaires et postuniversitaires avec un seuil de 20% ;

mais pour ces dernières, la fréquence d'observation est tellement faible (3 personnes sur 1101 ménages enquêtés) qu'il faut interpréter les résultats avec précaution.

Graph 8- Taux de chômage féminin selon le niveau d'instruction



6.4- LE CHOMAGE SELON L'AGE ET L'ETAT MATRIMONIAL

On a constaté que dans l'ensemble 80% des chômeurs (des deux sexes) de la zone rurale de Jijel ont moins de 30 ans, ce résultat est identique au poids du chômage par âge au niveau national (toutes dispersions confondues) selon les enquêtes sur la main d'œuvre réalisées par l'ONS (de 1982 à 1997).

Le taux de chômage dépasse la barre de 20% entre 16 et 29 ans et il frôle le seuil de 42% pour les plus jeunes demandeurs d'emploi (16-19 ans), correspondant à deux personnes actives sur cinq sont au chômage. Ce qui démontre que le chômage dans la région (comme au niveau national) est un phénomène qui touche surtout les jeunes.

Par sexe, la totalité des femmes au chômage a moins de 30 ans, équivalent à un taux de chômage nul au-delà de cet âge.

Le taux de chômage féminin avoisine 9,4% chez les jeunes de moins de 20 ans, autrement dit, moins d'une femme active sur dix de cette tranche d'âge est au chômage. Le taux de chômage des femmes de 20-24 ans et celui des femmes âgées de 25 à 29 ans sont plus bas encore, à peine 4,4%. Le taux de chômage féminin global est de 2,43% pour la tranche d'âge 16-59 ans et de 2,17% tous âges confondus.

Quant aux hommes, leur taux de chômage est très élevé, aussi bien au niveau global que par âge. Les jeunes de moins de 30 ans sont plus touchés que les autres. On compte trois actifs sur cinq au chômage (61,59%) chez les plus jeunes demandeurs d'emploi, un peu plus de deux actifs sur cinq (43,26%) au chômage dans la tranche d'âge 20-24 ans, et un actif sur trois (33,88%) au chômage chez les hommes de 25 à 29 ans.

Globalement, le taux de chômage masculin est très élevé par rapport à celui des femmes, et supérieur au taux de chômage au niveau national ; il est de 30,06% pour les hommes âgés de 16 à 59 ans et de 29,11% si l'on prend en considération les actifs de tous les âges.

7 - L'ACTIVITE AGRICOLE

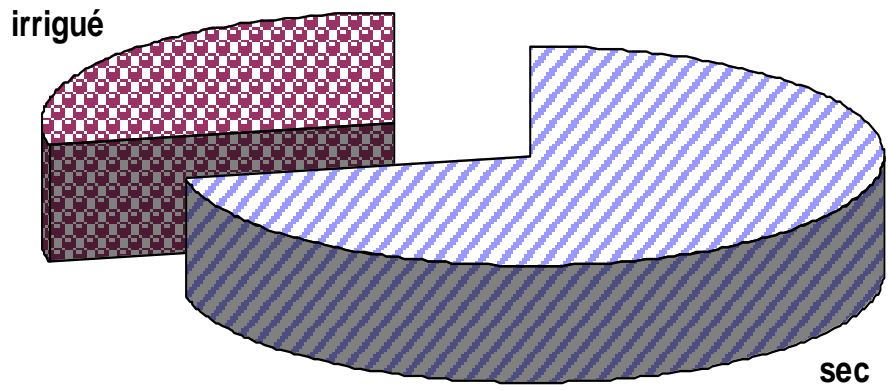
7.1-LA SUPERFICIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

La superficie des exploitations est relativement limitée, ainsi on relève que plus de 90% des exploitations ont moins de 5 ha, dont presque la moitié ont moins de 1 ha.

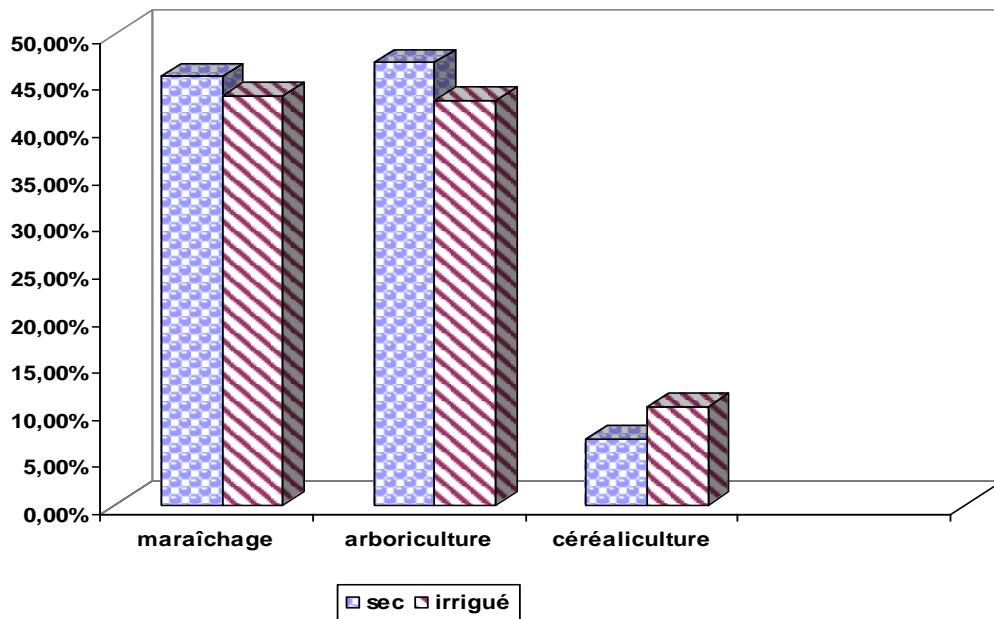
Tab.43- Répartition du nombre d'exploitations par tranche de superficie totale (de plusieurs parcelles)

Superficies	- 1ha	1-4ha	5-9ha	10-14ha	15-19ha	20ha et+	Total
Nbre exploitations	335	371	29	39	8	/	782
%exploitations	42,84%	47,44%	3,71%	4,99%	1,02%	/	100%
% cumulé	42,84%	90,28%	93,99%	98,98%	100%	/	/

Graph 9- Structure de la superficie cultivée en sec et irrigué



Graph 9 bis- Structure de la superficie cultivée par type de culture selon le sec ou l'irrigué



7.2- TYPE D'AGRICULTURE

Au niveau de la wilaya de JIJEL, les cultures occupent 29.192 ha dans l'échantillon, représentant 98 % de la superficie totale de l'ensemble des exploitations agricoles. La majorité des parcelles est réservée au maraîchage en plein champ (57,1%) et à un degré moindre à l'arboriculture (38,6%). Le mode irrigué est assez répandu; il représente, avec une surface irriguée de 8248 ha, soit 28 % de la superficie cultivée.

Que ce soit en mode irrigué ou en sec, le maraîchage de plein champ et l'arboriculture occupent une grande part de la superficie cultivée.

- Sur les 20.944 ha cultivés en sec, l'arboriculture et le maraîchage occupent respectivement 9815 ha et 9385 ha dans l'échantillon correspondant dans l'ordre à 46,86 % et 44,81% de la superficie totale cultivée. Vient ensuite la céréaliculture avec 1465 ha (6,99%) suivie des prairies naturelles avec 151 ha (0,72%), le maraîchage sous serres avec 115 ha (0,55%) et les pépinières avec 12 ha (proportion insignifiante).
- Sur les 8248 ha cultivés en irrigué dans l'échantillon, une superficie de 3537 ha représentant 42,89% de la superficie totale irriguée, est consacrée à l'arboriculture et une superficie 3331 ha représentant 40,39 % du total est consacrée aux cultures maraîchères.

Les exploitations agricoles de faibles tailles constituent des entités économiques dont l'importance est fonction des possibilités d'irrigation :

- aucune exploitation agricole ne dépasse les 20 ha, alors que 9 exploitations sur 10 ont au plus 9 ha.
- Les exploitations qu'on peut assimiler à des jardins potagers familiaux représentent 42,83 % de l'ensemble et aucune d'elles ne dépasse 1 ha en superficie (soit plus de 2 exploitations sur 5).
- Les exploitations agricoles dont la production est destinée à la fois à la satisfaction des besoins alimentaires des ménages et au marché et dont la taille est comprise entre

1 et 4 ha sont les plus nombreuses. Elles représentent 47 % de l'ensemble des exploitations agricoles.

- Seules 9,7 % des exploitations agricoles ont une taille égale ou supérieure à 5 ha, permettant ainsi l'exercice d'activités de production orientées réellement vers le marché.

Tab.44- Répartition des exploitations agricoles observées selon la taille et le type de culture.

Type de culture	Superficie totale (ha)				
	Moins de 1 ha	1 à 4 ha	5 ha et plus	Ensemble Exploitations%	
Maraîchage plein champ	135	139	29	303	38,75%
Arboriculture	147	139	33	319	40,79%
Céréaliculture	25	55	6	86	11,00%
Autres	28	38	8	74	9,46%
TOTAL	335	371	76	782	100%
%	42,84%	47,44%	9,72%	100%	XXXXX

Si l'on examine le type de culture en liaison avec l'emploi féminin, on constate que les femmes rurales exercent et se concentrent dans deux catégories d'agriculture, à savoir le maraîchage plein champ qui absorbe 45,07% de la main d'œuvre féminine, suivi de l'arboriculture (particulièrement l'oliveraie) avec 39.30% des femmes rurales actives dans le secteur agricole. Ces deux catégories d'activités mobilisent quelques 85% des femmes actives. La main d'œuvre féminine qui exerce dans la céréaliculture représente à peine 9,57%. Ces données confirment l'exactitude du choix qui a été fait

de privilégier l'arboriculture et le maraîchage comme critères de représentativité agricole²⁸⁷

Nous notons que l'importance des catégories de culture est la même du point de vue superficie ou du point de vue emploi féminin.

Tab.45- Structure de l'emploi agricole féminin selon le type de culture

Cultures	Maraîchage plein champ	Maraîchage/serre	Arboriculture	Céréaliculture	Pépinière	Prairie naturelle	Autres	Total
% emploi	45,07%	2,23%	39,30%	9,57%	0,59%	2,68%	0,56%	100%

7.3-INTENSITE DU TRAVAIL DANS LA PRODUCTION VEGETALE

D'une façon générale, les femmes occupées ne consacrent pas tout leur temps à leur activité agricole. Près du tiers (30%) de ces femmes travaillent entre une heure et trois heures par jour dans l'exploitation agricole, et presque une femme sur deux consacre entre 4 et 6 heures par jour à leur activité.

Les femmes qui travaillent dans le domaine agricole 7 heures et plus par jour ne représentent que 26%. Cette catégorie de femmes qu'on peut considérer qu'elle travaille à plein temps ne représente qu'une femme sur quatre (25,9%). La faiblesse des tailles d'exploitation et la participation des hommes à l'activité de production végétale expliquent en partie ce phénomène.

Tab.46- structure des femmes occupées dans l'agriculture selon le volume horaire journalier consacré à leur activité

Volume horaire	1-3 heures	4-6 heures	7-9 heures	10 heures & +	Total
% des femmes	30,0%	44,1%	25,4%	00,5%	100%

²⁸⁷cf. page 312

7.4-DUREE DE L'ACTIVITE AGRICOLE

La durée de l'activité dans le temps est déterminante pour la mesure de l'intensité du travail féminin et du degré de participation de la femme dans le développement économique.

L'enquête révèle que dans le domaine de l'agriculture, les femmes participent à des activités de durées très disparates :

- un mois pour 23,5% des femmes, équivalent à une femme sur quatre ;
- deux mois pour 21,8% des femmes, équivalent à une femme sur cinq ;
- neuf mois pour 24% des femmes, équivalent à une femme sur quatre.

Tab.47- structures (%) des femmes occupées dans l'agriculture selon la durée (en mois) de leur activité agricole

Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
%	<u>23,5</u>	<u>21,8</u>	8,3	3,1	1,2	6,1	1,3	5,5	<u>24,0</u>	1,9	/	3,3	100
% cumulé	23,5	45,3	53,6	56,7	57,9	64,0	65,3	70,8	94,8	96,7	/	100	/

7.5- MODE DE L'EXPLOITATION

Le caractère individuel de l'exploitation agricole des femmes l'emporte sur les autres formes d'exploitation, en effet 84,1% des femmes exercent sous cette forme.

Les associations n'attirent que 14,6% des femmes occupées dans l'agriculture, soit à peine une femme sur sept.

Tab.48- structure des femmes occupées dans la production végétale selon le mode d'exploitation

Statut	Individuel	Association	Autre	Ensemble
% des femmes	84,1%	14,6%	1,3%	100%

7.6-STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

La propriété privée est le statut juridique dominant des exploitations agricoles (62,9%) où exercent les femmes, suivie de la «terre louée» avec 12,9% et l'exploitation des terres des «domaines publics» avec 12,0% (voir tableau 57). Les femmes qui travaillent dans les EAC/EAI sont négligeables (5,0%).

Tab.49- structure des femmes occupées dans l'agriculture selon le statut juridique de l'exploitation agricole

Statut	Terre louée	Prop. privée	EAC/EAI	Domaine public	Autre	Total
% des femmes	12,9%	62,9%	5,2%	12,0%	7,0%	100%

7.7-DESTINATION DE LA PRODUCTION

Comme pour l'artisanat et l'élevage, les femmes occupées dans la production végétale travaillent rarement pour la vente seule. Plus d'une femme sur quatre exerce dans ce domaine pour l'autoconsommation seulement. Son appartenance à une activité marchande est sujette à discussion. Quant à la majorité des femmes qui appartiennent au secteur agricole, soit 7 femmes sur 10, elle participe à la production à la fois pour la vente et pour l'autoconsommation.

Tab.50- structure des femmes occupées dans l’agriculture selon la destination de la production

Destinations	Vente	Autoconsommation	Vente & autoconsommation	Total
%des femmes	1,3%	27,8%	70,9%	100%

7.8- PRODUCTION DES TERRES CULTIVEES PAR RAPPORT A LA SUPERFICIE TOTALE

La quasi-totalité des terres disponibles, à la disposition des femmes cultivatrices, dans la région est cultivée, quel que soit le type de cultures pratiqué par les femmes rurales de Jijel. Ceci témoigne de la volonté de la femme de valoriser ses terres.

Tab.51- proportion de l’ensemble des superficies cultivées par les femmes par rapport à la superficie disponible, par type de culture

Type	Maraichage plein champ	Maraichage sous serre	Arboricole	céréalière	pépinière	Prairie	Autre	Ensemble
%	97,85%	96,75%	97,98%	99,23%	100%	100%	94,31%	98%

7.9- MODE D’EXPLOITATION (EN IRRIGUE OU NON) ET TYPE DE CULTURE

Dans l’ensemble les terres cultivées par les femmes et irriguées représentent moins d’un tiers (28,3%). Cette proportion varie selon le type de culture qui doit varier lui aussi selon la nature du terrain ; ainsi on constate que les deux tiers (67,8%) des cultures maraîchères sous serre sont irriguées, contre un peu plus du quart des terres réservées à l’arboriculture ou aux cultures maraîchères à plein champ.

L’insuffisance de l’irrigation pour certaines cultures s’explique par le fait qu’elles soient pratiquées sur un terrain accidenté, particularité de la région montagneuse.

Plus du tiers des cultures céréalières et des pépinières sont irriguées. Ce constat est en corrélation avec les fortes potentialités hydrauliques souterraines et superficielles de la wilaya et la faiblesse de la SAU.

Tab.52- proportion des superficies irriguées et superficies non irriguées par rapport à la superficie cultivée par les femmes rurales

Type	Maraichage plein champ	Maraichage sous serre	Arboricole	Céréaliculture	pépinière	Prairie	Autre	Ensemble
% irrigué	26,4%	67,8%	26,5%	36,8%	35,0%	34,7%	100%	28,3%
% non irrigué	73,8%	32,2%	73,5%	63,2%	65,0%	65,3%	/	71,7%

8 - L'ELEVAGE

8.1- L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITE D'ELEVAGE

Sur les 1759 femmes occupées enquêtées, 962 pratiquent l'élevage, soit 54,7%. Plus des deux tiers des femmes qui pratiquent l'élevage sont des aides familiales (69,33%) et presque un tiers le pratique à titre de femme éleveur. L'élevage n'emploie pratiquement pas de femmes salariées.

Tab.53- structure des femmes occupées dans l'élevage selon la situation dans la profession

Situation	Aide familiale	Femme éleveur	Salariée	Total
%	69,33%	30,35%	0,32%	100%

La majorité des femmes occupées dans l'élevage est mariée (77,9%), les célibataires représentent 13,9% et le reste est composé de femmes qui n'ont pas d'époux (veuves, divorcées et séparées avec 8,20%), notamment des veuves (7,70%).

Tab.54- Structure de l'emploi féminin dans l'élevage selon l'état matrimonial

Situation	Mariée	Célibataire	Veuves	Autres	Total
%	<u>77,9%</u>	13,9%	7,7%	00,5%	100%

8.2- LE TYPE D'ELEVAGE

L'examen de l'emploi par type d'élevage nous indique que l'activité la plus pratiquée reste l'aviculture avec 78,9% de femmes, correspondant à près de 4 femmes sur cinq, suivie de l'élevage de bovin avec 67,2% de femmes, équivalent à deux femmes sur trois.

L'élevage ovin ne mobilise que 26,5% des femmes, soit un peu plus d'une femme sur quatre ; celui des caprins en mobilise 11,5%. Ces deux sortes d'élevage demandent plus de mobilité du cheptel et un suivi dans les champs pendant toute la journée. L'apiculture est tout de même pratiquée par 6,9%. Elle est appelée à être développée compte tenu du potentiel mellifère de la wilaya et des revenus qu'elle peut apporter aux apiculteurs. La cuniculture reste peu développée dans la région.

Tab.55- structure de l'emploi féminin par type d'élevage

Activités	Aviculture	Bovin	Ovin	caprin	Apiculture	cuniculture	autres
%	<u>78,9%</u>	<u>67,2%</u>	26,5%	11,5%	6,9%	1,9%	2,9%

Remarque : La somme des proportions ne donne pas 100% eu égard à l'existence fréquente de la multi-activité.

8.3- LE STATUT D'EXPLOITATION

Le potentiel féminin se concentre principalement dans les exploitations privées pour pratiquer de l'élevage. Cette catégorie d'exploitations emploie 92,7% des femmes occupées dans l'élevage. C'est le statut juridique privé qui domine dans les exploitations d'élevage. L'utilisation de la main d'œuvre féminine dans les exploitations des autres statuts juridiques est négligeable et elle se répartit entre les EAC/EAI (4,7%) et les autres formes (2,6%).

Tab.56-structure (%) des femmes occupées dans l'élevage et le statut juridique de l'exploitation

Statut juridique	Privée	EAC/EAI	autres	Total
%	92,7%	4,7%	2,6%	100%

8.4- LE MODE D'EXPLOITATION

Le mode d'exploitation le plus fréquent est l'élevage à titre individuel (95,9%) ; celui pratiqué en association est rare, il n'occupe que 3,6% de l'emploi féminin du secteur. Cette caractéristique est à prendre en considération dans les formes d'appui à apporter aux femmes rurales dans ce domaine.

Tab.57- structure (%) des femmes occupées dans l'élevage et le mode d'exploitation

Mode d'exploitation	Individuel	Association	Autres	Total
%	95,9%	3,6%	0,5%	100%

8.5- LE LIEU D'EXPLOITATION

Les activités d'élevage assurées par des femmes sont pratiquées dans la majorité des cas à domicile, soit 58,9%, équivalent à trois femmes sur cinq. Seul 19,5% des femmes occupées dans ce domaine l'exercent à l'extérieur du domicile, soit une femme sur cinq. Une femme sur cinq (21,6%) combine les deux lieux d'élevage, à domicile et hors domicile.

Tab.58- structure (%) des femmes occupées dans l'élevage et le lieu d'exploitation

Lieu d'exploitation	Domicile	Hors domicile	Les deux à la fois	Total
%	19,5%	58,9%	21,6%	100%

8.6- LA DUREE D'ACTIVITE

Le tableau ci-dessous indique que l'élevage est une activité permanente des femmes rurales de Jijel. En effet, presque la totalité (97,5%) des femmes concernées, quel que soit leur statut, s'occupent de l'élevage tout au long de l'année.

Tab.59- Structure des femmes qui pratiquent l'élevage selon la durée (en mois) de leur activité

Durée - Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
Nb femmes	1	2	6	2	0	8	0	0	2	3	0	937	961
%	0,1	0,2	0,6	0,2	/	0,8	/	/	0,2	0,3	/	97,5	100
% cumulé	0,1	0,3	0,9	1,1	1,1	1,9	1,9	1,9	2,1	2,4	2,4	100	/

8.7- L'INTENSITE DU TRAVAIL D'ELEVAGE

Les résultats de l'enquête montrent que le volume horaire réservé par les femmes à l'activité d'élevage est relativement faible, environ deux heures par jour.

On trouve à Jijel deux (02) femmes sur cinq (05), soit 42,6% qui consacrent seulement 1 heure par jour à l'élevage ; près d'un tiers d'entre elles lui consacre deux heures. En somme près de trois femmes sur cinq (74%) consacrent en moyenne **au plus deux heures** par jour à cette activité.

La proportion des femmes qui consacrent à l'élevage 3 heures et plus par jour ne représente que 26%, équivalent à une femme sur quatre.

La faible intensité de travail féminin dans l'élevage s'explique par un emploi du temps pratique qu'offre cette activité aux femmes, leur permettant de s'occuper en même temps de leurs travaux ménagers et d'autres charges familiales.

Tab.60- structure des femmes occupées dans l'élevage selon le volume horaire journalier consacré à cette activité

Nbre d'heures	1heure	2heures	3heures	4heures	5heures & +	Total
% des femmes	42,6%	31,3%	12,0%	12,0%	2,1%	100%

L'examen des femmes par statut indique que les aides familiales consacrent moins de temps à l'élevage que les femmes éleveurs. En effet 80% des aides familiales réservent au plus 2 heures par jour à cette activité, alors que la proportion de femmes éleveurs correspondant à cette tranche d'heures représente 59%.

Autrement dit, il y a à peine 20% des aides familiales (une femme sur cinq) qui réservent plus de deux heures à l'élevage alors que cette proportion chez les femmes éleveurs représente 41% (deux femmes sur cinq).

En d'autres termes, les femmes éleveurs consacrent en moyenne 2 heures 11 minutes par jour à leur activité, contre 1 heure 50 minutes par jour chez les aides familiales.

Selon l'état matrimonial, ce sont les veuves qui consacrent plus de temps à l'élevage. En effet cette catégorie de population consacre en moyenne 2 heures 11 minutes par jour à l'élevage contre 2 heures 4 minutes par les femmes mariées et une (01) heure 34 minutes par les femmes célibataires.

Tab.61- volume horaire journalier moyen des femmes occupées dans l'élevage selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	célibataire	Mariée	Veuve	Autre	Ensemble
Volume moyen	1h-34mn	2h-04mn	2h-11mn	2h-48mn	2h-02mn

Remarque : Le tableau 61 indique que ce sont les femmes des autres situations qui consacrent le plus de temps à l'élevage, mais cette catégorie de femmes, composée de divorcées et de séparées, ne représente que 00,5% des femmes occupées dans l'élevage, par conséquent leur fréquence est tellement faible qu'il n'est utile de le signaler.

8.8- LA DESTINATION DU PRODUIT D'ELEVAGE

Les femmes ne pratiquent pas l'élevage spécialement pour la vente. Celles qui exercent cette activité dans un but exclusivement lucratif ne représentent que 02,7%, équivalent à une femme sur 37. Par contre 45,8% (presque une femme sur deux), pratiquent l'élevage pour l'autoconsommation seulement. Le reste, une femme sur deux (51,4%), pratiquent l'élevage à la fois pour l'autoconsommation et pour la vente. C'est dire combien le classement des actrices dans les activités non marchandes avec l'emploi est problématique.

8.9- LA TAILLE DU CHEPTEL

Les résultats de l'enquête montrent que l'élevage pratiqué dans le milieu rural de Jijel est une activité de subsistance ou d'appoint. En effet, la taille ou le nombre moyen de têtes par femme éleveur est faible : 4,1 bovins par éleveur, 8,7 moutons, 10 chèvres, 11,6 poules, 8,6 lapins et 5,5 ruches. Ce résultat est obtenu en divisant le cheptel de chaque type d'élevage uniquement par le nombre d'éleveurs qui le pratiquent. Il ne retrace pas le profil d'une femme éleveur e en général, malgré la multi-activité de ces femmes entre plusieurs élevages.

Tab.62- Répartition des femmes éleveurs enquêtées selon le type d'élevage et la taille du cheptel (nombre de bêtes)

Type	ovin	Bovin	Caprin	Aviculture	Apiculture	Cuniculture
Taille moyenne	8,7	4,1	10	11,6	5,5	8,6
Femmes Eleveurs	93	199	35	227	30	9

En conclusion, l'appui des femmes rurales en matière d'élevage est à encourager. Cette activité est exercée en presque totalité à titre privé ; elle ne mobilise pas trop les femmes (allègement de la charge de travail), elle procure des revenus et permet d'utiliser des ressources hors exploitation, contournant ainsi l'inconvénient des faibles superficies.

9 - L'ACTIVITE ARTISANALE

9.1- L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITE ARTISANALE

Sur les 1759 femmes rurales occupées enquêtées, 763 exercent dans le domaine de l'artisanat, dont 96,7% à titre d'artisane. Le nombre d'aides familiales pratiquant l'artisanat est négligeable.

Elles sont réparties entre mariées (53,7%) et célibataires (41,2%). Elles travaillent exclusivement à titre privé, de façon individuelle et en majorité à domicile. Celles qui exercent dans le cadre d'une coopérative ne représentent que 1%.

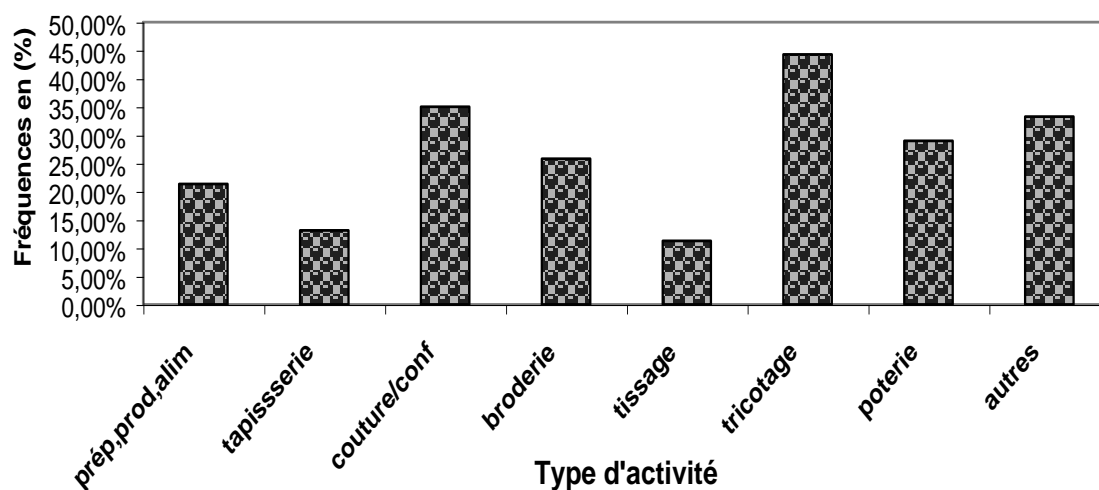
Tab.63- Répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Effectifs	%
Mariées	410	53,74%
Célibataires	314	41,15%
Autres situations	039	05,11%
Ensemble	763	100%

9.2- LE TYPE D'ARTISANAT

L'examen par type d'activité montre que 44,3% des artisanes pratiquent le tricotage, près de 35% font de la couture et confection, près de 29% font de la poterie et 25,8% de la broderie. Par contre le tissage et la tapisserie ne sont pas assez développés dans le milieu rural de cette région, ils occupent respectivement 11,3% et 13,1% des femmes rurales.

Graph 10- Structure des femmes occupées dans l'artisanat selon le type d'activité



9.3- LA DUREE DE L'ACTIVITE ARTISANALE

La durée de l'activité la plus fréquente est le trimestre avec 20,7% des femmes, suivie du semestre avec 14,2% et du mois avec 13,5%. Le nombre de femmes dont l'activité artisanale dure toute l'année ne représente que 8,8%.

Tab.64- Répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon la durée de l'activité, en mois

Durée - Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	total
Effectifs	103	68	158	93	64	108	40	34	8	19	00	67	763
%	13,5	8,9	20,7	12,2	8,4	14,2	5,2	4,5	1,0	2,5	/	8,8	100

Bien qu'il existe un savoir-faire et des traditions dans ce domaine dans la wilaya de Jijel, cette activité reste marginale pour les femmes rurales. Elle a rencontré des difficultés d'écoulement par suite de la réduction de l'activité touristique, à laquelle elle reste intimement liée.

9.4- INTENSITE DU TRAVAIL FEMININ DANS L'ARTISANAT

Le volume horaire moyen consacré aux activités artisanales par les femmes est légèrement supérieur à 3h par jour. Ce résultat laisse croire que ces activités sont menées parallèlement aux travaux ménagers.

Par activité, la tapisserie et la broderie semblent mobiliser les femmes rurales de Jijel plus que les autres activités, avec respectivement 4h 26mn/jour et 4h 12mn/jour.

L'activité qui retient le moins la femme rurale est la conservation des produits alimentaires avec un peu moins de 2 heures par jour en moyenne (encore faut-il qu'on considère cette activité comme artisanat), suivi du tricotage et la poterie avec respectivement 2h 22mn/jour et 2h 37mn/jour.

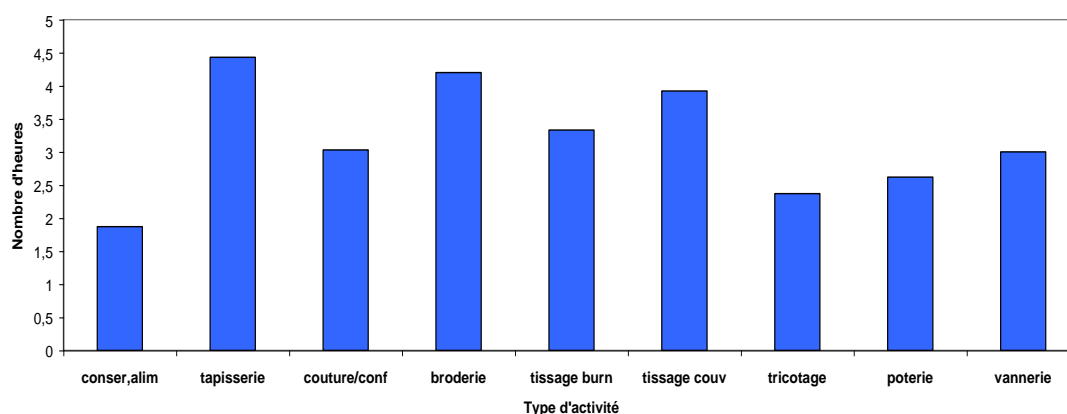
Les aides familiales semblent plus mobilisées dans le travail de l'artisanat que les femmes des autres situations, elles travaillent en moyenne 3h 40mn par jour, contre 2h pour les indépendantes, 3h 06mn pour les apprenties.

Quant aux salariées, nous avons enregistré une moyenne de 2h pour 3 cas et 8h par jour pour un seul cas.

9.5- DESTINATION DE LA PRODUCTION

Concernant la destination de la production de l'artisanat, l'exercice d'une activité artisanale pour la vente exclusivement est négligeable (2,5%), l'affectation de la totalité à l'autoconsommation concerne 35,7% des et enfin l'affectation de la production à la fois à la vente et à l'autoconsommation concerne 61,8% des artisanes.

Graph 11- Volume horaire journalier par type d'activité artisanale



Tab.65-Structure des femmes selon la destination de la production et les principales activités

Activités	Vente	Autoconsommation	Vente&autoconsommation	Total
Couture & confection	2,2%	40,1%	57,7%	100%
Broderie	2,5%	30,5%	67,0%	100%
Tricotage	0,8%	47,0%	52,1%	100%
Poterie	3,2%	44,3%	52,5%	100%
Ensemble activités	2,5%	35,7%	61,8%	100%

Ces taux sont variables quand on examine la destination de la production selon l'activité²⁸⁸. L'importance de celles qui travaillent exclusivement pour l'autoconsommation nous pousse à nous interroger sur leur classement avec les femmes occupées dans des activités marchandes ?

Tab.66- Volume horaire journalier des femmes qui exercent dans l'artisanat, selon la destination de leur production

Destination	Vente	Autoconsommation	Vente&autoconsomm
Volume horaire	3h 18mn	2h 52mn	3h 06mn

9.6- STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION, STATUT DES FEMMES ARTISANES

Les exploitations de statut privé sont celles qui emploient la quasi-totalité (97,51%) des femmes rurales qui exercent dans l'artisanat, les autres types d'exploitations emploient à peine 2,5%.

²⁸⁸voir tableau 66

Tab.67– Répartition des femmes rurales enquêtées exerçant dans l’artisanat selon leur propre statut et selon le statut juridique de l’exploitation.

Statut de la femme		Statut juridique de l’exploitation			
		Propriété privée	EAC-EAI, autres.	Ensemble Nbre %	
Artisane		723	16	739	96,98%
Autres (aide familiale, salariée, apprentie)		20	3	23	3,02%
Total	Nombre	743	19	762	100%
	%	97,51%	2,49%	100%	X XXX

L’examen des résultats selon le statut de la femme montre que l’ensemble des femmes qui exercent une activité artisanale dans les exploitations privées à titre d’artisane, le font pour la grande majorité d’entre elles (96,98%) pour leur propre compte. Les 3,02% qui restent sont par ordre d’importance numérique des aides familiales, des apprenties et enfin des salariées.

9.7- LIEU DE L’EXPLOITATION

Les résultats de l’enquête montrent que le domicile reste le lieu privilégié par les femmes rurales qui exercent dans l’artisanat au niveau de la wilaya de Jijel :

- Près de 89 % exercent leur activité artisanale seulement en leur domicile.
- Près de 8 % exercent leur activité artisanale à la fois dans et hors de leur domicile.
- Près de 3 % exercent leur activité artisanale seulement hors de leur domicile.

Ce constat est valable quel que soit le statut de la femme, qu’elle soit artisane ou aide familiale. Cette caractéristique devrait permettre aux femmes de bénéficier des appuis prévus pour le travail à domicile qui est désormais réglementé

Tab.68- Répartition des femmes rurales exerçant selon le lieu d'exercice de l'activité artisanale.

Femmes exerçant dans l'artisanat	Lieu de l'exercice de l'activité			
	Au domicile	Hors domicile	Mixte	Ensemble
Nombre de femmes	678	24	60	762
% de femmes	88,97%	3,16%	7,87%	100%

9.8- MODE D'EXPLOITATION

Quelle que soit la forme dans laquelle l'activité artisanale est exercée, pour propre compte ou pour des tiers (en tant que salariée, aide familiale ou apprentie), le mode d'exploitation «individuel» est quasi dominant. En effet, 98,8 % des femmes rurales exerçant dans l'artisanat, le font à titre individuel. Le reste, soit 1,2 %, le fait en association. Il est important de noter le non recours aux formes de coopératives ou mixtes et par conséquent d'approfondir les investigations sur cet aspect.

Tab.69– Répartition des femmes rurales enquêtées exerçant dans l’artisanat selon leur propre statut et selon le mode d’exploitation.

Statut de la femme	Mode d’exploitation				
	Individuel	Association	Coopérative mixte, autres.	Ensemble Nbre%	
Artisane	731	8	0	739	96,98%
Autres: aide familiale, salariée, apprentie	22	1	0	23	3,02%
Nombre	753	9	0	762	100%
%	98,8%	1,2%	/	100%	XXX

D’une façon générale, l’activité artisanale est exercée par les femmes rurales presque exclusivement à titre individuel (**97%**) alors qu’à titre de salariée, d’aide familiale ou d’apprentie, elles ne représentent que 3% de l’ensemble considéré.

Tab.69 bis- Répartition des femmes rurales occupées dans l’artisanat (de l’échantillon) selon leur statut

Statut femme	artisane	Aide familiale	Salariée	apprentie	Total
Nbre femmes	739	15	4	4	762
%	96,98%	1,97%	0,53%	0,53%	100%

10 - LES PREOCCUPATION DES FEMMES RURALES

Dans le cadre de l'identification des perspectives de développement, visant l'intégration de la femme rurale dans la vie économique, l'enquête s'est intéressée au recensement des principales préoccupations des femmes actives rurales (occupées et au chômage).

10.1- CLASSIFICATION DES PREOCCUPATIONS

Les préoccupations des femmes rurales de la zone enquêtée de Jijel sont de cinq ordres : la formation, la cherté des intrants, l'appui financier et matériel, la présence nuisible du sanglier et l'écoulement de la production artisanale.

Il ressort de l'enquête que sur les 2116 femmes ayant répondu à la question, on enregistre les proportions suivantes :

- a- 28% posent le problème du prix des semences qu'elles trouvent excessif ;
- b- 24,1% (presque une femme sur quatre) soulignent l'absence de formation professionnelle et technique, l'absence de vulgarisation et d'initiation à l'activité agricole et d'élevage ;
- c- 21% souhaitent pratiquer l'élevage mais se heurtent aux problèmes de moyens ;
- d- 15,3% des femmes ont des problèmes avec la présence nuisible du sanglier dans la région qui détruit les récoltes ;
- e- 12,8% ont exprimé la nécessité d'un appui pour acquérir des équipements & pièces de rechange pour pratiquer l'élevage ;
- f- 12,2% trouvent que le prix des produits d'aliment de bétail est trop cher ;
- g- 11,74% ont des problèmes financiers pour développer leurs activités ;
- h- 9,68% considèrent que les prix des produits phytosanitaires sont élevés ;
- i- 9,18% cherchent un appui pour acquérir le matériel nécessaire au développement de leurs activités artisanales ; le problème de partage des terres est évoqué par 7,12% des femmes actives et celui de l'écoulement de la production artisanale est souligné par 6,34% des femmes questionnées ;

j- Enfin 10,57% des femmes actives n'ont exprimé aucune préoccupation et 14,13% ont évoqué des préoccupations non précisées (autres).

La part des femmes actives qui n'ont exprimé aucune préoccupation représente 10,57%. Si on l'ajoute à celle des femmes qui ont évoqué des préoccupations non précisées (qui s'élève à 14,13%) on obtient une proportion de 24,70%. **Il a été donc impossible de connaître les préoccupations des femmes actives dans 24,7% des cas.**

Cette attitude s'explique par les membres de la cellule femmes rurales de la wilaya en distinguant trois grandes catégories de femmes :

- femmes favorables à l'enquête montrant un bon accueil, répondent aux questions faciles, expriment des attentes.
- femmes manifestant des attitudes de méfiance, elles ne répondent pas à certaines questions, notamment les plus gênantes d'entre elles (comme l'estimation des revenus). Elles ont des exigences en ce qui concerne les attentes et expriment généralement le manque de soutien de l'Etat.
- femmes affichant une attitude d'indifférence et de passivité. Cette catégorie de femmes correspond généralement à celles qui se trouvent dans un état de dénuement accentué.

10.2- ANALYSE DES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS

Un classement des principales préoccupations, citées en premier lieu et par ordre de fréquence des réponses, permet de relever que :

- les prix excessifs des semences constituent la principale préoccupation des femmes rurales ; 28% des femmes enquêtées ont exprimé cette préoccupation.
- la formation professionnelle et la vulgarisation constituent la seconde préoccupation avec 24,1%.

Si on excepte la préoccupation concernant l'absence de formation & vulgarisation et celle concernant la présence nuisible de sangliers qui détruisent les récoltes, **l'ensemble des autres préoccupations est d'ordre économique.**

Les préoccupations peuvent être regroupées en deux catégories :

- cherté des intrants agricoles : prix excessifs des semences (28%), aliments de bétail trop cher (12,2%), prix des produits phytosanitaires élevés (9,68%) ;
- nécessité d'un appui matériel ou financier : besoins de moyens pour développer l'élevage (21%) ; demande d'appui pour acquérir des équipements et pièces de rechange pour développer l'élevage (12,8%), problèmes financiers pour développer les activités (11,74%) ; appui pour l'acquisition de matériel artisanal (9,18%).

On relèvera que les deux catégories de préoccupations traduisent des problèmes d'ordre économique.

La cherté des intrants agricoles concerne l'ensemble du secteur de l'agriculture. Elle est, entre autre, la conséquence de deux éléments, l'un macro-économique, l'autre structurel.

- La dévaluation du dinar a eu pour conséquence la forte augmentation des prix pour les produits importés. Or une grande proportion des produits utilisés par l'agriculture est importée. C'est le cas par exemple des produits phytosanitaires et vétérinaires, des semences potagères et d'une bonne part des semences de pomme de terre.

Il en est de même pour les matières premières utilisées pour l'aliment du bétail comme le maïs, les tourteaux de soja, les farines animales.

- La restructuration du secteur de distribution intervenue dans le cadre de l'ajustement structurel. Elle a abouti à la disparition du réseau de distribution des offices nationaux qui opéraient une péréquation des prix et apportaient un soutien des prix avec l'aide de l'Etat. Ce soutien indirect, disparu à la faveur d'une libéralisation rapide mettait un terme à une forme de gestion administrée, mais n'était pas remplacé par une forme de soutien destiné à amortir les effets de l'enchérissement rapide des intrants et de leurs conséquences sur les prix de la production agricole nationale.

En tout état de cause, cette préoccupation peut être atténuée par la prise en charge de l'autre catégorie de préoccupations : l'appui matériel et financier destiné à permettre aux femmes rurales de développer leurs activités et élever leurs revenus.

On notera l'absence d'expression de préoccupation concernant les moyens de développer les productions végétales : maraîchage, fruitier, etc....Une explication à cette attitude semble être liée à l'aspect foncier agricole :

□ La faible superficie des terres exploitées par les femmes rurales : Près de 60% des parcelles ont moins de 1 ha.

La demande d'appui pour le développement de l'élevage s'explique par la possibilité de mener cette activité hors exploitation (maquis, parcours, forêt, les femmes ayant exprimé une facilité d'accès à ces terres) ou hors sol (engraissement d'animaux à partir d'aliments achetés).

Concernant l'ensemble de l'activité agricole, production végétale et animale, les quantités autoconsommées sont importantes, et la production excédentaire commercialisée est faible. Dans ces conditions, les femmes rurales ont dû développer la pluri-activité en s'intéressant à l'extra agricole. C'est ainsi que des activités artisanales sont menées en plus des activités agricoles et domestiques pour une raison de survie économique.

La mévente des produits artisanaux classiques : poterie, dinanderie, bijouterie, les a amenées à s'orienter vers les activités artisanales plus adaptées aux conditions du marché local et à l'autoconsommation : broderie, couture, confection, tricotage....Pour amorcer une dynamique de développement qui devra être poursuivie dans le cadre de programmes/projet.

- Les caractéristiques géomorphologiques : prédominance des terres accidentées.

10.3- POSSIBILITES DE PRISE EN CHARGE DES

PREOCCUPATIONS

Les préoccupations principales sont de nature économique. Elles demandent un appui matériel adapté pour développer les activités d'élevage et d'artisanat. Il est important de bien cibler parmi ces activités celles qui pourraient générer le plus de revenus. La recherche de toutes les possibilités de financement des femmes rurales ou des micro-

projets qu'elles veulent réaliser devient une priorité : budget de wilaya, FNSEJ, FNDA devraient compléter et relayer le plus rapidement possible les micro-réalisations qui seront financées dans le cadre du projet. La recherche de subventions extérieures, sur la base de projets correctement conçus, constitue une solution à envisager.

La préoccupation concernant l'écoulement des produits de l'artisanat pourra être atténuée progressivement par :

- La relance économique qui permettra aux visiteurs locaux de dégager des ressources à consacrer à l'achat de produits artisanaux considérés généralement, non prioritaires en période de difficultés économiques ;
- la reprise du tourisme qui pourrait faire redémarrer les ventes aux visiteurs étrangers qui sont, en général, amateurs de produits de qualité à emporter comme souvenir de leurs visites.

La préoccupation concernant la présence nuisible des sangliers pourrait trouver sa solution localement. Les services forestiers qui ont à charge la gestion des ressources cynégétiques pourraient organiser des battues en collaboration avec les associations des chasseurs. A moyen terme, cette activité devrait procurer des revenus si des associations de chasseurs étrangers sont intéressées par le tourisme cynégétique.

Les potentialités matérielles et humaines sont appréciables au niveau de la wilaya de Jijel. Il existe une réelle maîtrise des problèmes par les responsables locaux et une sensibilisation particulière par rapport aux problèmes d'appui de la femme rurale par son intégration dans le développement. Ces éléments constituent un facteur déterminant pour la réussite du projet.

11 – LES REVENUS TIRES DU TRAVAIL DES FEMMES RURALES

Les résultats présentés dans ce document sont obtenus par une méthode indirecte et ce, vu la complexité de la question et les difficultés «de soutirer» une déclaration sur la situation réelle des revenus. La méthode utilisée consiste à demander aux femmes rurales enquêtées la quantité des produits marchands, fabriqués au cours de l'année écoulée, et destinés à la vente et/ou à l'autoconsommation, puis après l'enquête, recueillir par la «cellule femmes rurales» les prix moyens de détail pratiqués dans la région. Enfin,

appliquer, lors de l'exploitation de l'enquête, les prix recueillis aux quantités déclarées pour obtenir la valeur annuelle des recettes par produit et par femme.

Il s'agit du revenu brut (ou recette) puisque le coût de la production (matière première et main d'œuvre) n'est pas déduit. Ce revenu concerne seulement les agricultrices, les femmes éleveurs et les artisanes. Il ne couvre pas, par conséquent, les aides familiales, ni les activités non citées plus haut. De ce fait les résultats ne reflètent pas assez la contribution de la femme au revenu du ménage.

Tab.70- Estimation du revenu moyen des femmes rurales en dinar algérien, issu des activités étudiées

Libellés	Production .végétale	Elevage	Artisanat	Ensemble
Revunu moyen/an	42.953 DA	43.899 DA	9.023 DA	95.874 DA
Structure %	44,80%	45,79%	9,41%	100%
Equivalent/mois	3.579 DA	3.658 DA	752 DA	7990 DA

La femme rurale de Jijel réalise en moyenne une recette annuelle brute de 95.874 DA, issue des activités agricoles et artisanales. Ce montant équivaut à près de 8.000 DA par mois.

La structure de cette recette montre la dominance de la production végétale et de l'élevage, avec une participation aux recettes sensiblement identiques (respectivement 44.8% et 45,8%). L'apport de l'artisanat est négligeable (9.4%).

Si on tient compte des dépenses engagées pour l'acquisition des matières premières nécessaires à l'activité artisanale, et des intrants agricoles les revenus réels sont plus faibles.

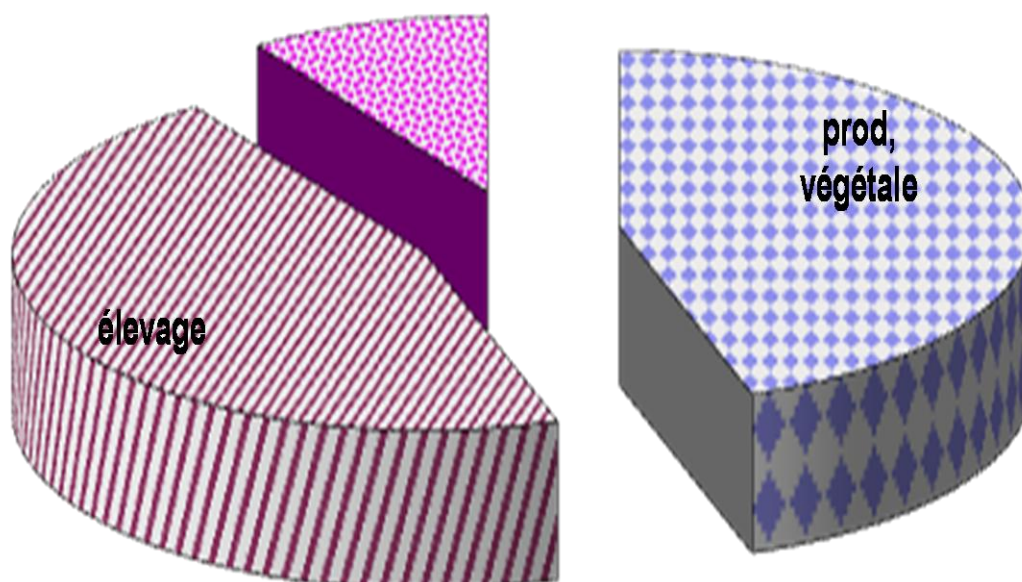
Compte tenu des prix d'intrants et des pratiques de l'artisanat local, on peut estimer ces dépenses à, au moins de 25% du prix de revient, l'application de ce ratio modérateur aboutit au résultat inscrit dans le tableau qui suit :

TAB. Essai d'approche du revenu moyen net en dinar algérien, issu des activités des femmes rurales de la wilaya de JIJEL (calculé)

Libellés	Production végétale	Elevage	Artisanat	Ensemble
Revenu net calculé moyen / ans	32 215 DA	32 924 DA	6 767 DA	71 906 DA
Structure %	44.80 %	45.79 %	9.41 %	100 %
Valeur /mois	2685	2744	564	5993

Avec l'application du ratio modérateur, le revenu net moyen annuel des femmes rurales de la wilaya de Jijel est calculé à 71 906 DA correspondant à un revenu mensuel de 5993 DA / mois. Il est pratiquement équivalent au SNMG pour l'année de l'enquête (Salaire Nationale Minimum Garanti) qui est actuellement de 6000 DA/mois

Graph 12- Stuture du revenu brut moyen selon le type d'activité artisanat



Conclusion

La priorité qui a été donnée dans le cadre des programmes successifs de développement local aux infrastructures de bases et aux équipements sociaux s'est répercutée positivement sur les conditions de vie des femmes rurales : désenclavement, facilités de scolarisation et de soins, accès à l'eau potable et à l'électricité.

Cependant, les limites de ces actions sont liées à l'insuffisance d'appui pour le développement des activités économiques. Elles concernent, bien entendu, le secteur agricole mais aussi les autres activités.

La faiblesse des ressources foncières agricoles liée aux conditions du milieu physique ne permet pas à l'agriculture de couvrir les besoins ou d'assurer les revenus pour l'ensemble des habitants. Ceci a entraîné un phénomène migratoire : migration et émigration ont souvent concerné les hommes en âge de travailler laissant les femmes dans la l'obligation de prendre en main les affaires du ménage ou de la famille. Pour tirer le maximum de profit des ressources disponibles, les femmes tentent de diversifier leurs activités et intensifier leur travailles, elles travaillent de façon intense. Pour pallier au problème de la limite des ressources agricoles et l'absence d'appui conséquent dans ce secteur, elles ont développé la multi activité.

L'artisanat ayant connu des problèmes d'écoulement de production par suite de la réduction de l'activité touristique, elles ont su remarquablement adapter l'offre à la demande.

Les femmes assument leurs subsistance et celles des membres de leur familles ou ménages dans des conditions difficiles. Marginalisées, pratiquement livrées à elles mêmes, sans appui technique, matériel ou financier, les femmes vivent dans des conditions économiques souvent difficiles

La stratégie de subsistance par la multi activité des femmes est à la fois une force et une opportunité à être en exergue pour opérer le passage, d'une réponse à des besoins pratiques, vers l'atteinte des intérêts stratégiques.

Cependant sans l'intégration de genre dans le secteur de l'agriculture le développement durable rurale ne saurait atteindre ses objectifs et par là ne saurait profiter aux femmes au titre de la population la plus défavorisée dans cet environnement socio culturel et économique

Section troisième : Analyse des résultats

Situation socio-démographique et socio-
économique des femmes rurales à TIZI OUZOU

I) STRATIFICATION DE LA ZONE ECHANTILLON :

1- Délimitation de zones échantillons représentatives de la wilaya pilote de Tizi Ouzou.

Ce travail avait pour but de **délimiter une zone dans la wilaya de Tizi Ouzou, pour réduire le champ d'enquête tout en assurant une bonne représentativité statistique.**

Une note méthodologique intitulée «**note méthodologique pour le choix de la zone d'intervention pour chaque wilaya pilote : Tizi Ouzou et Jijel**» a été élaborée, discutée et adoptée aux niveaux des DSA et des cellules femmes rurales. L'application de la méthodologie retenue a abouti à la détermination de zones, représentatives pour chacune des 2 wilayate.

Compte tenu de la dominance montagnaise de la wilaya de Tizi Ouzou, ceux sont les critères topographique et géomorphologique qui ont été pris en considération, en premier lieu.

1.1- Topographie :

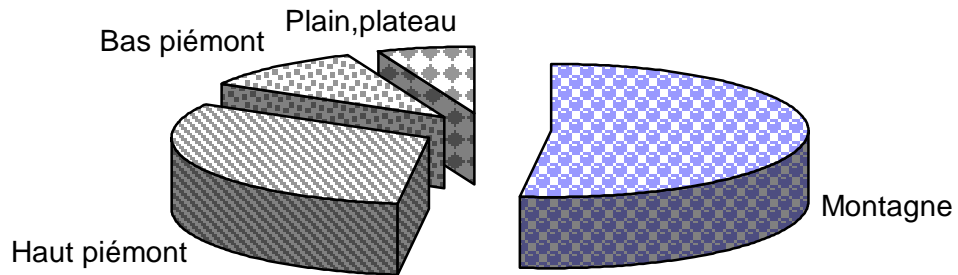
La confirmation de la dominance montagnaise apparaît clairement à travers le tableau de classes des pentes :

Tab.1-classes de pentes de la wilaya de Tizi ouzou

Zone par classe de pentes	Montagne de +25% de pentes	Hauts piémonts 12,5 à 25%	Bas piémonts 3 à 12,5%	Plaines, Plateaux 0 à 3%	Ensemble Wilaya
Superficies (HA)	142 177	86 202	28 822	17 132	274 333
%	51,82%	31,42%	10,51%	6,25%	100%

Source : étude du BNEDER

Graphe 1. Superficie de la wilaya par classe de pente



Plus de la moitié de la superficie de la wilaya, soit 51,82%, est constituée de montagnes de plus de 25% de pente. Cela détermine une vocation sylvicole avec 55.025 ha d'exploitations forestières, soit 20,05% ; et arboricole avec dominance oléicole. L'arboriculture couvre 41826 ha, soit 15,25% de la superficie totale de la wilaya.

La vocation forestière nous incite à prendre en compte cette caractéristique pour l'occupation des femmes rurales dans ce secteur et pour les possibilités offertes aux ménages ruraux de disposer de matières premières comme moyens de combustion et de chauffage (bois + charbon de bois) et de produits non ligneux.

Plus des 4/5 (quatre cinquièmes) de la wilaya sont constitués de terres dont les pentes sont supérieures à 12,5%, soit exactement 83,24% de la wilaya. Cette donnée confirme la dominance sylvicole et oléicole de la wilaya Tizi Ouzou, elle est la 2^o wilaya oléicole du pays après Béjaïa.

On note que les plaines et plateaux où les cultures herbacées sont possibles, sans le recours à des travaux coûteux d'aménagement pour la correction de pentes et sans précautions spéciales de recours aux techniques non érosives, se limitent à 17.132 ha soit seulement 6,25% de la superficie de la wilaya.

Si on inclut les bas piémonts, cela représente une superficie de 45.954 ha soit 16,75% de la superficie de la wilaya.

Avec ces données topographiques, le développement des cultures céréalières, fourragères, maraîchères, industrielles se trouve limité.

La superficie limitée des terres topographiquement favorables à l'agriculture constitue un facteur limitant pour le développement des grandes cultures.

Cette dominance montagnaise confirme la nécessité de prendre en considération les caractéristiques géomorphologiques comme 2ème critère d'appréciation pour la délimitation d'une zone représentative de la wilaya.

1.-2- Géomorphologie :

L'examen de la carte géomorphologique à partir de l'étude BNEDER sur la wilaya de Tizi Ouzou permet de mettre en évidence l'existence de 8 unités géomorphologiques. Leur nombre peut être réduit à 6 avec le regroupement des 3 unités de la zone côtière (Tighzirt, Azzefoun, Azazga) en un ensemble topographique. Et si chacune des 5 autres unités géomorphologiques est considérée comme un ensemble topographique, les 6 ensembles topographiques sont les suivants :

- La chaîne côtière regroupant les 3 unités morphologiques (massif côtier de Tighzirt, massif côtier d'Azeffoun, zone collinaire d'Azazga).
- La vallée centrale d'Ouled Sebaou
- Le massif montagneux de Grande Kabylie
- La zone colinaire de Tizighenif
- La dépression de Draa El Mizan
- La chaîne du Djurdjura.

La répartition Nord Sud de ces ensembles implique l'option pour un transect « Nord-Sud ».

Ce découpage permet d'assurer la représentativité de la totalité des ensembles topographiques (6/6 =100%) et de la grande majorité de 8 ensembles morphologiques (6/8=75%).

Avant de retenir définitivement cette option, il a été procédé à l'examen de la conformité en matière de représentativité sur le plan bioclimatique.

1-3- Bioclimatologie :

La wilaya de Tizi Ouzou est couverte par deux (2) étages bioclimatiques sur des surfaces équivalentes dans le sens Nord-Sud :

- L'étage bioclimatique humide qui couvre 49% de la superficie de la wilaya au Nord.
- L'étage bioclimatique sub-humide qui couvre 51% de la wilaya au Sud.

La disposition Nord-Sud de ces étages bioclimatiques confirme le choix du transect Nord-Sud. Dans ces conditions, ce transect garantit la représentativité aux plans topographique, géomorphologique et bioclimatique. Sur ces bases une zone a été proposée.

1-4- Zone échantillon proposée

La zone proposée est comprise dans un transect Nord-Sud situé à l'Est du chef lieu de wilaya de Tizi Ouzou. Elle comprend 16 communes :

Azeffoun ; Freha ; Aghrib ; Timizart ; Irdjen ; Ait.Mahmoud ; Béni Aissi ; Beni Douala ; Mekla ; Ouadhias ; Agouni Gherghane ; Ouaguenoun

Avant de retenir définitivement l'ensemble de ces communes, il a été procédé à la vérification de leur accessibilité.

1-5- Accessibilité :

L'accessibilité des districts ruraux de ces communes a été vérifiée sur la base des cartes de réseaux routiers de la wilaya. L'assurance a été prise de l'existence, à l'intérieur des communes retenues d'un réseau dense de voies de communication qui se relaient:

chemins de wilaya, routes communales, et pistes forestières assurent la jonction avec l'ensemble des communes de la wilaya.

Il restait à vérifier la représentativité de ces communes aux plans agricole et sylvicole par rapport au taux de base constitué par le nombre et surtout la superficie des 16 communes de la zone échantillon par rapport au nombre et à la superficie de l'ensemble des 67 communes de la wilaya.

Tab 2: nombre et superficie des communes de la zone échantillon par rapport à l'ensemble wilaya.

Commune	Communes de la zone échantillon (1)	Communes de l'ensemble wilaya (2)	Taux exact (1)/(2) %	Taux arrondi %
Nombre	16	67	23,88	24
Superficie	71 689	295 793	24,23	24

Source: Statistiques DSA de la wilaya de Tizi Ouzou.

Le taux de référence de représentativité des autres éléments de comparaison devrait être de 24%

Tab.3:répartition générale des terres campagne 1996/97. Taux de la zone échantillon par rapport à l'ensemble de wilaya

Type de superficie	Superficie Totale des Communes	Superficie Agricole Totale S.A.T	Exploitations Forestières	Terrains Improductifs	Superficie Agricole utile (SAU)	Packages et parcours
Taux	24%	24%	23%	26%	27%	21%

Avec 24% plus ou moins 3%, la représentativité est confirmée concernant les éléments abiotiques et agro-sylvicoles : topographie, géomorphologie, bioclimatologie, sylviculture, agriculture. Il restait à poursuivre le travail d'investigation sur un point

essentiel, à savoir **la représentativité socio-démographique**. Il est important de rappeler que l'enquête concerne des **femmes rurales qui vivent dans des ménages ruraux**.

Tab.4 –représentativité socio-démographique de la zone échantillon, taux par rapport à l'ensemble de la wilaya et comparaison des tailles de ménage.

Intitulés	Superficie	Population estimée au 31/12/97	Part des ménages	Taille ménages de la zone	Taille de ménages ensemble wilaya
Taux zone échantillon par rapport ensemble Wilaya	24%	23%	26%	7,24%	7,30%

La représentativité au niveau socio-démographique examinée à travers la population, le nombre et la taille des ménages est correcte

2 - PRE-ENQUETE

Réalisée au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou sur 50 ménages ruraux, la pré-enquête a permis aux enquêtrices et aux cellules femmes rurales de tester le questionnaire et de mettre à l'épreuve leurs capacités après la formation reçue.

Le rapport établi par les enquêtrices et les cellules femmes rurales a montré la nécessité de programmer un complément de formation. Une courte session de formation complémentaire a été organisée à Tizi Ouzou pour permettre à l'enquête de démarrer dans les meilleures conditions possibles. Cette formation complémentaire organisée a été précédée par l'envoi à chaque enquêtrice de la wilaya des observations détaillées sur ses questionnaires de la pré-enquête et qui concernent :

- La durée qui a été trop longue pour certaines enquêtrices (jusqu'à deux heures par ménage enquêté).
- La codification qui n'a pas été parfois accompagnée de réponses écrites.

- L'utilisation de codification alphabétique alors que ce système a été abandonné au profit de la codification numérique.
- Le cumul des heures d'activités qui aboutit à des aberrations en chiffres de nombre d'heures par semaine excessif.

Des modifications ont été apportées à certains tableaux pour une meilleure clarification et la levée de certaines ambiguïtés.

3- REALISATION DE L'ENQUETE

3.1- CONDITIONS DE DEROULEMENT DE L'ENQUETE :

L'enquête a débuté le 21 novembre 1998 et a pris fin le 10 décembre 1998.

Les conditions de déroulement ont été globalement favorables :

- Les ménages ont été avisés à l'avance
- Les responsables de la réalisation locale du RGPH (recensement général de la population et de l'habitat) ont collaboré parfaitement.
- Les cartes de districts ont été mises à la disposition des cellules femmes rurales et des enquêtrices.
- Les ACV (agents communaux de vulgarisation) ont été de bons guides pour les enquêtrices sur le terrain.
- Les moyens matériels ont été mobilisés par la DSA, 7 véhicules ont été mis à la disposition des 18 enquêtrices pendant la durée de l'enquête. Cependant, certaines difficultés prévues ont été rencontrées sur le terrain.

3.-2 DIFFICULTES PARTICULIERES :

Les conditions climatiques ont été défavorables : pluie, neige. La période de l'enquête a coïncidé avec la cueillette des olives, ce qui a rendu les femmes parfois indisponibles pour l'interview.

Lors de l'enquête, certaines situations ont été observées sur le terrain : absentéisme de certains ménages qui a nécessité le changement de districts. Certains refus de réponses

comme au village Kanis (27 ménages sur 47) et au district N°4 de la commune d'Azeffoun. Pour s'adapter à la situation du terrain, tout en conservant la représentation, et en respectant dans toute la mesure du possible, les décisions prises avant le démarrage de l'enquête, les modifications suivantes ont été apportées :

Nombre de ménages enquêtés : 1064 au lieu de 1226 préconisés par l'équipe des consultants et les responsables locaux, 16 communes et 23 districts au lieu de 16 communes et de 21 districts prévus initialement.

Deux districts ont été ajoutés à Mekla (+1) et Timizart (+1). La population enquêtée correspond à 21% de la population rurale au lieu des 24% prévus. Malgré cette diminution d'objectif, nous sommes restés dans les limites du projet qui prévoyait une enquête sur 1000 ménages.

3.3- DISTRICTS PREVUS POUR L'ENQUETE ET DISTRICTS REELLEMENT ENQUETES :

Tab.5 – répartition des districts prévus et districts réellement enquêtés

Communes	Nb districts prévus	N° districts prévus	Nbre districts enquêtés	N° districts enquêtés
Azeffoun	3	4-8-12	3	4, 8, 12
Freha	1	5	1	5
Aghribe	1	1	1	1
Timizart	1	4	1+1	4
Irdjen	1	3	1	3
Ait mahmoud	1	1	1	1
Beni Aissi	1	2	1	1, 2
Beni Douala	1	1	1	1
L.N.Iraten	1	5	1	5
Ait Oumalou	1	3	1	3
Ait Agouacha	1	2	1	2
Tizi Rached	2	1-4	2	1, 4
Mekla	1	3	2	1, 3
Ouadhias	1	2	1	2
Agouni guerghane	3	7-9-14	3	1, 4, 9
Ouaguenoun	1	3	1	3
Total	21	/	23	/

Nombre de ménages prévus par l'équipe 1226 ; Nombre de ménages réellement enquêtés : 1064 alors que le nombre de ménages prévus par le projet était estimé à 1000 ménages

II) ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

1 – ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE VIE

1.1- ALIMENTATION EN EAU POTABLE:

En matière d'alimentation en eau potable, les populations rurales de la wilaya de Tizi ouzou disposent de commodités exceptionnelles pour une population en zone rurale. Plus de trois (3) ménages sur quatre (4) disposent à la maison soit de l'eau courante soit d'un puits.

Les deux tiers des ménages sont rattachés au réseau public de distribution d'eau potable (65,40%). Cette proportion est trois fois plus importante que le taux de rattachement observé au niveau national en zone éparsée (soit 20,79%, résultats du recensement général de la population et de l'habitat 1998).

La fontaine publique alimente 10,55% des ménages ruraux. 10% des ménages ont recours à d'autres moyens d'approvisionnement en eau potable (source naturelle, : 7,68%, puits public : 2,31%). Nous notons que le puits est la source d'alimentation de 16,28% des ménages (puits traditionnel 10,18%, puits public 2,31%, puits des voisins 3,79%)

Les sources naturelles participent pour l'alimentation en eau de 7,68% des ménages.

La prise en charge de l'alimentation des populations en eau par les collectivités locales avec l'investissement de l'Etat assure l'alimentation de plus des trois quarts (78,26%) des ménages (eau courante à domicile 65,4%, fontaine publique 10,55% puits publics 2,31%)

Les conditions d'alimentation en eau potable des populations rurales sont très satisfaisantes en comparaison avec les données nationales, notamment celles du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). Aucun ménage n'a recours aux sources non contrôlées d'alimentation en eau potable (rivière, retenue collinaire, barrage) ce qui constitue un phénomène positif en matière de qualité de l'eau généralement utilisée par les populations (eau potable traitée, eau de puits, eau de source naturelle)

Tab.6 –répartition des ménages selon le type d’approvisionnement en eau

Moyens	Eau courante à domicile	Fontaine publique	Puits traditionnels	Source naturelle	Puits de voisins	Puits public	Autres	Total
Ménage	707	114	110	83	41	25	1	1081
%	65,40%	10,55%	10,18%	7,68%	3,79%	2,31%	0,09	100%

1.2- MOYENS D’ECLAIRAGE:

L’éclairage par le réseau public constitue le moyen de la quasi- totalité des ménages puisque pas moins de 98,24% d’entre eux sont rattachés au réseau électrique. Ce taux d’électrification est très élevé comparé au taux national en zone éparses qui avoisine 71,7%.

Le groupe électrogène intervient pour 0,83% des ménages. Cela fait de l’électricité le moyen quasi exclusif d’éclairage avec 99,07%. Alors que moins de 1% ont encore recours à la bougie.

Tab.7 –structure des ménages selon le moyen d’éclairage

Moyens	électricité	Groupe électrogène	Bougie	Total
% des ménages	98,24%	0,83%	0,93%	100%

1.3 – MOYENS DE COMBUSTION:

Le gaz butane constitue le moyen le plus utilisé par les ménages ruraux de Tizi ouzou. Le bois et charbon de bois constituent le deuxième moyen de combustion, bien loin après le gaz butane :

- 59,67% pour le gaz butane

- 36,36% pour le gaz butane plus le bois et charbon de bois

Les ménages qui utilisent le butane (avec ou sans bois) représentent 91,85% et ceux qui se chauffent au bois avec ou sans gaz butane représentent 39,68%

Tab.8 –structure des ménages selon le moyen de combustion

Moyen	Gaz butane	Gaz butane + bois charbon de bois	Bois, charbon	Gaz butane + autres moyens	Total
% ménages	59,67%	36,36%	3,33%	0,65%	100%

Le niveau élevé du taux d'utilisation de gaz butane constitue un indicateur de progrès dans les conditions de vie en zone rurale. Ce moyen est généralement répandu aussi en zone urbaine non rattachée au gaz naturel. Il indique les progrès réalisés en matière d'extension du réseau de distribution de gaz butane et en matière de facilité de transport pour l'acheminer jusqu'aux ménages les plus isolés.

1.4- MOYENS DE CHAUFFAGE:

Plus de la moitié (56,52%) de la population rurale utilise le bois/charbon de bois comme moyen de chauffage. Le gaz butane est utilisé par un peu moins d'un ménage sur cinq (18,69%). Le gaz butane combiné avec le bois/charbon de bois sont les moyens utilisés par seulement 5,55% des ménages. Les moyens de chauffage précités concernent les quatre cinquièmes des ménages ruraux (80,76%). Les ménages ne disposant d'aucun moyen de chauffage représentent moins de 2%.

Compte tenu de la rigueur du climat qui rend le chauffage indispensable, il serait bon de savoir si pour ces ménages cela correspond à un signe d'extrême pauvreté.

Tab.9 –structure (%) des ménages selon leurs moyens de chauffage

Moyens	Bois	Gaz butane	Gaz butane + bois/ charbon de bois	Gasoil	Electricité	autres	Aucun	Total
% ménages	56,52 %	18,69 %	5,55%	4,26%	2,50%	10,44 %	1,94%	100%

1.5- DISTANCE A L'ECOLE LA PLUS PROCHE:

Près des trois quarts des ménages ruraux (72,15%) de Tizi ouzou habitent à moins de 2 Km de l'école, plus du quart (27,75%) résident à moins de 1 Km, et plus de 9 ménages sur 10 habitent à moins de 4 KM de l'école (93,89%).

La densité du réseau routier et l'amélioration des conditions de transport interviennent à la faveur de la libéralisation de ce secteur, ils facilitent l'accès des enfants à l'école. Cela explique, en partie, le taux élevé de scolarisation dans ces zones, d'autant que les ménages qui habitent à plus de 4 Km de l'école ne représentent que 6,10%

Tab.10 –structure des ménages selon la distance qui les séparent de l'école.

Distance	Inf. à 1Km	1-2 Km	3-4 Km	5-9 Km	10Km et +	Total
% ménages	27,75%	44,40%	21,74%	5,74%	0,37%	100

1.6- DISTANCE AU CENTRE DE SANTE LE PLUS PROCHE:

Contrairement aux infrastructures éducatives, celles de la santé sont moins nombreuses en milieu rural. En conséquence, la proportion de ménages proches des centres de santé est relativement faible. Seuls 0,83%, soit moins de 1% des ménages habitent à moins de 1Km du centre de santé. Près des deux tiers des ménages (64,58%) résident à moins de 5 Km du centre de santé. Un quart des ménages doit parcourir 5 à 9Km pour se rendre au centre le plus proche (24,98%).

Il reste seulement un ménage sur dix environ qui réside à plus de 10Km du centre le plus proche (11,14%). On notera que les parts des ménages habitant à moins de 1Km du centre et celles habitant à plus de 15Km sont identiques (0,83%).

Ces derniers chiffres ne traduisent pas forcément une faiblesse de la couverture sanitaire dans ces zones. La libéralisation intervenue au cours des dernières années et l'importance du nombre de médecins formés ont abouti à l'ouverture d'un grand nombre de cabinets de médecins privés qui contribuent de plus en plus au renforcement du système national de santé.

Tab.11 –structure (%) des ménages selon leur éloignement du centre de santé

Distance	Inf.1Km	1-2Km	3-4Km	5-9Km	10-14Km	15Km +	Total
% ménages	0,83%	18,22%	46,53%	24,98%	8,60%	0,84%	100%
%cumulés	0,83%	19,05%	65,58%	90,56%	99,16%	100%	/

2- LA POPULATION

2.1- LA POPULATION SELON L'AGE ET LE SEXE:

La population rurale des ménages enquêtés s'élève à 7663 personnes appartenant à 1081 ménages, soit une taille moyenne de 7,09 personnes/ménage. Cette population est caractérisée par son extrême jeunesse comme toute la population algérienne :

Structure de la population par classe d'âge, en zone enquêtée et au niveau national

Classes d'âge	Zone enquêtée en %	National en % (1)
Inférieur à 10 ans	17,94%	23,18%
Inférieur à 20 ans	44,50%	46,19%
Inférieur à 30 ans	65,76%	66,82%
50 ans et plus	12,73%	11,66%

Il y a presque autant de personnes de sexe masculin que de sexe féminin, respectivement 49,67% et 50,33%. Au niveau wilaya toutes zones confondues, ces taux sont de : hommes : 49,78 %, femmes : 50,22 %, soit plus de femmes que d'hommes. Au niveau national, ces taux sont de 50,56% pour les hommes et 49,44% pour les femmes (cf. RGPH 1998, collection 80).

2.2- LA POPULATION ET LA SITUATION INDIVIDUELLE:

Les résultats de l'enquête indiquent que la part de certaines situations (les deux sexes confondus) est similaire à celle de la population totale nationale. C'est le cas pour la part des non concernés (enfants des moins de 6 ans) et celle des chômeurs qui est identique au résultat issu de l'enquête sur la mesure des niveaux de vie (ONS 1995), il est de même pour la part des écoliers et étudiants.

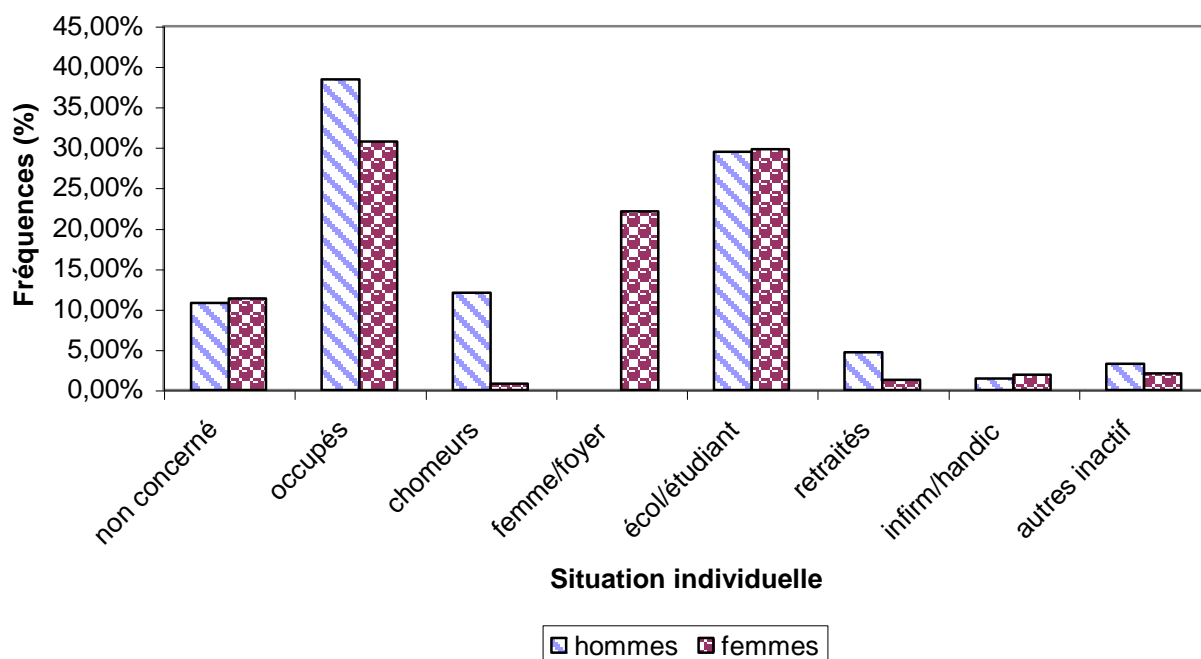
Cependant, le niveau d'autres indicateurs diffère entre les résultats des enquêtes et ceux issus d'autres sources d'information, comme les femmes au foyer qui représentent environ 22% selon les enquêtes réalisés par l'ONS (niveau national, urbain et rural confondus, rapportées à la population des deux sexes) alors que dans la zone rurale de Tizi ouzou elles ne représentent que 11,26%.

Rapportées à l'ensemble des femmes, les femmes au foyer représentent 45% au niveau national alors que cette proportion n'est que de 22,14% dans le milieu rural de Tizi ouzou. Cette caractéristique favorise l'intégration des femmes rurales de la wilaya dans le développement.

Une autre différence de taille est celle relative à la part des personnes occupées par rapport à l'ensemble : elle est de 34,53% dans le milieu rural de Tizi ouzou contre 19,5% au niveau national (toutes zones confondues et les deux sexes ensemble) selon les enquêtes de l'ONS.

Ces indicateurs sont un relief d'importance de l'activité des personnes en zone rurale à Tizi-Ouzou. Ils révèlent des conditions favorables pour l'initiation de projets de développement ciblant directement les femmes.

Graphe3- Structure de la population par sexe et situation individuelle



2.3- LES FEMMES CHEFS DE MENAGE OU DE FAMILLE :

Sur les 1188 femmes occupées 239 sont chefs de ménage ou de famille : 190 sont chefs de ménage et 49 sont chefs de famille. Cela signifie que 17,58% des ménages sont dirigés par des femmes, équivalent à un ménage sur 6

Tab.14 –structure (%) des femmes chefs de ménage et chefs de famille selon leur état matrimonial

Situation	Célibataire	Marié	Divorcé	<u>Veuve</u>	Séparé	Total
C.ménage	1,58%	24,21%	5,79%	<u>64,74%</u>	3,68%	100%
C.famille	4,08%	26,53%	14,33%	<u>46,94%</u>	6,12%	100%
CM + CF	2,09%	24,69%	7,95%	<u>61,09%</u>	4,18%	100%

Le veuvage (61,09%) constitue la raison principale de prise en main de la gestion du ménage ou de la famille par une femme. A un degré moindre le divorce, 8 femmes sur 100 appelées à prendre en charge les destinées de la famille ou du ménage, sont

divorcées. En somme, pour 70 femmes chefs sur 100 (69,04%), l'absence définitive du conjoint constitue la cause principale de cette situation.

En effet 61,09% des femmes chefs de ménage ou chefs de famille sont veuves, 7,95% sont divorcées contre seulement 24,69% de mariées.

Ainsi un ménage sur quatre est dirigé par une femme mariée, il s'agit probablement de ménages d'émigrés.

Les ménages laissés à la charge des veuves et des divorcés sont de toutes les tailles, on les trouve à la tête des ménages composés de 2 personnes jusqu'à 11 membres, mais 43,09% d'entre elles dirigent des ménages de tailles comprises de 3 à 6 personnes.

Tab.15 –structure (%) des femmes CM ou CF selon la taille de leur ménage

Taille	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11+	Total
%	10,46	7,11	12,55	12,97	5,44	12,13	7,95	6,28	6,70	5,86	12,55	100
% cumulé	10,46	17,57	30,12	43,09	48,53	60,66	68,61	74,89	81,59	87,45	100	/

2.4- LES CARACTERISTIQUES DES FEMMES AU FOYER:

Les femmes au foyer dont la taille du ménage est de 10 personnes représentent 13,22% de l'ensemble, et celles dont la taille du ménage est de 8 personnes représentent 12,05%.

La majorité des femmes au foyer appartiennent aux ménages composés de 6 à 11 personnes, elles représentent 58,25%. Les femmes au foyer des ménages composés de 1 à 5 personnes ne représentent que 20,55% et ne concernent qu'une femme au foyer sur 5. Par contre 1,23%, soit près d'une femme sur 9, ont des ménages composés de 14 membres et plus.

Tab.16-répartition des femmes au foyer de l'échantillon selon la taille du ménage

Taille	1	2	3	4	5	6	<u>7</u>	<u>8</u>	9	<u>10</u>	11	12	13	14+	Total
Nbre	4	23	52	60	45	62	88	103	69	113	63	45	42	96	855
%	0,5	2,7	4,9	7,0	5,3	7,2	<u>10,3</u>	<u>12,0</u>	8,1	<u>13,2</u>	7,4	5,3	4,9	11,2	100

Les ménages où les femmes sont au foyer, correspondent à ceux où les chefs de famille sont salariés (32,16%). Le quart (25,73%) est constitué d'indépendants seulement sont des employeurs, soit à peine 1 pour 71.

Tab.17 –répartition des femmes au foyer de l'échantillon selon la situation dans la profession du chef de famille

Situation dans la profession	Employeur	Indépendant	Salariés	Aide familiale	Indépendant et salarié	Indépendant et aide familiale
Nbre femme	12	220	275	18	4	14
%	1,40%	25,73%	32,16%	2,10%	0,47%	1,64%
Situation dans la profession	métayère	Métayère et indépendant	Métayère et employeur	Non concerné	Total	
Nbre femme	6	14	1	291	855	
%	0,70%	1,64%	0,12%	34,04%	100%	

Plus de la moitié (55,67 %)des chefs de famille des femmes au foyer sont occupés1*. En 2^{ème} position, viennent les occupés 2 avec 10,17% soit 1 chef de famille sur 10.

Le nombre de chômeurs est relativement faible avec 6,08%, ce qui pourrait expliquer que les femmes ne quittent le foyer que par stricte nécessité pour la survie lorsqu'elles se sont mariées ou quand le mari a émigré sans laisser d'hommes pour s'occuper de la famille. Le nombre de retraités/pensionnés est élevé 15,91%, soit 1 sur 6. Les femmes au foyer dont la situation individuelle est chef de famille représentent 7,84% de l'ensemble.

Tab.18 – répartition des femmes au foyer de l'échantillon selon la situation individuelle du chef de famille

Situation	Non concerné	Occupé ²⁸⁹	Occupé ²⁹⁰	chômeur	Femme au foyer	Retraité/pension.	Informé handicap	Autres inactifs	Total
Nombre	4	476	87	52	67	136	13	20	855
%	0,47	55,67	10,17	6,08	7,84	15,91	1,52	2,34	100

Les femmes au foyer dont le ménage compte une seule personne occupée sont majoritaires avec 26,56%. Les femmes au foyer dont le ménage a 2 personnes occupées représentent 26,20%.

Les femmes au foyer dont le ménage compte 1 à 4 personnes occupées représentent 81,06%.

On note qu'une femme au foyer sur 10 appartient aux ménages n'ayant aucun occupé (10,29%).

²⁸⁹Occupé au moment de l'enquête

²⁹⁰Non occupé au moment de l'enquête mais habituellement occupé

Tab.19 –répartition des femmes au foyer de l'échantillon selon le nombre de personnes occupées dans le ménage

Nbre occupés	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	total
Nbre femmes	88	227	224	144	98	32	25	11	4	2	855
%	10,29	26,56	26,20	16,84	11,46	3,74	2,92	1,29	0,47	0,23	100

La situation des femmes au foyer appartenant aux ménages n'ayant aucun revenu devrait être examinée en priorité dans le cadre de l'appui matériel et compte tenu des possibilités : Elles devraient figurer parmi les personnes les plus touchées par la paupérisation. Une attention particulière devrait aussi être accordée aux femmes veuves ou divorcées ayant la charge d'un ménage ou d'une famille.

3 - L'EDUCATION ET L'ANALPHABETISME

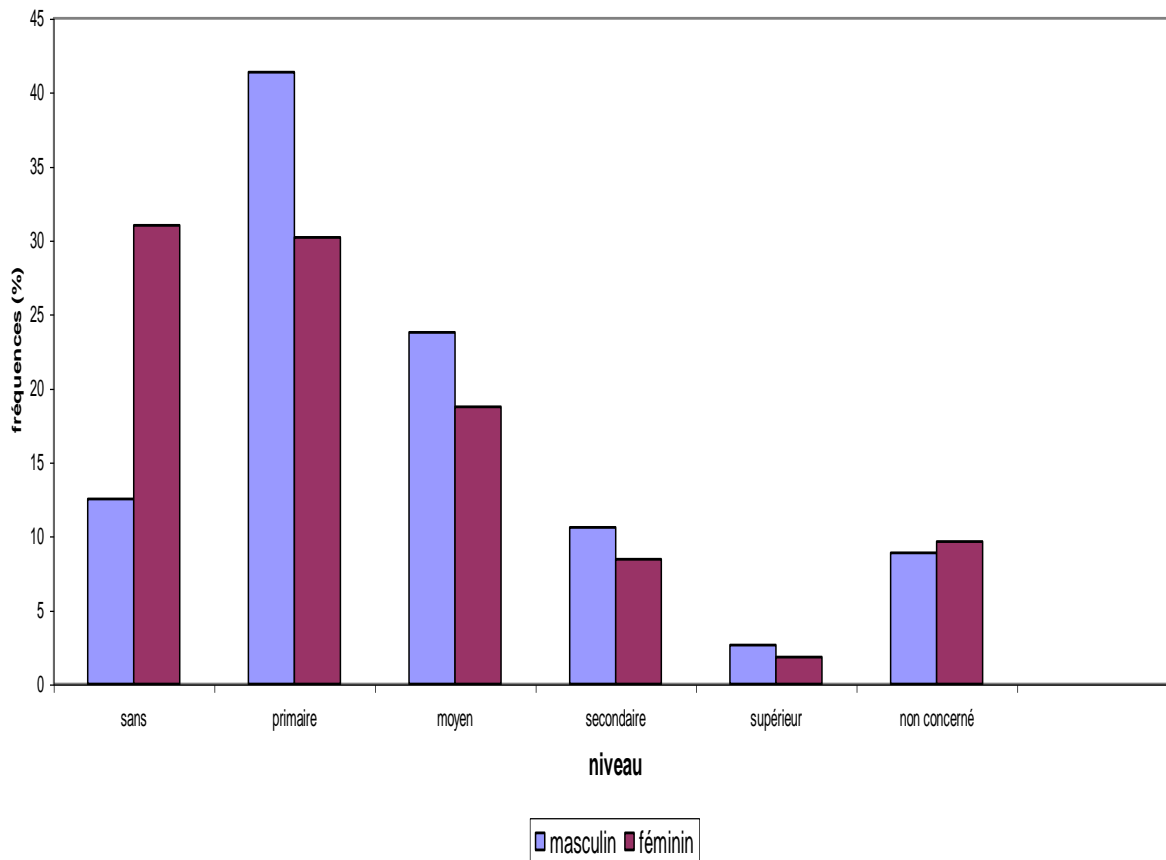
3.1- LE NIVEAU D'INSTRUCTION

Globalement 21,83% de la population est analphabète. Ce phénomène est beaucoup plus marqué chez les femmes avec 31,00% que chez les hommes avec 12,53%. **La proportion des femmes analphabète est plus que le double de celle des hommes.**

Le niveau scolaire le plus fréquent est le primaire qui concerne plus d'une personne sur trois (35,74%), plus prononcé chez les femmes (41,35%) que chez les hommes (30,20%), suivi du niveau moyen avec 21,22% pour l'ensemble (23,75% chez les hommes et 18,72% chez les femmes).

Les deux niveaux primaire et moyen concernent 56,96% de la population rurale (65,10% chez les hommes et 48,92% chez les femmes).

Graphe 4 - Structure de la population rurale de Tizi Ouzou selon le sexe et le niveau d'instruction



3.2- L'ANALPHABÉTISME:

L'analphabétisme est mesuré en rapportant la population analphabète de 10 ans et plus à la population totale de la même tranche d'âge. Lorsqu'il s'agit de calculer le taux d'analphabétisme par sexe il suffit d'appliquer la définition décrite ci-dessus à la population du sexe étudié.

L'enquête montre que le taux d'analphabétisme chez les femmes rurales est de 37,68% contre 15,02% chez les hommes. Le taux global est de 26,36%. Il se situe en deçà du niveau national qui est de 31,09% au dernier recensement général de la population et de l'habitat de juin 1998.

Par tranche d'âge, le taux d'analphabétisme atteint 81,65% pour les personnes des deux sexes âgées de 50 ans et plus, contre 2,26% pour chez les jeunes de 10 à 19 ans. Les

femmes âgées de 50 ans et plus enregistrent le taux d'analphabétisme le plus élevé, à savoir 95,43% contre 3,88% chez les jeunes filles de 10 à 19 ans.

Tab.21 –taux d'analphabétisme selon l'âge et le sexe

Sexe	10-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et +	Total
Masculin	0,76%	2,75%	12,80%	35,84%	62,31%	15,02%
Féminin	3,88%	20,78%	42,99%	68,97%	95,44%	37,69%
Ensemble	2,26%	11,54%	26,96%	38,00%	81,66%	26,36%

La différence importante entre le taux d'analphabétisme des 50 ans et plus (81,66%) et des personnes âgées de moins de 40 ans (inférieure à 27%) traduit les progrès réalisés en matière de mise en place des infrastructures scolaires depuis l'indépendance du pays. Ces investissements importants consentis par l'Etat ont concerné le pays en général, et les zones rurales en particulier, du fait que celles-ci étaient fortement marginalisées, voire abandonnées, en matière de scolarisation par l'occupant.

En effet, les plus de 50 ans sont nés avant 1949 et scolarisables avant 1955, période d'occupation du pays ; naturellement le phénomène concerne, avec plus d'acuité, les personnes âgées de 60 ans et plus.

Les données comparatives de la tranche de 20-29 ans : le taux d'analphabétisme de 28,78% pour les femmes contre 2,75% pour les hommes traduisent l'hésitation, voire la réticence des parents à scolariser leurs filles avant l'évolution rapide et positive des mentalités. Cette évolution est mise en évidence par la rapidité de l'importance de la réduction du taux d'analphabétisme à 3,88% pour les tranches d'âge de 10 à 19 ans, soit une diminution de plus de 7 fois par rapport à la tranche 20-29 ans.

Tab.22 – comparaison des taux d’analphabétisme

Sexe	Tx national RGPH 1998, urbain et rural	Tx wilaya Tizi ousou, RGPH 1998, urbain et rural confondus	Enquête intégration de la femme rurale à Tizi ousou
Masculin	23,65%	18,10%	15,02%
Féminin	40,27%	40,15%	37,88%
Ensemble	31,90%	29,27%	26,36%

Source RGPH, recensement général de la population et de l’habitat juin 1998 pour le taux national urbain et rural le taux de la wilaya de Tizi Ouzou urbain et rural confondus.

Remarque : le taux d’analphabétisme en zone rurale ne saurait être plus faible en milieu rural comparé au taux de la wilaya (urbain et rural). Ce taux semble plus voisin du taux en milieu urbain seul d’où la possibilité d’un biais géographique explicable par les difficultés d’accès aux zones isolées d’enquête à cause des intempéries particulières au moment de l’enquête

La cellule femmes rurales de la wilaya de Tizi ousou a évoqué ce problème dans son rapport sur les conditions de déroulement de l’enquête sur le terrain. Les enquêtes se sont déroulées dans des districts ruraux proches des agglomérations secondaires ou chefs lieu. Il s’agit souvent **d’habitat rural aggloméré**.

3.3- LA SCOLARISATION:

La fréquentation de l’école est mesurée par un indicateur appelé taux de scolarisation, qui prend comme champ d’études les personnes dont la scolarisation est obligatoire. En Algérie la scolarisation des enfants est obligatoire de 6 à 15 ans (équivalent au cycle fondamental).

Dans ces conditions, le taux de scolarisation sera calculé par le rapport de la population scolarisée âgée de 6 à 15 ans à la population totale de la même tranche d’âge (scolarisée ou non).

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 15 ans se situe dans le milieu rural de Tizi ousou à 92,49%. Il est très supérieur à la moyenne nationale (urbain et rural) évaluée à 83,05% par le dernier RGPH.

Le taux de scolarisation des filles est légèrement inférieur à celui des garçons avec respectivement 91,87% et 92,49%.

Les efforts enregistrés en matière d'infrastructure de base (construction de route et d'infrastructures scolaires en milieu rural) explique le fort taux de scolarité.

Tab.23–taux de scolarisation par sexe dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
Tx scolarisation enquête 6-15 ans (1)	92,49%	91,87%	92,06%
Tx scolarisation RGPH 6-14 ans (2)	91,77%	90,07%	90,95%

(1) Résultats de l'enquête en milieu rural de Tizi Ouzou.

(2) Résultats RGPH 1998,Tizi Ouzou, en milieu rural

Le taux de scolarisation à Tizi ouzou est très satisfaisant pour les deux sexes et traduit les efforts réalisés dans ce domaine par l'Etat et les autorités locales. Il reflète en même temps une évolution rapide et positive des mentalités vis à vis de la scolarisation des enfants en milieu rural en général, et des filles rurales en particulier. **Des progrès de mentalité aussi rapides, en milieu rural où le poids des coutumes et traditions est généralement fort, constituent un phénomène remarquable pour l'Algérie.**

4- CARACTERISTIQUES DES FEMMES RURALES

4.1- Les moyens d'information :

Près de la moitié des femmes rurales de la wilaya de Tizi ouzou privilégient le canal de la radio pour s'informer (45,67%). L'aspect linguistique constitue une des explications à ce phénomène. De nombreuses femmes rurales ne maîtrisent que le Kabyle d'une part et d'autre part elles disposent de la « chaîne 2 » qui utilise exclusivement cette langue comme moyen de communication.

En seconde position elles ont recours à la télévision nationale pour 39,20% d'entre elles, soit plus du tiers. Les voisines et les manifestations, cérémonies et fêtes constituent des occasions de s'informer pour près de 15%, soit respectivement 10,45% pour les voisines et 3,75% pour les cérémonies.

La presse écrite est très peu utilisée (0,3%) probablement pour 3 facteurs : le niveau d'instruction des femmes rurales, la disponibilité des journaux dans certaines zones d'accès difficile, mais aussi de la prédominance des habitudes qualifiées de «civilisation orale».

Si l'on prend en considération les auditrices et les téléspectatrices, la chaîne de radio la plus écoutée est la chaîne 2 par 51,52% des femmes, suivie de la télévision nationale pour 44,42%. La radio et la télévision sont les moyens d'information de 96% des femmes rurales qui utilisent les média lourds comme moyens d'information.

L'horaire préféré des femmes rurales pour écouter la radio ou suivre les émissions télévisées est le début de l'après midi avec dans l'ordre:

- 14 heures, pour 33,84%
- 13 heures, pour 27,68%
- 15 heures, pour 15,42%
- 16 heures, pour 11,97%
- 17 heures, pour 4,11%

La concentration des heures d'écoute s'établit comme suit :

- 13 à 14 heures : 61,52% ou 3 femmes sur 5
- 13 à 15 heures : 75,94%, soit 3 femmes sur 4
- 13 à 16 heures : 88,91%, soit près de 9 femmes sur 10.
- 13 à 17 heures : 93,02%, soit plus de 9 femmes sur 10.

4.2- MOBILITE DES FEMMES RURALES:

Sur les 2110 femmes rurales ayant répondu aux questions concernant leur déplacement, seules 9,11% ont déclaré ne pas effectuer de déplacement vers les centres urbains. Pour celles qui se déplacent, la périodicité la plus fréquente est le mois (40,04%) c'est dire que 2 femmes sur 5 se déplacent mensuellement. Une femme sur 9 (soit 11%) effectue des déplacements hebdomadaires.

Les déplacements quotidiens s'opèrent par une minorité : une femme sur 13 (7,42%). Les déplacements trimestriels concernent une femme sur 12, (8,23%); quant aux déplacements semestriels, ils sont encore plus rares et concernent 4,71% (une femme sur 21). Enfin 6,6% des femmes ont répondu que leurs déplacements sont apériodiques.

Les motifs de déplacement sont par ordre d'importance décroissant :

- visites familiales : 34,74%
- soins médicaux : 30,24%
- courses : 6,87%

Ces trois motifs concernent 71,85% des femmes

On notera que les visites administratives sont très rares (0,80%). Ce sont, en général, les hommes qui s'adressent à l'administration.

4.3- LA DISPOSITION ET L'UTILISATION DE L'ARGENT:

La moitié des femmes de Tizi ouzou (49,89%) déclarent percevoir elles-mêmes l'argent issu de la vente des produits de leurs activités et utilisent elles mêmes leurs ressources. Ceci traduit une certaine autonomie financière des femmes rurales et constitue un aspect important pour l'appui des activités génératrices de revenus ciblant directement les femmes.

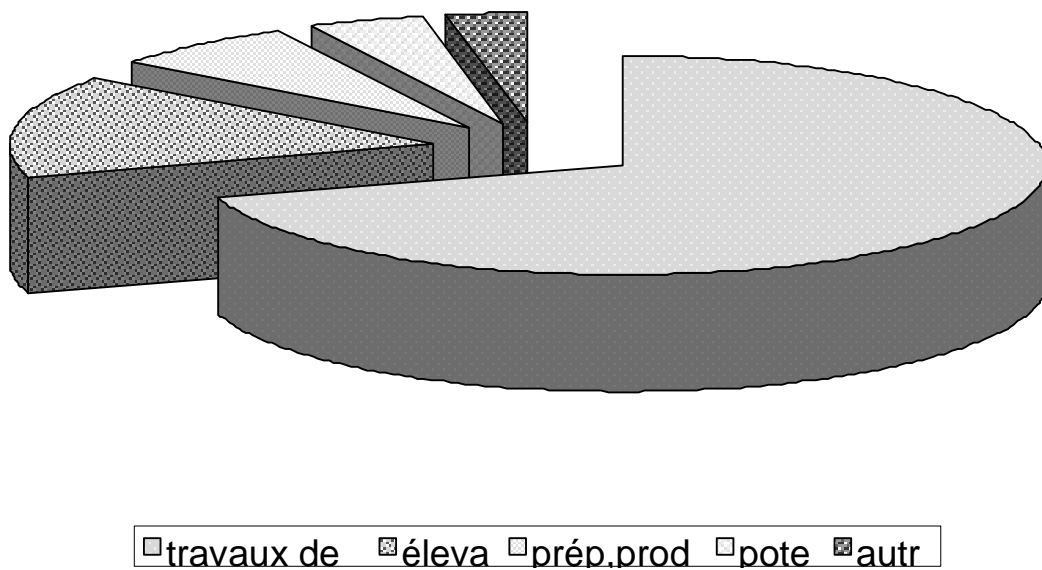
4.4- LE SAVOIR-FAIRE DES FEMMES RURALES:

D'une façon générale, le tissage de burnous et hambel, le tricotage et couture, dans l'ordre, sont les trois premiers métiers appris par les femmes rurales de Tizi ouzou. La tapisserie arrive en 4^{ème} position. Les autres activités viennent loin derrière. On notera la faiblesse des métiers agro-alimentaires (conserves de légumes, d'olives, préparation de smen, de produits à base de céréales). Les activités agricoles figurent, elles aussi, parmi celles pour lesquelles les femmes n'ont pas reçu d'apprentissage (aviculture, apiculture, cuniculture, plantation et taille des arbres)

Comme premier savoir-faire le tissage de hambel & burnous, suivi de la couture et du tricotage occupent les premières places chez les femmes rurales de Tizi ouzou. On notera en 4^{ème} position les autres élevages (qui regroupent élevage bovin, ovin, caprin

notamment). Les savoir-faire concernent plus les activités artisanales que les activités agricoles.

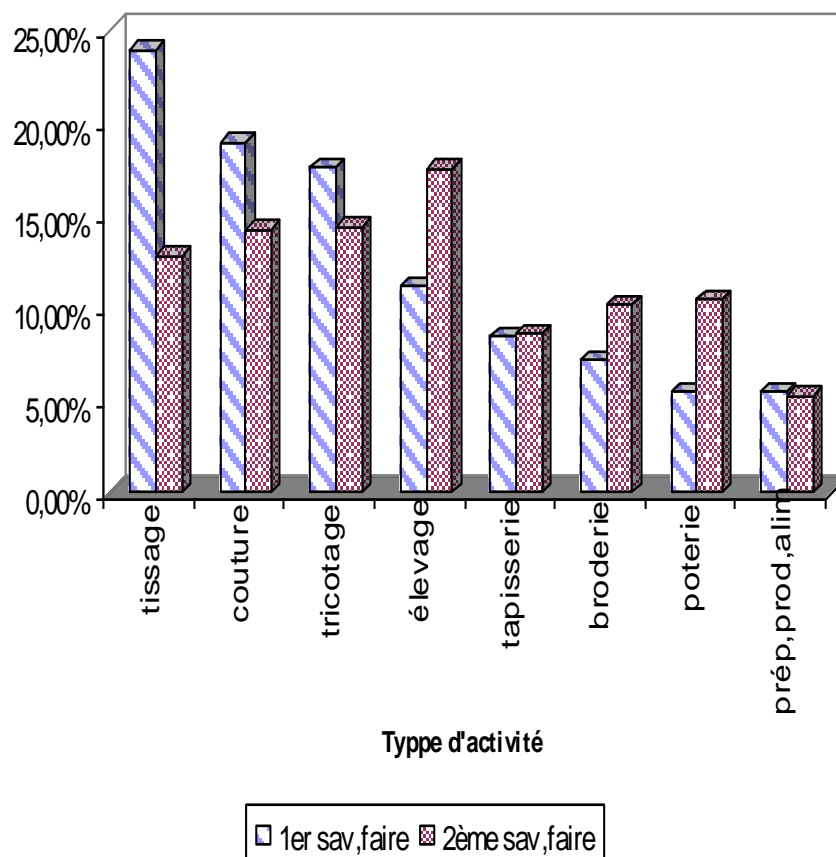
Graphe 5 - Structure des femmes



Les membres de la cellule femmes rurales de la wilaya de jijel avaient justement relevé dans leurs observations post-enquête, avoir remarqué que les jeunes femmes avaient tendance à éviter les activités agricoles pour lesquelles elles n’avaient pas de formation et qu’elles considèrent comme peu valorisantes. Un travail particulier de sensibilisation, formation, vulgarisation reste à entreprendre par l’INVA, les chambres d’agriculture et les services agricoles.

Le tissage, la couture, le tricotage de burnous puis la broderie à la main constituent les activités artisanales pour lesquelles les femmes ont acquis un savoir-faire. Ces activités présentent plusieurs avantages : elles n’exigent pas d’équipement coûteux pour leur réalisation. Leur produit est facilement autoconsommé localement. Pour le tricotage, la demande provient des conditions climatiques hivernales. La demande de couture et broderie provient souvent des besoins exprimés pour la célébration du mariage. Les jeunes filles s’entraident souvent pour confectionner les trousseaux. Parfois la mariée commande son trousseau aux femmes ayant le plus de savoir-faire dans ce domaine.

Graphe 6- Structure des femmes selon le premier et le deuxième savoir faire



On notera que les femmes rurales ont su, de façon remarquable, adapter l'offre à la demande dans le domaine de la production artisanale. Elles ont réglé, à leur manière, le problème de la mévente des produits artisanaux liés

4.5- L'ACCES AUX SERVICES DE PRODUCTION:

L'accès aux crédits (0,33%), aux subventions (1,83%), à la formation (5,32%) et à la vulgarisation (4,49%) est faible. Cela confirme **la marginalisation des femmes rurales** dans le développement agricole. Des progrès rapides sont réalisables dans les domaines de la formation et de la vulgarisation.

Des actions d'initiation récente sont en cours (à l'ITMA Boukhalfa de Tizi Ouzou), elles porteront leurs fruits dans les prochaines années pour peu que le produit de la formation agricole féminine locale trouve sa place dans la participation à ce développement. Pour la vulgarisation, Tizi ousou fait partie des wilayate qui ont bénéficié du programme pilote de vulgarisation (projet co-financé par la Banque mondiale).

Elles disposent de la méthodologie, de l'expérience et de la ressource humaine. Elles devraient bénéficier dans le cadre du projet des moyens audiovisuels.

L'appui financier constitue un problème pour lequel il reste à trouver des solutions appropriées. Celles-ci seront dégagées dans le cadre de la stratégie globale qui sera élaborée à l'issue du projet.

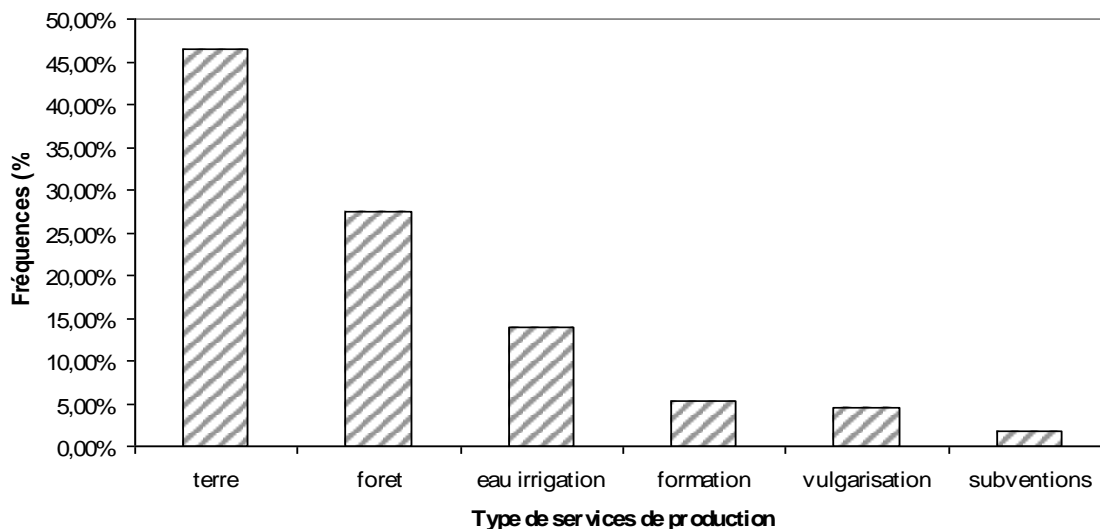
GRAPHE TAB 28 (ancien 29)

Tab.29 –répartition des femmes rurales selon le statut et l'accès aux services de production

Situation	employeur	Indépend	Salariées	Aides fam	Apprentis	Total
Nombre fem	5	259	199	125	13	601
% femmes	0,83	43,09	33,11	20,80	2,16	100

L'accès des femmes aux services de production concerne surtout les indépendantes avec 43,03%, suivies des salariées avec 33,11% et les aides familiales avec 20,80%.

Graphe7- Structure des femmes selon le type d'accès aux services de production



5- L'EMPLOI EN MILIEU RURAL A TIZI OUZOU

Globalement on a dénombré 2645 personnes des deux sexes pourvues d'un emploi dans les 1081 ménages enquêtés, dont 1188 femmes, ce qui donne une moyenne de 2,45 occupés des deux sexes par ménage et 1,10 femmes occupée par ménage, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale (respectivement 1,74 et 0,26, cf ONS/EER 1997).

Il y a lieu de signaler ici que toutes les femmes qui ont déclaré exercer une activité marchande ou non sont comptabilisées, contrairement à la définition du BIT (voir le point 5.5). Ce qui donne un volume d'emploi féminin élevé mais qui met en exergue la main d'œuvre potentielle féminine disponible dans le milieu rural de Tizi Ouzou.

Il faut signaler également que la population occupée évaluée dans cette enquête est une «**population occupée habituelle**» contrairement à «**la population occupée du moment**». La population occupée du moment se définit comme étant la population occupée au moment de l'enquête seulement, ce qui n'est pas le cas dans notre étude. La population occupée habituelle est composée des personnes occupées du moment, augmentée des personnes habituellement occupées mais qui ne le sont pas au moment de l'enquête.

Par crainte de sous estimation de l'emploi féminin à cause du caractère saisonnier de leur activité, il a été retenu dans l'étude de «intégration de la femme rurale dans le développement», d'enregistrer les femmes pourvues d'un emploi au moment de l'enquête (occupée1) et celles qui exercent habituellement une activité économique mais ne sont pas occupées au moment de l'enquête (occupée2). L'option pour cette définition explique en grande partie le pourquoi les indicateurs sur l'emploi et sur la population active sont supérieurs à ceux présentés par les institutions spécialisées, dont l'ONS. A l'inverse, les indicateurs du chômage sont inférieurs à ceux obtenus par les organismes qui utilisent le concept de la population occupée du moment, comme l'ONS.

5.1- L'EMPLOI SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION:

L'emploi féminin dans la zone rurale est exercé à titre d'indépendante dans une proportion de 71,47%, soit 7 femmes sur 10, les aides familiales ne représentent que 19,19% des cas, équivalent à 1 femme occupée sur 5.

Tab.30-structure de l'emploi selon la situation dans la profession et le sexe

Situation	Hommes		Femmes		Ensemble		
	Effectif	%	effectif	%	Effectif	%	
Employeur/indépendant(1)	33	2,43	849	71,47	882	33,35	34,66
Salarié (2)	395	29,11	58	04,88	453	17,13	17,80
Aide familial (3)	745	54,90	228	19,19	973	36,79	38,23
Apprenti (4)	170	12,53	17	01,43	187	7,07	7,35
Métayer (5)	14	1,03	36	03,03	50	1,89	1,96
Ensemble	1357	100%	1188	100%	2545	100%	

(1) Employeur, indépendante, indépendante et autre situation (métayère, aide familiale, salariée)

(2) Salarié, salarié et aide familial, service national ;

(3) Aide familiale seulement

(4) Métyère seulement ;

(5) Apprentie seulement

5.2- L'EMPLOI ET LE TYPE D'ACTIVITE:

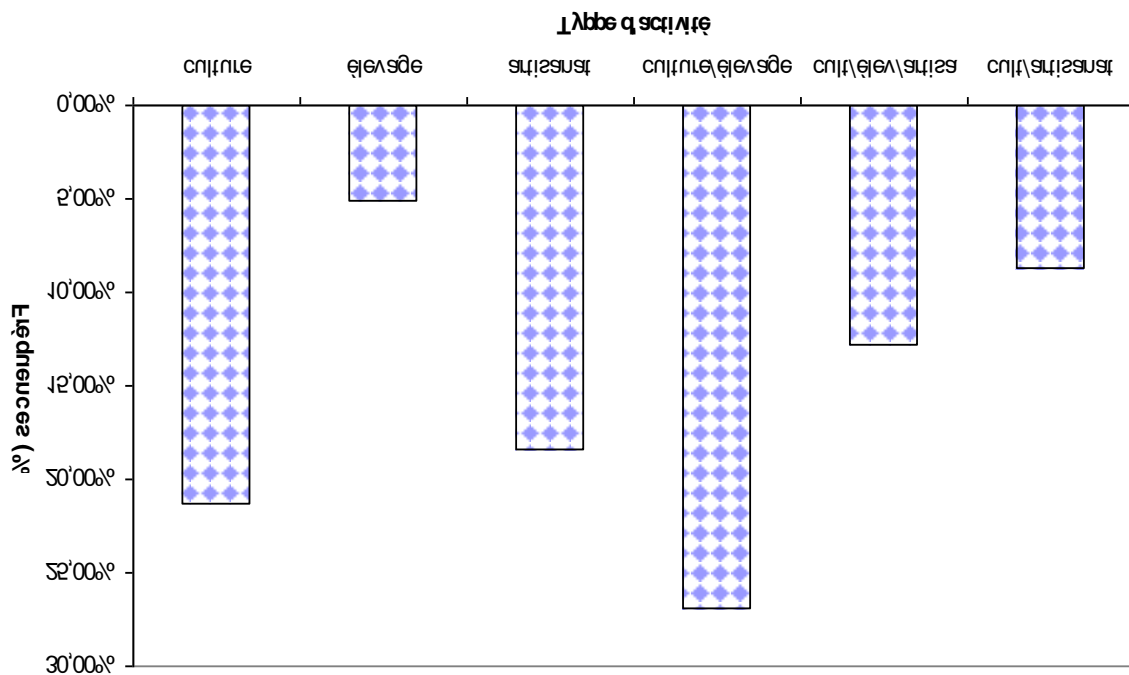
Dans l'ensemble, 60,88% des personnes (des deux sexes) pourvues d'un emploi exercent dans l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat, correspondant à 3 personnes

sur 5.

Les secteurs non agricoles, hors artisanat, n'absorbent que 39,12% de la main d'œuvre rurale. Il s'agit essentiellement de l'administration, du Bâtiment et des Travaux Publics, les services et à un degré moindre de l'industrie.

La majorité des femmes actives (94,36%) exerce dans l'agriculture et/ou l'élevage et/ou l'artisanat. Sur les 1188 femmes rurales occupées enquêtées pourvues d'un emploi, 1121 exercent dans l'agriculture, l'élevage et l'artisanat, avec 78,62%, 44,87% et 39,90% (NB le total ne fait pas 100% à cause de la multi-activité des femmes).

Nous remarquons la prédominance de la production végétale qui draine plus de quatre femmes occupées sur cinq, l'élevage : une femme sur 2 et l'artisanat : environ 2 femmes sur 5.



Graphique 8- Structure de l'emploi féminin par type d'activité

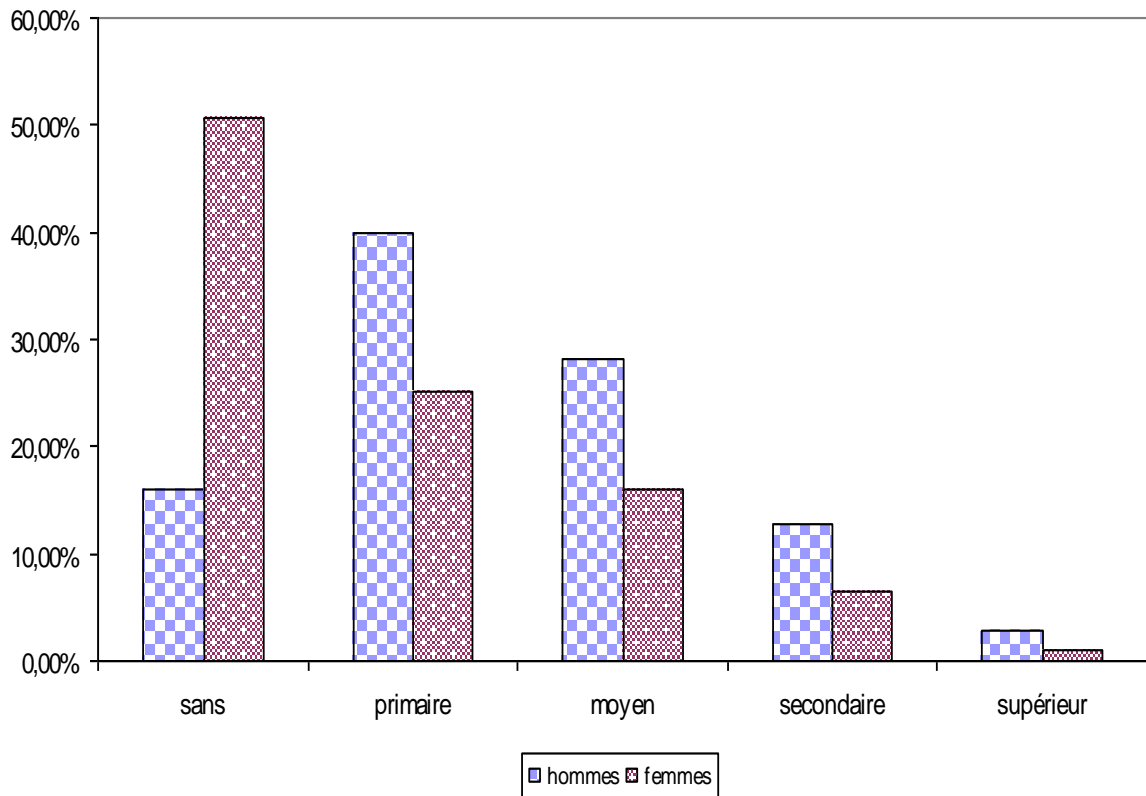
Cette prédominance de l'activité des femmes dans la production végétale était surtout due à la cueillette des olives qui est pratiquement réalisée par les femmes rurales. En réalité, au plan économique, l'activité de **production** végétale est limitée par la petite taille des parcelles et par la nature des terrains (pentes). Le développement de la production animale offre plus de possibilité pour les femmes (exploitation des , parcours, maquis, forêts...)

5.3- L'EMPLOI ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION:

Les femmes occupées sont pour 50,66% analphabètes contre 16,06% chez les hommes, elles sont pour 25,09% de niveau primaire. Dans cette frange de population, les femmes de niveau moyen et secondaire représentent respectivement 16,06% et 6,46% contre 28,10% et 12,70% chez les hommes.

La proportion de femmes universitaires et post-universitaires occupées qui habitent le

Graphe 9- Structure de la population occupée selon le sexe et le niveau d'instruction



milieu rural de Tizi ousou est insignifiante (1,06%).

5.4- POPULATION ACTIVE

5.4.1- La population active au sens de l'enquête

La population active est composée des personnes occupées et celles qui sont au chômage. L'échantillon compte 3135 actifs des deux sexes sur 1081 ménages, soit une moyenne de 2,9 actifs par ménage et un taux d'activité globale (rapporté à la population de tout âge) de 40,9%.

Si le taux d'activité masculin de la zone rurale de la wilaya de Tizi ousou (50,34 ou 73,86 % selon le cas) est voisin de la moyenne nationale (urbain et rural), aussi bien celui calculé par rapport à la population totale que celui calculé par rapport à la population en âge de travailler (âgée de 16 ans et plus), (31,46 % ou 44,98 % selon le cas), le taux d'activité féminin est trop élevé quelle que soit la méthode de calcul. On

s'interroge sur ce phénomène, s'agit-il d'une situation normale à Tizi ouzou de la structure de la population féminine dans la région ? des déclarations fantaisistes ? Ou encore du concept de l'emploi et du chômage chez les femmes ?

Il importe de rappeler que les résultats issus de l'enquête sur l'emploi menée par l'ONS en 1997 (cf.données N°263) indiquent un taux d'activité comparée à la population de tous âges, de 25,6% pour les deux sexes, de 45,2% pour les hommes et de 8,0% pour les

Leur nombre dans l'échantillon s'élève à 664 au lieu de 1188 dans la première définition. Cela correspond à 0,61 femme occupée par ménage, qui s'approche de la réalité et des résultats données par les institutions spécialisées dans ce genre d'études (0,26 femme occupée par ménage selon l'ONS/EER 1997).

En appliquant ce concept, on obtient un taux d'activité féminin de 17,9 % si l'on rapporte la population active féminine à la population totale des femmes, et 25,6 % si on le rapporte à la population féminine de 16 ans et plus.

6- LE CHOMAGE

Dans l'ensemble le chômage est à large dominance de personnes masculines (93,66% du volume total des chômeurs). Cette catégorie de population présente un taux d'analphabétisme très bas (7,42%). Le chômage frappe pratiquement les personnes de tous les âges, avec une concentration dans la tranche d'âge 16-29 ans qui correspond à 72,05% des chômeurs ; mais seulement 6,34% de cette catégorie de chômeurs sont des femmes.

6.1- LE NIVEAU DU CHOMAGE :

Le chômage féminin dans le milieu rural de la wilaya de Tizi ouzou est très faible, il y a à peine 31 demandeuses d'emploi dans 1081 ménages enquêtés et devant 1188 femmes occupées et 836 femmes au foyer qui n'auraient pas exprimé le souhait d'exercer une activité économique ; soit une moyenne de 0,029 femme au chômage par ménage, à côté de 1,1 femmes occupées par ménage.

Le taux de chômage féminin s'élève à 2,54% très en deçà du niveau national (24% selon l'ONS/EER 1997). Cette baisse est influencée par le nombre relativement très élevé de femmes qui se déclarent occupées. Le niveau anormalement faible du taux de chômage féminin nous interpelle pour vérifier l'application du concept de l'emploi et du chômage

arrêté par le BIT. Si l'on applique scrupuleusement le concept de l'emploi et du chômage exposé au 5.4.2, le taux de chômage féminin serait de 4,46 %. Il reste toujours faible. Pratiquement toutes les femmes rurales en âge de travailler participent à la campagne cueillette des olives qui dure 2 à 3 mois. Cette caractéristique socio-économique de la wilaya peut constituer une explication à ce phénomène.

Par contre, le chômage masculin est élevé, on compte 458 demandeurs d'emploi devant 1457 hommes déjà pourvus d'un emploi, soit un taux de chômage de 23,92% ; ce taux reste cependant faible comparé au taux national qui est de 28% environ.

Tab.35 –taux de chômage par sexe

Indicateur	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux de chômage	23,92%	02,54%	15,60%

Remarque : le taux de chômage est le rapport de la population au chômage à la population active. La population active étant égale à la population pourvue d'un emploi augmentée de la population au chômage.

6.2- LE CHOMAGE ET LA TAILLE DES MENAGES:

Le chômage touche surtout les ménages de taille moyenne composés de 6 à 10 personnes, avec 66,87%, soit deux ménages sur trois. Dans cette frange de population, ce sont précisément les ménages de 8 et 9 personnes qui constituent la majorité avec 32,72%, soit un ménage sur trois.

Les ménages de petites tailles sont les moins touchés avec 12,27%, soit un ménage sur 8.

Le chômage touche un peu plus les ménages composés de plus de 10 membres avec 20,86%, soit un ménage sur 5.

6.3- LE CHOMAGE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION

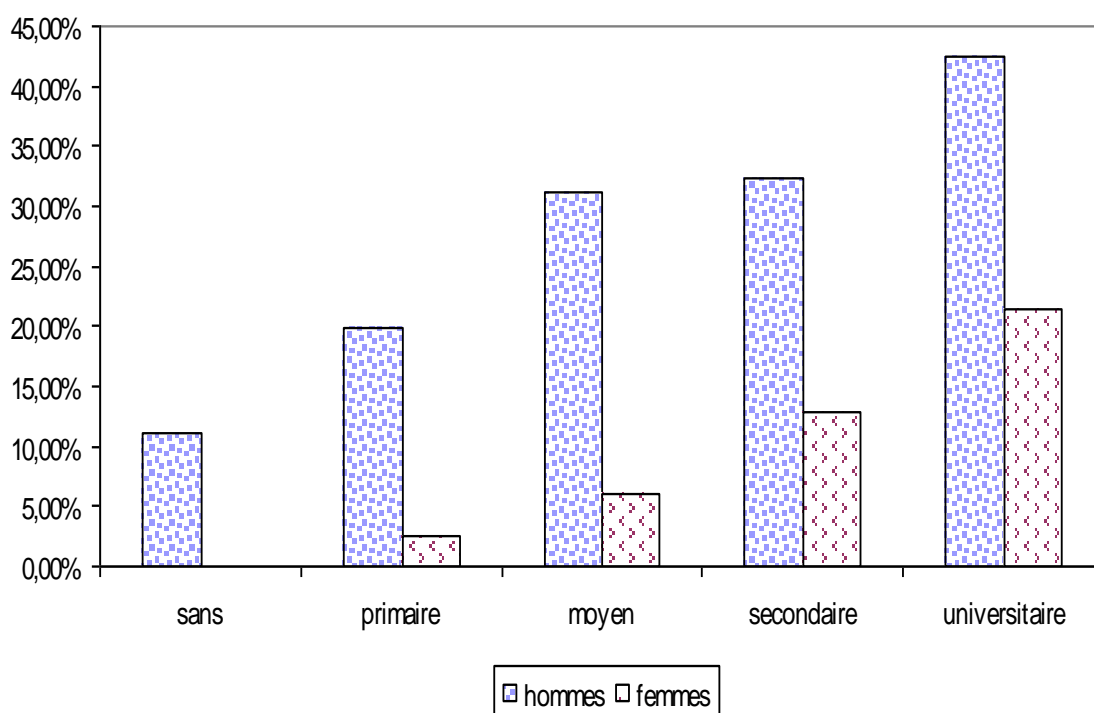
Le taux de chômage touche plus les gens instruits. Tout se passe comme s'il y avait une corrélation parfaite entre une élévation du niveau d'instruction et le taux de chômage.

Les universitaires sont les plus touchés avec un taux de 32,86%, suivi du niveau secondaire avec 27,76%, puis du niveau moyen : 25,13% et du niveau primaire : 15,14%. Enfin les sans instruction connaissent le moins de chômage avec un taux de 3,51%.

Ce phénomène est naturel : les activités agricoles courantes ne demandent pas de niveau de formation élevé, et un universitaire a des difficultés à accepter un travail «primaire» après avoir passé de longues années à se former. Comme le niveau de développement (PME-PMI...) reste très insuffisant, les cadres formés rencontrent des difficultés énormes pour trouver un travail correspondant à leur niveau de qualification en milieu rural.

La relance économique en milieu rural devient une nécessité pour réduire le chômage de cette catégorie de population.

Graphe 10- Taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction



Des mesures ont bien été prises pour encourager ce développement mais leur concrétisation sur le terrain semble se heurter à des difficultés liées au financement, à la bureaucratie et autres...

6.4- LE CHOMAGE ET L'AGE:

Le chômage touche surtout les jeunes. Son taux est de 35,18% pour les 16-19 ans, de 29,21% pour les 20-24 ans et de 23,66% pour les 25-29 ans.

Il concerne surtout les hommes avec 43,63% pour les 16-19 ans, 38,55% pour les 20-24 ans et 31,50% pour les 25-29 ans.

Chez les femmes ces taux sont beaucoup plus faibles, ils représentent pour les tranches d'âge mentionnées ci-dessus, respectivement 10,77%, 08,18% et 05,77%

Pour chacun des deux sexes et pour l'ensemble, c'est la tranche 16-30 ans qui connaît le plus de chômage. Cette tranche d'âge correspond, pourtant, à la période où l'être humain a le plus besoin pour travailler. Ces données sont confirmées par les 1ers résultats du dernier RGPH (juin 1998), qui indiquent le recule de l'âge au mariage : l'âge moyen pour l'homme étant de 31 ans et 4 mois et celui des femmes de 26 ans et 7 mois.

Ce recensement indique que pour des raisons surtout économiques, les jeunes sont de plus en plus forcés de reculer l'âge du mariage.

Cette situation ne manque pas d'avoir des répercussions sur l'évolution démographique avec la diminution actuelle du taux de croissance démographique ; il y a un risque de vieillissement à terme de la population.

En conclusion, le chômage touche plus particulièrement les hommes jeunes, surtout ceux qui appartiennent à des familles nombreuses.

7- L'ACTIVITE AGRICOLE

7.1- LA TAILLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES:

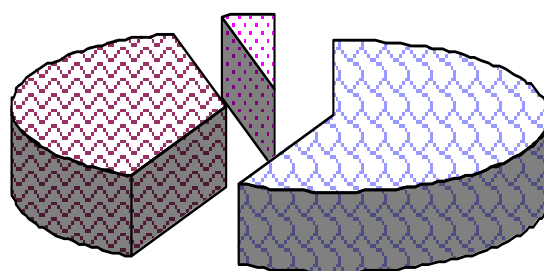
Plus des trois quarts (3/4) des exploitations ont une superficie inférieure à 1 hectare (76,42%).

Les exploitations ayant entre 1 et 4 ha représentent moins du quart (22,72%), soit 99,14% des exploitations ont au plus de 4 hectares.

Il est connu que les exploitations agricoles en zone montagneuses sont caractérisées par la petite taille et le morcellement dicté par la topographie par l'occupation du sol et les problèmes juridiques du foncier liés à l'héritage et par, l'évolution de la famille et l'exode rural...

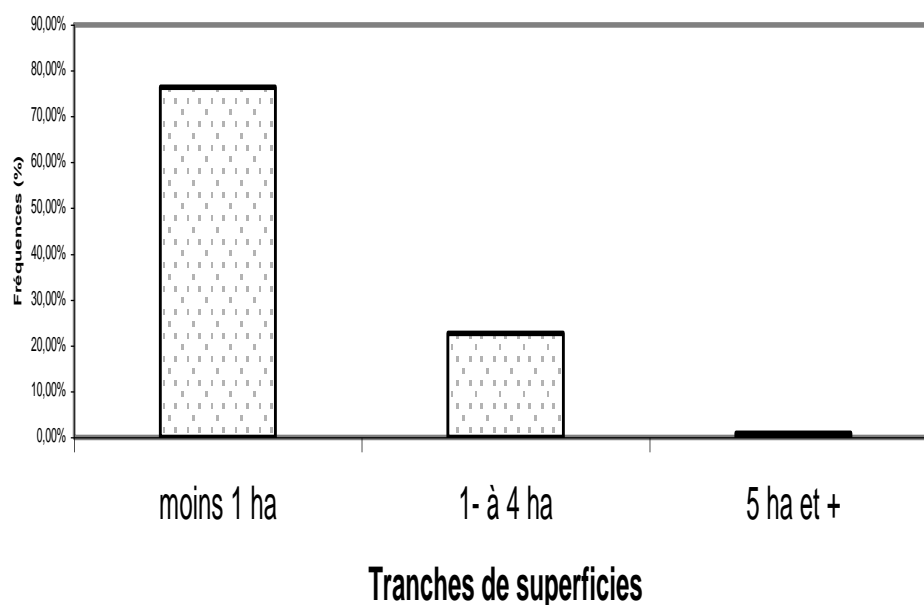
Il est connu que le problème du foncier agricole dans la wilaya de Tizi Ouzou se pose avec acuité. Les parcelles déjà très réduites sont continuellement menacées par le béton.

Grphe 11- Structure des exploitations selon le type d'exploitation



■ plein champ ■ arboriculture ■ céréaliculture

Graphe 11 bis - Structure des exploitations par tranche de superficies



La plupart des ruraux sont en fait des paysans sans terre. Il est normal qu'ils cherchent à développer des élevages bovins et ovins, qui pacagent en zone de maquis et en foret. De même, le développement des activités hors agriculture trouve son explication.

Tab.38 – répartition des femmes occupées dans l'agriculture selon la superficie de leurs exploitations

Taille	-1ha	1 à 4 ha	5 à 14 ha	TOTAL
% femmes	76,42%	22,72%	0,86%	100%

7.2- LE TYPE D'AGRICULTURE:

C'est le maraîchage de plein champ qui domine l'activité des femmes avec 57,04%, suivi de l'arboriculture avec 38,37% ; soit 95,74% pour ces deux types de cultures. Ces résultats confirment la décision qui avait été prise de privilégier ces deux types de cultures comme critère de représentativité lors de la délimitation de la zone échantillon. La participation des femmes à la céréaliculture est négligeable. Les serres maraîchères

sont négligeables aussi, leur développement exige un appui financier pour l'achat des chapelles et du film plastique, notamment.

Ces répartitions d'activités par type d'agriculture recourent les données concernant la wilaya. L'arboriculture occupe 44,29% de la SAU et les cultures maraîchères 21,63%, soit 65,92% au total (source : statistiques agricoles, série B- 1996)

Tab.39 –structure des femmes occupées dans l'agriculture selon le type de production agricole.

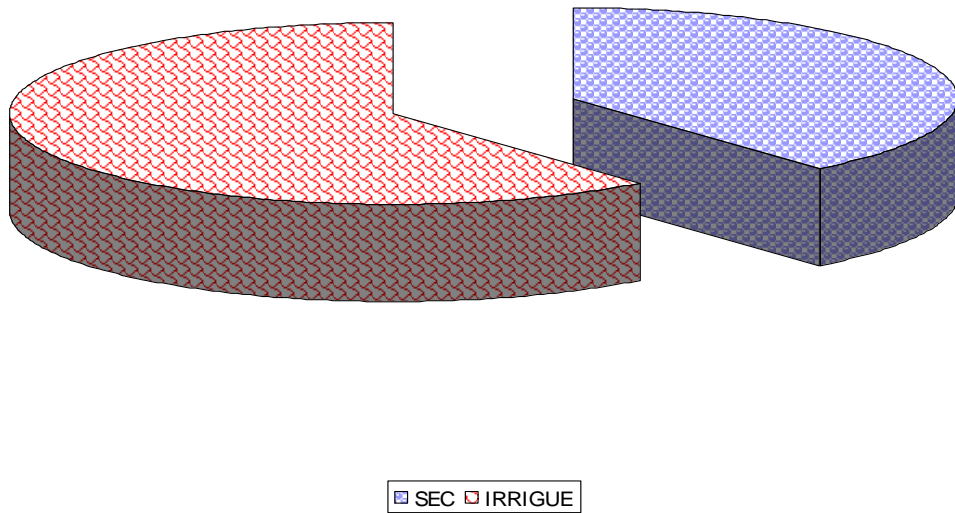
Activités	Maraîchage	Arboriculture	Prairie naturelle.	Céréali-Culture	Maraîchage sous serre	Ensemble
% femmes	57,04%	38,37%	3,64%	0,63%	0,32%	100%

Les proportions de durées moyennes consacrées aux différents types de cultures semblent raisonnables pour le maraîchage plein champ, et l'arboriculture. Pour le chiffre concernant la céréaliculture il s'agit, en fait, de périodes cumulées de labours semailles et moissons battages.

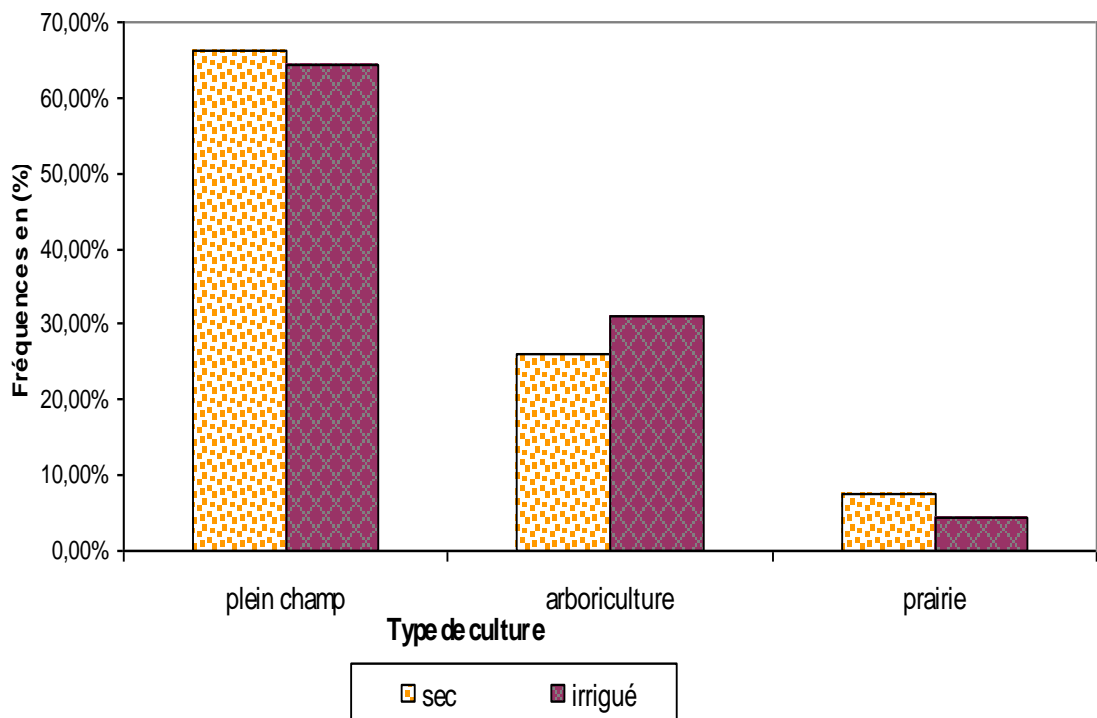
En terme de superficie, les exploitations agricoles sont des entités économiques de faible dimension :

- Si aucune exploitation agricole ne dépasse les 14 ha en superficie, la quasi-totalité des exploitations ont moins de 5 ha (99,14%).
- Les exploitations qu'on peut assimiler à des jardins potagers familiaux représentent 76,42% de l'ensemble (soit plus de 3 exploitations sur 4), et aucune d'elles ne dépasse 1 ha en superficie.
- Les exploitations agricoles dont la taille est comprise entre 1 et 4 ha sont nombreuses. Elles représentent 22,72% de l'ensemble des exploitations agricoles
- Seules 0,86 % des exploitations agricoles ont une superficie égale ou supérieure à 5 ha, soit une proportion insignifiante.

Graphe 12-Structure de la superficie de l'échantillon selon le mode d'irrigation



Graphe12 bis- Structure de la superficie cultivée selon le type de culture



Au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, les cultures occupent 7314 ha dans l'échantillon, représentant 73,93% de la superficie totale de l'ensemble des exploitations agricoles. Le mode irrigué est très répandu; il représente une surface irriguée de 4466 ha, avec 61,06% de la superficie cultivée .

Que ce soit en mode irrigué ou en sec, le maraîchage de plein champ et l'arboriculture occupent une grande part de la superficie cultivée.

- Sur les 2847,9 ha cultivés en sec , le maraîchage et l'arboriculture occupent respectivement 1884,19 ha et 742,83 ha dans l'échantillon correspondant dans l'ordre à 66,16 % et 26,08% de la superficie totale cultivée. Viennent ensuite les prairies naturelles avec 217,98ha équivalent à 7,65%. Les proportions des superficies occupées par le maraîchage sous serre et la céréaliculture sont insignifiantes.

- Sur les 4466 ha cultivés en irrigué dans l'échantillon, une superficie 2877 ha représentant 64,4% de la superficie totale irriguée est consacrée aux cultures maraîchères et une superficie de 1393,17 ha représentant 31,19% de la superficie totale irriguée, est consacrée à l'arboriculture.

7.3- INTENSITE DU TRAVAIL DANS LA PRODUCTION VEGETALE:

Les femmes occupées ne consacrent pas tout leur temps à l'activité de production végétale. Il existe une multiactivité (élevage, artisanat) ; près d'une femme sur 2 consacre entre 1 à 3 heures par jour à l'activité de production végétale (49,25%). Plus du tiers (35,19%) y consacre 4 à 6 heures, et seulement une femme sur sept environ (14,91%) consacre 7 à 9 heures à cette activité.

Tab.42 –structure des femmes occupées dans l'agriculture selon le volume horaire journalier consacré à leurs activités

Volume	1 à 3 h	4 à 6 h	7 à 9 h	10h et +	Total
%	49,25%	35,19%	14,91%	0,65%	100%

7.4- DUREE DE L'ACTIVITE AGRICOLE:

La durée d'activité dans le temps est déterminante pour la mesure de l'intensité du travail féminin et du degré de participation de la femme dans le développement économique.

L'enquête révèle que, dans le domaine de l'agriculture, les femmes participent à des activités de durées très disparates. Les durées les plus fréquentes sont par ordre décroissant :

- 3 mois pour 17,33% des femmes ;
- 2 mois pour 15,76% des femmes ;
- 6 mois pour 15,45% des femmes ;
- 1 mois pour 10,59% des femmes ;
- 12 mois pour 9,41% des femmes.

Tab.43-répartition des femmes occupées dans l'activité agricole suivant la durée d'activité (durée du travail au cours de l'année (en mois))

Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
%	10,59	15,76	17,33	7,69	2,75	15,45	5,41	7,69	5,10	2,82	/	9,41	100
%cumulé	10,59	26,35	43,68	51,37	54,12	69,57	74,98	82,67	87,77	90,59	90,59	100	/

On notera à travers le cumul des pourcentages des femmes rurales que la réussite d'entre elles, (51,37% consacrent 1 à 4 mois à l'activité agricole au cours des 12 mois de l'année.

Tab.44 –structure des femmes (%) occupées dans l’agriculture selon le type de production agricole et durée moyenne d’activité exprimée en mois et jours).

Activités	Maraîchage	Arboriculture	prairie nat.	Céréali-culture	Maraîchage sous serre	ensemble
% femmes	57,04%	38,37%	3,64%	0,63%	0,32%	100%
Durée moyen.	7mois 4j	4mois 23j	2mois15j	4mois 4j	2mois12j	/

7.5- LE MODE D’EXPLOITATION:

Le caractère individuel de l’exploitation agricole l’emporte très largement sur les autres formes d’exploitation, en effet 93,67% des femmes exercent cette forme. Les associations n’attirent pas plus que 5,79%, soit figure 2 fois pour des importances très différentes une femme sur 17, la forme coopérative est tout à fait négligeable avec 0,54%, soit à peine une femme sur 185.

Tab.45 –répartition des femmes occupées dans l’agriculture selon le mode d’exploitation

Mode d’exploitation	Individuel	Association	Coopérative	Ensemble
% femmes	93,67%	5,79%	0,54%	100%

7.6- STATUT JURIDIQUE DE L’EXPLOITATION:

La propriété privée est le statut juridique nettement dominant des exploitations agricoles (79,18%), soit près de trois quarts. La terre louée (avec seulement 4,40% des terres du domaine public) et les EAC/EAI sont négligeables avec un pourcentage cumulé de 0,75%.

Tab.46 –répartition des femmes occupées dans l’agriculture selon le statut juridique de l’exploitation

Statut	Propriété Privée	Terre louée	Domaine public	EAC / EAI	Autres	Ensemble
% femmes	79,18%	4,40%	0,32%	0,43%	15,67%	100%

7.7- DESTINATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE:

Comme pour l’artisanat et l’élevage, les femmes occupées dans la production végétale travaillent rarement pour la vente seule.

Près de 9 femmes sur 10 exercent dans ce domaine seulement pour l’autoconsommation.

Son appartenance à l’activité commerciale est presque nulle avec 1,18% pour la vente seule et à peine une femme sur 8 exerce cette activité à la fois pour l’autoconsommation et la commercialisation.

Tab.47 –structure des femmes occupées dans l’agriculture selon la destination de la production

Destination	Vente	Autoconsommation	Vente + Autoconsommation	Total
% femmes	1,18%	86,91%	11,91%	100%

En fait, la part très importante des petites exploitations, la dominance des cultures maraîchères & arboricoles et la prédominance du travail à domicile, laissent déduire qu’il s’agit en réalité de ces petits jardins potagers ou petits vergers situés le plus souvent à proximité du domicile et qui sont bien visibles sur le terrain.

8 – L'ELEVAGE

8.1-L'IMPORTANCE DES FEMMES OCCUPEES DANS L'ELEVAGE:

Sur les 1188 femmes occupées enquêtées, 533 pratiquent l'élevage, soit 44,87%. Près des deux tiers des femmes qui pratiquent l'élevage sont des femmes éleveuses (63,23%) et plus du tiers le pratique à titre d'aide familiale (36,39%). Il n'y a pas de femmes salariées dans le domaine de l'élevage.

Tab.48 –structure des femmes occupées dans l'élevage selon la situation dans la profession

Situation	Eleveuses	Aides familiales	Salariées	Ensemble
% femmes	63,23%	36,39%	0,38%	100%

La majorité des femmes occupées dans l'élevage est mariée (78,3%), les célibataires ne représentent que 8,8% et le reste est composé de femmes qui n'ont pas d'époux : 12,9% (qui regroupent les veuves, les divorcées et les séparées).

Tab.49 –structure de l'emploi féminin dans l'élevage selon l'état matrimonial

Situation	Mariée	Célibataire	Veuve	Autres	Ensemble
%femmes	78,3%	8,8%	11,2%	1,7%	100%

8.2- LE TYPE D'ELEVAGE:

L'aviculture est une activité d'élevage étendue, il est vrai qu'elle permet de produire des protéines animales à bon prix en milieu traditionnel (œufs, poulet de chair). Près de 2 femmes sur 3 élèvent des poules.

Un peu plus d'une femme sur 2 pratiquent l'élevage ovin et bovin.

L'élevage bovin est largement pratiqué compte tenu de l'existence des ressources pastorales (prairies naturelles), de maquis et forêt. Il est connu aussi que dans la wilaya de Tizi ousou la viande bovine est la plus consommée.

La cuniculture est pratiquée par plus d'une femme sur 5. C'est une particularité de la wilaya qui traduit sur le terrain les efforts récemment déployés au niveau local pour développer ce type d'élevage.

L'élevage caprin vient en 4^{ème} position occupant un peu moins d'une femme sur 5.

Tab.50-répartition des femmes occupées dans l'élevage par type d'élevage

Activités	Aviculture	Ovin	Bovin	Cuniculture	Caprin	autres
% femmes	58,54%	53,28	52,53%	20,83%	19,70	8,26%

L'attention des utilisateurs est attirée sur l'exercice de plusieurs types d'élevage par la même femme, par conséquent, il est normal que la somme des fréquences relatives dépasse 100 %.

8.3- STATUT DE L'EXPLOITATION ET L'ELEVAGE:

La propriété privée a traditionnellement constitué le statut dominant des exploitations agricoles (96,33%) où exercent les femmes (éleveurs et aides familiales). Même au moment de la gestion administrée des domaines, l'élevage dans ce secteur était très réduit par rapport au secteur privé. Actuellement, on peut avancer que près de 100% des exploitations sont à titre privé puisque les EAI (exploitations agricoles individuelles, 3,14%) issues de la loi sur la restructuration des DAS sont gérés pratiquement comme des exploitations privées.

Les EAC (exploitations agricoles collectives) n'ont sur le terrain de collectif que le nom. Le mode d'exploitation individuel est prédominant par suite d'un accord tacite de répartition de parcelles à exploiter entre les membres des collectifs.

Tab.51 –structure des femmes éleveurs enquêtées, occupées dans l'élevage selon le statut juridique de l'exploitation

Statut	Privé	EAC/EAI	Autres	total
Femmes éleveurs	624	9	1	334
% femmes	97,00%	2,69%	0,31%	100%

8.4- LE MODE DE PRATIQUE DE L'ELEVAGE:

La dominance de l'exploitation individuelle de type privé dans la wilaya constitue une réalité (98,9%). Il serait intéressant d'en tenir compte quand sera abordé le nouveau concept de développement communautaire. Il existe des risques réels de confusion avec le mode d'exploitation de nature collectiviste.

Tab.52 –structure des femmes occupées dans l'élevage selon le mode d'exploitation

Mode d'exploitation	Individuel	Coopérative	Association	Total
Femmes enquêtées	873	5	54	932
% des femmes	93,67%	0,54%	5,79%	100%

8.5- LE LIEU D'ELEVAGE:

La dominance du travail à domicile (87,24%) s'explique par le type d'exploitation qui est situé, généralement, autour ou à proximité de l'habitation. L'activité d'élevage qui nécessite des déplacements pour le pacage (ovin, bovin, caprin) est prise en charge par les hommes qui conduisent les animaux en prairie naturelle, au maquis ou en forêt, selon les saisons et les possibilités locales.

Tab.53-structure des femmes occupées dans l'élevage selon le lieu d'exploitation

Lieu d'exploitation	Domicile	Hors domicile	Les deux	Ensemble
% des femmes	87,24%	6,28%	6,48%	100%

Cette prédominance de la vie des femmes rurales est confirmée dans les déplacements des femmes qui ne se font que par nécessité et par les relations avec l'administration qui sont à la charge des hommes

8.6- L'INTENSITE DE TRAVAIL DANS L'ELEVAGE:

Les résultats de l'enquête indiquent que le volume horaire réservé par les femmes à l'activité d'élevage est relativement faible, environ deux heures par jour. L'essentiel de l'activité concerne l'alimentation et l'abreuvement pour les petits élevages et la traite en plus pour les élevages laitiers bovins ou caprins. Le tiers des femmes consacre seulement 1 heure par jour à l'élevage. Un autre tiers lui consacre 2 heures par jour.

Celles qui lui consacrent 4 heures sont rares, environ 1 femme sur 14.

La faible intensité de travail féminin dans l'élevage et l'attrait des femmes rurales pour cette activité, s'expliquent par le fait que l'élevage leur permet de consacrer leur temps à d'autres activités ménagères ou de production (végétale, artisanale...). L'élevage constitue aussi une activité lucrative.

Tab.54 –volume horaire moyen journalier selon l'état matrimonial des femmes

Etat matrimonial	Célibataire	Mariée	Veuve	Autres	Ensemble
Volume horaire	1h.42mn	2h.04mn	2h.31mn	1h.47mn	2h.05mn

La proportion des femmes éleveurs qui consacrent 1 heure par jour à l'élevage est de 32,6% contre 33,5% pour les aides familiales. Enfin pour 3 heures d'activité quotidiennes, la proportion de femmes éleveurs est de 17,2% contre 21,6% pour les aides familiales.

Tab.55 –structure des femmes occupées dans l'élevage selon le volume horaire journalier consacré à cette activité

Nbre heures	1heure	2heures	3heures	4heures	5heures	6heures +	Total
%femmes	33,6%	32,3%	18,8%	7,5%	4,9%	3,0%	100%
%cumulé	33,6%	65,9%	84,7%	92,2%	97,1%	100%	/

Ces caractéristiques incitent à appuyer les femmes qui veulent développer l'activité d'élevage. Cette option présente un triple avantage :

- procurer des revenus aux femmes rurales
- ne pas entraîner une grande surcharge de travail.
- Exploiter des ressources hors exploitation (maquis, forêts, parcours...)

8.7- DUREE DE L'ACTIVITE D'ELEVAGE:

Plus de 9 femmes sur 10 déclarent exercer l'activité d'élevage pendant les 12 mois de l'année. Cela s'explique par la nature de l'activité. Elle demande peu de temps par jour mais doit être exercée toute l'année car les animaux doivent être nourris et abreuvés tout au long de l'année et l'intervention humaine est nécessaire deux fois par jour pour la traite des animaux laitiers en période de lactation.

8.8- DESTINATION DE LA PRODUCTION DE L'ELEVAGE:

L'autoconsommation importante s'explique par la taille des élevages elle-même limitée par la superficie des exploitations. Des élevages de petites tailles ne peuvent dégager de grands excédents à commercialiser.

Les ménages ruraux concernés par l'étude vivent en économie de subsistance qui implique la prédominance de l'autarcie. Cela ne diminue en rien de l'intérêt de leurs

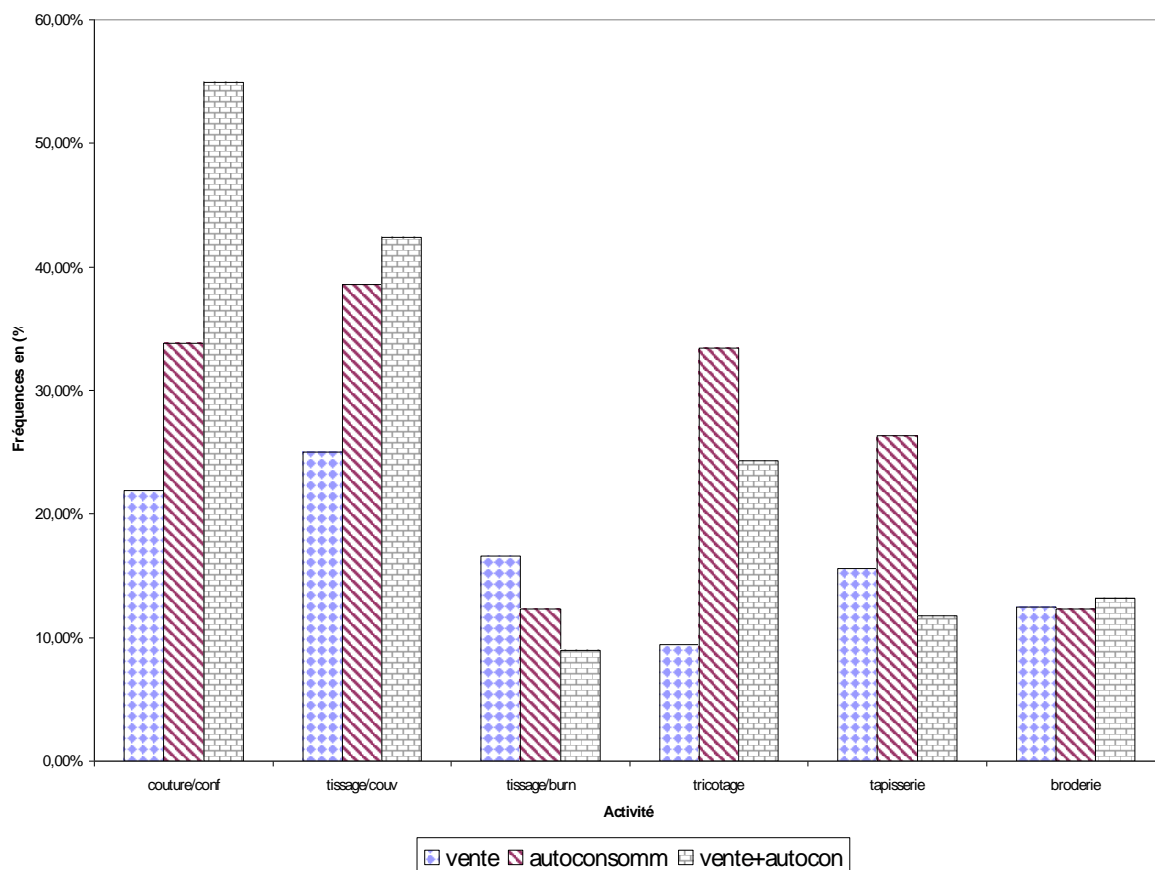
activités. Les quantités produites pour l'autoconsommation sont des quantités «économisées» dans la facture alimentaire du pays. Au niveau macro-économique, l'Algérie est aussi un pays importateur net de produits alimentaires, de ce fait, toute exploitation qui produit des denrées alimentaires, à des prix intéressants, pour l'autoconsommation est à encourager.

Pour certains types d'élevage, il existe les possibilités de développement susceptibles d'entraîner de la production d'excédents commercialisables. Il reste à appuyer techniquement et surtout financièrement des ménages pour leur permettre de promouvoir cette activité. A ce titre, elles devraient bénéficier d'un appui.

Tab.56 –structure des femmes occupées dans l'élevage selon la destination de leur production de l'élevage.

Destinations	Vente	Autoconsommation	Les deux	Total
% femmes	8,38%	24,57%	67,05%	100%

Graphe.13- Structure de l'emploi féminin dans l'artisanat selon l'activité et la destination de la production



8.9- TAILLE DU CHEPTEL PAR TYPE D'ELEVAGE:

Globalement il s'agit d'élevage de petite taille. Cette situation s'explique par la dominance des micro-exploitations qui limite la taille des élevages. Il existe cependant des possibilités d'extension dans des exploitations à identifier. On notera la faiblesse des élevages apicoles pour lequel il existe de grandes possibilités d'extension compte tenu du potentiel mellifère de la wilaya.

La petite taille des élevages explique l'importance de l'autoconsommation et la prédominance de l'autoconsommation + vente. Les excédents dirigés vers le marché sont plus importants que pour les produits végétaux, mais demeurent faibles.

Dans ces conditions, l'accroissement des excédents à commercialiser nécessite soit une extension soit une intensification ou une diversification plus grande. Il sera alors possible aux femmes éleveurs d'accroître leurs revenus par les produits d'élevages.

Tab.57 –Nombre moyen de bêtes par femme éleveur et par aide familiale, selon le type d'élevage

Elevage	Ovin	bovin	Caprin	avicole	Apicole *	Cunicole	Autre
Femme éleveur	2,66	1,96	0,91	10,11	0,35	1,24	0,09
Aide familiale	3,33	3,75	0,42	8,27	0,56	1,38	0,14

(*)Nombre de ruches

Les tailles des élevages des aides familiales restent modestes. Elles sont cependant plus importantes que celles des femmes éleveurs. Cette différence est sensible, en particulier, pour les élevages relativement ovins, bovins et apicoles.

Pour les aides familiales, il existe aussi des possibilités de développement de l'apiculture. Pour les catégorie aides familiales et femmes éleveurs, la taille des élevages est relativement importante en comparaison avec la faiblesse des superficie exploitées, ce qui laisse supposer un recours aux ressources naturelles (parcours, maquis, forêt,...)

9- L'ACTIVITE ARTISANALE

9.1 L'IMPORTANCE DES FEMMES OCCUPEES DANS L'ARTISANAT

Sur les 1188 femmes rurales occupées enquêtées, 469 exercent dans l'artisanat, soit 39,48%. Parmi elles, 87,97% exercent à titre d'artisane. La proportion des aides familiales est faible et ne représente que 10,12%.

Tab.58 –structure (%) des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon l'état matrimonial

Etat	Mariée	Célibataire	Autres	Ensemble
Effectifs	246	204	24	474
%	51,90%	43,04%	05,06%	100%

Elles sont réparties entre mariées et célibataires, respectivement 51,90% et 43,04%, soit près de 95% pour ces deux états matrimoniaux.

Elles travaillent en majorité à titre privé(92%).

9.2- TYPE D'ARTISANAT:

L'examen du type d'activité montre que 37,39% des artisanes font de la couture et de la confection, et 35,82% font le tissage de couvertures traditionnelles.

Tab.59 –structure des femmes occupées dans l'artisanat selon l'activité

Activité	Conservat. alimentaire	Tapiserie	Couture Confection	Broderie	Tissage Burnous	Tissage Couverture
% (1)	7,03%	20,04%	37,79%	12,58%	11,51%	35,82%
Activité	Tricotage	Poterie	Vannerie	Dinanderie	Bijouterie	Autres
% (1)	29,85%	5,33%	1,07%	0,64%	1,70%	22,39%

(1) le nombre de femmes exerçant une activité, rapporté à 469 femmes occupées dans l'artisanat, donc comme une femme peut exercer plusieurs métiers à la fois, la somme des pourcentages dépasse 100%

L'attention des utilisateurs est attirée sur l'exercice de plusieurs types d'artisanats par la même personne (multi-activité), par conséquent il est normal que la somme des effectifs dépasse 469 et celle des fréquences relatives dépasse 100%. L'intérêt du tableau est de hiérarchiser l'importance des activités artisanales pratiquées.

Près de 30% pratiquent le tricotage et 20% de la tapisserie. La broderie est pratiquée par environ 12,58% des femmes.

La bijouterie et la poterie sont pratiquées respectivement par seulement 5,33% et 1,70% des femmes rurales. Elles sont pourtant souvent mises en avant des manifestations locales (poterie) ou connues comme une spécialité artisanale locale importante (bijouterie). Il est connu que cette dernière activité est surtout pratiquée par des hommes

et dans une commune (Béni Yenni) qui ne figure pas parmi les communes de la zone échantillon.

Les autres activités de vannerie et dinanderie sont marginales.

La poterie est parmi les activités qui connaissent un problème d'écoulement de production, signalé comme préoccupation par les femmes rurales. Ce phénomène qui touche sérieusement les activités artisanales à des degrés divers est lié à deux causes principales :

La faiblesse de l'activité économique et la limite des revenus qui n'incitent pas le consommateur à l'achat de produit considéré comme secondaire par rapport à l'alimentation, aux soins, etc.

La réduction du tourisme national et international qui constitue habituellement l'opportunité essentielle pour l'écoulement des produits artisanaux. Avec la reprise du tourisme et la relance économique, l'activité artisanale reconnaîtra, naturellement, un regain d'activité.

9.3-DUREE DE L'ACTIVITE DANS L'ARTISANAT:

La durée d'activité artisanale la plus fréquente est l'année avec 20,4% des femmes, suivie du trimestre avec 14,4% et du bimestre avec 13,6%.

Tab.60 –répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon la durée de l'activité, exprimée en mois

Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Effectif	64	120	127	86	89	97	27	45	26	21	/	180
% (1)	13,65	25,59	27,08	18,34	18,98	20,68	5,76	9,59	5,54	4,48	/	38,38

1) il s'agit de rapporter les effectifs à 469 femmes occupées dans l'artisanat

Compte tenu de la multi-activité exercée par certaines femmes, il est évident que la somme des effectifs dépasse le nombre de 469 femmes occupées dans l'artisanat, et que la somme des fréquences relatives dépasse les 100%.

9.4- INTENSITE DU TRAVAIL FEMININ DANS L'ARTISANAT:

La broderie, la couture et la confection, sont les activités qui occupent la durée journalière la plus importante avec plus de 6 heures. Elles sont suivies du tissage de couvertures traditionnelles, de la tapisserie et de la poterie avec plus de 5 heures. On notera que les activités artisanales de type agro-alimentaires comme la préparation ou la conservation de produits alimentaires sont celles à laquelle les femmes consacrent le moins de temps (3 heures 30mn).

Les femmes ont bien su adapter leurs activités et leurs efforts aux produits qui sont autoconsommés ou qui ne posent pas de problèmes d'écoulement. C'est ainsi que la confection passe avant la poterie qui connaît une mévente depuis la baisse de l'activité touristique. **Cette adaptation de l'activité artisanale des femmes rurales aux lois du marché mérite d'être soulignée.**

Tab.61 –répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon le type d'activité et la durée de cette activité (heures par jour)

Activité	Prép.conserv. produits alimentaires	Tapisserie	Couture, confection	Broderie	Tissage burnous, hambel
Durée	3h 34mn	5h 42mn	6h 16mn	6h 50mn	5h 50mn
Activité	Tissage couver. trad.	Tricotage	Poterie	Autres activités artisanales	/
Durée	5h 41mn	5h 35mn	5h 35mn	6h 30mn	/

9.5- DESTINATION DE LA PRODUCTION DE L'ARTISANAT:

Concernant la destination de la production de l'artisanat (pratiquée par 469 femmes), on remarque que l'exercice d'une activité artisanale pour la vente exclusive est négligeable (6,8%), que l'affectation de la totalité de la production à l'autoconsommation concerne 62,5% (presque deux femmes sur trois) des femmes et,

enfin, l'affectation de la production à la fois à la vente et à l'autoconsommation concerne 30,7%, soit moins d'une femme sur trois.

Tab.62 –répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon le type d'activité et la destination de la production

Destination	Vente	Autoconsommation	Les 2 à la fois	Total
Femmes enquêtées	32	293	144	469
% femmes (1)	6,8%	62,5%	30,7%	100%

(1) rapporté au total des 469 femmes occupées dans l'artisanat

9.6- STATUT JURIDIQUE DE L'EXPLOITATION ET PRATIQUE DE L'ARTISANAT:

La propriété privée domine avec 97,85%. Le chiffre se rapproche en réalité des 100% quand on lui adjoint celui des EAC/EAI qui sont de facto de statut privé, soit au total 98,79%.

Les autres statuts juridiques sont négligeables. Cet aspect de dominance de l'exploitation privée devrait être pris en considération au moment de l'appui de ces activités. Localement, les femmes comme les hommes sont allergiques à toute forme d'exploitation collective.

Tab.64 répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon le statut juridique de l'exploitation.

Statut juridique	Propriété privée	EAC/EAI	Autres	Total
Nbre femmes	727	7	9	743
%	97,85	0,94	1,21	100

NB : S'agissant de l'exploitation dans laquelle s'exerce l'activité artisanale, les exploitations agricoles sont prises en considération mais aussi les domiciles pour les ruraux sans terre.

9.7- LIEU DE L'ACTIVITE:

Le travail dans l'artisanat se fait généralement à domicile, c'est ce qui ressort des déclarations des femmes enquêtées. En effet, 89% des femmes rurales de Tizi ousou, sont concernées par l'exploitation à domicile.

Le travail hors domicile concerne à peine une femme sur 32. Ces données concordent avec celles concernant les activités d'élevage et de production végétale. Les femmes rurales exercent donc leurs activités en sédentaires et ne se déplacent que par nécessité.

Tab.65 –répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon le lieu d'exercice de leur activité.

Lieu d'exercice	Hors domicile	Au domicile	Mixte	Total
Femmes rurales	24	678	60	762
%	3,15%	88,98%	7,87%	100%

9.8- MODE D'EXERCICE DE L'ARTISANAT:

La presque totalité de l'activité artisanale est exercée selon le mode d'exploitation individuel avec 98,82%. Seule une infime minorité des artisanes (1,08%) exerce cette activité en association.

Tab.66 –répartition des femmes enquêtées occupées dans l'artisanat selon le mode d'exploitation

Mode d'exploitation	Individuel	Association	Total
Artisanes	735	8	743
%	98,92%	1,08%	100%

10- LES PREOCCUPATIONS DES FEMMES RURALES

Dans le cadre de l'identification des perspectives de développement visant l'intégration des femmes rurales dans la vie économique, l'enquête s'est intéressée au recensement des principales préoccupations des femmes rurales actives. Cette démarche s'inscrit dans l'approche participative.

10.1- CLASSIFICATION DES PREOCCUPATIONS:

Il ressort de l'enquête que sur 3258 réponses recueillies sur la question des préoccupations on enregistre les proportions suivantes :

- 1- 8,74% des femmes rurales demandent un appui financier
- 2- 7,06% soulignent le problème du prix des semences jugé excessif
- 3- 5,59% trouvent excessif le prix des matières premières pour l'artisanat
- 4- 4,45% expriment le souhait de faire de l'élevage
- 5- 3,77% jugent excessif le prix de l'aliment de bétail
- 6- 3,71% soulignent le problème de l'écoulement de la production artisanale
- 7- 3,50% souhaitent un appui pour l'acquisition des équipements de l'artisanat et pièces de rechange (métiers à tisser, machines à tricoter, machines à coudre etc.)
- 8- 3,13% soulignent l'insuffisance de formation professionnelle (technique, vulgarisation, initiation)

Enfin, la part de celles qui n'ont exprimé aucune préoccupation est relativement très important (35,91%). Les causes de cette attitude mériteraient d'être sérieusement analysées sur le terrain, d'autant qu'à cela s'ajoutent 4,9% d'autres préoccupations à préciser, **soit un taux de 40,88% entre absence d'expression de préoccupations et préoccupations non précisées. Les interviews semi-structurées qui seront réalisées dans le cadre des études pour l'élaboration de plans de développement communautaire intégré permettraient d'aboutir à une expression plus étendue des préoccupations des femmes rurales.**

10.2- ANALYSE DES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS :

Les préoccupations exprimées sont de cinq ordres : l'appui financier, les prix des intrants, l'écoulement de la production artisanale, l'appui technique et la formation professionnelle & vulgarisation, le souhait de faire l'élevage.

Sur les 8 principales préoccupation relevées, 5 mettent en évidence la nécessité d'un appui financier à la production agricole et artisanale.

Les raisons de cette attitude des femmes rurales de Tizi Ouzou semblent être une certaine lassitude et perte de confiance. De nombreuses visites ont été rendues à des femmes pendant les années antérieures. Elles ont fait parfois naître des espoirs sans suite.

Les membres de la cellule femmes rurales et les enquêtrices ont relevé dans leur rapport concernant l'attitude des hommes et des femmes vis à vis de l'enquête ce qui suit :

« En général, l'accueil était chaleureux. Toutefois, il est important de souligner les différentes attitudes des ménages vis à vis de l'enquête.

- des ménages se voyaient obligés de répondre aux questionnaire en pensant que c'est un devoir similaire à celui du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH).
- des ménages qui ont répondu favorablement à ce projet en espérant que ce dernier leur vienne en aide pour améliorer le niveau de vie et surtout accorder un intérêt pour ces régions, particulièrement en matière de produits artisanaux réalisés par les femmes.
- des ménages qui ont accepté de répondre mais sans espérer aucun soutien de la part de l'Etat.
- enfin, des ménages qui ont refusé catégoriquement de répondre (cas du village de Kanis à Azeffoun)

10.3- POSSIBILITES DE PRISE EN CHARGE DES REOCCUPATIONS

Les préoccupations concernant les prix excessifs des intrants agricoles constituent les retombées de données macro-économiques, elles ne peuvent être sérieusement prises en

charge à court terme. Une politique cohérente de soutien global de l'agriculture reste à préciser.

Cependant, il est possible d'atténuer les effets des coûts excessifs de produits utilisés par l'agriculture par un appui matériel et financier apporté aux femmes rurales.

Leurs préoccupations principales sont de nature économique. Elles demandent un appui financier ou matériel adapté pour développer, surtout, les activités d'élevage et d'artisanat. Il est important de bien cibler parmi ces activités celles qui pourraient générer le plus de revenus et, si possible, entraîner moins de surcharge d'efforts. La recherche de toutes les possibilités de financement des femmes rurales et des microprojets qu'elles veulent réaliser devient une priorité : les fonds comme le budget de wilaya, le FNSEJ, le FNDA devraient compléter et relayer le plus rapidement possible les microréalisations qui seraient financées dans le cadre du projet. La recherche de subventions extérieures sur la base de dossier correctement conçus constitue une solution à envisager.

La préoccupation concernant l'écoulement de la production artisanale pourra être atténuée progressivement par :

- la relance économique qui permettra aux visiteurs locaux de dégager des sommes à consacrer à l'achat de produits artisanaux considérés généralement comme non prioritaires en période de difficultés économiques.
- la reprise du tourisme qui pourrait faire redémarrer les ventes aux visiteurs étrangers qui sont, en général, amateurs de produits de qualité à emporter en souvenir de leurs visites.

Les potentialités naturelles et humaines sont appréciables au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou. Il existe une réelle maîtrise des problèmes par les responsables locaux. Ces données constituent un facteur déterminant de succès pour le projet sur l'intégration des femmes rurales dans le développement durable.

11 – LES REVENUS TIRES DU TRAVAIL DES FEMMES RURALES

Les résultats présentés dans ce document sont obtenus par une méthode indirecte et ce, vues la complexité de la question et les difficultés «de soutirer» une déclaration sur la situation réelle des revenus. La méthode utilisée consiste à demander aux femmes rurales enquêtées la quantité des produits marchands, fabriqués au cours de l'année écoulée, et

destinés à la vente et/ou à l'autoconsommation, puis après l'enquête, recueillir par la «cellule femmes rurales» les prix moyens de détail pratiqués dans la région. Enfin, appliquer, lors de l'exploitation de l'enquête, les prix recueillis aux quantités déclarées pour obtenir la valeur annuelle des recettes par produit et par femme.

11.1 Estimation du revenu des femmes rurales, issu des activités étudiées

Il s'agit du revenu brut (ou recette) puisque le coût de la production (matière première et main d'œuvre) n'est pas déduit. Ce revenu concerne seulement les agricultrices, les femmes éleveurs et les artisanes. Il ne couvre pas par conséquent les aides familiales, ni les activités non citées plus haut. De ce fait les résultats ne reflètent pas assez la contribution de la femme au revenu du ménage.

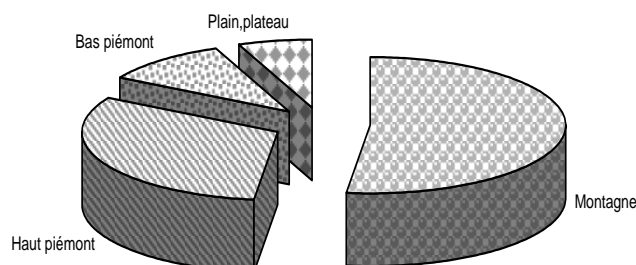
Tab.67- estimation du revenu moyen par femme rurale, issu des activités étudiées

Libellés	Prod.végétale	Elevage	Artisanat	Ensemble
Revenu moyen/an	127.551 DA	94.938 DA	17.077 DA	239.566 DA
Structure %	53,24%	39,63 %	7,13%	100%
Equivalent/mois	10.629 DA	7.912 DA	1.423 DA	19.964 DA

La femme rurale de Tizi Ouzou réalise en moyenne une recette annuelle 239.566 DA, issue des activités agricoles et artisanales. Ce montant équivaut à près de 20.000 DA par mois, soit plus de trois fois le Salaire National Minimum Garanti (le SNMG est fixé actuellement à 6000 DA/mois).

La structure de cette recette montre la dominance de la production végétale avec plus de la moitié des recettes (53%), suivie des ressources issus de l'élevage avec près de 40%. L'apport de l'artisanat est négligeable (7%).

Graphe 14. Superficie de la wilaya par classe de pente



11.2 Estimation de la valeur des consommations intermédiaires:

Pour se rapprocher des revenus nets ou réels, il y a lieu de tenir compte des dépenses engagées par les artisans pour les achats de matières premières ou par les agricultrices pour les achats d'intrants agricoles entrants dans la production végétale (semences, fertilisants, produits phytosanitaire) ou animale (aliments du bétail, produits vétérinaires...)

11.2.1 Artisanat:

Dans la pratique courante, en matière d'artisanat, on considère que le coût matières premières a la même valeur que le coût travail.

Quand une cliente demande à une artisane de lui confectionner une robe ou de lui tricoter un habit, il existe deux modalités. Soit elle lui achète la matière première et lui paie à titre de frais de confection ou de tricotage l'équivalent du prix de la matière première (1^{ème} pratique) soit elle lui demande d'acheter elle-même cette matière première, et, dans ce cas, elle lui paie le coût de cette matière première additionné de la même somme pour le prix de son travail (2^{ème} pratique). Dans ces conditions, on est tenté de diminuer de 50 % de revenu brut pour se rapprocher du revenu réel. Cependant, retenir cette option revient à considérer que 100% des artisanes concernées ont recours à la 2^{ème} pratique. Or, l'enquête n'a pas recueilli d'information sur ce point. Et les types de pratiques peuvent

coexister. Pour nous rapprocher du réel on considérera une proportion de 50 % pour chacune des 2 pratiques. On diminuera, ainsi le revenu de l'activité artisanale de 25 %.

11.2.2 Production végétale : Pour le maraîchage, notamment, la réduction de 35 % pour le coût des intrants semble un chiffre raisonnable. En retenant ce ratio pour l'ensemble de la production végétale, on se rapprocher de la réalité.

11.2.3 Production animale : L'alimentation constitue, en général, 70% du coût de production, des viandes blanches, et rouge, et du lait. Cependant, on peut considérer en valeur que la moitié des aliments consommés par les animaux des zones étudiées sont constituées par les aliments gratuits (pacage, émondage, récupération de fanes...) on diminuera le revenu des produits de l'élevage de 40% correspondant à un peu plus de la moitié des 70%.

11.3 Calcul des revenus net approximatifs sur la base des estimations de la valeur des consommations intermédiaires:

Le revenu production végétale est réduit de 25%

Le revenu production animale est réduit de 40%

Le revenu production artisanale est réduit de 25%

LIBELLES	P.VEGETALE	ELVAGE	ARTISANAT	ENSEMBLE
Revenu net moyen/ans	82 908 DA	56 963 DA	12 808 DA	152 679 DA
Structure %	54,30 %	37,31 %	8,39 %	100 %
Equivalent / mois	6 909 DA	4 747 DA	1 067 DA	12 723 DA

Ce revenu est faible. Il équivaut à 2 fois de SNMG. Il ne suffit pas à subvenir aux besoins essentiels des femmes rurales, notamment, pour les femmes chefs de ménages ou chefs de familles qui ne disposent pas d'autres sources de revenus.

On estime généralement, compte tenu du coût de la vie, qu'un revenu minimum de 30.000 DA prévus est nécessaire pour faire vivre décentement une famille de 5 personnes.

EN CONCLUSION ,

Les conditions de vie dans les zones rurales étant, globalement, satisfaisantes dans un grand nombre de zones rurales de la wilaya, les besoins exprimés sont focalisés sur les aspects économiques. Il faudra réserver davantage de ressources financières à l'appui des activités économiques et aux investissements productifs pour lesquels des besoins précis et pressants peuvent être identifiés dans le cadre d'une planification locale participative. Cela permettra d'améliorer les revenus de ménages ruraux et concernera aussi bien les hommes que les femmes.

En ce qui concerne plus particulièrement les femmes rurales : les préoccupations qu'elles ont exprimées découlent, pour une grande part, de leur état de marginalisation. Pourtant, les principaux indicateurs permettent d'entrevoir de grandes possibilités d'amélioration de leur situation. Notons au nombre de ces indicateurs :

- la part importante de la population jeune,
- le niveau de formation appréciable,
- le taux de scolarité élevé,
- l'existence d'un important savoir-faire non valorisé,
- leur faculté d'adaptation au situation nouvelle,
- leur activité multiple et intense,
- leur implication dans des activités de production végétale, animale et artisanale,
- leur sens des responsabilités dans la prise en main des affaires de leurs ménages ou de leurs familles .

Ces caractéristiques constituent autant de facteurs favorables pour la réussite d'actions ciblant directement les femmes rurales. L'analyse globale de la situation, permet d'affirmer qu'il existe une réelle opportunité à saisir. Il est possible de les former, de les aider à s'organiser, de leur apporter un appui technique et matériel. Les conditions

institutionnelles commencent à être réunies, la ressource humaine est disponible et pourra évoluer, les moyens matériels peuvent être mobilisés. Dans ces conditions, *il est raisonnable d'affirmer qu'il existe, au niveau de la Wilaya de Tizi Ouzou, un grand nombre de facteurs favorables à l'intégration de la femme rurale dans le développement*

Dans ce cadre, l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en faveur des femmes, devient une nécessité et un enjeu important dans la politique de développement rural, pour renforcer et promouvoir leur rôle socio-économique et leur participation à la sécurité alimentaire.

Cependant sans l'intégration de genre dans le secteur de l'agriculture le développement durable rurale ne saurait atteindre ses objectifs et par là ne saurait profiter aux femmes au titre de la population la plus défavorisée dans cet environnement socio culturel et économique.

Conclusion Générale:

Nous avons posé la question ambitieuse de l'intégration du genre dans l'analyse de l'économie informelle, dans sa dimension non marchande – production domestique en Algérie. Le cas des femmes rurales dans les deux wilayates de Jijel et de Tizi Ouzou a apporté, à notre sens, un éclairage sur les ressources et les contraintes qui déterminent l'environnement dans lequel des politiques « genre et développement durable », à travers des politiques publiques comme réponse à la problématique du travail des femmes, peuvent évoluer.

L'intégration du genre : Une question de politique publique

Tout d'abord, nous avons montré que la question « genre et développement économique » est une question de politique économique et sociale. L'accès, la mobilité et la flexibilité dans le travail en Algérie freine le développement tant en milieu rural qu'en milieu urbain et notamment par la marginalisation d'un potentiel de ressources humaines féminines. Le travail, au titre d'activité économique et sociale, est vécu différemment selon le genre et au sein même d'un même genre. La caractéristique principale est que les populations sont très hétérogènes et par conséquent les enjeux vont être différents. Ce qui aura pour principale conséquence, sur le plan de la conception des politiques publiques notamment en matière de travail, l'adoption de stratégies différenciées qui reposent sur des solutions de proximité adaptées aux besoins de strate de population : homme – femme ; tranche d'âge, formation, milieu urbain – rurale, niveau d'instruction ; la famille ; etc.

Le vécu et la perception différents et différenciés de la question du travail entrave particulièrement la production économique et sociale des femmes et se transforme en une exclusion sociale qui affecte tous les aspects de la vie. La division des tâches, des ressources et des responsabilités selon le genre affecte les modes de production à tel point qu'une intégration du genre est nécessaire à réelle compréhension de l'économie informelle non marchande dans sa variante production domestique.

La prise en compte d'autant de variables ne sera possible que par des mécanismes d'accompagnement local.

L'Etat algérien mène des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale depuis l'indépendance. Cependant, son rôle et ses objectifs ont subi divers changements et ses priorités ont été souvent sous des contraintes de choix conjoncturelle et non structurelle. Les résultats passés et les diverses stratégies de tous les acteurs du développement économique et sociale, visible et invisible comme c'est le cas des femmes, ont contribué à l'évolution vers politiques sociales, plus au moins participatives, plus au moins inclusives des populations concernées où les groupes vulnérables sont au centre des objectifs de développement. Ce qui montre que nous ne sommes pas dans une approche par l'intégration du genre où l'égalité est aux centres de la pensée des politiques publiques et où il est question d'**entrée égalitaire ou au moins de réduction des inégalités de genre.**

C'est dans cet environnement que l'intégration du genre devient indispensable au discours et aux pratiques de l'Etat algérien. L'Etat algérien en tant qu'institution se trouve contraint dans toutes les sphères du développement alors qu'il n'a ni les ressources ni l'expertise pour être exhaustif. Le discours stratégique va donc prôner une intégration transversale du genre dans les politiques publiques notamment dans le domaine sociale et économique alors que son application réelle va dépendre des acteurs impliqués dans chaque secteur et notamment ceux considérés comme stratégiques et selon les intérêts et les enjeux de ces mêmes acteurs dans chaque projet individuel. L'intégration du genre est encouragée mais une véritable politique « genre et développement » ne sera possible que dans la mesure où les spécialistes en Algérie qui la mènent s'engagent précisément dans ce domaine. Ce préalable est nécessaire mais non suffisant parce qu'une mise en application ne se réalisera que dans un environnement national favorable et pas seulement sous une pression des institutions internationales par la une perfusion à travers des subventions pour des projets menés par les institutions de l'Etat et les organisations non gouvernementales qu'elles soient nationale ou internationale.

Les deux études²⁹¹ de cas en Algérie nous ont apporté un éclairage sur les ressources et les contraintes algériennes ainsi que la diversité des actions de l'Etat algérien et des

²⁹¹ L'enquête nationale menée entre janvier et février 2006, pilotée par le CRASC, sous la direction de N.Benghabrit – Remaoun, initiée par le Ministère délégué à la famille.

L'étude menée par nous sur l'intégration du genre en milieu rural à partir de l'Enquête pilote sur « les activités informelles marchandes et non marchandes en milieu rural – Algérie », au profit de Ministère de

organisations non gouvernementales notamment les associations sur l'intégration du genre et la participation.

Malgré les normes sociales défavorables à une politique de « genre et développement », le Plan National de Développement Agricole - PNDA et les Projets de Proximité de développement Rural Intégré - PPDR ont pour objectif non seulement d'intégrer le genre afin de faire bénéficier plus les femmes mais aussi d'inclure les femmes dans la prise de décision sur les projets locaux et de réduire les inégalités.

Les deux études montrent que nous sommes encore dans une situation de confusion entre l'intégration de genre au développement et l'intégration des femmes au développement ; entre le concept genre et le concept sexe réduit au féminin. Ces confusions d'ordre conceptuelles ne sont pas sans conséquences sur les approches méthodologiques aussi bien dans la collecte de l'information que dans son traitement. Les résultats obtenus et les conclusions et recommandations qui ont découles sont forcément porteuses de limites notamment en terme d'aide à la prise de décision.

Le discours favorable affiché par les uns et les autres à l'intégration transversale du genre doit être sous tendu par des stratégies, mesures et des mécanismes pour la rendre réelle.

Il ya quinze ans la notion de genre était une question connue par un cercle d'initié à savoir une poignée de spécialistes et le sujet était loin de recevoir une attention politique voir même vu avec toutes hostilités de l'ingérence dans la souveraineté de l'Etat. Aujourd'hui nous pouvons, tout de même, parler d'une ouverture à l'intégration du genre dans les politiques publiques même si elle est contrainte par un manque de sensibilité de genre dans l'affectation budgétaire en terme de ressources humaines et financières. En même l'intégration sectorielle du genre n'est pas prise en compte dans la mesure où l'on confond la question du genre et l'insertion socioéconomiques des femmes. C'est à ce titre que ceux sont les institutions chargées de la protection sociale, de la solidarité, de la famille, de la condition féminine qui ont été le plus mis à l'épreuve. Ce qui n'est pas sans effet sur l'entretien de la myopie et du fléau qui s'entretient sur la vision et la visibilité de cette approche.

L'intégration du genre et le modèle patriarcat :

Sur le plan de la production scientifique, au-delà des précisions d'ordre théorique sur le plan conceptuelle et méthodologique, il convient de recentrer l'intégration du genre dans

l'approche de l'économie informelle non marchande dans sa dimension production domestique dans l'approche du modèle²⁹² patriarcal (parfois matriarcal).

Ce modèle est « fondé sur la division la division sexuée du travail et une frontière étanche entre la sphère familiale et la sphère professionnelle » l'une l'espace privée dont la territorialité revient en apparence aux femmes, l'autre dans la sphère publique et du territoire des hommes. La sphère familiale produit et auto – consomme et où le temps de travail des femmes n'y est pas rémunéré, qu'il soit pour la reproduction, pour la production domestique à la fois ménagère, d'éducation des enfants ou des soins aux ascendants et descendants adultes, ainsi que, bien souvent du travail dans l'entreprise agricole, artisanale ou commerciale familiale. L'homme, quant à lui, exécute un travail rémunéré dans la sphère marchande formelle ou informelle.

La production domestique est principalement une production des femmes :

Les femmes occupent une place monopolistique dans la sphère domestique que la famille soit de type nucléaire, monoparentale ou élargie et quelques soit le type²⁹³ de ménage.

Le partage des tâches est de type, et correspondent aux deux hypothèses que nous avons émises dans notre introduction, un transfert soit de temps soit des activités reproductives vers les activités productives et vis vers ça ou un vecteur d'échanges échanges de services entre même genre de générations différentes (mères/filles) ou dans un systèmes de solidarités féminines (famille, voisinage, relations personnelles) ou le partage des tâches entre genre notamment dans les couples, et plus particulièrement dans les ménages où les femmes ont une activité génératrice de revenu à titre formelle ou informelle.

²⁹² La répartition et l'allocation du temps obéit à des logiques propres à des modèles historiques, sociologiques et économiques différents : le modèle moderne libéral, le modèle social – démocratie et le modèle patriarcat. Ce dernier modèle est dominant dans les sociétés des pays en développement comme c'est le cas en Algérie.

²⁹³ Nous retenons, ici, la typologie des ménages algériens proposée par Hammouda Nacer Eddine, staticien –économiste CREAD Alger. Les ménages d'agriculteurs (10%) ; les ménages ruraux non agricoles (30%) ; les ménages urbains sans femmes occupées (50%) et les ménages urbains avec femmes occupées (10%)

Les tâches domestiques et la répartition du pouvoir dans le ménage :

Selon la théorie des « ressources²⁹⁴ » plus un partenaire possède des atouts culturels ou économiques dans son jeu plus il pourra imposer son avantage. Le rapport relatif des capitaux culturels de chacun semble bien jouer un rôle sur le partage des tâches domestiques, toutes choses égales par ailleurs, y compris l'activité marchande formelle ou informelle. Sur cette question les deux études ne permettent pas de soulever cette question de manière explicite mais par certains de ces résultats la question est une question à l'ordre du jour dans les familles et dans les ménages en Algérie. Des négociations dans la répartition des tâches et de l'accès à des territoires des productions existent. Cependant elles sont faites entre conjoints et entre personnes de même genre belle fille – belle mère – belle sœur. Les situations et l'appréciation différentes du temps et de sa répartition selon que la famille soit élargie, nucléaire ou monoparentale nous laisse être l'hypothèse forte de la négociation dans le partage du pouvoir à travers le partage des tâches domestiques.

Une autre dimension de l'intégration du genre : La question du pouvoir, une piste de recherche.

Cet aspect nous ouvre une piste de recherche en matière d'application empirique à la modélisation de la prise de décision dans la famille. Ces modèles interviennent dans des domaines qui nous semblent primordiaux dans les analyses économiques tel que :

- les évolutions démographiques ;
- la division du travail homme – femme et particulièrement entre les conjoints par là l'offre du travail des femmes ;
- la répartition des revenus et l'analyse de la pauvreté.

²⁹⁴ Catherine SOFER : Modélisations économiques de la prise de décision dans la famille, LEO – CRESEP, CNRS et Université d'Orléans.

Les relations économiques entre les femmes et les hommes gagneraient à être abordé par « l'économie des genres » et notamment par l'intégration du genre dans l'approche économique des trois sphères de la production sociale notamment domestique, pas seulement autour des thèmes des inégalités individuelles de salaire, d'emploi, et de discrimination entre les femmes et les hommes sur le marché du travail, mais également dans une perspective globale qui permet d'identifier l'incidence des choix individuels des femmes et des hommes – en matière de composition de la famille, de répartition des espaces et des tâches et de participation à la production sociale – économique qu'elle soit marchande formelle et / ou informelle et non marchande.- sur le fonctionnement de l'économie et l'organisation de la société dans sa totalité.

- Dans ce cadre globale, la participation des femmes à l'activité économique, visible, valorisée et réellement valorisante, est un facteur puissant d'amélioration de la performances des économies développées et en développement, d'une part parce qu'elle permet la diversification des potentialités, et d'autre part qu'elle oriente l'offre et la demande des ménages vers des activités de proximité à fort contenu en emploi.
- La question des inégalités dans les rapports de pouvoir et dans les relations hommes / femmes ne peut plus s'appuyer que sur les changements et les mutations sociales produits par des stratégies individuelles comme des stratégies féminines dont la plus visible la stratégie de réconciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- Agir sur les comportements des individus dans le ménage ou la famille est nécessaire mais pas suffisant. A ce titre la question centrale devient quelles « les conditions de la conciliation de l'activité des femmes, souhaitable sur le plan macro – économique, avec la réalisation des projets familiaux qui contribuent de façon déterminante au bien être individuel²⁹⁵ ». Cette question soulève la question de la connaissance des modèles familiaux et par voie de conséquence la question de quelle politique publique de la famille.

Ces deux questions ne sont les propos de notre thèse. Cependant, même si elles semblent périphériques, elles nous ouvrent une nouvelle piste de recherche

Il est à noter, que dans cette perspective, dans un souci méthodologique, dans la complémentarité aux résultats obtenus à travers notre investigation du terrain et des

²⁹⁵ Conseil d'Analyse Economique; Rapport Béatrice Majnoni d'Intignano: Egalité entre femmes et hommes, aspects économiques, La Documentation Française, Paris, 1999, P 197.

deux enquêtes référentiels dans cette thèse, nous avons entrepris une enquête d'un échantillon de cent ménages avec un questionnaire qui s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes. L'objectif principal est, à travers un regard croisé des deux genres, est une appréciation qualitative de leur propre rôle (missions et activités) et du rôle de l'autre genre, en milieu urbain et milieu rural dans quatre wilaya tes : Jijel et Tizi Ouzou comme zone de base et dans l'esprit de la captualisation de notre travail, Oran et Djelfa comme zone témoin afin de valider ou non les résultats obtenus.

Cette enquête de type qualitative a pour second objectif la recherche de la compréhension des « attitudes – comportements – modèles » à travers les rôles des femmes et ceux des hommes.

Cette enquête encours d'analyse, nous a permis dors et déjà de dégager deux constats forts :

- La famille algérienne, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, évolue vers une famille nucléaire, voir l'émergence de famille monoparentale et le statut de femmes chefs de famille, femmes entrepreneurs et la marchandisation d'activités relevant de la sphère non marchande dans toutes ses variantes
- Une sous estimation des femmes de l'activité marchande à titre formelle ou informelle des hommes. Elles sont en dehors de leur territoire, la sphère publique leur est inconnue, elles ignorent le processus du travail des hommes dans cette territorialité. Par contre elles surestiment leur propre activité qu'elle soit marchande ou non marchande formelle ou informelle.
- Les hommes, par leur regard à leur propre activité et à l'activité des femmes, sont dans la même logique, une sous estimation des activités des femmes et notamment domestique et une sur estimation de leur activité productrice formelle et/ ou informelle.

Cette étude est encours et fera l'objet d'une publication durant cette année.

.

Tableaux et abréviations

A C L : Agglomération chef lieu

A S : Agglomération secondaire

ACV : Agent Communal de Vulgarisation.

ANEM : Agence nationale pour l'emploi et la main d'œuvre

ANGEM : Agence nationale de gestion des micros - crédits

ANSEJ : Agence Nationale pour le Suivi de l'Emploi des Jeunes

ASEG : Analyse Socio-économique selon le Genre.

B I T : Bureau International du Travail.

B.T.P. : Bâtiment et Travaux Publics.

BD : Banques de Données

BSG : Budget Sensible au Genre

C A W : Chambre Agricole de Wilaya

C N A : Chambre Nationale d'Agriculture

C100 : Convention sur l'égalité de rémunération

C111 : Convention concernant la discrimination (emploi & profession)

C122 : Convention sur la politique de l'emploi

C142 : Convention sur la mise en valeur des ressources humaines.

CAW : Chambre Agricole de Wilaya.

CENEAP : Centre National d'Etudes et d'Analyse Pour la Planification

CGPP : Commissariat général à la planification et à la prospective

CNA : Chambre Nationale de l'Agriculture.

CNEAP : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification.

CNES : Conseil National Economique et Sociale

CNS : Conseil national de la statistique

CRASC : Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

D.I.P.J. : Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes.

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du territoire.

DSA : Direction des Services Agricoles.

E E R : Enquête Emploi et Revenu.

EUROSTAT : Office Statistique des Communautés Européennes.

F A O : Food and Agriculture organisation (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture)

F.P.O. : Femmes Partiellement Occupées.

GERME : Gérer mieux votre entreprise

I.N.S.E.E. : Institut National de Sondage et d'Etudes Economiques.

IFD : Intégration de la Femme dans le développement.

IGD : Intégration du Genre dans le Développement.

INFP : Institut National de la Formation Professionnelle.

INRAA : Institut National de la Recherche Agronomique d'Algérie

INSP : Institut National de la Santé Publique.

M A P : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

M.O.D. : Enquête sur la Main-d'Oeuvre Démographie

MA : Ministère de l'Agriculture.

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative.

MCDFCF : Ministère Délégué auprès du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Chargé de la Famille et de la Condition Féminine

MDDR : Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Agriculture et du Développement rural Chargé du Développement Rural

MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

MF : Ministère des Finances

MFP : Ministère de la Formation Professionnelle

MPMEA : Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat

MSN : Ministère de la Solidarité Nationale

MSPRH : Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

MT Marché du Travail

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

O N S : Office Nationale des Statistiques.

O.F.C.E. : Observatoire Français de conjoncture Economique.

O.I.T. : l'Organisation Internationale du Travail

O.N.S. : Office Nationale de Statistique.

OSC : Organisations de la Société Civile

P.A.S. : Programme d'Ajustement Structurel.

P.I.B. : Produit Intérieur Brut.

PAMT : Politiques Actives du Marché du Travail

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNDA : le Plan National de Développement Agricole

PPDRI : les Projets de Proximité de développement Rural Intégré

PPO : Planification Par Objectif.

R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat qui se fait tous les dix (1966, 1977, 1987, 1998 , 2008).

SAU : Superficie Agricole Utile

SAT : Superficie Agricole Totale

S.R.O. : Sels de Réhydratation Orale.

SNU : Système des Nations Unies

SONATRACH : Société Nationale de Transport, Recherche et Commercialisation des Hydrocarbures

SONELGAZ : Société Nationale de production et de distribution de l'Electricité et du Gaz

T.D. : Les Travailleur- e -s à Domicile.

T.R.O. : Thérapie de Réhydratation Orale

TCP : « Technical Cooperation Project » ou Projet de Coopération Technique.

WEDGE: Women's Entrepreneurship Development and Gender Equality

Z E : Zone éparsé

ANNEXES

ÉCONOMIE

INDICATEUR	UNITÉ	1975	1985	1995
<i>PIB c</i>	milliard \$	15,2	54,5	46,1 e
Croissance annuelle	%	6,5 a	2,0 b	4,0
Par habitant d	\$	1 005	2 548	5 330 e
<i>Structure du PIB</i>				
Agriculture	%	12,1	10,0	12,0 e
Industrie	%	46,0	50,7	44,2 e
Services	%	41,0	39,3	43,8 e
<i>Dette extérieure totale</i>	milliard \$	4,63	18,26	32,78
<i>Service de la dette / Exportations</i>	%	8,9	35,6	31,1
<i>Taux d'inflation</i>	%	9,0	10,5	21,8
<i>Population active</i>	million	3,46	4,83	6,75 e
Agriculture	%	39,2	31,0	22,3 e
Industrie	%	24,1	27,3	31,3 g
Services	%	36,7	41,7	42,6 g
<i>Dépenses publiques</i>				
Éducation	% PIB	6,7	8,5	7,2 f
Défense	% PIB	4,1	1,7	3,1
<i>Énergie</i>				
Consommation par habitant	kgec	644	903	1 511 f
Taux de couverture	%	723,6	560,4	387,4 f

a. 1970-80; b. 1980-94; c. Aux taux de change courants, méthode de l'Atlas de la Banque mondiale; d. A parité de pouvoir d'achat; e. 1994; f. 1993; g. 1990.

Source : L'Etat du Monde, La Découverte, Paris.

DÉMOGRAPHIE, CULTURE [...]

INDICATEUR	UNITÉ	1975	1985	1995
<i>Démographie</i>				
Population	million	16,0	21,9	28,6
Densité	hab./km ²	6,7	9,2	12,0
Croissance annuelle	%	3,14 a	2,6,1 b	2,63 c
Indice de fécondité (ISF)		7,17 a	4,97 b	3,85 c
Mortalité infantile	o/oo	112 a	67 b	55 c
Espérance de vie	année	57,5 a	65,0 b	67,1 c
Population urbaine	%	40,3	47,5	55,8
<i>Culture</i>				
Analphabétisme	%	64,4	51,4	38,4
Nombre de médecins	o/oo hab.	0,12 i	0,13 g	0,94 e
Scolarisation 12-17 ans	%	37,4	57,4	59,3 e
Scolarisation 3e degré	%	3,2	7,9	11,4 d
Téléviseurs	o/oo	30	69	79 f
Livres publiés	titre	275 g	718 h	506 d

[...]

a. 1975-80; **b.** 1985-90; **c.** 1990-95; **d.** 1992; **e.** 1990; **f.** 1993; **g.** 1980; **h.** 1984;
i. 1970.

COMMERCE EXTÉRIEUR

INDICATEUR	UNITÉ	1974	1986	1995
Commerce extérieur a	% PIB	36,9	15,1	25,4 c
Total imports b	million \$	4 035	9 228	10 978
- Produits alimentaires	%	21,7 d	22,0	30,4 c
- Produits manufacturés	%	63,6 d	63,4	61,5 c
dont machines	%	31,3 d	25,8	22,5 c
Total exports b	million \$	4 687	7 832	10 560
- Produits agricoles	%	4,1	0,3	0,7 c
- Produits énergétiques	%	92,5	97,5	97,1 c
dont produits pétroliers	%	91,2	63,8	65,0 c
Principaux fournisseurs	% imports			
- CEE / UE		65,9	67,7	65,6 c
dont France		27,9	24,0	28,8 c
- États-Unis		12,0	7,7	14,2 c
- PVD		15,1	14,7	11,2 c
Principaux clients	% exports			
- États-Unis		23,4	17,4	16,4 c
- CEE / UE		59,5	73,4	67,9 c
dont France		19,2	17,4	14,2 c
- Ex-CAEM		4,6	0,2	1,5 c

a. Biens et services; **b.** Biens seulement; **c.** 1994; **d.** 1975.

Principaux indicateurs de l'économie nationale :

Indicateurs	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Croissance du PIB HH (%)	5,3	2,3	4,7	5,6	6,3	6,1
PIB/hab. (Dollar US)	1633,2	1621	3125,1	3478,5	3968	5206
Dette extérieure (Milliards Dollar US)	30,3	28,31	16,4	5,06	4,89	4,2
Taux d'inflation	5	2,6	1,5	2,5	3,5	4,4
Taux de chômage (%)	28,02	28,5	15,3	12,3	11,8	11,3
Création emploi (milliers)	196	97	448	505	267	-
Réserves de change (MUSD)	6,84	4,4	56,18	77,78	110,18	140,46
Solde extérieur courants (MUSD)	- 0,09	0,02	21,18	28,95	30,6	35,02
FRR (Milliards DA)	-		1842	2931	3216	4300

Source : CNES, Rapport National sur le Développement Humain 2007 _ 2008

**Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs selon
les groupes d'âge et le sexe. Niveau national.**

GROUPE D'AGE	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
0 à 4 ans	1631666	11.02	1553637	10.74	3185303	10.88
5 à 9 ans	1838840	12.42	1761798	12.17	3600638	12.30
10 à 14 ans	1941525	13.12	1868411	12.91	3809936	13.01
15 à 19 ans	1797514	12.14	1728729	11.95	3526243	12.05
20 à 24 ans	1481823	10.01	1443167	9.97	2924990	9.99
25 à 29 ans	1265376	8.55	1248486	8.63	2513862	8.59
30 à 34 ans	1061720	7.17	1046783	7.23	2108503	7.20
35 à 39 ans	841984	5.69	828102	5.72	1670086	5.71
40 à 44 ans	699695	4.73	695885	4.81	1395580	4.77
45 à 49 ans	573146	3.87	550586	3.80	1123732	3.84
50 à 54 ans	372855	2.52	394195	2.72	767050	2.62
55 à 59 ans	350221	2.37	352492	2.43	702713	2.40
60 à 64 ans	302330	2.04	323748	2.24	626078	2.14
65 à 69 ans	255346	1.73	262378	1.81	517724	1.77
75 à 79 ans	106936	0.72	112232	0.77	219168	0.75
80 & +	108893	0.74	123595	0.85	232488	0.79
70 à 74 ans	165008	1.11	169713	1.17	334721	1.14
ND	6145	0.04	7382	0.05	13527	0.05
29272343	14801023	100	14471319	100	29272342	100

Source : RGPH

1998 densité de population : 12 Hts / Km²

Nombre d'hommes et de femmes ayant obtenu leur carte d'agriculteurs / agricultrices.

Wilaya	hommes	%	Femmes	%	Total	Rang Selon % Femmes
Adrar	2 484	96.77	83	3.23	2 567	11
Chlef	3 485	97.05	1 06	2.95	3 591	13
Laghouat	2 803	98.94	30	1.06	2 833	35
O.El Bouaghi	5 207	97.60	128	2.40	5 335	19
Batna	8 054	99.15	69	0.85	8 123	39
Bejaia	3 268	99.57	14	0.43	3 282	44
Biskra	3 640	96.45	134	3.55	3 774	8
Bechar	2 314	97.27	65	2.73	2 379	16
Blida	5 522	99.19	45	0.81	5 567	40
Bouira	4 255	98.82	51	1.18	4 306	34
Tamanrasset	1 378	95.96	58	4.04	1 436	7
Tebessa	10 374	99.65	36	0.35	10 410	46
Tlemcen	11 802	98.24	211	1.76	12 013	27
Tiaret	7 177	94.56	413	5.44	7 590	2
Tizi Ouzou	1 570	98.80	19	1.20	1 589	33
Alger	5 286	99.45	29	0.55	5 313	43
Djelfa	6 390	99.29	46	0.71	6 436	42
Jijel	1 816	95.93	77	4.07	1 893	6
Setif	4 801	99.68	64	1.32	4 865	31
Saida	3 848	94.94	205	5.06	4 053	3
Skikda	4 638	97.81	104	2.19	4 742	24
Sidi Bel Abbes	8 812	98.02	178	1.98	8 990	25
Annaba	1 696	96.75	57	3.25	1 753	9
Guelma	2 358	97.48	61	2.52	2 419	18
Constatine	3 342	96.76	112	3.24	3 454	10
Medea	3 992	97.72	93	2.28	4 085	23
Mostaganem	6 381	97.21	183	2.79	6 564	14
M'sila	8 495	99.58	36	0.24	8 531	45
Mascara	9 790	97.70	230	2.30	10 020	22
Ouargla	2 224	98.98	23	1.02	2 247	36
Oran	1 629	97.25	46	2.75	1 675	15
El Bayadh	1 331	98.67	18	1.33	1 349	30
Illizi	404	95.73	18	4.27	422	5
B.B.Arreridj	3 516	100	0	0	3 516	47
Boumerdes	3 444	99.08	32	0.92	3 476	38
El Tarf	3 355	92.96	254	7.04	3 609	1
Tindouf	55	100	0	0	55	48
Tissemsilt	2 940	98.16	55	1.84	2 995	26
El Oued	5 668	95.65	258	4.35	5 926	4
Khenchela	1 380	97.66	33	2.34	1 413	21
Souk Ahras	2 232	96.92	71	3.08	2 303	12
Tipaza	7 471	98.68	100	1.32	7 571	32
Mila	3 740	97.65	90	2.35	3 830	20
Ain Defla	5 716	98.28	100	1.72	5 816	28
Naama	1 090	99.27	8	0.73	1 098	41
Ain Tamouchent	7 283	98.49	112	1.51	7 395	29
Ghardaia	2 051	99.03	20	0.97	2 071	37
Relizane	4 774	97.43	126	2.57	4 900	17
Total	205 181	97.90	4 401	2.10	209 582	--/--

Source : Chambre Nationale de l'Agriculture, Situation arrêtée au 31 Juin 1999.

Annexe 3 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs selon le groupe d'âge et le sexe. Wilaya de Tizi Ouzou

Groupe d'âge	Masculin	%	Féminin	%	Total	%
0 à 4 ans	45 163	8.24	41 976	7.60	87 138	7.92
5 à 9 ans	57 960	10.58	54 336	9.83	112 297	10.21
10 à 14 ans	72 897	13.31	67 350	12.19	140 247	12.75
15 à 19 ans	71 426	13.04	67 017	12.13	138 444	12.58
20 à 24 ans	63 272	1.55	59 326	10.74	122 598	11.14
25 à 29 ans	52 510	9.59	53 058	9.60	105 568	9.59
30 à 34 ans	42 442	7.75	40 604	7.35	83 046	7.55
35 à 39 ans	27 020	4.93	25 807	4.67	52 827	4.80
40 à 44 ans	25 533	4.66	26 262	4.75	51 794	4.71
45 à 49 ans	22 650	4.14	24 513	4.44	47 163	4.29
50 à 54 ans	13 751	2.51	17 532	2.30	31 283	2.84
55 à 59 ans	11 384	2.08	16 637	2.22	28 021	2.55
60 à 64 ans	10 150	1.85	15 135	2.74	25 285	2.30
65 à 69 ans	10 906	1.99	14 845	2.04	25 751	2.34
70 à 74 ans	8 604	1.57	11 409	2.06	20 013	1.82
75 à 79 ans	5 636	1.03	7 422	1.34	13 058	1.19
80 & +	6 166	1.13	9 251	1.67	15 417	1.40
ND	261	0.05	87	0.02	348	0.03
TOTAL	547 731	100 %	552 566	100 %	1 100 297	100 %

Source R G P H 1998

densité de la population 401 Hts /km²

Graphiques et Tableaux

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

AARDES- CENEAP : *Enquête sociodémographique (Rôles assignés aux hommes et aux femmes*
AARDES- CENEAP Alger : 1970, www.ceneap.com.dz

ABEL-SMITH B., “ Health economics in developing countries ”, *Journal of tropical medicine and hygiene*, 1989, London, pp. 229-241.

ABROUS Dahbia, *L’Honneur face au travail des femmes en Algérie*, , L’Harmattan, coll. Histoire et Perspectives Méditerranéennes, Paris, 1989, 312 p.

ADEL Fouazi : *Le travail domestique in travail, figures et représentations : Revue Insaniyat du Centre Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle*, N°1 ; Ed CRASC, 1997, pp 7-19, Alger 2000

ATTOUT – CHEBAB Nadia : *Femme, emploi et fécondité*, Centre National d’Etudes et d’Analyses pour la Population et le Développement – CENEAP, Alger, 1999.

BADAOUÏ – OUZZIR, Saliha : *L’emploi féminin en Algérie : d’une lente progression à une précarisation accélérée*. In *Les algériennes en devenir* iMed instito per il Mediterraneo Roma, CMM pp 101-128

BADAOUÏ N., “ Diagnostic à la vôtre ! ”, *Algérie-Actualité*, n° 1363, 28 novembre - 4 décembre 1991.

BANQUE MONDIALE, *Rapport annuel - 1991*, août 1991, Washington.

BARRERA A., “The role of maternal schooling and its interaction with public health programs in child health production”, *Journal of Development Economics*, 1990, pp 69-71.

BECKER G. S., “ A theory of the allocation of the Time ”, *American Economic Review*, vol 75, september, 1974.

BECKER G. S., “A theory of allocation of time ”, *The Economic Journal*, n° 299, vol. XXV, 1965.

BELAÏDI M., “ politiques alternatives de promotion de l’emploi et encadrement du marché du travail ”, Séminaire National sur la politique sociale et programme d’Ajustement Structurel, Agence Nationale de l’Emploi, Club des Pins, 30 p.

BENACHENHOU, Yamina : *Les choix technologiques et l'emploi : cas du complexe véhicules industriels de Rouïba*, Magister d'économie, Institut des sciences économiques. Université d'Alger 1994

BENGHABRIT - REMAOUN, Nouria (s/ dir) : données d'une l'enquête exploratoire : Résultats d'enquête in la revue Rissalat ell Oussra du ministère déléguée de la famille et de la condition féminine, septième numéro, 2005, pp 6-13

BENGHABRIT - REMAOUN, Nouria : *Les femmes : chômage et réalités du travail*. In les algériennes en devenir iMed instito per il Mediterraneo Roma,

BENSABA, Hassiba: *L'activité des femmes dans le secteur del'artisanat entre le mythe et la réalité*. In Femmes et développement, Oran, Ed.CRASC, 1994, pp.297 - 311

BENTATA, Aicha : *Opinions et attitudes des femmes travaillant au sein du Centre Hospitalier d'Oran à l'égard de la planification familiale*. Mémoire de diplôme de post graduation spécialisée en démographie, Institut de démographie d'Oran, Université d'Oran, 1992

BESSAOUD K., Données épidémiologiques sur la diarrhée aiguë en Algérie, Journées de travail "Diarrhée,intestins et nutrition", Document de travail, n° 5, Oran, 5 p., 1990.

Bihl A. et Pfefferkorn R., 1996, Hommes/Femmes. L'introuvable égalité, Paris, Les Editions de l'Atelier / éditions Ouvrières, 302 p.

BOUFENIK-EL AIDI, Fatma : *Les femmes et la production domestique : le cas de la production domestique en santé*. Magister d'économie, Institut des sciences économiques, Université d'Oran 1999, 217p

BOUFENIK-EL AIDI, Fatma : *thérapie de réhydratation orale – stratégie nationale et production domestique en Algérie*. DESS, Université de Paris 1999.147p (+ annexes)

Boufenik-Elaïdi F., 2000, Les femmes et la production domestique : le cas de la production domestique de santé, Magister en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Université d'Oran, 247 p.

BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, “ Les mères, production domestique de la santé et la question de l'évaluation économique ”, Actes de l'Ateliers “ Femmes et développement ”, Alger, 18-21 octobre 1994, éd. C.R.A.S.C., pp. 281-289.

BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, La thérapie de réhydratation orale - Stratégie nationale et production domestique en Algérie : une analyse économique, Mémoire de Diplôme

d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Economie et Gestion du Système de Santé, sous la direction du Professeur Madame M.Fardeau, Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, Laboratoire d'Economie Sociale, octobre 1992, 147 p. (+ annexes).

BOUFFARTIGUE Paul et PENDARIES Jean-René, " Activité féminine et précarisation de l'emploi ", in Travail et Emploi, 4, 46, 1992, pp. 30-44.

BOUILLAGUET-BERNARD P., GERME J.-F., " Salarisation et travail féminin en France ", in Critiques de l'économie politique, n° 17, nouvelle série, Paris, septembre-décembre 1981, pp. 83-117.

Boulahbel B., 1995, L'emploi : Situation actuelle et perspective, communication à l'Atelier organisé par le Ministère du Travail et de la Protection Sociale et l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, 19 p. ronéo. Palais des Nations, 10-11-12 octobre.

BOULAHBEL B., L'emploi : situation actuelle et perspectives, communication à l'Atelier organisé par le Ministère du Travail et de la Protection Sociale et l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale, 19 p. rephototypés, Palais des Nations, 10-11-12 octobre 1995.

BOURNANE L., " Les choix fondamentaux et les aspects sociaux de la transition vers l'économie de marché en Algérie ", in Les aspects sociaux de la transition vers l'économie de marché. Expériences nationales : Allemagne, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Algérie., Atelier International, Institut Supérieur de Gestion et de Planification, Alger, 25-27 avril 1992, pp. 143-151.

BOURNANE L., " Situation et perspectives économiques et sociales ", Conférence - Débat, Oran, 15 février 1996, Institut National d'Etudes des Stratégies Globales.

BOUZIANI M., " Quelques aspects de la consommation de soins dans la wilaya d'Oran ", La Revue du C.E.N.E.A.P., n° spécial, " Aspects économiques de la santé en Algérie ", février 1988, pp. 53-69.

BRIXI O., " Promotion de la santé - Une expérience en cours à l'échelon local ", La Revue du C.E.N.E.A.P., n° spécial, " Aspects économiques de la santé en Algérie ", Février 1988, pp. 170-174.

Cahiers Genre et développement n°1, « le Genre : un outil nécessaire », S/ Direction de Jeanne BISILLIAT et Christine VERSCHUUR, AFED (Paris) – EFI (Genève).

CENEAP : *Emploi féminin en milieu rural*. CENEAP Alger 1993

CENEAP : *Genre et développement/ESCWA*. CENEAP Alger 1999

CENEAP : *Homme, femme en Algérie : image statistique/ESCWA* CENEAP

CENEAP : *La mobilité féminine à travers les relations ville – campagne*. AARDES-CENEAP Alger. 1980

CENEAP : *Participation de la femme à la vie active/Ligue Arabe*. CENEAP Alger 1996

CENEAP : *Participation de la femme algérienne à la vie économique en Algérie* CENEAP Alger 1994

CENEAP : *Promotion de la femme rurale*. CENEAP Alger 1997 ;

CENEAP, 2000, Femmes et hommes en Algérie. Image statistique, Alger, 187 p.

CENEAP/FNUAP : *Femme, emploi et fécondité en Algérie*. CENEAP/FNUAP Alger 1998.

CENEAP/FNUAP : *La Participation de la femme au développement économique et social*. CENEAP/FNUAP Alger 2001

CENEAP/FNUAP : *Niveau de vie et mesure de la pauvreté en Algérie*. CENEAP/MES/PNUD Alger 2006

CENEAP/OANA : *Rôle de la femme dans le développement en milieu rural*. CENEAP/OANA Alger 1997

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE, “ Les maladies diarrhéiques ”, L'enfant en milieu tropical, n° 158, 1985, Paris.

CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE, “ Maladies diarrhéiques ”, Les Bulletins du C.I.E., Paris, n° 10, 1989, n° 11, 1989, n° 12, 1990.

CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., SONTONNAX F., Espace et Temps du travail domestique, Paris, Librairie des Méridiens, 1985, 147 p.

CHADEAU A., FOUQUET A., “ L'hospitalisation à domicile : essai de quantification ”, Archives et documents, I.N.S.E.E., n° 32, Paris, 1981, 91 p.

CHADEAU A., FOUQUET A., “ Peut-on mesurer le travail domestique? ”, Economie et statistiques, Paris, 1982, n° 136, pp. 29-42.

CHAMOIX Marie-Noëlle, “ La division sexuelle du travail : idéologie des rôles et rôles de l'idéologie ”, in Critiques de l'économie politique, n° 17, nouvelle série, Paris, septembre-décembre 1981, pp. 68-82.

CHANTAL B., Le chômage déguisé - Recherche sur la validité du concept à partir de l'agriculture algérienne, thèse de Doctorat d'Etat, Sciences Economiques, Paris I, 1975.

CHARIFATI-MERABTINE, Doria : *Femmes et travail : identité sociale et représentation de soi*, Thèse de doctorat d'Etat en psychologie sociale Département de Psychologie et sciences de l'éducation, Faculté des sciences humaines. Université d'Alger 2004.

CHENAL O., Kergoat Danièle, “ Production et reproduction. Les jeunes travailleuses, le salariat et la famille ”, in Critiques de l'économie politique, n° 17, nouvelle série, Paris, septembre-décembre 1981, pp. 118-139.

CHERIF, Hallouma : *La Représentation du travail et l'image de soi chez l'ouvrière de l'électronique*, Thèse d'Etat, Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, Université d'Oran 2000, 322p

CHERIF, Hallouma: *Ambivalence de l'ouvrière vis-à-vis du travail*. In Femmes et développement, Oran, Ed CRASC, 1994, pp221 - 232

CHERIFATI Doria (1994) : *Femmes travailleuses : une identité dans la tourmente*. In Femmes et développement, Oran, Ed. CRASC, 1994, pp.289 - 296

CHERIFATI-MERABTINE Doria (2005) : *Femmes cadres entre sphères professionnelle et familiale : le coût d'une articulation*, Cahiers du READ, N°74 ,2005,2005, pp 103-115

CLERC Catherine, Production domestique de santé dans les pays en développement : application à la prise en charge de la diarrhée aiguë du jeune enfant à Oran (Algérie), mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies en Analyse et Politique Economiques, sous la direction du Professeur Madame Gadreau, Faculté de Science Economique et de Gestion, Université de Bourgogne, septembre 1991, 100 p. (+ annexes).

CMM, pp 129-145

CORNIA Giovanni Andréa, Jolly Richard et STEWARD Frances, L'Ajustement à visage humain : protéger les groupes les plus vulnérables et favoriser la croissance, UNICEF, Edition Economica, Paris, 1987, 373 p.

CRASC : Revues Insanyat du centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle Printemps N°1, Ed CRASC, 197pages/ français et 47 pages /arabe www.crasc.org

CRASC : Femmes et Développement (1994) : Actes de l'atelier organisé à Alger par le CRASC et le comité préparatoire de la IVème Conférence Mondiale sur les femmes. En collaboration avec le PNUD Alger, Ed. CRASC, 1994, 358 pages

CRESSON Geneviève, Le travail domestique de santé, 346 p., , 1995, Ed. l'Harmattan, Paris.

Darmon V., 1994, L'indicateur de développement humain et le SIDA, Cahiers du GRATICE, n° 7, deuxième semestre, pp. 33-59.

DE BERNIS G. D., " L'Economie Algérienne depuis l'Indépendance ", Annuaire de l'Afrique du Nord, 1969.

DEKKAR N., BENDIB A., Enquête Mortalité et Morbidité infanto-juvénile, Ministère de la Santé, Alger, 30 avril 1991.

Destanne de Bernis G., 1969, L'Économie algérienne depuis l'indépendance, Annuaire de l'Afrique du Nord, VIII.

Données communiqués par la Chambre Nationale d'Agriculture (C.N.A) à partir du fichier national d'identification des agriculteurs.

Etude Emploi et Revenu . E. E. R - ONS- Données statistiques n° 25 - 1997

Etude Emploi et Revenu E.E.R - Données statistiques n° 254 - ONS - Mars 1996

FAGNANI F., MOATTI J.-P., " Prix de la médecine, prix de la vie : les difficultés de l'évaluation économique ", Prospectives et santé, n° 47-48, pp. 37-47, 1988.

FEACHEM R. G., La prévention de la diarrhée. Quelles options politiques ?, World Health Organisation, (WHO) / CDD / 85.3, 12 p.

FERRET BALMER.C, 2006 ; pour une approche genre dans les projets de développement au Niger ; Rapport ; Programme Femmes de la Coopération

FLORI Yves-Antoine, Aspects économiques de la prise en charge des maladies diarrhéiques à domicile, Laboratoire d'Economie Sociale, Université Paris I, Document de travail, 9 pages, 1990.

FLORI Yves-Antoine, BOUFENIK-ELAÏDI Fatma, “ Coût du traitement de la diarrhée aiguë du nourrisson pour la famille ”, in Alimentation, génétique et santé de l’enfant, Ed. L’Harmattan, Paris, pp. 221-230.

FLORI Yves-Antoine, Production domestique de santé : Un modèle appliqué au cas du diabète insulino-dépendant, thèse de Doctorat ès Sciences Économiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. Brunet-Jailly, Faculté des Sciences Economiques, Centre d’Economie de la Santé, Université Aix-Marseille I, 245 p. (+ annexes).

FOUQUET A., “ Le travail domestique : de la production à la reproduction, communication à la table ronde ”, Travail et production domestique : un bilan, Paris, 1986.

GALBRAITH K., Propos d’un libéral impénitent, Gallimard, Paris, 1982.

GHENIM A., KATEB M., HAMEL A., TABOURI A., TAVARES R., MEBTOUL M. et BOUFENIK-ELAÏDI F., “ Systèmes et politiques de santé au Maghreb, un état des lieux. ”, (sous la direction de KADDAR Miloud), Centre International de l’Enfance, Paris, 1994, 197 p.

GOLDSCHMIDT-CLERMONT L., “ Economic evaluations of unpaid household work : Africa, Asia, Latin America and Oceania ”, Women, work and development, n° 14, Genève, ILO, 213 p.

GOUST F., La Médecine pour tous, Larousse, Paris, Edition 1979.

GREFFE X. : Principes de politique économique, p. 244, Universités Francophones, U.R.E.F., Economica / AUPELF, Paris, 1989.

GRONAU R., “ Home production ; A forgotten industry. ”, American Economic Journal, 1980.

GUERRID, D.: *Femmes, travail et société : la société a toujours le dernier mot.* In Femmes et développement. Oran, Ed. CRASC, 1994, pp33-55

GUERROUDJ Zineb, L’enseignement : métier idéal féminin, Mémoire de Diplôme d’Etudes Approfondies, sous la direction de Djeghloul A., 146 p., Oran, 1979.

HADDAB, Zoubida : *L’émergence des femmes dans l’espace social et politique Le travail féminin et l’émancipation* in <http://clio.revues.org/document639.html>

- HAMEL B. , Economique de l'Etat et socialisation en Algérie, O.P.U., Alger, 135 p.
- HAMOUDA, Nacer Eddine: *l'activité féminine un indicateur des mutations socioéconomiques* in revue STATISTIQUES N ° 3, 1984, pp 29-35 ONS Alger.
- HARWRYLISHYN O., “Toward a definition of non-market activities”, The review of income and wealth, vol 23, n° 1, New Haven, 1977, pp. 79-96.
- HIRATA Helena et SENOTIER Danièle (dir.), Femmes et partage du travail, collection “ Alternatives sociologiques ”, Edition Syros, Paris, 1996, 280 p.
- HIRITA Helena, “ Division sexuelle du travail et rôle de l'Etat : l'exemple brésilien ”, in Critiques de l'économie politique, n° 17, nouvelle série, Paris, septembre-décembre 1981, pp. 40-67.
- I.N.S.P., Programme de lutte contre les maladies diarrhéiques - Etat d'avancement en décembre 1990, Alger, sans date, 8 p.
- Isabelle JACQUET, « Développement au masculin/féminin » ; Editions L'Harmattan, Paris, 1995
- Itaca, Emploi et égalité au niveau local, formation sur l'égalité de genre en Espagne, collaboration européenne, date inconnue, téléchargeable sur Internet (225 p. + étude de cas).
- JUSTER F. T., STAFFORD (F.P.), “ The allocation of time : empirical findings, Behavioral Models, and Problems of measurement ”, Journal of Economic Literature, Vol. XXIX, juin 1991, pp. 471-522.
- KADDAR M., “ Consommation et production de médicaments en Algérie - Les termes d'une politique de maîtrise ”, La Revue du C.E.N.E.A.P., Alger, 1988, pp. 61-69.
- KADDAR M., “ Financement et gestion des secteurs sanitaires en Algérie, 1962 – 1987 ”, La Revue du C.R.E.A.D., 1987, Alger, pp. 21-44.
- KANOUNI, Amina : *Expériences d'organisations féminines sur les lieux de travail*. Mémoire de DEA, Département de sociologie. Université d'Alger ,1983
- KELKOUL M., “ L'emploi et le secteur informel : quelques remarques méthodologiques ”, in Statistiques, n° 23, pp.16-19.

KELKOUL, Femmes et secteur informel, Actes de l'Atelier " Femmes et développement ", Alger, 18-21 octobre 1994, éd. C.R.A.S.C., pp. 255-288.

KHALIFI, Mustapha : *Processus de salarisation et rapports sociaux en Algérie*, Magister, Département de sociologie, Université d'Alger 1990

KLATZMANN R., Le travail noir, in Que sais-je ?, n°2013, Ed. P.U.F., 1989.

LA REVUE DU C.E.N.E.A.P., Aspects économiques de la santé en Algérie, n° spécial, février 1988, Alger.

LAKJAA A., " Le travail informel : figure sociale à géométrie variable. Le travailleur à domicile ", Document C.R.A.S.C., n° 1 / 96, mars 1996, 15 p.

Lakjaa A., 1996, L'Emploi féminin en Algérie : l'arbre et la forêt, communication au Forum International sur l'Emploi des Jeunes, organisé par le C.N.E.S., Alger, 11-12-13 mars 1996.

LAKJAA A., L'Emploi féminin en Algérie : l'arbre et la forêt, communication au Forum International sur l'Emploi des Jeunes organisé par le C.N.E.S., texte ronéotypé, Alger, 11-12-13 mars 1996.

LAKJAA A., Les femmes universitaires face au travail salarié officiel, communication lors du Séminaire National sur " L'Université dans la société algérienne d'aujourd'hui ", Oran, 5-6 mai 1996.

LANCASTER K. J., " A new approach to Consumer Theory ", Journal of Political Economy, vol. 75, n° 2, 1966.

LAUTIER Bruno, " le tiers monde face à la question du partage ", in Femmes et partage du travail, Alternatives sociologiques, sous la direction de Helena Hirata et Danièle

LE GALES C., TRIOMPHE A., " L'évaluation économique des interventions en santé publique : Principes et limites ", Revue Epidémiologique et Santé Publique, Masson, Paris, 1991.

L'emploi permanent dans les institutions du secteur public agricole " Statistiques agricoles D.S.A.E.E. - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - 1997 -

LIPIETZ Alain, “ Genres, classes et partages du travail ”, in Femmes et partage du travail, Alternatives sociologiques, sous la direction de Helena Hirata et Danièle Senotier, pp. 59-72, Paris, Ed. Syros, 1996.

MADANI Mohamed, “ Le secteur informel : éléments méthodologiques pour une construction de l’objet d’étude ”, “ Statistiques ” n° 4, pp. 13-18.

MADANI Mohamed, Formation et développement du semi-prolétariat algérien (1830-1980), Paris I, 1983, 520 p.

Main d'oeuvre M.O.D 1985 - ONS- collection n°31.

Manuel de formation Genre et développement, réalisé par CEDPA (center for development and population activities) Washington, 1997 (en français) téléchargeable sur Internet (122 p.)

MARHOUM Réda, Contribution à l’étude de l’économie non officielle - Relations avec le système économique. Cas de la branche Textile-Habillement - Algérie. thèse de Doctorat ès Sciences Economiques (nouveau régime), sous la direction du Professeur J. GABILLARD, Faculté des Sciences Economiques, Université Poitiers, 410 p (+ annexes), mai 1989.

MARX K, Le Capital, Livre 1, tome 2, Editions Sociales, Paris, 1970.

MEDECUS MUNDI INTERNATIONAL, La gestion décentralisée, second souffle des soins de santé primaires, Rapport de conférence, Colloque international, Bruxelles, 21-22 mai 1989, 68 p.

MICHEL A., Les femmes dans la société marchande, Paris, P.U F., 1978.

MILLES A., “ L’évaluation économique des programmes de santé dans les pays en développement : Tour d’horizon et exemples ”, Rapport trimestriel des Statistiques Mondiales, n° 38, 1985.

Ministère de la Santé et de la Population, 2000, Atelier sur l’intégration de l’approche genre dans les politiques et les programmes, Alger, janvier, 151 p.

MINISTERE DE LA SANTE, Rapport général sur l'organisation du système de santé, janvier 1990, Alger.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE, La Direction des Etudes et de la Planification, Bulletin Statistique, rétrospective 1990-1992, Alger, août 1995, 50 p.

MOUKKADEM, Ahmed : *La problématique de l'emploi en Algérie*, Magister d'économie, Institut des sciences économiques, Université d'Alger, 1995/ 1996

O.M.S., Appui économique aux stratégies nationales de la santé pour tous, Genève, 1989.

O.M.S., Médicaments dans le traitement de la diarrhée aiguë du nourrisson et du jeune enfant, P.L.C.M.D., WHO/CDD/CMT/86.1.

O.M.S., Soins de la santé - Qui paie ?, Sélection d'articles du Forum Mondial de la Santé, 1987.

O.M.S., Thérapie de Réhydratation Orale pour le traitement à domicile de la diarrhée, P.L.C.M.D., WHO/CDD/SER/86.9.

O.M.S., Traitement de la diarrhée - Manuel à l'usage des médecins et autres personnels de la santé, "Programme de lutte contre les maladies diarrhéiques, WHO/CDD/SER/80.2 Rev.2 1990.

O.N.S., " Emploi féminin : Evolution de l'activité féminine entre 1966 et 1989 ", Données Statistiques, n° 107, 4 p., Alger, sans date.

O.N.S., " Population à la recherche d'un emploi ", Données Statistiques, n° 110, 4 p, Alger, sans date.

O.N.S., " Quelques données issues de l'Enquête Main d'Œuvres : l'activité en Algérie (juillet 1989) ", Données Statistiques, n° 108 O.N.S.

O.N.S., " Résultats de l'Enquête Main d'œuvre (Décembre 1989) ", Collection " Statistiques ", n° 29, Alger.

O.N.S., " Scolarisation et analphabétisme ", Données Statistiques, n°111 O.N.S., 4 p., Alger, sans date.

ONS Enquête Emploi et Revenu (E.E.R) - Données statistiques n° 254 - ONS - Mars 1996

ONS Enquête sur la main d'œuvre (M.O.D) 1985 - ONS- collection n°31.

ONS Etude Emploi et Revenu . E. E. R - ONS- Données statistiques n° 25 - 1997

ONS, 1998, Annuaire Statistique de l'Algérie. Résultats 1996, Alger, n° 18.

ONS, 1999, Recensement Général de la Population et de l'Habitat – 1998. Les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème}, Alger, Collections Statistiques, n° 80, juin.

ONS, 1999, Rétrospective statistique 1970-1996, Alger.

ONS, Rétrospective 1962-1991, Statistiques, Alger, n° 35

ONS, s.d. “ Tableau n° 1, sur l'évolution du commerce extérieur ”, “ Tableau n° 2, sur l'évolution du taux de change par rapport au \$ U.S., Source : O.N.S., Revue Statistique, n° 36.

OULD BRAHAM, Farida : *Travail féminin en Algérie*, Mémoire de DEA. CNRS, groupe de sociologie de travail, Université de Paris VII 1982

PNUD, 1990, Rapport mondial sur le développement humain 1990, New York, PNUD, 203 p.

PNUD, 1995, Rapport mondial sur le développement humain 1995, Paris, Economica, 1995, 251 p.

PNUD, 1999, Rapport mondial sur le développement humain 1999, Paris, De Boeck Université, 1999, 263 p.

PNUD, 2000, Rapport mondial sur le développement humain 2000, Paris, De Boeck Université, 2000, 290 p.

PNUD, 2008 ; Guide pour l'institutionnalisation de l'Approche Genre ; publication PNUD algérie

POLLAK R.A., WACHTER M.L., “ The relevance of the household production function and its implications for the allocation of time ”, Journal of Political Economy, vol. 83, 1975, n° 2, pp. 255-277.

Présidence de l'Etat, 1995, éléments de politique sociale en Algérie (1990-1995), avril, 231 p.

PRESIDENCE DE L'ETAT, Eléments de politique sociale (1990-1995), Alger, avril 1995, 237 p.

Projet FAO - TCP / ALG/ 6713 (A) " Intégration de la femme rurale dans le développement "

R.A.D.P., Rapport National à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, Le Caire, 69 p.

Recensement général de la population et de l'habitat de Juin 1998, Office National Des Statistiques (ONS).

REID M., Economics of household production, New York, Wiley & Sons, 1934.

REMAOUN, Malika : *Femmes et travail, quelques réalités*. In Les algériennes en devenir, iMed instituto per il Mediterraneo Roma, CMM, 2000, pp 83-99

RODANO Marisa, " Le travail domestique et familial : une question de temps ", compte-rendu du colloque du 17 mai 1990, dans la Revue Ménage toi, n° 5, 1990, Genève, Repris dans le bulletin d'Informations, de liaisons et d'échanges du Réseau Femmes Ruptures, n° 147, décembre 1995, pp. 19-21.

SALHI, Fatma : *Marché du travail, crise du logement et grande entreprise*, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle. Université de Paris XII 1983, 385p

SEGALEN Martine, Sociologie de la famille, éd. Armand Colin, coll. " U. Sociologie ", Paris, 1993.

SERVET J.-M., " Activités informelles et proto-capitalismes : raisons et limites d'une comparaison ", in Actes du colloque : L'économie sociale dans les pays en développement, Caen, 28-29 septembre 1989, pp. 549-563.

SLAZAI A., The use of time: daily activities of urban and suburban populations in twelve countries, Le Haye et Paris, Mouton, 1972.

SOFER C., La division du travail entre hommes et femmes, Paris, Economica, 1985.

SOUABER, Hasse : *Activité féminine en Algérie. Réalités et perspectives* in revue du CIDDEF (Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'enfance et de la femme) N°10 juillet – septembre, 2006, pp19- 26

Statistiques agricoles – Séries consacrées au commerce extérieur des produits agricoles –
Publication MAP, années 1992/1997.

SUE Roger, Temps et ordre social, Paris, P.U.F., coll. “ . Le Sociologue ”, 1994, 315 p.

Tableaux tirés de l'enquête sur 1064 ménages ruraux à Tizi Ouzou - Août 1999-

Tableaux tirés de l'enquête sur 1100 ménages ruraux à Jijel - Août 1999 -

TAIBAOUI Latifa : *Incidence de la relation de travail à durée déterminée sur le vécu psychosociologique de l'emploi précaire*. Magister. Faculté des sciences sociales, département de psychologie et sciences de l'éducation, Université d'Alger, 2001

TALAHITE-HAKIKI Fatiha, “ Scolarisation et formation des filles en Algérie - Préparation au salariat ou production de ménagères modernes ? ”, in Etudes : “ La politique de l'emploi-formation au Maghreb , 1970 - 1980 ”, Annuaire de l'Afrique du Nord, 1981, pp. 289-323.

TALAHITE-HAKIKI Fatiha, “ Approche des femmes dans l'économie algérienne : quelques résultats de recherche ”, in Femme, famille et société en Algérie, Journées d'étude, Oran, 2, 3 et 4 juin 1987, U.R.A.S.C., 1ère Edition, 1988, pp. 120-135.

TALAHITE-HAKIKI Fatiha, “ Femmes et salariat urbain en Algérie : la salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique ”, in Critiques de l'économie politique, n° 17, nouvelle série, Paris, septembre-décembre 1981, pp. 8-39.

TALAHITE-HAKIKI Fatiha, “ Le travail féminin : emploi salarié et travail domestique ”, Actes des journées d'Etude et de reflexion sur les femmes algériennes, 3, 4, 5 et 6 mai 1980, Cahiers du C.D.S.H., n° 3, pp. 35-108.

TALAHITE-HAKIKI Fatiha, Travail domestique et salariat féminin : Essai sur les femmes dans les rapports marchands; le cas de l'Algérie, thèse pour le Magister en Sciences Economiques, Oran, 1983, 245 p. (+ annexes).

Tanmia, 2006 ; GUIDE POUR l'intégration du genre dans les projets de développement ; Volume 2 : Le genre en pratique, Guide/tanmia/001 ; l'Association Tanmia. Maroc et l'Organisation Non Gouvernementale Coopération International Sud –Sud (CISS)

TOKMAN V., “ El sector informal : quince anos después ”, in El Trimestre Economico, n°215, julio 1987, cité par Lautier B., “ La girafe et la licorne : du secteur informel au

système d'emploi (en Amérique Latine)”, in Actes du colloque : L'économie sociale dans les pays en développement, Caen, 28-29 septembre 1989, pp. 532-545.

TOPUZ B., “ Un enjeu économique ”, Développement et Santé, n° 71, pp. 23-25, Automne 1987.

Trousse de formation Genre et développement, réalisée par le Comité québécois femmes et développement de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, Mars 2004, téléchargeable sur Internet (145 p.)

UNICEF, O.M.S., UNESCO, Savoir pour sauver : le défi de la communication, PELA, Royaume-Uni, 1990, 84 p.

UNICEF, Rapport annuel, Paris, 1990, 56 p.

ZARIFIAN Philippe, “ La notion de “ temps libre ” et les rapports sociaux de sexe sur la réduction du temps de travail ”, in Femmes et partage du travail, Alternatives sociologiques, sous la direction de Helena Hirata et Senotier Danièle, Paris, Ed. Syros, 1996, pp. 26-38.

Table des matières

Table des matières

Remerciements	4
Introduction générale.....	5
Première Partie :	19
L'économie informelle marchande et non marchande: Approche théorique et états des lieux en Algérie :	234
Chapitre Premier : L'économie informelle marchande et non marchande ; approche théorique, problématique et état des lieux en Algérie	24
Section Première :.....	
Production marchande et non marchande, typologie de mode de production et d'échanges...	26
I- La définition de l'économie informelle dans sa dimension réduite " Secteur Informel	31
II- Une typologie des activités informelles dans le secteur informel	35
Section Seconde : Problématique de l'économie informelle en Algérie	40
Introduction	
I) L'émergence d'un objet : L'économie informelle entre le marchand et le non marchand.	39
Sémantique informelle.....	44
II)Le travail informel en Algérie : L'émergence d'une réalité	46
III)Les formes non salariées du travail marchand des femmes : Une mise à nu	52
1° - <i>Les femmes au foyer et le travail marchand</i>	54
a) <i>Les Enquêtes Budget Temps</i>	54
b) <i>Données chiffrées et premières appréciations</i>	55
2° - <i>Les travailleuses à domicile et le travail informel</i>	68
a) <i>Définition</i>	68
b) <i>Les résultats des Enquêtes Main-d'œuvre 1989, 1990, 1991, 1992</i>	69
3° - <i>Les pseudo chômeuses : inactives / actives</i>	71
1° - <i>Les aides familiaux</i>	72
2° - <i>Les apprenties</i>	72
3° - <i>Le travail domestique des femmes</i>	73
4° - <i>Le travail non marchand et les comptes de la comptabilité nationale</i>	74
IV) - <i>Conclusion : formes plurielles du travail des femmes</i>	75
V) - LIMITES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES	79
1°) - Source et élaboration des données sur l'emploi	79
2°) - <i>Les Enquêtes auprès des Entreprises</i> comprennent :.....	88
3°) - Limites des données sur l'emploi.....	90
4°) - Limites des données en matière de travail féminin	92
5°). - Limites des données en matière de travail domestique	94
Chapitre second : CADRE THEORIQUE, APPROCHE CONCEPTUELLE DE la production domestique et un état des lieux en Algérie.	103
Section Première : Cadre théorique et conceptuelle de l'économie non marchande dans sa dimension « production domestique »	104
I Genèse de la problématique de la production domestique et définition	106
1°) Genèse de la problématique de la production domestique	106
2°Définition de la production domestique	110
3°Travail domestique et sa prise en compte institutionnelle	114
II La production domestique dans les théories économiques	117
1- La nouvelle théorie du choix du consommateur	118
a) Les fondements théoriques de la production domestique	118
b) Formation de la nouvelle théorie du consommateur	119
2- L'analyse marxiste de la production domestique	125
3- Avantages et limites des deux approches	126

III) PRODUCTION DOMESTIQUE : CONCEPT ET EVALUATIONS	
A- Production Domestique : Le concept :	
1°- Le concept de production domestique	
2° - Une définition de la production domestique	
B. - Méthodologie de l'évaluation de la production domestique	135
1° - Classification des activités des femmes par la méthode du Budget-Temps	136
2° - La production domestique et la question de l'évaluation monétaire	137
a) La méthode de valorisation par les inputs	
b) La méthode de la valorisation par les outputs	
Section Seconde : La production domestique : Un état des lieux en Algérie	143
D). Revue de la littérature sur la production domestique en Algérie.	144
II) Le travail domestique des femmes et leur intégration socioéconomique	156
Conclusion.....	172
Conclusion générale de la première partie	174
Chapitre troisième : Les approches théoriques du genre : concepts de base, méthodes et apport du genre	
Introduction :	181
Section Première : Evolution historique, conceptuelle : le concept de mainstreaming de genre et la division sexuelle du travail	181
I) Evolution historique, conceptuelle : le concept de mainstreaming de genre.	
1°) L'évolution historique	184
2°) L'évolution conceptuelle	188
II) La division sexuelle du travail : Cadre théorique et approche conceptuelle	191
1°) Définition du concept de la division sexuelle du travail :	193
2°) La Division du travail domestique :	196
3°) Approche théorique et empirique du travail domestique.....	198
Section Seconde : La théorie du genre	
I) : 'approche théorique du genre :	200
1°) Le concept de genre :	
2°) <i>Genèse des « Gender Studies »</i> :	203
3°) Les Rapports sociaux de genre :	207
4°) L'égalité de genre :	209
II) Les concepts de base du genre :	208
III) De l'Intégration des Femmes au Développement à Genre Et Développement :	220
IV) Les outils de l'approche genre	227
Conclusion :	230
Chapitre quatrième : L'approche genre ; problématique et état des lieux en Algérie	
Introduction	236
Section Première : Les femmes, le travail et le développement : Quel état des lieux en Algérie ?	237
Introduction	237
I) Rétrospective sur le développement et l'emploi en Algérie	241
II) le travail féminin : l'apport de l'intégration du genre dans l'analyse	250
Section Seconde : Section Seconde : L'approche par le genre ; apport et état des lieux en Algérie	258
I) L'approche genre en Algérie : un état des lieux	259
II) L'approche genre : un apport et une opportunité d'efficacité et d'efficience	264
1°) L'asymétrie Formation initiale et qualification : stratégie de surqualification à l'embauche	267
2°) Le dilemme « Le diplôme / emploi ou l'homme »	267

3°) La question du temps	268
Conclusion générale de la seconde partie	269
Partie Troisième : L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : Cas pratique de la production domestique en Algérie.....	266
Chapitre cinquième :Données socio- démographiques et socio-économique au niveau national	271
INTRODUCTION :	272
Section Première: Situation des femmes rurales ; données sociodémographiques et socioéconomiques au niveau national	276
I. Population femmes rurales et données démographiques nationales (1998):.....	277
1.1 Population totale nationale Hommes - femmes.....	278
1.2 Structure de la population en âge de travailler par tranches d'âge au niveau national	278
1.3 Population rurale totale et taux de ruralité :	280
1.4 Population féminine et importance de la population féminine rurale :	280
1.5 Structure (%) de la population selon la situation au Niveau national :	281
1.6 Part de la population féminine en âge de travailler (15/59 ans) au niveau national :	281
1.7 Répartition de l'emploi dans l'administration par sexe et par secteur :.....	282
1.8 Part de femmes dans le personnel permanent des institutions du secteur agricole : .	285
1.9 Répartition des actifs occupés par catégorie et par sexe :	288
1.10 Structure de l'emploi féminin par catégorie socioprofessionnelle (CSP) :.....	288
1.11 Structure de l'emploi féminin par niveau d'instruction:.....	289
1.12 Evolution du taux d'analphabétisme (en%) de la population âgé de 10 ans et plus selon le sexe:.....	291
1.13 Structure des femmes rurales ayant obtenu leurs cartes d'Agricultrices :	291
Section Seconde : L'intégration socio économique des femmes en milieu rurale	297
I Rôle des femmes rurales dans la sécurité alimentaire	299
II Plan d'Action National pour la promotion et l'intégration de la femme pour la réduction des inégalités	300
Chapitre Sixième :	
Intégration du genre à la production domestique, une application à la population des femmes rurales de la Wilaya de Jijel et Wilaya de Tizi Ouzou.....	301
Section Première Présentation de l'échantillon	302
I)Préparation technique et déroulement de l'enquete	303
1- Principaux objectifs de l'enquete	303
1.1-Cadre général de l'enquête :	304
1.2- Objectifs de l'etude et resultats attendus:.....	305
1.3- Identification des principales variables :	306
2- Preparation et realisation de l'etude	307
2.1- La preparation du questionnaire :	307
2.2- Guide d'enquete:	308
2.3- Code general :	308
2.4- Programme de controle:	308
2.5- Tabulation :	309
2 -6 Formation des enquetrices	309
3- Aspet méthodologique	309
3.1- Unité statistique :	309
3.2- Variables de controle, taille de l'echantillon et marge d'erreur :	310
Section Seconde: Analyse des résultats dans la wilaya de JIJEL.....	312

D)- stratification et delimitation de la zonerepresentative de la wilaya de jijel.....	313
1- Délimitations du champ d'intervention – Enquête	318
1-1 La topographie.....	314
1- 2- La bioclimatologie	316
1- 3- Zone échantillon proposée	316
1- 4- La représentativité technico-administrative	317
1- 5 - Représentativité de l'agriculture	323
1-6- Représentativité démographique.....	320
2- La pre-enquete.....	322
3- Realisation de l'enquete	323
3- 1- Conditions de deroulement de l'enquete	323
3-2.1- Difficultés d'accès aux documents statistiques de base :.....	324
3-2.2- Difficultés liées aux conditions climatiques :	324
3-2.3- Difficultés liées au calendrier agricole :	324
4- Districts prévus pour l'enquete et districts reellement enquetes	324
5- Les menages enquetes au niveau des districts ruraux	325
II – Résultats de l'enquête et l'intégration du genre dans l'approche des activités en milieu rural – wilaya de Jijel	
330	
1 - Environnement et condidions de vie	325
1.1-Alimentation en eau potable.....	325
1.2- Moyens d'eclairage	326
1.3- Moyens de combustion	326
1.4- Moyens de chauffage	327
1.5-Distance a l'ecole la plus proche.....	327
1.6-Distance au centre de sante le plus proche	328
2 – La population	329
2.1- La population selon l'age et le sexe	329
2-1-1 Population totale par sexe, au niveau national et au niveau de la wilaya de Jijel:.	329
-1-2. Répartition de la population résidente des ménages selon le groupe d'âge et le sexe	330
2.2- La population et la situation individuelle.....	331
2.3-Les femmes chefs de menage ou de famille.....	332
2.4- Caracteristiques des femmes au foyer.....	333
2.4.1- Les femmes au foyer et le niveau d'instruction :	333
2.4.2- Les femmes au foyer et l'âge :	334
2.4.3- La femme au foyer et la situation individuelle du chef de la famille :.....	335
2.4.4- La femme au foyer et la situation dans la profession du chef de famille :.....	335
2.4.5- La femme au foyer et la taille du ménage :	336
2.4.6- le nombre d'occupés dans le ménage :	336
3 - L'éducation et analphabetisme	337
3.1-Le niveau d'instruction.....	337
3.2-L'analphabetisme dans le milieu rural a jijel	339
3.3-La scolarisation	340
4 - Caracteristiques des femmes rurales	342
4.1-Les moyens d'information des femmes rurales.....	342
4.2-La mobilite des femmes rurales	343
4.3- Acces a l'argent et participation a la decision de son utilisation	343
4.4- Le savoir-faire des femmes rurales	344
4.4.1-Travaux sur du tissus ou travaux du tissu lui-même :	345

4.4.2- Les activités d'élevage :	345
4.4.3- Préparation et la conservation des produits alimentaires :	345
4.4.4- Le travail de l'argile :	346
4.5. Accès aux services et moyens de production	351
4.5.1- Les femmes rurales qui exercent des activités agricoles :	348
4.5.2- Les femmes rurales qui exercent des activités d'élevage :	350
4.5.3- Les femmes rurales qui exercent des activités d'artisanat :	351
5- L'emploi féminin a jijel	351
5.1-L'emploi selon la situation dans la profession	353
5.2-L'emploi et le type d'activite	354
5.3- L'emploi et le niveau d'instruction	357
5.4- La population active au sens de l'enquete.....	358
5.5- La population active au sens du bureau	359
international du travail (bit).....	359
6 - Le chômage	360
6.1- Le niveau du chômage.....	360
6.2- Le chômage et la taille des menages	361
6.3- Le chômage et le niveau d'instruction	361
6.4- Le chômage selon l'age et l'état matrimonial	362
7 - L'activite agricole	363
7.1-La superficie des exploitations agricoles	363
7.2- Type d'agriculture	365
7.3-Intensite du travail dans la production vegetale	367
7.4-Duree de l'activite agricole	368
7.5- Mode de l'exploitation	368
7.6-Statut juridique de l'exploitation agricole.....	369
7.7-Destination de la production	369
7.8- Production des terres cultivees par rapport a la superficie totale.....	370
7.9- Mode d'exploitation (en irrigue ou non) et type de culture	370
8 - L'elevage	371
8.1- L'importance de l'activite d'elevage.....	371
8.2- Le type d'elevage	372
8.3- Le statut d'exploitation.....	372
8.4- Le mode d'exploitation	373
8.5- Le lieu d'exploitation	373
8.6- La duree d'activite.....	374
8.7- L'intensite du travail d'elevage.....	374
8.8- La desti nation du produit d'elevage	376
8.9- La taille du cheptel	376
9 - L'activite artisanale	377
9.1- L'importance de l'activite artisanale.....	377
9.2- Le type d'artisanat.....	377
9.4- Intensite du travail feminin dans l'artisanat	379
9.5- Destination de la production	379
9.6- Statut juridique de l'exploitation, statut des femmes artisanes	380
9.7- Lieu de l'exploitation	381
9.8- Mode d'exploitation	382
10 - Les preoccupations des femmes rurales	384
10.1- Classification des preoccupations	384
10.2- Analyse des principales preoccupations.....	385

10.3- Possibilites de prise en charge des	387
preoccupations	387
11 – Les revenus tires du travail des femmes rurales	388
Section troisième : analyse des résultats dans la wilaya de tizi ousou	392
I - Sstratification de la zone echantillon :	393
1- Délimitations du champ d'intervention – enquête	397
1.1- <i>Topographie</i> :	393
1-2- Géomorphologie :	395
1-3- Zone échantillon proposée	396
1-4- <i>Accessibilité</i> :	396
2 - Pre-enquete.....	398
3- Realisation de l'enquete	399
3.1- Conditions de deroulement de l'enquete :	399
3-2 Difficultes particulieres :	399
3.3- Districts prevus pour l'enquete et districts reellement enquetes :	401
II - Analyse des resultats de l'enquete	402
1 – Environnement et conditions de vie	402
1.1- Alimentation en eau potable:.....	402
1.2- Moyens d'eclairage:	403
1.3 – Moyens de combustion:.....	403
1.4- Moyens de chauffage:	404
1.5- Distance a l'ecole la plus proche:.....	405
1.6- Distance au centre de sante le plus proche:	405
2- La population	406
2.1- La population selon l'age et le sexe:	406
2.2- La population et la situation individuelle:.....	407
2.3- Les femmes chefs de ménage ou de famille	412
2.4- Les caracteristiques des femmes au foyer:	409 <u>4</u>
3 - L'education et l'analphabetisme	412
3.1- Le niveau d'instruction.....	412
3.2- L'analphabetisme:	413
3.3- La scolarisation:	415
4- Caracteristiques des femmes rurales	416
4.1- Les moyens d'information	
4.2- Mobilite des femmes rurales:	417
4.3- La disposition et l'utilisation de l'argent:	418
4.4- Le savoir-faire des femmes rurales:	418
4.5- L'acces aux services de production:.....	421
5- L'emploi en milieu rural a tizi ousou.....	422
5.1- L'emploi selon la situation dans la profession:	423
5.2- L'emploi et le type d'activite:	424
5.3- L'emploi et le niveau d'instruction:	425
5.4- Population active	426
6- Le chomage	427
6.1- Le niveau du chomage :	427
6.2- Le chomage et la taille des menages:	428
6.3- Le chomage et le niveau d'instruction	428
6.4- Le chomage et l'age:	430
7- L'activite agricole	431
7.1- La taille des exploitations agricoles:	431

7.2- Le type d'agriculture:	432
7.3- Intensite du travail dans la production vegetale:	435
7.4- Duree de l'activite agricole:	436
7.5- Le mode d'exploitation:	437
7.6- Statut juridique de l'exploitation:	437
7.7- Destination de la production agricole:	438
8 – L'elevage	439
8.1-L'importance des femmes occupees dans l'elevage:	439
8.2- Le type d'elevage:	440
8.3- Statut de l'exploitation et l'elevage:.....	440
8.4- Le mode de pratique de l'elevage:	441
8.5- Le lieu d'elevage:	441
8.6- L'intensite de travail dans l'elevage:	442
8.7- Duree de l'activite d'elevage:	443
8.8- Destination de la production de l'elevage:.....	443
8.9- Taille du cheptel par type d'elevage:	445
9- L'activite artisanale	446
9.1 L'importance des femmes occupees dans l'artisanat	446
9.2- Type d'artisanat:.....	447
9.3-Duree de l'activite dans l'artisanat:.....	448
9.4- Intensite du travail feminin dans l'artisanat:	449
9.5- Destination de la production de l'artisanat:.....	449
9.6- Statut juridique de l'exploitation et pratique de l'artisanat:.....	450
9.7- Lieu de l'activite:	451
9.8- Mode d'exercice de l'artisanat:	451
10- Les preoccupations des femmes rurales	452
10.1- Classification des preoccupations:	452
10.2- Analyse des principales preoccupations :	453
10.3- Possibilites de prise en charge des reoccupations	453
11 – Les revenus tires du travail des femmes rurales	454
Conclusion générale	465
Tableaux et abréviations	46874
Annexe.....	480
Graphiques et Tableaux	481
Bibliographie	482
Table des matières	503

L'objet la présente thèse est l'analyse économique du travail domestique, comme un des segments des formes plurielles du travail informel et / ou la production informelle non marchande en Algérie, par l'intégration de l'approche genre comme thème transversal. Notre question centrale est de savoir si les rapports Hommes/Femmes, dans leurs hiérarchies de pouvoir, renseigneraient sur les inégalités économiques et sociales et en particulier nous questionneraient sur le fait que l'intégration des femmes par rapport aux hommes soit faible dans l'économie marchande formelle ou informelle et imposante dans l'économie informelle non marchande sous sa forme travail domestique/production domestique.

L'approche des activités, sous l'angle de deux hypothèses, nous conduit à les étudier à travers les comportements des femmes, dans leurs rôles, en relation aux comportements des hommes dans leurs rôles.

Mots clés : Analyse économique, intégration du genre, genre, femmes/ hommes, développement, économie informelle, informel – le non marchand –e, production domestique, formation, activité génératrice de revenu, emploi, micro entreprise, Algérie, Jijel, Tizi Ouzou.

غرض من هذه الرسالة هو التحليل الاقتصادي للعمل المنزلي بوصفه واحدا من قطاعات من صيغ الجمع من العمل غير الرسمي و / أو الإنتاج غير السوق غير الرسمية في الجزائر، من خلال دمج النوع الاجتماعي كموضوع الشاملة.

السؤال المركزي الذي يواجهها هو ما إذا كانت العلاقات بين الجنسين في التسلسلات الهرمية قوتهم ، ومعلومات عن الفوارق الاقتصادية والاجتماعية وعلى وجه الخصوص نحن ، يشكك في حقيقة أن إدماج المرأة بالنسبة للرجل هو منخفض في الاقتصاد الداخلية العمل الرسمي أو السوق غير الرسمية ، وفرض في الاقتصاد غير الرسمي في السوق غير / الإنتاج المحلي. نهج من الأنشطة، من حيث اثنين من الفرضيات ، ويقودنا إلى دراستها من خلال سلوك المرأة في أدوارها فيما يتعلق سلوك الرجل في أدوارهم.

كلمات : الاقتصاد ، وإدماج النوع الاجتماعي، الجنس، والمرأة / الرجل، والتنمية، والاقتصاد غير الرسمي وغير الرسمي الإنتاج المحلي، والتدريب، والدخل توليد النشاط والعمل والمشاريع الصغيرة والجزائر وجيجل وتيزي وزو

The purpose of this thesis is the economic analysis of domestic work as one of the segments of the plural forms of informal work and / or informal non-market production in Algeria, through the integration of gender as a crosscutting theme. Our central question is whether the gender relations in their power hierarchies, information on the economic and social inequalities and in particular we would question the fact that the integration of women relative to men is low in the economy formal or informal market and imposing in the informal economy in its non-market domestic work / production. The approach of activities, in terms of two hypotheses, leads us to study them through the behavior of women in their roles in relation to the conduct of men in their roles.

Keywords: Economics, Gender mainstreaming, Gender, women / men, development, informal economy, informal, domestic production, training, income generating activity, employment, micro enterprise, Algeria, Jijel, Tizi Ouzo